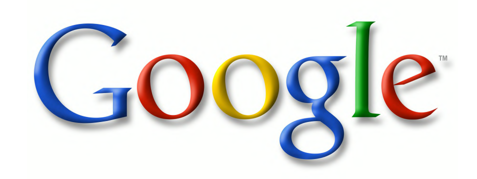
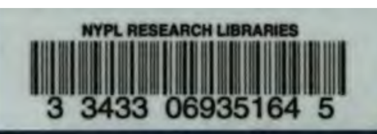
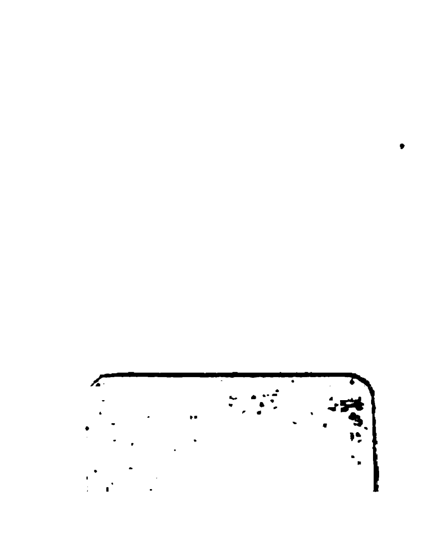



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06935164 5




Annales

Annales Dauphinoises

SANS REPROCHE
ET SANS PEUR



1900

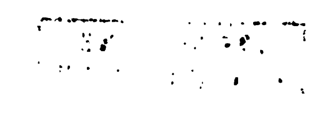
ANNALES DAUPHINOISES

I

1900



GRENOBLE
IMPRIMERIE VALLIER EDOUARD
Rue Championnet



TABLES

NOMS DES AUTEURS

qui ont collaboré à la rédaction

de ce

PREMIER VOLUME

Alex..., voir *Poésie*.
Auvergne, v. *Histoire*.

Baffert (Pierre), v. *Archéologie*, *Biographie*, *Histoire*, *Beaux-Arts*.
Bellet (Mgr), v. *Controverse*.
Bouillat (J.-M.-J.), v. *Biographie*, *Divers*.
Bouvier (J.), avocat, v. *Bibliographie*.
Bouvier (Cl.), v. *Beaux-Arts*.

Charaux (Cl.-Ch.), v. *Divers*.
Chevalier (Ulysse), v. *Histoire*.

Ducoin (E.), v. *Poésie*.

Fillet (A.). v. *Histoire*.

Gaucherand (F.), v. *Histoire*.
Grospellier (le R. P. dom Alex.), v. *Histoire*.

J. (F.), v. *Poésie*.
Jail (O.). v. *Histoire*.

Mazet, v. *Biographie*.
Milliat (A.), v. *Histoire*.

Prabère (Jacques), v. *Poésies*.

Varnoux (E.), v. *Histoire*.



TABLE MÉTHODIQUE

DES

MATIÈRES

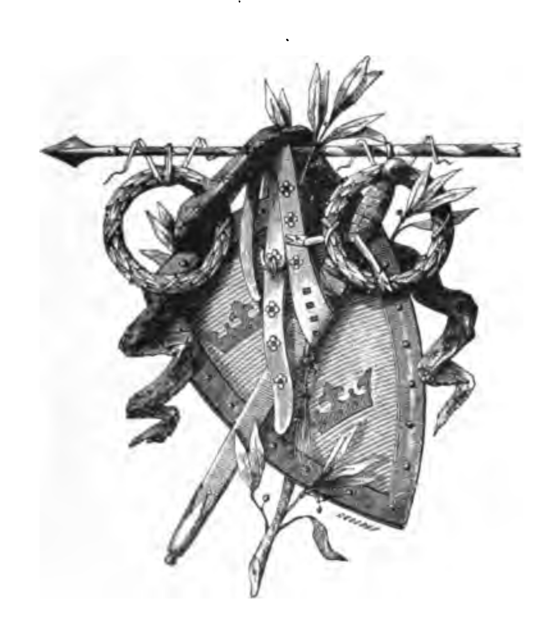
BIOGRAPHIE

CONTROVERSES HISTORIQUES

DIVERS

HISTOIRE

POÉSIES



TABLE

DES

ILLUSTRATIONS



ERRATA

Page 6, en note, supprimer les mots : *Exposition de Vienne*.

Page 15, à la 10e ligne, lire : ***ancienne abside romane;*** à la note (1) au lieu de 1632, lire 1532.

Page 106, en note, lire ***Tribunicia*** au lieu de tribuncia.

Page 140, en note (2), lire ***diis*** pour dies et ***nemesiæ*** pour Nemesial, ***Trophimus*** pour Tropihimus.

Page 242, au lieu de ***probablement contemporaine*** du Concile, lire : et non contemporaine du Concile, comme on l'a écrit à tort. (Lire à la page 276, en note, une explication concernant cette erreur).





LES

Annales Dauphinoises

Une Lettre de Mgr BELLET

Tain (Drôme), *8 janvier 1900.*

Mon cher Directeur,


La Revue que vous fondez sera bien accueillie, n'en doutez pas, et vous méritera les sympathies de tous ceux qui ont vraiment le culte de la terre natale. Vous savez combien nous, Dauphinois, descendants quelque peu éloignés des anciens Allobroges, aimons passionnément notre pays ; aussi, rien de ce qui s'y rapporte, dans le passé comme dans le présent, ne nous trouve indifférents. C'est dire que votre œuvre ne manquera pas de rallier le suffrage de tous les hommes de cœur et d'esprit.

C'est à eux qu'elle s'adresse en effet, désireux que vous êtes de les voir y contribuer par un concours efficace et dévoué, où chacun, s'inspirant de ses goûts et de ses aptitudes, vous apportera une sérieuse et fidèle collaboration.

Tous les genres — *hors le genre ennuyeux* — pourront y trouver place, depuis la poésie qui rêve d'idéal et vit d'imagination, jusqu'à ce qui s'en écarte le plus, les sciences exactes et appliquées, en passant tour à tour par l'anthropologie, la linguistique, l'archéologie préhistorique, gallo-romaine, médiévale et moderne, l'art et la littérature, enfin et surtout les sciences historiques si bien comprises aujourd'hui.

L'histoire est une maîtresse science qui ne cesse de progresser et nous devons la cultiver avec un soin particulier, je devrais dire jaloux, tant elle peut et doit servir à la défense vraie de l'Eglise, de sa doctrine et de ses institutions. A cet égard, votre œuvre est nécessaire, elle sera bienfaisante et, en groupant nos forces intellectuelles, elle rendra plus d'un service appréciable. Car, contre nous, en Dauphiné comme ailleurs, que d'hostilités à combattre ! que de préventions à dissiper ! que de parti-pris à dénoncer ! que d'erreurs à réfuter ! Le moyen âge, le protestantisme, les guerres civiles du XVIe siècle, l'ancien régime et la Révolution sont autant de sujets d'étude où l'ignorance, la mauvaise foi et les haines aveugles se sont amplement donné libre carrière. Je ne veux citer aucun nom, ni d'auteurs ni de livres, bien que la chose en soit facile. Ce n'est pas le moment de le faire : ces auteurs et ces livres se retrouveront tout naturellement au fur et à mesure que la Revue poursuivra son œuvre de vérité et de justice dans l'étude approfondie du passé et dans le redressement motivé des erreurs. Mais toujours la cause de l'Eglise notre Mère y sera soutenue avec autant de sincérité et de science dans nos travaux, que de respect et de charité pour les adversaires, suivant en cela la belle maxime de saint Augustin : *Interficite errores, diligite homines.*

Laissez-moi ajouter qu'un double écueil est ici à éviter : le trop ou le trop peu de science. En effet, d'une part, faire de la haute et pure érudition avec une documentation excessive, aboutirait à un résultat assez fâcheux, qui serait de présenter au lecteur, même lettré, des études d'une lecture aride, indigeste, presque repoussante, n'intéressant que les seuls savants, c'est-à-dire l'infime minorité.

D'autre part, il serait déplorable d'accueillir des travaux anti-scientifiques, ce qui, hélas ! est plus fréquent qu'on ne pense dans certains milieux où la formation scientifique laisse passablement à désirer, quand elle n'est pas nulle. Ce grave inconvénient jetterait sur votre œuvre un irrémédiable discrédit. La mauvaise besogne s'accuse de bien des manières, en voici quelques-unes :

Ne pas remonter directement aux sources mêmes et faire un travail de deuxième ou de troisième main, ce qui se voit tout de suite ; ignorer ces sources et n'être pas au courant de la littérature de son sujet ; se servir de documents suspects et même apocryphes ; manquer de sens critique dans l'interprétation des textes et accepter aveuglément les témoignages sans les avoir contrôlés, etc. Mais je n'ai pas à faire ici un cours de critique historique, ce qui a été fait ailleurs et avec plus de compétence (1).

Grâce à Dieu, les bons ouvriers ne manqueront pas. Il en est un, le premier de tous, celui qui est notre maître et en quelque sorte notre chef de file, on a nommé M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, dont l'éloge n'est plus à faire. Ce n'est pas en vain que vous avez fait appel à son dévouement : sa précieuse collaboration suffira à donner à votre Revue un appoint décisif qui lui vaudra à la fois un relief puissant et une autorité scientifique qui obligera de compter avec elle. Ce résultat a bien quelque importance.

(1) Honoré de Sainte-Marie, *Réflexions sur les règles et l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, les actes des anciens martyrs, les vies des saints,* etc. Paris, 1713, 1717 et 1721, 3 in-4.

Charles de Smedt (Bollandiste), *Principes de la critique historique.* Liège-Paris, 1883, in-12.

U. Chevalier, *De l'utilité et des conditions de la critique historique dans les Lettres Chrétiennes* t. I. Lille, 1880.

Le même, *Des règles de la critique historique,* dans *la Controverse et le Contemporain,* t. II. Lyon, 1888.

Les plus modestes n'hésiteront pas à le suivre, ce qui est mon cas. Aujourd'hui, un peu pris au dépourvu, je ne peux vous fournir aucun travail suffisamment mis au point. J'ai tenu, néanmoins, à vous dire combien je suis avec vous.

Et pour vous montrer mon bon vouloir, laissez-moi vous présenter un jeune collaborateur, plein d'avenir, espérant bien que vous n'hésiterez pas à prononcer en sa faveur le *dignus intrare*.

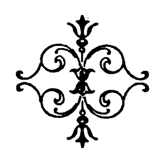
Emile Lioune, — c'est son nom d'écrivain — est né à Tain. Il a pour parrain un Dauphinois de quelque célébrité, Léon Roches, né à Grenoble en 1810, encore vivant aujourd'hui. Ancien interprète de l'armée d'Afrique, grand ami d'Abdel-Kader, Léon Roches est l'auteur d'un livre fort curieux : *Trente-deux ans à travers l'Islam*. Alpinus de Voiron — un infatigable celui-là ! — lui a consacré un volume. Les arabes appelaient toujours Léon Roches *Lioune*, et son filleul a pris le même nom, qu'il porte bravement. Je dis bravement, — le mot est de mise ici, car son père est colonel, son frère aîné lieutenant, et *lui*... ingénieur civil ; — mais l'ingénieur est doublé d'un artiste et d'un penseur dont l'âme poétique s'est déjà révélée en des pages charmantes. Demandez plutôt à la *Revue des Poètes*.

Emile Lioune a été précédé par un autre compatriote, Robert de la Sizeranne, également un enfant de Tain, qui a su se faire, comme critique d'art, une situation bien en vue, grâce à de belles qualités de goût littéraire où la finesse de l'esprit s'allie merveilleusement à l'originalité de l'observation et à la valeur de la pensée. *La Revue des Deux Mondes*, dont il est un des collaborateurs les plus remarqués, n'a plus à créer sa réputation qui est toute faite. Et si un jour il prend rang parmi les immortels, mon Dieu ! qui donc en sera supris ?

Emile Lioune n'en est pas encore là. Mais il a sa petite ambition, très légitime assurément. Il veut faire quelque chose et être quelqu'un. Aussi en lui offrant, dans les *Annales*, une cordiale hospitalité, vous montrerez que votre *Revue* est faite pour susciter les dévouements et encourager les bonnes volontés.

Merci d'avance, mon cher Directeur, et croyez bien que si vous avez de meilleurs collaborateurs que le signataire de ces lignes, du moins vous n'en avez pas de plus convaincus, ni de plus dévoués.

Charles-Félix BELLET.





MONUMENT DES ÉVÊQUES DE GRENOBLE

A LA CATHÉDRALE



CHRONOLOGIE

DES

EVÊQUES DE GRENOBLE [1]



VANT la création d'un siége épiscopal à Grenoble, les chrétiens de cette ville et de toute la contrée étaient administrés par des hommes apostoliques qui tenaient leur mission des Evêques de Vienne.

Jusque-là, la ville de Grenoble s'appelait Cularo. Maximien et Dioclétien avaient restauré ses murs en l'an 288 de Jésus-Christ, et avaient donné leurs noms à ses deux portes. La porte Viennoise fut nommée Herculéenne du surnom de Maximien, et la porte Romaine prit le nom de Jovienne du surnom de Dioclétien.

La première était située entre l'évêché et l'ouverture de la rue Chenoise, en face de la rue Frédéric-Taulier ; la seconde était placée vers l'extrémité de la Grand'Rue. Du reste, les murailles de cette ville étaient garnies de tours nombreuses.

Elles formaient alors une enceinte qui comprendrait aujourd'hui la place Notre-Dame, la rue Brocherie, la rue du Palais, la place St-André, l'Hôtel de Ville, la place de Gordes, la rue Saint-André, la Grand'Rue, la rue J.-J.-Rousseau, la place Sainte-Claire, la rue Vaucanson, la place des Tilleuls, la Cathédrale. Le chœur de la Cathédrale est encore appuyé sur les remparts primitifs. On en voit aussi la base à l'angle de l'Hotel de Ville ; mais la tour qui surmonte cet angle, quelque ancienne qu'elle soit, ne remonte point à la même époque. Les travaux récents qu'on a faits dans les rues de Grenoble, pour l'établissement des conduites du gaz et des fontaines, ont mis à jour les traces des vieilles murailles de Cularo.

L'empereur Gratien arriva dans ce pays cent ans après Maximien et Dioclétien. Ce jeune prince, dont le zèle pour le christianisme égalait le

(1) Nous sommes certains d'être agréables à nos lecteurs en publiant cette chronologie des Evêques de Grenoble, que M. le Chanoine Auvergne a bien voulu nous communiquer.

A l'occasion de l'arrivée de Mgr Henry, notre nouvel évêque, cette étude sommaire sera toute d'actualité.

Nous n'ignorons pas que des travaux récents, la découverte de documents jusque-là inconnus, ont suscité de vives controverses et modifié, — surtout au sujet des listes épiscopales, — bien des points admis sans conteste. Nous en sommes heureux, car, à l'aide de ces travaux d'une consciencieuse érudition, tels que ceux entrepris par MM. Duchesne, Ulysse Chevalier, Mgr Bellet, le R. P. Grospelier, etc., nous sommes assurés de voir bientôt s'éclairer d'une vive lumière des points osbucurs de notre histoire religieuse. Du reste, les colonnes des *Annales* auront la bonne fortune de contenir souvent

courage, après avoir étendu Cularo jusqu'à l'Isère, donna son nom à la ville qu'on appela dès lors *Gratianopolis*, Grenoble, et y fit établir le siège d'un Evêché. Voici le nom des évêques qui ont gouverné l'église de Grenoble depuis lors jusqu'à ce jour.

1. S. DOMNIN, qui assista au concile d'Aquilée, présidé par saint Ambroise, et où furent condamnés Palladius et Secundianus, sectateurs d'Arius, en 381.

2. DIOGENIUS.

3. AMICUS. M. Pilot pense que c'est le même que Philadelphus, qui aurait souscrit, en qualité d'évêque de Grenoble, au concile d'Ephèse en 431. Mais la chose n'est pas probable. Ce concile était presque tout composé d'évêques orientaux, et il s'agit ici d'un autre évêché, du même nom.

4. SEBASTIANUS. — 5. VITALIANUS.

6. S. CÉRAT, dont on avait toujours célébré la fête dans le diocèse de Grenoble, comme l'atteste le cardinal Le Camus, dans ses ordonnances synodales. Le moine Wandalbert, qui a écrit vers l'an 840, un martyrologe en vers latins, n'a, pour le 6 juin, que S. Cérat, évêque de Grenoble.

Octavas idus Ceratus episcopus ornat
Urbem qui fulcit Gratiano à principe dictam.

Dans un grand nombre d'autres martyrologes, dont quelques-uns sont même plus anciens, on lit, au même jour : *Gratianopoli, depositio Cerati episcopi.*

Le corps de ce saint évêque est aujourd'hui à Simorre, diocèse d'Auch. Mgr de Lacroix, archevêque de cette dernière ville, a bien voulu en envoyer une parcelle considérable à Mgr Philibert de Bruillard. Suivant la légende de l'ancien bréviaire des Bénédictins de Simorre, saint Cérat aurait été expulsé de Grenoble par les hérétiques, et se serait retiré dans l'Auscitanie où il serait mort ; d'autres le font martyr ; mais les expressions des martyrologes ne permettent pas de douter, suivant les Bollandistes, qu'étant mort à Grenoble, son corps n'ait été transféré par les fidèles, à l'approche de quelque invasion de barbares. Rien de plus commun que ces transla-

quelques-uns de ces travaux d'érudition, grâce à la précieuse collaboration dont ces auteurs veulent bien nous honorer.

Quoi qu'il en soit de toutes ces considérations, nous estimons toutefois que cette chronologie constitue telle quelle un travail historique magistral, fruit de patientes études et de longues recherches.

Du reste, n'en déplaise à la modestie de M. le Chanoine Auvergne, nous savons que dès 1865, à la suite de sa publication des Cartulaires de Saint-Robert et des Ecouges, l'Exposition de Vienne lui avait décerné une médaille de bronze, et que cette distinction était accompagnée, pour ce même objet, d'une médaille pareille et d'une mention honorable attribuées à l'Académie Delphinale, dont M. Auvergne est membre résidant. N. D. L. R.

On pourra consulter, avec fruit, les ordos de 1826 et de 1872 ; des travaux analogues publiés par MM. Edmond Maignien, Prudhomme, Pilot de Thorey, Mlle de Franclieu, les Bollandistes, etc.

La Chronologie des évêques de Grenoble sera tirée à part en une élégante plaquette grand in-8, illustrée de nombreuses phototypies.

tions de reliques dans l'histoire ecclésiastique du moyen âge, où les corps des saints étaient les trésors les plus précieux des peuples.

Il est très probable que c'est le même évêque qui assista avec celui de Gap, celui de Lyon et plusieurs autres au Concile d'Orange, en 441, et dont la souscription paraît sous le nom de Ceretius.

7. VIVENTIUS, l'un des deux évêques de ce nom, auquel le prêtre Lucidus, prédestinatien, adressa, ainsi qu'à plusieurs autres évêques, une lettre de rétractation, vers l'an 478.

8. Le B. VICTOR assista à la consécration de l'église de Saint-Maurice-en-Valais (l'ancien Agaune), et souscrivit à la fondation de cette abbaye, faite par Sigismond, roi de Bourgogne, en 515 ; il assista aussi en 517 au concile d'Epaone (Saint-Romain-d'Albon ou peut-être Epinouze, département de la Drôme), et à celui de Lyon, quelque temps après. Cet évêque était autrefois regardé dans l'église gallicane comme Bienheureux. Sa fête, suivant le martyrologe de Du Saussay, était fixée au 17 août. Il siégeait encore en 523.

9. URSOLUS assista au 3e concile d'Orléans, en 538.

10. SIAGRIUS Ier assista au concile de Paris en 555, et souscrivit par un des prêtres de son église, nommé Valesius, à celui de Lyon, en 567.

11. Le B. ISITIUS Ier assista au 4e concile de Paris, en 573, aux Ier et 2e de Mâcon, en 581 et 585 ; à ceux de Lyon, de Valence et de Poitiers, en 583, 584, 590.

Il eut la consolation de fermer les yeux à saint Areys, évêque de Gap, son ami, en l'an 604, et le bonheur de le suivre bientôt à la gloire. La légende de saint Areys qualifie Isice de *Bienheureux* ; et Mgr Depéry, dans son histoire *Hagiologique* du diocèse de Gap, n'a pas craint de lui décerner le titre de saint. Saint Areys avait été curé de Morges, commune de Saint-Sébastien, aujourd'hui dans le diocèse de Grenoble.

Dans le temps qu'Isice gouvernait l'église de Grenoble, vivait saint Amat ou Amet, qui devint abbé de Remiremont, en 620, et mourut en 627. Il était issu de parents distingués dans les environs de Grenoble, *in suburbio civitatis Gratianopolitanæ*. Voyez un abrégé de sa vie dans Godescard, à la suite de la vie de saint Amé, évêque de Sion, au 13 septembre.

12. SIAGRIUS II qui assista, en 614, le 6 octobre, au 5e concile de Paris, avec Domnolus de Vienne, Lopachar d'Embrun et Valatonius de Gap.

13. CLARUS assista au concile de Chalon-sur-Saône en 650, et souscrivit au précepte de Clovis II, en faveur du monastère de Saint-Denis, en 653.

On place sous son épiscopat l'arrivée de saint Aupre dans ced iocèse. C'était un prêtre du diocèse de Sens qui, après avoir distribué tous ses biens aux pauvres, se rendait auprès de Léporius, évêque de Maurienne, dont la réputation de sainteté était parvenue jusqu'à lui. A son passage à Grenoble, Clair, évêque de cette ville, lui confia le soin de la paroisse.

de la Terrasse, dans la vallée du Graisivaudan. Le démon, jaloux de tout le bien qu'opérait cet homme de Dieu, suscita contre lui les plus atroces calomnies, ce qui porta le saint prêtre à demander la permission de quitter sa paroisse et de se rendre auprès de Léporius qui lui assigna un endroit dans son diocèse, où il se bâtit une cellule et éleva un oratoire en l'honneur de saint Nazaire. Ce fut là qu'il termina saintement une vie toute remplie de bonnes œuvres.

14. S. Ferjus, dont on fait l'office dans le diocèse le 16 janvier, fut martyrisé, ainsi que le porte sa légende, au-dessous du Mont-Esson (aujourd'hui la Bastille), sur le plateau où se trouve actuellement le fort de Rabot. Quelques-uns disent que ce fut par les ordres d'Ebroïn qu'il fut assassiné. Il fut jeté dans un four à cuire le pain ; ses ossements, recueillis par les fidèles, furent enterrés à La Tronche, dans l'endroit où est encore le cimetière de cette paroisse. Le conseil municipal, en transportant, il y a quelques années, l'église paroissiale sur un point plus central, s'était engagé à laisser un oratoire sur le tombeau de saint Ferjus. Cet engagement a été acquitté par un honorable paroissien de La Tronche, M. Jacquier, qui a légué à la fabrique de l'église 10,000 fr. pour l'érection dudit oratoire. Les reliques de ce saint évêque se trouvaient encore à Varacieux au commencement du XVIe siècle (*Aymar du Rivail*). Au milieu de ce même siècle, elles furent dispersées par la fureur des protestants.

15. Boson, suivant Lecointe, est l'évêque de ce nom qui souscrivit sans désignation de siège au privilège de Berthfroid, évêque d'Amiens, en faveur du monastère de Corbie, en 664. L'auteur précité ne pouvant concilier cette date avec la date présumée de la cruauté d'Ebroïn envers saint Ferjus, place ce saint évêque après Boson. Mais par une raison analogue, le cardinal Le Camus transporte l'épiscopat de saint Ferjus jusque avant celui de Clair, et fixe son martyre vers l'an 628. Ni l'un ni l'autre ne citant leurs autorités, nous nous en tenons à l'ordre du catalogue que nous a laissé saint Hugues. Nous croyons qu'il faut préférer la source aux ruisseaux, et les listes les plus anciennes aux listes modernes, à moins d'un témoignage contraire, évident et irréfutable.

16. Isicius II. — 17. Austrobertus. — 18. Ramnoldus. — 19. Ragnomarus. — 20. Austoricus. — 21. Corbus. — 22. Leopertus. — 23. Ardincus. — 24. Odolardus. — 25. Radoldus. — 26. Sinpertus. — 27. Ebroardus.

(*A suivre.*) A. AUVERGNE.





Intérieur d'Eglise

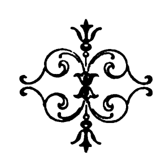
Un vieux prêtre disait la prière divine.
Un enfant près de lui répondait à genoux.
La voix grave, planant sur la tête enfantine,
Laissait tomber ces mots : « Que Dieu soit avec vous ! »

L'encens pur s'échappant d'une urne byzantine
Couronnait d'un parfum religieux et doux
Le front insouciant et le front qui s'incline,
L'un qui songe à partir, l'autre qui vient à nous.

Quand l'enfant dit « Amen » à l'oraison dernière,
L'encens, comme en un vol, monta dans la lumière,
Et l'on crut voir un ange emporter vers les cieux,

Sur des rayons d'aurore une prière immense,
Les regrets infinis, les désirs radieux,
Qui font le vieillard triste, et naïve, l'enfance.

Emile DUCOIN.





PHOT. DUMAS

EGLISE SAINT-MAURICE

DÉTAILS

(ÉTAT ACTUEL)



MONOGRAPHIE

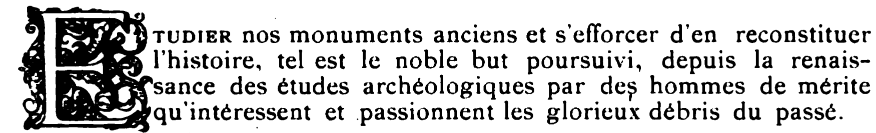
Historique, Archéologique et Artistique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

AVANT-PROPOS



ETUDIER nos monuments anciens et s'efforcer d'en reconstituer l'histoire, tel est le noble but poursuivi, depuis la renaissance des études archéologiques par des hommes de mérite qu'intéressent et passionnent les glorieux débris du passé.

On nous accusera peut-être de témérité d'avoir voulu essayer de marcher dans le sillage de ces archéologues distingués et d'apporter à leur entreprise le tribut de notre faible et modeste part.

Nous avons cédé à un attrait irrésistible. C'est notre seule excuse.

Il est certain, en effet, que la cathédrale Saint-Maurice mérite d'être l'objet d'une étude approfondie et d'un travail spécial. L'imposante majesté de sa nef, avec l'admirable harmonie de ses diverses parties, la splendeur et le fini de ses sculptures, la richesse de ses matériaux; — son histoire où se reflètent toutes les gloires et la puissance de l'antique siège du primat des primats; — ses illustres pontifes dont 52 (1) ont été

(1) Ce chiffre 52 est donné par tous les auteurs qui ont écrit l'histoire de l'église de Vienne. Aujourd'hui, grâce à la découverte de documents très importants, tels que le manuscrit d'Adon, de la bibliothèque de Saint-Gall, et à des travaux antérieurs sur le même sujet, par M. Duchesne, M. Ulysse Chevalier, Mgr Bellet, le R. P. Grospelier, ce chiffre est l'objet d'une discussion dans laquelle nous ne pouvons pas entrer ici, mais dont nous parlerons sous une autre rubrique, dans la Revue.

La province ecclésiastique de Vienne comprenait, au IVe siècle : Grenoble, Genève, Viviers, Die, Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles et Marseille. En 391, Arles fut érigée en métropole et Vienne n'eut alors pour suffragants que les évêchés de Grenoble, Viviers, Die, Valence, auxquels furent ajoutés, au Ve siècle, l'évêché de Moûtiers, en Tarentaise et, au VIe siècle, celui de Saint-Jean-de-Maurienne; la métropole de Tarentaise fut de nouveau établie au VIIIe siècle, et la province de Vienne se trouva réduite à sept sièges épiscopaux, dont elle se composa jusqu'à 1790.

V. Ulysse Chevalier. *Rev. du Dauphiné*.

honorés de l'auréole des saints ; — n'y a-t-il pas là matière à de passionnantes recherches et de quoi tenter bien des plumes?

Puissions-nous avoir réussi au gré de nos désirs, dans cette *monographie historique et descriptive*, et avoir su tirer le meilleur parti des conditions exceptionnellement favorables où nous étions pour l'entreprendre. Pendant dix ans, il nous a été donné d'étudier sur place le somptueux monument qui nous occupe. Combien de fois n'avons-nous pas parcouru ses vastes nefs, ses galeries, ses combles ; — interrogé chacune de ses pierres, scruté ses recoins les plus cachés, afin de saisir un nouveau détail et d'en déterminer l'époque.

Nous le déclarons toutefois avec joie, le résultat de nos recherches aurait été bien imparfait, s'il ne nous avait été donné de pouvoir méditer à loisir les magistrales études que des plumes autorisées ont consacrées à la cathédrale Saint-Maurice.

MM. Rey et Vietty, dans les *Monuments historiques de Vienne*, Mermet, dans la *Chronique religieuse de Vienne*, Joseph Bard et Victor Teste, dans leurs notices monographiques de Saint-Maurice, M. Allmer surtout, dans l'étude détaillée et consciencieuse qu'il a publiée dans l'Annuaire de Vienne, nous ont fourni en abondance des données et des documents, à l'aide desquels nous avons pu asseoir sur des bases solides nos appréciations, au point de vue de la classification et de l'attribution des diverses parties.

Les Inscriptions de Vienne, de MM. Allmer et de Terrebasse, nous ont également bien secondé dans ce travail, ainsi que Charvet, Chorier et Lelièvre, les premiers monographistes de Saint-Maurice, qui ont publié tant d'inscriptions, actuellement perdues, et décrit tant de monuments dont on n'a pas même les ruines.

Enfin, nous n'aurions garde d'oublier un guide consciencieux et érudit qui nous encouragea toujours paternellement dans cette entreprise. Mgr Pra, curé de Saint-Maurice pendant près de vingt ans, avait, lui aussi, étudié sa somptueuse église paroissiale. Mais les charges nombreuses d'un ministère laborieux l'avaient empêché de réaliser un de ses plus chers projets. Nous le réalisons à sa place, — aujourd'hui qu'il n'est plus — aidé de ses conseils, de ses notes et de sa riche bibliothèque. Puissions-nous avoir réussi au gré de ce qu'il aurait désiré, car nous serions heureux de consacrer à sa mémoire vénérée une étude qu'il aurait agréée. Nous lui offrons celle-ci néanmoins, comme le tribut de notre reconnaissance et l'hommage d'un inaltérable souvenir et d'une filiale affection.

P. BAFFERT.



L'EGLISE PRIMATIALE DE SAINT-MAURICE

(CATHÉDRALE DE VIENNE)

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ARCHITECTURE

L'Architectonique, improprement mais systématiquement nommée gothique, a deux pôles : Notre-Dame d'Anvers au nord, Saint-Maurice de Vienne au midi. C'est entre ces deux pôles que s'est mû tout l'art sacré du moyen âge, dans les limites de l'école ogivale. Robert de Luzarches fait surgir le Parthénon de cette école : Notre-Dame d'Amiens. Puis deux courants se dessinent en s'éloignant du point de départ de cette sublime expression par l'art, de la société du moyen âge, de ses modèles, de ses types absolus.

Dans le nord, la forme ascensionnelle gagne en acuité, mais l'ornementation devient barbare. Dans le midi, au contraire, étant donné les relations obligées avec les idées, les mœurs, les goûts italiques, la stature ogivale fléchit, mais elle se couvre de profils plus châtiés, plus purs, — d'une ornementation plus étudiée.

Dans Vienne particulièrement, cette ville assise sur les marches du midi, dont elle semble l'avant-poste, les idées antiques prévalurent en architecture. Nulle part le conflit entre les deux courants d'art ne fut aussi prononcé (1) qu'ici. L'esthétique du nord parla avec un ton d'autorité qui amena l'esthétique méridionale à une transaction, et l'admirable basilique de Saint-Maurice est le gage de cet accord.

La région viennoise est tellement pétrie par l'esprit latin, l'architecture romaine y a si profondément imprimé son caractère imposant, qu'on comprend sans peine la résistance marquée de l'architecture de Saint-Maurice à reproduire la légèreté, les tendances ultra-ascensionnelles du gothique du nord. Nous avons tenu à préciser les caractères de cette zone monumentale, afin de mieux faire connaître et comprendre le remarquable monument qui nous occupe.

Donc, en résumé, si Saint-Maurice est généralement gothique par la ligne et l'ornementation, il est romain par les gigantesques proportions des matériaux employés.

Son ensemble, au lieu de se profiler sur le ciel en fines aiguilles ou en dentelles ajourées, est noblement et solidement assis. Sa silhouette, plutôt lourde et imposante, s'harmonise avec les horizons italiques de Vienne (2).

(1) M. Parker, d'Oxfort, est persuadé que l'architecture romane persiste et résiste à l'art ogival, suivant certaines directions correspondant aux principales lignes de communications avec l'Italie.
V. Bull. mon. et Viollet-le-Duc dans son *Dict. raisonné de l'Arch. franç.*

(2) De Caumont, *Ab. d'Arch. rel.* — Bourrassé, *Dict. d'Arch.* — Rey et Vietty, *Monuments hist. de Vienne.* — Allmer, *Ann. de Vienne.*

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'emplacement actuel de l'église Saint-Maurice a été occupé, dans le principe, par un temple de Jupiter (1) ; ensuite par une crypte où les chrétiens célébraient les Saints-Mystères. Plus tard une première cathédrale, sous le vocable du S. Sauveur et des SS. Macchabées, s'éleva au-dessus de la crypte primitive, après les persécutions. Reconstruite vers 718, par saint Eoalde, évêque de Vienne, qui la dédia non seulement aux Macchabées, mais encore à saint Maurice et à la légion Thébaine (2), la nouvelle cathédrale ne fut point achevée, grâce à l'invasion des Maures qui couvrirent de ruines toute la région viennoise. Les travaux ne furent repris que sous Charlemagne et pendant l'épiscopat de saint Volfère.

Au milieu du IXe siècle, saint Adon (3), archevêque de Vienne, éleva à la porte de Saint-Maurice une chapelle d'après le plan de celle du Saint-Sépulcre : sur les dalles de la partie qu'elle occupait dans l'Eglise actuelle de Saint-Maurice sont gravés ces mots : *Hic erat capella sancti sepulcri.*

Vers la fin du Xe siècle, saint Théobald entreprit de donner à sa cathédrale une forme plus auguste et plus spacieuse. De concert avec les évêques de Lyon et de Valence, il accorda des indulgences à tous les fidèles qui contribueraient, par leurs offrandes, à la réalisation de son pieux dessein. Mais la mort détruisit tous ces projets, et ce ne fut que vers le milieu du XIe siècle que saint Léger ou Léotgard, archevêque de Vienne, reprit les travaux.

Ce prélat fit reconstruire en entier sa cathédrale, ainsi qu'en témoigne le nécrologe ecclésiastique de Vienne, *ecclesiam majorem a fundamentis construxit.* Il commença par le chœur : *Presbyterium lapidibus pretiosissimis adornavit.* Les matériaux employés furent tirés d'un édifice romain. On peut voir, aujourd'hui encore, du côté du midi, dans les parties inférieures du chœur, des appareils de grande dimension appartenant à cette époque et qui sont les seuls vestiges de la cathédrale de saint Léger.

(1) Des fouilles ont mis à découvert dans les anciens cloitres de Saint-Maurice une tête colossale de Jupiter, aujourd'hui au Musée. Cette tête, connue sous le nom populaire de *Bobe*, à cause de la moue qu'elle semble faire, avait été placée sur la porte du cloitre des Chanoines. Après la démolition de cette porte, on donna le nom de Bobe à la rue actuelle Vaucanson. La statue à laquelle devait appartenir cette tête devait mesurer au moins sept mètres de hauteur.

(2) Lelièvre, p. 56, fait venir saint Paul à Vienne (?) où il consacre la crypte et la dédie aux Macchabées.

(3) En 1524, cette chapelle fut démolie par suite de l'agrandissement de l'église et transportée dans les Petits Cloitres, vers le milieu de la place actuelle de Saint-Paul, aux frais de Guillaume Palmier, doyen du chapitre. — En 1803, cette chapelle et les Petits Cloitres furent démolis. — Une note de M. Cochard, dans son édition des *Antiquités de Vienne*, de Chorier, porte qu'on découvrit alors, dans une pierre, sur l'autel, trois petites boites de plomb qui renfermaient des cendres, des ossements, quelques petits objets en ivoire, et enfin une plaque sur laquelle était gravée l'inscription : *Guillermus Palmerii decanus construi fecit*, 1524, insc. de Vienne, V, p. 161, 203, 365. Saint Adon avait consacré cette chapelle à saint Pierre, à sainte Magdeleine et au bon larron. Chorier, p. 235, édition Cochard.

Un large parvis, précédant la cathédrale, fut élevé à cette époque aux frais de Girard, archidiacre. Ce parvis, beaucoup plus long que celui qui existe encore aujourd'hui, occupait tout l'espace compris entre la balustrade actuelle flamboyante et la quatrième travée, où commencent les premiers pilastres cannelés du XI[e] siècle, qui joignaient la façade de Saint-Maurice à l'époque de transition.

Au XII[e] siècle, l'ancienne cathédrale disparut encore pour faire place à celle dont on possède encore aujourd'hui, dans l'église actuelle, trente-six piliers à base de marbre de Paros, avec chapiteaux également en marbre et richement historiés.

Du XIII[e] siècle date le chœur qui remplace l'ancien abside roman. Au XIV[e] siècle on éleva les chapelles, par le percement des murs des nefs latérales et l'englobement des contreforts. On voit encore maintenant, entre la sacristie et la chapelle de Sainte-Catherine, une partie assez importante des murs latéraux de l'église, avant l'établissement des chapelles. Une fenêtre romane, du reste, en précise l'époque. Au XV[e] siècle on construisit les quatre dernières travées vers la façade. Les arcades du *triforium*, qui n'existaient qu'au chœur, furent continuées jusqu'au bas de la nef et la voûte fut également élevée à la hauteur de celle du chœur.

La façade date de la première moitié du XVI[e] siècle, ce qui explique les tendances *Renaissance* de plusieurs motifs de sculpture (1).

QUELQUES DATES MÉMORABLES DE St-MAURICE

Au IX[e] siècle, création d'un corps de chanoines et de collégiés comprenant trois cents clercs, et construction, par saint Adon, de la chapelle du Saint-Sépulcre à la porte de l'église (2).

1107. Consécration de l'église, du maître-autel, par le pape Pascal II.

1119. Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, reçoit la tiare à Saint-Maurice et prend le nom de Calixte II. Il donne à ses successeurs, sur le siège de Vienne, le titre de *Primat des Primats*.

1120. Il vient célébrer à Vienne la fête de la Purification.

1225. Sacre de Armand de Polignac, évêque du Puy.

1251. Le pape Innocent IV consacre la nouvelle cathédrale.

1264. Le pape Grégoire X, de retour du 19[e] concile œcuménique tenu à Lyon, sacre Amédée de Roussillon, évêque de Die et de Valence.

1311. Le pape Clément V préside l'ouverture du Concile œcuménique de Vienne, où furent abolis les Templiers (3).

(1) La façade a été terminée en 1632.

(2) V. Charvet, p. 157, les constitutions pour l'église de Vienne, par Charlemagne. — *Id.*, Lelièvre, p. 191. Tabul. Eccl. Vienn., f° 49.

(3) Les Templiers occupaient toute la partie limitée aujourd'hui par la rue de Bourgogne, la place Saint-Ferréol, la rue des Templiers, la place Pichat, le quai, la rue Jacques-Molay. On trouve encore des vestiges du temple dans les caves de l'immeuble en bordure de la rue des Templiers.

Une gravure de Spirinx, accompagnée d'une légende très discutable, représente la procession du Saint-Sacrement qui aurait terminé la session du Concile de 1311.

1385. Le clergé de Saint-Maurice est réduit de deux tiers.

1395. Les travaux de Saint-Maurice sont dirigés par une confrérie de constructeurs, dont le premier architecte est Ginet de l'Arche.

1532. Pose de la dernière pierre de Saint-Maurice.

1561. Sac de l'église par les protestants, sous les ordres du baron des Adrets. Mutilation de la façade et des sculptures intérieures. Incendie de la toiture en plomb, des tapis, tableaux, etc.

1567. Nouveau sac de l'église par les protestants.

1693. Massillon prononce l'oraison funèbre d'Henri de Villard, archevêque de Vienne.

1739. Prédication d'une mission par le célèbre Père Brydaine.

1748. Inhumation, dans le magnifique mausolée de Stolz, du corps de Mgr de La Tour d'Auvergne.

1792. Mgr Daviau officie pontificalement et prêche pour la dernière fois. Il prend ensuite le chemin de l'exil.

1793. Pendant la Révolution, l'église est dépouillée et convertie en entrepôt et en magasin à fourrages.

1801. Suppression du siège archiépiscopal de Vienne. Tentatives de restauration du siège.

1803. Démolition du cloître qui couvrait la place Saint-Paul, ce qui fit lézarder la partie septentrionale de l'église.

1804. Nomination de M. Ronin, premier curé de Saint-Maurice. 1er octobre, ouverture solennelle de Saint-Maurice, après quelques réparations urgentes faites aux murs et à la toiture. Depuis le 17 juillet les offices paroissiaux s'étaient faits à Saint-Pierre.

1814. Les armées alliées entrent à Vienne. Dix mille soldats assistent simultanément à la messe à Saint-Maurice.

1824. Mission. Plantation d'une croix monumentale sur la place Saint-Maurice, aujourd'hui dans l'église.

1826. Double protestation du conseil de fabrique contre la construction Combaudon, si préjudiciable à la vue de l'abside et surtout à l'éclairage des verrières.

1840. Sacre de Mgr Chatrousse, évêque de Valence, ancien curé de Saint-Maurice.

1870. Incendie du clocher nord.

1877. Fête et procession des Reliques.





PHOT. OLLIER

FAÇADE DE SAINT-MAURICE

AVANT 1870

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

FAÇADE

La façade de Saint-Maurice regarde l'occident. Un parvis élevé de 4 m. 20 au-dessus de la place lui sert de base. Ce parvis est composé de deux terrasses séparées par un grand escalier en pierres de choin de vingt-huit marches, mesurant 15 m. de largeur. Une remarquable galerie à jour, taillée dans la pierre dure et du style du XVe siècle, entoure les terrasses.

Ce majestueux soubassement a été élevé aux frais de Girard, archidiacre de Saint-Maurice, vers l'année 1389. En 1834, M. Dupuy, architecte, fut chargé par le Gouvernement de le réparer et de reproduire, dans les parties ruinées, tous les motifs qui existaient autrefois.

Le frontispice mesure 38 m. de large et 29 m. 236 de haut. Les deux clochers le dépassent de 9 m. Avant l'incendie du 31 octobre 1876, deux petites guérites en pierre, de 4 m. de haut, ornaient les angles nord-ouest et sud-ouest de ces tours et en atténuaient la lourdeur (1). Une balustrade à jour, semblable à celle du parvis, en formait le couronnement. Toutes les statues, niches, pinacles de la partie supérieure de la façade ont également disparu.

Avant le passage du baron des Adrets, une statue colossale de saint Maurice, en bronze doré, ornait le sommet de la façade.

Cette partie supérieure de la façade, construite en molasse presque friable, est malheureusement en ruine. Construite au XVIe siècle et achevée par Pierre III Palmier en 1532, elle n'offre point les mêmes motifs d'architecture que la partie inférieure. C'est le gothique expirant qui s'ensevelit dans l'ornementation de la Renaissance : ces restes de galeries à plein-cintre, ces coquilles, ces niches supportées par un pied-droit, sont des signes non équivoques de cette nouvelle révolution de l'art ; les idées classiques ont, en ressuscitant, marqué au front la basilique chrétienne (2).

(A suivre.) Pierre BAFFERT.

(1) V. la photographie de Saint-Maurice avant l'incendie du clocher nord.

(2) Un vieux bréviaire viennois et l'*Histoire de la sainte église de Vienne* contiennent des gravures très intéressantes, qui donnent une idée de la richesse de la façade avant le passage du baron des Adrets.





LA POÉSIE EN DAUPHINÉ

Il est assez de mode de dire que la poésie se meurt. Elle prend son temps d'ailleurs pour disparaître, si l'on en juge par les volumes que nos poètes ne cessent de mettre au jour. Mais les critiques n'en déclarent pas moins que le peuple se détourne d'elle et ne la connaît que par ouï-dire ou par des contrefaçons de bas étage. Les journaux sont responsables, paraît-il, de tout le mal et absorbent si bien l'attention par les nouvelles politiques qu'il ne reste point de place à ce qu'on nommait jadis « le culte des Muses ».

Est-ce vraiment là un nouvel état de choses, ou cette indifférence pour l'œuvre poétique se retrouve-t-elle plus ou moins à toutes les époques de notre histoire littéraire? J'ai eu la curiosité de chercher la réponse à cette question, en limitant mon enquête à notre Dauphiné.



A lire les descriptions de notre province, les magnifiques tableaux qu'en ont brossés les géographes et les voyageurs, il semble que nulle part la nature n'ait plus favorisé l'éclosion de la poésie. Qu'est-ce que la poésie, en effet, sinon la traduction en paroles rythmées des impressions éprouvées par l'âme, en face du beau intellectuel ou physique? Les Grecs chantaient parce que leur mer était harmonieuse, leur ciel limpide, leurs montagnes riantes. Tous parlaient la même langue, et quand l'un deux les conviait à entendre, traduits en beaux vers, les sentiments qu'ils éprouvaient confusément, c'était pour tous une jouissance que connaissent seuls parmi nous les lettrés et les délicats. C'était là une poésie autochtone, sortant du sol, venant à son heure et comme nécessairement, tant l'imagination des Grecs entrait facilement en vibration, tant ils éprouvaient le besoin impérieux de donner à leur pensée un vêtement plus ample et plus brillant.

Que nous manque-t-il donc pour qu'il en soit ainsi? Montagnes géantes, coteaux arrondis, vastes plaines : telle est l'ossature du Dauphiné. Mettez là-dessus des forêts, des bois, des prairies, des torrents, des fleuves, une végétation extraordinaire, une variété incroyable d'aspects, qui s'ac-

croît avec le changement des saisons, un climat tempéré, dont les fleurs et les fruits s'accommodent, un ciel que les nuages décorent sans le voiler, et vous comprendrez le charme intense d'un pays qui a pour tous les tempéraments des surprises et des satisfactions.

De plus, la civilisation romaine a longtemps fait son œuvre chez nous. Vienne fut une colonie florissante; Grenoble fut *civitas*. Le Christianisme s'y implanta de bonne heure et la provinee dut subir les invasions des barbares et des sarrasins. Mais voici que les Dauphins prennent le pouvoir; Grenoble devient ville de Parlement et jouit d'une autonomie presque complète. Elle possède une Université, comme sa rivale Valence; d'illustres maîtres y enseignent; les élèves sont nombreux. Tout semble donc favoriser le culte des lettres et créer des traditions littéraires, favorables à l'apparition des grandes œuvres en tout genre.

Malgré ces conditions heureuses, le vrai, le grand poète n'est pas encore né chez nous. Si nous avions du moins un poète de second ordre ! mais il faut reculer de plusieurs rangs pour trouver la place qui convient à nos versificateurs. J'excepte Ponsard et Augier, encore bien que la réputation du premier ait gagné aux querelles du romantisme et que le talent du second soit surtout dramatique. Par contre, les amateurs de poésie abondent : tel ce d'Avançon dont Ronsard disait :

Que toujours d'Avançon, malgré l'âge, fleurisse,
Car il aime les vers et tous ceux qui les font.

ou bien l'académicien *Lerigel de La Faye* (né à Vienne en 1674), qui méritait cette épitaphe de Voltaire :

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion ;
Tantôt protégeant Apollon
Et tantôt marchant à sa suite.

Il reçut deux présents des dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire ;
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.



Dès le moyen âge, des cercles littéraires s'étaient formés, qui propageaient le *gai sçavoir* et exaltaient le talent des troubadours Aimeri de Belmont, Folquet, Guillaume Magret, ou des filles savantes comme Bierris de Romans et la comtesse de Die. Celles-ci se survécurent dans Gabrielle de Buissière et Claudine de Bectoz. C'étaient deux amies qui avaient pris le voile dans le monastère de St-Honorat de Tarascon. Leur réputa-

tion était assez bien établie pour qu'elle parvînt jusqu'à François 1er. Le roi fit demander à Claudine de lui écrire et il fut si charmé des lettres de l'abbesse qu'il les montrait aux dames de la cour comme des modèles d'élégance et de bon goût. — Au XVIIe siècle enfin, ce fut Louise *Serment*. Elle était née à Grenoble en 1642 et, curieuse d'asseoir sa réputation de bel esprit, alla s'établir à Paris. Madeleine de Scudéry l'admit dans son salon ; elle y vit un jour Corneille et poussa l'admiration à son égard jusqu'à lui embrasser la main gauche, ce qui lui valut un madrigal du grand poète. Mais il ne fut pas de son goût et elle y répondit par le morceau suivant, qui paraît plus impertinent que respectueux, et nous révèle un esprit en éveil et une langue parfaitement *dix-septième* siècle :

Si vous parlez sincèrement
Lorsque vous préférez la main gauche à la droite,
De votre jugement je suis mal satisfaite.
Le baiser le plus doux ne dure qu'un moment ;
Un million de vers dure éternellement,
Quand ils sont beaux comme les vôtres ;
Mais vous parlez comme un amant,
Et peut-être comme un Normand :
Vendez vos coquilles à d'autres.

Au XVIe siècle nous cherchons vainement un poète Trois noms sont connus Mais que dire des œuvres qu'ils signent? Claude Odde a traduit *Les disliches moraux du très-docte poète espagnol, Michel Verin :* Colletet conteste l'épithète de *beaux* que l'auteur a donnée à ses quatrains, et trouve que ses vers sont « durs et gothiques ». Louis Saunier a imprimé les *Hieropoèmes*. et Jude Serclier, né à la Côte-Saint-André, *Le grand tombeau du monde.* Mais de ce dernier ouvrage on a dit qu'il était si mauvais, qu'il est impossible de trouver un lecteur assez intrépide pour en lire seulement quelques pages de suite Autant vaudrait dévorer *La vie de Saint-Christofle*, d'Antoine Chevalet!



Au XVIIe siècle, les versificateurs abondent : la plupart des avocats, des jurisconsultes, des chanoines, sont poètes à leurs heures. A Vienne, Boissat a réuni les beaux esprits autour de son prestige parisien ; — Nicolas Chorier soigne la gloire de son ami et lui consacre une biographie où perce trop la camaraderie et l'admiration mutuelle. — A Grenoble, c'est Claude de Chaulnes qui donne le ton. Son salon est le rendez-vous de tous ceux qui s'intéressent aux productions littéraires. Il reçoit des lettres de Paris : la duchesse de Chaulnes, le duc de Saint-Aignan, Hugues de Lyonne, le surintendant Fouquet sont ses correspondants habituels. S'i-

magine-t-on avec quelle curiosité on entendait lire les nouvelles qu'envoyaient ces beaux esprits? Nous avons peine à nous figurer ce qu'était un pareil régal: le journal qui nous arrive chaque jour nous a fait perdre le goût de la correspondance littéraire. Mais alors tout ce qui venait de la capitale, par ce moyen, était reçu avec avidité. Les moindres détails étaient les bienvenus; chaque mois, de nouvelles réputations surgissaient; il se formait de nouveaux groupements; la vogue sévissait et avait tôt fait de briser les idoles du jour, pour leur en substituer d'aussi fragiles. Grenoble se passionnait ainsi pour les idées et les menus faits littéraires, plus sans doute que nous ne le faisons aujourd'hui, parce que l'attention n'était pas sollicitée par une multitude infinie d'objets. Je n'oserais affirmer, d'ailleurs, qu'on n'avait pas davantage le culte des lettres. L'enseignement moderne n'était pas encore né.

Nous ne saurions ici entrer dans le détail, mais nous reviendrons sur ce sujet quelque jour, quoique les documents soient rares et les pièces imprimées peu abondantes. La plupart des morceaux, surtout les ballades, rondeaux, sonnets, dizains, quatrains, épîtres ou satires étaient lus en public, mais n'arrivaient à l'imprimerie que par voie détournée, par exemple en tête d'un livre d'ami ou sous forme de citation louangeuse. C'est ainsi que Jacques *Alluis* a illustré d'un certain nombre de pièces liminaires les ouvrages de Chorier, qui lui-même était poète à ses heures.

Car, malgré leur réputation de suffisance, tous nos poètes ne disaient pas comme David *Rigaud*, le marchand drapier de Crest, en son épitaphe:

Et comme à la fin tout décline,
Mon corps icy gist à l'envers,
Mon âme a la grâce divine,
Et l'Europe chante mes vers (1).

Il est vrai qu'il avait été colporteur et avait pu ainsi faire connaître au loin sa marchandise poétique.

(A suivre.) A. MILLIAT.

(1) Les œuvres poétiques du sieur Rigaud, 1567.





Un vieux Journal Dauphinois

Le plus ancien recueil de journaux dauphinois que possède la Bibliothèque de Grenoble consiste en deux volumes, petit in-4°, inscrits sous le n° 8212 *bis*, et contenant cent quatre numéros de *La Gazette*, un très curieux (et très rare) journal hebdomadaire grenoblois de huit pages, qui parut très régulièrement durant les années 1697 et 1698.

Le premier numéro est intitulé ainsi :

10 janvier. — Toutes LES NOUVELLES *s'impriment* N° 1
ET SE VENDENT CHEZ J. VERDIER, JOIGNANT L'EGLISE ST-ANDRÉ
GAZETTE
du 5 janvier 1697

Et il se termine par cette espèce de signature-annonce :

A Grenoble ; ce 10 janvier 1697. Chez Jean Verdier, imprimeur et libraire : à la place St-André, joignant l'Eglise.
Où s'impriment et se vendent par lui seul les Gazettes, Relations, Journaux et généralement toutes les Nouvelles, tant ordinaires qu'extraordinaires.
Avec privilège.

Au cours du recueil, on trouve souvent cette réclame de Jean Verdier :

Il donne à lire la véritable Gazette de Hollande, impression de Rotterdam ; celle imprimée à Berne ; le Manuscrit de Paris ; le Mercure Gallent ; le journal des Sçavans ; et a tous les Livres nouveaux de Paris et d'ailleurs.

Ou encore celle-ci :

Il vend aussi tous les livres de Classes, de Morale, de Piété, de Droit, de Critique, etc. Et il imprime factums, mémoires, avertissements, placets, arrests, affiches, billets, thèses, et autres ouvrages à juste prix.

Ces petites réclames en faveur de sa boutique sont les seules annonces du bon Jean Verdier. Aucun renseignement sur le prix de l'abonnement ou du numéro.

« Voilà, pensez-vous sans doute, une feuille qui doit être très intéressante sur la physionomie de notre province à la fin du XVIIe siècle ».

Détrompez-vous ; il n'y a pas, dans ces deux gros volumes, une seule ligne qui ait trait à Grenoble ou au Dauphiné !

Et notre première *Gazette*, ou *Les Nouvelles*, comme on disait alors, ressemble aussi peu que possible à un journal local.

Il se trouve donc que le plus ancien journal dauphinois est un véritable Mémorial Diplomatique, contenant des lettres politiques des villes capitales de l'Europe, à cette époque : Londres, La Haye, Moscou, Vienne, Francfort, Venise, Rome, Gênes, Naples, Lisbonne, Varsovie, Cracovie. etc., etc. On y trouve également un courrier mondain de Paris et la description assez minutieuse des faits et gestes du Roy et de la Cour, à Versailles. Aucune de ces relations n'est signée. Nous ignorons, par conséquent, où et comment J. Verdier se les procurait.

Il est à remarquer que « Les Nouvelles » sont données comme antérieures de cinq jours environ à l'apparition de *La Gazette*. Nous en pouvons donc conclure qu'il fallait à peu près quatre jours pour la composition, l'impression et le tirage du journal.

Les nouvelles venant de Paris sont datées généralement de sept jours auparavant, quelquefois de quatre et même de trois... Celles venant des extrémités de l'Europe ne sont jamais vieilles de plus de trois semaines !

Notre vénérable confrère J. Verdier connaissait déjà l'art de post-dater les correspondances, c'est-à-dire de les rajeunir de quelques jours ; c'est un usage encore en honneur dans toutes les rédactions, ce qui prouve tout simplement que souvent rien ne ressemble plus au neuf que le vieux.

Je soupçonne même notre excellent et vieux confrère d'avoir fait fabriquer plusieurs de ses lettres de l'étranger par quelque honorable conseiller au parlement de Grenoble, lecteur du *Mercure*, du *journal de Trévoux*. de la *Gazette de France* ou de la *Gazette de Hollande*... De nos jours encore. on rédige couramment à Pézenas, à Montélimar et à Sisteron, des « lettres parisiennes » et des « chroniques étrangères » qui ont tout l'attrait du boulevard et de l'exotisme.

Nil novi sub sole... F. G.





ACTUALITÉS

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Le Dauphiné est une terre classique pour les manifestations de l'art sous toutes ses formes. La splendeur et le grandiose de ses montagnes, la profondeur vertigineuse de ses vallées, la pureté de son ciel, et surtout la merveilleuse coloration dont le soleil enrichit ses lointains et ses brumes, n'y a-t-il pas là de quoi susciter bien des artistes et tenter bien des pinceaux.

Aussi l'école paysagiste dauphinoise, que les Achard et les Guétal ont si supérieurement représentée, — pour ne pas dire créée, — a-t-elle fait connaître au loin les curiosités de la « Suisse de la France ».

Aussi que d'artistes se sont révélés et ont vulgarisé en un art merveilleux les beautés du Dauphiné. Les vitrines de Grenoble, de Valence et de Vienne se transforment en *dioramas* où, sans escalader les escarpements des hauteurs alpestres, on peut jouir des féeriques levers et couchers de soleil irradiant la crête dentelée de nos montagnes, de la vue grandiose des profondes vallées où mugissent les écoulements torrentueux des glaciers et des lacs, — des monuments, des ruines dont le Dauphiné est si riche.

De même qu'André Vésale prêt à fouiller le corps humain de son scalpel « priait Dieu de lui pardonner le sacrilège qu'il allait commettre en portant la main sur son chef-d'œuvre », de même, en commençant l'étude critique que nous consacrerons chaque mois à nos artistes dauphinois, à l'instar de certains critiques, nous demandons instamment aux artistes de vouloir bien nous absoudre.

Apprécier en quelques lignes des tableaux ou des statues qui sont le fruit de longues études, de connaissances patiemment acquises, est une tâche difficile et qui cause aux critiques plus d'une légitime appréhension. En effet, quand on sait les tourments, les joies, les espérances qui accompagnent la création d'une œuvre d'art, le découragement qui envahit l'artiste obligé d'effacer le soir ce qu'il a ébauché le matin, sa fièvre à atteindre cette perfection dont l'image le poursuit, on comprend alors les réserves et la timidité de la critique consciencieuse qui comprend le sacerdoce dont il remplit le ministère.

C'est pourquoi, nous le déclarons dès notre premier article, nous

tenons à assurer tous les artistes dauphinois de notre amour pour l'art, de notre intérêt et de notre admiration pour leurs œuvres. Nous voulons faire connaître à nos nombreux lecteurs les sujets qu'ils ont traités, les caractères particuliers de leur genre, leurs tableaux eux-mêmes à l'aide de la phototypie. Aussi leur serons-nous reconnaissants de nous signaler leurs nouvelles œuvres et de nous en autoriser la reproduction ; de nous formuler leurs observations, dont nous nous ferons un devoir de tenir compte dans l'intérêt de l'art, et dans le but d'encourager toujours et de ne désespérer jamais.

Peinture

Pendant l'hiver, quelques toiles intéressantes sont venues jeter la note gaie à travers les vitrines dauphinoises, sous le ciel assombri et triste de la saison.

MM. Bastet, Hareux, Guiguet, Bertier, Albertin, Cales, etc., ont exposé de ravissants paysages, d'une valeur toutefois et d'un genre différents. Th. Lévigne a traduit en de nombreuses toiles des scènes militaires alpestres. L'aquarelliste Comba a traité abondamment le même sujet et occupé longtemps nos vitrines. MM. Gay, Brun, Carrière, Bellet, ont exposé des tableaux de genre, des portraits et des paysages. On a vu également avec intérêt les aquarelles de MM. Jaubert, Jeannot et de M[lles] Pujat et Henry.

A Paris, deux dauphinois, MM. Léty et Jacquier, originaires de Vienne, étudient à l'Ecole des Beaux-Arts. M. Jacquier, élève de Zacharie et de Paul Sain, prépare pour le salon de Paris, une très belle toile dont le sujet est une vue du « chemin des aqueducs romains » à Vienne. Nous saluons en ce jeune peintre un futur pensionnaire de la villa Médicis. — M. Bonnardel, le portraitiste bien connu, prépare, pour le prochain salon, une immense composition, représentant une séance du Conseil municipal de Lyon : les portraits en sont frappants de vérité.

Je fais sans doute beaucoup d'omissions que je réparerai dans le prochain numéro.

Musique

Les manifestations de l'art musical en Dauphiné viennent d'avoir un caractère particulier d'une haute portée. Les « Chanteurs de Saint-Gervais » ont donné, à Grenoble et à Voiron, des auditions de musique ancienne qui ont fait saisir l'évolution de l'art musical à travers les siècles, depuis les naïves cantilènes du moyen âge jusqu'aux précurseurs de l'école moderne. Ces auditions ont eu par conséquent, — outre l'intérêt d'une magistrale exécution, — toute la portée d'un enseignement.

Des « Concerts symphoniques » ont également été inaugurés à Grenoble. Des auditions de la grande musique classique des maîtres, ainsi que des princes de la symphonie moderne, auront lieu tous les mois. Ces concerts, montés à l'instar des concerts Lamoureux et Colonne, attirent tous les amateurs de bonne musique. L'orchestre se compose de quarante musi-

ciens. Cent souscriptions, de cent francs chacune, assurent la vitalité de la société et s'ajouteront aux prix des places pour couvrir les frais.

A la Cathédrale de Valence, on vient d'inaugurer le grand orgue de tribune, avec le concours de M. Guillemant, le célèbre organiste de la Trinité à Paris.

A l'église Saint-André de Grenoble, on travaille depuis plus d'un mois au montage d'un nouvel orgue de tribune. Cet instrument, d'un système tout particulier, est une merveille d'ingénieuses combinaisons ; il ne sera inauguré que dans le courant du mois de mars

P. B.



A travers les Livres dauphinois

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Grenoble, par M. Edmond Maignien. — En un fort volume de 500 pages, on trouve la description de tous les *Incunables*, — c'est-à-dire des livres publiés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à l'an 1500 inclusivement, — que possède la Bibliothèque de Grenoble. Ces incunables sont au nombre de 332, dont une grande partie provient de la Grande-Chartreuse.

Catalogue des Archives. — Un travail analogue à celui qu'a fait M. Maignien, sur les *Incunables*, a été fait par M. Prudhomme, archiviste-paléographe, sur les archives de la Préfecture. Leur classement facilitera beaucoup les recherches si intéressantes qu'on peut y faire. Dans un prochain numéro, nous donnerons les grandes lignes de cet ouvrage d'un si grand secours pour les publicistes dauphinois.

La Houille Blanche, par Aristide Bergès. — Sous ce titre a paru une plaquette fort documentée sur l'énergie électrique produite par les chutes d'eau du Dauphiné. La *houille blanche*, c'est-à-dire la neige, coûte moins cher que la *houille noire*. Etant donnée la crise actuelle du charbon, cette étude est très actuelle et très suggestive.

Histoire contemporaine de Grenoble; 1er volume, par MM. Albertin père et fils. — Recueil de documents ayant trait à l'histoire du Dauphiné, de 1848 à 1855. Deux autres volumes sont en préparation.

Déjanire, tragédie en quatre actes, musique de Camille Saint-Saëns, par Louis Gallet.

Lacroix. — *Claude Brosse et les tailles*, Valence, Céas, br. in-8°.

Perrossier (le Colonel E.). — *Le Complot contre l'Armée*.

Rochas (A. de). — *Les Sentiments, la Musique et le Geste*, fort vol. in-4°, 331 fig. en couleurs.

Mgr Bellet. — *Un Portrait inconnu* de Bossuet. Mgr Bellet a publié sous ce titre une remarquable étude sur un portrait de Bossuet, que possède la famille A. de Gallier. Bossuet, par sa sœur, est allié aux de Gallier et aux Rostaing de la Valuze, familles dauphinoises

Brun-Durand, *Anatole de Gallier*. — M. Brun-Durand a mis en lumière, dans cette biographie de M. A. de Gallier, toute la valeur littéraire de cet éminent publiciste dauphinois, qui fut à la fois poète, historien, archéologue, philosophe, artiste...

Clugnet (Léon). — Bibliographie du culte de la Vierge Marie, 1er fascicule, diocèse de Gap.

Ulysse Chevalier. — *La Renaissance des Etudcs liturgiques.*

Franclieu (A.-M. de). — *Les derniers jours de Pie VI*, à Valence.

Savigné. — *L'Allobrogie, Etienne Rey, Adolphe Fabre, En roulotte.*

Zacharie (Tony). — Biographie et catalogue de ses tableaux et études.

C. Latreille, François Ponsard et Pierre Boissat, *Thèses de Doctorat*, présentées en Sorbonne, avec mention honorable. Hachette, Ogeret et Martin, à Vienne.

Revues

Bulletin d'histoire Ecclésiastique et d'Archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. — Etude critique sur plusieurs manuscrits très importants de la bibliothèque de Saint-Gall, au sujet du martyrologe et des passionnaires de Saint-Adon, par le R. P. Alex. Grospelier. Aperçus très documentés sur les premiers évêques de Vienne.

Mort tragique d'un Dauphin du Viennois, Ulysse Chevalier.

REVUE DAUPHINOISE. — *Mémoires de Jacques Pape de Saint-Auban*, par Ed. Maignien.

Lettres inédites de Ponsard, par A. Brun.

Antonin Macé, professeur d'histoire à l'Université de Grenoble, étude biographique par Aristide Albert.

Le Catalogue des Actes du Dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, par H. de Terrebasse.

MONITEUR DAUPHINOIS. — Etude sommaire sur les forces hydrauliques du Graisivaudan, au point de vue de la production de l'énergie électrique. — Travaux de canalisation gigantesque. — Une des grandes entreprises du siècle.

LE DAUPHINÉ. - Précis historique des localités traversées par le tramway électrique de Grenoble à Chapareillan, par M. Sestier. Etudes biographiques diverses.

BULLETINS des Sociétés d'archéologie et de statistique de l'Isère et de la Drôme.

ARCHIVES DES HAUTES-ALPES.

Les ALPES DAUPHINOISES.





LE MONDE DAUPHINOIS

NOS COMPATRIOTES

Notre compatriote, le colonel J. Brunet, de Chavanoz, commandant le 45e d'infanterie à Laon, est nommé général commandant une des plus importantes brigades du 14e corps d'armée, la 55e, à Annecy. — Le nouveau général est très estimé à Grenoble, où habite encore son père, ancien directeur de l'Ecole du Jardin de Ville, et où il a été lui-même, pendant sept ans, comme chef de bataillon et lieutenant-colonel, chef d'état-major du général de division Lespieau.

Dans la Légion d'honneur, sont nommés :

Grand-officier : M. le général de brigade Varloud, du Pont-de-Beauvoisin, affecté à l'état-major général (réserve). — Officier : M. Gérardin, chef d'escadron d'artillerie territoriale. — Chevaliers : MM le lieutenant de vaisseau Auvergne ; Jules Bernard, de Malissard, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, et Jore, de Saint-Ismier, consul de France de 2e classe, à Costa-Rica.

M. Ferlat, de Grenoble, est nommé sous-inspecteur de l'enregistrement à Charleville. — M. Charbonnier, fils du distingué avocat grenoblois, est nommé conseiller de préfecture du Morbihan. — M. le colonel Parent, de Saint-Chef, du 145e d'infanterie à Maubeuge, est nommé général de brigade. — M. Parisot de la Boisse, d'Etoile (Drôme), est nommé capitaine au 24e bataillon de chasseurs. — M. Eug. Martin, de Grenoble, procureur à Besançon, est nommé avocat général à Alger — M Odru, de Revel, est nommé conseiller à la Cour de Chambéry. — M. Maurice Faure, de Saillans, a été réélu vice-président de la Chambre des députés, et M. Gustave Rivet, questeur. — M. le marquis de Marcieu, chef d'escadron breveté au 12e hussards, est mis hors cadres pour être affecté au service d'état-major (4e corps au Mans).

NOMINATIONS

M. Lucien Saint, ancien chef de cabinet du préfet de l'Isère, a été nommé sous-préfet de Saint-Marcellin, en remplacement de M. Vernet, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

— Vice-présidents des conseils de préfecture pour 1900 ; Isère, M. Beret ; Drôme, M. Benoît ; Hautes-Alpes, M. Pernot

— M. Jean, substitut au parquet de première instance de Grenoble, est nommé procureur de la République à Belley.

— Conservateur des hypothèques à Bourgoin, M. Dayrem, en remplacement de M. Grivel, retraité.

LE SACRE DE Mgr HENRY

Le sacre de Mgr Henry, curé de Saint-Jacques de Béziers, évêque élu de Grenoble, aura lieu le samedi 24 février, dans la cathédrale de Montpellier, en la fête de saint Mathias, apôtre. On croit que le sacre de Mgr Arnaud, du même diocèse, évêque nommé de Fréjus, aura lieu le même jour.

Le nouvel évêque de Grenoble a choisi ses armes et sa devise : *In rectitudine charitas.* Sa Grandeur prendra solennellement possession de son siège dans le courant du mois de mars.

NOS SOCIÉTÉS SAVANTES

Le 29 décembre a eu lieu, dans la salle de lecture de la Bibliothèque de Grenoble, la réunion de fin d'année de l' « Académie Delphinale », à l'effet d'élire un nouveau président en remplacement de M. de Crozals, dont les pouvoirs expiraient en ce jour. Le choix de l'Académie s'est porté sur M. de Beylié.

Compte rendu a été fait, par M. de Crozals, du projet de « Fédération des Sociétés savantes » de la région et des statuts consentis par les délégués de toutes les sociétés fédérées. La Fédération comprendra toutes les sociétés savantes du Dauphiné, de la Savoie et du Vivarais. L'Académie delphinale aura la présidence d'honneur, en raison de son ancienneté, et les séances de la « Fédération » auront lieu à Grenoble, dans le local de l'Académie Delphinale.

Les délégués de toutes les sociétés savantes ont élu comme président de la Fédération, M. Charraux, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, et vice-président, M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut et du Ministère de l'Instruction publique.

La *Société dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie* a renouvelé son bureau pour 1900 : Président, M. le Dr Porte; vice-président, M. le Dr Bonnet; secrétaire général, M. le Dr Bordier; secrétaire des séances, M. Picaud; trésorier-archiviste, M. Müller.

La *Société de Statistique des Sciences et Arts de l'Isère* a ainsi renouvelé son bureau dans la séance du 15 janvier. Président : M. Marius Viallet; vice-président : M. Pilot de Thorey; secrétaire : M. Vellein; secrétaire adjoint, M. Hector Petin ; trésorier, M. Collet ; bibliothécaire archiviste : M. Hardouin; membres du Comité de publication : MM. Gevrey, Pionchon, Beudant.

Un juste hommage vient d'être rendu à un grand savant devenu, depuis de longues années, Grenoblois d'adoption et de cœur. Dans sa séance solennelle du 10 janvier, l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg a élu, comme membre correspondant, M. F. Raoult, doyen de la Faculté des sciences, déjà correspondant de l'Institut de France et de plusieurs académies étrangères. M. le doyen Raoult se trouve ainsi appar-

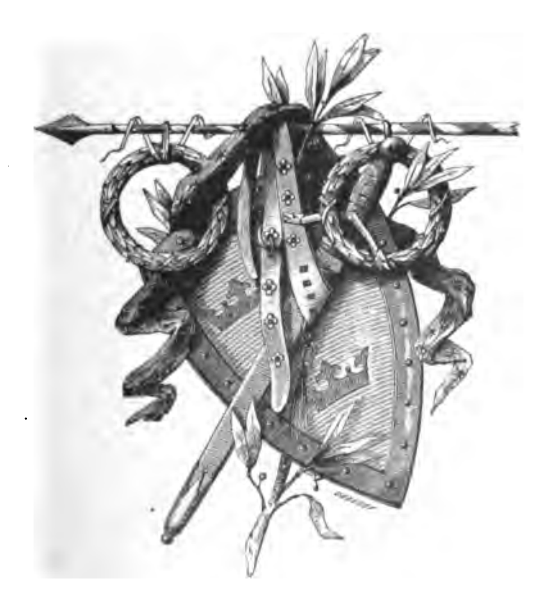
tenir à presque toutes les grandes académies de l'Europe. A cette occasion, le Conseil de l'Université de Grenoble, dans sa séance du jeudi 24 janvier, a voté des félicitations à M. Raoult pour les accroissements qu'il n'a cessé d'apporter au patrimoine d'honneur de notre Université.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de M. le chanoine Didelot, curé-archiprêtre de la cathédrale de Valence, vicaire général honoraire. Né en 1826, il était dans sa 74e année ; il avait été ordonné prêtre en 1849 et avait été notamment secrétaire de l'évêché, curé de Notre-Dame, paroisse qu'il avait fondée, curé-archiprêtre de la cathédrale. Ecrivain de mérite et archéologue, il laisse des publications qui ont été justement remarquées.

LES MORTS EN JANVIER

Mme Meyer, née Meignot, femme de l'honorable député de la deuxième circonscription de Vienne : M. Pointu-Norès, ancien préfet de l'Isère; Mme Pavie, femme du député d'Embrun; M. l'intendant Lemaître, à Gap; M. Michel Perret, de Tullins; M. Clément Alex, avocat général à Poitiers, d'une vieille famille dauphinoise; M. Jules Teyssier de Savy, de la Haute-Jarrie; Mère Ste-Odile, de l'ordre de Saint-Thomas-de-Villeneuve, à Montbonnot; M. Emile Luya, de Mens, chef de bataillon en retraite; Mme de la Servette, née de Drujon, à Vertrieu; Marquis de Castellane, à Peyrins (Basses-Alpes), ancien sous-préfet de Vienne et préfet de la Drôme, sous l'Empire; M. Hugues Picard, artiste peintre distingué, né à Voreppe; M. Boujard, le guide si connu des baigneurs d'Uriage, etc., etc.



BULLETIN POLITIQUE

Cette rubrique « Bulletin politique » était nécessaire dans notre petite revue provinciale, puisque c'est ici que seront relatés et très brièvement appréciés les faits qui s'accomplissent au jour le jour en Dauphiné, et qui deviennent, dès le lendemain de leur accomplissement, de l'histoire contemporaine. Elections législatives, sénatoriales, départementales ou communales, sont autant de manifestations officielles de la vie publique.

Il faut essayer d'en dégager la « dominante » et la signification et d'en tirer les conclusions qu'elles comportent. Aussi bien sera-ce sans passion d'aucune sorte ou plutôt avec un minimum de préoccupation de polémique que nous tenterons cette synthèse de la politique dauphinoise, — pendant un mois. Cela nous sera relativement facile : On n'écrit pas, en effet, après trois ou quatre semaines de réflexion, comme l'on écrit dans un journal quotidien sous l'impression immédiate de l'émotion causée par les événements. La pensée est plus sereine et les mots, ces terribles mots qui deviennent si aisément agressifs et outranciers, les mots eux-mêmes deviennent plus dociles à exprimer l'opinion exacte de l'écrivain qui essaye d'apprécier les hommes qu'il coudoie et leurs actes.

. . . .

A l'extérieur. — Les Boërs (on prononce, paraît-il, les *Bours*) ont remporte de nouveaux succès. Sir Redvers Buller a complètement raté le fameux mouvement tournant que les gazettes anglaises annonçaient le mois dernier, après le désastre de Colenso. Le Parlement anglais se réunit dans les premiers jours de février. M. Chamberlain sera mis sur la sellette par les radicaux de M. Labouchère, directeur de la *Truth*, et par les libéraux de lord Roseberry. M. Chamberlain se défendra en attaquant le War-Office. Ce pourrait bien être lord Wolseley, chef d'état-major général, qui payât les pots cassés. Quoi qu'on puisse penser en France, M. Chamberlain réussira probablement à se maintenir au Colonial-Office, à moins que les Boërs n'écrasent encore une brigade anglaise.

En Dauphiné. — Un Dauphinois est le héros d'une élection dans un département voisin, qui a pris l'importance d'un événement national. Le catholique et patriote M. Hyacinthe de Gailhard-Bancel, d'Alex, a écrasé la candidature du protestant et dreyfusard M. Seignobos.

J'attribue volontiers ce même caractère à l'élection de M. le docteur Vagnat, maire de Briançon et né dans cette ville, élu sénateur contre M. Euzière, un Niçois, porte-drapeau du dreyfusisme. Le succès de M. Vagnat est très significatif dans un département où la pression officielle est souvent souveraine. Les Hauts-Alpins ont compris que la prétendue « défense républicaine » n'était qu'un incident et que l'avenir appartenait aux hommes d'ordre, tels MM. Vagnat et Laurençon, qui n'ont pas à leur actif un passé de persécutions mesquines... Par contre-coup, la Mairie de Gap échappe à jamais à M Euzière et à ses amis. C'est le pronostic que nous recevons des Hautes-Alpes.

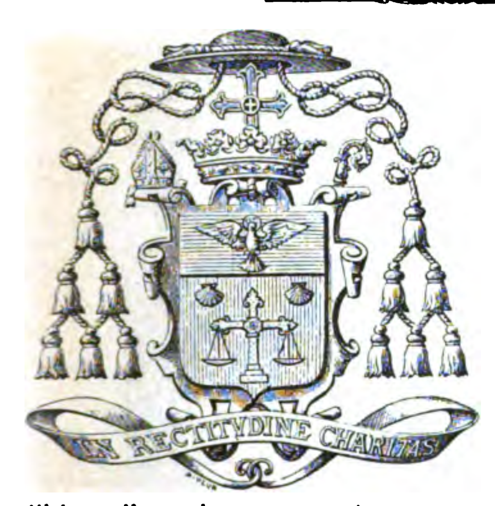
Mgr l'Evêque de Valence a affirmé, par une lettre éloquente, ses sympathies pour les Religieux de l'Assomption. Cet acte d'indépendance et cette affirmation courageuse des droits les plus sacrés des citoyens français et des serviteurs de l'Eglise sont dignes de Mgr Cotton, et il nous plaît singulièrement que ce soit un évêque dauphinois qui jette un cri de liberté à l'Eglise de France et qui invite les catholiques à défendre leurs journaux.

F. G.



LES

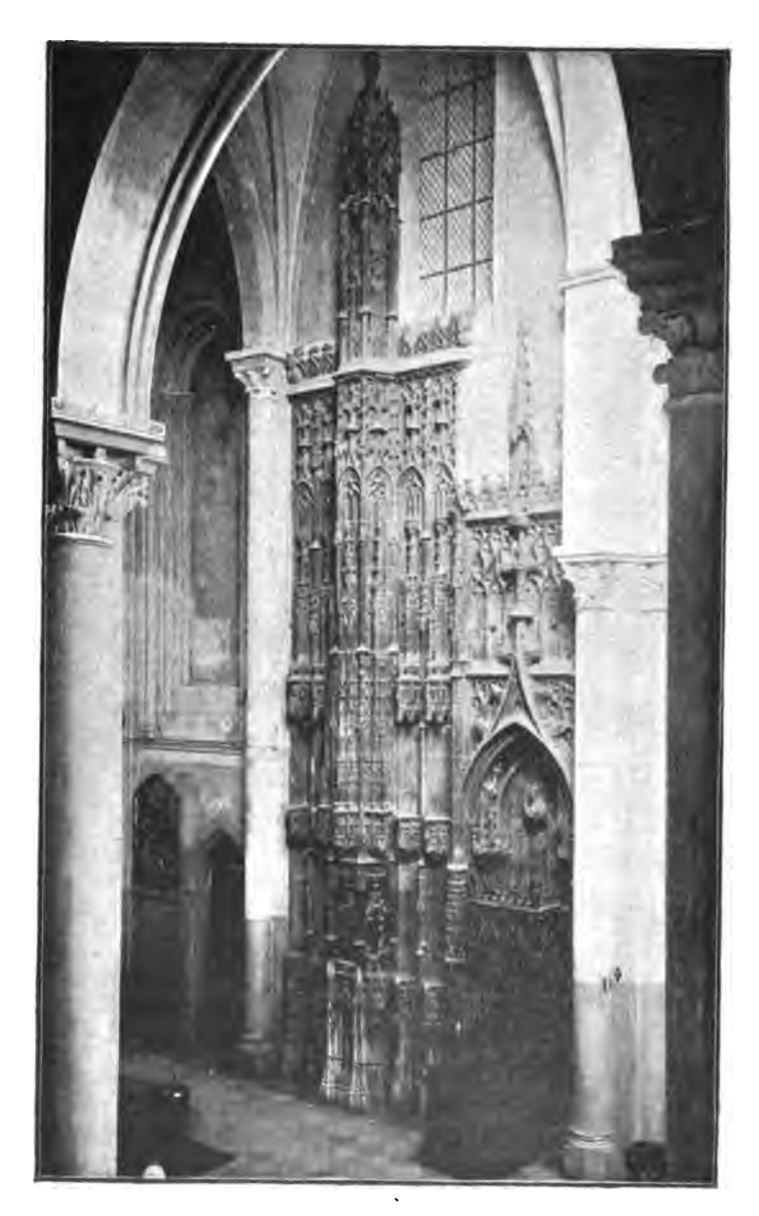
Annales Dauphinoises



Une vieille coutume dauphinoise veut que les paroisses visitées par un nouvel évêque prennent leur parure de fête et envoient au-devant du messager de Dieu des délégations et des hommages. Les *Annales*, qui se sont donné pour tâche de ressusciter le passé, sont heureuses de payer d'exemple et adressent très respectueusement à Monseigneur Henry, évêque de Grenoble, leur souhait de bienvenue. Nées d'hier, elles saluent son arrivée comme un gage de longévité pour elles.

Erudit et lettré, préoccupé des questions historiques en ce qu'elles touchent à l'Eglise, sachant combien l'ornement de l'esprit est indispensable à qui veut défendre avec succès les choses de la foi, soucieux enfin de promouvoir chez tous ses diocésains le goût des hautes études, il voudra, nous le savons, leur donner l'appui de sa bénédiction et de sa haute compétence.

Puisse Dieu lui réserver chez nous un long épiscopat ! Les grands évêques dont notre Eglise est fière ont eu pour eux « le temps, cette grâce de Dieu ». Monseigneur Henry l'obtiendra, et longtemps les *Annales Dauphinoises* pourront s'aider, dans leur modeste sphère, des lumières de l'historien de Bosquet. Sa devise, s'il le permet, sera la nôtre. Nous la traduirons ainsi, à l'usage des historiens que nous prétendons être : « Amis des hommes, plus amis encore de la vérité. »



CLICHÉ DUPLESSIS

CIBORIUM DE LA CATHÉDRALE DE GRENOBLE

Construit sous le pontificat de SIBOUD ALLEMAND (1450-1477)

LE PLUS BEAU SPÉCIMEN DE CIBORIUM QUE L'ON POSSÈDE DE L'ÉPOQUE GOTHIQUE



CHRONOLOGIE

DES

EVÊQUES DE GRENOBLE

(*Suite*)



De tous les évêques que nous venons d'énumérer, les noms seuls sont parvenus jusqu'à nous. Selon Lecointe, il est très probable qu'Austrobertus siégeait durant la guerre des Sarrasins, vers 732, et que le pontificat de Corbus, son successeur, a duré jusqu'au temps du roi Pépin (vers l'an 752). Selon une vieille chronique, les Sarrasins s'étant emparés de Grenoble, Charlemagne, ou plutôt son neveu Roland, serait venu les combattre en personne, et, après les avoir vaincus, aurait bâti l'église de Saint-Vincent, à la place qu'occupe aujourd'hui l'église Saint-Hugues.

28. Adalulfus souscrivit avec vingt évêques, en 840, à l'édit de Worms, par lequel l'empereur Lothaire rétablit, sur le siège de Reims, l'archevêque Ebbo, qui avait été condamné pour cause de conspiration contre Louis le Pieux.

29. Ebbo ou Hébo, neveu de l'archevêque de Reims, fut d'abord moine et abbé de Saint-Rémi. Il assista vers 853, dans le château de Sermorens, à une de ces assemblées appelées *placita*, lesquelles étaient spécialement convoquées pour traiter des affaires de la province et y rendre la justice, et il se distingua entre tous les prélats que réunit en 855 le concile de Valence; il en rédigea les canons et fut chargé par l'empereur Lothaire de les porter au roi Charles le Chauve. Il assista aux conciles de Langres et de Savonières, en 859 ; de Tousi, diocèse de Toul, en 860. La même année, à la mort d'Agilmar, archevêque de Vienne, Ebbon et l'archevêque de Lyon recommandèrent saint Adon, pour son successeur, au clergé et au peuple Viennois.

30. Bernaire ou Bernier fut d'abord diacre de Rémi, archevêque de Lyon, et ensuite chapelain du roi Lothaire. Il fut élu évêque de Grenoble et sacré en 869 par saint Adon, archevêque de Vienne, sur la demande de Lothaire et de l'empereur Louis II. On le voit au concile de Ponthion, en 876; de Troyes, en 878, et de Mantaille, en 879. Ce fut dans ce dernier concile que Boson fut élu roi de Bourgogne.

La reconnaissance porta ce prince à céder à Bernaire le château de Jovinzieux, appelé ensuite Saint-Donat, qui était du diocèse de Vienne et qui se trouve aujourd'hui dans celui de Valence. Cette libéralité eut peut-être aussi un second motif, celui de donner à Bernaire un asile éventuel contre les fréquentes irruptions des Sarrasins. Car ce fut un pareil motif qui engagea Boson à donner à l'évêque de Maurienne, en 887, son château d'Hermillon, situé sur les bords de l'*Arc*, dans la vallée de Maurienne : *ubi sit*, dit la charte de donation, *præsulis requies, ubi secunda sedes, ubi tempore belli tuta defensio, ubi librorum thesaurorumque munimen inexpugnabile.*

Cet évêque de Maurienne s'appelait Asmonde. Son prédécesseur Adalbert ayant eu un différend, on ne sait à quel sujet, avec l'évêque de Grenoble, on le vit arriver dans cette ville accompagné de gens armés ; et pendant que Bernaire assistait à l'office de matines avec ses chanoines, Adalbert, suivi de sa troupe, entra sans respect dans le lieu saint, maltraita ignominieusement le pontife et le fit enlever de force. Instruit et affligé d'un pareil scandale, le pape Jean VIII cita Adalbert, en 882, à comparaître à Rome avec Bernaire, afin d'y rendre compte de sa conduite et d'y subir la peine qu'il méritait. Mais la mort du pape suspendit l'effet de cette citation.

31. Isaac assista, en 892, à un concile de Vienne. En 894, Louis, fils de Boson, confirma en sa faveur la donation que ce roi avait faite de l'église et du château de Saint-Donat à l'évêque de Grenoble. Isaac fut aussi l'un des prélats assemblés à Varennes en 905, ou plutôt en 889. Il vivait encore en 922.

32. Alcherius souscrivit au concile de Tournus, en 944.

33. Isarn. Il paraît que sous l'épiscopat de ses prédécesseurs ou dès les premières années de son propre pontificat, des hordes de Sarrasins avaient ravagé, occupé et en quelque sorte dépeuplé la ville et le diocèse de Grenoble. Isarn fut élu à Vienne et y fut sacré par Odilbert, évêque de Valence, pendant la vacance du siège archiépiscopal, en 950.

S. Hugues raconte qu'après avoir détruit les *païens*, Isarn bâtit l'église de Grenoble ; qu'il appela des étrangers de distinction et autres pour repeupler son diocèse ; qu'il distribua aux uns des châteaux à habiter, aux autres des terres à labourer, comme un vainqueur fait d'un pays conquis. Parmi les premiers se trouvait Rodolphe, tige de la maison de Monteynard. Isarn vivait encore en 976.

Isarn paraît avoir bâti aussi l'église de Saint-Donat. Les curieux chapiteaux du cloître de cette église sont absolument semblables à ceux qui ornaient l'ancien cloître de Notre-Dame et dont quelques échantillons existent encore à la porte de la Cathédrale et au Musée lapidaire de Grenoble. Au reste, Chalvet, capiscol de Saint-Donat, assure qu'on lisait sur les murs du château de ce nom le chiffre LMIIII (954).

34. HUMBERT, fils du comte Guigue et de Frédeburge, et frère d'un autre Guigue qu'on croit être Guigue le Vieux, siégeait en 994. Il fonda le prieuré de Saint-Laurent en 1012, celui de Moirans en 1016, assista au concile d'Anse en 1025, échangea avec Manassès, comte de Genève, des fonds que l'église de Grenoble possédait dans le comté de Genève, contre d'autres fonds situés dans le comté de Savoie, à Saint-André et aux environs.

35. MALLENUS était neveu d'Humbert et succéda à son oncle du vivant de celui-ci. Il confirma en 1030 la fondation du prieuré du Bourget, faite par Amédée, comte de Savoie, en faveur d'Odilon, abbé de Cluny.

Sous ces deux évêques, les comtes d'Albon, leurs frères, accrurent considérablement leur puissance aux dépens de la puissance temporelle des évêques de Grenoble.

36. ARTAUD accorde un privilège à l'abbé de Montmajour en faveur du prieuré du Pont-en-Royans en 1036 ; souscrit au privilège de Saint-Barnard-de-Romans, en 1037 ; à la donation faite par Aymon, fils d'Hugues, à l'abbaye de la Novalèse en 1042 ; au testament d'Hugues, archevêque de Besançon en 1044. Il reçoit en don l'église d'Aix de la reine Hermengarde en 1057, et assiste à la consécration de l'église du prieuré de Domène, avec trois archevêques, en 1058, à ce que l'on croit.

37. PONCE I, dit *le boîteux*, vivait en 1067 et en 1075. Il donna plusieurs terres en fief à Ponce de Domène.

38. PONCE II, dit *le païen*. Il donna, le 12 août 1076, à la prévôté d'Oulx, les églises de Mont-de-Lent et du Freynet. Ayant pris parti pour l'empereur Henri, dans la cause des investitures, il fut excommunié par S. Grégoire VII, et mourut en 1079.

39. S. HUGUES, de Châteauneuf, l'honneur et la gloire de l'église de Grenoble, élu en 1080, fut sacré à Rome par S. Grégoire VII. Son zèle énergique contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques, ses démêlés avec Guy, archevêque de Vienne, au sujet du pays de Sermorens, et ses difficultés avec le comte Guigues lui suscitèrent beaucoup d'ennuis et lui coûtèrent de rudes peines. Il établit saint Bruno et ses compagnons dans les montagnes de la Grande-Chartreuse, fonda l'abbaye de Chalais, les chapitres d'Aix et de Saint-Geoire, en Savoie, et celui de Saint-Martin de Miseré, régularisa celui de Saint-Donat, en le soumettant à la prévôté d'Oulx ; il fit bâtir un pont de pierre sur l'Isère et un hôpital. Sa mort

arriva l'an 1132. Le pape Innocent II le canonisa vraisemblablement en 1035, au Concile de Pise (1).

40. HUGUES II, religieux de la Grande-Chartreuse, avait été coadjuteur de saint Hugues et fut son digne successeur. Il introduisit la règle de saint Augustin dans le chapitre de la cathédrale, en 1136. Le pape, en approuvant cette mesure, décréta qu'à l'avenir nul ne serait admis au canonicat de l'Eglise de Grenoble qu'il n'eût fait profession de ladite règle, et que personne ne pourrait être élu évêque de cette ville s'il n'était religieux ou chanoine régulier. Ses différends avec le dauphin Guigues furent terminés heureusement par des arbitres et la médiation de la reine Mathilde, mère du dauphin. Transféré à l'archevêché de Vienne en 1147. il se démit de son siège en 1153 pour se retirer à la Chartreuse des Portes, diocèse de Belley, où il mourut saintement en 1155. Un vieux tableau déposé à l'évêché lui donne le titre de Bienheureux.

41. OTHMAR. On avait élu pour remplacer Hugues II un jeune Chartreux de la maison des Portes, nommé Natalis; mais son élection ayant été annulée par le pape Eugène, à la prière du B. Anthelme, prieur de la Grande-Chartreuse, et de Pierre le Vénérable, on promut à sa place Othmar, autre Chartreux, qui mourut à la Grande-Chartreuse, en 1151.

42. GEOFFROY, chartreux, siégeait en 1151. Une bulle d'or de Frédéric I[er], datée de 1161, l'appelle *prince*, titre qui est resté à ses successeurs jusqu'à la révolution. Geoffroy avait pris le parti de cet empereur contre le pape Alexandre III. Le souverain pontife, au rapport de Chorier, déposa Geoffroy et nomma à sa place Jean de Sassenage.

Dans le temps que Geoffroy gouvernait l'église de Grenoble, ce diocèse produisit un saint prêtre qui devait être l'un des plus illustres prélats du XII[e] siècle. Né à Saint-Jean-d'Avalon, près de Pontcharra, élevé par les chanoines réguliers de Villard-Benoît, Hugues fut d'abord chargé des fonctions de curé dans la paroisse de Saint-Maximin. En 1160, il se fit chartreux; puis, ayant été appelé en Angleterre par le roi Henri II, il devint évêque de Lincoln en 1186. Il mourut en 1200, le 16 novembre. Le pape Honorius III le canonisa en 1220.

43. JEAN I[er], de la famille de Sassenage, fut tiré de la Grande-Chartreuse pour succéder à Geoffroy. Il fit les obsèques de Marguerite de Bourgogne, régente du Dauphiné, au mois de février 1163. Il assista au concile de Latran en 1179. Il paraît avoir été par sa sagesse le Salomon de la contrée: car il eut à régler successivement des différends survenus entre Lambert, évêque de Maurienne, et ses chanoines (1182); entre les Genevois et leur comte (1184); entre Jarente, évêque de Die et Aymar, comte de Poitiers (1193); entre Reignier, abbé de Saint-Rambert, et Thomas, comte de Maurienne (1196); entre les Chartreux et les chevaliers des Echelles (1214), etc.

(1) Voir sa vie par Guigues I[er], prieur de la Grande-Chartreuse, rééditée par Mgr Bellet, avec notes, additions et corrections, et celle qu'a publiée M. Albert du Boys.

Lambert, évêque de Maurienne, avait été à son tour médiateur entre Jean de Sassenage et Hugues, duc de Dijon, qui avait épousé la comtesse d'Albon, veuve du comte de Saint-Gilles, unique héritière du Dauphiné.

Ce fut sous son épiscopat, en 1219, qu'eut lieu à Grenoble cette terrible inondation qui, dans la nuit du 14 septembre, submergea la ville et fit périr une grande partie de ses habitants. On connaît le mémorable mandement que publia Jean de Sassenage à cette occasion, et dont le résultat fut la reconstruction du pont bâti par saint Hugues et qui avait été renversé par la violence des eaux.

44. Guillaume Ier. Une liste ancienne, écrite du temps de l'évêque Falque, c'est-à-dire trente ans après Jean de Sassenage, place ici Wilelmus ou Guillaume Ier. Il siégeait en 1220. Son nom paraît avec celui de Jean de Bernin, archevêque de Vienne, dans la charte de fondation de l'abbaye de Beaulieu. Il mourut à la Grande-Chartreuse, d'où il avait été tiré, le 15 avril 1221. *(M. Edmond Maignien.)*

45. Pierre Ier. Suivant la même liste, Pierre de Seyssins, auparavant évêque de Genève, succéda à Guillaume Ier. Il fut chargé par le pape Honorius d'informer, de concert avec Jean de Bernin, sur la vie et les miracles d'Hugues, abbé de Bonnevaux. Mais son épiscopat fut de courte durée.

46. Pierre II ne fut qu'élu, si nous en jugeons par l'épithète *electus* dont le même catalogue fait suivre son nom, et par le peu de temps qui le sépare de l'épiscopat suivant. Il était membre de l'ancienne et noble famille *Equa* ou *del aqua*.

47. Soffrey était évêque en 1223. Avec le dauphin Guigues-André, il confirma, en 1225, les libertés et les statuts de la ville de Grenoble. Il approuva en 1226 la fondation faite par le dauphin, à Champagnier, d'un chapitre composé d'un prévôt et de douze chanoines, et transféra ce chapitre, en 1227, dans l'église neuve et delphinale de Saint-André de Grenoble. Il réconcilia les Chartreux avec Guillaume, seigneur d'Entremont (1228); le comte de Genève avec Aymon de Faucigny (1229). Il mourut le 22 juin 1237. Il y avait dès lors à Grenoble un couvent de Dominicains et un de Franciscains. Il y avait aussi des religieuses Clarisses. La dauphine Béatrice fonda, en 1234, les Chartreusines de Prémol, qui ont subsisté jusqu'à la Révolution.

48. Pierre III était prieur de la Chartreuse du Reposoir, en Faucigny, quand il fut appelé à l'évêché de Grenoble. En 1238, il obtint de l'empereur Frédéric II la confirmation des droits et privilèges accordés à ses prédécesseurs.

En 1244, de concert avec le dauphin Guigues, il renouvela le traité intervenu entre l'évêque Soffrey et le dauphin André, par rapport aux libertés et aux statuts de la ville de Grenoble. Le dauphin Guigues fit même hommage, en 1246, à l'évêque de Grenoble, du comté du Graisivaudan.

Cette même année, Pierre III fit un règlement remarquable pour les habits des religieux de son église, du consentement du doyen et du chapitre. Il vivait encore en 1249. L'année précédente (1248), la chute du Mont-Granier, en Savoie, ensevelit sous un monceau de ruines la petite ville de Saint-André, qui était le titre du décanat de Savoie, et cinq paroisses voisines. Le doyen de Savoie fut dès lors transféré à la cathédrale de Grenoble.

49. FALCO, ou FALQUE, reconstitua en 1252 le prieuré de Villard-Benoît, à Pontcharra, et y transporta les chanoines de Parménie. Il donna ensuite Parménie aux religieuses chartreusines de Prémol pour y fonder un monastère de leur ordre (1259). Cette même année, il intervint avec les archevêques de Lyon et de Vienne à la sécularisation du prieuré de Saint-Augustin d'Aiton, diocèse de Maurienne. Il mourut au commencement de 1266.

50. GUILLAUME II, fils d'Aymar de Sassenage, siégeait dès le 25 juillet 1266. Il termina en 1267, avec Anthelme de Clermont, évêque de Maurienne, un différend survenu entre Rodolphe, archevêque de Tarentaise, et Aimon d'Aiguebelle, seigneur de Briançon.

51. GUILLAUME III de ROYN siégeait déjà en 1281 (1). De concert avec son chapitre, il fixa les Dominicains dans l'ancienne église de Saint-Pierre, hors des murs et près la porte Traine (1288). L'année suivante, il assista au concile provincial de Vienne, concile fort remarquable, imprimé en 1478, puis en 1530. Il ne reste que quelques rares exemplaires de ces deux premières éditions, dont le texte a été reproduit par Charvet (2). L'année du concile (1289), il échangea avec l'archevêque de Vienne, le prieuré de Saint-Donat, Chatte et Saint-Bonnet de Galaure, contre d'autres possessions. On cite de lui une convention passée, en l'année 1290, avec Amédée, comte de Genève; diverses transactions avec le chapitre de Saint-André (1291), avec Humbert de Bocsozel (1292), avec le dauphin Humbert (1293); un échange avec le prieur de Saint-Geoire, en Savoie; un autre avec Béatrix de Faucigny : tous ces actes regardaient la juridiction de certains lieux. Le 23 janvier 1290, le pape Nicolas IV lui accorda l'autorisation de tester.

52. GUILLAUME IV de ROYN, neveu du précédent, fut élu en 1301 pour succéder à son oncle, en vertu d'un mandat apostolique du pape Boniface VIII; il s'engagea, le 21 novembre, envers la Chambre apostolique pour le montant de ses bulles. Il assista, en 1311, au concile de Vienne où les Templiers furent condamnés. Il donna à son chapitre un règlement somptuaire. Le dauphin Jean lui fit hommage en 1307, et ils renouvelèrent, en 1313, le traité intervenu entre l'évêque Guillaume III et Humbert. Le même dauphin le choisit pour arbitre de ses différends avec le comte de Savoie; quelques années plus tard, le dauphin Humbert II revisa avec lui les lois criminelles qui régissaient les habitants de Grenoble. Il mourut en 1337.

(1) M. Edmond Maignien.

(2) Histoire de la Sainte Eglise de Vienne.

53. Jean II de Chissay n'était que clerc quand il s'obligea, le 23 décembre 1337, à la Chambre apostolique. Benoît XII lui donna, le 27 janvier suivant, la faculté de se faire sacrer par n'importe quel évêque catholique Jean II fit diverses concessions au dauphin Humbert II, qui lui donna en échange la terre d'Herbeys. Ce fut par ses conseils que le dauphin céda à la France, en 1349, tous ses droits sur le Dauphiné, à la condition, entre autres, que le fils aîné des rois de France porterait à perpétuité le titre de dauphin. A partir de cette époque, les évêques de Grenoble présidèrent les assemblées générales du Dauphiné.

En 1343, le pape Clément VI avait réuni le décanat de Savoie à la mense épiscopale

Jean de Chissay mourut, en 1350, à Paris, où il avait accompagné le jeune dauphin Charles de France, et fut enterré à la Chartreuse de ladite ville. Quant à Humbert, ayant pris l'habit dominicain et ayant reçu les ordres sacrés à Avignon, il fut nommé patriarche d'Alexandrie et administrateur du diocèse de Reims; sa mort arriva en 1355. Il avait fondé, étant dauphin, le couvent des Dominicaines de Mont-Fleury et celui de Sainte-Claire d'Izeron, qu'il transporta ensuite à Moirans.

54. Rodolphe de Chissay, neveu du précédent, était chanoine de Genève et simple diacre quand le pape Clément VI le nomma au siège de Grenoble, le 16 septembre 1350. Il fut sacré, en 1351, par l'ancien dauphin Humbert. Chassé en quelque sorte de sa ville épiscopale par une émeute populaire et les tracasseries que suscita contre lui Bouville, indigne gouverneur du Dauphiné, Rodolphe accepta l'archevêché de Tarentaise où il fut transféré en 1380.

55. François de Conzié, neveu de Rodolphe, était chanoine de Chartres, clerc, docteur en droit civil, auditeur du palais apostolique et chapelain du pape Clément VII à Avignon, quand celui-ci le nomma évêque de Grenoble le 28 février 1380; Clément VII en fit son camérier le 19 décembre 1383. François fut transféré à l'archevêché d'Arles, le 28 janvier 1388, puis à celui de Toulouse en 1390, à celui de Narbonne en 1391. Il mourut le 31 décembre 1432.

56. Aymon Ier de Chissay (1), était bénédictin et prieur de Mégève au diocèse de Genève, quand il fut nommé évêque de Grenoble, le 20 janvier 1388; il fit bâtir un hôpital dans la rue Chenoise, pour y loger les pèlerins, et construire le tombeau des évêques dans le chœur de la cathédrale. Il fit aussi recueillir, dans un énorme cartulaire, les actes les plus importants concernant son évêché depuis l'épiscopat de saint Hugues. En 1410, il fut transféré à Lausanne, et Jean de Brogny, cardinal-évêque d'Ostie et vice-chancelier de l'Eglise Romaine fut chargé, le 10 juin, de l'administration de l'évêché de Grenoble; mais cette translation n'eut pas de suite. Aymon

(1) Voir sa notice historique, par Mgr Bellet.

permuta plus tard, le 24 octobre 1427, avec son neveu, évêque de Nice, où il mourut l'année suivante.

57. AYMON II DE CHISSAY, neveu du précédent, chanoine de Saint-André, transféré de l'évêché de Nice à Grenoble, en 1427, consacra l'église des Frères-Prêcheurs en 1430. Au concile de Bâle en 1431, il fut chargé de faire les formalités de la procédure dirigée contre le pape Eugène. Il mourut en 1450.

58. SIBOUD ALLEMAND était de l'une des plus anciennes et des plus illustres familles du Dauphiné. Doyen du chapitre de la Cathédrale, puis évêque en 1450, il mourut plein de bonnes œuvres en 1477. Ce fut lui qui fit construire dans le chœur de l'église de la Cathédrale et en face du tombeau des Evêques, pour servir de tabernacle à la sainte Eucharistie, ce gracieux ciborium, monument gothique aux formes légères et aériennes, qui fait l'admiration des artistes. *(M. l'abbé Trépier.)*

59. LAURENT Ier ALLEMAND, neveu du précédent, fut, en 1479, transféré à Orange, d'où il devait revenir à Grenoble.

60. JOSSE DE SILENEN gouverna l'église de Grenoble de 1477 à 1482, époque à laquelle il fut nommé à l'évêché de Sion, dans le Valais.

61. LAURENT Ier ALLEMAND, rappelé à son premier siège épiscopal, y montra toutes les qualités d'un grand évêque. Les procès-verbaux de ses visites pastorales jusque dans les moindres paroisses de son diocèse existent encore (1). Il publia les statuts synodaux (1495), le missel (1497), et le bréviaire (1513) de son église. Il fonda les Minimes à la Plaine, près Grenoble, où le chevalier Bayard, son neveu, fut enseveli. Il écrivit, en 1516, au pape Léon X, pour la canonisation de saint François de Paule, dont la chapelle du grand séminaire possède encore le manteau.

62. LAURENT II ALLEMAND, neveu de Laurent Ier, promu à l'épiscopat en 1518, acheva la revision de la liturgie diocésaine par une nouvelle édition du missel (1532), du rituel (1549) et du bréviaire (1552), et obtint du pape, en 1557, la sécularisation de son chapitre; il mourut en 1561.

63. FRANÇOIS II DE SAINT-MARCEL D'AVANSON fut élu par le chapitre, nonobstant le concordat. Il avait été garde des sceaux du parlement du Dauphiné, prévôt de la collégiale de Saint-André, ensuite doyen de la Cathédrale.

Sous son épiscopat, en 1562, le fameux baron des Adrets entra dans Grenoble, saccagea les églises, brûla sur la place de Notre-Dame le corps de saint Hugues, brisa les tombeaux des anciens dauphins, pilla la Grande-Chartreuse et le couvent de Mont-Fleury. L'évêque seul osa lui résister. Ce prélat, après avoir fait des legs considérables en faveur des pauvres de la ville, mourut en 1575.

(A suivre.) A. AUVERGNE.

(1) Ils viennent d'être joints aux archives de la Préfecture (février 1900).



LA POÉSIE EN DAUPHINÉ (1)

Les poètes ont vraiment, comme les livres, leur destinée! Voici que David *Rigaud* a les honneurs d'une longue et intéressante étude dans la *Revue Dauphinoise.* M. Brun-Durand revient au versificateur Crestois, qu'il avait déjà exhumé deux fois, et nous trace son portrait définitif. L'histoire littéraire de notre pays y gagne un chapitre de plus.

Boissat est encore plus favorisé. M. Latreille, professeur au lycée de Lyon, l'a pris pour sujet de sa thèse latine de doctorat. De prime abord, on s'étonne de voir traiter en langue latine un sujet moderne et local. Mais on revient vite de sa surprise quand on songe à la place qu'occupait le latin dans la littérature de la première moitié du XVIIe siècle. C'était encore l'idiome noble, dans lequel on haranguait. Les vers latins étaient plus en faveur peut-être que les vers français, et telle était la facilité prodigieuse des poètes que Chorier et Boissat, à leur dire du moins, pouvaient converser en vers latins dans leurs promenades aux environs de Vienne. Aussi la lecture du « *De Petro Boessatio* » (1603-1662) *ac de conditione litteratorum virorum in Delphinatu eadem ætate* » est-elle des plus intéressantes. L'Académie Delphinale a eu les primeurs d'une traduction de cette thèse : elle sera insérée dans le « Bulletin » et mise ainsi à la portée de tous les lecteurs.

Nous y avons vu que Boissat écrivait de façon à rendre jaloux Balzac, son collègue de la naissante Académie Française et son ami. Voici comment, chez Gaston d'Orléans, il traitait cette question de haute métaphysique littéraire : « Si la poésie doit être abandonnée comme nuisible ou recherchée comme profitable. »..... « Aussi le bruit de ceux qui la « déshonorent a rempli de telle sorte les oreilles des indifférents que « (comme il arrive auprès des escluses du Nil) on n'entend presque plus « la voix de ses défenseurs, qui protestent tous au contraire. Qu'elle « s'applique aux louanges perpétuelles de nostre Dieu : qu'elle éter- « nise le nom et la vertu de ces héros qui ont ici-bas la gloire d'estre « ses plus fidèles images, qu'elle loue plus souvent les gens de bien qu'elle « ne condamne les vicieux, que des roys, des philosophes et des saints n'ont

(1) Voir le numéro de février.

« point fait difficulté de s'en aider, qu'enfin s'il est survenu quelque dé-
« sordre par le ministère des vers, c'est plutost au poète qu'à la poésie
« qu'il faut faire des reproches, puisque ce n'est pas de la nature de son
« art, mais de sa propre malignité qu'il tient l'injustice d'en abuser. »

Ses vers ne valent pas sa prose. Il est vrai que nous en avons très peu. De plus, à la suite de sa mésaventure avec le comte de Sault, il avait quitté Paris, en 1638, pour n'y plus revenir. Jadis, quand il s'en était éloigné pour suivre aux armées son protecteur Gaston d'Orléans, il écrivait à ses amis Théophile, Saint-Amant, Faret, tous francs amateurs de *beuveries :*

Charmés d'un festin solennel
Entre la couchette et la braise,
Dans le quartier d'un colonnel,
Pendars, vous estes à vostre ayse.
Et ce qui m'est encor pire que le trépas,
C'est de vous sçavoir bien, quand je ne le suis pas.

Désormais il se confinera dans sa province. Malgré l'éclat des lettres à Vienne à cette époque, il ne trouvait point sur les bords du Rhône « l'air pindarique et favorable aux Muses » des bords de la Seine. Toutefois ses voyages à Lyon et à Grenoble étaient fréquents, si nous en croyons sa lettre au poète d'Avignon, Saint-Geniez : « *Ubi vero scribendi suberant occasiones, suberant alia ex parte non levis momenti negotia, nec raro et Lugdunum et Cularonem proficiscendum fuit* ».

« Grenoble, écrivait Le Pays en 1655, est une ville située dans un vallon entouré de montagnes prodigieuses. Cependant ce vallon, ces montagnes et tous ces rochers, qui semblaient destinés du Ciel pour servir de demeure aux ours et aux autres bestes sauvages, sont habitez par les gens du monde les plus civilisez et les plus polis. » Déjà d'Avity avait dit, en 1625, que les Dauphinois sont « courtois, affables, de bon et gentil esprit, libres en paroles et sociables, mais un peu dissimulez, et hauts à la main, ayant bonne opinion d'eux-mêmes et se vantant volontiers (1). » Il n'est donc pas étonnant que Grenoble soit devenu comme un centre littéraire. Les lettrés étaient légion. Guy-Allard, dans *L'estat politique de la ville de Grenoble en 1698*, nomme 7 médecins, 10 présidents du Parlement, 52 conseillers, 66 avocats consistoriaux, sans parler des procureurs, notaires, secrétaires du Roy, des Présidents et Maîtres de la Chambre des Comptes, des Présidents et Trésoriers du Bureau des Finances. Tout ce monde était plus ou moins frotté de littérature. Quelques conseillers laissaient même en paix la chicane et la procédure pour s'adonner presque exclusivement à l'histoire ou à la poésie : tels Claude d'Expilly, Salvaing de Boissieu, François de Ponnat. D'autres furent des collectionneurs de livres, comme ce Philippe Lagneau que le chagrin d'avoir vendu sa riche bibliothèque pour payer ses dettes fit mourir en quelques jours, ou ama-

(1) Cités par H. de Terrebasse dans *Poésies Dauphinoises au* XVII[e] *siècle* (Lyon, 1896).

teurs d'antiquités comme Pollod de Foissy. — Les femmes elles-mêmes se mêlaient d'écrire, imitant en cela les Parisiennes. C'est ainsi que Thomas de Lorme disait à Mme de Blainville :

Le zèle sans égal que vous montrez, Madame,
A détruire l'injuste blâme
Que l'on attribue aux rimeurs,
Est si glorieux au Parnasse
Que tous les amis des neuf sœurs
Vous doivent venir rendre grâce (1).

Nombreux étaient donc ceux dont parle Montaigne, « qui excellent à dire curieusement des fadaises. » C'est l'insignifiance des sujets ou leur caractère « de morceaux de circonstance » qui seule explique la rareté des pièces imprimées. Des chercheurs ont mis au jour récemment quelques épîtres, quelques triolets. Il faut leur savoir gré de nous avoir conservé des documents pour apprécier la culture littéraire générale de nos concitoyens du XVIIe siècle : ils ne nous ont rien donné dont la disparition totale eût été regrettable.



Tous les auteurs n'avaient pas le courage ou les ressources nécessaires pour faire imprimer des poèmes de longue haleine, comme Jacques Avond, prêtre de Die, qui publia un *Poème en l'honneur du vœu de Virginité* (Grenoble, 1650), ou Jacques, chanoine d'Embrun, dont le *Faut mourir et les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité, le tout en vers burlesques* (Lyon, 1657) eut au moins 15 éditions en 50 ans. L'auteur se jugeait ainsi : « Je débite toutes ces vérités en riant. N'attends pas de la délicatesse dans mes vers, ni des pointes d'esprit, ni des pensées relevées. Tu n'y trouveras que la simple rime et la naïveté telle que demande la façon des vers burlesques. Et, à te dire la vérité, quand je voudrais faire autrement, je ne sçaurais, je n'ai pas cette vanité de vouloir passer pour poète du temps ; il faut être plus poli et plus subtil que je ne suis. Je te débite ma pensée telle que je l'ai dans le cœur, sans fard, sans affectation ni dissimulation, puisque je ne suis double que de nom ». Il s'appelait en effet Jacques Jacques, et ces quelques vers de sa façon prouvent qu'il se connaissait bien, car ils n'ont assurément rien de raffiné.

Il faut partir précisément
Monsieur le Bourgeois, et comment
Avez-vous dressé vostre conte ?
Vous vous moquez ? C'est une honte
De vous entendre ainsi parler :
Tous vos desseins s'en vont en l'air.
Je diray, feray, et veux faire,
Et qui vous doit ainsi complaire ?

(1) H. de Terrebasse, op. cit.

Qui ces délais vous doit donner
Pour vous affaires ordonner ?
— Je veux eslever ma famille,
Je veux bien marier ma fille
Je veux instruire mon garçon
Et le former à ma façon ;
— Ce sont là vos belles paroles,
Ce sont vos prétextes frivoles
Pour prolonger encor vos jours.
Et moy je dis tout au rebours,
Prenez votre sac, et vos quilles,
Au lieu de mariér vos filles
Pensez à viste déloger,
Mais tout à l'heure sans songer
A parfaire vostre chevance,
Il faut partir en diligence,
Vous n'avez pas où recourir
Tout maintenant il faut mourir (1).

On ne peut dénier à ces vers la fluidité de l'eau qui court ; ils en ont, hélas, aussi la fadeur et la monotonie. Quand on songe que les trois parties renferment 12.000 vers à peu près, on est effrayé de ce que nos pères absorbaient et l'on y voit comme un ressouvenir de ces interminables chansons de Geste qui tenaient sous le charme tous les habitants d'un castel, pendant des semaines entières.

Une remarque aussi s'impose. Le mot *burlesque* ici n'a pas le sens défavorable ordinaire. Il signifie simplement : poésie facile et en vers de huit pieds. Il est bon de se rappeler ce qu'écrivait Pellisson : « Cette fureur du burlesque dont à la fin nous commençons à guérir, était venue si avant, que les libraires ne voulaient rien qui ne portât ce nom ; que, par ignorance ou pour mieux débiter leur marchandise, ils le donnaient aux choses les plus sérieuses du monde, pourvu seulement qu'elles fussent en petits vers ; d'où vient que durant la guerre de Paris, en 1649, on imprima une pièce assez mauvaise, mais sérieuse pourtant, avec ce titre qui fit justement horreur à tous ceux qui n'en lurent pas davantage : *la Passion de Notre Seigneur, en vers burlesques* (2) ».

Jacques s'est vu attribuer cet ouvrage par certains critiques. Nous avons vainement cherché sur quelles preuves ils s'appuyaient pour lui en donner la paternité. Cela montre du moins quelle notoriété il eut en son temps. Ne faudrait-il pas reconnaître, parmi les causes de sa vogue en Dauphiné, la présence sur le siège de Grenoble de Pierre Scarron, oncle du poète ? Il n'est pas possible que la curiosité des Dauphinois n'ait été piquée et que la lecture du *Virgile* ou du *Typhon* n'ait déchaîné des imitateurs.

Les poètes latins nous font presque plus d'honneur. Sans parler de Balde dit Bellecour, qui écrivit *Lisiados libri V, poema heroïcum de gestis Ludovici XIV* (Castres 1653), Pierre Sautel, jésuite né à Valence en 1613,

(1) 1re partie, p. 66, édit. de 1666.
(2) *Histoire de l'Académie*, citée par M. Morillot. *Scarron*, p. 150.

eut la réputation d'être un des meilleurs poètes latins modernes. Mais qui le connaît maintenant ? Cette poésie en langue morte était assurée de ne pas vivre et, assurément, depuis cent cinquante ans, personne n'a lu les *Divæ Magdalenæ ignes sacri et piæ lacrymæ* (Lugduni, 1656) ni les *Lusus poetici allegorici* (id., id.).



Les livres ont leur fortune ! Beaucoup la portent en eux-mêmes si fortement marquée que l'illusion sur leur compte est impossible. Quand il s'agit surtout de poésie, la survivance n'est assurée qu'aux œuvres, *humaines* par la pensée et par la forme. Comprise ainsi, la poésie est l'œuvre par excellence : elle synthétise une époque et enferme, en quelques vers, tout ce qu'un siècle a cru et pensé. C'est ce qui explique l'importance qui lui a toujours été accordée, et qui ne lui sera jamais refusée. Malgré cette boutade de Sainte-Beuve : « Je suis usé ou muet désormais sur Musset, Hugo et *tutti quanti*. J'ai abusé, à leur égard, du droit que peut avoir un critique, dans sa longue vie, de dire, de redire et de contredire. J'en ai assez d'eux, et eux, ils en ont assez de moi pour l'éternité. Nous sommes saoûls les uns des autres », on continuera à éplucher les grands poètes, à détailler leurs beautés, à savourer l'harmonie et la plénitude de leurs vers. Par contre, quel supplice que la lecture des mauvais poètes ! et comment s'étonner que leurs ouvrages tombent dans un discrédit sans égal ? Qu'apprendraient-ils à la postérité sinon qu'il s'est trouvé des hommes un jour pour tolérer et peut-être admirer des poèmes insipides, des pièces fades et maniérées, des *toiles d'araignée,* suivant l'énergique expression d'un critique ?

Tel est le sentiment qu'on éprouve trop souvent avec nos poètes Dauphinois, même ceux du XVIII[e] siècle. Gentil Bernard jouit d'une grande renommée, tant qu'il vécut sur les éloges que l'on donnait à son *Art d'aimer*, encore inédit. Dès qu'on lui eut joué le tour de le publier, ce fut un effondrement, qui rappelait celui de Chapelain au siècle précédent, et Voltaire put écrire : « Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poème. C'est un mélange de sable et de brins de paille avec quelques diamants très joliment taillés..... C'est un des plus ennuyeux poèmes qu'on ait jamais faits. » Voltaire connaissait notre littérature : Ferney n'était pas très loin de nous et il y aurait une étude intéressante à faire sur les rapports des Dauphinois de marque avec lui. Ayant pris sous sa protection un Voironnais, nommé Claude Galien, il écrivait à son sujet, en 1767 : « J'augure bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. » Le protégé ne tint pas ses promesses, l'histoire annoncée ne fut jamais écrite et ce n'est pas sa *Rhétorique d'un homme d'esprit* (Leyde, 1792), qui sauvera sa mémoire.

(A suivre.) A. MILLIAT.



PHOT. DUMAS

TOMBEAU DE MGR ARMAND DE MONTMORIN
ET DE MGR LE PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE
Archevêques de Vienne
ŒUVRE DE MICHEL-ANGE STOLZ



MONOGRAPHIE

Historique, Archéologique et Artistique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

LES PORTAILS

La partie inférieure de la façade est beaucoup mieux conservée que la partie supérieure, grâce à la qualité des matériaux employés. Elle est percée de trois portes sous de profonds arcs ogives, couverts de riches sculptures. Le pied-droit qui divise la porte centrale portait autrefois une statue de saint Maurice. Les figures qui peuplent les niches ont une naïveté d'expression et de pose, un scrupule dans les détails dont on a perdu depuis longtemps le secret. La plupart de ces sculptures sont en ronde-bosse et constituent de petits chefs-d'œuvre de grâce, de richesse, de délicatesse et de légèreté. Des rinceaux, presque entièrement détachés du fond auquel ils n'adhèrent que par de minces et ingénieuses soudures, sont peuplés d'oiseaux qui voltigent gaiement; de vifs écureuils qui rivalisent d'agilité avec des singes folâtres en capuchons de moines. Des diablotins, des chauve-souris, des salamandres, divers animaux fantastiques semblent guetter, embusqués entre les feuilles et prêts à fuir, le regard étonné du spectateur.

Le portail de droite, — le dernier achevé, — est moins étudié que les deux autres. Les sculptures y sont plus lourdes et plus massives.

Entre le grand portail et celui de gauche on aperçoit les vestiges trés effacés d'un groupe représentant le « pèsement des âmes », motif qui décore habituellement un des tympans de toute église gothique. Une balance vient de

servir à l'épreuve, et le diable, sous forme d'un monstre aux membres couverts d'écailles, saisissant par la jambe une âme coupable, placée à gauche, la précipite dans le gouffre, tandis qu'à droite, une âme juste monte au ciel. « Ces deux âmes, ajoute très spirituellement M. Allmer, n'ont pu échapper au supplice de la lapidation. L'âme juste elle-même, qui cependant a été absoute au jugement dernier, a subi le même sort que l'âme réprouvée (1). »

Sur la face gauche du pied-droit qui divise le portail du milieu, et à la hauteur des yeux, se trouve un curieux motif de sculpture, en possession d'une grande renommée populaire. Quatre lièvres, courant dans un carré, de telle façon qu'ils forment une espèce de cercle non interrompu, ne font voir que quatre oreilles. Placés de profil, et ayant en courant les oreilles couchées sur le cou, ils n'en peuvent en effet montrer que chacun une.

DESCRIPTION DES SCULPTURES

PORTAIL DU MILIEU

Au tympan. — Trois niches vides. Celle du milieu contenait autrefois une statue de saint Maurice.

A la voussure. — Quatorze niches, sept de chaque côté du rang le plus rapproché du tympan, représentent des scènes du Nouveau-Testament, relatives à la naissance, à la vie, à la mort et à la résurrection de Notre-Seigneur.

Au second rang, quatorze niches, réparties de la même manière, représentent des scènes tirées en partie de l'Ancien-Testament, et analogues à celles du premier rang qui leur correspondent.

Au troisième rang, les quatorze niches sont occupées par des figures de prophètes et de moines déroulant des phylactères avec des légendes gothiques. Quelques-uns de ces groupes sont très naïfs d'expression et de mise en scène. Ainsi, à la onzième niche du premier rang, on voit Adam et Eve, les mains jointes, à genoux dans une gueule de lion monstrueuse.

Sur la même ligne, au second rang, c'est Loth et sa famille quittant Sodome. A gauche, Loth tourne le dos et s'éloigne suivi de ses filles, sans regarder derrière lui ; à droite, sa femme est changée en statue ; au fond, on aperçoit l'ange porteur des ordres de Dieu.

Sur les vantaux de la porte en bois, on voit, sculpté en relief et en lettres romaines, le texte suivant :

DOMUS MEA	ET IN IPSA INVOCA
DOMUS ORATIONIS VOCABITUR	BITUR NOMEN DOMINI MATH.

(1) A la cathédrale de Fribourg, en Suisse, j'ai vu dans le tympan du portail central, un superbe bas-relief représentant le *Pèsement des âmes*. Le groupement des personnages ressemble assez à celui des compositions similaires de nos cathédrales françaises, ce qui indiquerait clairement que ce motif est commun à toutes les cathédrales gothiques.

PORTAIL DU COTÉ GAUCHE

Au tympan. — Trois niches vides. Celle du milieu, qui contenait une statue de la Vierge, est surmontée d'un riche dais supporté par deux anges.

A la voussure. — Des groupes d'anges jouent de divers instruments de musique, ou tiennent à la main des couronnes de fleurs.

Les niches de droite sont occupées par des groupes psalmodiant et remplissant les différents rôles de la fête des Fous. L'un est déguisé en Bacchus ; — un autre déroule un parchemin noté ; — un autre, le roi des Fous, en somptueux habits d'officiant, coiffé d'un linge noué en cornette au-dessus du front, un claquoir entre les mains, est suivi d'un personnage jouant de la cornemuse. Dans la dernière niche, un acteur balance un encensoir, un autre asperge avec un goupillon.

Sur la porte en bois. — La date de 1616 sculptée en relief.

PORTAIL DU COTE DROIT

Au tympan. — Trois niches vides : celle du milieu, plus grande que les deux autres, contenait autrefois une statue de Notre-Seigneur.

A la voussure. — Les personnages sont plus lourds que dans les deux autres portails. Ils sont représentés assis et déroulant des phylactères sans inscriptions. Ce sont des prophètes, des anges à grandes ailes, à joues bouffies et à chevelure frisée. Quelques-uns de ces derniers jouent de divers instruments de musique, de forme très curieuse. Ainsi, en dehors de la harpe, de l'orgue, de la flûte, du violon et de la guitare, on aperçoit également la mandore, le théorbe, le serpent, la trompe recourbée, les cymbales, le triangle, la musette.

Au sommet de l'ogive, à l'extérieur, deux anges soutiennent l'écu de Savoie.



L'INTÉRIEUR

Considérations générales

Quiconque est tant soit peu initié au sentiment du beau moral et idéal ne peut résister à une profonde émotion de l'âme, à une inexprimable jouissance des yeux, en franchissant le seuil de Saint-Maurice. Etendue, majesté des lointains, unité et invariable régularité du plan, merveilleuse harmonie d'ensemble, malgré les soudures diverses qui ont allongé le monument, tout ici frappe le spectateur de surprise et d'admiration (1).

(1) M. Chenu, ancien aumônier du Collège de Vienne, nous a souvent rapporté, à l'appui de l'impression dont nous venons de parler, qu'un des derniers chanoines survivants de l'ancien Chapitre métropolitain ne pouvait, chaque matin, s'empêcher de contempler longuement, du fond de l'église, l'imposante majesté de la nef. Le sacristain, ajoutait-il, était souvent obligé de le tirer de sa rêverie, qui lui faisait oublier l'heure de sa messe.

« Quand nous entrâmes dans l'église-cathédrale de Saint-Maurice, s'écrie Jules Janin, il nous fut impossible de retenir un cri d'admiration. Après la cathédrale de Cologne, sur les bords du Rhin allemand, il n'y a pas d'église mieux placée que cette église de Saint-Maurice, au bord du Rhône français. Le jour entre en ce lieu, et le soleil est étonné de se trouver dans une église gothique. Tout ce que l'art a de poésie, nos pères l'ont déployé dans ce vaste espace, au fronton du temple, sous ces voûtes, sur ces murailles, sous ces arcades. »

« Oui, Saint-Maurice est le dernier chant de cette épopée française de l'architecture catholique; le dernier et éloquent soupir de cette âme, le dernier parfum de cette fleur, le dernier mot de cet art, la dernière épreuve de cette monumentalité, qu'il représente avec un éclat tout exceptionnel; le dernier écho de ce concert chrétien dont l'orchestre était à Amiens; — le dernier et solide anneau de cette chaîne qui commence à Anvers et finit à Vienne, et dont Amiens, Reims et Chartres forment les trois diamants (1). »

Malgré le plan romano-byzantin rigoureusement suivi, les bases exclusivement romano-byzantines et des zones de même style qui caractérisent l'édifice, l'effet général est celui de la cathédrale gothique. « Mais qu'on n'aille point y chercher ce gothique étudié jusqu'à la fatigue, où l'on est forcé d'expier l'art par une douleur, soit qu'on l'exécute, soit qu'on se borne à le regarder (2). »

Quoique d'époques et de style différents, aucun désaccord frappant ne choque le regard. Le XIIe, le XIIIe, le XIVe et le XVe siècle y ont successivement apporté leur œuvre et, tout en conservant chacun leur caractère propre, s'y fondent en un tout harmonieux, d'une unité parfaite.

Quarante-huit piliers de gigantesque proportion, dont trente-six ont des bases en marbre antique et des chapiteaux à représentations emblématiques du XIIe siècle, supportent les arcades.

La partie supérieure reçoit la lumière par trente et une fenêtres placées au-dessus du triforium. Ces fenêtres ont perdu leurs riches verrières pendant les guerres de Religion.

Le style de ces fenêtres est multiple. Aux travées les plus rapprochées de la façade, les meneaux sont surmontés de courbes et de contrecourbes qui, par leur forme, ressemblent assez à des flammes, caractère particulier du gothique du XVe siècle, appelé *style flamboyant*. Plus haut, en remontant dans la nef, les fenêtres sont de l'époque *rayonnante* (XIVe siècle). Les meneaux se terminent en ogives réunies par des trèfles ou des quatre-feuilles. Dans les trèfles et, plus bas, dans les flammes, on voit encore des restes de vitraux du XVe siècle, échappés au vandalisme du baron des Adrets. Ces meneaux et ces trèfles ont été plusieurs fois remaniés, surtout après le passage des protestants qui en détruisirent, à coups de canon, et les verrières et les meneaux, ce qui entraîna la chute des courbes et des trèfles de la partie supérieure des baies.

(1) *Bataille de la vie*, p. 95. — Charles Reynaud, œuvres inédites.

(2) Joseph Bard. — Esquisse monogr. de Saint-Maurice.

Ceci explique la présence de courbes flamboyantes (1) dans des baies du XIVe siècle. Elles sont dues à des restaurations maladroites, faites dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il est heureux, toutefois, qu'on s'en soit tenu au gothique de la troisième époque et qu'on n'ait pas, ainsi qu'on le déplore dans plusieurs cathédrales des XIIIe et XIVe siècles, nettement employé les formes renaissance.

DIMENSIONS ET PLAN

L'église Saint-Maurice a 96 mètres dans œuvre (2), 27 mètres d'élévation et 34 de largeur. Elle peut contenir de 10 à 12,000 personnes (3). Le plan est celui de la *basilique latine*, sans transept par conséquent.

LA GRANDE NEF

Les quatre premières travées sont du XVe siècle, les sept autres du XIIe siècle, le chœur du XIIIe siècle.

Partie du XVe siècle (Style flamboyant)

PREMIÈRE TRAVÉE

A la clef de voûte. — Blason des Rivoire ; de gueules à trois fasces d'or, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lis d'or (4). Aux deux retombées du grand arc qui soutient la tribune, même blason. Consoles formées de personnages à mi-corps déroulant des phylactères ; une de ces consoles représente une ourse avec ses petits.

LES SARCOPHAGES

TOMBEAU DE SAINT LÉONIEN

A droite, en regardant le fond de l'église, se trouve le très curieux tombeau de Saint Léonien, datant du VIe siècle. Le couvercle est de la même époque, mais l'épitaphe ne date que du Xe siècle.

Ce tombeau, entièrement en marbre, se compose d'une auge dont les deux faces sont ornées de paons (5) qui becquettent des tiges chargées de

(1) On remarque la même anomalie dans plusieurs fenêtres des chapelles. Après le passage du baron des Adrets, le genre Renaissance ayant déjà prévalu, comme on le voit dans la verrière de la chapelle qui est à côté de la sacristie, les fenêtres ont été réparées naturellement dans le goût de la dernière période du gothique, dont les lignes capricieuses se mêlèrent encore pendant quelque temps aux formes classiques et aux arabesques du XVIe siècle.

(2) Saint-Jean de Lyon n'a que 79 mètres.

(3) Messe militaire des Alliés en 1814.

(4) Les Rivoire, les Rostaing, les Costaing, les Chenay, dont on voit les armes aux clefs des voûtes construites au XVe siècle, contribuèrent, par leurs libéralités, à l'achèvement de Saint-Maurice.

(5) Les paons sont l'emblème de l'immortalité. Ce motif, emprunté aux Catacombes, se retrouve sur plusieurs tombeaux et monuments de l'époque mérovingienne.

Il remplit par surcroît les fonctions de chef d'escadron d'état-major de la garde nationale, fait partie du conseil municipal de Bordeaux, puis du conseil général de la Gironde, où il représenta, jusqu'en 1867, le canton de Coutras.

Les travaux considérables et l'activité soutenue du jeune ingénieur ne devaient pas rester sans récompense. Ils avaient eu pour témoin un administrateur qui, lui aussi, « s'entendait en hommes ».

Nous avons nommé M. Haussmann, préfet de la Gironde. Celui-ci ne pouvait assez louer l'intelligence, le savoir-faire et la haute valeur d'Alphand. Aussi ayant été nommé préfet de la Seine, en 1853, il se souvint de son dévoué collaborateur lorsqu'il conçut le projet de transformer Paris. Il le fit appeler dans cette ville, avec le titre d'ingénieur en chef « des Promenades et des Plantations ».

Le Directeur des Promenades et Plantations de Paris

Alphand venait d'atteindre seulement sa trente-septième année. « Désormais, selon l'expression de M. Poubelle, le voilà dans l'emploi et sur le théâtre qui lui conviennent; l'on peut s'en remettre à lui ; il saura y prendre sa place, toute sa place. Surtout il saura la remplir (1). »

Chargé expressément des « embellissements de Paris », il ne fut pas au-dessous de sa tâche; il remplit, et au delà, un programme qui aurait paru prétentieux pour tout autre homme que lui. Qu'on en juge par les résultats.

De 1864 à 1869, Alphand crée, achève ou transforme le bois de Boulogne (1858), le parc Monceau (1861), le boulevard Richard-Lenoir (1863), le bois de Vincennes (1864), l'avenue de l'Observatoire (1867), le parc des Buttes-Chaumont (1869), l'avenue du bois de Boulogne, le parc de Montsouris et les nombreux squares qui décorent d'arbres et de fleurs les places de la capitale. « Les jardins publics, dit-il dans son ouvrage *Les Promenades dans Paris*, les voies larges et plantées où l'on circule librement sont absolument nécessaires dans l'intérieur des grandes villes sous le rapport de la salubrité... »

Lorsque le préfet Haussmann fit nommer notre ingénieur à Paris, il n'était que temps pour cette grande ville d'avoir son architecte des jardins, un nouveau Le Nôtre, amoureux de verdure, préoccupé d'esthétique et d'hygiène, capable de décorer les avenues et les boulevards. Théophile Gautier se faisait l'écho de l'opinion publique lorsqu'il exprimait le vœu « que l'usage des squares se propageât à Paris, où les maisons tendent à se rapprocher de plus en plus, et d'où la végétation et la verdure finiront par disparaître complètement. »

Sans doute, les premiers travaux importants exécutés dans le bois de Boulogne ont été entrepris dès l'année 1853 ; le projet complet a été

(1) Discours prononcé le jour des funérailles d'Alphand.

arrêté à la fin de 1854, et l'établissement de l'hippodrome de Longchamp a coïncidé avec l'élaboration de ce programme antérieur à Alphand ; mais celui-ci n'en a pas moins été le principal auteur des embellissements de ce bois qui fut toujours sa promenade favorite.

En revanche, le bois de Vincennes qui devint la propriété de la ville en 1860, la restauration du parc Monceau, la création du parc des Buttes-Chaumont et du parc de Montsouris, le boulevard Richard-Lenoir, l'avenue de l'Observatoire, celle du bois de Boulogne, les jardins du Champ-de-Mars, lui appartiennent en propre, ainsi que la fondation des pépinières et des serres municipales.

Alphand aimait les arbres et les fleurs. Il ne voulut pas s'exposer à en manquer. A peine installé dans Paris, il créa des pépinières et des serres avec une prévoyance plus qu'administrative. En répandant leurs productions dans la capitale, il éveilla le goût de ce luxe charmant chez les riches particuliers qui, se piquant de rivalité, ont prétendu ne pas laisser leurs parcs au-dessous des jardins publics. Il a ainsi contribué au développement de la culture industrielle des plantes et des arbres d'ornement, devenue, surtout grâce à lui, une des richesses de la banlieue parisienne.

A travers toute la ville, Alphand jeta des nids de verdure, de magnifiques squares, au nombre de 86, ornés de statues, couverts d'arbres ombreux, des réservoirs d'air et de santé pour la population entière, surtout pour l'enfance; il a été, dans cet ordre d'idées, un ami bienfaisant de Paris, un novateur intelligent et hardi qui a, pour ainsi dire, mis sa griffe personnelle et sa signature sur les arbres des boulevards et des avenues.

En effet, le service des plantations sur la voie publique a été inauguré par lui ; il était fort négligé jusqu'alors. Les entrepreneurs avaient en même temps l'entretien et l'abatage des boulevards, de telle sorte que plus les arbres confiés à leurs soins dépérissaient, plus leurs dépenses d'entretien diminuaient, et plus les profits d'abatage augmentaient.

Avec une patience extrême et une science consommée, le Directeur des Promenades et des Plantations parvint à décorer Paris d'arbres vivants, dont le nombre n'est pas moindre de 87,000 (sans compter les plantations des squares, des maisons communales, des cimetières, etc.). C'est à lui que Paris est redevable de ses richesses forestières qu'admirent tant les étrangers.

Le poète et chroniqueur Paul Arène raconte quelque part la surprise de son père, provençal renforcé, fraîchement débarqué à Paris. — « Qu'admirez-vous le plus dans la capitale? lui demandait quelqu'un. — Les arbres », répondit-il simplement.

Sans le savoir, cet honnête homme venait de rendre le plus bel hommage qu'il ait jamais reçu à l'auteur de ces merveilles de verdure, qu'il ne pouvait se lasser de contempler avec stupéfaction.

Le Directeur de la Voirie et des Travaux de Paris

Nommé ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en 1857, Alphand avait fait preuve de beaucoup de goût dans l'exécution des travaux qui lui avaient été confiés. Aussi jouissait-il, dans le personnel administratif et auprès du public, d'une considération méritée. Mais le gouvernement des arbres et l'entretien des bancs ne pouvait suffire à un tempérament aussi actif que le sien. La voie publique, au moins dans sa partie superficielle, allait bientôt lui offrir un champ plus étendu. En 1867, il en était nommé directeur. Deux ans plus tard, il devenait inspecteur général de 2ᵉ classe et recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Au mois d'août 1870, après les premières défaites de notre armée, lorsqu'on songea à mettre Paris en état de défense, notre ingénieur fut nommé colonel de la légion auxiliaire du génie et directeur des travaux de l'enceinte des fortifications. Dans ces fonctions, il déploya beaucoup de zèle et de patriotisme durant le siège. Il avait pour lieutenant-colonel un de ses amis, l'architecte Viollet-le-Duc, dauphinois comme lui.

En 1871, un décret de M. Thiers confiait à Alphand les services de la voie publique, des promenades et plantations de la voirie, de l'architecture, du plan de Paris et des travaux du département de la Seine. En 1878, le service des eaux et égoûts y était encore ajouté.

A partir de la guerre, l'ancienne direction des travaux étant reconstituée, comme elle avait existé de 1817 à 1830, tous les préfets qui se succèdent, tous les conseils municipaux qui se suivent, sont obligés de compter avec le tout-puissant directeur.

Cependant celui-ci eut deux alertes inquiétantes. La première fois, c'était au cours de l'hiver 1871. Toutes les mesures n'ayant pas été prises pour un prompt enlèvement de la neige, plusieurs membres du conseil municipal, MM. Mothe, Clémenceau, Allain-Targé, Lockroy, Bonvalet, Loiseau-Pinson, Dupuy et Chambier, déposèrent une proposition tendant à demander au gouvernement la révocation immédiate du directeur des travaux de Paris ; cette proposition fut repoussée par la question préalable.

Pendant la Commune, Alphand, ayant suivi le gouvernement à Versailles, fut destitué par le comité qui siégeait à l'Hôtel de Ville et remplacé par M. Cavalier. Réintégré dans ses fonctions immédiatement après l'entrée des troupes régulières à Paris, il les conserva jusqu'à sa mort.

De 1871 à 1891, il exécute de très nombreuses et très grandes opérations de voirie, comme le boulevard Saint-Germain, l'avenue de l'Opéra, le quartier Marbeuf, l'achèvement de la rue Monge, l'avenue de la République, l'avenue Ledru-Rollin, etc., la réfection des quais, l'amélioration des canaux, la construction des entrepôts de Bercy, l'agrandissement de la gare Saint-Lazare, l'achèvement du plan Belgrand pour le service des eaux, la suppression des passages à niveau, la construction de la Bourse du commerce et de la Bourse du travail. C'est presque toute l'histoire municipale de Paris sous la 3ᵉ République.

Si l'on ajoute qu'Alphand avait dans ses attributions l'éclairage, les rapports de la ville avec la compagnie du gaz et avec les sociétés d'électricité, les voitures publiques, les omnibus et les tramways, les égouts et l'assainissement, et qu'il régnait en souverain maître sur l'architecture, tenant ainsi sous sa dépendance le palais de l'Hôtel de Ville, les édifices du culte, les mairies et les auditoires des juges de paix, les établissements universitaires (la Sorbonne, l'Ecole de Médecine, l'Ecole pratique, l'Ecole de droit, les nouveaux lycées), les écoles communales, les halles et marchés, les entrepôts des liquides, les abattoirs, les casernes de la garde républicaine et des sapeurs-pompiers, les hôpitaux, les hospices, les asiles d'aliénés, les théâtres municipaux, l'hôtel Carnavalet avec les Beaux-Arts et les services historiques, on se demande comment cet homme a pu faire face à un labeur si écrasant pendant vingt années, ne quittant les chantiers d'une exposition que pour s'occuper d'autres travaux, comme la dérivation de l'Avre ou les plans d'un Métropolitain, ne se relevant de l'échec d'un projet que pour en présenter un autre.

Ce qu'Alphand pensait de ses fonctions

Alphand avait une haute idée de l'importance de ses fonctions. Voici ce qu'il a écrit dans son ouvrage *Les Promenades dans Paris :*

« L'administration d'une grande ville est chargée de pourvoir à la satisfaction des besoins moraux et matériels de ses habitants, en vue de procurer à chacun d'eux le libre usage et le développement de ses facultés, dans les limites déterminées par la loi. De là deux grandes divisions dans les services de la cité.

« La première comprend tout ce qui est utile à la vie morale et au développement intellectuel des hommes vivant en société, par conséquent l'éducation, la religion, les actes qui assurent l'état civil de l'individu et de la famille, l'assistance à donner, pour l'ensemble des citoyens, à ceux qui ne peuvent suffire à leurs besoins légitimes et à ceux de leurs familles.

« La seconde est chargée d'assurer la vie matérielle par le bon état des voies publiques et leur développement, suivant l'accroissement de la circulation, par le maintien des conditions d'aération nécessaires à l'existence, par l'enlèvement des détritus de toute nature que produit la vie des hommes et des animaux, par les règlements destinés à garantir l'hygiène et la santé des habitants, aussi bien dans les maisons que sur la voie publique ; par l'établissement de promenades et de larges espaces couverts de végétaux, vastes réservoirs d'air pur indispensables à la cité ; enfin par l'érection de monuments publics et par la production des œuvres d'art et d'histoire destinées à inspirer et à maintenir dans la population le sentiment du beau et le respect du passé. »

Les idées d'Alphand en politique

La multiplicité de ses fonctions et le soin qu'il apportait à les remplir ne laissèrent pas au Directeur des travaux de Paris le temps de se mêler aux brûlantes questions de la politique. Homme d'action avant tout, Alphand n'avait rien de l'idéologue ; dans toutes ses conceptions intellectuelles, il se

proposait un but pratique. Il n'éprouvait de répugnance pour aucun système ni pour aucun personnel politique. Si les circonstances l'y avaient obligé, il eût apporté la même conscience à diriger les travaux d'une Commune révolutionnaire qu'à travailler sous les ordres du baron Haussmann.

Néanmoins, les progrès du socialisme l'inquiétaient beaucoup et, en l'occasion, il ne se faisait pas faute de rappeler leurs devoirs aux classes dirigeantes. Le 28 mars 1884, devant la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie et l'agriculture il prononça les paroles suivantes, qui dévoilent le fond de sa pensée et résument tout son programme politique :

« Il est évident que le devoir d'un homme qui s'occupe de la chose publique est de songer aux faibles plutôt qu'aux forts. Les classes qu'on appelle les classes élevées, qui possèdent la fortune, l'influence, l'éducation sont plus en état de sauvegarder leurs intérêts que les ouvriers qui, jusqu'à ces dernières années, étaient privés d'instruction, n'avaient pas d'armes pour se défendre. Le devoir des administrateurs était donc de s'occuper avant tout de leur sort, et je crois que ce devoir est d'autant plus impérieux qu'il ne faut pas se dissimuler qu'avec le régime actuel, c'est-à-dire avec le suffrage universel, ce sont les ouvriers qui forment la majorité et, qu'à un moment donné, ils peuvent être absolument les maîtres de la direction à imprimer à la chose publique. Il faut par conséquent savoir s'il n'y aurait pas un véritable danger à ce que les ouvriers arrivent à s'emparer complètement du pouvoir. Ont-ils l'instruction nécessaire, les connaissances, la raison, le sang-froid voulu pour diriger les affaires du pays ?

« Je crois que sur ce dernier point vous devez être complètement édifiés après les dépositions qui ont été faites ces derniers temps. Un jour viendra peut-être où les ouvriers auront acquis les connaissances nécessaires ; mais il faut, pour cela, donner de nouveaux et grands développements à l'instruction publique. Dans ces conditions, *il importe au point de vue du salut du pays, que le pouvoir reste entre les mains des classes éclairées*, et que celles-ci se préoccupent avant tout de donner satisfaction aux légitimes revendications des ouvriers ; c'est un devoir de premier ordre pour toutes les personnes qui ont une action quelconque sur la marche des affaires publiques. »

Chacune de ces phrases reflète, on le voit, une préoccupation utilitaire qui ne recourt même pas à un déguisement sentimental. Ce représentant *des classes élevées et éclairées* ne se donne pas la peine d'y mettre la moindre diplomatie ; il a livré ce jour-là sa pensée tout entière comme économiste et comme citoyen dévoué à sa patrie.

Sa patrie ! Comme le Directeur des travaux de Paris l'aimait ! Comme il l'aurait voulue grande, unie et forte ! Comme il dépensait, sans compter, toutes les énergies de son tempérament si actif à procurer sa gloire ! Après l'avoir défendue les armes à la main, en 1870, il voulut travailler à son exaltation par le moyen de ces assises pacifiques auxquelles on a donné le nom d'Expositions universelles.

(A suivre.) J.-M.-J. BOUILLAT.





ACTUALITÉS

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Peinture

Hébert, le grand artiste dauphinois, le peintre-poète par excellence, poursuit la série de ses vierges suaves où l'art d'idéaliser les modèles et de faire rayonner la pensée dans les moindres détails d'un tableau, semble apparaître à son apogée. *La Vierge à l'oiseau*, qui vient d'être gravée par J. Jacquet, aura sa place marquée à côté de la belle gravure tant aimée et si universellement connue de la *Vierge de La Tronche*, que M. R. de la Sizeranne célébrait naguère en une délicieuse page, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Les épreuves sur Japon sont cotées 150 francs, celles avec la lettre 75, 30 et 25 francs.

Entrevu, dans la vitrine de M. Fenoglio, une très curieuse aquarelle de Langendick, dont le sujet est : *L'entrée des Prussiens à Rotterdam en 1774*. Cette œuvre remarquable serait, paraît-il, estimée 20,000 francs.

Un *Effet de lune*, de M. Hareux, exposé chez MM. Falque et Perrin, attire les regards des amateurs, qui ne lui ménagent pas les appréciations les plus flatteuses.

Quelques bonnes toiles, déjà mentionnées dans notre premier article, font le tour des vitrines ; — ceci s'explique par la vogue invraisemblable de certaines productions hâtives dont le succès de vente semble accuser une certaine décadence du goût artistique. Grenoble perdrait-il son renom de ville intellectuelle et artistique !

Musique

La seconde audition des Concerts symphoniques a eu lieu le dimanche 25 février, au *Gymnase municipal*, avec le concours de Mlle Selva, pianiste.

A travers les Livres dauphinois

Les Archives de l'Isère (1790-1899) (1). — Sous ce titre, M. Prudhomme, archiviste paléographe, fait, en quelque sorte, une esquisse historique de ce que l'on a tenté depuis un siècle pour collectionner, à Grenoble, tous les papiers concernant l'histoire et l'administration du Dauphiné, sous l'ancien régime. On y trouve, en outre, un aperçu de ce que contiennent ces archives, dont le classement a été mené avec autant d'intelligence que de méthode. Que de richesses on entrevoit au seul énoncé du titre des séries !

Ainsi, pour ce qui concerne l'évêché de Grenoble, il y a 563 articles ; — l'archevêché de Vienne, le Chapitre de Saint-Maurice, les trois officialités, primatiale, archiépiscopale, métropolitaine, environ 800 articles; — le Chapitre de Saint-André de Grenoble, 272 articles ; — le Chapitre noble et royal de Saint-Pierre de Vienne, 463 articles ; — la Grande-Chartreuse, 674 articles ; — etc.

Des prieurés dont le souvenir n'est même pas parvenu jusqu'à nous et dont il ne reste pas même les ruines, sont représentés par des pièces très intéressantes. Que de choses insoupçonnées pour l'histoire locale. Quelle mine inépuisable pour les chercheurs et les publicistes!

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. HAUTES-ALPES (2). — M. l'abbé Paul GUILLAUME vient de publier, en 5 vol. in-4°, l'inventaire sommaire des archives départementales. Le premier volume contient ce qui concerne la religion, l'administration, la condition des personnes, le commerce, l'industrie, etc., dans le Haut-Dauphiné. Le deuxième volume renferme les titres de l'archevêché et du chapitre métropolitain d'Embrun. Le troisième et le quatrième volume sont occupés par les archives de l'ancien diocèse de Gap. Enfin le cinquième volume est consacré aux archives hospitalières.

I. *Annales de la Ville de Romans*, II. *Les Rues de Romans, fragments historiques, les Consuls de Romans*, par M. le docteur Ulysse CHEVALIER (3). — La vie de M. Ulysse Chevalier n'a été qu'un continuel labeur intellectuel. Passionné pour Romans, sa ville natale, il écrivit l'histoire de tous ses anciens couvents, de sa vieille basilique de Saint-Barnard, de son vieux pont, de son Jacquemart, etc. La mort vint le surprendre au moment où il condensait tout ce qu'il possédait encore sur l'histoire de Romans, et c'est précisément ce que contiennent les deux volumes que nous mentionnons et qui viennent d'être publiés.

(1) A. Prudhomme. Imp. Allier frères, 1899, 1 vol. in-8°.

(2) Gap, Jouglard père et fils, et Jean et Peyrot, 1887-1899.

(3) Valence et Paris, 1897-1900, deux vol. in-8° de 327 et 366 pages, avec portrait gravé par Adrien Didier.

Observations sur une histoire de la Ville de Die, par M. André Mailhet, pasteur à Saillans. — Une prétendue Histoire de Die vient d'être publiée par M. Mailhet, pasteur à Saillans. Sans autre préoccupation que celle de faire une œuvre de sectaire et de parti-pris contre l'Eglise, l'auteur est pris, à chaque page, en flagrant délit de mensonge historique et d'ignorance invraisemblable des rudiments de la critique historique. Toutes ces constatations sont faites avec une consciencieuse exactitude et une précision que nous ne sommes point surpris de trouver dans l'auteur des *Observations ;* car, sous le voile de l'anonyme, se cache un écrivain pour lequel toutes les questions de l'érudition n'ont point de secret. — Valence, Impr. Valentinoise, plaq. de 70 pp.

Prabère. — *La mort du Centenaire*, récit dramatique en vers. — Paris, Victor Retaux et Cie, 1900, plaq. in-16, 8 pp.

Comité de Patronage des Etudiants étrangers. — (Université de Grenoble). — *Cours de français à l'usage des étudiants étrangers.* — Grenoble, imp. Allier frères, 1900, plaq. in-8, 16 pp., une planche.

Ulysse Chevalier. — Réponse aux observations de Mgr E. Colomiotti, pro-vicaire général de Turin, sur la brochure : *Le Saint Suaire de Turin est-il l'original ou une copie ?* (1).

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie Delphinale. — Vendredi 2 février, l'Académie Delphinale s'est réunie sous la présidence de M. de Beylié, pour assister à une conférence de M. Marcel Reymond, sur la *Cantoria* de Lucca della Robbia et, en général, sur les diverses étapes de l'art au xve siècle.

On sait que M. Marcel Reymond a fait une étude très approfondie sur la sculpture pendant la *première Renaissance.* A sa plume, d'une merveilleuse précision pour tout ce qui touche à l'art, on doit cinq remarquables ouvrages, richement illustrés, sur la *sculpture florentine* au xive et au xve siècle.

Fédération des Sociétés Savantes. — Jeudi 1er mars a eu lieu, au siège de la Société de Statistique de l'Isère, une réunion du Comité de la Fédération des Sociétés Savantes de la région, sous la présidence de M. Charaux.

(1) Paris, Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte, 1900.





LE MONDE DAUPHINOIS

NOS COMPATRIOTES

M. Chanoz, maire de Morestel, a été élu, le 25 février, député de la deuxième circonscription de La Tour-du-Pin. — Deux dauphinois, le capitaine Bouillane de Louste et le lieutenant Ensgelme ont entrepris de rentrer du Tonkin en Europe par la Chine et la Sibérie, *via* Hong-Kong, Shangaï, Pékin, Vladivostok et le Transibérien. — Deux missionnaires originaires du diocèse de Grenoble, les PP. Barril et Piotin, de la Société des Missions Africaines, se sont embarqués, l'un pour le Bénin, l'autre pour le Dahomey. — M. Rivoire-Vicat, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Grenoble, est nommé chevalier du Mérite agricole, et M. Pilot de Thorey, archiviste adjoint, officier d'académie. — M. Michal-Ladichère, de Saint-Geoire, est nommé officier de la Légion d'honneur. — M. Jules Flandrin, de la Société Nationale des Beaux-Arts, a été admis à l'Exposition décennale de Paris, pour un paysage du Dauphiné.

MARIAGES

A Orléans, le baron Salvaing de Boissieu, lieutenant au 131e, avec Mademoiselle Herminie Rontel de Lescouet. — A Uzès, en l'église Saint-Etienne, M. de Lombard de Montchalin, capitaine breveté d'état-major XVe corps), avec Mlle de Parseval, écrivain et poète distingué. — A Grenoble, en l'église Saint-André, M. François Dumollard avec Mlle Suzanne Biron. — A Renage, Mlle Thérèse Blanchet, fille de M. Augustin Blanchet, maire de Rives, avec M. Jean Langlois, de Paris.

NÉCROLOGIE

MM. les chanoines Bontout, curé de Saint-Nicolas à Romans, et Benoît, archiprêtre de Marsanne. — M. Eugène François, avocat à Valence. — M. Nadal, vicaire-général honoraire à Valence. — M. Bourgeat, de Chirens, père de M. le Vicaire capitulaire. - A Douai, M. le général Percin, ancien directeur de l'Ecole du génie à Grenoble. — M. Félix Hudelist, colonel d'artillerie de marine en retraite à Grenoble, commandeur de la Légion d'honneur. — M. l'abbé Baffert, ancien curé de Luzinay, retiré à Vienne. - M. Chaîne, aumônier de l'Œuvre de Saint-Joseph à Vienne. — Le R. P. Thomas, missionnaire de La Salette, supérieur de la résidence de Grenoble. — M. Jules Vincent, industriel à Vienne.

A Lyon : M. Blanc, ancien préfet des Hautes-Alpes. — A Lapeyrouse-Mornay, le baron Eugène de Barin, maire de cette commune depuis 1855





LES

Annales Dauphinoises

CHRONOLOGIE

DES

EVÊQUES DE GRENOBLE

(Suite)

63. FRANÇOIS III FLÉHARD, premier président de la chambre des comptes du Dauphiné, puis chanoine de Saint-André, gouverna son diocèse avec sagesse jusqu'à sa mort, qui arriva en 1606. Il fonda à Grenoble une congrégation de Dames dites Ursulines, et à Tullins les religieux Minimes.

64. JEAN III DE LA CROIX, seigneur de Chevrières, président du parlement de Grenoble, magistrat et diplomate distingué, étant devenu veuf, fut nommé par Henri IV à l'évêché de Grenoble, en 1607. Marie de Médicis le choisit pour être de son conseil. En 1615, il fut député aux Etats généraux. En 1618, il assista à l'assemblée des notables, et en 1619, il mourut à Paris, pendant l'assemblée du clergé. Il contribua à la fondation des Récollets et des Capucins, à Grenoble, en 1609 et 1610.

65. ALPHONSE DE LA CROIX, seigneur d'Ornacieux, fils légitime du précédent et son coadjuteur sous le titre d'Evêque de Chalcédoine, devint son successeur; mais il se démit de son évêché en 1620, à cause de ses infirmités. Il présida à l'établissement des Religieuses de la Visitation, dans la maison dont saint François de Sales avait posé la première pierre.

66. Pierre IV Scarron, sacré évêque de Grenoble en 1620, assista deux ans après à l'abjuration de Lesdiguières. Il se rendit aux assemblées du clergé de 1626 et 1641, et fut chargé de haranguer le roi Louis XIII. Ce monarque l'envoya à Notre-Dame-de-Lorette, pour accomplir le vœu qu'il avait fait en 1638. Il mourut en 1668.

Pendant son épiscopat, Grenoble fut entouré d'une nouvelle ceinture de remparts ; les Jésuites et les Pères de la Charité s'y établirent ; la chapelle des Pénitents (aujourd'hui *de la Salette*) y fut fondée, et un fait prodigieux donna naissance au pèlerinage de Notre-Dame-de-l'Osier.

67. Etienne le Camus (1), dont on dit vulgairement qu'il fut évêque malgré le pape, et cardinal malgré le roi, fut nommé et sacré en 1671. Innocent XI lui envoya le chapeau cardinalice quinze ans plus tard. Il publia un excellent recueil de statuts synodaux en 1690 ; fit composer sous sa direction la *Théologie morale de Grenoble ;* fonda deux séminaires, dits de l'*Oratoire* et du *Verbe incarné*, celui-ci destiné à servir de retraite aux prêtres âgés ou infirmes ; il érigea les deux paroisses de Saint-Louis et de Saint-Joseph en 1696 ; assista au conclave pour l'élection de Clément XI, en 1700, et mourut en 1707.

Il pratiqua dans toute sa rigueur la règle de saint Benoît, et adopta un régime si austère que le Souverain Pontife lui ordonna de manger au moins du poisson les jours gras. Il laissa presque tous ses biens aux pauvres. Le chapitre lui érigea un mausolée dans le sanctuaire de la cathédrale. Sous son épiscopat et avec son autorisation, la sœur Louise releva de ses ruines la chapelle de Parménie qui devint un lieu de retraite fort célèbre.

68. Ennemond Allemand de Montmartin, grand chantre de l'église de Vienne, nommé en 1707, mourut à Fontainebleau en 1719. Il concourut à l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes, à Grenoble, par le Bienheureux abbé de la Salle, qui y séjourna plus de six mois.

69. Paul de Chaulnes, chanoine de Saint-André de Grenoble, sortit du diocèse après avoir été publiquement réprimandé par le cardinal Le Camus. Nommé évêque de Sarlat, il fut transféré au siège de Grenoble en 1721, et mourut en 1725.

70. Jean IV de Caulet, nommé en 1726, assista l'année suivante au concile d'Embrun. Durant son épiscopat, Grenoble éprouva plusieurs incendies et quatre inondations. Plein de charité et de simplicité, on vit ce vénérable Prélat, en ces tristes circonstances, parcourir en bateau ou à cheval toutes les rues de la ville, pour porter du pain aux malheureux, et entrer par les fenêtres dans diverses maisons pour baptiser et confesser. On gardera longtemps le souvenir d'une mission qu'il fit donner à Grenoble par le P. Bridaine, en 1739. Il introduisit dans la liturgie de son

(1) Mgr Bellet a publié une histoire très complète et très documentée de Mgr le Camus.

diocèse les fêtes de saint Domnin et de saint Amat, rétablit celle de saint Donat, et modifia les offices de saint Cérat, saint Aupre et quelques autres, avec l'aide d'un chanoine de Saint-André, Gras du Villard. Il mourut des suites de l'opération de la pierre, en 1771. La bibliothèque publique de Grenoble a été formée du fonds de cet évêque, qui laissa plus de quarante mille volumes.

71. JEAN V DE CAIROL DE MADAILLAN, évêque de Sarept, *in partibus*, en 1761 ; de Vence en 1769, fut transféré à Grenoble en 1771, et donna sa démission en 1779. Sous son épiscopat, le doyenné ou décanat de Savoie qui avait toujours fait partie du diocèse de Grenoble, et qui comptait six archiprêtrés et plus de soixante paroisses, en fut distrait par Pie VI, qui érigea Chambéry en évêché, au mois de juillet 1778.

72. MARIE-ANNE-HIPPOLYTE HAY DE BONTEVILLE, fut transféré de Saint-Flour à Grenoble, en 1779. Le président du Parlement lui écrivit en 1783 pour l'inviter à résider dans son diocèse. Sa mort funeste arriva le 6 octobre 1788, au château d'Herbeys.

73. HENRI-CHARLES DULAU D'ALLEMANS, sacré évêque de Grenoble en avril 1789, fut forcé de s'expatrier presque aussitôt et de faire administrer son diocèse par ses grands vicaires. Il se retira d'abord à Chambéry, ensuite à Aoste en Piémont, et enfin à Gratz en Styrie (Autriche), où il mourut en exil pour la foi, le 4 avril 1802. Pendant la Révolution, Grenoble vit deux évêques constitutionnels, Pouchot et Raymond.

Ce fut en 1798 que le Pape Pie VI, enlevé de Rome, fut amené à Grenoble et logé à l'hôtel de Vaulserre. Ce vénérable Pontife mourut à Valence l'année suivante.

En 1802, la bulle d'érection du nouveau diocèse de Grenoble, en lui donnant pour limites celles du département de l'Isère, lui enleva l'archiprêtré de la Grave, aujourd'hui du diocèse de Gap ; mais elle ajouta à sa circonscription précédente : 1° les anciens archiprêtrés de Corps et de la Salle-en-Beaumont, autrefois du diocèse de Gap ; 2° ceux du haut et du bas Trièves, qui étaient de l'ancien diocèse de Die ; 3° ceux d'Aoste et du Pont-de-Beauvoisin, qui appartenaient au diocèse de Belley ; 4° ceux de Meyzieu et de Morestel, qui dépendaient du diocèse de Lyon ; 5° enfin la ville de Vienne, avec les anciens archiprêtrés d'Artas, de Beaurepaire, de Beauvoir-de-Marc, de Bourgoin, de Bressieux, de Communay, de la Côte-Saint-André, de Crémieu, de Roussillon, de Saint-Geoire, de Saint-Marcellin, de la Tour-du-Pin et de Virieu, qui faisaient partie du diocèse supprimé de Vienne.

74. CLAUDE SIMON, ancien chanoine d'Avallon, diocèse de Sens, avait été précepteur de Joseph Bonaparte. Il fut sacré évêque de Grenoble le 8 août 1802. Son administration eut à relever bien des débris et à restaurer bien des ruines. Il obtint de Napoléon la maison des Minimes pour son

Grand Séminaire, et trouva dans le vénérable M. Emery, ancien curé de Cessieux, mort curé de Saint-Laurent de Grenoble, un zélé coopérateur pour créer et organiser les deux écoles ecclésiastiques de la Côte-Saint-André et de Grenoble. Ce prélat eut la consolation de contribuer au rétablissement des Chartreux en 1816. Ses contemporains parlaient de la solennité de sa voix et de son maintien dans la célébration des offices divins, de la simplicité de ses manières et de sa débonnaireté dans ses relations personnelles. Il fit prêcher dans sa ville épiscopale, en 1818, une mission mémorable. La mort l'enleva le 3 octobre 1825. à l'âge de 81 ans.

Comme son saint prédécesseur, Pie VII, enlevé de Rome et amené en France, en 1809, passa par Grenoble. Son entrée dans cette ville fut celle d'un triomphateur plutôt que d'un captif. Il fut logé à l'Hôtel de Ville et y séjourna du 21 juillet au 1er août; une foule nombreuse ne cessait d'assiéger les grilles du jardin de l'Hôtel de Ville pour voir le Saint Père et y recevoir sa bénédiction

75. Philibert de Bruillard, né à Dijon en 1765, était nouveau prêtre quand la Révolution française éclata, et durant toute cette période malheureuse, il exerça secrètement le saint ministère à Paris, au péril de ses jours. Il fut ensuite et successivement chanoine honoraire de Paris. curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis de Saint-Etienne-du-Mont. Ce fut dans cette dernière paroisse qu'il reçut sa nomination à l'évêché de Grenoble. Son sacre eut lieu le 6 août 1826. L'installation des RR. PP. Oblats de Marie, à Notre-Dame de l'Osier; celle des RR. PP. Jésuites, à Grenoble; des RR. PP. Dominicains, à Chalais (transférés depuis lors à Coublevie), ont marqué son pontificat; l'événement du 19 septembre 1846. l'érection d'un nouveau sanctuaire à Marie, et l'établissement des missionnaires diocésains de N.-D. de la Salette, l'ont couronné et immortalisé. Le nouvel établissement du Petit Séminaire, dans la plaine de Grenoble, et l'asile du Bon-Pasteur doivent leur création à son zèle et à sa munificence. Plusieurs autres institutions charitables ou maisons religieuses, et presque toutes les églises de son diocèse conserveront longtemps le souvenir de sa libéralité. On se rappellera aussi sa haute piété, sa vigilance, son dévouement à son diocèse, son zèle pour le culte divin, son infatigable et incessante activité, l'austère régularité de tous ses exercices et de toutes ses journées, son courage à supporter un tic douloureux qui l'a fait cruellement souffrir, par intervalles, durant plusieurs années; enfin cette vigueur d'intelligence et de volonté, rare dans un vieillard de son âge.

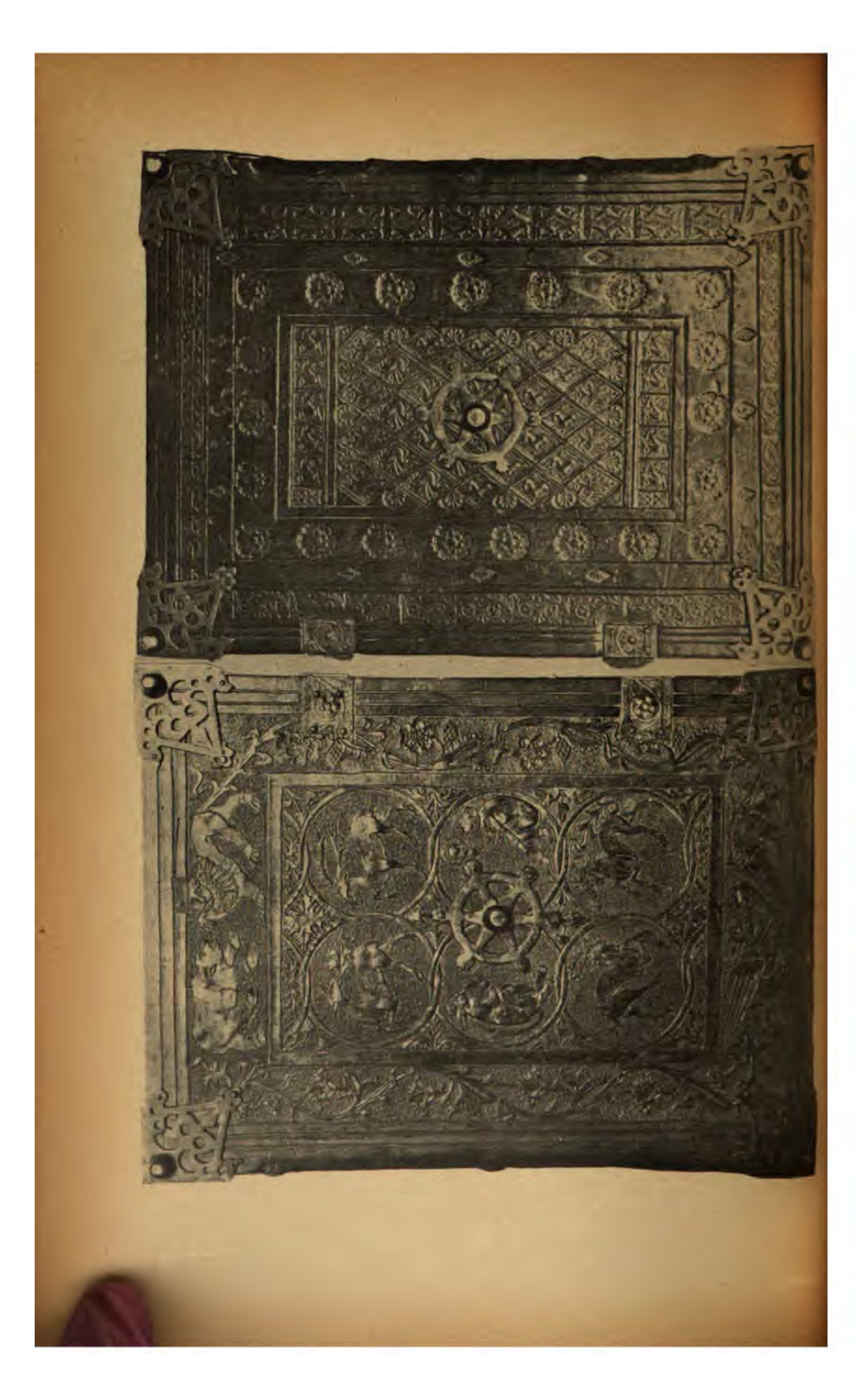
Mgr de Bruillard avait 62 ans quand il fut nommé évêque; et c'est après avoir gouverné pendant près de 27 ans le diocèse, qu'il se démit volontairement de son siège, et que, nommé chanoine du premier ordre de Saint-Denis, il se retira, en 1853, à Montfleury. Il y a vécu encore sept ans dans une pieuse retraite, distribuant toutes ses ressources en aumônes, édifiant toutes les personnes qui l'approchaient, et jouissant de la satisfaction bien légitime de s'être choisi son successeur. Il est mort le 15 décembre

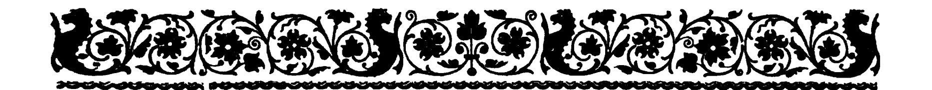
1860, âgé de 95 ans, et son corps repose dans le tombeau des Evêques, à la Cathédrale.

76. Jacques-Marie-Achille Ginoulhiac, né le 3 décembre 1806, nommé à l'évêché de Grenoble le 9 décembre 1852, préconisé le 7 mars 1853 et sacré le 1er mai suivant, fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 7 du même mois. Ancien professeur de dogme au Grand Séminaire de Montpellier, puis vicaire général d'Aix, il s'était fait connaître comme l'un des premiers théologiens de notre temps par la publication de l'*Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Eglise.* Il s'était fait remarquer aussi par la puissance de sa parole et la force lumineuse de sa dialectique. Esprit vaste, cœur large et généreux, il n'est resté étranger à aucune des grandes questions qui intéressent l'Eglise universelle ou la société civile. Il fit toujours profession de respect pour les dépositaires de l'autorité. Il a donné dans son diocèse une impulsion vigoureuse aux études théologiques. Le nouveau *Catéchisme* qu'il a publié en 1861, et les *Statuts* qui ont paru à la suite du Synode diocésain de 1863, sont des modèles de clarté, de précision, de sagesse. Son administration a toujours été empreinte d'une extrême modération. La connaissance profonde qu'il avait des hommes et des choses le rendait presque hésitant quand il s'agissait d'en venir à une mesure de quelque gravité ; mais quand une fois il avait pris son parti devant Dieu, aucun obstacle ne l'arrêtait. Pénétré de sentiments de vénération et de piété filiale pour son saint prédécesseur, il l'a vengé contre ses injurieux détracteurs, en défendant contre leurs attaques le fait merveilleux de la Salette. Il a rétabli sans secousse et sans froissement la liturgie romaine. La restauration de l'église cathédrale est le fruit de son initiative et de ses soins. L'établissement des RR. PP. Trappistes de N.-D. de Chambarand est dû à son zèle et à sa générosité. Du reste, les profondeurs de la foi et de la science étaient unies en sa personne à une aimable simplicité de manières ; et, maître absolu de lui-même, il portait à un degré héroïque la patience, la longanimité, la charité.

Un décret du 2 mars 1870 et le consistoire du 27 juin suivant transférèrent Mgr Ginoulhiac sur le siège archi-épiscopal de Lyon et de Vienne, où l'appelaient son mérite et ses vertus. — Le 24 juin, le Prélat écrivait de Rome au Chapitre de sa Cathédrale : *Je ne vous dis pas tout ce que mon cœur ressent de tristesse de cette séparation. La pensée qu'elle n'est pas, en un sens, absolue, puisque je demeurerai uni à l'église de Grenoble, non plus comme son pasteur, mais comme son métropolitain et comme portant son titre le plus glorieux, adoucit un peu ma peine, mais ne l'efface pas... Tout ce qui vous touche ne me sera jamais étranger. Vous ne serez plus l'objet de mes sollicitudes ; vous garderez tous des droits à mes prières. Je puis bien cesser d'être votre pasteur, je demeurerai toujours votre ami.* — Une mort prématurée a enlevé ce vénérable prélat le 17 novembre 1875.

(*A suivre.*) A. AUVERGNE.





LE "CATHOLICON"

Le plus bel incunable (1) *de la Bibliothèque de Grenoble, imprimé par Gutenberg en 1460* . .

Le texte

Aucun bibliophile ne traverse la grande salle de la Bibliothèque de Grenoble sans s'arrêter longuement devant le remarquable exemplaire du *Catholicon*, de Jean de Gênes, imprimé en 1460, à Mayence, par Gutenberg (2). Cet ouvrage est composé en petits caractères, sans indication de nom d'imprimeur, mais portant à la fin du livre un éloge en faveur de Mayence, signalé comme le lieu où le nouvel art a été inventé.

Cet exemplaire est l'un de ceux où les deux premières lignes sont écrites à la main, en rouge, et portent : INCIPIT SUMA Q (quæ) VOCATUR CATHOLICON EDITA A FRE (fratre) IOHE (Johanne) DE JANVA ORDINIS FRM (fratrum) PDICATORUM (prædicatorum).

Il se compose de 39 cahiers in-f° à deux colonnes. Les lettres sont légèrement grasses et empâtées, les initiales gothiques, et en rouge, affectent généralement la forme de celles des manuscrits, avec les ornements et la dimension en moins. Les colonnes ont 66 lignes. Les feuillets sont au nombre de 373, dont les 64 premiers renferment une grammaire divisée en quatre parties, laquelle est précédée d'un prologue qui commence par les deux lignes citées plus haut. Cette grammaire comprend, non seulement des notions grammaticales, mais encore des traités de prosodie, de littérature et de rhétorique. Au feuillet 134 commence un dictionnaire

(1) On appelle *incunables* les ouvrages imprimés avant et y compris l'an 1500, et dont le nombre est d environ 15,000. Le mot *incunable*, en latin *incunabula*, qui veut dire *berceau*, *origine*, *commencement*, indique donc étymologiquement que les livres auxquels on l'applique datent du berceau, des débuts de l'art typographique. La Bibliothèque de Grenoble possède 614 incunables, dont la plus grande partie provient de la Grande-Chartreuse. Ces ouvrages précieux avaient été légués à ce monastère par deux célèbres bibliophiles, Laurent Blumenau et Jean Dupuy, qui s'étaient faits religieux Chartreux.

(2) Quelques auteurs l'ont attribué à Bechtermüncze. Toutefois, il paraît aujourd'hui certain, — c'est du reste l'avis presque unanime des auteurs et des bibliophiles, — que le *Catholicon* sort des nouvelles presses établies à Mayence, par Gutenberg. Les caractères employés dans cet ouvrage n'ont jamais été employés ni par Fust, ni par Schœffer.

Un exemplaire semblable à celui de Grenohle a été adjugé au prix de 7,125 fr., à la vente du duc de Sunderland (Edmond Maignien).

Gutenberg (1395 ou 1400 à 1468) avait inventé les caractères mobiles de l'imprimerie et, par le fait l'imprimerie proprement dite, en 1438, à Strasbourg. Après ses premiers essais, il s'était fixé, dès 1443, à Mayence où, en 1446, il forma une société avec Jean Faust ou Fust qui fut son bailleur de fonds. Mais

alphabétique contenant ce que nous désignerions aujourd'hui du nom d'encyclopédie. De là le nom de *Catholicon*, dont l'étymologie grecque signifie *universel*.

Au bas de la première page, dans un entourage trilobé, se trouve un blason colorié aux armes de Blumenau : *d'argent à la bande de sable, accompagnée de deux têtes de Mores affrontées, l'une en chef, l'autre en pointe.*

Au recto, à la seconde colonne de l'avant-dernier feuillet, on lit cette souscription : *Hic Liber egregius Catholicon dnice (dominicæ) incarnacionis annis* MCCCCLX *alma in vrbe maguntina nacionis inclite germanice...... impressus ac confectus est.*

La reliure

La reliure du *Catholicon* mériterait à elle seule l'attention des amateurs. Elle est de provenance allemande. Les plats sont en bois de chêne recouvert de cuir ciselé très épais, provenant, croit-on, de la dépouille d'un vieux cerf (1).

Le plat antérieur est orné de six médaillons, circulaires et entrelacés en anneaux. Le dessin en est très élégant et très précis. Dans ces six médaillons disposés sur trois rangs horizontaux, on voit au premier rang supérieur, une biche et un cerf, — au second, un singe et un babouin, — au troisième, un bouquetin et une licorne. Le large cadre qui entoure ces médaillons est chargé, dans la partie supérieure, d'un ours et d'un lion affrontés, au bas, de deux tarasques également affrontées et ayant les cous liés l'un à l'autre. De chaque côté, la bordure est ornée d'un élégant rinceau de forme rampante, avec fleurs, feuilles et fruits.

Au centre, et brochant sur deux médaillons, est fixée une plaque circulaire évidée en cuivre. Aux angles se trouvent également des coins ajourés et du même métal. On voit sur le côté de la tranche des restes de fermoirs, les attaches en cuivre ont disparu.

Le plat postérieur est moins ouvragé que le plat antérieur ; toutefois les ornements en cuivre sont les mêmes. La partie centrale est occupée par des losanges ornés de palmettes, d'aigles à deux têtes couronnées, de licornes, de dragons. Tout autour sont disposés, le long d'une triple bordure, des rosaces, des losanges, des rinceaux, des licornes adossées.

la société ne fut pas de longue durée, et Gutenberg s'étant séparé de Faust qui, de son côté, s'était adjoint Schœffer de Gernersheim, pour continuer l'exploitation de son imprimerie, fonda une imprimerie qu'il dirigea seul, grâce à la protection de l'échevin Conrad Hummer.

Des deux imprimeries rivales sortirent d'innombrables livres dont l'attribution est souvent difficile, car parfois il n'y est pas fait mention du nom de l'imprimeur. En 1457, trois ans avant l'apparition de notre *Catholicon*, Gutenberg imprima le fameux *psalterium* et le *Breviarium*, qui constituent le premier monument de l'imprimerie avec désignation du nom de l'imprimeur, la date de l'année et du jour (14 août) où il fut terminé et que les bibliophiles n'estiment pas valoir moins de 250,000 fr. L'élégance typographique qu'on y remarque montre combien rapides avaient été les progrès du nouvel art. Ce qui explique la perfection relative, au point de vue typographique, de notre *Catholicon*.

(1) Cf. Catalogue des Incunables de la Bibliothèque municipale de Grenoble, par Edmond Maignien. Vid., p. 60. Edit. 1899, et VI de la préface.

Cette magnifique reliure, qu'avec tous les perfectionnements modernes on ne pourrait reproduire qu'à très grands frais, est considérée comme une œuvre unique et d'un prix inestimable. Son antiquité la rend plus précieuse encore. En effet, ce remarquable travail a dû être exécuté entre 1460 et 1490, dates de l'impression du volume et de la mort de Blumenau. Inutile d'ajouter que l'ouvrage et la reliure sont en complet état de conservation (1).

La Provenance

Vers la fin du xve siècle, un homme qui s'était fait, en Allemagne, une certaine réputation dans les lettres et la politique, Laurent Blumenau (2), vint finir ses jours au couvent de la Grande-Chartreuse. Bibliophile émérite, docteur en l'un et en l'autre droit, chanoine du diocèse d'Irmeland, auditeur de rôle, etc., il avait occupé plusieurs charges importantes. Mêlé aux choses de l'Etat, il avait subi les vicissitudes de la politique, supportées du reste philosophiquement. Mais en dépit de l'agitation de sa vie, Blumenau n'avait pas négligé les lettres. A Rome, il avait fréquenté la cour lettrée de Nicolas V; en Allemagne, il s'était lié avec un érudit bien connu, Pierre de Schaumbourg, cardinal d'Augsbourg. Il avait, de plus, fréquenté beaucoup un bibliophile célèbre de l'époque, le médecin Hermann Schedel, et fait partie d'un groupe d'amis dont Hermann était le centre, et qui s'étaient voués à recueillir les œuvres de l'antiquité et à cultiver les lettres.

Membre de la Congrégation littéraire d'Augsbourg, Blumenau ne négligea aucun moyen de rendre service à ses associés. Il acquit de remarquables manuscrits contenant les œuvres de Virgile, d'Horace, de Lucain, etc., et des historiens latins, etc.

Mais Blumenau rêvait autre chose que la politique et les lettres. Aussi, en 1468, écrivait-il à Schedel que : « Le temps est passé pour lui de se laisser séduire par des joues vermeilles, des dents d'ivoire et des yeux clairs; maintenant il faut songer à la rapidité avec laquelle Pluton l'entraînera dans les flots de l'Achéron et, bientôt, devant Radamanthe. » Ce déguisement mythologique cachait la détermination qu'il allait bientôt prendre de s'enfermer dans le cloître.

Déjà grâce à son amitié avec le Grand-Maître de l'Ordre teutonique, Conrad de Erliczhausen, qui avait fondé, en 1440, la Chartreuse de Schiefelbein, en Prusse, Laurent avait eu l'attention naturellement portée sur

(1) Brunet, iii, 501 ; Ebert, 10736; Fischer, i, 58; iv, 24 ; Haïn, 2254 ; Klemm, 13, 2; Von der Linde, 900 ; Pauzer, ii, 113, 5 ; Zapf, B. G. M., 18, 15.

(2) Voir la *Vie de Blumenau* dans la notice sur la Bibliothèque de la Grande-Chartreuse au moyen âge, par M. Paul Fournier.

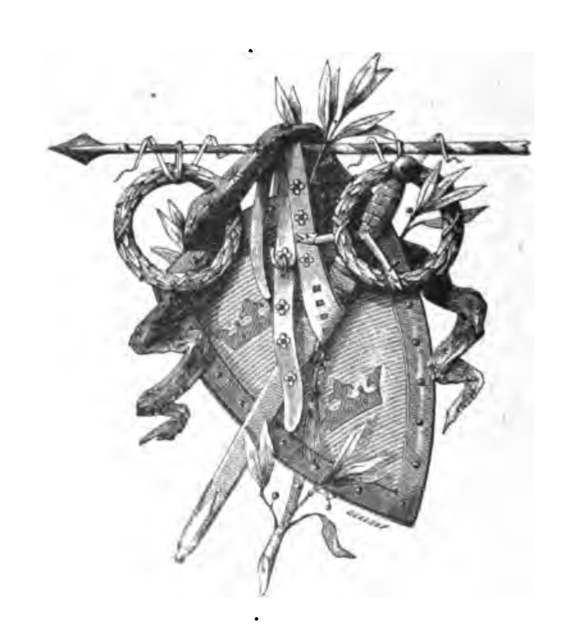
Consulter également sur Blumenau : Georges Voigt, *Lamentins Blumenau*, Geschaeftstraeger *und geschichtschreiber des deutschen Ritterordens*, tiré des *Neuen Preussischen Provinzal-blaetter*, dritte folge (1860), t. iv, p. 242 et suiv.

Les manuscrits latins de la Bibliothèque de Munich contiennent plusieurs lettres de Blumenau. Voir le *Catalogus cod. manuscr. bibl. reg. Monacentis*. Cf. l'introd. du cat. des Manuscr. de la Bibl. de Gren., par M. Paul Fournier

les disciples de Saint Bruno. Aussi fit-il profession à la Grande-Chartreuse. Il fut nommé quelque temps après prieur de la Chartreuse d'Avignon, puis de nouveau retiré à la Grande-Chartreuse, il y mourut le jour de Noël en 1482. Par son testament, la bibliothèque de la Grande-Chartreuse entrait en possession d'un grand nombre de livres et de manuscrits très précieux. Tous les ouvrages qui viennent de lui portent l'*ex-libris* : *Liber Magistri Laurentii doctoris* avec un écu, *d'argent à la bande de sable, accompagnée de deux têtes de Mores.* Parmi ces ouvrages se trouvaient précisément le *Catholicon*, qui fait l'objet de cette étude et qui, à la Révolution, a passé de la bibliothèque de la Grande-Chartreuse à celle de Grenoble, avec une grande quantité de manuscrits et d'incunables, qui sont les joyaux de notre riche bibliothèque (1).

PIERRE BAFFERT.

(1) Au cours de cette étude, plusieurs fois j'ai dû avoir recours à l'obligeance de M. Edmond Maignien, le sympathique et érudit conservateur de la Bibliothèque de Grenoble qui, notamment, m'a facilité la photographie de la reliure due au *zeis* de M. l'abbé Sénequier-Crozet. Je me fais un devoir d'exprimer à l'un et à l'autre toute ma gratitude.





PRÉLIMINAIRES

DE LA

RÉVOLUTION EN DAUPHINÉ

Notes inédites de M. DECHASTELUS, curé de Villeurbanne (1)

Journée des Tuiles. — Exil du Parlement
Réunion des Trois-Ordres du Dauphiné

1787. — La récolte en blé a été très médiocre dans le Dauphiné ; un certain brouillard qu'on appelle vulgairement *Niole* les a brûlés en grande partie dans le mois de juin, de manière qu'il n'est resté que la paille. Il n'y a presque point eu de fièvres cette année dans les mois d'août et septembre, parce que les habitants ont été obligés de faire rouïr leurs chanvres dans le Rhône, les marais étant à sec. M. Dechastelus, dixième curé de Villeurbanne tient le bénéfice par résignation de M. Franchet qui a été nommé à..., à cause de sa mauvaise santé par les Comtes de Lyon qui engagèrent alors sa cure à M. Dechastelus.

1788. — La récolte en grain a été très médiocre à cause de l'hiver qui a été trop pluvieux et qui a pourri la graine ; il y a eu peu de froid. Celle en vin a été fort abondante et de très bonne qualité. Le prix de l'ânée est de 10, 12 et 15. Celle de blé est de 36, 38, 40. Il y a eu, cette année, dans le royaume de grandes révolutions. M. de Calonne, contrôleur général des finances, pendant ses cinq ou six ans de gestion, avait achevé de ruiner la France. Ne sachant comment se procurer de l'argent, il a demandé au roi la Convocation des notables du royaume. M. Tholosan, commandant de Lyon, a été député de la ville. Cette respectable assemblée s'est passée en beaux compliments et en beaux discours. Le seul bien qu'elle a opéré est la disgrâce de M. de Calonne et la convocation des Etats Généraux qu'elle a demandée.

(1) Villeurbanne, aujourd'hui du département du Rhône et du diocèse de Grenoble, était autrefois de la province de Dauphiné et du diocèse de Lyon. Il s'agit ici de Saint-Jullien-de-Cusset ; les paroisses actuelles de Villeurbanne et des Charpennes n'existaient pas alors ; c'étaient des terrains vagues et marécageux.

Le roi a donné sa place à M. de Brienne, archevêque de Toulouse. puis de Sens, et l'a nommé son principal ministre. Les sceaux ont été donnés à M. Delamoignon, avocat général au Parlement de Paris. Ces deux ministres, qui s'entendaient comme deux larrons en foire, ont bouleversé toute la France, ne pouvant obtenir des parlements l'enregistrement nécessaire à leurs édits.

Ils ont fait enregistrer militairement l'édit portant création des grands baillages, ce qui a occasionné plusieurs émeutes dans les villes de Parlement, entre autres à Grenoble, le 8 mai (Journée des Tuiles). Le peuple de la ville et de la campagne s'est réuni, est allé chez M. de Clermont-Tonnerre, menaçant de lui couper le col s'il exécutait les ordres, et n'a pas voulu laisser sortir les membres exilés, qui se sont rendus cependant, quelques jours après, dans leurs terres. On accablait les troupes à coups de pierres. M. de Vaux (1) qui a fait la conquête de la Corse a été envoyé pour apaiser les troubles ; sa présence a tout pacifié. Il y est mort, quelques jours après, à 78 ans.

Enfin, le roi a renvoyé ses deux ministres au souhait général de toute la nation qui a demandé M. Necker, cet homme universel, qui avait déjà été contrôleur général, mais qui n'avait pu tenir, parce qu'il aimait trop à faire le bien. Autant il a été applaudi et regardé comme un vrai restaurateur, autant les deux autres ont été bafoués. Le peuple les a brûlés en effigie en différents endroits.

Beaucoup de petites villes avaient accepté de grands baillages, Valence, Lyon surtout ; parce qu'il est indigne qu'on soit obligé d'aller plaider à cent lieues. Mais ils ne seront pas longtemps à s'en repentir, MM. des Parlements trouveront bien des occasions pour les mortifier.

Tous les Parlements sont rentrés dans le courant de septembre, quelques-uns plus tard. Le peuple leur a fait beaucoup de fête jusqu'à illuminer.

La province a obtenu un arrêt pour la convocation de ses états. Chaque communauté du baillage de Vienne a nommé un député qui s'est rendu à Bourgoin, le dernier dimanche de novembre, pour nommer les députés de l'Assemblée qui s'est tenue à Romans.

La noblesse s'est rendue à Vienne pour nommer les siens et le clergé pareillement un par chaque archiprêtré. Le curé de Villeurbanne, comme *seul des Suburbes* (2), s'est rendu à Vienne et a voté avec les autres. Sur les observations que MM. les grands Vicaires ont voulu faire, MM. les Curés, ses chers confrères, ont pris la parole, d'après les bonnes raisons

(1) Le maréchal de France, Noël Jourda, comte de Vaux, lieutenant général du Dauphiné, mourut à Grenoble le 14 septembre 1788 ; il avait, d'après la biographie du Dauphiné, 83 ans.

(2) Suburbes. L'archevêché de Lyon avait deux archiprêtrés en Dauphiné : Meyzieu et Morestel, plus la paroisse de Villeurbanne qui était de l'archiprêtré des Suburbes dont les autres paroisses se trouvaient en Lyonnais. M. Dechastelus, seul électeur et éligible pour le clergé de la partie dauphinoise des Suburbes, vint voter à Vienne avec les délégués des autres archiprêtrés.

que le sieur Duchastelus donnait et ont décrété qu'il paraîtrait à toutes les assemblées jusqu'à ce que les Etats en aient décidé autrement.

Le 20 octobre, il a fallu se rendre de nouveau à Vienne pour nommer de nouveaux députés, le même nombre que la première fois, 144, en tout 288, moitié du tiers état, etc.

Ces députés devaient se trouver à Romans le 29, pour nommer tous ensemble les députés aux Etats Généraux. On en a nommé douze pour le tiers état, huit pour la noblesse et quatre pour le clergé. Les pauvres curés ont eu beau faire, ils n'ont pas pu en avoir un. Ont été nommés : M. l'Archevêque de Vienne, deux chanoines grands vicaires de Vienne, Dolomieu et Saint-Albin, doyen de Saint-Maurice, et un autre chanoine (1). Mais, d'après les lettres de convocation, on croit que toutes ces nominations n'auront pas lieu et qu'on se rassemblera de nouveau : c'est le vœu général.

L'évêque de Grenoble (2) a été trouvé mort, dans son palais, d'un coup de fusil....... On avait découvert sa correspondance avec M. de Brienne, le principal ministre. On a bien voulu cacher sa mort. Quoi qu'il en soit, c'est un grand scandale pour la religion.

L'archevêque de Lyon, Malvin de Montazet, est mort à Paris, dans son abbaye de Saint-Victor, dans le mois de mai, âgé de 77 ans. C'était un prélat rempli de lumières, mais plus encore de politique. Il n'a pas été beaucoup regretté de Lyon où il avait fait beaucoup de changements, surtout dans les Séminaires. On ne le voyait que quatre mois l'année dans son diocèse. M. de Marbœuf, évêque d'Autun, comte de Lyon, lui a succédé.

Nous n'avons pas encore eu le bonheur de le posséder. Tout le diocèse a applaudi, avec juste raison, en apprenant sa promotion ; la feuille des bénéfices qu'il a depuis longtemps, annonce qu'il est aimé à la Cour, qu'il est riche et, par conséquent, qu'il fera beaucoup de bien à la ville de Lyon qui éprouve de grandes misères à cause de la cessation du travail.

Il y a eu une visite dans cette paroisse, de MM. de Sarept (3), suffragant, et de Castillon, grand vicaire, dans le mois de juin... L'agrandissement de l'église a été arrêté, mais on n'en parle plus, quoi que ce soit une chose indispensable.

1789. — La récolte de blé a été généralement fort abondante et, malgré cela, le blé a été cher toute l'année à cause des accaparements et sur-

(1) Les députés du Clergé aux Etats Généraux furent : Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne ; Charles-Emmanuel de Gratet de Dolomieu, du chapitre de Saint-Pierre et de Saint-Chef ; Aimé-François de Corbeau de Saint-Albin, doyen de l'église primatiale de Vienne, et Jacques-Bernardin Colaud de la Salcette, chanoine de Die. Les curés auraient voulu faire passer M. Reymond, curé de Saint-Georges de Vienne, plus tard évêque constitutionnel de l'Isère.

(2) Hippolyte Hay de Bonteville, mort au château d'Herbeys, le 7 octobre 1788.

(3) Mgr Denys, de Vienne, évêque de Sarept et auxiliaire de l'archevêque de Lyon.

tout des envois considérables en Allemagne qui était en guerre avec la Porte. A la fin de l'année, le blé a valu jusqu'à neuf livres le bichet. Les provinces *de grains* ne voulaient point permettre l'exportation. Plusieurs grandes villes, surtout Paris, ont été à la veille d'éprouver la famine.

La récolte en vin a été médiocre et généralement mauvaise. Il n'a pas été cher jusqu'au 1er juin, 10, 12 et 15 livres l'ânée. Mais dans le courant de juillet, une petite révolte, arrivée à Lyon, parmi le peuple qui a brisé les barrières et chassé les commis, a porté le prix à 20 et 24 francs l'ânée. Deux habitants de la paroisse de Saint-Cyr au Mont-d'Or ont été tués aux portes de Vaise. Ils se trouvèrent malheureusement les premiers et se moquèrent des représentations qu'on leur fit. Les portes furent fermées et on tira par le guichet. Le calme fut rétabli le lendemain par les troupes de ligne.

L'hiver a été des plus longs et des plus rigoureux qu'on se rappelle. Il a commencé le 25 novembre, jour de sainte Catherine, et a duré jusqu'au 12 janvier. Heureusement qu'il y avait un peu de neige sur les blés, ce qui les a garantis. Car, il semblait, après le dégel, que la plupart avait péri ; le printemps a tout renouvelé, jamais aussi bonne récolte. Les vignes n'ont pas été de même ; il y en a eu beaucoup de gelées, ce qui a contribué à la cherté du vin. Les moulins ont cessé de moudre pendant un mois ; encore quelques jours de plus, toutes les grandes villes étaient à la famine. Beaucoup de gibiers et d'oiseaux ont péri.

Tous les marronniers des environs de Lyon, qui donnent à cette ville de si bons marrons, ont péri en grande partie. On a passé longtemps sur le Rhône à pont de glaces. Elles avaient quatorze pouces d'épaisseur. J'y ai passé deux fois avec la plus grande assurance vis-à-vis le grand Collège. Toute la journée, on ne voyait sur le Rhône que des amateurs patinant.

Enfin, le 12 janvier, le dégel commença..

(*Envoi de M. l'abbé E. Varnoud.*)





MONOGRAPHIE

Historique, Archéologique et Artistique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(suite)

TOMBEAU D'AYMAR

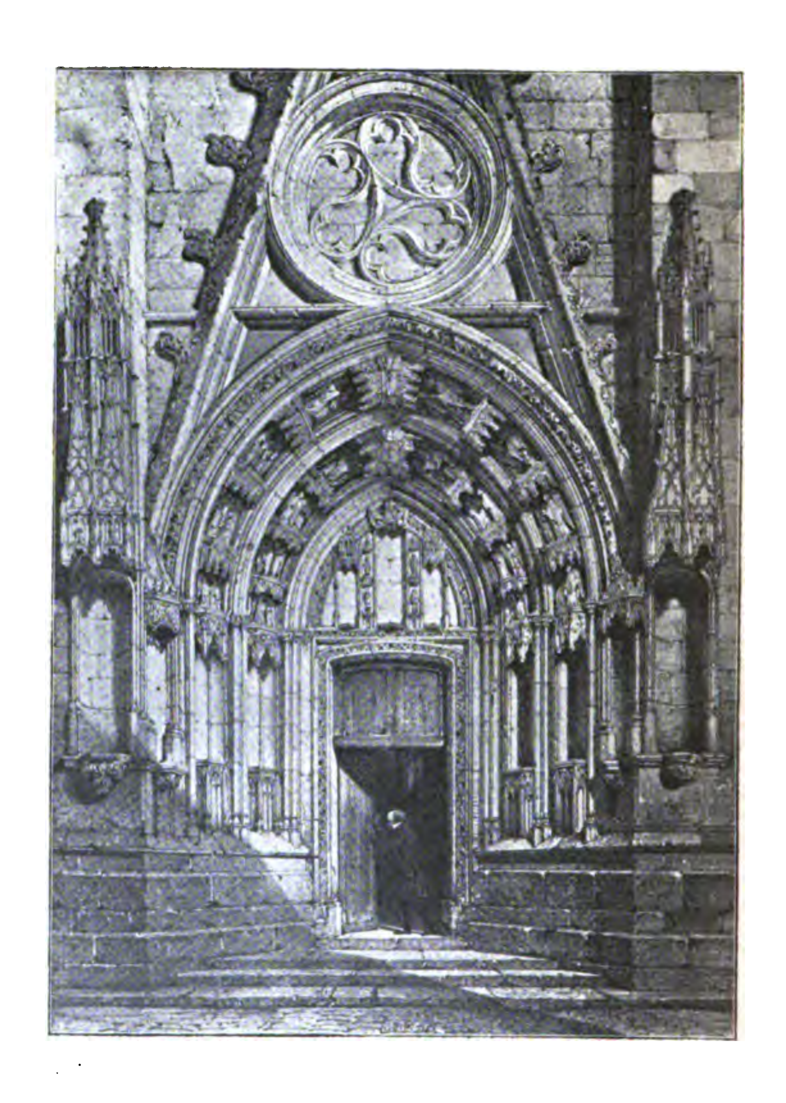
Le tombeau qui est à droite est celui d'Aymar, archevêque d'Embrun et ancien abbé de Saint-Pierre de Vienne.

L'épitaphe se compose de deux parties : la première en prose, accompagnée seulement de deux vers léonins dont le milieu rime avec la fin, n'offre aucune difficulté de traduction ; mais il n'en est pas de même de la seconde partie, tout entière en vers léonins. Le sens y est subordonné à la rime, les périphrases ne sont point reliées ensemble, et tout semble sacrifié à l'harmonie des mots et de la rime.

Aymar était le frère de Jean de Bernin, archevêque de Vienne (1218-1266). D'abord abbé de Saint-Pierre, dans les premières années du XIII[e] siècle, il devint, en 1221, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne et passa de ce siège, en 1235, à l'archevêché d'Embrun. Il mourut à Lyon, au moment de l'ouverture du Concile présidé par Innocent IV, et son corps fut transporté à Vienne et inhumé dans le monastère dont il avait été abbé (1).

Le tombeau d'Aymar est en marbre blanc poli. L'épitaphe qu'on y voit est du XIII[e] siècle. Au-dessus du sarcophage se trouvait probablement la statue couchée d'Aymar, revêtu de ses habits pontificaux (2).

(1) *Gallia Christiana nova*, t. III, p. 1077.
(2) *Inscr. de Vienne*, t. IV, p. 110.



PORTE DE GAUCHE DE LA FAÇADE

(FÊTES DU MOYEN AGE)

† ANNO DOMINI M CC XL.NONO KL.IVNII.O BIIT.FELICIS.MEMORIE.DOMNVS. AYMARVS.QVI.FVIT.ABBAS.ISTIUS.MONASTERII.INDE.ASSVMPTUS.FVIT.IN.EPISCOPATVM.MAVRIANNE.QVEM.EPISCOPATVM.REXIT.FELICITER.XIIII.ANNIS.POSTOODVM.FVIT.VOCATUS.IN.ARCHIEPISCOPATVM.EBREDVNI.CVI.PREFVIT.LAVDABILITER. X.ANNIS.ET.EST.EIVS.CORPVS.RECONDITVM IN PRESENTI.SARCOFAGO.ANNO ET.DIE.QVO.SVPRA :

EXORET.CHRISTVM.TITULVM.QVI LEGERIT.ISTVM.
VT.SIT.CUM.CHRISTO.LOCULO QVI.PAVSAT.IN.ISTO.AMEN.†
ARCHOS.PONTIFICVM.LVX.CLERI.DVX.POPVLORVM
AYMARVS.SUBIT.HAC.FUNERIS.VRBE.TORVM.
HUNC.ORNAVERVNT.TRIA.CONCURRENCIA.RARO.
LINGVA.PERITA.MANVS.LARGA.PUDICA.CARO.
MORS.DUM MORDET.EVM.MORTI.CONTRARIA VITA
REVDITUR.ET.CHRISTO.PERPETVATVR.ITA.
SPERANTI.SOLVIT.SANCTE.CONCLVSIO.FINIS
QVOD DVDVM.MERVIT.RAPTVS.AB ORBE.CINIS.
SPLENDVIT.IN.CLERO.DIVINE.LVMINE.LEGIS
CLARA.SACERDOTVM.GEMMA.LVCERNA.GREGIS.
LETICIE.FULGOR.CONFECTOR.PACIS.EGENIS
PORTA.POTENS PIETAS.CLAUSTRALIS.REGVLA.LENIS.

« L'an du Seigneur 1245, le 24 mai, mourut le seigneur Aymar d'heureuse mémoire, qui fut abbé de ce monastère. De là il fut élevé à l'Evêché de Maurienne, qu'il gouverna avec succès pendant quatorze ans Il fut ensuite appelé à l'archevêché d'Embrun, qu'il ne gouverna pas moins glorieusement pendant dix ans. Son corps a été déposé dans le présent sarcophage les jours et an que dessus.

« Que celui qui lira cette épitaphe veuille prier le Christ, qu'il soit avec le Christ, celui qui repose dans ce cercueil.

« L'archipontife, la lumière des clercs, le guide des peuples, Aymar a trouvé son lit funèbre dans cette ville. On vit briller en sa personne trois choses qui se rencontrent rarement ensemble, l'éloquence, la charité, la chasteté. Tandis que la mort croit le saisir, une nouvelle vie le dérobe à ses atteintes et l'unit pour jamais au Christ. C'est la sainte fin qu'il avait espéré en quittant son enveloppe terrestre. Il fut le flambeau des clercs par sa science dans les divines Ecritures. Perle éclatante des prêtres, fanal du troupeau, éclair de joie, artisan de paix, il était comme une porte ouverte aux indigents, et stricte observateur de la règle, il savait l'alléger pour les autres (1). »

Les deux sarcophages de saint Léonien et d'Aymar se trouvaient autrefois dans l'église Saint-Pierre. Ils furent l'un et l'autre transportés à Saint-Maurice, en 1822.

Bénitiers. — Les deux bénitiers en marbre blanc proviennent de Saint-Pierre.

Celui de droite, en remontant, porte la date de 15-84 séparée par le blason de l'abbaye : *deux clefs en sautoir.*

Celui de gauche est décoré du blason des *Clavel*, seigneurs d'Eyzin : *trois clous, deux et un, la pointe en bas.*

(1) *Inscr. de Vienne*, V, p. 337.



DÉTAILS DE SCULPTURES DE L'INTÉRIEUR ET DE LA FAÇADE

Au 1er rang, Zodiaque du xive siècle — Au 2e rang, Sommets d'arceaux du xiie siècle, Statues de la Façade. Au 3e et au 4e rang, Personnages déroulant des phylactères, Sculptures de la façade et du revers de la façade. — Au 5e rang, Chapiteaux du xve siècle. — Les deux du millieu, à feuilles de roses, du xive siècle, surmontent des colonnes antiques. — Au rang inférieur, Chapiteaux du xiie siècle.

DEUXIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Blason des Palmier (1), *d'azur à trois palmes d'or en pal.* C'est sous les pontificats de Pierre Palmier et d'Antoine de Clermont que fut achevée l'Eglise.

Au dallage. — Sur un carreau en losange, date de l'achèvement du dallage, 13 décembre 1525, avec l'inscription latine suivante :

A VIRGINEO PARTV SECVLIS TER QVINQVE FLVXIS ET LVSTRIS QVINQVE DECEMBRIS IDIBVS LAPIDEVM HOC STRATVM BASILICE IMPENSIS COMPLETVM EST (2).

De l'accouchement de la Vierge, trois fois cinq siècles écoulés et cinq lustres (1215) aux ides de décembre, a été terminé ce pavage en dalles de pierres aux frais de la basilique.

TROISIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Blason des Palmier.

QUATRIÈME TRAVÉE

Cette travée commence la série des quatre construites au xve siècle.

Les demi-colonnes couronnées de petits chapiteaux à feuillages qui caractérisent la zone du xve siècle, comprenant les quatre travées dont nous venons de parler, vont être remplacées, dans les travées suivantes, par des pilastres cannelés à chapiteaux historiés, en marbre, du xiie siècle.

Partie du XIIe siècle (style de transition)

CINQUIÈME TRAVÉE

A cette travée se terminait l'église au xiie siècle. On y remarquait, au milieu, un petit édicule ayant la forme de celui du Saint-Sépulcre et portant son nom. Il avait été bâti par S. Adon, évêque de Vienne. En 1524, cette chapelle fut transportée dans les cloîtres. On voit encore sur le pavé l'inscription suivante : « Hic erat capella SanctiSepulcri. » *Là se trouvait la Chapelle du Saint-Sépulcre.*

A la clef de voûte. — Blason des Costaing ; d'azur à la fasce d'argent et à dix losanges d'or, quatre en chef et deux en pointe.

Au-dessus des pilastres et de la galerie. — Le même blason : l'un des deux, parti de Chenay, qui était de gueules à deux bandes d'argent chargées d'une chaînette de sable.

Chapiteaux. — N. S. au milieu des justes. — L'Annonciation. — Un archange avec une épée et six personnages.

(1) Pierre III Palmier fut le Médicis de la ville de Vienne. Il acheva la Cathédrale, enrichit sa bibliothèque et s'entoura à grands frais d'artistes et de savants. Michel Servet résida quelque temps à Vienne, sous son pontificat, y fit imprimer, chez Gaspard Treschel, la seconde édition de son *Ptolémée* et le fameux *Christianismi restitutio*, dont un seul exemplaire a échappé au bûcher. Pierre Palmier aurait voulu soustraire Michel Servet au supplice que lui réservait Calvin à Genève, mais ses prières furent inutiles et Servet, persévérant dans ses errements, fut obligé de quitter la ville hospitalière de Vienne, pour tomber entre les mains de Calvin qui le fit brûler vif.

(2) Cette même année, la voûte fut azurée et semée d'étoiles d'or, comme l'indique le chiffre suivant qu'on y voit, MDXXV.

Sixième travée

A la clef de voûte et aux pilastres. — Blason des Costaing.

Chapiteaux. — Entrée de N. S. à Jérusalem. — Feuillages.

Au bas du pilastre à gauche. — Inscription gothique à la mémoire de plusieurs membres de la famille des Costaing (1).

Septième travée

Au pilastre à droite. — Trois colonnettes supportent un chapiteau représentant un personnage assis, et soutenant de ses bras étendus les retombées d'un arc.

Chapiteaux. — David jouant du violon. — Cène d'Emmaüs.

Chaire. — La chaire en marbre blanc est moderne, et nullement en rapport avec le style de l'église (2).

Huitième travée

Chapiteaux. — Personnages soutenant le tailloir. — Femmes portant des fleurs. - Feuillages.

Neuvième travée (xiie siècle)

Chapiteaux. — Jésus tenté dans le désert. — Feuillages.

Jubé. — Avant la Révolution, cette travée était occupée par le Jubé, dont les voûtes reposaient sur les socles actuels des Evangélistes(3).

Dixième travée

Chapiteaux. — Résurrection de J.-C. — Animaux fantastiques, etc.

Orgue. — A gauche, orgue de 25 jeux à claviers. Très remarquable jeu de *voix humaine*.

Onzième et dernière travée (xiie siècle)

Chapiteaux. — Jugement de Salomon. — Oiseaux fantastiques. — Deux rois assis.

(A suivre). Pierre BAFFERT.

(1) L'épitaphe de Claude Costaing qu'on y lit mentionne les différents titres de ce bienfaiteur de Saint-Maurice : Escuier tranchant du roy-daulphin, capitaine et viguier de Sainte-Colombe, décédé le 23 juin 1482, fils de Jacques de Costaing, seigneur de Pallées, conseiller, maistre d'hostel du roi et son gardier à Vienne, mort le 21 juin 1490, et de Françoise de Chenay, son épouse. Suivent les fondations faites par Jacques Costaing pour le repos de son âme et celle de sa femme, de Claude Costaing, son fils, de Guigues Costaing et d'Ozias Costaing, son fils..

Voir instr. de Vienne, vi, p. 265.

(2) Cette chaire, auparavant dans le chœur, à la place de celle qu'on y voit, date de 1833. Elle a été exécutée par Prost et Chavanne, sculpteurs lyonnais, d'après les dessins de Pollet, architecte. Elle a été transportée à la place qu'elle occupe aujourd'hui, en 1871. La chaire en bois qu'elle remplace, ayant été profanée à cette dernière date, avait dû être brûlée. *(Voir son dessin dans Rey et Viety).*

(3) Le Jubé avait été somptueusement décoré avec les marbres précieux provenant du tombeau de Jean de Norry, archevêque de Vienne, mort en 1438. Ce magnifique tombeau occupait la Chapelle actuelle de Sainte-Catherine.

Ce Jubé, dont nous n'avons pu nous procurer aucun dessin, était orné d'une croix splendide, ainsi que des armes de Maugiron et des Villars. On y remarquait aussi une chapelle sous le titre de Sainte-Croix, dont le doyen du chapitre était patron, comme curé de la cathédrale.

Avant la Révolution, le dallage de cette travée et de la suivante étaient au niveau de la nef. L'escalier précédait immédiatement la travée de l'orgue.



1817-1891

ALPHAND

(Jean-Charles-Adolphe)

(Suite)

Alphand et les Expositions Universelles

La part que prit Alphand aux trois dernières de ces Expositions est considérable, et nous nous reprocherions de ne pas lui décerner, à ce propos, les éloges qu'il mérite.

Ce fut lui qui, en 1867, prépara l'emplacement sur lequel devaient s'élever les différents palais. Il dirigea la construction de ces derniers. Avec les terres enlevées aux hauteurs du Trocadéro, il créa le premier parc du Champ-de-Mars et lui donna pour perspective les vastes gradins d'un amphithéâtre monumental d'où un peuple immense pouvait assister aux fêtes et embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des pavillons. Par une sorte de prescience, il disposait déjà les sites où viendront plus tard se placer, comme dans leur cadre naturel, les palais du Trocadéro en 1878 et ceux du Champ-de-Mars en 1889.

La croix de commandeur de la Légion d'honneur et le titre d'inspecteur général de 1re classe, qui lui furent accordés, montrèrent en quelle estime le gouvernement impérial tenait le concours de l'éminent ingénieur.

L'Exposition de 1878 mit encore en relief la variété de ses talents. Plus visitée, sinon plus brillante que sa devancière, cette exposition se fit remarquer par un ensemble de constructions qui excita l'admiration des étrangers. C'est à cette époque qu'Alphand donna aux jardins du Trocadéro la disposition gracieuse qu'ils ont conservée jusqu'ici.

Lorsque s'ouvrirent les travaux de l'Exposition de 1889, Alphand était devenu le doyen des inspecteurs généraux. Maintenu en activité après la limite d'âge par une mesure exceptionnelle, il comptait 72 années, lorsqu'il fut chargé, en plus de ses services ordinaires, de la direction géné-

rale des travaux de cette exposition. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur et une foi communicatives. Il tourna les obstacles et triompha des difficultés avec la souplesse du diplomate et la ténacité du montagnard. Il parvint à imposer à tous ses conceptions et ses plans ; il fit siens les projets des architectes distingués qu'il avait su choisir, de sorte que la belle ordonnance et l'aspect grandiose des palais que le monde entier a admirés est véritablement son œuvre.

« Nulle part, dit à ce propos M. Poubelle, nulle part il n'a marqué plus énergiquement l'empreinte de son génie, ni déployé plus de ressources et d'activité.

« Sa santé, quelque temps ébranlée, s'était raffermie ; l'action le rajeunissait, et je prenais parfois plaisir à lui dire que la devise de O'Connell était tout juste faite pour lui : « mobilitate vigens ».

« En contribuant à assurer le succès triomphal de l'Exposition, M. Alphand rendit à la France un service dont le bienfait est inappréciable. Pendant ces jours merveilleux d'éclat que le ciel nous dispensa si généreusement, la France sentit s'alléger le poids de souvenirs obsédants ; elle reprit la conscience de ses ressources et du génie de ses enfants ; elle sentit renaître sa confiance en de meilleures destinées.

. . . .

« L'honneur d'appartenir un jour à l'Institut était, je le sais, celui qu'il avait le plus vivement souhaité ! Le désir d'accroître ses titres n'avait pas été étranger à la composition de son très bel ouvrage « Les Promenades dans Paris », dont il avait fait hommage à l'Académie, ni à la publication, en 1885, de « l'Art des jardins » (1).

Il semble que, son noble désir réalisé, Alphand avait le droit de s'appartenir un peu à lui-même. Cette pensée ne lui vint jamais. Lorsqu'on lui parlait de se reposer, de prendre une retraite honorable, bien méritée par tant de labeurs, il répondait vivement : « Prendre ma retraite ! Mais vous n'y pensez pas ? Que deviendrais-je ? Qu'est-ce que je ferais ? »

« Aux yeux d'Alphand, continue M. Poubelle, la mission qu'il avait reçue d'embellir et d'assainir Paris était loin d'être accomplie ; l'avenue de la République venait, il est vrai, d'être inaugurée solennellement, mais la discussion du Métropolitain restait à soutenir, la rue Réaumur à percer, les eaux de l'Avre à amener jusqu'à Paris. M. Alphand ne doutait pas de pouvoir réaliser tout cela.

« Il y a quelques jours à peine, et déjà frappé, il me disait : « Quand une opération ne demande pas plus de dix ans pour être conduite à bien, je crois encore pouvoir l'entreprendre » ; tout était profond en lui, le sentiment de la vie et grande sa confiance dans les forces qui ne l'avaient jamais trahi.

« Et pourtant, le voilà couché sous ce dôme ! La mort l'a saisi comme un plus lourd sommeil. Sa perte est déplorée par ceux dont il voulut mériter l'estime et conquérir l'admiration ; les partis qu'il n'a ni épousés ni trompés oublient leurs querelles autour de son nom ; ils n'essaient point de se le disputer et ils le laissent tout entier à la France qu'il a honorée et servie, à Paris à qui il appartient en propre, dont il a compris l'esprit et, dans ses

(1) M. Poubelle. *Discours prononcé le jour des funérailles d'Alphand.*

plus grandes audaces, respecté le caractère et la beauté, où il a prodigué comme des philtres bienfaisants la lumière qui réjouit l'œil et le cœur, l'air qui vivifie et régénère, la verdure des arbres et le parfum des fleurs, afin que la grande cité industrielle n'ait plus de parias, que les petits et les pauvres sentent la nature, dans ce qu'elle a de plus doux et de plus aimable venir au devant d'eux pour leur sourire et les consoler. »

Alphand et le Conseil municipal de Paris

En sa qualité de Directeur des travaux de la ville de Paris, Alphand eut des relations nombreuses, pour ainsi dire quotidiennes, avec le Conseil municipal de la capitale. Ces relations ont été étudiées spécialement et analysées avec finesse par le docteur Levraud, président de ce Conseil. Nous ne ferons que résumer le discours qu'il lut le jour des obsèques de l'éminent inspecteur général.

Evidemment, ce fut pour Alphand une situation bien délicate lorsque, en 1871, il se trouva en face d'un Conseil municipal républicain, élu par le suffrage universel, adversaire déclaré du régime déchu, de ce régime qui précisément l'avait investi des hautes fonctions qu'il occupait.

On pouvait s'attendre à des luttes vives et passionnées, à des rancunes, à des oppositions systématiques de part et d'autre. Il n'en fut rien. Par son esprit, par son savoir, par son tact, par son habileté, par sa correction parfaite au point de vue politique, Alphand sut se concilier l'estime de tous et faire apprécier sa grande valeur.

Les questions politiques étant pour lui d'ordre secondaire, il ne s'en préoccupait guère, et paraissait n'avoir qu'une passion : le culte de Paris. Aussi conserva-t-il jusqu'à la fin l'influence qu'il avait su conquérir sur le premier Conseil municipal de France. Il était bien difficile de lui résister et d'agir sur l'assemblée communale quand il avait émis son opinion.

La variété de ses aptitudes était très grande, car il était tout à la fois ingénieur, architecte, financier et administrateur; mais à toutes ces connaissances diverses, il joignait l'art difficile de pouvoir en tirer tout le parti possible. Il avait le secret de répandre une séduisante clarté dans l'exposition des affaires les plus compliquées et de rendre évidentes et palpables les conséquences de leur solution.

A ces brillantes qualités, il joignait une ténacité invincible dans la poursuite du but à atteindre, et bien des vieux conseillers ont vu revenir devant eux, sous des formes variées, des propositions plusieurs fois repoussées.

Alphand ne concevait rien de borné, d'étroit, de mesquin ; ses vues étaient larges et ses conceptions pleines d'ampleur. Quand il entreprenait un grand travail, il fallait qu'il formât un tout admirablement agencé, s'harmonisant dans toutes ses parties. Cette manière de concevoir les choses avait une conséquence forcée : de grandes dépenses, d'où la nécessité de créer des ressources nouvelles; c'était presque toujours sur ce terrain que se livraient les grandes batailles contre lui; mais c'était là

aussi qu'éclatait sa dialectique serrée. S'il triomphait, on pouvait voir sur son visage sa joie intime et profonde d'avoir pu faire adopter ses idées; si, au contraire, il était battu, il en prenait vite son parti, mais savait, chaque fois qu'il en trouvait l'occasion dans la suite, rappeler habilement la nécessité de revenir à la solution qu'il avait d'abord préconisée.

Au reste, Alphand ne manquait pas d'une intelligente souplesse; au besoin, il savait transiger et attendre l'occasion favorable.

« Son activité, dit M. Levraud, était vraiment prodigieuse. Je tiens à en citer un exemple d'autant plus frappant qu'il est d'hier, c'est-à-dire lorsqu'il commençait déjà à sentir le poids des années.

« C'était pendant les froids si rigoureux et de longue durée de l'hiver dernier: le Conseil municipal n'était pas en session. L'arrêt des travaux de bâtiment et de terrassement, par suite de la persistance de la gelée, avait jeté sur le pavé des milliers d'ouvriers. La misère était grande dans Paris.

« Le Bureau du Conseil, ému d'une pareille situation, avait pris l'initiative de l'organisation de secours exceptionnels. Il fallait agir vite et efficacement. Tous les chefs des services compétents se réunirent dans le cabinet du Président du Conseil municipal pour prendre d'un commun accord les mesures que comportaient ces tristes circonstances, telles que: installation immédiate de chauffoirs, de refuges de nuit, distribution de soupe chaude et de vêtements, embauchage dans la mesure du possible d'un certain nombre d'ouvriers pour le service de la voie publique, etc.; tout cela était à faire, à créer instantanément. Alphand fut de suite à la hauteur de ces difficultés. Sans paperasserie inutile, sans discussion oiseuse, avec un personnel restreint, en quelques heures les services commençaient à fonctionner.

« Je le vois encore à trois heures, dans mon cabinet, s'entendant avec nous sur ce qu'il y avait à faire; écoutant tous les avis, les approuvant ou les modifiant pour les rendre plus pratiques; puis, à chaque résolution prise, donnant des ordres à trois ou quatre de ses dévoués collaborateurs présents à notre réunion, et qui partaient immédiatement pour les exécuter.

« A sept heures du soir, le même jour, c'est-à-dire quatre heures après notre conférence, le service de secours commençait à fonctionner; quarante-huit heures plus tard, il était étendu et complet.

« Je tenais à rappeler cette circonstance récente, qui restera toujours dans mon esprit, comme un exemple frappant de l'activité vraiment merveilleuse de cet homme éminent, à l'âge où les autres hommes ont terminé leur carrière.

« Le secret de cette rapidité dans l'exécution résidait en grande partie dans une faculté bien rare et qu'Alphand possédait au plus haut degré: je veux parler de son action sur son personnel. Il avait su prendre un grand ascendant sur tous ceux qui l'entouraient et était promptement obéi parce qu'il en était à la fois craint et aimé. Il était craint, parce qu'il exigeait une grande somme de travail, donnant lui-même l'exemple; aimé, parce qu'on le savait juste, bon et généreux. »

Cette discipline et cette ardeur au travail qu'il avait su imposer à son personnel étaient le secret de sa force, car, plein de jugement sur les hommes, il sut toujours s'entourer d'esprits distingués dans toutes les spécialités de son immense direction. Prodiguant lui-même ses forces au

service de la ville, il voulait qu'il en fût de même de tous ses subordonnés ; mais il savait rendre justice à leurs efforts et les soutenait de son autorité. Lors des obsèques d'un ingénieur distingué du service de la voie publique, M. Allard, Alphand en prononçant son éloge funèbre s'écriait :

« Devant tous ces vides, n'ai-je pas à me demander si les collaborateurs dévoués qui m'entourent ne sont pas chargés d'un travail au-dessus des forces humaines ? C'est que la ville de Paris est une maîtresse qui exige beaucoup de ses serviteurs, qui leur impose un labeur incessant, écrasant, qui veut tout leur dévouement et toute leur vie. »

Hélas ! ces paroles, il pouvait les appliquer à lui-même, car Paris a abrégé ses jours.

Dans ce deuil qui frappe si cruellement sa famille et ses amis, il est cependant une constatation consolante : c'est que son mérite ne fut pas méconnu. Depuis de longues années, sa haute valeur était appréciée, il était comblé d'honneurs et sa réputation était universelle...

Il trouva sa récompense dans le succès colossal qu'obtinrent, non seulement les Expositions, mais aussi toutes les fêtes dont il fut le principal organisateur.

S'inspirant de ce souvenir, la Municipalité de Paris a voulu que cette cérémonie funèbre eût lieu sous le dôme central du Palais du Champ-de-Mars, son œuvre préférée, là où les représentants de toutes les nations du monde ont salué la France régénérée en 1889.

Le nom d'Alphand restera désormais inscrit dans le livre d'or de l'histoire de Paris.

Alphand et le département de la Seine

A partir de 1871, Alphand avait été chargé des travaux du département de la Seine en même temps que de ceux de la capitale. Nous devons au moins mentionner les principales œuvres qui furent exécutées sous sa direction.

Au lendemain du siège, partout aux environs de Paris gisaient de lamentables témoignages des ravages de la guerre.

Alphand mit au service du Conseil général de la Seine l'ardeur passionnée qu'il apportait en toutes choses, et, aussi vite que le lui permit l'état du budget, il fit reconstruire les ponts, réparer les édifices, rétablir les plantations et les chaussées.

En même temps, il réorganisait le service des routes et chemins, et mettait à l'étude le projet d'établissement d'un réseau départemental de tramways.

Ensuite vint l'exécution d'une multitude de travaux particuliers : l'achèvement du Palais de Justice, l'agrandissement des asiles de Sainte-Anne, de Ville-Eurard et de Vaucluse ; la construction de l'asile de Villejuif et de la maison de Nanterre, l'impulsion donnée à l'entretien et à la création des routes départementales, au développement du réseau des

chemins vicinaux, l'approfondissement de la Seine, l'établissement de nouveaux ports, la décoration des mairies d'un grand nombre de communes; tout cela constitue, même en regard des prodiges de son œuvre parisienne, un labeur considérable et lui assurera la reconnaissance des habitants de la Seine.

Au sujet de l'établissement des tramways départementaux, il est très juste de dire que c'est grâce à l'esprit de conciliation d'Alphand, à sa grande expérience des affaires et à sa haute influence morale, que l'on put venir à bout des difficultés de toute sorte, que souleva, à l'origine, la création de ce nouveau mode de transport.

Notre ingénieur ne s'était pas trompé : les habitants du département apprécièrent si bien la commodité de ce moyen de communication avec Paris, qu'ils réclamèrent l'extension du réseau primitif. Cette extension, Alphand la mit à l'étude et les nouvelles lignes conçues par lui sont aujourd'hui livrées à l'exploitation.

La nécessité de donner satisfaction aux besoins multiples de la banlieue, jusqu'alors un peu délaissée, fut certainement une des dernières préoccupations d'Alphand. C'est ainsi qu'il avait dressé un projet de nouveaux ponts sur la Seine et sur la Marne; c'est ainsi encore qu'il cherchait le moyen de doter, comme Paris, les communes suburbaines d'eau de source.

Alphand avait pu mener à bonne fin presque tous les grands travaux qu'il avait projetés. Il fut aidé dans l'exécution de ses plans par un personnel tout dévoué. Nous devons consacrer quelques lignes aux relations qu'il eut avec ses subordonnés.

Alphand et son personnel

Dans l'oraison funèbre du prince de Condé, Bossuet prétend que la bonté est l'une des premières vertus des hommes. « Ceux, dit-il, qui n'ont pas reçu ce don de Dieu se verront éternellement privés du plus grand bien de la vie humaine, des douceurs de la société. » Jamais homme ne les goûta mieux que le directeur des travaux de la ville de Paris. Il s'imposait à ses subalternes par la bonté de son cœur, au moins autant que par son autorité incontestable.

Là était la source de cette puissance irrésistible qui lui permettait d'entraîner au travail et aux luttes de chaque jour une armée d'ingénieurs, d'architectes, d'agents de tout rang et de tout ordre, et d'obtenir d'eux, dans les moments difficiles, des efforts surhumains. Il connaissait tout son personnel et s'intéressait aux besoins de tous, même des plus humbles.

C'était toujours avec bonheur qu'il retrouvait ceux qui l'avaient secondé dans ses premiers travaux ; il ne pouvait s'en séparer. Quelques jours avant sa mort, on lui proposait la mise à la retraite d'un de ces ouvriers de la première heure, d'un vieux garde du bois de Boulogne. « Non, répondit-il, attendez encore : nous mourrons ensemble. » Ces paroles étaient-elles un pressentiment ? Nous l'ignorons. Mais, en tout cas, elles

expliquent les larmes qui coulèrent de bien des yeux le jour de ses funérailles.

Celles-ci eurent lieu le 11 décembre 1891, à dix heures du matin. Après la cérémonie religieuse, le corps du défunt avait été transporté au Champ-de-Mars, sous le grand dôme. C'est là, au centre de tant d'œuvres admirables qu'il avait réalisées, qu'Alphand fut glorifié successivement par MM. Poubelle, préfet de la Seine; Levraud, président du Conseil municipal de Paris; Péan, président du Conseil général de la Seine; Paul Dubois, de l'Institut; Leblanc, inspecteur général des Ponts et Chaussées; Huet, sous-directeur des travaux de Paris, et Henri de la Pommeraye, membre de l'Association polytechnique.

L'inhumation eut lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Œuvres littéraires d'Alphand

Le principal ouvrage d'Alphand est intitulé: *Les Promenades dans Paris*. C'est un magnifique in-folio où, presque à chaque page, on trouve des plans et des gravures d'une composition et d'une finesse exquises. A cause de son prix élevé, on ne le rencontre guère que dans les bibliothèques publiques. Voici un résumé que nous avons fait de cet ouvrage sur l'exemplaire de la Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon :

Les Promenades dans Paris comprennent une introduction et trois parties : *Le Bois de Boulogne*, *Le Bois de Vincennes* et *Les Promenades extérieures de Paris*.

L'introduction renferme l'histoire fort intéressante des jardins, depuis les temps les plus reculés. L'auteur passe en revue les jardins de Babylone, d'Egypte, de la Grèce, du Japon, de la Chine, de Rome ancienne, du Moyen Age ; il donne une idée assez vraisemblable des fameux jardins de Lucullus, de Salluste et de la Renaissance. Il s'étend avec une complaisance marquée sur ceux des villas d'Este, Albani, Panfili, Aldobuandini. Il décrit ensuite le Jardin des Tuileries, à la fin du XVIe siècle, ceux du château d'Ermenonville, de Meudon, de Saint-Cloud, de Versailles (jardins réguliers), et ceux de Londres, de Cologne, de San-Carlo (jardins anglais ou irréguliers).

Comme on le voit, il est difficile d'être plus complet. Le volume se termine par l'*Arboretum et Fleuriste de la ville de Paris*. C'est la description des arbres, arbustes et plantes qu'on cultive dans les jardins et serres de la capitale.

En collaboration avec le baron Ernouf, Alphand a encore écrit l'*Art des Jardins* (1885, 1 vol.).

J.-M.-J. BOUILLAT.

Jonage.





ACTUALITÉS

CHRONIQUE ARTISTIQUE

SALON DE LYON

Au Salon de Lyon, ont exposé les peintres dauphinois dont les noms suivent : MM. Albertin, Basset, Besset, Bourde, Brun, Buisson, Chaix, Chapuis, Charreton, Mlle Clet, Davaux, Eymin, Garilhe, Guiguet, Hareux, Laubiès, Lacour, Lombard, Perrochat, Poncet, Rajon, Romain, Rousset, Scheurer, Sylvi, Terpan. — *Dessin :* MM. Dumarest, Joubert, Laforge, Rey, Romain. — *Sculpture :* M. Briollet, Mme Viennois. — *Architecture :* M. Buis.

Musique

Dans l'église Saint-André de Grenoble, inauguration du grand orgue de tribune construit par M. Anneessens, d'Halluin (Nord). 32 jeux, système tubulaire pneumatique. La cérémonie a été présidée par Mgr Henry ; l'orgue était tenu par M. Léandre Vilain, organiste de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul et du Kursaal d'Ostende. — Au Petit Séminaire du Rondeau, huitième audition de la *Rédemption*, de Gounod, avec tableaux vivants.



A travers les Livres dauphinois

J. Brun-Durand. — *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, contenant des notices sur toutes les personnes de ce département qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs travaux, avec l'indication de leurs ouvrages et de leurs portraits. — Tome I, A à G. — Grenoble, Librairie Dauphinoise, H. Falque et Félix Perrin, 1900.

Cet ouvrage, dont le 1er volume vient de paraître et dont le 2e est sous presse, avait tenté plus d'un auteur dauphinois, mais l'entreprise, à cause des difficultés qu'elle présentait, a toujours été abandonnée. Seul, Adolphe Rochas, dans deux volumes qui font autorité au point de vue bibliogra-

phique, a consacré aux illustrations de la Drôme un nombre assez important de monographies et d'articles. Par malheur, son ouvrage qui embrasse tout le Dauphiné a vieilli et est aujourd'hui fort incomplet : on n'y trouve guère que 270 biographies de Drômois, alors que le *Dictionnaire* de M. Brun-Durand en donne près de 900.

Les érudits dauphinois et tous ceux qu'intéresse l'histoire du département de la Drôme l'accueilleront avec une faveur d'autant plus marquée qu'il est comme le pendant du *Dictionnaire topographique* de ce département, rédigé par le même auteur et publié par le Ministère de l'Instruction publique, et qu'on est sûr d'y trouver la science et la méthode qui caractérisent tout ce qui sort d'une plume aussi exercée.

Il mérite, d'ailleurs, à tous les points de vue, leur confiance et leur estime. Certaines notices sont de véritables dissertations historiques et critiques et la plupart présentent un intérêt de premier ordre. De plus, les renseignements qu'on y trouve sont si nombreux et si divers qu'on se demande comment un seul homme a pu suffire à une semblable tâche. Ajoutons que l'indépendance de caractère de l'auteur et sa largeur d'esprit sont une garantie suffisante de l'impartialité de ses appréciations.

La bibliographie et l'iconographie ne sont pas moins dignes d'attention ; elles complètent la biographie et en rehaussent, s'il est possible, le mérite et l'importance.

L'œil même y trouvera sa part de jouissance. M. E. Vallier, l'imprimeur, a apporté dans le choix du papier et des caractères, et dans la disposition et la distribution du texte, un soin que les amateurs et les bibliophiles apprécieront favorablement.

Le *Dictionnaire biographique de la Drôme* forme deux volumes tirés à mille trente-six exemplaires, savoir : Trente-six exemplaires de luxe sur papier de Hollande, à la forme, de Van Gelder Zonen, dont six exemplaires format in-4°, vergé jaune-jaune, numérotés I à VI. Prix : 150 fr. — Trente exemplaires, format in-8°, vergé blanc teinté, numérotés VII à XXXVI. Prix : 50 fr., paraphés par l'auteur, — et mille exemplaires, format grand in-8°, velin teinté. Prix : 24 fr.

CHARAUX. — *Le caractère national et le génie de la France.* Paris, A. Pedone. 1900. Br. in-16, 68 pp.

Emile TROLLIET. — *La route fraternelle.* Paris. A. Lemerre, MDCCCC, vol. in-18, IV et 212 pp.

L'Isthme de Suez, par Célestin ROCHE. — Poème publié par la *Société d'études des Hautes-Alpes*, précédé d'un avis par M. A. Dumas, agrégé de l'Université, secrétaire de la Société. — Gap, L. Jean et Peyrot, rue Saint-Arey. 1900.

M. Célestin Roche, adonné par goût à l'étude des sciences, dont les formules précises semblent peu inviter au culte de la poésie, a cependant

écrit en fort beaux vers de ravissants poèmes sur les *légendes des Alpes*.

Le dialogue entre le Mont Guillaume et Morgon, rêverie fictive, pleine de philosophie mélancolique, semble une page Lamartinienne.

L'Isthme de Suez, œuvre posthume, renferme une élévation de pensée, une séduction de forme, qui en font comme le chant du cygne du poète Des passages particulièrement harmonieux semblent révéler une manière toute nouvelle, une facture de vers de plus en plus artistique.

J. Ranguis. — Réponse à M. J. Roman, à propos de sa notice sur la commune d'Ancelles (Hautes-Alpes). 1900, plaq. de 24 pages, in-8°. Chez l'auteur, à Ancelles, par Chabottes (Hautes-Alpes).

M. Ranguis a publié, en 1899, une brochure de 234 pages sur Ancelles. M. J. Roman lui ayant cherché querelle sur plusieurs points de cette étude, au point de vue étymologique, archéologique et historique, M. Ranguis lui répond en réfutant pas à pas ce qu'on lui conteste. Cette étude est fort intéressante et suppose dans son auteur de vastes connaissances et une grande érudition.

La suscription de cette plaquette semble en résumer le contenu et en donner le sens. « Efforçons-nous toutefois, en voulant corriger les erreurs de nos devanciers, de ne pas commettre nous-mêmes de nouvelles erreurs... » (Héron de Villefosse, de l'Institut).

REVUE DAUPHINOISE. — *Louis de Maugiron*, par H. de Terrebasse. — M. H. de Terrebasse a publié, dans le dernier numéro de la *Revue Dauphinoise*, une très curieuse étude sur Louis de Maugiron, un *mignon* de Henri III, fils de Laurent, comte de Montléans.

Louis, grâce à sa beauté, fut remarqué par le roi, lors d'un voyage fait à Vienne et à Avignon. Emmené à la cour, il fut mêlé à toutes les intrigues et à diverses aventures passionnelles. Il prit part au fameux duel des trois contre trois, où il trouva la mort en reniant Dieu et en blasphémant comme un damné.

Cette étude est très intéressante et très documentée. Elle fournit en outre des indications très précises sur plusieurs personnages dauphinois de l'époque et les mœurs de la cour d'Henri III.

Brun-Durand. — *Le Poète David Rigaud*, de Crest (suite).

Ed. Maignien. — Les *Mémoires de Jacques Pape*, de Saint-Auban.

LE DAUPHINÉ. — Légendes dauphinoises, Chronique alpine.

Bulletin de la Société Dauphinoise d'amateurs photographes. — Siège social, 9, rue du Lycée, Grenoble. — Procédés, concours, formulaires.





LE MONDE DAUPHINOIS

NOS COMPATRIOTES

M. Loubet, président de la République, a reçu, du président des Cigaliers du Midi, une cigale d'or enrichie de pierreries.

— Les peintres bien connus à Grenoble, E. Hareux et Tancrède Bastet, viennent de voir plusieurs de leurs œuvres admises par le jury de l'Exposition décennale de peinture à Paris.

— La famille de M. Honoré Pallias a fait une nouvelle libéralité envers l'Académie delphinale, en lui offrant la bibliothèque importante que le défunt, originaire des Hautes-Alpes, avait formée avec tant de soins durant sa vie.

— L'administration des forêts va envoyer à l'Exposition deux belles aquarelles de M. Lefièvre, représentant le groupe forestier des Sauvas avec les travaux de reboisement, et le village de la Cluse-en-Dévoluy avec ses éboulis et ses pentes dénudées.

— M. A. Salvaniac, artiste peintre amateur à Grenoble, a fait don au Musée de notre ville d'une toile d'Hugues Picard, artiste dauphinois d'une juste valeur, mort récemment à Paris. Cette œuvre est intitulée : *Le Père Chessex*.

— M. Lhuillier, ancien secrétaire de Son Eminence le Cardinal de Mathieu, et M. Bourgeat, vicaire capitulaire, sont nommés vicaires généraux de Grenoble.

— MM. Rey, Ginon et Patricot, sont nommés vicaires généraux honoraires. M. Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut et chevalier de la Légion d'honneur, est nommé chanoine honoraire de Grenoble.

MARIAGES

Le comte de Suarez d'Anlau, avec Mlle Suzanne de Gaudemaris. — Mlle Marguerite de Crozals, fille de M. de Crozals, doyen de la Faculté des Lettres, avec M. Robert Tissié, de Montpellier.

NÉCROLOGIE

Le *R. P. Didon*, dominicain, directeur de l'école d'Arcueil, décédé à Toulouse le 13 mars, emporté par une embolie. *Les Annales* publieront sous peu une *biographie complète* du célèbre Dominicain. — A Chaumont, le général E. Paquié, qui avait épousé, à Grenoble, Mlle Tirloir. — A Montéléger (Drôme), M. G. Jouventin, à l'âge de 108 ans. — A Berlin, le prince de Clermont-Tonnerre. — A Toulon, Mme Marie-Charlotte de Leusse, veuve de M. de Burgues de Missiessy. — A Beaumont-lès-Valence, M. Janoyes, ancien maire. — A Paris, M. Imgarde de Leffemberg,

ancien avocat général à la Cour d'appel de Grenoble. Il était grand officier de la Légion d'honneur. — A Paris, Mme de Salvaing de Boissieu, née d'Abbeville.. — M. Penin, curé de la Cathédrale de Grenoble.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de statistique de l'Isère. — M. Marius Viallet, l'ingénieur bien connu, vient d'être nommé président de la Société de statistique de l'Isère.

Son allocution d'entrée en fonctions a porté sur la nécessité de fonder, au siège de la Société, des archives techniques, établissant la situation exacte des principales industries du Dauphiné à la fin du XIX[e] siècle.

Académie Delphinale. — A la séance du 16 mars, réception de M. Edouard Silvy, en remplacement de M. le conseiller Accarias, décédé. Le discours du récipiendaire contenait une étude très documentée sur la Saint-Barthélemy à Grenoble.

Fédération des Sociétés savantes. — Voici les noms des Sociétés savantes du Dauphiné, de la Savoie et du Vivarais qui ont adhéré à la Fédération :

La Société Florimontane d'Annecy, l'Académie Salésienne, la Société d'Histoire naturelle de Chambéry, la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, la Société d'Études de Gap, l'Académie Delphinale, la Société de statistique de Grenoble, la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, la Société des Touristes du Dauphiné, la Société Ardéchoise d'Encouragement à l'Agriculture, le Comité d'Histoire ecclésiastique, l'Académie Chablaisienne.

Le bureau est ainsi composé pour 1900 :

Président : M. CHARAUX, de Grenoble; *Vice-Présidents :* MM. Ulysse CHEVALIER, de Romans; DUNANT, d'Annecy; RÉVIL, de Chambéry ; *Secrétaire général :* M. BEUDANT ; *Secrétaire :* M. Hector PETIN.





LES

Annales Dauphinoises

. CHRONOLOGIE

DES

EVÊQUES DE GRENOBLE

(Suite et fin)

77. MGR PIERRE-ANTOINE-JUSTIN PAULINIER, né à Pézenas (Hérault), le 29 janvier 1815; précédemment curé de Saint-Roch à Montpellier, ancien missionnaire, nommé à l'Evêché de Grenoble par décret du 5 mars 1870, préconisé le 27 juin suivant, et sacré à Lyon, le 28 août, par Mgr Ginoulhiac, assisté de Nosseigneurs les Evêques de Valence et de Perpignan, a fait son entrée dans son église Cathédrale le 6 septembre de la même année. Sa Grandeur était arrivée à Grenoble la veille, et *incognito*, à cause des malheurs de la patrie.

Dès le 19 septembre, par une lettre circulaire datée de Notre-Dame de la Salette, il s'empressait de consacrer son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus, et envoyait à MM. les Curés l'acte de Consécration à lire dans toutes les églises le jour de la fête du saint Rosaire. Par cette même lettre, il annonçait à son Clergé sa résolution d'élever dans sa Cathédrale un nouveau sanctuaire au Sacré-Cœur de Jésus, à la place occupée par l'ancienne sacristie du Chapitre (1). Ce sanctuaire fut solennellement inauguré le 28 juin 1874. En même temps, le zélé Prélat faisait élever derrière la Cathédrale, et sur un terrain dépendant de son évêché, non seulement une belle et grande sacristie pour son Chapitre,

(1) Cette chapelle a été décorée par M. l'abbé Guétal qui y a reproduit la belle composition d'Ary Scheffer, intitulée le *Christ Consolateur.*

mais encore une nouvelle et fort commode sacristie pour la chapelle paroissiale et curiale de Saint-Hugues. L'ancienne sacristie de Saint-Hugues, qui était obscure et étroite, sert actuellement d'entrée à la chapelle même.

Par une nouvelle lettre pastorale du 6 juin 1871, Mgr Paulinier envoyait à son Clergé une formule d'amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus à lire en chaire, après la grand'messe le dimanche 18 juin, jour où l'on célébrait la solennité du Sacré-Cœur dans le diocèse.

Le 21 août 1872, la montagne de la Salette avait vu le premier *pèlerinage national.*

En 1873, Mgr Paulinier conduisit une grande foule de pèlerins à Paray-le-Monial et à Notre-Dame de la Salette. Ce dernier sanctuaire et celui de Notre-Dame de Lourdes avaient été notamment désignés par le *Conseil du pèlerinage* pour un mois de prières à faire, du 22 juillet au 22 août.

Le 8 septembre de la même année 1873, le pieux et infatigable Prélat, en compagnie de Mgr l'Archevêque d'Avignon, de Mgr l'Evêque de Dijon, de Mgr l'Evêque de Bayeux et de Mgr Faraud, évêque d'Anémour, vicaire apostolique de Mackensie, procéda à la consécration de l'église de Notre-Dame de l'Osier, et au couronnement de la statue, au nom de S. S. le Pape Pie IX.

L'année suivante 1874, Mgr Paulinier tint un synode diocésain pour préparer une nouvelle édition des Statuts qu'avait donnés au diocèse Mgr Ginoulhiac.

En 1875, année du jubilé, Mgr Paulinier édifia beaucoup sa ville épiscopale en présidant lui-même les processions prescrites dans les rues et les principales églises de la ville, pour gagner le jubilé.

Il eut cette même année la satisfaction de conférer la consécration épiscopale au vénéré curé de la Cathédrale, Mgr Cotton, nommé évêque de Valence, et de publier le nouvel acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, approuvé par S. S. le Pape Pie IX.

Enfin, le 21 septembre, arriva subitement de Montpellier la lettre pastorale par laquelle Mgr Paulinier, transféré à l'archevêché de Besançon, adressait ses adieux à son diocèse.

Nous ne pouvons passer sous silence la fondation durable qu'il a faite à Grenoble d'un établissement ecclésiastique secondaire éminemment utile aux familles catholiques, l'*Externat Notre-Dame*, rue Sainte-Claire, n°8. A son exemple, M. Robin, curé de Saint-Maurice, s'empressa d'ouvrir à Vienne une institution semblable, à laquelle la reconnaissance a attaché le nom de ce digne curé. Nous devons aussi mentionner l'éclat et la solennité extraordinaire avec lesquels il fit célébrer dans son Grand Séminaire le sixième centenaire de saint Thomas d'Aquin.

Mgr Paulinier est décédé le 12 novembre 1881, dans sa maison paternelle à Pézenas, où il s'était transporté sur la fin d'une grave maladie. —

Deux vicaires généraux et chanoines de Grenoble furent envoyés aux obsèques par son successeur sur le siège de Grenoble, Mgr Fava.

Nous rendons hommage aux qualités éminentes de Mgr Paulinier, son activité dévorante, sa haute intelligence, son cœur aimant et dévoué, sa parole d'une éloquence brillante, chaleureuse et entraînante. Tous les genres de littérature lui étaient familiers. Mais il savait surtout faire entendre des accents patriotiques sur les malheurs de la France.

78. Mgr Amand-Joseph Fava, né à Evin-Malmaison (Pas-de-Calais), le 10 février 1826, consacra les vingt premières années de son sacerdoce à l'évangélisation des côtes barbares et orientales de l'Afrique. Puis il fut *sacré évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France* (La Martinique), le 25 juillet 1871. Préconisé évêque de Grenoble le 23 septembre 1875, il prit possession de son siège le 18 novembre de la même année. Il a rendu à Dieu son âme d'apôtre le 17 octobre 1899, à la première heure de ce jour, Dieu lui ayant épargné les douleurs de l'agonie. Le Pape Léon XIII l'affectionnait beaucoup, et pour le récompenser de ses immenses travaux, qui eurent pour objet principal de démasquer, avant tous autres, une trop fameuse société secrète et d'en signaler les dangers, Sa Sainteté l'avait, par privilège spécial, décoré du Sacré *Pallium* et créé comte Romain.

Mgr Fava a conservé jusqu'à la fin, et malgré des infirmités grandissantes de jour en jour, l'intrépidité et le parfait désintéressement du missionnaire. Il avait parcouru une à une toutes les paroisses de son vaste diocèse, même les plus reculées dans les hautes montagnes. La veille de sa mort, il était allé bénir le nouveau local de la Presse catholique de la *Croix de l'Isère*. La solennité jubilaire de ses noces d'or sacerdotales et de ses noces d'argent épiscopales, le 18 novembre 1896, est dans toutes les mémoires. La *Semaine religieuse* en a fait le récit complet qui se trouve dans toutes les mains. Nous nous abstiendrons de le reproduire. Ses obsèques, le 24 octobre 1899, eurent un caractère vraiment triomphal.

79. Mgr Paul-Emile-Marie-Joseph Henry, curé de Saint-Jacques de Béziers (Hérault), né à Blidah (Algérie), le 20 juillet 1851, nommé évêque de Grenoble par décret du 7 décembre 1899, préconisé le 14 du même mois, a été sacré à Montpellier le 24 février 1900, a pris possession par procureur le 1er mars suivant, et a fait son entrée solennelle dans son église cathédrale le 15 du même mois.

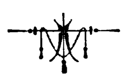
L'Esprit-Saint nous avertissant de ne pas louer les hommes de leur vivant, nous nous bornerons à appliquer à notre nouvel évêque ce que l'historien du Dauphiné, Chorier, écrivait de Mgr Etienne Le Camus au moment où celui-ci venait d'être nommé évêque de Grenoble :

« Les louanges que lui donnent ceux qui en méritent et qui sont capables de bien juger du vrai et solide mérite, nous ont déjà appris ce que nous en devons espérer ; et son esprit, son savoir et sa vertu nous sont des garants qui ne nous mentiront pas, quelque grande espérance et quelque haute opinion que nous en concevions. »

On nous permettra de clore ce dernier article de la chronologie des Evêques de Grenoble par la transcription de quelques distiques qui ont été lus au grand séminaire, au banquet qui a suivi l'entrée solennelle de Mgr Henry dans sa ville épiscopale et dans sa cathédrale, le 15 mars dernier, au milieu des toasts portés à Sa Grandeur. L'auteur de ces vers latins a essayé d'y expliquer simplement les armoiries de notre nouvel Evêque.

O memoranda dies ! opus ô mirabile visu,
Cùm solas recreat deniquè pastor oves !
Prœsul ad aram, cum virgà decorisque coronà,
Res adversa lupo, deliciosa gregi !
In psalmis scandunt animi cœlestia regna :
Gaudia cordis erant, mellis in ore favus.
Et mihi visa domus Domini quasi odorifer Eden
Arboribus pulchris floribus atque nitens.
Jam tacitè fuit aureolam lustrare voluntas,
Si quid colligerem, lilia sive rosas,
Quæ mihi tantarum memorarent mystica rerum,
Cum subito ante oculos picta tabella stetit,
Quæ loculos binos et bina insignia præbet.
Hinc rectum *scriptum est; hinc lege:* divus amor :
Ex alto radians alis delapsa columba ;
Inferiùs parili pondere justa bilanx.
Noster enim Dominus legem tibi posuit istam :
Rectas ire vias, omnibus esse bonum ;
Filius ipse Patris cœlestis qui optimus, almus,
Clemens et patiens saucia corda fovet,
Qui solem lucere facit pravisque bonisque,
Qui super ingratos depluit atque pios.
Lux oritur justo, sunt et sua gaudia rectis :
Pro grege pastor amans sese animamque dabit !
Pro pastore, Deus, suffragia suscipe nostra ;
Et rectis benefac, et bene corde bonis.

Chanoine A. AUVERGNE,
de l'Académie Delphinale.





Souvenirs de l'Eglise de Vienne

EXTRAIT DU *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins* (PARIS, 1717)

Communications et annotations de M. le Chanoine O. JAIL, licencié ès lettres

Au commencement du siècle dernier, deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, dom Martène et dom Durand, reçurent de leurs supérieurs mission de visiter les archives des églises et abbayes de France, pour recueillir des documents historiques et littéraires en vue de la rédaction de la *Gallia Christiana*. Ils ont consigné les fruits de leurs recherches dans plusieurs in-folio fort appréciés des spécialistes. Ils ont aussi raconté leur voyage, et, dans le cours de leur récit, nous les voyons successivement à Saint-Chef, à Bonnevaux, à la Côte-Saint-André, à Vienne, à Saint-Antoine. On trouvera ici, détachées de ce livre, quelques pages qui concernent Vienne : ils y étaient de passage en 1710.

... « Nous fûmes de la Côte-Saint-André (1) à Vienne, où nous arrivâmes assez tard. Le lendemain nous fûmes saluer Mgr l'Archevêque (2) qui nous reçut avec toutes les démonstrations d'amitié qu'on peut souhaiter. Il nous

(1) A la Côte-Saint-André, les deux Pères avaient visité l'abbaye des Bernardines.

(2) C'était alors Mgr Armand de Montmorin, appelé sur le siège de Vienne, le 10 avril 1694, et décédé à Vienne, le 6 octobre 1713. Cet archevêque de pieuse mémoire a mérité que le duc de Bourgogne dît de lui « qu'il était respectable en tout et digne des premiers siècles de l'Eglise ». Le cardinal de la Tour d'Auvergne, qui avait été son Grand Vicaire, lui fit élever le mausolée qu'on voit dans le chœur de Saint-Maurice, du côté de l'épître. Le mausolée contient les cendres des deux archevêques avec cette inscription *mens una, cinis unus*.


VIENNE
Le Rhosne

retint chez lui et nous fit donner chacun une chambre dans son palais archiépiscopal, et ne souffrait qu'avec peine qu'on nous retînt à dîner ailleurs. Nous vîmes dans sa chambre un portrait au naturel de Saint Etienne, évêque de Die (1), et un de Barthélemy des Martyrs, archevêque de Braga, et dans sa bibliothèque un manuscrit qui contient plusieurs lettres originales de Charles IX, d'Henri II et de Catherine de Médicis à M. de Montaré qui était son parent. Il nous montra aussi un marbre qu'on avait découvert depuis peu, sur lequel était gravée cette inscription (2):

HIC REQVIESCIT IN
PACE MERCASTO QVI
FLORENTEMAEVVM
FECIT PERANNOS
IVCVNDAM VI
TAM HAEC PERTEM
PORA DVXIT

« Le lendemain, veille de la Saint-Barthélemy, nous assistâmes à une partie de la messe, à la cathédrale. Les ministres sacrés étaient revêtus de noir, comme en Avent et en Carême »... (Suit le récit de la cérémonie).

... « Comme l'Eglise de Vienne n'a pas eu moins de zèle que celle de Lyon à conserver ses anciennes cérémonies, nous voulûmes assister à une grande messe entière (3). C'est pourquoi, le jour de la Saint-Barthélemy, qui était un dimanche, après avoir dit la messe à l'abbaye de Saint-André-le-Haut, nous nous rendîmes à la cathédrale »... (Suit un récit très détaillé de la cérémonie).

(1) Mgr Armand de Montmorin avait été évêque de Die avant d'être appelé sur le siège de Vienne. Sur Saint Etienne, évêque de Die, voir Nadal, *histoire hagiologique du diocèse de Valence*, p. 314; voir aussi à la bibliothèque de Grenoble le manuscrit n° 1419, fol. 7: *Episcoporum provinciæ Viennensis epistola ad Gregorium IX, s. s. Pontificem pro canonisatione B. Stephani, Dyensis episcopi, 1231*. On célèbre la fête de Saint Etienne, le 7 septembre, dans l'Eglise de Grenoble.

(2) Sur cette curieuse inscription, voir Allmer et Terrebasse : *Inscriptions de Vienne en Dauphiné*, IV, p. 400. -- Il faut lire, à la quatrième ligne:

LX FGIT PER ANNOS

Traduction par M. Allmer : « Ici repose en paix Mercasto, qui a vécu soixante ans en santé florissante et, pendant ce temps, a mené une existence agréable. » Cette inscription paraît dater du v[e] ou du vi[e] siècle.

« Que penser, dit M. Allmer, *loc. cit.*, de cette épitaphe si contrastante avec le caractère unanime des épitaphes chrétiennes? Est-ce un défi épicurien jeté à la gravité des maximes du christianisme ?

... « L'usage de placer les sépultures autour des oratoires dut mettre de bonne heure aux mains du clergé, resté d'ailleurs seul en possession de savoir lire et écrire, la rédaction des épitaphes. De là, sans doute, cette uniformité des légendes funéraires d'après lesquelles on pourrait se figurer une société uniquement préoccupée de pensées pieuses et de la pratique des vertus chrétiennes. A quel propos alors, par exemple, ces plaintes de Salvien sur l'endurcissement des chrétiens de Trèves, ne songeant, en présence du sac de leur ville, qu'au divertissement et à la bonne chère, et se préparant à la mort par l'ivresse ? Que penser du témoignage de l'histoire attestant une longue persistance du paganisme dans la Gaule ? Pourquoi ces articles de conciles contre des dérèglements répandus non seulement chez les laïques ? Comment accorder les crimes et les désordres des cours de l'époque barbare, si les populations étaient si vertueuses ? Il est utile de rencontrer parfois un texte échappé au régime de la discipline commune, qui nous permette d'entrevoir, comme à la dérobée, la société telle qu'elle était réellement, composée sans doute de beaucoup de personnes pénétrées de la ferveur religieuse, mais de beaucoup aussi qui n'avaient nullement en horreur les jouissances matérielles. »

(3) Sur les rubriques de la liturgie viennoise, on peut consulter à la bibliothèque de Grenoble un manuscrit rédigé vers 1240 : *Ordinarium sancte Viennensis ecclesie*, « recueil très intéressant pour l'histoire de la liturgie, disent les auteurs du catalogue des manuscrits de cette bibliothèque ».

... « Les grandes fêtes, lorsque l'archevêque officie, il y a à l'autel sept prêtres, sept diacres et sept sous-diacres, et l'on commence la messe tout au bas de la nef, à dix pas de la grande porte. L'office s'y fait en tout temps avec une gravité qui ne se peut exprimer. On en bannit entièrement l'orgue et la musique; mais le plain-chant en est si beau et se chante avec tant de mesure, qu'il n'y a point de musique qui en approche. Les matines sont fort longues, et se commencent, les grandes fêtes, à deux heures, quelquefois à trois, et tout au plus tard à quatre heures. On les chante tout debout, sans s'asseoir; et l'on y est si exact, qu'un chanoine qui y manque, excepté aux fêtes simples, perd, ce jour-là, sa rétribution pour tout le jour, ne peut assister à aucun autre office, ni même dire, ce jour-là, la messe dans l'église.

Les enfants de chœur sont incorporés au chapitre et ne peuvent être chassés; on les appelle *novices*.

« Pour ce qui est de l'église cathédrale, qui est dédiée à Saint Maurice, elle est une des plus belles du royaume, soit pour sa longueur, soit pour sa largeur, soit pour l'élévation, soit pour être bien percée.

« Il y avait autrefois dans Vienne douze abbayes de notre ordre (1) ; aujourd'hui ce nombre est fort diminué. La plus considérable est celle de

(1) Sur ces abbayes, cf. Charvet, *Fastes de Vienne*, p. 83, description de la ville de Vienne au VIe siècle : « Sigismond, roi de Bourgogne, ayant été converti à la foi catholique par saint Avit, et rien n'empêchant plus le libre exercice de cette religion, on vit fleurir à Vienne ce genre de vie peu connu en Occident avant saint Césaire et saint Léonien qui en avaient jeté les fondements, l'un à Arles, l'autre à Vienne. On vit, dis-je, des hommes admirables, dont le monde n'était point digne, embrasser volontairement toutes les rigueurs de la pénitence sans y être obligés et sans être exclus des sacrements; ils s'enfermèrent dans des maisons où ils vivaient dans une grande retraite, ajoutant, à la frugalité ordinaire des chrétiens, des abstinences et des jeûnes extraordinaires. Ils vivaient en continence, lisaient assidûment l'Ecriture Sainte et priaient le plus continuellement qu'il leur était possible, joignant à la prière le travail des mains pour s'occuper utilement et pour n'être à charge à personne. On comptait à Vienne douze de ces maisons qu'on appela dans la suite des monastères, et soixante dans le diocèse. Celles de Vienne étaient situées aux environs de la ville déjà en partie détruite et dans les fortifications des Romains ruinées. Dans ces diverses maisons, près de *deux mille* soldats de Jésus-Christ priaient, veillaient, défrichaient et cultivaient des champs abandonnés. Je ne parlerai ici que des monastères de Vienne.

« On voyait, à Sainte-Colombe, au delà du Rhône, le monastère de Saint-Ferréol, composé de quatre cents moines, et un monastère de vierges qui subsiste encore.

« Dans Vienne et aux environs, le monastère de Saint-André-le-Bas où il y avait cent moines, et de Saint-André-le-Haut où il y avait cent vierges. Au midi de la cité, le monastère de Saint-Pierre ou des Apôtres qui avait cinq cents moines. Peut-être faut-il comprendre les moines et les monastères répandus dans le diocèse qui dépendaient de cette abbaye.

« Le monastère de Saint-Vincent avait cinquante moines, celui de Saint-Jean autant. Je ne doute point que ces deux maisons, qui étaient situées entre l'obélisque de l'église et la porte triomphale ne dépendissent pas de Saint-Pierre. Le monastère de Saint-Nizier, situé sur le mont Crappum, aujourd'hui Saint-Just, avait quarante moines; celui de Saint-Marcel, entre Saint-Just et Pipet, trente moines; celui de Sainte-Blandine, sur le mont Quirinal, était fondé pour des veuves. Celui de Saint-Martin, archevêque de Vienne, construit au bas du mont Sospolium, dans le quartier qui a retenu son nom, avait cent cinquante moines. Il a été remplacé par un prieuré qui appartient à l'ordre de Saint-Ruf. Le monastère de Notre-Dame-d'Outre-Gère occupait la place où sont les Dominicains; il dépendait de Saint-André-le-Bas.

« De ces douze monastères, il n'en subsiste plus que quatre : Saint-Pierre qui a été sécularisé, Saint-André-le-Bas que l'on supprima, Saint-André-le-Haut et les Bénédictins de Sainte-Colombe. »

On présume que Charvet rédigea ses *Fastes de Vienne* de 1761 à 1762.

Pour faire une énumération complète, Charvet aurait dû citer le monastère des Saints Gervais et Protais, situé près de l'emplacement de la gare actuelle de Vienne, très florissant au VIIe siècle et détruit au VIIIe par les Sarrazins, ainsi que la plupart des autres monastères de Vienne.

Saint-Pierre (1) qui fut sécularisée en 1612. Les chanoines y doivent faire preuve de noblesse. L'église est un véritable sanctuaire : on y compte jusqu'à vingt-deux archevêques enterrés, la plupart sont reconnus pour saints canonisés. Nous ne rapporterons pas ici les épitaphes de tant de grands prélats et de quelques autres personnes illustres qui y ont choisi leur sépulture. On peut les voir dans Chorier qui les rapporte (2). M. l'abbé des Halles, parent de M. le maréchal de Villars, qui en est doyen, nous procura l'entrée des archives de cet illustre chapitre, et nous mit entre les mains deux ou trois beaux cartulaires. Il voulut même nous faire l'honneur de nous donner à dîner, et nous fit voir dans son cabinet quelques tableaux de prix, surtout une Notre-Dame peinte sur du bois, par Raphaël, estimée six mille livres, un saint Sébastien et un saint Jérôme.

« Il y a dans Vienne deux abbayes sous l'invocation de Saint André, toutes deux de notre ordre, l'une d'hommes, au bas de la ville, et l'autre de filles, tout au haut. Nous commençâmes par celle-ci (3).

(1) La fondation de l'église de Saint-Pierre remonte à l'établissement du christianisme à Vienne. Cette église fut tour à tour ravagée par les Bourguignons, les Sarrazins et les Francs. Il ne restait que de faibles débris de la basilique primitive, lorsque, au commencement du xe siècle, le comte Hugues en entreprit la restauration avec les matériaux des anciens édifices romains. De 1562 à 1567, les huguenots la pillèrent à plusieurs reprises et en profanèrent les tombeaux. On dit aussi qu'aux plus mauvais jours de la Terreur, *la fouille* de Saint-Pierre fut vendue à un particulier. (Cf. de TERREBASSE. Tombeau et épitaphe de saint Mamert.) Après la Révolution, cette église se vit convertie en atelier de construction de machines. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un musée lapidaire.

« L'église de Saint-Pierre, disait Chorier dans ses *Recherches sur les antiquités de Vienne*, est une des plus saintes et des plus vénérables de la chrétienté, soit que l'on fasse réflexion à la gloire des saints dont elle est le sacré tombeau, soit que l'on en fasse à leur nombre. Tant de martyrs et tant de confesseurs y ont été ensevelis dès la naissance de la religion chrétienne dans cette ville, que l'on peut dire en vérité que le nombre y en est presque infini. On ne saurait trouver de terre plus sacrée, puisqu'elle n'est pas seulement mêlée à leurs cendres, mais qu'elle en est aussi et composée et augmentée. » Son cimetière rappelait celui des Aliscamps à Arles.

Après le voyage des deux Bénédictins, l'abbaye séculière de Saint-Pierre se vit annexer, en 1777, l'abbaye de Saint-Chef sécularisée en 1536. Les deux Eglises n'en firent plus qu'une sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Chef. Les titres constitutifs réduisirent le nombre des canonicats à trente-six. Citons parmi les derniers chanoines de cette abbaye : MM. de Dolomieu, de Virieu, de Meffrey, de Corbeau, tous descendants des premières familles du Viennois.

(2) Au nombre de ces épitaphes, il faut citer celles de Saint Didier, Saint Mamert, Saint Avit, Saint Léonien, Saint Burchard, etc. Cf. DE TERREBASSE, *Inscriptions de Vienne*, tomes V et VI.

(3) Sur l'abbaye de Saint-André-le-Haut. Cf. CHARVET, publié par Allut : *Mémoires pour servir à l'histoire royale de l'abbaye de Saint-André-le-Haut*. Ces mémoires sont d'un vif intérêt, ainsi que la notice et les commentaires dont M. Allut les a accompagnés. « Les filles nobles d'extraction, dit M. Allut, étaient seules reçues à l'abbaye de Saint-André... On voit par les noms des abbesses et des simples chanoinesses que presque toutes appartenaient aux maisons les plus considérables du Dauphiné. »

Les abbesses de ce monastère furent successivement, au XVIIe siècle, Clémence de Villars, Marquise de Villars, Elisabeth de Villars. Elisabeth, dont il est ici question, avait pris possession de l'abbaye le 19 avril 1662.

D'autre part, le siège archiépiscopal de Vienne fut successivement occupé, de 1576 à 1704, par Pierre Ier, Pierre II, Jérôme, Pierre VI et Henri de Villars. On voit encore derrière le maître-autel de l'église paroissiale de Saint-André-le-Haut, un tableau de l'école vénitienne, très apprécié des connaisseurs, représentant l'*Adoration des Mages*. « On assure qu'il a été donné par un des Villars, archevêque de Vienne, à l'abbaye de Saint-André-le-Haut, pour la dot d'une de ses sœurs qui y fit profession. Chaque dot était alors de trois mille livres. » (COCHARD, *Antiquités de Vienne, par* CHORIER, p. 457.)

En 1790, lors de l'exécution du décret du 13 février 1789, il y avait dans cette abbaye douze religieuses : toutes déclarèrent vouloir rester dans leur maison et, par conséquent, rester fidèles à leurs vœux de religion. Il en fut de même dans la plupart des maisons religieuses de femmes du diocèse de Vienne. Malheureusement les maisons religieuses d'hommes ne donnèrent pas toutes un aussi bel exemple. (Cf. COLOMBET, *Histoire de l'Eglise de Vienne*, III, p. 398).

Mme de Villars, qui en est abbesse, avait pour lors 82 ans, mais son esprit ne vieillit point.

« Il ne se peut rien ajouter à l'accueil qu'elle nous fit, et son exemple anima toutes ses religieuses à nous bien recevoir. Nous découvrîmes par les titres de cette abbaye qu'elle fut fondée par Saint Léonien (1), abbé de Saint-Pierre ; qu'il y avait eu jusqu'à cent religieuses, et que le monastère ayant été détruit par les Vandales (2), il fut rétabli par le roi Raoul (3), à la prière d'Ermengarde, sa femme. Nous vîmes dans la cour de l'abbaye une ancienne inscription fort belle et fort bien conservée (4) ».

Comme Chorier ne l'a point rapportée, je crois qu'il est bon de lui donner place ici :

DRVSOCASARI
TIB.AVG.F.DIVIAVG.
NEPOTI DIVI IVL.
PRONEPOTITRIB.
POTEST.II.COS.II

(1) C'est-à-dire vers la fin du v° siècle.

(2) On veut faire sans doute allusion ici au sac de Vienne, en 882, par les troupes de Louis et Carloman.

(3) Raoul ou Rodolphe, dit le Pieux ou le Fainéant, dernier roi d'Arles (993-1032).

(4) Cf. ALLMER, *Inscriptions de Vienne en Dauphiné*, t. I, p. 27.

« (Dans la première ligne de l'inscription l'O et le C, l'A et l'E forment des monogrammes.)

« *Druso Caesari, Tiberii Augusti filio, divi Augusti nepoti, divi Julii pronepoti, tribunciâ potestate iterum, consuli iterum.*

« *A Drusus César, fils de Tibère Auguste, petit-fils du dieu Auguste, arrière-petit-fils du dieu Jules, revêtu de la puissance tribunicienne pour la seconde fois, consul deux fois.*

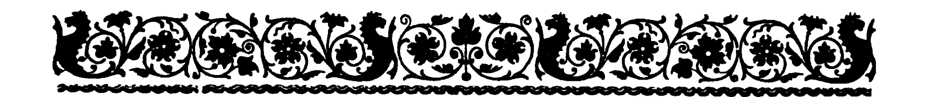
« Drusus, fils de Tibère, fut consul pour la seconde fois en l'an 21 de J.-C. ; mais en 22 seulement, le Sénat, sur la demande de son père, lui décerna la puissance du tribunat (TAC., *Ann.*, III, 56 et 57). Notre inscription, où se trouve rappelée sa seconde puissance tribunicienne, est donc de l'an 23. » (L'inscription ne saurait être postérieure à cette date, Drusus étant mort en 23.)

... « Il y a apparence qu'un temple, consacré à Mars, a existé à Vienne sur l'emplacement de l'abbaye des Dames de Saint-André-le-Haut ; la statue de Drusus, dont le piédestal a été trouvé sur cet emplacement, se voyait probablement près de ce temple, comme étaient à Rome, de chaque côté du temple de Mars Vengeur, sur des arcs de triomphe, celles de ce même prince et de Germanicus. (TAC., *Ann.*, II, 64.) Le Sénat les leur avait décrétées, en même temps que l'ovation : à Germanicus, parce qu'il venait d'ajouter une province nouvelle à l'empire et de rétablir la tranquillité en Asie (18 après J.-C.), à Drusus, pour le seul motif de l'égaler en honneurs à son frère. »

L'hypothèse de M. Allmer est d'autant plus vraisemblable que, non loin de l'endroit où se trouvait l'inscription de Drusus, on a découvert, en 1759, une pierre carrée qui a dû être le dé d'un piédestal, portant gravée, en beaux caractères, une inscription en l'honneur de Germanicus. (Cf. ALLMER, *Inscr. de Vienne*, t. I, p. 26.)

(A suivre.) O. JAIL, licencié ès lettres.





FLEURS DE MAI

A la Vierge !

I

OFFRANDE

Mai rayonne, et, dans nos poitrines
Eveillant de pieux émois,
Vers ce tertre que tu domines
Me ramène encore une fois.

Par les odorantes collines
De ces quelques fleurs j'ai fait choix :
Prends ; leurs senteurs étaient divines ;
Elles ont parfumé mes doigts !

Les fleurs vivent peu de journées :
Elles seront bientôt fanées,
Hélas ! peut-être, dès demain ;

Mais, Reine aux bontés maternelles,
Reçois quand même de ma main
Ce chapelet de fleurs nouvelles !

II

LA MADONE DU JARDIN

Dans le jardin tranquille, à l'écart de la route,
Et près d'une fontaine aux flots clairs et chantants,
Sous un dôme fleuri qui la recouvre toute,
J'ai dressé la Madone, un soir de ce printemps.

Mère et Reine, elle y trône ainsi que dans un temple
De marbre, qu'une main d'évêque a consacré ;
Et quand pieusement je viens et la contemple,
Son visage d'un beau sourire est éclairé.

Le soleil ardent filtre au travers du feuillage
Ses chauds rayons, ainsi qu'au travers d'un vitrail,
Et couronne le front de la rustique image
D'un diadème d'or, de perle et de corail.

Alentour, les oiseaux divers tiennent chapelle,
Doux artistes mêlant avec entrain leur voix,
Et, du matin au soir, font retentir pour Elle
Clarinettes, pipeaux, flageolets et hautbois.

J'ai composé sa cour de mille fleurs élues
Qui brûlent des parfums exquis en son honneur
Et la servent, d'argent et de pourpre vêtues,
Tels des pages jolis ou des enfants de chœur.

Jeu puéril ! dira la voix aigre et railleuse
D'un sceptique au cœur sec, en qui tout rêve est mort :
Qu'importe ? Si je sens que mon âme est heureuse,
Et si des pleurs bénis l'emplissent jusqu'au bord !

III

POUR TOI !

TENDRESSES, piétés, élans, orgueils et flammes,
Tout ce qu'en moi je sens de bon, de fort, de doux,
Je le garde pour toi, qu'on invoque à genoux,
Pour Toi, Femme bénie entre toutes les femmes !

Toujours pour quelque amour les lyres ont vibré :
Pétrarque a chanté Laure et Dante Béatrice ;
O sur toute beauté Beauté dominatrice,
Où donc est ton poète enthousiaste et sacré ?

Si pour un seul jour — daigne, ô Reine, me permettre
L'aimable illusion de ce rêve enfantin —
Je pouvais, à mon gré, comme l'Etre divin,
Aux éléments du monde entier parler en Maître,

Je voudrais à tes pieds mettre toutes les fleurs,
Toutes les voix, tous les parfums, toute la terre,
Et devant Toi, ravi, poète du Mystère,
Comme des encensoirs balancer tous les cœurs !

MAI 1900. JACQUES PRABÈRE.





ORIGINES

DE LA

Ville et de la Paroisse de Grignan

(DROME)

PLUSIEURS auteurs déjà ont travaillé à l'histoire de Grignan. Mais la découverte de nombreux renseignements nouveaux nous engage à revenir sur ce sujet.

Commençons par une étude sur les origines de la ville et de la paroisse. Après cela, nous passerons aux divers faits et événements dont Grignan fut le théâtre au moyen âge, aux monuments et institutions qui y ont existé ou y existent encore.

Comme le lecteur le prévoit sans doute, cette étude sur les origines sera la partie la plus difficile et la moins satisfaisante de notre œuvre; mais il faut bien la traiter et commencer par elle, puisqu'elle a son intérêt et doit servir de base aux autres parties.

Et d'abord, la commune de Grignan, située au centre des bassin et canton de ce nom, limite : au levant, Taulignan; au nord, Salles et Montjoyer; au couchant, Réauville et Chantemerle; au midi, Chamaret, Colonzelle et Grillon. Deux rivières arrosent son territoire : au sud-est, le Lez; au nord-ouest, la Berre. On connaît les hautes collines qui forment l'horizon de Grignan, vers le nord, et d'où descend presque constamment cette bise fougueuse que Mme de Sévigné a rendue célèbre.

Le territoire de Grignan appartient aux *terrains tertiaires* et au *second terrain marin*, sauf pour la partie située au nord de la Berre, qui se rattache au *terrain d'eau douce moyen*. On y trouve, presque à la surface, de larges couches de molasse supérieure, ou grès fin et tendre, dont on a ouvert au sud-est, près de Chantemerle, des carrières importantes. Cette molasse est d'un blanc tirant sur le jaune. Elle alterne sur plusieurs points avec une molasse grise et sablonneuse qui, étant plus tendre encore et plus destructible que la première, disparaît quelquefois pour laisser celle-ci suspendue à une hauteur considérable, border les endroits escarpés d'une corniche

plus ou moins saillante, souvent assez étendue pour qu'on puisse s'y mettre à l'abri. C'est par un accident de ce genre que s'est formée la grotte de Rochecourbière, d'où Mme de Grignan écrivait en 1677 à Mme de Sévigné, sa mère, et dont celle-ci vantait, quelques jours après, les agréments et la beauté. On trouve encore au territoire de Grignan des fossiles et des coquillages de la classe des *ostracés*. Il y en a de toutes les dimensions. Quelquefois un seul bloc de grès en contient une grande multitude. D'autres classes y apparaissent aussi, mais plus rarement. Outre ces fossiles, qui appartiennent aux *terrains tertiaires*, on en trouve d'autres, qui se rattachent à des terrains de formation antérieure. M. le docteur Martin nous a jadis signalé, dans cette classe, une vertèbre trouvée près de son habitation et appartenant à un poisson d'une grandeur considérable. Il y a au nord de la Berre, au quartier de Sarçon et dans les bois situés plus au nord, une matière première pour le verre. Plusieurs verreries y furent établies aux XIVe et XVe siècles, comme on le voit par divers documents que nous avons publiés naguère (1). Le quartier de la Petite-Tuilière, près du Lez, a une terre marneuse bleuâtre. dont on fait des tuiles et des briques recherchées. Maigre en apparence, le territoire de Grignan est cependant d'une fécondité peu ordinaire partout où l'humus ou terre végétale recouvre en quantité convenable la molasse dont nous avons parlé. Pourvu que l'humidité ne fasse pas trop défaut, les rayons du soleil provençal exercent sur les larges couches de cette molasse une réverbération presque étonnamment salutaire. Les productions principales sont le vin, le blé, la soie et la truffe.

Dans ces conditions topographiques et géologiques, le territoire de Grignan dut être habité de bonne heure. Nul doute que la peuplade gauloise dont il dépendait n'y ait installé quelques demeures. Mais Voconces et Tricastins, sur les limites desquels il était, n'y ont laissé aucun monument connu, aucun souvenir palpable.

Un siècle avant notre ère, la contrée tomba sous la domination des Romains qui, eux, ont laissé à Grignan des traces de leur séjour plusieurs fois séculaire.

On a trouvé en divers quartiers de cette localité des monnaies romaines, dont la plupart sont en bronze, quelques-unes en argent, fort peu en or. Il y en a de tous les modules, mais le petit domine. Elles sont allées depuis quelques années enrichir les médailliers de MM. Valentin et Devès. Celles que nous en avons vues sont à l'effigie des empereurs Néron, Claude, Aurélien et Maximien.

Le monument le plus remarquable que Grignan ait hérité des Romains est une colonne ronde, d'un granit presque noir, et de 1 mètre 40 centimètres de hauteur sur 40 centimètres de diamètre. La partie supérieure se termine par une astragale de 3 centimètres de saillie, et une entaille cylindrique de 15 centimètres de profondeur et d'autant de diamètre, pratiquée

(1) *Bulletin archéolog. du Comité des Travaux hist. et scientif.*; 1895, pp. c, cvi, et 282-304.

au centre du cercle formé par l'astragale : ce qui prouve que la colonne a fait, du moins un certain temps, partie de quelque édifice. Une faible entaille circulaire pratiquée à 40 centimètres au-dessus de la base, par une main fort inhabile, paraît montrer qu'on avait voulu scinder le petit monument en deux. Cette intéressante pierre porte une inscription gravée de l'an 306 à l'an 310 (1). Grâce à son excavation supérieure, elle formait de temps immémorial un bénitier passable dans la chapelle de Notre-Dame de Beaulieu près Grignan, quand cette chapelle fut démolie vers 1810. Elle alla alors servir de borne à un angle de la tour de la grande horloge. Plus sage que ses devanciers, M. le baron Salamon, maire de Grignan, la fit porter

(1) La colonne en question a cette inscription sur une de ses faces. Les 5[e] et 6[e] lignes de celle-ci ont été effacées à dessein, comme le prouve la régularité du martelage. Une cause différente a fait disparaître la dernière lettre du mot DIVI, à la 7[e] ligne, et un L au milieu du dernier mot. Voici l'inscription telle qu'on la lit encore sur la pierre :

IMP CAES
FL VAL
CONSTANTINO
PF AVG
XXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXX
NEPOTI DIV ❀
CONSTANTI
AVG PII
FI ❀ IO

L'illustre paléographe M. Allmer a lu ainsi, en suppléant les mots effacés : *Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino, pio, felici, augusto, M. Aurelii Valerii Maximiani nepoti, divi Constantii augusti, pii filio* ; ce qu'on traduit de cette manière : *A l'empereur César Flavius Valère Constantin, pieux, heureux, auguste, petit-fils de M. Aurèle Valère Maximien, et fils du divin Constance, auguste et pieux.*

Il s'agit du grand Constantin, et l'inscription fut gravée de l'an 306 à l'an 310. Constantin était gendre de Maximien, puisqu'il en avait épousé la fille Fausta. Il en était aussi le petit-fils par adoption, puisque Maximien avait adopté et créé César le père de Constantin, Constance-Chlore, qui, pour ce motif, prit de Maximien le nom de Valérien. Mais Maximien, convaincu en 309 d'avoir voulu attenter aux jours de Constantin, se donna la mort, quelques mois après, et, par un châtiment semblable à celui de l'empereur Commode, ses images furent détruites, et son nom effacé des monuments en 310. Voilà la cause et l'époque de l'érasion de notre inscription. Quant à l'astragale qui couronne le petit monument, et à la cavité qui règne à sa surface, elles témoignent que dans le principe il n'avait pas une destination itinéraire, et que pour être employé à cet usage, il avait été pris à un ancien édifice. Il paraît que, dès le temps de Constance-Chlore, un grand nombre de monuments, peut-être surtout des temples, étaient en ruines et que, soit à cause de la barbarie et de l'extrême misère de l'époque, soit aussi à cause des progrès du Christianisme, on songeait si peu à les réparer qu'on les dépouillait de leurs matériaux au profit des travaux publics, tels que la réfection des chemins. Bientôt une loi de Théodose allait prescrire le renversement des temples et l'utilisation de leurs débris à la réparation des routes, des aqueducs et des fortifications. La destruction, d'abord limitée aux temples des villes, allait ensuite être étendue, par d'autres lois de Valentinien et d'Honorius, à ceux des campagnes et jusque dans les propriétés particulières. Les temples situés sur le domaine impérial pouvaient seuls être épargnés, à la condition d'être appropriés à quelqu'autre usage (*Bullet. de la Soc. d'Archéol. de la Drôme*, 1869, pp. 158-60).

Mais d'où provenait cette colonne, de quel monument a-t-elle fait partie ? Tout d'abord nous y avions vu une pierre milliaire, apportée de quelque station de route romaine, et M. Allmer nous avait confirmé dans cette opinion. Mais, plus tard, ayant constaté qu'aucun quantième de *mille* n'a jamais été gravé au bas de l'inscription, ce qui était cependant d'un usage général (Chalieu, *Mémoires sur quelques antiquités...*, pp. 67-68. Pilot, *Recherches sur les antiquités dauphinoises*, I, pp. 229-35), nous tendîmes à voir dans la colonne un simple débris de monument muni de l'inscription ci-dessus, sans destination ultérieure à aucune route. Nous soumîmes nos soupçons à M. Allmer lui-même, qui répondit que cette colonne milliaire ressemblait à toutes les autres, et que le doute n'était pas possible pour lui (*Bullet.* cit., 1874, p. 116).

L'inscription avait été publiée fort inexactement par M. Delacroix (*Statistiq. du département de la Drôme*, p. 517). Après cela, il était naturel qu'il en trouvât « l'interprétation difficile ».

vers 1837 à sa maison du Roset, plus tard de M. le docteur Martin, et actuellement de Mlle Annette Vigne. On l'y voit encore aujourd'hui.

Nous n'avons pas à nous arrêter sur la présence à Grignan d'une autre colonne en granit également presque noir et semblable à celle de Mlle Vigne, mais moins grande et sans inscription (1). Elle a été apportée à Grignan par les soins de M. Louis Devès (antiquaire maintenant décédé), mais d'une autre localité.

Les tuiles romaines, dites sarrazines, qu'on trouve au territoire de Grignan, font peu à notre sujet.

Mais ce ne sont pas là tous nos monuments antiques. Le cimetière actuel de Grignan, un des plus anciens de la région, a été le théâtre de nombreuses sépultures qui en reculent singulièrement l'existence. En creusant les fondations du mur de clôture actuel, on a trouvé de nombreux tombeaux en pierre de taille d'une longueur moyenne de deux mètres. De pareilles trouvailles se renouvellent fréquemment quand on creuse des fosses un peu profondes. Ces tombeaux sont souvent dans toute leur largeur, quelquefois dans toute leur longueur, et même dans tout leur ensemble, le couvercle excepté, formés d'un seul et même bloc. Quand il y a plusieurs blocs, il n'est pas rare de trouver ceux-ci jointés avec des fragments de tuiles. Des vases d'argile, munis de petites anses, et de la contenance de 3 à 4 litres, enfermés dans ces tombeaux, nous rappellent sans doute les lacrymatoires dans lesquels on recueillait et conservait les larmes versées aux funérailles, ou plutôt des récipients destinés à des parfums pour parfumer les cendres des morts. De semblables tombeaux ont été naguère découverts en divers endroits du territoire de Grignan, notamment à Bayonne, entre l'ancien cimetière et la route, et à Tourretes, au levant des ruines de l'ancien prieuré. De quelle époque datent ces sépultures, et à qui faut-il les attribuer? Cette façon d'ensevelir était usitée principalement par les Romains ; mais elle a persisté longtemps après leur séjour dans nos contrées. Les tombeaux en molasse à auge, les urnes, les lampes, etc., ont pu être usités deux, trois ou quatre siècles après leur disparition, et même plus. Nous avons le testament de Bernard de Grignan, fils d'autre Bernard de Grignan. Or, ce gentilhomme, qui habitait Grignan et en tirait son nom patronymique, prescrivit, le 4 mai 1347, qu'on l'enterrât au cimetière de Grignan, et qu'on fit un sépulcre ou vase en pierre, où l'on mettrait les os des membres de sa famille qui y étaient, avec son corps, et cela dans la première année après son décès (2). Rappelons, d'autre part, que chez les Gallos-Romains, les

(1) Cette colonne, maintenant dressée au centre de la ville de Grignan, au bord d'une rue, près du mur et au nord de la maison de M. Devès, a 90 centimètres de haut au-dessus du sol. L'astragale qui la couronne a 32 centimètres de diamètre et 6 de hauteur, tandis que le fût même de la colonne a 29 centimètres de diamètre. La surface a deux entailles carrées, dont l'une, trois fois plus large que l'autre, occupe juste le milieu du cercle astragalique.

(2)... Ego Bernardus de Graynhano... ipsi corpori in siminterio ecclesie beati Vincencii de Graynhano, cujus sum perochianus, eligo sepulturam... precipio quod ibi fiat unum sepulcrum seu vas lapideum in quo reponantur ossa que sunt ibi parentum et liberorum meorum et aliorum de genere meo, una cum corpore meo, infra unum annum proxim, post diem obitus mei... (Archiv. Morin-Pons, doss. *Adhémar*, orig. pap.)

païens, au moins dans les campagnes, n'avaient guère de cimetières communs. Le plus souvent leurs tombes étaient placées dans des propriétés privées et près des chemins. Les chrétiens, au contraire, surtout depuis le IX[e] siècle, aussitot des paroisses formées et des églises construites dans leurs localités, étaient enterrés dans des cimetières communs, autour de ces églises, quelquefois même à l'intérieur de celles-ci.

Les conclusions à tirer de là sur les origines de Grignan sont assez vagues. Celles que l'on pourrait attendre de l'étymologie du nom sont peu certaines. En effet, un savant étymologiste que nous consultâmes sur ce sujet, en 1869, nous répondit que *Grignan* pouvait venir du scandinave *graen* et *graena* (hameau), ou encore de *granni* (frontières), dans la langue des anciens Normands (1). Voilà qui ne heurte nullement les plus anciennes formes connues, vulgaires (2) et latines (3) du nom de Grignan. Et cependant le même savant écrivait en 1871 : « MM. Houzé, Mannier et Péan inclinent pour rattacher Grignan à un nom d'homme, et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable. On devrait alors le traduire par maison ou domaine de *Granius*, et la forme primitive aurait été *Graniana* (villa) ou *Granianus* fundus), peu éloignée de *Graignanum* et *Gragnhanum*. Le nom de *Granius* était assez commun chez les Romains et dans le Midi de la Gaule. On le retrouve notamment à Arles, sur un monument dédié à *Lucius Granius* ; à Lyon, sur deux inscriptions s'appliquant à un marchand de vin et à un potier ; une autre mentionne le nom de femme *Grania* (4). » De plus, M. de Coston écrivait en 1872, parmi les notes et additions de son œuvre d'étymologiste, que M. Péan lui faisait remarquer « qu'on trouve la lettre *h* dans la plupart des formes du nom de *Grignan* ; ce qui est un indice de l'effacement d'un *g* mouillé. La forme primitive aurait donc été *Gradignanum* pour *Gradinianum*, empruntée très probablement à un nom d'homme ». Enfin M. de Coston faisait observer, à ce sujet, qu'on trouve le nom de *Gratus* sur plusieurs inscriptions de Vienne et de Grenoble, et celui de *Gratina* à Grenoble. *Grignan* voudrait donc dire domaine de *Gratinus* (5).

(1) Lettre de M. le baron de Coston, du 9 janvier 1869.

(2) *Grainan*, en 1105, 1119 et 1144 ; *Gramnat* (peut-être aurait-on dû lire *Grainnat*) et *Graina*, dans un seul et même acte de 1179 et dans deux autres de 1239 et de 1246 ; *Greygna*, en 1296 ; *Grainhan* vers 1381 ; *Graynhan* et *Graynha*, en 1392 ; encore *Graynha* en 1399 ; *Greynahn*, en 1434 et 1435 ; *Graynham* en 1512.

(3) *Grainahnum*, en 1244 ; *Graignanum*, en 1247, 1296 et 1309 ; *Graynhanum*, en 1255, 1271, 1342, 1352, 1375 et 1392 ; *Greynihanum*, en 1276 ; *Grasinanum*, en 1270, 1290, 1297 et 1301 ; *Greynhanum*, en 1277, 1278, 1341 et 1378 ; *Grenihanum*, en 1281 et 1492 ; *Grasignanum*, en 1287 et 1292 ; *Granignanum*, en 1288 ; *Graygnanum*, en 1291 et 1294 ; *Grehinanum*, en 1295 ; *Grezignanum*, en 1320.

(4) *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. VI, pp. 57-9 ; — *Etymologies des noms de lieu du département de la Drôme*, pp. 193-5.

(5) *Etymologies*, cit., p. 255.

(A suivre.)

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les
Travaux historiques et scientifiques.



CHRONIQUE

DU

Diocèse de Valence

Le diocèse de Valence a vu son clergé cruellement décimé pendant les deux premiers mois de l'année nouvelle. Avant la mi-février, son nécrologe, qui ne comprend en moyenne que douze noms, en avait déjà enregistré six, la moitié d'une année ordinaire. Nous sommes loin de 1845, où l'on pouvait inscrire dans l'ordo : *Necrologium vacat feliciter*, sans que pour cela l'année suivante marquât aucune compensation, le chiffre de 1846 étant de huit, moyenne à laquelle se maintint le nécrologe diocésain pendant presque tout l'épiscopat de Mgr Chatrousse.

Cette promptitude de la mort à remplir ses cadres a été remarquable non seulement par le nombre des victimes qu'elle a frappées coup sur coup, mais aussi par leur qualité : un seul de ces prêtres était un simple succursaliste ; les cinq autres étaient archiprêtres ou chanoines, et des plus éminents du diocèse. En voici la liste :

20 janvier. M. Charles Didelot, curé-archiprêtre de la Cathédrale, vicaire général honoraire, 74 ans.

31 janvier. M. Auguste Garnier, curé de Chantemerle-lès-Grignan, tombé accidentellement d'un rocher, 59 ans.

4 février. M. Jules Bontoux, curé-archiprêtre de St-Nicolas de Romans, chanoine honoraire, 63 ans.

5 février. M. Antoine Benoît, curé-archiprêtre de Marsanne, chanoine honoraire, 75 ans

8 février. M. Jos.-Cyprien Nadal, doyen du Chapitre, vicaire général honoraire, directeur de l'Orphelinat départemental des garçons, lauréat du prix Monthyon, 86 ans.

12 février. M. Marc Berthin, curé-archiprêtre de Bourdeaux, missionnaire apostolique, 62 ans.

Sur chacun de ces morts on pourrait écrire des pages édifiantes et intéressantes. C'est ce qu'a fait Mgr Cotton pour les deux plus illustres d'entre eux, MM. Didelot et Nadal, auxquels il a consacré des éloges funèbres qu'il a communiqués à son clergé par la voie de la *Semaine religieuse*. Pour ces deux prêtres éminents, ce ne sont pas quelques notices nécrologiques, que toute la presse régionale s'est plu d'ailleurs à leur consacrer, qui peuvent suffire à faire connaître leur mérite et leurs œuvres; il faudrait des volumes, et le vénérable prélat qui les pleure avec tout son diocèse exprime l'espoir et le vœu que cet hommage sera rendu à leur mémoire, pour la plus grande édification de tous. Ce sont là des figures qui restent et des noms qui sont justiciables de la postérité. Ils font honneur à un diocèse, et le clergé de France tout entier s'estime fier de compter de tels hommes dans ses rangs. Nous dirons quelques mots sur les autres.

M. Bontoux avait quitté, il y a douze ans, la cure du Buis pour venir occuper celle de St-Nicolas de Romans. Il était un des douze chanoines de la promotion des noces d'or de Mgr Cotton. Les insignes du chapitre de Valence n'ont orné ses épaules que pendant six mois.

M. Benoît, curé de Marsanne, les portait depuis quinze ans. Condisciple de son illustre paroissien M. Loubet, qui lui témoigna toujours beaucoup de déférence, il a passé toute sa vie à Marsanne, où il fut d'abord vicaire, puis chapelain du célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Fresneau, auquel il est demeuré attaché dix-huit ans, et qu'il a grandement amplifié et embelli. Il devint archiprêtre de Marsanne lorsque le pèlerinage fut confié aux prêtres du Sacré-Cœur de St-Quentin, en 1886. M. Benoît était un saint prêtre, d'une simplicité patriarcale et d'une bonté de cœur qui lui attirait le respect et l'affection de tous. Il s'oubliait complètement lui-même pour ne voir que le bien des autres, l'honneur de la Sainte Vierge et la gloire de Dieu. On a beaucoup parlé du *Te Deum* qu'il fit chanter dans son église lors de l'élection à la magistrature suprême du grand citoyen qui a illustré le nom de Marsanne; assurément ce n'était point dans des vues d'ambition qu'il en agissait ainsi, car rien n'était plus éloigné de sa pensée que de semblables calculs; mais il croyait de bonne foi que l'élévation de celui qu'il considérait comme son ami serait pour le bonheur de la France, ou au moins pour celui de ses compatriotes. Nous voudrions pouvoir dire qu'il ne s'est pas trompé. Peut-être n'avait-il vu que l'honneur du pays (1).

Nous nous étendrons davantage sur M. l'abbé Berthin, qui clôt cette série noire, et dont la carrière tranche sur les banalités ordinaires, et sort de l'ornière commune. Sa notice est encore à peu près inédite, et personne n'a signalé son œuvre littéraire, plus abondante et plus digne d'attention

(1) Nous venons de lire dans *la Divine Hostie* (livraison d'avril, pp. 53-61) une notice charmante sur M. le curé de Marsanne, par la Rév. Mère Abbesse des Norbertines de Bonlieu. Le bon M. Benoît y est peint au naturel. On y trouve des anecdotes typiques de sa bonhomie proverbiale, comme aussi des traits frappants de la protection de la Sainte Vierge sur son fidèle serviteur.

que celle de beaucoup de gens qui figurent dans des Dictionnaires biographiques. Assurément il aurait une place dans celui que consacre M. Brun-Durand aux Drômois dignes de mémoire, et qui est en ce moment sous presse, si sa lettre n'avait point passé.

Marc-Auguste Berthin naquit à Romans, le 23 juin 1838. Entré d'abord chez les Jésuites, il enseigna chez eux, pendant plusieurs années, les classes de grammaire, puis la rhétorique. Ordonné prêtre le 11 juin 1870, des motifs de santé ne tardèrent pas à l'obliger de rentrer dans le clergé séculier. Revenu dans son diocèse d'origine, il fut successivement vicaire à Montélimar (1874), curé d'Ancône, près cette ville (1878), et de Mirmande (1883). En 1894, il quitta le ministère paroissial pour se livrer plus librement à la prédication, et il parut avec succès dans un certain nombre de chaires importantes pour des stations d'Avent et de Carême et pour des mois de Marie, notamment à Grenoble.

M. Berthin était rentré dans les cadres du clergé paroissial en acceptant la cure de Bourdeaux, chef-lieu de canton de 1200 habitants, qui est le foyer du protestantisme dans la Drôme. Outre le chef-lieu, la circonscription paroissiale de Bourdeaux comprend cinq communes, renfermant une population catholique de 400 âmes, disséminées à raison d'un sur soixante au milieu des hérétiques dans un rayon de 10 à 15 kilomètres, par des chemins scabreux à travers la montagne. De pareilles distances et de pareilles corvées n'étaient plus de son âge; il y a sucombé au bout de huit mois. Il était venu, déjà malade, assister aux funérailles de M. Didelot, et c'est dans sa maison de Valence qu'il est mort, à la date indiquée plus haut.

En même temps qu'il était un orateur de talent, M. Berthin était un littérateur distingué. Il a publié un certain nombre de ses discours et quelques notices biographiques, sans parler de bon nombre d'articles dans la *Semaine religieuse* du diocèse, signés de ses initiales M. B., et de quelques autres dans le *Journal de Montélimar*, publiés à l'époque où il était vicaire dans cette ville. Voici sa note bibliographique, qui ne se compose guère que de piqûres et de plaquettes, lesquelles, réunies ensemble, arriveraient à peine à former un *justum volumen*.

I. *Sermon prononcé le 12 août 1874, par M. l'abbé M. Berthin, à l'inauguration des nouvelles orgues de Montélimar. — Dépôt aux librairies de Montélimar, à l'imprimerie Bourron et Cie, et chez l'auteur.* — In-8° de 24 pp. (Se vend au profit des orgues).

II. *Allocution prononcée le 5 octobre 1874, par M. l'abbé M. Berthin, à la célébration du mariage de M. Louis-Emile Rehm et de Mademoiselle Marie-Louise Villedieu, à Montélimar. Montélimar, imp. Cheynet fils.* — In-8° de 4 pp.

III. *M. l'abbé Mathieu-Antoine Roullet, Aumônier de l'hospice de Montélimar, décédé le 29 octobre 1877. — Montélimar, imp. et lithogr. Bourron.* In-8° de 8 pp., signé à la fin : *L'abbé M. Berthin.*

IV. *Service funèbre célébré dans l'église paroissiale de Montélimar, le 19 février 1878, pour le repos de l'âme de Pie IX et allocution prononcée par M. l'abbé Berthin.* — *Montélimar, imp. et lithogr. Bourron.* — In-8° de 11 pp.

V. *M. l'abbé Marie-Ferdinand Viel, curé-archiprêtre de Montélimar, chanoine honoraire de Valence, aumônier militaire.* — *Montélimar, imp. et lithogr. Bourron.* (S. d. 1878). — In-8° de 8 pp., signé à la fin : *L'abbé M. Berthin.*

VI. *Panégyrique de Saint Bernard, abbé de Clairvaux. Discours prononcé au monastère de N.-D.-d'Aiguebelle, le 20 août 1878, au monastère de N.-D. des Neiges, le 20 août 1879, par M. l'abbé M. Berthin, curé d'Ancône (Drôme).* — *Lyon, imp. X. Jevain*, 1879. — In-8° de 40 pp.

VII. *Eloge de N. T. S. P. le Pape Pie VI, prononcé dans la basilique cathédrale de Valence, le 29 août 1882, par l'abbé M. Berthin, curé d'Ancône (Drôme).* — *Montbéliard, imp. P. Hoffmann.* Chez l'auteur. *Valence, librairie Lantheaume*, 1882. — In-8° de 33 pp.

VIII. *M. l'abbé Paul Morin, chanoine honoraire de Valence, par l'abbé M. Berthin, curé de Mirmande (Drôme).* — Se vend au profit d'une œuvre catholique. — *Montélimar, imp. et lithogr. Bourron*, 1883. — In-8° de 6 pp.

IX. *Allocution prononcée le 7 janvier 1886, par M. l'abbé M. Berthin, à l'occasion du service funèbre célébré dans l'église paroissiale de Mirmande, pour le repos de l'âme de M. Marie-Ferdinand Vialle, curé-archiprêtre de Loriol.* — Se vend *ut supra.* — *Imprimerie Notre-Dame, Pierre, par Toul (Meurthe)*, 1886. — In-8° de 7 pp.

X. *Allocution adressée le 24 janvier 1886 à la Société des Bouviers de Mirmande, par M. l'abbé M. Berthin.* — Se vend... *Montbéliard, imp. P. Hoffmann*, 1886. — In-8° de 11 pp.

XI. *La désertion de la campagne.* — *Allocution adressée le 23 janvier 1887 à la Société des Bouviers de Mirmande, par l'abbé M. Berthin.* — Se vend pour la restauration de la chapelle de Ste-Lucie, à Mirmande. — *Montbéliard, imp. P. Hoffmann*, 1887. — In-8° de 11 pp.

XII. *Dieu et Patrie.* — *Allocution adressée le 25 janvier 1891 à la Société des Bouviers de Mirmande, par M. l'abbé M. Berthin, curé de Mirmande.* — Se vend au profit de la chapelle de Sainte-Lucie, paroisse de Mirmande. — *Valence, imp. Valentinoise, place St-Jean.* 1891. — In-8° de 8 pp.

Cette chapelle de Sainte-Lucie, à laquelle M. Berthin consacrait le produit de la vente de ses brochures, était située à peu de distance, au levant du village, elle était fort délabrée quand il prit possession de la paroisse. Il entreprit de la restaurer. Il aurait voulu en faire un but de pèlerinage, et il rédigea à cet effet un petit bulletin comprenant une feuille volante, intitulée : *Echos de Sainte-Lucie*, destiné à la faire connaître. Il y eut six numéros, parus à des intervalles irréguliers, de juin 1887 à juillet 1891. Il publia en outre sur sa chapelle une notice accompagnée d'une gravure hors

texte dans *Les Sanctuaires de France, revue hebdomadaire illustrée*, 2e année. n° 9 (29 février 1888), pp. 134-140 ; plus deux cantiques en l'honneur de Sainte-Lucie, l'un desquels est l'œuvre, paroles et musique de M. Noël, organiste de la cathédrale de Valence, et l'autre, en partie la sienne. Ce dernier est intitulé : *A toi nos cœurs ! Cantique à Sainte Lucie, Vierge et martyre. — Paroles de l'abbé M. Berthin, curé de Mirmande, musique de l'abbé E.-A. Giély, chanoine honoraire de Valence. — Approuvé par Mgr Cotton, évêque de Valence. — Edition populaire. Prix net :* 25 cent. (Lith. H. Ravet, à Valence). — In-12 carré de 3 pp., avec musique. — Enfin, notons encore la pièce suivante, qui nous fait connaître l'époque et la durée des travaux de restauration : *Echos de Sainte-Lucie. — Compte rendu des Recettes et des Dépenses faites pour la chapelle de Sainte-Lucie, à Mirmande (Drôme)*, du 15 mars 1887 au 1er mai 1888. — *Valence, imp. Valentinoise*, 1888. — In-8° de 11 pp. — C'est la liste des donateurs, suivie de l'emploi de leurs offrandes, lesquelles sont dépassées de 3,567 fr., la dépense totale s'élevant à 5,952 fr.

M. Berthin, comme tous les hommes de goût, avait le sens de l'art et de tout ce qui est beau. Ayant remarqué que la maison qu'il avait achetée et qu'il habitait à Valence (rue du Musée), laissait apercevoir, sous le crépissage dont elle était enduite, des motifs d'architecture de forme peu ordinaire, il en fit piquer toute la façade et mit à découvert de superbes arcatures ogivales reliées entre elles par des colonnettes avec chapiteaux fort élégants. Cette restauration fut fort remarquée et tous les journaux de Valence la signalèrent. On peut lire notamment à ce sujet l'intéressant article publié par la *Croix de la Drôme* du 4 décembre 1898, sous ce titre : *La résurrection d'une Maison à Valence*. C'est du pur XIIIe siècle.

Il était du devoir de nos *Annales* de rendre hommage à la mémoire de ce prêtre, qui fait grand honneur au clergé dauphinois.

Avant de clore cette nomenclature funèbre, nous mentionnerons encore le R. P. Apollinaire, de Valence, Capucin, auteur ou éditeur d'une foule d'ouvrages. Ce bon religieux, de son nom de famille Auguste Dupont, né à Valence le 28 juillet 1829, est mort sans bruit et sans que personne ait signalé sa disparition de ce monde, en novembre dernier, à Bellegarde (Gard), où il était retiré depuis plus de dix ans, *cum superiorum permissu*. Nous n'entreprendrons pas de donner ici sa biographie, ni même sa bibliographie, qui occuperait, à elle seule, plusieurs pages. Cela demanderait un gros travail. Disons seulement que le P. Apollinaire était d'une très grande érudition sur l'histoire et la bibliographie des Franciscains, pour lesquelles il avait recueilli des notes innombrables et des documents importants. Il les a légués à un jeune religieux de son ordre, épris des mêmes goûts, qui, nous devons l'espérer, saura tirer bon parti de ces trésors.

Au milieu de ses deuils, le diocèse de Valence a pu enregistrer un événement heureux. Il a vu un de ses enfants élevé à la dignité d'abbé de Staouéli et béni, en cette qualité, le 5 février, au milieu de toutes les pompes

monastiques, par l'archevêque d'Alger, entouré d'un nombreux clergé et des principales sommités de notre grande colonie africaine.

Dom Louis de Gonzague (François André) est né le 27 juillet 1854 et a été ordonné prêtre au Grand Séminaire de Romans, le 15 juin 1878; il a donc quarante-six ans et vingt-deux de sacerdoce. C'est la force de l'âge et le plein midi de la vie. L'abbaye de Staouéli, à laquelle il est promu, est une fille d'Aiguebelle, devenue plus considérable que sa mère, et l'un des monastères les plus importants de l'ordre de Cîteaux. C'est pour la seconde fois qu'elle passe entre les mains d'un fils de la Drôme : son deuxième abbé, successeur et continuateur du célèbre Père François-Régis de Martin-Donos, fut Dom Augustin Charignon, natif de Peyrus, près de Chabeuil. Dom Louis de Gonzague André n'est séparé de ce compatriote que par le règne très court d'un homonyme, Dom Louis de Gonzague Martin, enlevé par une mort prématurée à un âge où il n'avait pas même atteint les années de son successeur.

L'histoire du nouveau prélat cistercien est digne d'être racontée, et nous montre d'une manière admirable les vues et la conduite de la Providence sur ses élus. Il y avait au village d'Allan, près de Montélimar, un bon propriétaire connu sous le nom de père Siméon, de son vrai nom François André. Devenu veuf, avec deux enfants jeunes encore, il alla frapper à la porte du monastère d'Aiguebelle, dont un des domaines était presque contigu au sien, et demanda au Père Abbé Dom Gabriel, qui le connaissait, de vouloir bien l'admettre au nombre de ses religieux. Celui-ci lui répondit que ses devoirs de père devaient primer tous les autres et l'obligeaient à pourvoir à l'avenir de ses enfants. Le père André insistant, Dom Gabriel lui dit : « Eh bien, nous ferons mieux : au lieu d'être frère convers à la Trappe, vous serez prêtre dans le monde, et vous pourrez ainsi continuer de veiller sur vos enfants. » Sur le conseil du Père Abbé, notre néophyte mit son bien en ferme et prit un logement au village de Montjoyer, la paroisse des Trappistes, où le curé lui donna des leçons de latin, et les deux petits garçons furent placés à la maîtrise d'Aiguebelle, où ils commencèrent, eux aussi, la grammaire latine. Au bout de quelque temps, le père et les enfants vinrent continuer leurs études au collège ecclésiastique de Crest. Le père prit la soutane et eut une chambre, pour ne pas être mêlé au commun des écoliers, et il fut admis en humanités, pendant que ses deux fils entraient, l'un en quatrième, l'autre en sixième. Deux ans après, le père entra au Grand Séminaire de Romans, et ses deux intéressants éphèbes, qui ne pouvaient plus être sous sa direction immédiate, furent envoyés de nouveau à la maîtrise de la Trappe, où ils terminèrent leurs études. L'aîné, au sortir des bancs, entra comme commis dans une maison de commerce à Avignon, et le plus jeune, qui suivait son frère à deux ans d'intervalle, resta à Aiguebelle pour se faire moine blanc.

Tout était ainsi réglé, à la grande satisfaction du père, lorsque celui-ci vit arriver au Grand Séminaire son fils aîné, qui, jusque-là, n'avait pensé

à rien de pareil. Il lui dit : « Je viens essayer. » Le vénérable auteur de ses jours, qui connaissait son caractère vif et pétulant, fut considérablement surpris d'une pareille détermination, que rien, dans les antécédents de François, ne lui faisait prévoir. Il essaya de l'en dissuader. « Va-t'en, lui dit-il ; ce n'est point ici ta place ; retourne à ton magasin. » Le postulant insista, et force fut de l'admettre au nombre des séminaristes. Toutefois il passa cette première année à titre d'essai, sans prendre la soutane. Il marcha très bien et prit rang immédiatement entre les meilleurs élèves de la communauté. Par son intelligence et son application à l'étude, il ne tarda pas à primer parmi ceux de son cours, en même temps que par sa piété et son aimable caractère, il s'attirait l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples, sans parler des lumières célestes et de l'abondance des grâces de Dieu. L'expérience était concluante. L'année suivante, il prenait la soutane et s'affermissait de plus en plus dans toutes sortes de bons progrès.

Sur ces entrefaites, Auguste, le plus jeune, qui était resté à la Trappe, se découragea, craignant de ne pouvoir supporter les austérités de la règle, et il vint au Grand Séminaire, échangeant le froc blanc contre la soutane noire. François, voyant cela, alla prendre la place laissée vide par son frère, et il y a persévéré. Doué d'un caractère énergique et d'une volonté de fer, il a su assouplir et dompter de telle sorte un tempérament naturellement impétueux, qu'il est devenu un religieux accompli. D'abord secrétaire particulier du Père Abbé, il fut ensuite professeur de théologie au scolasticat, et il était depuis huit ans aumônier des Trappistines de Maubec, près de Montélimar, lorsque les suffrages de ses frères sont venus le tirer de sa solitude pour le placer à leur tête et l'élever au rang des princes du peuple de Dieu.

C'est bien l'homme qu'il faut, par les tristes temps que nous traversons, pour diriger l'importante branche de la famille de Saint Bernard qui lui est confiée. Il saura tenir d'une main ferme la houlette pastorale et défendre ses frères contre les dangers dont ils sont menacés. Ceux qui seraient tentés d'aller les molester trouveraient à qui parler. Sous son administration sage et paternelle, la belle abbaye de Staouéli verra encore de beaux jours. Puissent-ils être aussi longs que prospères. C'est le vœu que tous forment pour lui, et en particulier ses compatriotes, qui sont tout fiers de son élévation. *Ad multos annos!*

Ajoutons que le père et le frère du nouvel élu sont prêtres comme lui et curés dans le diocèse, le premier des Granges-Gontardes, non loin d'Aiguebelle, et le second, de l'importante paroisse de Tulette, dans le canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux. L'un et l'autre assistaient à la bénédiction abbatiale de leur fils et frère. Au banquet qui suivit la cérémonie, l'abbé Auguste André compléta la série des toasts qui furent prononcés, pour remercier, au nom de son père et au sien, l'assistance d'élite qui se pressait dans la salle, des témoignages si touchants d'affection et de sympathie

dont son frère bien-aimé avait été l'objet de la part de tous dans cette inoubliable journée (1).

Voilà donc une famille dont tous les membres sont revêtus du sacerdoce, et qui va finir tout entière au service de Dieu. Est-il une fin plus glorieuse et plus digne d'envie? Aucune dynastie royale n'en a eu de pareille. Nous ne sachons pas qu'il y ait un cas semblable dans toute la France, et peut-être dans l'univers catholique tout entier.

Nous compléterons cette chronique par quelques menues nouvelles. Signalons tout d'abord la nomination de M. l'abbé Aristide Bouloumoy, curé de Notre-Dame, chanoine titulaire et vicaire général honoraire, à la cure de la Cathédrale. Le diocèse tout entier a applaudi à ce choix, qui donne un digne successeur au très regretté M. Didelot. M. Bouloumoy suit le même chemin que lui, passant de la cure de Notre-Dame à celle de Saint-Apollinaire; il saura le suivre aussi dans l'excellente impulsion donnée à la première paroisse du diocèse par celui dont il vient recueillir la très honorable succession. Il aura à cœur de maintenir ses traditions et de continuer ses œuvres. Sa parole éloquente attirera de nouveau autour de la chaire de Saint-Apollinaire ceux qui se plaisaient à y venir entendre les instructions solides, si pleines d'onction et de distinction, du pasteur disparu, et tous verront, dans celui que la Providence leur envoie, M. Didelot ressuscité.

M. Bouloumoy est remplacé, dit-on, à Notre-Dame, par M. Prunier, curé de Die; mais il n'y a encore rien d'officiel. On parle, pour Saint-Nicolas de Romans, de M. l'abbé Guibaud, curé de Dieulefit. Ces nominations présumées laisseraient le même nombre d'archiprêtrés vacants; un seul des quatre vidés tous à la fois est officiellement rempli : c'est celui de Bourdeaux, auquel vient d'être appelé M. l'abbé Charpenay, curé de Saint-Martin-d'Août. Il y avait aussi deux stalles vacantes au Chapitre; celle qu'occupait M. Dumontel a été attribuée à M. Pierre Lambert, aumônier de la Visitation de Valence, ancien vicaire de M. Didelot, dont il fut pendant douze ans l'auxiliaire dévoué et l'intime confident. Reste à pourvoir à celle de M. Nadal, comme aussi à la direction de l'Orphelinat Saint-Joseph, à laquelle il se dévouait, et qui, grâce à Dieu, demeurera ecclésiastique, la laïcisation que l'on craignait étant heureusement écartée. Il est probable que la succession du vénérable doyen sera dédoublée.

M. l'abbé Félix Vernet, professeur au Grand Séminaire de Romans et chargé de cours à l'Université catholique de Lyon, a donné, dans cette ville, le 2 février, une conférence très érudite et très goûtée sur la *physionomie des procès des martyrs*. Plus récemment, le 9 mars, M. l'abbé Hector Reynaud, curé-archiprêtre de Loriol, docteur ès lettres et fervent disciple de Sainte Cécile, a donné, dans la même salle des Facultés catholiques, « une délicieuse étude d'esthétique musicale », ce sont les termes

(1) Voir le récit complet des fêtes de Staouéli dans la *Semaine Religieuse d'Alger* du 16 février, p. 97, et la *Croix de la Drôme* du 11 mars, qui a consacré son premier-Valence à cet heureux événement.

du compte rendu officiel, sur l'œuvre de Vidor, dont il fut l'élève. Le conférencier a été fort applaudi.

Pendant ce temps, quelques autres de nos compatriotes occupaient avec succès la chaire chrétienne : Mgr Hugues de Ragnau a prêché la station de Carême à Notre-Dame de Toulon ; M. l'abbé Plautin, ancien vicaire général d'Avignon (cousin de Mgr Vigne), à la cathédrale de Tarbes : le R. P. Roussin, S. J., (de Sauzet), à Saint-Irénée de Lyon ; le R. P. Eymieu (de Chamaret), aussi Jésuite, à Saint-Pierre d'Avignon. Ce dernier a prononcé, le 7 mars, le panégyrique de Saint Thomas d'Aquin, à Lyon, dans la paroisse d'Ainay, en présence de tout le personnel de l'Université catholique. Son discours a été d'une grande éloquence, et il a fait concevoir aux auditeurs les plus hautes espérances pour l'avenir de ce jeune religieux. Enfin, le R. P. Guillermin, supérieur des Dominicains de Toulouse (natif de Montélimar), a prononcé l'éloge funèbre de son illustre confrère le Père Didon, un autre Dauphinois de marque, mort entre ses bras.

Signalons encore la distinction dont a été honoré M. l'abbé Léopold Richard (de Dieulefit), supérieur de l'école Saint-Joseph des Tuileries, à Paris, qui a été nommé officier d'Académie vers le commencement de février.

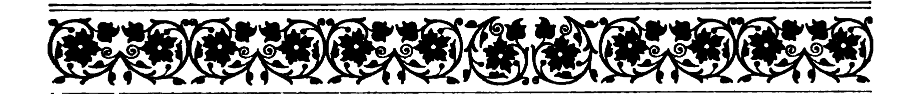
On voit que nos compatriotes ne restent pas tous sous le boisseau, et que les prêtres dauphinois font bonne figure au milieu du clergé français. Nous pourrions citer d'autres noms encore ; mais les limites qui nous sont assignées nous obligent à nous en tenir là.

Par des circonstances indépendantes de notre volonté, cette chronique, qui devait paraître dans la livraison de mars, est en retard de deux mois. Dans cet intervalle, un nouveau deuil fort important est venu s'ajouter à ceux qui ont déjà décimé le diocèse de Valence. M. l'abbé Bousson, curé de Montélimar, est mort le 9 avril, à l'âge de 65 ans. M. Bousson était un orateur de talent et un très digne prêtre, qui était grandement estimé à Montélimar. C'est encore une grosse succession vacante. Le *Journal de Montélimar* s'est fait l'écho d'un bruit d'après lequel M. l'abbé Prunier (Charles), curé de Die, proposé pour la cure de Notre-Dame, mais non installé, serait appelé à la recueillir. - Ce qui est plus certain, c'est que M. l'abbé Paulet, déjà archiprêtre de Séderon, est nommé à la cure de Marsanne, et qu'il est remplacé à Séderon par un autre abbé Prunier (Emile), curé de Châteauneuf-de-Bordette. Celui qui est appelé, jeune encore (37 ans), à prendre rang parmi les sénateurs du diocèse, était curé d'une paroisse de 200 âmes. Celle que dirigeait Mgr Berthet, avant d'aller à Serres (Plan-de-Vitrolles), n'en avait pas autant.

La nomination de M. Guibaud à la cure de Saint-Nicolas de Romans a été agréée par le gouvernement.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort rapide, à l'âge de 70 ans, de M. le Vicaire général Claudon, survenue le 3 mai. Décidément la foudre plane sur les hauts sommets de l'église de Valence.

C. P.



Propos de Bibliophiles

Les auteurs du livre qui fait l'objet de cet article ont, par leur origine et leurs relations, trop d'attaches avec le Dauphiné, pour qu'une revue purement dauphinoise ne se plaise à enregistrer la remarquable étude qu'ils viennent de faire paraître. Moins spéciale que son titre ne paraît le comporter (1), elle doit être signalée à tous ceux, bibliophiles ou amateurs, qui s'intéressent aux belles éditions et à leur élaboration matérielle. Elle est conçue dans un véritable esprit d'impartialité scientifique : les auteurs s'y sont attachés avant tout à décrire et à analyser les matières premières qui entrent dans la composition du papier et à faire ressortir leurs avantages particuliers. Ils ne défendront pas cependant au bibliophile d'y puiser, lui aussi, ses conclusions et ses enseignements.

C'est dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ainsi que le rappelle la très intéressante étude historique par laquelle s'ouvre le livre, que furent tentés les premiers essais sur des éléments autres que les végétaux à longues et résistantes fibres. Avant cette époque, — et bien longtemps encore après, —les livres ne s'imprimaient pas sur autre chose que sur du papier fait de pâte de chiffon, matière homogène et presque incorruptible.

A l'heure actuelle, un grand nombre sont tirés sur du papier fait de pâte de bois, ou abondamment mélangé de cette pâte. Nos forêts nationales n'y suffisant pas, ce sont les sapins étrangers, et notamment ceux de Norvège, réduits en miettes impondérables et agglomérées, qui colportent aujourd'hui à travers le monde les idées françaises. Les journaux, les périodiques bénéficient amplement de cette merveilleuse appropriation des grands végétaux ; à des feuilles éphémères peut suffire un papier peu durable. Mais pour les volumes de nos bibliothèques, n'y a-t-il pas quelque sacrilège à les voir ainsi profaner ?

Les livres meurent assez vite... Et leur mort ne dépend pas seulement du plus ou moins de talent de l'auteur, de la curiosité, de l'occasion, de la

(1) Précis historique, descriptif, analytique et photomicrographique des végétaux propres à la fabrication de la cellulose et du papier, — par MM. Léon et Marcel Rostaing et F. du Sert. — Un vol. grand in-8° jésus, avec 50 planches. — Everling, éditeur, 65, rue de la Victoire, Paris.

mode... La dent des rats n'y est pas pour peu, et d'autres causes de destruction, d'un ordre scientifique celles-là, paraissent imminentes.

On n'en peut guère douter en examinant de près les planches photographiques, si curieuses, qui donnent à l'ouvrage une particulière valeur. Elles montrent avec la netteté de l évidence ce qu'est la pâte de bois MÉCANIQUE, c'est-à-dire obtenue par le bois simplement concassé et broyé : un amas de matériaux anguleux, une sorte de mortier sans cohésion... Et ce mortier n'est pas dépourvu de germes organiques, accessoires de la pure cellule, et destinés à « fuser » assez promptement, comme la feuille morte. Le contraste est frappant, bien sensible à l'œil, avec le fin tissu formé par les fibres longuement entrecroisées des papiers de chanvre, de lin, d'alfa, de bambou. Cependant ces derniers végétaux ne sont point rares. Il serait aisé (on l'a étudié de près), de propager la culture facile du bambou dans les vastes étendues de la Camargue. L'alfa foisonne en Algérie : il n'est que juste d'en faire profiter, en l'améliorant, la production française, par une légitime reconquête commerciale sur nos voisins d'Outre-Manche.

Ce livre vient à son heure. Il a déjà été signalé favorablement à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 26 mars. Il aura une utilité de plus si, au point de vue spécial qui nous occupe, il procure aux bibliophiles un moyen pratique d'investigation. Ce moyen, MM. Rostaing et du Sert le trouvent dans l'emploi du microscope. La méthode est bien simple, — ou l'est devenue grâce aux incessantes et minutieuses recherches de l'un des auteurs, M. Marcel Rostaing. Une parcelle presque infinitésimale de papier, — ce qui tombe d'un livre quand on découpe les feuillets, — une gouttelette de liquide... et voici que, sous des colorations diverses, la structure intime du papier se dévoile au bibliophile, comme elle se dévoile à l'industriel qui le met en œuvre, à l'éditeur qui l'emploie, à l'expert qui contrôle et apprécie, à l'artiste qui songe à fixer sa gravure pour des siècles, au magistrat en quête de l'indice révélateur.

Cet ouvrage, éminemment utile, et en même temps édité avec luxe et sur un papier superbe, est donc destiné à prendre place, comme livre de fonds, à côté des catalogues généraux, des manuels de bibliographie, dans le cabinet de tout amateur éclairé qui soigne sa collection de livres et la considère, non point seulement comme une part de son bien, mais comme une part même, et celle dont la durée est la plus désirable, du patrimoine commun de ceux qui pensent et qui travaillent.

J. B., avocat.





ACTUALITÉS

CHRONIQUE ARTISTIQUE

M. Charles Dupont, de Grenoble, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, a été admis n° 5 à concourir pour le prix de Rome, section de gravure en taille-douce.

Musique

Le 1er mai, dans l'église de Saint-Jean, à Valence, sous la présidence de Mgr Cotton, inauguration d'un grand orgue de tribune, provenant des ateliers Cavaillé-Coll. L'orgue a été tenu par M. Convert, de Lyon. Le discours d'usage a été prononcé par M. Reynaud, docteur ès lettres, archiprêtre de Loriol

BIBLIOGRAPHIE

F. RENARD. — *Chemins Bressans.* — Nouvelle. — Préface d'Emile Ducoin. Lyon, A. Storck et Cie, 1900.

Sous ce titre, M. Francisque Renard, qui pour comprendre la campagne, pour sentir profondément sa mélancolie ou sa joie, s'est fait une *âme paysanne*, a peint avec de gracieuses couleurs la jeunesse et la vie dans la claire chanson du travail, avec cette note de mélancolie discrète et voilée qui tombe du ciel bressan. Ce sont des tableaux d'une observation délicate, d'un charme profond, d'une simplicité confidente et sereine.

De plus, des dessins et des encres de chine agrémentent le texte et ajoutent encore à l'intérêt des sujets, au luxe de l'édition, à la délicatesse et à l'attrait du style.

ANNALES DES ALPES.— *Mars-Avril 1900.* — Information canonique sur la guérison miraculeuse de Lucrèce Souchon, par l'intercession de Benoîte *Rencurel,* bergère du Laus. Evénements de 1815 à Gap, au retour de Napoléon.

REVUE HISTORIQUE DU DIOCÈSE DE LYON. — Cette revue, qui est à son troisième numéro, contient de très intéressantes études his-

toriques et archéologiques. Une monographie notamment de l'antique statue miraculeuse de N. D. de Fourvières, avec une photogravure donnant la forme exacte de la statue dépouillée de ses ornements, et précisant un des caractères les plus expressifs de la statuaire du xv° siècle. On ignore généralement le côté artistique de cette statue, plus connue des pèlerins que des archéologues. Aussi cette étude est-elle très instructive. — Une notice sur S. Ismidon, de Sassenage, chanoine de Lyon et évêque de Die, fournit des documents précieux sur la famille de Sassenage et redresse plusieurs erreurs de Chorier.

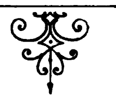
LA REVUE FORÉZIENNE. — Cette revue artistique, historique, littéraire et archéologique publie, dans son numéro de Mai, une très intéressante étude sur Appian, due à la plume délicate et nuancée de F. de la Guérinière.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE D'ARCHÉOLOGIE ET DE STATISTIQUE DE LA DROME. — Le dernier numéro contient une étude très documentée de M. le chanoine Perrossier sur les événements de 1790 à Grignan. Suit la publication de mémoires ayant trait à l'histoire du Valentinois et du Diois, par M. le chanoine Jules Chevalier. M. Léon Emblard commence, dans la même livraison, une monographie de l'imprimerie et du journalisme à Valence. Sous le titre de *Un Torrent, la Drôme,* vient ensuite une très curieuse étude sur la ville de Die, ses origines, son histoire, le caractère de ses habitants, etc...

REVUE DAUPHINOISE. — L'abbé Nadal, par M. le chanoine Cyprien Perrossier. « Une lettre inédite de Vauban », A. de Rochas. — « Un peintre valentinois, *Ageron* », Brun Durand. — Les « mémoires de Jacques Pape de Saint-Auban », Ed. Maignien.

LA TRADITION. — Cette revue internationale du Folkon, qui veut bien faire échange avec les Annales, a quelques affinités avec *l'Intermédiaire du Chercheur et du Curieux*.

Le numéro d'avril fournit de très curieuses données sur l'origine d'usages, de fêtes, de superstitions, de proverbes parvenus jusqu'à nous.





LE MONDE DAUPHINOIS

NOS COMPATRIOTES

A la Cathédrale de Grenoble, un service solennel a été célébré à la mémoire du R. P. Didon, sous la présidence de Mgr Henry. L'oraison funèbre a été prononcée par le R. P. Ollivier.

— Le lieutenant Chanaron, tué à Madagascar, donnera son nom à l'ancienne rue Gambetta.

— M. Mourral, capitaine, chef du génie à Avignon, a été nommé chef de bataillon, ainsi que M. Houdaille, de Vienne.

NOS SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie Delphinale. — M. Paul Morillot, professeur à la Faculté des Lettres, a présenté à l'Académie Delphinale une étude sur *François Ponsard*, d'après la thèse de M. Latreille. A la même séance, M. Chabert, également professeur à la Faculté de Grenoble, a lu un rapport sur l'utilité de la création, à la Faculté de Grenoble, d'une chaire affectée à l'*enseignement de l'histoire et des institutions régionales.*

MARIAGES

Le docteur Bonnet, de Château-Queyras, et Mlle Anne Gorlier. — A La Motte-d'Aveillans, Mlle Dufour et M. Léon Perrin, sous-brigadier des douanes au Sénégal — A Chabeuil, Mlle M. Brunet et M. Joulie, avocat à Valence. — A Privas, Mlle Tromparent avec M. Imbert, d'Aouste, et Mlle Emma Tromparent avec M. Vallet, de Die. — Mlle G. de Bernis avec le baron de Collongues, lieutenant au 13e dragons. — Mlle Yvonne Terray et M. G. Thouvard, banquier.— A Grenoble, M. Paul Chanson, lieutenant au 140e de ligne, fils de M. le général Chanson, commandant l'artillerie du 14e corps, avec Mlle Pauline Delort, fille de M. le lieutenant-colonel Delort, chef du génie à Grenoble.

NÉCROLOGIE

A Grenoble, Mme Estelle Vitteau, veuve de M. Auguste Ducruy, décédé en 1866 maire de Varces. Elle était fille de M. l'intendant Vitteau et de Madame, née Ovide-Lallemant, née à Grenoble, dans l'hôtel Ovide (aujourd'hui occupé par les PP. Jésuites, place des Tilleuls). — A Chambéry, le baron Max du Noyer de Lescheraines, qui avait épousé Mlle de Prandières. Il était beau-frère de M. le comte Alphonse de Galbert. — A Toulon, le comte Humbert de Pina de Saint-Didier, qui, dans la campagne de Chine, entra le premier au Palais-d'Eté et apporta en France les riches collections qui forment le musée chinois de Fontainebleau. — A Marseille, M. Aymé Sisteron, avocat, attaché aux Messageries maritimes. — A Génissieux (Drôme), Mme veuve Charles de Chalendar. — A St-Etienne-en-Dévoluy, Sœur Théophile, directrice de l'hôpital. — A Paris, le comte d'Arjuzon, ancien chambellan de Napoléon III, beau-père du comte de Voize. — A Châteauneuf-d'Isère, M. Rozeron de Galimbet, ancien maire. — A Chabeuil, le docteur Borel. — A Lyon, M. Lalande, ancien magistrat, ancien avoué à Valence. — A Montélimar, M. le chanoine Bousson, archiprêtre; le commandant Deinard. — A Estrablin, M. F. Maioud, ancien maire. Son fils, décédé il y a quelques années, était l'auteur de plusieurs publications archéologiques sur la région viennoise. — A Grenoble, M. de Gril de Prégentil, capitaine en retraite. — A Gap, M. Coronat, médecin. — M. Dugit, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble. — Au château de Raffes, près de Loriol, M. Neyret, gendre du célèbre Mathieu de la Drôme. Il était membre de plusieurs sociétés savantes et commandeur de plusieurs ordres. — A Paris, M. le comte de Narbonne-Lara, qui avait épousé Mlle de Montboissier-Beaufort-Cauillac, sœur de Mme la comtesse Louis de Saint-Ferriol.





LES

Annales Dauphinoises

ORIGINES

DE LA

Ville et de la Paroisse de Grignan

(DROME)

(Suite)

MALGRÉ l'insuffisance des notions précédentes, on peut avec toute vraisemblance en induire ce qui suit :

D'abord pourvu de quelques habitations gauloises, le territoire du Grignan actuel était dès les premiers siècles de notre ère muni de plusieurs *villas* romaines, dont une au moins était située près de la *Grande-Fontaine*, au pied et au nord d'un monticule rocheux. C'est en ce lieu qu'habitait le propriétaire qui devait laisser son nom à un hameau. Ce hameau allait s'y former, grâce aux avantages de la situation. Une source, pour les Romains surtout, était indispensable ; et on sait combien les sources sont rares dans le bon terrain de Grignan. D'autre part, le terrain en cet endroit était fertile et facile à cultiver. Il n'y avait pas jusqu'au monticule voisin et au charmant ruisseau de la Chalerne,

pareillement voisin, qui ne contribuassent à y attirer de nouveaux habitants. Du haut du monticule on avait un panorama aussi vaste que splendide, et on pouvait tenir un ennemi en échec. Le ruisseau était utile pour l'arrosage des terres et les services d'une ferme.

Au surplus, une route, partant de la grande voie d'Avignon à Valence, passait anciennement à Sainte-Cécile, Bouchet, Baume-de-Transit et Montségur. Là, elle traversait le Lez sur un pont, puis allait passer à Chamaret, où elle se joignait à la route venant de St-Paul. De Chamaret, elle se dirigeait vers Grignan, où elle passait et passe encore aujourd'hui, au levant du cimetière. De Grignan, elle allait passer à Salles, Aleyrac, Châteauneuf-de-Mazenc, Charols, etc. C'était la route royale de Provence à Crest. Elle est connue par des actes de 1342, de 1465, de 1474, de 1685, etc. Si elle a existé antérieurement au développement de Grignan, nul doute qu'elle n'y ait contribué. Quoi qu'il en soit, grâce aux avantages que nous avons indiqués, Grignan n'était plus au XI[e] siècle un simple hameau, mais une petite ville, garnissant, au nord et au couchant, les pieds du monticule rocheux dont il a été question. Ce fut en ce même siècle que la féodalité régnante devait, surtout en nos contrées, avec la disparition du royaume de Bourgogne, munir de châteaux et ceindre de murs les villes et les bourgs. C'est ce qui arriva pour Grignan, comme nous aurons à l'expliquer plus loin.

Et maintenant il nous faut chercher à quelle époque et dans quelles circonstances Grignan devint chrétien et fut érigé en paroisse.

Malgré l'absence de tout renseignement spécial antérieur à l'an 1105, il n'est pas téméraire d'affirmer que Grignan eut des habitants chrétiens dès la fin du II[e] siècle. Les prédications de saint Andéol à Bergoïate-le-Haut (aujourd'hui plaine de Pierrelatte, département de la Drôme), à Bergoïate-le-Bas (aujourd'hui Bourg-Saint-Andéol, dans l'Ardèche), et dans les contrées voisines, nous dit assez que Grignan, tout rapproché de ces deux villes, dut bénéficier du zèle de cet apôtre. Or, les actes de saint Andéol nous disent de quel succès Dieu couronna son apostolat. On sait, d'ailleurs, que cet apôtre consomma son martyre sous l'empereur Septime-Sévère (193-211), le 2 mai de l'an 208, selon l'opinion la plus commune. En tout cas, la religion chrétienne allait triompher un siècle plus tard dans tout l'empire. Grignan n'échappa sans doute pas aux précieuses conséquences de cet heureux événement.

Quant à l'érection de la paroisse, elle est plus problématique. Toutefois, nous savons que, dans ces contrées, les paroisses étaient constituées, du moins en bonne partie, dès le VI[e] siècle. Les septième et vingt-cinquième canons du Concile d'Epaône, tenu en 517, prouvent qu'il y avait alors des paroisses. Les Pères du Concile de Vaison, tenu en 529, trouvent bon que tous les prêtres qui *sont établis dans les paroisses* reçoivent dans leurs maisons de jeunes lecteurs. Ceux d'un Concile tenu en 650 à Chalon-sur-Saône, et parmi lesquels se trouvaient les évêques de Valence, Grenoble.

Saint-Paul-Trois-Châteaux, Orange, Gap, etc., ordonnèrent que nulle personne, même ecclésiastique, ne s'emparerait, sans un véritable titre, de l'administration *des biens* d'un monastère, *d'une paroisse*, ou d'un hôpital, après la mort de l'abbé ou du prêtre qui les administrait. Avec cela et en tenant compte de l'éloignement où Grignan se trouvait de Die, siège du diocèse dans lequel nos plus anciens documents placent son agglomération, cette paroissè devait donc être fondée au vi[e] siècle, surtout au vii[e]. Sans cela, les habitants de Grignan n'auraient pu remplir leurs devoirs religieux.

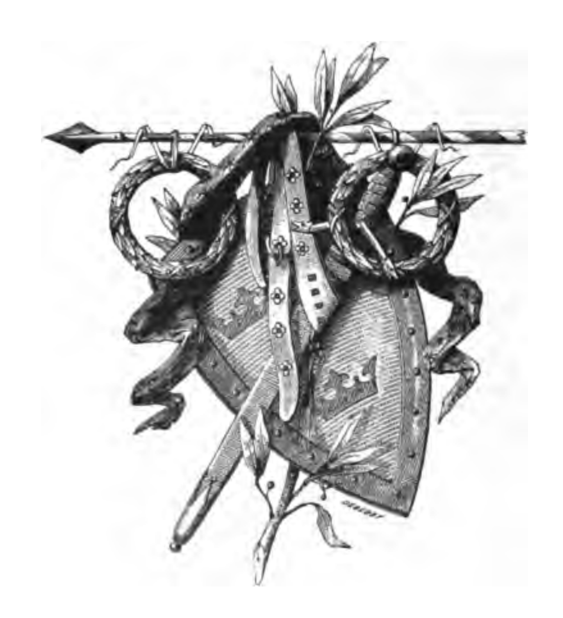
Qu'on ne nous oppose pas l'absence de toute preuve matérielle confirmative de notre affirmation. On sait ce que sont devenus les documents de ce genre relatifs à l'histoire des paroisses, même pour des siècles postérieurs. Le temps et les Barbares, qui ont successivement ravagé le pays, auraient anéanti des monuments plus résistants que ne l'étaient généralement les églises élevées par les chrétiens des vi[e] et vii[e] siècles. Les trois siècles suivants surtout furent sujets à tant de secousses et de désastres, que l'on vit tour à tour s'élever et disparaître plusieurs églises et monastères dans les mêmes localités. Nous en trouvons la preuve dans l'histoire des monastères et églises dont les souvenirs nous ont heureusement été transmis. Nous en avons nous-même donné un exemple frappant dans notre publication sur l'histoire religieuse de Donzère. Nous choisissons d'autant plus volontiers cet exemple parmi ceux qui pourraient être cités, que Donzère est à proximité de Grignan. Du reste, ses établissements religieux furent, pendant une grande partie de cette époque de désastres, entre les mains des moines de Saint-Philibert, possesseurs dès le xi[e] siècle, peut-être beaucoup plus tôt, des prieurés et des églises de Grignan, comme nous aurons à le dire en son lieu avec détail.

Mais le xi[e] siècle fut, sous le rapport religieux, un siècle de renaissance. L'an 1000, en disparaissant, éloigna les craintes chimériques de la fin du monde, et on vit les populations, lasses de désordres, de guerres et de terreurs, se grouper autour du château féodal, entre des remparts destinés à les proteger contre des voisins agresseurs ou des bandes errantes. Or, l'église, le presbytère et d'autres constructions se rattachant au culte chretien, étaient le complément et le couronnement indispensables des bourgs comme des cités, et, là où il n'en existait pas, on s'empressa d'en construire. Les cimetières étaient aussi une nécessité. Aussi, quand l'enceinte des villes et bourgs étaient trop étroits pour les contenir et que des circonstances les avaient fait placer en dehors des agglomérations, les y laissait-on. Les monastères et prieurés ou *celles* monastiques furent le plus souvent construits hors de l'enceinte. Nous verrons qu'à Grignan on trouve, dès le commencement du xii[e] siècle, une église dans l'intérieur de la ville, déjà antérieurement munie de remparts et surmontée d'un château-fort dominant l'éminence rocheuse qui l'avoisinait au levant et au midi. On y trouve, dès la même époque, une chapelle située dans le château-fort et

dédiée à saint Romain; un cimetière situé hors des remparts et contenant deux chapelles. Il y avait aussi déjà au quartier de Tourretes l'église et le monastère qu'y avaient construits les religieux de Saint-Philibert de Tournus, lesquels possédaient les églises que nous venons d'énumérer et en faisaient peut-être par eux-mêmes le service.

Mais laissons pour le moment la charte de 1105 et les autres actes recueillis sur Grignan, ses monuments et les institutions que nous aurons désormais à étudier et à écrire.

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les
Travaux historiques et scientifiques.





A PROPOS D'UN CHRIST gravé sur Cuivre

De Paul GRAF

A M. I. F.


vision d'amour si troublante et si douce,
Dont rêvent les humains,
Le long des vieux chemins
Où rude et sans pitié l'humanité se pousse !
Enchanteur bien-aimé que mon être jalouse,
Dont le regard me suit,
Etoile dans ma nuit
Projetant ses clartés sur ma route incertaine !
Christ finement gravé,
Ton portrait s'est levé
Avec une auréole exquise, — et si lointaine
Du profil et des traits qui traduisent la haine ;
L'ovale en est si pur
Et dans tes yeux d'azur
Se lit tant de tendresse, ô Christ, que je t'adore !

. . . .

Assoiffé d'idéal,
Dans son vol auroral,
L'homme rêve, et du rêve, il cherche à faire éclore
Des bonheurs que jamais un souffle n'évapore ;
Il change tour à tour
Les formes de l'amour,

Emportant chaque fois l'espérance insensée
De plus brûlants rayons !
Mais quand sur les sillons
Creusés par le travail de son âme oppressée
On lit le dernier mot du cœur, de la pensée,
Comme en lettres de feu
Est écrit le mot : Dieu !
Tel le flot s'enfle et gronde, et va de grève en grève,
Contre le même écueil,
Briser, — et son orgueil
Et ses flux et reflux qui l'agitent sans trêve :
De même vers le Christ l'humanité s'élève.
Lasse de ses remords,
Pleurant ses espoirs morts,
Elle tombe à genoux, défaillant jusqu'aux moelles ;
Adorant le féal
De l'Amour, — l'Idéal
Qui permet aux marins de déployer leurs voiles.
Car, piquant le ciel noir, renaissent les étoiles.

TEDNOR.





Souvenirs de l'Eglise de Vienne

EXTRAIT DU *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*
(PARIS, 1717)

Communications et annotations de M. le Chanoine O. JAIL, licencié ès lettres

(Suite et fin)

L'abbaye de Saint-André-le-Bas (1) peut avoir été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Ancemond, duc de Bourgogne, en fut le fondateur (2), et le roi Conrad le restaurateur (3). Ils y sont enterrés l'un et l'autre, et on y voit encore leurs épitaphes, qui sont rapportés (*sic*) par Chorier (4). L'on croit que l'office du Saint Sacrement a commencé dans cette église, et que c'est pour cela qu'on y prêchait autrefois l'octave de la fête du Saint Sacrement. Mais je ne vois pas sur quoi cela peut être appuyé, à moins que cela ne s'entende de la réception de l'office du Saint Sacrement dans Vienne seulement. Tout proche de l'abbaye, on voit une table ronde de pierre, qui était autrefois un asile (5).

« Ste-Colombe est un des plus anciens monastères de la ville ; il est situé sur le bord du Rhône, dans une situation admirable, mais il ne con-

(1) Sur l'abbaye de Saint-André-le-Bas, cf. le riche cartulaire qu'en a publié M. Ulysse CHEVALIER. Voir aussi une monographie par ALLMER, dans l'Annuaire de Vienne, Savigné, 1879. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, cette abbaye fut enlevée aux Bénédictins et cédée à des chanoines séculiers, dont le Souverain Pontife supprima le chapitre en 1765. Peu après, en 1774, le monastère de Saint-André-le-Bas recueillit les chanoines de Saint-Theudère.

(2) Vers 543, d'après Adon.

(3) Il s'agit de Conrad, dit *le Pacifique*, roi de la Bourgogne transjurane : il régna de 937 à 994.

(4) Cf. ALLMER et de TERREBASSE, *Inscriptions de Vienne en Dauphiné*, tomes V et VI.

(5) « On voit près de cette abbaye, au milieu de la rue, une petite plate-forme ronde, sur laquelle sont élevées quatre colonnes sans chapiteaux, liées et arrêtées par un couronnement de fer qui porte les armoiries de la maison Maugiron... Les personnes poursuivies pour dettes et leurs meubles y étaient en sûreté dès qu'ils y étaient entrés. » (CHARVET, *Fastes de Vienne*.)

serve rien de ses anciens monuments qu'une voûte souterraine qu'on appelle ergastule, où l'on croit qu'on mettait en prison les premiers chrétiens, ce qui n'est pas hors de vraisemblance (1). Nous eûmes la dévotion d'y descendre, et ce lieu nous parut affreux ; car, outre la voûte souterraine, nous y remarquâmes encore des cachots qu'on ne peut voir sans frémir.

« L'abbaye de la Claire (2) est la moins ancienne, car elle fut fondée pour des religieuses de Sainte Claire, qui, peu après leur fondation, embrassèrent la règle de Saint Benoît. Nous y vîmes Mme la comtesse de Verrue qui, ayant méprisé les plus grands honneurs de la cour de Savoie, s'était retirée dans cette maison depuis vingt ans, pour y vivre dans un parfait détachement, dans les exercices d'une humilité profonde et dans les pratiques d'une pénitence sincère. Ce fut là que, dans une entière résignation à la volonté de Dieu, elle apprit la mort de son mari et de ses deux petits-fils, tués à la bataille d'Holstet (3), sans verser une seule larme. Dégoûtée de tout ce que le monde estime, elle met en Dieu toute sa confiance et son unique consolation, et elle nous disait que, Dieu lui ayant enlevé tout ce qu'elle avait de plus cher sur la terre, elle ne pouvait s'attacher aux créatures. C'est pourquoi elle a volontiers consacré à Dieu ses deux petites-filles, qui sont religieuses auprès d'elle.

« Je ne parle point de la ville de Vienne, parce qu'il y a une description de tout ce qu'il y a de beau dans Chorier. La porte triomphale (4), bâtie du temps des Romains, est d'un très bon goût. Notre-Dame-de-la-Vie (5).

(1) Cette opinion ne repose sur aucun fait précis. On a pris pour un ergastule une voûte souterraine du palais des Miroirs, aménagée en prévision des crues du Rhône. Il est vrai que saint Ferréol fut enfermé en ces lieux, mais il faut chercher sa prison plus au nord, à Saint-Romain où l'on a trouvé les restes d'une église désignée sous le vocable de Saint Jean et de Saint Ferréol. D'après les chroniques, cette église avait été bâtie sur l'emplacement de la prison. Cf. *Cochard, Notices sur Ste-Colombe et sur St-Romain en Galle*.

(2) Cette abbaye fut aussi appelée Notre-Dame des Colonnes. En 1789, elle comptait onze religieuses de chœur et une converse. Toutes voulurent rester lors de l'exécution du décret du 13 février 1789.

(3) Il s'agit probablement de la bataille de Hochstaedt, 13 août 1704, où Tallard fut vaincu par Marlborough et le prince Eugène.

(4) On appelait ainsi la grande arcade sous laquelle on passe pour pénétrer dans la cour du théâtre actuel. Ses proportions imposantes la firent appeler improprement *Porte triomphale*. Cette arcade faisait partie d'une série d'arcades pareilles qui entouraient le forum.

(5) Notre-Dame-de-la-Vie porte, au moyen âge, le nom de *B. Maria Viæ veteris*; elle est aussi appelée, dans un document en vieux français de 1276, *Sainti Mari la ves = Sancta Maria Vetus*, Sainte Marie-la-Vieille, ainsi nommée pour la distinguer de N.-D.-d'Outre-Gère, église d'existence plus récente. Cf Chanoine A. Devaux. *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, 1892.

Quelques érudits veulent qu'une homélie de Saint Avit « *dicta in basilica sanctæ Mariæ* » ait été prononcée dans l'église de Notre-Dame-de-la-Vie. M. Ulysse Chevalier (*Œuvres complètes de Saint Avit* p. 331) a fait remarquer qu'un passage du texte (les mots *sanctus pontifex vester*) empêche de voir ici une église de Vienne.

« Pour l'historien du Rivail, qui écrivait au milieu du xvie siècle, l'église de Notre-Dame-de-la-Vie était un prétoire où les Romains rendaient la justice (*de Allobrog.*); c'était aussi un prétoire pour Chorier (*Antiq.*, p. 90), de même que pour Charvet (*Fast.*, p. 58), qui, l'un et l'autre, en émettant cette opinion, déclarent s'autoriser de la tradition. Or, d'après cette tradition, si l'on devait s'en rapporter à elle, Ponce-Pilate, qu'elle veut avoir été exilé à Vienne et y être mort, aurait, entre autres choses extraordinaires qu'elle lui attribue, siégé comme juge dans ce prétoire, lequel aurait même été attenant à un verger qui lui ap-



Cette photogravure donne la vue du temple d'Auguste et de Livie pendant les travaux de la restauration. Les vestiges de divers motifs d'architecture (xve et xviiie siècles) qui étaient noyés dans la maçonnerie, et qu'on aperçoit sur le côté latéral et sur la façade, montrent de quelles transformations successives ce remarquable monument a été l'objet.

Ce temple, aujourd'hui complètement restauré, est des plus beaux monuments gallo-romains. Il est supérieur à la Maison-Carrée de Nîmes, par la pureté des lignes et l'harmonie des proportions qui révèlent plutôt une architecture grecque. On sait, du reste, par de nombreux vestiges de sculpture et d'architecture, que de artistes grecs abondaient à Vienne au Ier et au IIe siècle.



Cette vue intérieure du temple d'Auguste et de Livie reproduit la disposition du Musée et de la Bibliothèque qui y étaient établis.

On y voit les plus remarquables pièces antiques trouvées dans les fouilles : Le groupe des *deux Enfants ; La Faune* ; la tête colossale de *Jupiter* ; la Vénus accroupie ; des cippes, l'autel des *Mères Augustes*, l'épitaphe des *Acteurs asiatiques*, etc.

(*Clichés de* M. Sénequier-Crozet, *d'après les dessins du* baron Taylor).

qui est aujourd'hui une paroisse, était autrefois, à ce qu'on dit, un prétoire et un des plus beaux ornements d'antiquité qu'on puisse voir. Cet édifice était composé de colonnes d'un ordre corinthien, élevées d'environ quatre-vingts pieds, avec des chapiteaux et des corniches. Il formait un long carré qui, dans

partenait (LELIÈVRE, *Antiq.*, p. 47)... Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que, revenu à des idées saines, on a reconnu, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Vie, un ancien temple romain, ce que du reste son architecture, avant la lecture de l'inscription, suffisait à indiquer clairement. » ALLMER, *Inscriptions de Vienne*, t. 1, pp. 14 et 15.

Ce temple romain, d'ordre corinthien, était, à l'origine, dédié à Auguste et à Livie.

On sait qu'après la mort d'Auguste, le Sénat de Rome s'empressa de lui décréter l'apothéose. Toutes les cités de l'Empire, la plupart spontanément, suivirent l'élan donné par Rome et consacrèrent à Auguste divinisé des temples et des prêtres, dits *flamines*.

Vienne était déjà trop romaine, elle devait trop à Jules César et à son neveu pour se soustraire à ce mouvement. Pendant ses trois années de séjour en Gaule et particulièrement à Lyon, de l'an 16 à la fin de l'an 14 avant J.-C., Auguste l'avait sans doute visitée plusieurs fois ; il l'avait entourée alors, comme la ville de Nîmes, d'une enceinte de murailles avec des portes monumentales, ainsi que le fait croire un précieux fragment d'inscription récemment découvert, conforme, par la beauté de ses caractères et par sa rédaction, à l'épigraphe qu'on lit au-dessus de la Porte d'Auguste à Nîmes ; enfin, c'est Auguste sinon César, qui l'avait élevée au rang de colonie latine. Vienne ne dut donc pas marchander à l'Empereur, après sa mort, un culte que, de son vivant, lui avaient déjà voué plusieurs villes orientales de l'Empire. Le temple qu'elle lui érigea portait sur la frise une inscription, maintenant encore reconnaissable, grâce aux trous de scellement et aux creux dans lesquels s'engageaient les lettres de métal, hautes d'un pied dont elle était formée. C'est à un archéologue allemand, M. Schneider, qui vint se fixer à Vienne dans le siècle dernier, que nous devons la lecture de l'inscription de la frise. S'inspirant d'un travail analogue fait par M. Seguier sur la frise de la Maison-Carrée de Nîmes, il parvint à trouver ces mots sur celle du temple de Vienne :

DIVO AVGVSTO OPTIMO MAXIMO
ET DIVAE AVGVSTAE

Au divin Auguste très bon et très grand
et à la divine Augusta

Schneider a consigné sa découverte dans un mémoire lu à l'Académie de Lyon, le 26 novembre 1776.

Il faut remarquer que l'inscription de la seconde ligne, relative à Livie, est de date un peu postérieure à la première. Auguste mourut en l'an 14 après J.-C. ; et c'est seulement en 41 après J.-C. que Livie décédée fut admise aux honneurs divins : c'est ainsi que Claude, en montant sur le trône, voulut honorer la mémoire de son aïeule.

« Le dégagement du temple du milieu des maisons qui s'appuyaient contre ses parois et l'obstruaient presque entièrement, a permis à M. Delorme (un archéologue viennois), de constater une très importante particularité qui n'avait pas été remarquée avant lui ; c'est que, du temps même des Romains, le bâtiment a été en majeure partie refait et qu'on y aperçoit très distinctement la soudure de deux constructions d'époques différentes. L'une, qui comprend toute la face postérieure avec ses murs de retour, et la première colonne à la suite de chacun de ces murs présente, dans ses chapiteaux et les ornements de son entablement, les caractères du style le plus correct et le plus élégant, et doit être un reste du temple élevé à Auguste au moment de sa mort. L'autre embrasse tout le surplus de l'édifice et, quoique s'accordant avec la partie la plus ancienne, par ses proportions générales, par son ordonnance et tout son ensemble, elle en diffère notablement, dans les détails, par des imperfections et une pauvreté qui ne répondent ni à la pureté de style des monuments construits aux beaux temps de l'art, ni à l'idée qu'on est en droit de se faire de l'opulence de la cité des Allobroges, élevant à Auguste, envers qui elle avait tant de motifs de gratitude, un temple destiné à être le principal ornement du forum de leur métropole. Une sculpture moins savante et moins riche, des chapiteaux plus courts et d'un galbe moins gracieux, des bandes d'architrave à inclinaison trop forte, des modillons et des rosaces laissés dans le bossage, sont des indices d'une époque déjà moins florissante et d'une altération déjà sensible des principes du beau et des règles d'un goût épuré (a). »

(a) On suppose que cette reconstruction date de la fin du IV[e] siècle.

les deux faces plus étroites, avait six piliers, éloignés l'un de l'autre au moins de huit pieds, et dans les deux autres faces huit piliers d'égale distance. au bout desquels il y avait deux portes qui répondaient l'une à l'autre. Ceux qui ont converti en église ce précieux monument l'ont presque tout massacré ; mais il en reste encore assez pour attirer l'admiration de tous les étrangers, qui ne peuvent se lasser de voir un si bel édifice. Hors de la ville, on peut voir encore un précieux monument qu'on appelle l'Aiguille. C'est une pyramide élevée sur quatre gros piliers en forme de voûte, à la hauteur d'environ douze pieds. Il n'y a aucune inscription, mais on croit que c'est un tombeau de quelque Romain (1).

Nous demeurâmes à Vienne jusqu'au commencement de septembre, comblés des honnêtetés de Mgr l'archevêque, et édifiés du bon ordre de sa maison; car ce grand archevêque mangeait avec ses ecclésiastiques et tous ses domestiques dans un réfectoire où l'on faisait la lecture. Il récitait son office dans une fort belle chapelle où l'on gardait jour et nuit le Saint

... Selon M. Delorme, on voyait autrefois dans l'intérieur de l'édifice, posées sur de grands piédestaux, les statues en marbre et de proportions colossales d'Auguste et de Livie, aux côtés de celle de Jupiter, et il existait, dit-il, un peu en avant de la rampe qui montait au *pronaos*, trois autels où, à des jours marqués, l'on faisait des sacrifices en l'honneur des trois divinités.

Ajoutons qu'on devait voir aussi dans le temple de Vienne, comme dans tous les *Augustæum* de l'Empire, soit sur des plaques de bronze ou de marbre, soit sur les murs même de la *cella*, une copie de cette partie du testament d'Auguste qui était un résumé de sa vie politique écrit par lui-même, et qu'après sa mort le Sénat fit graver sur deux piliers de bronze placés devant son mausolée.

« Il n'est pas besoin de faire remarquer quelle importance archéologique et quel attrait de curiosité procurerait à notre temple le rétablissement, sur ses murs, de ces magnifiques textes, latin et grec, qu'il serait facile d'y produire de la manière la plus fidèle à l'aide des fac-simile rapportés de l'*Augustæum* d'Ancyre...

... « Un des plus beaux morceaux, le plus beau peut-être que conserve le Musée de Vienne, est un torse en marbre d'une statue colossale de femme, représentée assise, vêtue d'une tunique richement plissée, d'un peplum et d'un manteau. La pose, les vêtements paraissent indiquer une impératrice plutôt qu'une déesse. Ne serait-ce pas un débris de cette statue de Livie qui, suivant la conjecture de M. Delorme, occupait, avec celles d'Auguste et de Jupiter, la *cella* du temple ?

« Un autre fragment qui fait aussi partie du Musée pourrait avoir appartenu à une statue en marbre d'Auguste. C'est la cuisse gauche. La statue était vêtue de la toge et devait atteindre au moins vingt pieds de hauteur. (ALLMER, *Inscriptions de Vienne*, t. I, pp. 19 et suiv.)

... « On ignore l'époque précise de la transformation de ce temple païen en église ; mais tout porte à croire qu'elle est fort ancienne et contemporaine du triomphe du christianisme à Vienne. C'est au Ve siècle que le culte de la Vierge Marie, sorti victorieux des attaques de Nestorius, porta les derniers coups au paganisme et le chassa de ses temples les plus fameux. Ce fut alors que, s'emparant aussi du temple d'Auguste, il lui servit de sauvegarde. » (DE TERREBASSE, *Inscriptions du Moyen Age de Vienne*, t. I, p. 398.)

A l'époque de la Révolution, l'église de Notre-Dame-de-la-Vie devint le temple où on célébrait les fêtes décadaires. Sous le Consulat ce fut le siège du Tribunal de commerce. En 1822, on y établit pour quelque temps le Musée et la Bibliothèque de la ville. La restauration du temple dans sa forme première fut commencée en 1844. Heureuse dans son ensemble, cette restauration est loin d'être de tout point irréprochable : le vestibule est trop grand, la *cella* et sa porte trop hautes; l'autel qui domine l'escalier trop encombrant et trop lourd. Malgré ces défauts, « *ce monument, noble représentant de la colonie romaine au milieu de la cité manufacturière, la distinguera toujours de ses rivales parvenues.* » (DE TERREBASSE, *Inscription du Moyen Age de Vienne*, t. II, p. 399.)

(1) « Tour à tour tombeau de Ponce-Pilate, cénotaphe de Valerius Assaticus, il est reconnu aujourd'hui que la blanche pyramide, supportée par un élégant piédestal à quatre baies, n'est qu'une borne milliaire, une *meta* plus importante et plus ornée que les monuments de ce genre aujourd'hui connus ». *Academie delphinale*, réunion archéologique à Vienne, 1894.

Sacrement et où sont les portraits de tous les saints archevêques de Vienne : et, par un vœu qu'il avait fait à Dieu, il ne logeait jamais dans son palais archiépiscopal aucune femme, de quelque condition qu'elle fût, quand bien elle aurait été de ses parentes

Comme nous nous disposions à partir, il vint à nous un homme que nous ne connaissions pas, qui nous dit que, si nous souhaitions voir des inscriptions, il en avait dans sa maison une que jamais personne n'avait pu lire ; que les philosophes, les notaires et les plus habiles déchiffreurs n'avaient pu en venir à bout ; que pour lui il y avait trente ans qu'il perdait la vue à vouloir la déchiffrer sans succès. Cela nous donna envie de la voir, et nous trouvâmes que c'étaient quatre petits vers français, gravés d'un caractère de trois ou quatre cents ans, sur une pierre mise sur un pont, pour exciter les passants à mettre quelques sous dans un tronc pour l'entretien du pont (1). Aussitôt cet homme les écrivit et fut si joyeux qu'il ne se possédait pas. Il nous regardait comme les plus habiles hommes qui fussent sur la terre, et voulut nous mener voir une autre inscription en anciennes lettres romaines que je rapporterai ici, parce que je ne sais si elle est dans Chorier.

D. M.
LABENIAENEME
SIAE OPTIMAE ET
PIISSIMAE LIB
ET CONIVGI
P. LABENIVS TRO
PHIMVS MERI
TIS EIVS SIBI.
IAR (2)

Il nous aurait volontiers conduits par toute la ville, mais nous allions à Beaurepert, et de là à Saint-Antoine ».

(1) Il n'est fait mention de cette inscription dans aucune des histoires de Vienne. Peut-être Chorier l'a-t-il connue ; dans ce cas, s'il ne l'a pas reproduite, c'est pour le même motif qui lui a fait passer sous silence l'inscription en vieux français qui se trouvait de son temps à la porte de l'église de Saint-Georges : « Je ne l'ay pas représentée dans mes Recherches des Antiquités de Vienne, de peur de choquer certains esprits plus chagrins que délicats qui trouveront étrange que j'ose, en quelque manière, faire entrer par cette remarque, dans le commerce des honnêtes gens, un langage qui n'est plus vivant que pour celui de la populace. » Chorier, *Histoire du Dauphiné*, livre onzième, fin. — S'il eût vécu de notre temps, Chorier ne se fût pas heurté aux mêmes préjugés. Voici bientôt un siècle que le vieux français n'est plus en roture et qu'il sollicite l'attention de la phylologie.

(2) Allmer lit, traduit et commente ainsi cette inscription.

« *Dies Manibus, Labeniæ Nemesial, optimæ et pissimæ libertæ et conjugi, P. Labenius Tropihimus meritis ejus sibi Karissimæ.*

« Aux dieux Mânes,

« A Labenia Nemesia ;

« Publicis, Labenius Trophimus à son affranchie et épouse excellente, chérie et pleine de mérites ».

« La syntaxe aurait peut-être bien quelque chose à redire à la construction de ce texte. Il n'y a pas à en avoir regret. Les épitaphes des pauvres gens n'étaient pas rédigées par des rhéteurs ; ce sont des documents du parler vulgaire, dans lesquels se rencontrent, non sans profit pour notre curiosité, la plupart des incorrections du langage courant des anciens ».

ADDITIONS ET CORRECTIONS.— P. 105, l. 10. Le cartulaire de Saint-Pierre de Vienne « semble avoir peu attiré l'attention des érudits », dit M. le chanoine Ulysse Chevalier, dans la notice préliminaire de son *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas.* Il est aujourd'hui perdu. M. Chevalier en a pu cependant recueillir quelques pièces : il les a insérées dans l'appendice I du *Cartulaire de Saint-André-le-Bas.*

P. 105, note 3, au lieu de « occupé de 1576 à 1704, par Pierre Ier, Pierre II, Jérôme, Pierre VI et Henri de Villars », lire : « occupé de 1576 à 1693 par Pierre V, Pierre VI, Jérôme, Pierre VII et Henri de Villars ». Cf. Hauréau, *Gallia Christiana.*)

O. Jail, licencié ès lettres.





Le Cimetière de Vizille[1]



OH ! que j'aime à gravir la pieuse colline
Dont le sommet béni tendrement s'illumine
Des clartés de la mort et de l'éternité.
Pourrai-je raconter son austère beauté ?
Dès longtemps, dans son sein, elle ouvre, d'heure en heure,
Au Vizillois tombé sa dernière demeure.
C'est là que nos aïeux dorment en rangs pressés,
Par les mains du trépas lentement amassés.
C'est le champ du repos. Non, c'est le nid sublime
D'où l'aigle rajeuni contemplera la cime
Du céleste séjour et, sur des ailes d'or,
Vers les monts éternels reprendra son essor.
Entendez-vous ? Quel cri ! C'est la voix de l'archange
Qui de tous les humains rassemble la phalange.
La trompette frémit : les sépulcres ouverts
Des morts ressuscités remplissent l'univers.
Dilate aussi tes flancs, ô féconde colline,
Pour rendre ton dépôt au Juge qui domine
Les mondes et les temps, les peuples et les rois,
Et qui ramène tout au pouvoir de ses lois.
Sois aussi Josaphat... Que l'humaine poussière
Revienne de ton sein au sein de la lumière !

(1) On trouve des renseignements historiques sur la chapelle du cimetière de Vizille, page 177, dans un volume intitulé : *Vizille et ses environs, par Auguste Bourne*.

M. Ulysse Chevalier a étudié à fond et sur place la remarquable façade de ladite chapelle.

C'est le précieux reste d'un célèbre prieuré. Du mot prieuré, les habitants de Vizille ont fait le mot priorat et ensuite priolat. Ce dernier mot est pour eux le synonyme de cimetière, et ils disent : « Allons au priolat ; quand je serai au priolat », comme on dit, à Grenoble : A Saint-Roch.

La colline située entre les vallées de Vizille et de Vaulnaveys les domine l'une et l'autre, comme la mort domine la vie. La colline de la mort demeure immobile, pendant qu'à ses pieds la Romanche fait sans cesse bondir ses flots tumultueux. C'est l'image de tout ce qui passe comparé à ce qui ne passe pas.

Les enfants de Vizille attendent le grand jour
A l'ombre du vieux temple, objet de leur amour.
Assise entre les morts, la noble basilique
Couronne les tombeaux de son grave portique.
Les siècles, en passant sur ses murs amoindris,
Ont marqué de grandeur ses vénérés débris.
Le printemps, de retour, couvre de son feuillage
Et de ses tendres fleurs ces restes d'un autre âge ;
Tous les marbres noircis par le souffle du temps,
Brillent avec éclat des couleurs du printemps.
Toujours l'œuvre de l'homme emprunte sa parure
Au trésor des beautés du Dieu de la nature.
L'œuvre de l'homme passe et tombe en un matin ;
L'œuvre du Créateur se propage sans fin.
L'homme qui n'est puissant qu'en choses périssables,
Se livre, pour détruire, à des fureurs coupables ;
Il s'acharne parfois à briser de sa main
Les chefs-d'œuvre enfantés par le génie humain.
Notre temple montrait, en son grand frontispice,
L'image du Sauveur qui nous fut si propice :
Le marbre, palpitant d'amour et de clarté,
Nous laissait entrevoir l'éternelle Beauté.
Autour de l'Homme-Dieu, sacrés panégyristes,
Apparaissaient en chœur les quatre Evangélistes.
Tels on les voit portant le char d'Ezéchiel ;
Tels saint Jean nous les montre aux pieds de l'Eternel.

Au-dessous, le Sauveur, fermant la pâque antique,
Portait entre ses mains la rançon authentique
De son Corps immolé, de son Sang répandu
Pour noyer les péchés de l'univers perdu.
Les Apôtres, rangés dans l'auguste cénacle,
Recevaient tour à tour le Pain du tabernacle.
Bientôt ils vont partir pour offrir en tout lieu
Le vrai Corps, le vrai Sang du vrai Fils du vrai Dieu

Hélas ! Pourquoi faut-il maintenant que je pleure
La désolation de la sainte demeure?
Admirable tableau, qu'êtes-vous devenu?
Hélas! Dans sa fureur, le barbare est venu ;
Son fer a saccagé les marbres séculaires
Qu'avait transfigurés la piété de nos pères.
Image du Sauveur, je ne puis plus te voir ;
Mon cœur est transpercé, mon âme est sans espoir.
Le marteau déicide a brisé les symboles
Qui parlaient à nos yeux les divines paroles.

Je vois avec effroi des Saints décapités,
Des emblèmes détruits, des trésors dévastés.
Mais j'aperçois encore une large colonne
Qui porte vaillamment le poids de sa couronne.
O colonne éternelle, inexpugnable tour,
Eglise de mon Dieu, plus belle que le jour,
Je te vois figurée aux ruines de ce temple ;
La colonne est debout : c'est toi que je contemple.
C'est en vain que l'enfer, déchaîné contre toi,
Veut ébranler enfin les bases de ta foi.
La fureur des méchants comme un torrent s'écoule ;
Tu demeures debout, pendant que tout s'écroule.

Mais j'entends retentir, aux pieds de ces coteaux,
La Romanche entraînant ses redoutables eaux.
Je domine d'ici ses ondes fugitives,
Ses rochers bondissants et ses vagues plaintives.
Domine sur ma vie, Image de la Mort ;
Oh! montre-moi sans cesse et l'écueil et le port.

Et voici que le nom bien-aimé de Vizille
Apporte à mon esprit une leçon utile.
Castra Vigiliæ : tel est le nom latin
Que Vizille a reçu de son noble destin ;
C'était un rude camp où Rome conquérante
Imposait aux légions une veille constante.
Veillons, prions, luttons pour conquérir le ciel ;
Allons par le combat au repos éternel.

En partant, j'aperçois un autre paysage,
Et, sous un autre nom, je vois une autre image.
Dans ce pieux séjour, tout est grand, tout est beau :
Vaulnaveys, c'est : *Vallée en forme de vaisseau.*
Si nous voulons voguer vers la terre promise,
Demeurons à jamais dans la nef de l'Eglise.
C'est ainsi que, conduits par l'ange de la mort,
Du sein de l'océan, nous irons dans le port!

A.

VILLA SAINT-GEORGES AIN





Le Génie de la France (1)

Un trait se dessine, en effet, qui achève de mettre dans tout son jour, de revêtir de sa plus riche parure le génie de la France. Il n'est pas de ceux qui usent leurs forces, qui dépensent leurs richesses au dedans d'étroites frontières, et pour le seul avantage de la nation aux destinées de laquelle ils président. Il est catholique, c'est-à-dire universel, au sens éminemment religieux, et aussi dans toutes les applications de ce titre magnifique. Et d'abord il ne pense pas, il n'aime pas, il ne veut pas pour lui seul, pour sa seule satisfaction, et dans son intérêt exclusif. Communicatif au suprême degré, héritier, sous ce rapport, du génie d'Athènes et de Rome, ses pensées, qu'elles soient vérités utiles, paradoxes, ou même erreurs tôt ou tard reconnues, souvent réparées, il les pense, il les parle, il les écrit pour les autres nations autant que pour la France. On les accepte ou on les repousse; on les loue ou on les condamne; on y ajoute ou en retranche ce qu'on veut : le fait de leur expansion ne saurait être nié. On ne nie pas davantage les qualités de la langue qui les transmet et les répand. Alors même qu'on en exagère les difficultés, on accorde qu'elle est très favorable à la clarté, rebelle à l'équivoque, amie de l'ordre et de la précision, qu'il faut la contraindre et la sortir de son naturel, pour lui imposer, — ce à quoi d'ailleurs on ne réussit guère,

(1) Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs des *Annales Dauphinoises* ces remarquables pages sur le *Genie de la France*. M. Charaux doit plus tard joindre cette étude à son *Histoire de la Pensee* (2e édition des *Pensées sur l'Histoire*), après le chapitre qui a pour titre : *La Civilisation et la Pensée*; mais comme gage de sa bienveillance et de son intérêt pour les *Annales*, l'éminent écrivain a bien voulu préalablement nous honorer de cette publication. Nous nous faisons un devoir de lui en témoigner ici toute notre reconnaissance. N. D. L. R.

Cette étude fait partie d'une conférence donnée à Grenoble et en Lorraine en 1899. Elle ne sera publiée que dans les *Annales Dauphinoises*.

— les subtilités d'un scepticisme aussi raffiné qu'il est énervant, ou les rêves flottants d'une poésie enveloppée de nuages.

Ici nous apparaît dans toute son étendue, dans toute sa puissance, l'action souverainement bienfaisante exercée dès l'origine, et durant tant de siècles jusqu'à nos jours, par l'Eglise catholique non seulement sur la formation politique et sociale de la France (1), mais encore sur le développement de son génie si bien d'accord, sur tous les points essentiels, avec le sien (2).

Notre dette à l'égard de cette éducatrice incomparable dépasse certainement celle que nous avons contractée envers les génies d'Athènes et de Rome. Laissons à d'autres le soin de redire une fois de plus, et mieux que nous n'y réussirions nous-même, ce qu'elle a fait pour l'unité et la grandeur de notre nation, pour sa vie morale et religieuse, pour la philosophie, les lois, les Lettres, les arts, d'un seul mot pour la civilisation chrétienne d'où la civilisation moderne est sortie, et dont elle ne saurait se séparer sans s'exposer à une prompte décadence. N'envisageons, dans la suite de notre histoire et dans ce résumé rapide, que ce penser marqué au sceau de l'universel, ce désir ardent d'étendre le règne de la vérité et de la justice, de les faire connaître et prévaloir dans le monde entier, en y exerçant un véritable apostolat. N'est-ce pas même l'heure de rappeler la phrase si souvent citée de Caton l'Ancien, sur les deux grandes préoccupations des Gaulois, pour l'interpréter dans son sens le plus large, le plus conforme sinon aux faits présents, du moins aux généreuses aspirations de nos contemporains vers un idéal de paix et de fraternité ! Passons donc aujourd'hui sous silence, mais n'oublions jamais le glorieux passé qui de Charles Martel à Charlemagne, de Charlemagne aux Croisades, plus tard à Rhodes, à Malte, en Crète, sous les murs de Vienne et sur les rives du Danube, plus tard encore aux Etats-Unis, en Grèce, en Syrie, nous a élevés et nous maintient au premier rang des défenseurs de la chrétienté. Ne disons rien du généreux courage qui nous a fait si souvent, en expiation

(1) Au témoignage impartial, si souvent invoqué, des historiens protestants, Gibbon, Guizot, nous devons joindre celui de Taine, dans son livre : *Les Origines de la France contemporaine*. Il y fait voir avec preuves à l'appui, comme il convenait à ce *Bénédictin laïque*, que l'*évêque* et le *moine* ont été les deux premières assises de la France.

(2) Le génie de l'Eglise catholique correspond si bien au génie de notre nation que l'Eglise de France, tout en conservant et en développant ses caractères propres, n'en a pas moins été, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, un des membres les plus vivants de l'Eglise universelle, un des plus étroitement rattachés à son centre immuable. C'eût été l'amoindrir, — on l'a, mais en vain, plusieurs fois tenté, — que d'en faire une Eglise nationale, isolée, repliée sur elle-même, ne communiant qu'avec elle-même, telle qu'est encore, de nos jours, l'Eglise anglicane, mais telle qu'elle pourrait bien, grâce à la haute intelligence, et au sincère amour de la vérité totale, d'un grand nombre de ses membres, ne pas demeurer toujours.

Il n'y a pas, dans le monde moderne, d'*Imperialisme* possible, — pas plus en Angleterre qu'aux Etats-Unis, ni en Russie qu'en Allemagne, — et réalisant tout ce que ce grand mot enferme en soi ou semble promettre, en dehors d'une union sincère avec l'Eglise catholique, et, par elle, avec ce qu'il y a de plus profond, de plus vrai, de plus fécond dans la pensée et l'amour, ces deux maîtres de tous les maîtres qui se succèdent ici-bas sur la scène changeante du monde et de l'histoire.

de guerres moins légitimes, répandre à flots le plus pur de notre sang pour les saintes causes de la religion, de la justice et de la liberté Bornons-nous au présent digne du passé qu'il continue, et qui va se développant sous nos yeux dans une société où les plus humbles ont leur part d'initiative et de responsabilité.

De nos soldats, de leur vaillance, de leur endurance sur les terres lointaines et dans les climats meurtriers, de leur discipline, de leur obéissance aux lois sur le sol de la patrie, je n'oserais vous parler après les Conférenciers qui ont rendu si parfaite justice à leur patriotisme et à leurs vertus militaires. L'écho de leurs éloquentes paroles retentit encore dans le cœur de tous les Français. Mais ne sont-ils pas, eux aussi, des soldats, et au vrai sens du mot, des combattants, ces hardis explorateurs, officiers de notre armée ou simples particuliers, dont j'aime à réunir et à confondre les noms, Faidherbe, Flatters, de Compiègne, d'Uzès, Morès, Dournoux, Duperré, Menard, Crampel : voilà pour les morts, encore la liste est-elle très incomplète. Celle de leurs successeurs qui sillonnent dans tous les sens, exposés à mille dangers, les vastes régions encore si peu connues, du nord et du centre de l'Afrique, de Monteil à Marchand, de Savorgnan de Brazza à Hourst, à Foureau-Lamy, à Gentil, cette liste serait interminable (1). *(A suivre.)*

CLAUDE-CHARLES CHARAUX
Professeur honoraire de Philosophie à l'Université de Grenoble.

(1) Nommons du moins deux Dauphinois, le comte d'Agoult, aujourd'hui député, pour l'exploration des rives du Niger, — et le lieutenant, aujourd'hui capitaine, Fouque, un des auxiliaires les plus dévoués et les plus modestes du commandant Marchand.





MONOGRAPHIE

Historique, Archéologique et Artistique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(suite)

LE CHŒUR

Le chœur, entièrement construit au XIII[e] siècle, est une des plus belles productions de l'architecture du style ogival primaire. Il rappelle par ses dispositions générales le chœur de St-Jean, de Lyon, mais combien il est supérieur à ce dernier, par l'harmonie des lignes, la sveltesse des faisceaux de colonnettes qui séparent les baies inférieures, la richesse des chapiteaux, la vue perspective des fenêtres supérieures que ne coupent point les nervures, ainsi que cela se voit si fréquemment dans d'autres cathédrales de la même époque.

Vitraux. — Les vitraux de la partie supérieure ont été faits avec les débris de ceux des chapelles après la Révolution. Quant aux modernes qui décorent le bas de l'abside, ils sortent des ateliers de M. Bégule, de Lyon, et représentent les patrons de l'église et l'histoire religieuse de Vienne. Ces vitraux sont du style du XIII[e] siècle et d'une très grande valeur artistique (1).

(1) M. Bégule, à qui est due l'intelligente restauration des anciens vitraux de Saint-Jean de Lyon, s'est inspiré, pour ceux de Saint-Maurice, des données des maîtres tels que Viollet le Duc, Steinhel et de Baudot. La Commission des monuments historiques avait, du reste, pleinement approuvé et loué les dessins et aquarelles qui lui en avaient été soumis. La mise en scène des sujets, des médaillons, l'expression des groupes, les fonds, les couleurs affectent bien exactement et scrupuleusement les caractères

Frise. — Au-dessous des deux rangs de fenêtres règne une très intéressante frise en marbre blanc à incrustation en ciment rouge.

Chaire épiscopale. — Au fond de l'abside, derrière l'autel, se trouve une très curieuse chaire épiscopale romane du IXe ou du Xe siècle. La plupart des ouvrages archéologiques en font mention.

Le Maître-Autel. — Le maître-autel avec ses marbres précieux, — jaune et vert antique, albâtre oriental fleuri, brèche jaune et violette, — est un des plus riches qu'on puisse voir. Ces marbres ont été fournis par les débris des monuments antiques de Rome (1), et mis en œuvre à Rome, par Michel-Ange Stoltz (2), célèbre sculpteur parisien, aux frais du cardinal-archevêque de Vienne, Henry Oswald de la Tour d'Auvergne. Le dessin en avait été donné par Soufflot (3), qui avait été également chargé de la pose du gros œuvre du mausolée et du caveau. Le plan portait des bas-reliefs en marbre blanc, représentant l'histoire du martyre de saint Maurice et qui auraient produit un merveilleux effet sur les marbres sombres de l'autel. On ignore le motif de cette suppression. Le blason du cardinal orne les deux faces latérales du gradin. Sur le socle de la partie postérieure de l'autel, on lit : *Ex dono Turris Arverniæ.* Ce somptueux monument a coûté environ vingt-cinq mille francs de notre monnaie (4) et a été posé en même temps que le mausolée en 1747.

propres des verrières du XIIIe siècle. Toutefois le dessinateur a eu grand soin de ne pas reproduire servilement la rudesse des traits et l'apparent oubli des formes des naïfs imagiers.

Pour la description des sujets, voir « Les nouvelles Verrières de St-Maurice de Vienne », par l'abbé Camille Ciavatty, Vienne, 1898, pl. 35 pp.

(1) Voir à ce sujet la correspondance de Stoltz et de Mgr de la Tour d'Auvergne, publiée par M. George, dans une plaquette intitulée « Mausolée dans la Cathédrale de Vienne ». Chez Plon, Nourrit et Cie, 1896.

Allmer, à la suite de plusieurs autres auteurs, ainsi que le Congrès archéologique de Vienne, prétendent que les marbres employés soit à l'autel, soit au mausolée, proviennent des monuments antiques de Vienne. Le rapport de M. Leblanc (page 110) précise même la provenance de ces marbres précieux en disant qu'ils ont été extraits des fouilles pratiquées sur l'emplacement du *Palais du Miroir, à Ste-Colombe-lès-Vienne*. Ces allégations, outre qu'elles sont invraisemblables, étant en effet inadmissible qu'on ait transporté ces marbres à Rome pour les y mettre en œuvre et qu'ensuite on leur ait fait reprendre le chemin de Vienne, — de plus elles sont contredites par les termes mêmes du traité et l'abondante correspondance de Stoltz avec l'archevêque. Les fouilles de Vienne n'ont fourni que les panneaux en brèche violette du revers de l'autel, la table et le marchepied, ainsi que le *Cipolin* de la partie inférieure du mausolée.

(2) Stoltz René-Michel, dit Michel-Ange, est né à Paris, en 1705. Il était d'une famille d'artistes. Son père est l'auteur de la belle statue de S. Ambroise, dans l'église des Invalides. Deux de ses frères étaient également d'habiles sculpteurs. Un troisième était peintre du duc d'Orléans. Michel Stoltz mérita, à vingt ans, le grand prix de Rome et obtint au concours l'exécution de la figure de *S. Bruno refusant la couronne qu'un ange lui apporte*. Ces principales œuvres sont, indépendamment du mausolée de Vienne, les bas-reliefs du porche de St-Sulpice. — les anges adorateurs et les bas-reliefs de l'église de Choisy, — une copie du Christ de Michel-Ange dans l'église de la Minerve, à Rome, — le tombeau de Languet de Gerzy, curé de St-Sulpice. Frédéric II, non content de lui commander deux statues, voulait l'attirer à sa cour, mais Stoltz refusa. Il mourut à Paris, en 1764, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Cf. Vies des fameux sculpteurs, 1787 : — notes biographiques fournies par Mme Coste, arrière-petite nièce de Stoltz.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

LE MAUSOLÉE DES DEUX ARCHEVÊQUES

La mise en œuvre

Le superbe mausolée qui s'élève à droite du maître-autel est, sans contredit, non seulement un des plus beaux ornements de l'église St-Maurice, mais encore un des plus remarquables monuments funéraires connus.

Il fut élevé à la mémoire d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne du 30 novembre 1693 au 6 octobre 1713, par les soins et aux frais d'un de ses successeurs, Henry Oswald de la Tour d'Auvergne, cardinal-archevêque de Vienne du 20 août 1721 au 17 mars 1745.

Comme l'autel, ce monument est l'œuvre de Stolz. Il a été exécuté à Rome, de 1740 à 1747 (1). Le prix total du mausolée, comprenant les frais de modèles, marbres, travail artistique, transport, livraison et pose dans l'église St-Maurice, a été de 3,700 écus romains (2). Les marbres employés proviennent des carrières de Carrare ; quant aux marbres antiques, ils ont été fournis par des marchands romains qui les tiraient des monuments anciens (3).

Description du Monument

A. de Montmorin, revêtu de la chape, est à demi-couché sur une urne : il tient dans sa main gauche celle du cardinal de la Tour d'Auvergne, et de la droite il lui montre la croix archiépiscopale et la mître placée à côté du coussin qui le soutient ; il semble lui dire que ces insignes lui sont destinées et qu'il lui succèdera un jour. Derrière lui s'élève une pyramide en *brèche violette* terminée par un vase de parfums. L'urne sur laquelle est assis A. de Montmorin est soutenue par deux piédouches qui posent sur un corps d'architecture en marbre blanc veiné ; c'est une espèce de piédestal flanqué de deux pilastres en *cipolin* avec un avant-corps circulaire porté par un socle en *cipolin* obscur.

L'avant-corps offre l'épitaphe composée par M. Gros de Boze, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Au côté droit

(1) La bibliothèque de M. A. de Gallier, à Tain, contient le texte de la convention relative à la construction du monument.

(2) L'écu romain valait trois livres, et si l'on tient compte de la valeur de l'argent aujourd'hui, le monument coûterait plus de 45.000 francs.

(3) Pendant plusieurs siècles, les monuments antiques de Rome, comme ceux de Vienne, ont servi de carrières aux constructeurs de palais ou d'églises. Ainsi, pour ne parler que de Vienne, les Gillet, marbriers avaient établi, aux *portes de Lyon*, une scierie pour les marbres et, pendant plus d'un siècle, cette famille a employé des marbres provenant des fouilles faites dans les décombres des monuments romains. Ces marbriers ont habité Vienne jusqu'à la Révolution. La majeure partie des dessus et des devants d'autels en marbre qu'on voyait dans le Dauphiné et les provinces voisines provenait des ateliers des Gillet.

Schneider se plaignait déjà de ce vandalisme, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'on put soustraire à la scie des Gillet, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des corniches, des frises de la plus grande beauté, qui font maintenant l'ornement du musée *St-Pierre*.

Cf. Schneider, *Histoire des Antiquités de la Ville de Vienne*. Rapport sur les monuments remarquables de l'arrondissement de Vienne, par Mermet, pp. 36 et 37.

de l'arrière-corps est un génie disposé à écrire sur un livre ouvert devant lui. Son corps et sa tête, un peu penchés en avant, sont tournés vers A. de Montmorin. Il semble écouter ce que dit ce dernier au cardinal, et a déjà écrit plusieurs passages tirés de l'épître de S. Paul à Timothée, concernant les devoirs de l'épiscopat. Dans sa main gauche sont les armoiries du cardinal de la Tour d'Auvergne. Celles de A. de Montmorin sont devant l'urne.

L'EPITAPHE

In spem aeternae resurrectionis et vitae mortales exuvias hic deposuit Armandus de Montmorin, Archiepiscopus Viennensis, Primatum Primas, qui generis nobilitate conspicuus, a teneris militiae sacrae nomen dedit primum inter Fuliensés, mox in extran. Missionum Seminario, ubique doctrina, pietate, moribus, ingenio spectabilis ; inde ad Diensem Episcopatum evectus, grassantem haeresim Pastorvigil ans oppugnavit, opere et eloquio potens profligavit. Pauperes corde amplexus, nom eleemosynis tantum, sed propria substantia pavit.

Septimo Diensis Episcopatus anno, ad hanc Metropolim translatus, amplissima diaecesi saepe saepius diligentissime perlustrata Synodos habuit ; oves, vultu et nomine agnitas, per salubria et opima pascua deduxit, et ne mortifera attingerint aut jejuna, sapientissimis sanctionibus pavit. In sinu Cleri obiit prid. Nonas Octob. M. DCC XIII, anno aetatis LXX, Viennensis Archiepiscopatus XIX.

Tanti Praesulis Vicarius olim generalis Princeps Henricus Oswaldus a Turre Arveniae, nunc S. R. E. Cardinalis et Archiepiscopus Viennensis, quem verbo, exemplis, totoque animo instructum sacri muneris haeredem sibi praeoptabat, Praedecessori opt. merito aeternum hoc obsequii monumentum, donec amato cineri jungatur, *Posuit.* Obiit Lutet. Paris. nono Calendas Maii anno MDCC XLVII aetatis LXXVII.

« Ici sont déposées, dans l'attente de la résurrection et de la vie éternelle, les dépouilles mortelles d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne. primat des primats, qui, fameux par la noblesse de son origine, entra tout jeune encore dans l'ordre des Feuillants, et bientôt après au séminaire des Missions étrangères, se faisant partout remarquer par son savoir, sa piété, ses mœurs, son esprit. Appelé de là à l'évêché de Die, il combattit en pasteur vigilant les ravages de l'hérésie, et en arrêta les progrès par son zèle et son éloquence. Plein d'affection pour les pauvres, il ne les nourrit pas seulement d'aumônes, mais de sa propre substance.

« La septième année de son épiscopat à Die, il fut transféré dans cette metropole : il tint des synodes, après avoir souvent parcouru avec le plus grand soin un diocèse très étendu. Il conduisit ses brebis, qu'il connaissait de vue et de nom, dans des pâturages sains et fertiles, et pour les détourner de ceux qui sont dangereux et stériles, il les protégea par les lois les plus sages. Il mourut au milieu de son clergé, la veille des nones d'octobre de l'an 1713, la 70e année de son âge, la 19e de son archiépiscopat à Vienne.

« Le prince Oswald de la Tour d'Auvergne, maintenant cardinal et archevêque de Vienne, autrefois vicaire général d'un si grand prélat qui le désignait comme l'héritier formé par sa parole, ses exemples et tout l'esprit du sacré ministère, a fait élever avec justice à son excellent prédécesseur, cet éternel monument de sa gratitude, jusqu'à ce qu'il fût donné à ses cen-

dres de rejoindre des cendres chéries. Mgr de la Tour d'Auvergne est mort à Paris, le 9 des calendes de mai de l'an 1747, soixante-dix-septième année de son âge ».

Les cendres des deux archevêques, Armand de Montmorin et de la Tour d'Auvergne, furent déposées dans un caveau, sous le mausolée, le 28 mars 1748. On grava alors sur la pierre qui les couvre ces simples mots : *Mens una, Cinis unus.*

EPITAPHE
DU CŒUR DE FRANÇOIS, DAUPHIN DE VIENNOIS

FILS DE FRANÇOIS Ier

Le cœur en mosaïque qu'on aperçoit devant le maître-autel, au milieu du pavé du sanctuaire, indique l'emplacement d'une plaque de bronze (1) qui recouvrait autrefois le cœur du Dauphin de Viennois, fils de François Ier, et qui portait l'inscription suivante :

D.O.M.S. CORPVS ABEST COR TANTVM HIC EST PARS MAXIMA NOSTRI PRINCIPIS IN CŒLO CORPORIS VMBRA MANET (2).

DOMINO FRANCISCO DOMINI FRANCISCI PRIMI GALLIARAM REGIS AUGVSTISSIMI PRIMOGENITO DELPHINO VIENNENSI BRITANNIÆ DVCI VIENNENSES MOESTISSIMI POSVERE VO IDVS IVLII M D XXX VIII. MEMORIÆ ETERNITATI.

« Le corps est ailleurs, le cœur seulement est ici, la meilleure partie de notre prince, l'ombre du corps habite au ciel.

Au seigneur Francois, fils aîné du très auguste François Ier, roi des Gaules, Dauphin de Viennois, duc de Bretagne, les Viennois en deuil ont érigé ce monument, le 11 juillet 1548. »

C'était en 1536. François, Dauphin de Viennois, duc de Bretagne, fils aîné du roi François Ier, jeune prince de la plus haute espérance, accompagnait son père dans une expédition contre Charles-Quint qui menaçait la Provence. Arrivé à Lyon, le jeune prince, après une partie de paume, jeu alors tout à fait en honneur (3), ayant voulu tempérer sa soif et la chaleur qui l'accablait par une boisson rafraîchissante, demanda à Montecuculi, son échanson, de l'eau fraîche. François but avec avidité l'eau qui lui était offerte, mais presque aussitôt il se sentit incommodé. Il partit néanmoins avec le roi et coucha à Vienne la nuit du 3 août 1536. Le lendemain, le cortège royal se mit en route pour Valence, mais le Dauphin, se sentant gravement indisposé, ne put aller au delà du château de Tournon. C'est là qu'il mourut quelques jours après, le 10 août 1536, à l'âge de 19 ans.

(1) La plaque de bronze, après avoir survécu aux dévastations du baron des Adrets et à la Révolution, a disparu, — nous ignorons pour quelle cause, — et a été remplacée par le très vulgaire panneau en mosaïque, témoin muet de la sépulture du cœur du Dauphin, et que les visiteurs foulent aux pieds sans savoir ce qu'il recouvre. La plaque en bronze était encore au Musée en 1847. Elle avait disparu de l'église dès 1825. Cf. Inscr. de Vienne, VI, p. 320.

(2) « La première partie de cette inscription, dit M. de Terrebasse, est l'œuvre de quelque bel esprit, imbu des rêveries métaphysiques de l'école d'Aristote et du nombre de ceux que Rabelais logeait alors dans le royaume de Quinte-Essence ou d'Eutéléchie. La dernière pensée n'est explicable au point de vue d'aucune religion, et il y a lieu de croire que sauvée de la censure par son obscurité, elle n'aura pas été comprise dans le sens qu'elle a mais bien dans celui qu'elle devait avoir. » Inscr. de Vienne, VI, p. 323.

(3) Cf. *Melanges historiques de Nicolas Camuzat*. Troyes, 1619, in-8°, p. 44 du dernier cayer.

Cette mort, qui eut un retentissement douloureux dans toute la France, fut attribuée à un empoisonnement, grâce à la découverte d'un traité de *l'usage des poisons* dans les papiers de Montecuculi, à quelques indices révélés par l'autopsie, et enfin aux aveux arrachés au prétendu coupable par la question. Aussi le malheureux échanson fut-il écartelé, quelques jours après, à Lyon.

Le corps du jeune prince resta à Tournon jusqu'à l'époque des obsèques du roi François 1er. A cette date, il fut transporté à Paris avec celui d'un de ses frères, le duc d'Orléans, mort près d'Abbeville, en 1545. Le cortège funèbre du Dauphin, se dirigeant sur Paris, passa à Vienne le 27 août 1547. Par ordre des consuls, le clergé de la cathédrale, les ordres religieux de la ville allèrent attendre le corps du prince à la porte d'Avignon, tandis qu'une délégation de 24 personnes, habillées aux frais de la ville, et portant chacune une torche de trois livres, avait déjà escorté le convoi depuis la montée de Vaugris à Reventin jusqu'à Vienne. Le corps du prince passa la nuit dans le chœur de l'église St-Maurice, et fut, le lendemain, reconduit avec les mêmes cérémonies jusque sur la route de Lyon. Les funérailles à Paris eurent lieu le 22 mai 1547, dans l'église de N.-D. des Champs. Le corps de François 1er et ceux de ses deux fils furent ensuite transportés à St-Denis, pour reposer sous le magnifique mausolée de Philibert Delorme (1), restauré, après la Révolution, par Pierre Bontem.

Après l'autopsie du corps du Dauphin, le cœur du prince avait été mis à part, dans une cassette en bois doublée de velours et revêtue de lames de plomb, et conservé précieusement au château de Tournon.

En 1547, le roi Henri II, qui avait été touché des honneurs rendus, à Vienne, aux restes mortels de son frère, et aussi en considération du titre de Dauphin de Viennois que portait celui-ci, annonça aux consuls que le cœur du Dauphin François serait donné à la ville, pour reposer devant le maître-autel de St-Maurice.

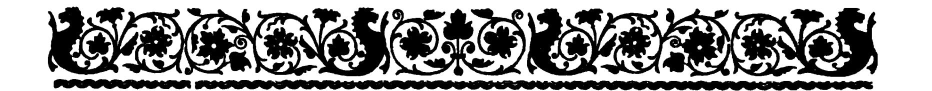
Le 11 juillet 1547, le cœur du Dauphin fut donc transporté en grande pompe à Vienne, et cette translation donna lieu à d'inoubliables témoignages de sympathique tristesse. Le 11 juillet de l'année suivante, après un service anniversaire célébré avec toute la solennité possible, le cœur du Dauphin fut placé à l'endroit indiqué par le roi. Un peu plus tard on plaça, sur le carreau, l'inscription reproduite ci-dessus, gravée sur la plaque de cuivre en forme de cœur, dont nous avons parlé plus haut (2).

En 1737, comme on travaillait à la restauration du pavé du sanctuaire, on souleva la plaque de cuivre qui recouvrait le cœur du Dauphin et on s'aperçut alors que la cassette était vide et avait été probablement violée par les protestants.

(*A suivre.*) Pierre BAFFERT.

(1) Cf. *Le Ceremonial de France, par Theodore Godefroy*, pour le détail de la cérémonie des obsèques de François 1er.

(2) Cf. *Sommaire des archives de la ville de Vienne.*



LE CHEVALIER BAYARD

CONTROVERSE HISTORIQUE (1)

Les Annales Dauphinoises reproduisent sur leur couverture la statue du Chevalier sans peur et sans reproche, et l'inscription du piédestal « *mort à Rebeco le 30 avril 1524* ».

A ce sujet, cher Monsieur le Directeur, permettez-moi de vous envoyer un petit article du journal italien *L'Emporio Pittoresco* dont voici la traduction.

« On connait les controverses qui ont été agitées entre les historiens pour déterminer le lieu précis où tomba, frappé à mort, le célèbre capitaine Bayard, venu en Italie sous le commandement de l'amiral Bonnivet, l'un des généraux de François 1er. Au pied d'un monument qui lui a été érigé sur la place St-André de Grenoble, on lit qu'il mourut à Rebeco, ce qui est contraire à toute vérité historique. On a voulu dire Robecco (2), car il n'y a point ici de localité portant le premier de ces deux noms.

« Pour rectifier les inexactitudes dont un personnage historique aussi remarquable a été l'objet, et pour perpétuer la mémoire de la bataille et de l'endroit où il succomba, lequel est Romagnano, dans la vallée de la Sésia (3), on a placé dans cette commune l'inscription suivante :

(1) Cette erreur, que relève l'article en question du Journal italien, a déjà été plusieurs fois signalée dans des articles de Journaux, de Revues locales. Par conséquent, le texte fautif du socle de la statue de Bayard est, depuis longtemps déjà, considéré comme tel. Toutefois nous devons savoir gré à Charles Dionisotti, pour la plaque commémorative qu'il a fait placer à Romagnano, et dont le texte est si flatteur pour la mémoire de la gloire la plus pure de notre Dauphiné.

(2) Robecco est un bourg entre Brescia et Crémone, à 15 kilomètres environ de cette ville. En 1523, le chevalier Bayard y protégea la retraite de l'armée française. L'année suivante, les Français durent se replier sur Vigevano, puis sur Novare : et c'est au passage de la Sésia que le preux chevalier fut blessé mortellement par un coup d'arquebuse.

(3) La Sésia est une rivière qui descend du Mont-Rose et qui se jette dans le Pô. Romagnano est une petite ville de 3.000 habitants, située sur la rive gauche, et à peu près vers le milieu du cours de la Sésia. Elle est éloignée du bourg de Robecco de plus de deux cents kilomètres.

E. V.

Affinchè duri viva la ricordanza
Che in questi luoghi circostanti
Si combattè fra imperiali e francesi
Il di 30 di aprile 1524
E qui mori
L'invitto Bajardo
Il cavaliere senza paura et senza taccia
Carlo Dionisotti
Fece scolpire questa memoria
Anno 1870

Afin de perpétuer le souvenir
Du combat qui, dans les lieux voisins,
Fut livré entre les Impériaux et les Français,
Le 30 avril 1524,
Et où trouva la mort
L'invincible Bayard
Le chevalier sans peur et sans reproche.
Charles Dionisotti
A fait graver ce monument commémoratif
L'année 1870.

Une petite notice illustrée qui renferme les documents les plus exacts à l'appui de cette inscription a été publiée par les soins de M. Charles Dionisotti, le même qui a dicté et fait graver ce souvenir historique. »





ACTUALITÉS

CHRONIQUE ARTISTIQUE

SALON DE PARIS

Peinture

Ont exposé, cette année, au Salon de Paris, les peintres dauphinois dont les noms suivent : M. Bertier, *Approche de l'orage en Oisans* ; M. Léon Eymieu, *Le Chemin du Cimetière à Saillans* ; — M. Balouzet, un Dauphinois d'adoption, *Matinée de Septembre* ; — Mme Nanny Adam, *Premières lumières, Marseille* ; - M. P Pachot, *Dans les Dunes de Camiers* ; — M. Hareux, *La Nuit claire* au Faouet (Morbihan ; — M. Sornin, de Saint-Laurent, *Pot de giroflée* : — M. Bastet, *Thaïs*, *Paphnuce dans le tombeau* ; — M. Grellet, peintures destinées à la basilique de Notre-Dame de Brébières ; -- M. Lamberton, *Sainte Marguerite*, *Sainte Lucie*, *Sainte Cécile* ; — M. Pranzini d'Issoncourt, trois portraits d'enfants ; — Mmes de Gruchy et de Gaudo-Laforgue, portraits miniatures.

On voit également exposés deux portraits dauphinois, ceux de M. Casimir-Perier et de la comtesse de Grignan, tous les deux gravés par M. Buland.

Sculpture

M. J. Bernard, *Séparation* ; — M. Chabre-Biny, *Le Médiateur* : — MM. Davin et Froment, portraits et médaillons ; — M. Drivier, portrait, buste.

Gravure et Lithographie

MM. Bourgeat et Dupont, deux gravures au burin ; M. Pirodon, composition lithographique originale.

Architecture

M. Recoura, ancien prix de Rome, projet de *Reconstitution du Cirque de Maxence à Rome* (première médaille d'or.)

Arts décoratifs

M. et Mlle Debon, jardinière, cendrier de grès ; — M. Davin, *plusieurs étains* ; — Mlle Jeanne Cottave, *fleurs décoratives*.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE, publié sous la direction de M. le chanoine Ulysse Chevalier. — Dans *Ses Mélanges d'hagiographie dauphinoise*, le R. P. dom Grospellier continue la série de ses études de critique paléographique, au sujet des listes épiscopales de l'Eglise de Vienne. La précision de l'argumentation, l'abondance des documents font de cette étude un travail remarquable et digne de fixer l'attention des érudits. Rien d'aussi complet n'a paru sur ce sujet. L'auteur examine et précise les formes qu'a successivement prises le catalogue épiscopal de Vienne. Il a découvert quatre listes, dont la plus ancienne date vraisemblablement de la première moitié du VIII[e] siècle et comprend 39 noms. Les deux noms de Crescent et de Zacharie ne s'y trouvent point. Ce premier catalogue mérite à tous égards de fixer l'attention, surtout dépouillé des interpolations et des additions dont il a été l'objet dans la suite.

Une seconde liste apparaît dans la chronique interpolée d'Adon, elle comprend deux noms de plus, ceux de *Crescent* et de *Zacharie*. Le martyrologe interpolé d'Adon et le calendrier traditionnel de Vienne en dépendent aussi.

Une troisième liste se trouve dans la plus ancienne chronique épiscopale, c'est-à-dire dans l'hagiologe avec les déterminations chronologiques et les additions qu'il comporte : on y constate un nouveau nom, celui de *Simplides*. De cette liste dépendent l'hagiologe dans son dernier état, la rédaction du manuscrit de Berne, l'ancienne *letania* de Vienne, la dernière passion de Saint Didier et, vraisemblablement, le passionnaire de Vienne. Elle a été précédée par le premier recueil des faux privilèges de Vienne.

Une quatrième liste fut établie avant 1068, comprenant 61 noms jusqu'à Léger, par suite de l'addition du premier *Desiderius* et du dédoublement de *Wolferius-Ultraia*, puis de *Wolferius-Wolfericus*. M. l'abbé Duchesne, dans ses *fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule*, fait remarquer que cette quatrième liste fut constituée sous l'épiscopat de Léger, vers 1030.

La date des deux précédentes listes est moins facile à déterminer.

Le R. P. dom Grospellier étudie ensuite la vie de saint Sévère, envoyée aux moines de Saint-Gall par Saint Adon. En effet, elle se trouve transcrite dans le manuscrit 566, immédiatement après celle de Saint-Didier et de Saint-Theudère. Le texte de ce manuscrit, par son ancienneté et son origine, est plus pur que celui publié par les Bollandistes ; il est par conséquent un document de la plus haute valeur. Aussi se trouve-t-il avec les variantes des autres éditions et des manuscrits à la suite de cette étude.

Nous ne pouvons donner évidemment qu'une très pâle idée de cette remarquable étude toute d'érudition. Toutefois, nous la signalons à tous ceux qu'intéressent ces questions si passionnantes. Que de sanctuaires aujourd'hui disparus, que de localités dont les noms ont été altérés, que de faits historiques ont été étudiés, que d'erreurs redressées. Combien ce remarquable et consciencieux travail pourra servir de base et fournir des indications et des références sûres à des études similaires sur nos antiquités dauphinoises.

Dans la même revue, M. le chanoine Fillet, correspondant du Ministère de l'instruction publique, publie la suite d'une étude bien approfondie sur l'Ile-Barbe et ses colonies du Dauphiné. Vient enfin la suite de l'histoire de la baronnie de Bressieux, par M. l'abbé Lagier, et de celle de la commune de Beauregard, par M. l'abbé Chabert.

REVUE DAUPHINOISE. — Le numéro de mai contient de très intéressantes données sur la famille de Bayard et la question si discutée des représentants de cette famille, illustrée par le chevalier *sans peur et sans reproche*. M. Albert de Rochas produit en cette étude une série de documents très précieux, dont plusieurs inédits.

M. l'abbé Perrossier donne la suite de sa biographie de M. l'abbé Nadal, chanoine de Valence. Comme littérateur et comme historien, M. Nadal a droit à une place distinguée parmi nos illustrations dauphinoises. C'est ce que fait justement ressortir, avec force preuves à l'appui, M. Perrossier. La bibliographie du savant chanoine est soigneusement étudiée et finement analysée. Elle montre une œuvre littéraire considérable qui supposerait plusieurs existences.

M. Edmond Maignien continue, dans ce numéro, la publication des *Mémoires de Jacques Pape de Saint-Auban*.

BULLETIN HISTORIQUE DU DIOCÈSE DE LYON —Le numéro de mai contient la traduction d'une remarquable étude qui a pour auteur M. Hirschfeld, le savant épigraphiste allemand, et pour sujet l'incendie de Lugdunum dont parle Sénèque dans sa 91e lettre et qui eut lieu vers la fin de l'année 64 de notre ère. La traduction de cette étude est due au regretté M. Allmer, qui l'avait confiée à M. Espérandieu.

A la suite de cette étude se trouvent des documents historiques et archéologiques intéressant un grand nombre de localités de la région lyonnaise.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — Dans son dernier numéro. l' « Université catholique » publie une étude archéologique et esthétique très documentée au sujet des images de la Sainte Vierge en Angleterre. Cette étude est fort originale et révèle des points ignorés du culte de Marie dans la vieille Angleterre catholique. — M. l'abbé Bouvier, professeur à l'Institution Robin, à Vienne, fait, avec la compétence qu'on lui connaît, la revue historique. C'est un vrai régal littéraire où les charmes du langage le disputent à la précision d'une analyse fidèle.



LE MONDE DAUPHINOIS

NOS COMPATRIOTES

M. le baron de Witte, colonel du 13e chasseurs, propriétaire du château de Beegue, près de Voiron, est promu général de brigade à Paris. — M. André Rivoire, de Vienne, a obtenu, à l'Académie Française, le prix Archon-Despérouses, pour son volume de vers *Le Songe et l'Amour*. — M. Charles Dupont, élève de l'école des Beaux-Arts, vient d'obtenir au Salon une troisième médaille d'or, section de gravure. — M. Joannès Chatin vient d'être élu membre de la section d'anatomie, à l'Académie des Sciences. — M. Louis Bonnet a présenté, devant la Faculté de droit de Grenoble, sa thèse de doctorat. — A La Garde-Adhémar (Drôme), M. le marquis de la Baume du Puy-Montbrun a été, pour la dixième fois depuis 1865, renommé maire de la commune.

MARIAGES

M. le comte d'Andigné, lieutenant de cavalerie, avec Mlle Charlotte de Montauban-Palikao. — A Vienne, Mlle Teste du Bailler avec M. J.-J.-M. Humblot, avocat à Lyon. — A Versailles, M. Dutheillet de Lamothe, lieutenant au 63e de ligne à Valence, avec Mlle Jeanne Planquette. — Mlle Marie-Thérèse de Boissieu, nièce de Mme la duchesse de Padoue, avec M. Arthur de Laage, de Meaux. — M. Robert Le Masson, lieutena n au 11e régiment de dragons, avec Mlle Agnès de Talo de du Grail.

NÉCROLOGIE

A Valence, M. Ernest de Pampelonne, deux ans, fils de M. Ernest et de Mme, née de Monts; M. le vicaire général Charles Claudon. — A Vienne, MM. Paul Gabert et Benoît Bouvier, anciens fabricants de draps. — A Saint-Laurent-du-Pont, M. Théodore Margot, chef d'escadron d'artillerie en retraite. — A Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, M. Collot,

capitaine en retraite. — A Grenoble, Lucien Ginet, successivement vale de chambre de NN. SS. Ginouilhac, Paulinier, Fava et Henry, évêques de Grenoble. — A Saint-Gervais, M. Dudraille, chef d'escadron d'artillerie de marine en retraite. — A Saint-Pierre-d'Entremont, Mme Blanche Faurax, née Champion, belle-sœur du commandant Faurax, tué au Dahomey. — A Genève, le général de division Tricoche, ancien colonel d'artillerie à Grenoble et à Valence. — A Génissieux (Drôme), M. le chanoine Robin. — A Die, le commandant Auguste Boissier. — A Champier, Mme Serlin, mère de M. le Curé de Saint-Maurice de Vienne.

NOS SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie Delphinale. — Communication par M. J. de Beylié, président de l'Académie Delphinale, d'une lettre de Barnave presque entièrement inédite. Le Comité des Travaux historiques près le ministère de l'Instruction publique, qui a reconnu l'importance de ce document, le fera figurer dans son prochain Bulletin.

Vendredi 1er juin, M. le docteur Dumarest, de Voiron, récemment élu membre titulaire de l'Académie Delphinale, en remplacement de M. le docteur Chabrand, décédé en 1898, a prononcé son discours de réception, dans lequel il a fait l'éloge de son prédécesseur et le portrait du médecin de campagne. Dans sa réponse au récipiendaire, M. de Beylié a rendu hommage au poète délicat dont les œuvres ont été applaudies dans un cercle de privilégiés, en même temps qu'au médecin distingué, entouré, à juste titre, de la considération et de l'estime publiques.





LES

Annales Dauphinoises

Le Génie de la France

(suite)

Nos missionnaires ne le cèdent pas à nos explorateurs. Leur nombre et leur courage, depuis un demi-siècle surtout, n'ont cessé de grandir, sans que leur maigre subside s'accrût, disons mieux, sans que leur pauvreté diminuât. Il n'est pas aujourd'hui dans l'Orient tout entier, de cité populeuse ou de canton reculé; dans l'océan Pacifique pas d'île lointaine, de tribu sauvage; au cœur de l'Afrique pas de peuplade hier encore inconnue, auxquels ils n'aient porté, avec l'Evangile, les germes de la vraie civilisation. L'exemple de leur vie chaste, pauvre, toute de travail et d'abnégation, étend au loin, avec le règne de la foi, la langue et le bon renom de la France. Ils comptent au moins pour les deux tiers dans le nombre total des missionnaires catholiques : celui de nos Religieuses enseignantes, de nos Filles de la Charité est encore plus considérable. Ajoutons ce détail qui n'est pas sans intérêt, c'est que les prêtres Salésiens formés à l'école et pénétrés de l'esprit de saint François de Sales, pour la plupart d'ailleurs descendants des Gaulois de la Cisalpine, ont, avec leurs auxiliaires français, depuis un quart de siècle, couvert de leurs orphelinats, de leurs écoles, de leurs ateliers, en dernier lieu de leurs lazarets, toutes les républiques de l'Amérique du Sud, de la Terre de Feu au Rio Grande del Norte, de Puntas Arenas et de Buenos-Ayres jusqu'à Mexico (1). Voilà

(1) On évalue à près de deux millions le nombre des Italiens établis aujourd'hui dans l'Amérique du Sud.

certes de quoi justifier le jugement de Caton l'Ancien sur nos ancêtres, les Gaulois transalpins et cisalpins, devenus sans notables changements les Français d'aujourd'hui. La principale différence, c'est qu'à la parole ardente, passionnée, plus ou moins sincère des orateurs politiques, ils ont substitué, dans les interminables *palabres* des villages africains, l'éloquence doucement persuasive qui a sa source principale dans la franchise, la droiture et une véritable bonté (1). Quant à la guerre, si elle a cessé d'être celle des vastes champs de bataille, elle est surtout, dans ces régions lointaines, celle de l'explorateur et de l'apôtre contre les maladies, les fatigues, les privations, le découragement, et trop souvent aussi contre la perfidie et les embûches de populations sourdement hostiles, aussi mal disposées à l'égard de la civilisation qu'à l'égard de l'Evangile.

Je voudrais, Messieurs, comme conclusion à cette conférence déjà trop longue et pourtant incomplète, vous donner les noms, vous rappeler au moins sommairement les titres des hommes illustres dans lesquels il semble que le génie de la France se soit incarné aux différentes époques de notre histoire. L'entreprise n'est pas aussi facile qu'elle le paraît au premier abord. L'embarras de nos richesses est tel, en effet; le nombre de ceux qui ont honoré la patrie française par leurs talents, leur génie ou leurs vertus est si grand que la liste, si nous essayions de la dresser, même en nous arrêtant aux premières années ou au milieu du XIX[e] siècle, serait interminable.

Voilà une première et sérieuse difficulté. D'autre part vous seriez surpris de n'y voir point figurer quelques noms très connus, très applaudis du vivant de ceux qui les portaient, et même un certain temps après leur mort, mais dont je n'hésite pas à dire qu'ils ne représentent pas dans sa noblesse, dans sa générosité, dans son universalité, dans son invincible amour de l'idéal, le génie de notre race. Encore moins le représentent-ils dans ce qu'il a d'invariable et de permanent, deux traits essentiels du génie d'un peuple, quand une fois il est parvenu à se posséder tout entier. Ces hommes, quelques-uns doués d'un très grand talent, ont aidé à naître, ils ont dirigé, comme ils ont voulu ou comme ils ont pu, un de ces courants inférieurs d'une durée variable, mais toujours limitée, qui traversent de temps à autre, moins encore les masses profondes du peuple que les classes dites supérieures, moyennes, dirigeantes. Il leur a suffi, pour cela, de mettre en relief, d'accuser plus fortement, un seul trait du caractère national, plus rarement deux à la fois, d'en exagérer l'importance au détriment de ceux auxquels il est associé, et dont le concours lui eût été nécessaire pour valoir tout son prix. C'est ainsi, pour ne pas remonter plus haut, qu'à l'esprit voltairien dont le règne fut un des plus longs ja

(1) Dans cette campagne du Haut-Nil, nous n'avons éprouvé aucune perte, nous n'en avons fait subir à personne. Pas un coup de fusil n'a été tiré, sinon sur des pillards nomades. Aussi les populations ont-elles considéré les Français comme des libérateurs, et aiment-elles profondément la France. » Paroles du commandant Marchand au Cercle militaire de Paris, 2 juin 1890.

vu de mes yeux, ouï de mes oreilles ses derniers représentants authentiques, lesquels n'avaient pas, tant s'en faut, l'esprit de Voltaire) ont succédé, à partir surtout de 1848, et de sa forte poussée populaire, trois autres esprits dont l'un voudrait bien nous faire croire, sans y parvenir, qu'il est son unique et légitime héritier. Les deux autres — peut-être sont-ils trois — se partagent inégalement la domination des esprits qui tiennent à posséder, en dehors du signe commun de la nation, leur marque particulière. Si j'insiste sur ce point, c'est que le danger serait grand de confondre avec le génie même de la France ces esprits de passage qui s'agitent au-dessous de lui, et dont chacun exagère, pour un temps en général assez court, en s'aidant de notre excessive mobilité, un des traits du caractère national.

Grâce à Dieu ils sont nombreux dans notre pays ceux qui, dédaigneux d'une popularité éphémère et s'inspirant de leur seul génie, n'en sont pas moins jusqu'à la fin de leur carrière demeurés fidèles au génie de la France. Nous pouvons les présenter aux nations voisines, comparer nos gloires à leurs gloires, nos grands hommes à leurs grands hommes, et leur demander avec une légitime confiance, si nous n'avons pas, en tout genre de mérite, d'art, de savoir, de vertus, dans les travaux de la guerre, dans les œuvres bienfaisantes de la paix, quelque grandeur à leur montrer au moins égale à ce qu'elles ont de plus grand. Tout en offrant notre sincère hommage — tous ces génies viennent de Dieu — au génie de chacune d'elles, ne craignons pas de rendre au nôtre la justice à laquelle il a droit : l'histoire et les faits nous y autorisent.

Nous n'essaierons pas toutefois, vous en savez les raisons, de dresser cette liste des noms illustres qui sont la gloire de notre pays et qui expriment le mieux son génie. Si exacte, si longue que nous l'aurions faite, tant de soin que nous aurions pris de n'omettre aucun nom digne d'y figurer, nous sommes sûr d'avance qu'elle ne paraîtrait ni assez étendue, ni assez complète, chacun de nous ayant, comme c'est son droit, ses goûts particuliers et ses préférences, la limite étant d'ailleurs difficile à tracer entre ceux qui n'ont réussi qu'à mettre leur nom en quelque lumière, et ceux qui ont mis en une lumière plus vive, plus éclatante, le nom de la France. Disons du moins, pour ne pas paraître entièrement au-dessous d'une tâche si délicate, que notre liste, si nous avions à en proposer une, et si l'on nous demandait d'indiquer au moins un petit nombre de noms rappelant ce que le génie de la France a de plus à lui, de plus pur, de plus élevé, notre liste inscrirait en bonne place, sinon au premier rang, Charlemagne, saint Louis, Bayard, Henri IV, Descartes, Corneille, Bossuet, saint Vincent de Paul, Pasteur.

Pourquoi même ne pas simplifier jusqu'à l'extrême limite, puisque, par un privilège unique dans l'histoire du monde, nous pouvons offrir à l'admiration des peuples, — elle nous est acquise nous le savons par d'innombrables témoignages, — dans une seule vie, si courte qu'elle ait été,

dans une seule âme, fût-elle l'âme d'une jeune fille, toutes les qualités sans un seul de ses défauts, toutes les vertus, en un mot tout le génie de la France. Ce n'est pas en ce mois de mai où l'on célèbre, dans les assemblées profanes et les chaires chrétiennes, le courage héroïque de Jeanne d'Arc, la pureté et la candeur de son âme, son ferme bon sens uni à la foi religieuse la plus sincère, la plus ardente, tant de simplicité et de génie dans une humble fille des champs, que je songerais à vous rappeler tout ce qu'elle a fait, tout ce qu'elle a souffert pour la délivrance et le salut de la patrie. Je n'ajouterai donc qu'un mot, mais ce mot sera, en même temps qu'un hommage à notre héroïne, la conclusion de cette conférence : « Jeanne d'Arc ne résume pas seulement en elle les plus beaux caractères et les vertus de notre race; elle a aussi ce trait commun avec le génie de la France qu'ils appartiennent l'un et l'autre, à la fois, à la France et à l'humanité. »

En résumé, tous les éléments primitifs supérieurs de la pensée que Dieu a mis, en la créant, dans l'âme de l'homme, avec les sentiments qui les accompagnent, pour être sa lumière et sa force, le génie de la France les a, depuis sa première apparition jusqu'à nos jours, à travers des épreuves et des souffrances sans nombre, cultivés, développés, depuis l'*ordre* dans la variété infinie de ses formes, jusqu'au *vrai et au beau* aimés pour eux-mêmes, poursuivis, conquis avec une ardeur toujours croissante, et dans les vues les moins intéressées. Héritier, indirect pour Athènes, direct pour Rome, des grands génies de l'antiquité, admirateur sincère du génie des peuples voisins, ses nobles émules, étroitement uni, dès sa naissance, au génie de l'Eglise catholique, inséparable d'elle durant de longs siècles, et malgré certaines apparences contraires et des malentendus passagers, jusqu'à l'heure présente, son exemple et son concours, en dehors même des bienfaits sans nombre qu'il a reçus d'elle, l'ont singulièrement aidé à développer deux de ses caractères ineffaçables, l'amour de l'idéal et l'universalité.

De quelles ressources, de quelles forces il dispose aujourd'hui pour se défendre et pour grandir encore, c'est ce que nous essaierons de vous exposer, *si Dieu le veut*, — comme le disait déjà, à la suite de Socrate son maître, Platon, un des plus illustres représentants du génie hellénique, et, par suite, un de nos ancêtres, — ou plutôt ce que nous chercherons ensemble dans le cours de cette année 1900, qui va tout à la fois fermer un siècle et en ouvrir un autre. Espérons que celui-ci ne sera pas moins glorieux pour notre patrie que ceux qui l'ont précédé et aidé, pour une bonne part, à devenir ce qu'il est.

CLAUDE-CHARLES CHARAUX,
Professeur honoraire de Philosophie à l'Université de Grenoble





MONOGRAPHIE

Historique, Artistique et Archéologique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

TOMBEAU D'YSABEAU D'HARCOURT

En face du tombeau des archevêques, et sous la boiserie (1), on voit gravée. sur une pierre de choin, l'épitaphe d'Ysabeau d'Harcourt.

Au-dessus de l'inscription, entre les armoiries de Thoire et d'Harcourt. se trouve une petite scène gravée au simple trait et représentant l'Annonciation, avec cette particularité que, derrière l'ange Gabriel, on voit un autre personnage sans nimbe. qui ne peut être que la dame de Thoire elle-même. Elle est dans l'attitude de la prière. les mains jointes, et porte sur la tête deux cornes, espèce de coiffure merveilleusement haute des dames de cette epoque, connue sous le nom vulgaire de *Hennius*.

(1) Il est regrettable qu'on ait cru devoir décorer la partie inférieure de l'abside de cette boiserie, nullement en rapport avec le style de l'église et, de plus, sans aucune valeur artistique, ni utilité pratique. Ensuite, pour ce qui est de la partie qui recouvre l'épitaphe d'Ysabeau d'Harcourt, elle devrait, de toute nécessité, disparaître ; surtout, étant donné qu'elle est en regard du mausolée de Stolz, et par conséquent sans vis-à-vis. Comme régularité et symétrie, l'abside aurait donc tout à gagner de cette disparition au moins partielle de la boiserie, qui permettrait, en outre, la vue de l'intéressante épitaphe d'Ysabeau d'Harcourt.

L'EPITAPHE

L'AN. DE. NOSTRE SEIGNEUR. M. CCCC. ET. XXXIX ET LE. XII°. IOUR. DV MOYS. DE. FEVRIER. TRÈS NOBLE. ET. TRES PVISSANTE. DAME. DAME. YSABEAV. DE HARRECOVRT. RELAIXIE. (1) DE. FEV. BONNE. MEMOIRE. MONSEIGNEUR. HUMBERT. IADIX. SEIGNEUR. ET. BARON. DES TERRES. ET. BARONNIES. DE TOYRE. ET. DE. RIVIRIE. A. FONDÉ. EN. CESTE EGLISE. DE. MONSEIGNEUR. SAIN. MAURIS. (2) POVR. LE SALVT DE. SON AME. XII. MESSES. DE LA ANVNCIACION. NOSTRE. DAME. AVECQVES. VESPRES. ET. COMPLIES. SOLLENNEMENT. CHANTÉES. LE. XIIe. IOVR DE CHASCVN. MOYS. DE L'AN. AVESQVES. LA SONERIE. DE LA. GROSSE. CLOCHE. APPELLE. PORTE IOVR. A VNG. DES MODIERS. BAVDOYANT (3). ET. A DONNÉ. LA DICTE. DAME. ET. FAIT. DEBJVRER. AV. DOYEN. ET. CHAPITRE. DE LA DICTE. ESGLISE. L'AN. ET. LE. JOVR. QVE. DESSVS. LA SOMME. DE. IIII. ESCVS. BONS. ET. VIEVLX (4). A. LX IIII. AV. MARC. ITEM. A. DONNE. LA DICTE. DAME. POVR. VNE. MESSE. DE. MORS. TOVS. LES. ANS. SOLLENNEMENT. CHANTÉE. LE III° IOVR. DE. NOVEMBRE. POVR. FEVX. MONSEIGNEVR. HVMBERT. IADIX. SON. MARY. POVR. ELLE. POVR. CEVLX. DE ROVSSILLON. CHANTEE. ET. CÉLÉBRÉE. AV. GRAND. AVTEL. APRÈS. LA. DICTE MESSE. LES ASTACIONS (5) DEVANT. LA. CHAPPELLE. DE ROISSILLON. AVECQVES. LA. SONNERIE. A. COVSTVMÉE. POVR. GRANS. SEIGNEVRS. OV. DAVMES. C'EST ASSAVOIR. VNG. NOBLE. IOYEL. (6) PESANT. VIII. MARS. D'ARGENT. OV. IL A. PLVSIEVRS. RELIQVES. C'EST. ASSAVOIR. DE LA COLVMNE. OV. NOSTRE SEIGNEVR. FVT. BATV. EN. L'OSTEL. DE. PILATE. ET. DES. RELIQVES. DE NOSTRE. DAME. PRIES. POVR. LA DICTE. DAME. AVE MARIA.

Ysabeau d'Harcourt ou d'Harrecourt, née le 13 juin 1371, était fille de Jean, comte d'Harcourt, et de Catherine de Bourbon, sœur de Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V, alliée par conséquent de très près à la famille royale. Elle épousa, en 1383, Humbert VIIe du nom, sire de Thoire et de Villars, qui possédait des terres dans la Bresse, le Bugey et la Dombe. Ysabeau, la troisième femme du sire de Villars, survécut à celui-ci, et fit son testament le 20 novembre 1441, au château de Roussillon, en faveur de Charles, duc de Bourbon, comte de Clermont, son cousin

(1) Relaixie, relaissée, relicte, signifiait autrefois veuve : *vidua relicta.*

(2) Jusqu'à Louis XIV, on donna aux saints les noms de *Monseigneur* et ensuite de *Monsieur.*

(3) *Porte-jour* pour porte-joye, nom de la grosse cloche de Saint-Maurice, brisée par les protestants en 1567. (Charvet.)

D'après Charvet, « sonner en baude », c'est sonner une cloche à branle et carillonner en même temps avec deux ou plusieurs cloches. On se sert encore, dans les campagnes du Dauphiné, d'une locution dérivant probablement de celle-ci, pour désigner les volées de cloches, « la première, la seconde *moie* a sonné. »

Inscr. de Vienne, VI, p. 226.

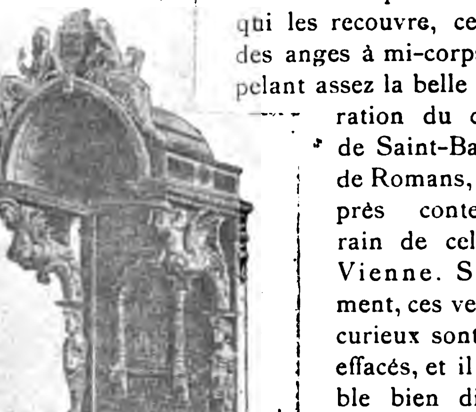
(4) *Escus bons et vieulx à 64 au marc*, c'est-à-dire non altérés ni falsifiés, comme cela arrivait fréquemment à cette époque.

(5) *Astacions* pour stations, expression de notre vieille langue que le peuple s'obstine à conserver. — De même, *estatues* pour statues, etc. — La chapelle de Roussillon était dans les petits cloitres qui occupaient une partie de la place actuelle de Saint-Paul.

(6) *Un noble joyel* ou joyau était un reliquaire que l'inventaire de 1562 mentionne sous le nom de « *reliquaire dit de Villars*, donné à ladite église par feu madame de Villars, comme on peut voir en une grande pierre estant au chœur d'ycelle église, à costé gauche, près le grand autel ». (Histoire de la Sainte Eglise de Vienne, p. 765.)

maternel. Elle mourut à Lyon, le 7 juin 1443, et fut inhumée à Saint-Jean (1).

Les armoiries de cette dame qui, selon l'usage, se composent de celles de sa famille et de celles de son mari, portent : parti de Thoire, c'est-à-dire, *bandé d'or et de gueules de six pièces*, et de Harcourt, c'est-à-dire, *de gueules à deux fasces d'or*.



Au-dessus de la corniche, dans l'arcature, une belle copie de la Vierge de Foligno de Raphaël, par Jean-Claude Drivet (1804-1848), peintre viennois, cousin de Jacques Pilliard.

Avant de passer à la description des nefs latérales, signalons encore, dans le chœur, l'existence d'anciennes fresques paraissant remonter au XIVe siècle, et décorant tout l'espace qui règne entre le triforium et l'extrados des fenêtres inférieures.

Autant qu'il est permis d'en juger, au travers de l'épais badigeon qui les recouvre, ce sont des anges à mi-corps rappelant assez la belle décoration du chœur de Saint-Barnard de Romans, à peu près contemporain de celui de Vienne. Seulement, ces vestiges curieux sont bien effacés, et il semble bien difficile de pouvoir les rendre à la lumière. Le suintement de la buée des fenêtres supérieures, mêlé à la poussière, tend de plus en plus à recouvrir d'un nouveau voile ces fresques déjà si peu apparentes.

LES STALLES

Les magnifiques stalles qui décoraient le chœur de Saint-Maurice ont disparu à la Révolution. Après avoir passé successivement en différentes mains, elles sont devenues la propriété du Grand Séminaire de Lyon, qui n'ayant pu les utiliser pour la nouvelle chapelle du Séminaire construit avec les largesses de Napoléon III, les a revendues. Elles sont

(1) Charvet s'est gravement trompé en disant qu'Ysabeau a été inhumée à Saint-Maurice.

Chorier prétend très inexactement qu'Ysabeau portait *de Bourgogne l'ancienne*, c'est-à-dire *coticé d'argent et de gueules*.

Cf. *Inscr. de Vienne*, VI, pp. 224 à 230 ; — *Histoire généalogique de la maison d'Harcourt*, par La Roque, t. I, p. 520 et t. III, p. 460 ; — Charvet, *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne*, pp. 183, 765. — Annales de Bourgogne, par G. Paradin, in-f°, p. 700.

actuellement, paraît-il, dans un casino ou une salle de concert (1). A en juger par celle qui est au musée de Cluny, à Paris, et dont nous donnons ici une photographie, ces stalles étaient du style de la Renaissance et portaient, sur le fronton du dais, les armoiries des Villars. Ces stalles avaient remplacé d'anciennes stalles gothiques. Car il est à remarquer qu'à la Renaissance, et ensuite sous Louis XIV et Louis XV, la plupart des stalles et des boiseries de nos vieilles cathédrales ont disparu pour faire place à des stalles et à des boiseries du style de l'époque (2).

LES NEFS LATÉRALES

Antérieurement au XIVe siècle, il n'existait pas de chapelles le long des nefs latérales. Un mur semblable à celui qui va de la sacristie à la chapelle de Sainte-Catherine et percé, à chaque travée, d'une fenêtre romane à arceaux, ornés de cordons, de billettes, et portés par des colonnettes très richement ouvragées, fermait les bas-côtés jusqu'à l'ancienne façade. On voit, du reste, encore deux de ces fenêtres dans le mur dont nous venons de parler. L'une est murée, l'autre s'ouvre dans la travée qui fait suite à celle de la sacristie.

LA NEF DU MIDI

PREMIÈRE TRAVÉE

Chapelle absidale

A la clef de voûte. — Riche fleuron à feuillage sculpté à jour et doré.

VITRAIL

La fenêtre trigéminée de cette chapelle est du XIIIe siècle. Elle est ornée d'un très beau vitrail du XVIe ou du XVIIe siècle, représentant l'Adoration des Mages. Une particularité est à noter dans la mise en scène de ce sujet. Contrairement à l'Evangile qui fait venir tous les mages de l'Orient, l'artiste paraît avoir voulu personnifier en eux les trois anciennes parties du monde : l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Des chameaux, dans le lointain, désignent celui de gauche comme un oriental ; celui du milieu, à genoux tête nue devant l'Enfant Jésus, a le teint clair des occidentaux, tandis que le troisième, qui vient de droite, a le visage noir des nègres.

Dans la partie inférieure, on remarque saint Maurice avec son étendard

(1) Nous n'avons pu toutefois pleinement nous renseigner sur ce point. En tous cas, nous ignorons absolument quel est le casino ou la salle de concert qui est propriétaire de ces magnifiques stalles. Il serait à désirer que le Conseil de fabrique de Saint-Maurice fît une enquête pour découvrir ces pièces si intéressantes de l'ancien mobilier de l'église, afin de les acquérir.

(2) Pour se faire une idée de la forme des stalles gothiques qui ont précédé celles dont nous venons de parler, on verra avec profit celles des cathédrales de Saint-Pierre de Genève et de Lausanne, aujourd'hui temples protestants ; ou, pour ne pas aller si loin, celles plus modestes de la chapelle de l'Adoration Perpétuelle, rue Voltaire, à Grenoble, qui proviennent de l'ancienne abbaye des Ayes. Ces dernières stalles du style du XVe siècle, sont toutefois très bien conservées et très fouillées. Elles ne dépareraient pas un chœur de cathédrale.

à la croix tréflée ; saint Antoine désigné par le *tau* brodé sur son étole (1). Il semble présenter et recommander à saint Maurice un religieux en froc blanc à genoux entre eux, son protégé et vraisemblablement le donateur du vitrail. On voit également saint Jacques, l'ancien patron de la chapelle. Sur la frise du portique qui abrite les saints dont nous venons de parler, deux blasons aux armes des Puthod (2) ; l'un au-dessus de saint Maurice : d'or au chef d'azur et au croissant d'or dans un jour d'azur en losange ; l'autre au-dessus de saint Jacques : le même, partie de gueules au château tourellé d'or. Sur les attaches des couronnes qui renferment ces blasons, les restes d'une devise : ...ma ...ta vigent.

Cette chapelle avait autrefois de riches revenus. Les principaux bienfaiteurs furent Guillaume Romestaing, Vignard et Pierre Fillion.

DEUXIÈME TRAVÉE

Cette travée est en regard de la porte de la sacristie.

A la clef de voûte. — Agneau nimbé portant un drapel. La peinture dont ce motif est relevé est très effacée.

Toutes les clefs de voûte des nefs avaient été peintes au XVIe siècle, il reste encore de ces peintures aux voûtes de la grande nef, et chose digne de remarque, les ors n'ont presque rien perdu de leur éclat.

LA SACRISTIE

La sacristie actuelle est un ancien oratoire que le cardinal Amédée de Saluces, évêque de Valence et seigneur d'Anthon avait doté en 1417, et dédié à saint Michel.

Au vitrail, on aperçoit les restes de deux blasons : l'un, à gauche : d'or au lion issant de gueules ; l'autre, écartelé, un et quatre : de gueules au bas d'argent ; deux et trois : d'or à trois fasces de sable ; sur le tout, un disque d'or chargé d'un X d'azur.

TROISIÈME TRAVÉE

Au mur. — Une des deux fenêtres romanes du XIIe siècle, dont on a parlé plus haut. Un tableau représentant saint Maurice, don de l'Etat.

QUATRIÈME TRAVÉE

Tableau représentant la Déposition de N.-S. au tombeau. Don de Louis-Philippe. « On appréhende en regardant cette peinture, dit M. Allmer, de voir se relever une grande femme blonde agenouillée dans le coin à droite ; elle aurait à peu près 14 pieds de haut, c'est-à-dire le double de la hauteur des autres personnages. C'est, dit-on, tout ce que ce tableau a de remarquable ».

(1) On sait que les Antonins portaient un *tau* dans leurs armes. Ce motif se voit fréquemment à Saint-Antonin et également dans toutes les anciennes maisons d'Antonins.

(2) Les chanoines de la Colunbière, Puthod, Rosset et Ruatier furent de grands bienfaiteurs de l'église. Ils contribuèrent surtout à la restauration des verrières après le passage des protestants.

Au-dessus du tableau, la seconde des deux fenêtres romanes du XII[e] siècle, dont il a été parlé.

A la clef de voûte. — Tête de renard ou de loup tirant la langue.

Au pilier. — Chapiteau historié : L'Adoration des Mages.

CINQUIÈME TRAVÉE

CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE SAINTE-MARTHE ET SAINTE-MARIE-MADELEINE

Dans la chapelle, en regard de cette travée, fut inhumé, en 1438, Jean de Norry, archevêque de Vienne (1). Son tombeau, vrai chef-d'œuvre de sculpture, en marbre plus poli et plus beau que le cristal, dit Charvet, fut détruit un siècle et demi plus tard, afin d'en employer les matériaux à réparer le *Jubé*. Cet acte inqualifiable s'accomplit pendant l'absence de l'archevêque Jérôme de Villars, qui, à son retour, en témoigna son indignation par ces paroles remarquables : « Le marbre tiré de ce tombeau sera à la postérité un orateur excellent qui, de cette tribune, déclamera toujours contre la barbarie de ceux qui ont procédé si peu judicieusement. »

Cette chapelle, autrefois dédiée à Saint Sévère, prêtre indien qui, dès les premiers siècles, était venu évangéliser Vienne (2), a été ensuite, après la Révolution, dédiée à Sainte Catherine. Elle est aujourd'hui sous le vocable des trois saintes Catherine, Marthe et Marie-Madeleine (3).

Cette chapelle était autrefois sous le patronage laïque de la maison de Guiche, et comptait parmi ses bienfaiteurs Pierre Benet, Jacques Lovasco, Jacques et Pierre de Sainte-Marie.

(1) C'est ce même Jean de Norry dont la sœur, Anne de Norry, avait à son service la bienheureuse Philippa de Chantemilau, qui édifia le palais épiscopal et la ville de Vienne par sa piété et sa charité, et dont le tombeau fut le théâtre de miracles insignes. Le nom de Philippe était inscrit au martyrologe de l'église de Vienne, au nombre des bienheureux dont la mémoire y était vénérée. Dans la description du cloître de Saint-Maurice, où se trouvait le tombeau de la Bienheureuse, nous aurons occasion de revenir sur ce sujet.

(2) Saint Sévère est mort vers 448. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Etienne qu'il avait fait bâtir sur l'emplacement d'un temple païen et qui prit, dans la suite, le nom du saint confesseur. Cette église a disparu à la Révolution. La place actuelle de Saint-Sévère en conserve le souvenir.

Voir au sujet de Saint Sévère, et des fouilles pratiquées sur l'emplacement du Panthéon, Chorier, Charvet et surtout les *Inscriptions de Vienne*, de MM Allmer et de Terrebasse.

(3) On nous permettra de faire ici remarquer, ainsi que le fait très judicieusement Mermet, pourquoi n'avoir pas replacé, dans cette chapelle, l'image de Saint Sévère, qui a tant de droit aux hommages des Viennois, et qui a été honorée pendant tant de siècles dans cette même chapelle?

N'est-il pas vraiment regrettable que depuis la Révolution, on ait, à Saint-Maurice, fait disparaître tout ce qui rappelait le souvenir des saints viennois et l'histoire religieuse locale. Sur treize chapelles deux seulement sont dédiées à des saints viennois, alors qu'avant la Révolution la plupart étaient sous leur vocable, ainsi que nous le verrons dans la description et l'historique de ces différentes chapelles

SIXIÈME TRAVÉE

Vestibule et Tribune

A la clef de voûte. — L'ange Gabriel avec son nom en lettres du XIIIe siècle.

Au-dessus de l'arc du vestibule. — Sculpture en haut-relief, représentant l'Adoration des bergers. Tous les personnages, excepté l'Enfant Jésus, sont privés de leur tête; les bergers ont perdu leurs bras; la Vierge et saint Joseph sont assis à distance sur des bancs séparés. Le nimbe de la Vierge affecte la forme d'une coquille; les vêtements sont admirablement drapés. Aux extrémités, d'un côté, le lion, de l'autre le basilic, figures symboliques du péché et de la mort vaincus par la venue du Christ.

Au point de vue iconographique, ce haut-relief est bien intéressant par les particularités qu'il affecte.

LES DEUX BAS-RELIEFS

Aux montants du même arc, en arrière des deux colonnes romaines en marbre, qui le supportent, on aperçoit deux petits bas-reliefs en marbre, autrefois peints. Sur celui de gauche, Jésus, désigné par le nimbe crucifère, marche suivi des deux apôtres qu'il vient de rencontrer sur le chemin d'Emmaüs; — sur celui de droite, Jésus est assis entre eux à la table de l'hôtellerie d'Emmaüs et bénit le pain avant de le rompre et de le leur présenter.

Ces deux bas-reliefs byzantins sont bien plus anciens que l'église; ils proviennent probablement, ainsi que beaucoup d'autres fragments de sculpture de l'église primitive et sont très intéressants en raison de leur ancienneté, et de leur naïveté d'expression.

(A suivre). P. BAFFERT.





La Brise du Dauphiné



Dans les feux du soleil, un peu de brise passe
Promenant sur la plaine un frisson calme et lent,
Et les épis trop mûrs balancés avec grâce
Se heurtent mollement.

Sous le baiser muet que lui jette la brise,
Le moissonneur lassé se relève un instant,
Suspendant le labeur où sa force agonise
Dans un effort trop grand.

Il croise sur son cœur ses bras bronzés de hâle
Dont la brise qui passe aspire la sueur,
De sa poitrine ardente, un long soupir s'exhale
Et dilate son cœur.

Il écoute joyeux, frémir la moisson blonde,
Orgueil de son travail que le ciel a béni;
C'est la terre aujourd'hui qui de sa voix profonde
Lui crie un long merci.

Et du cœur de cet homme, il monte une prière
Vers Celui qui fit croître et mûrir la moisson.
« Donnez-nous notre pain de chaque jour » ô Père,
Père infiniment bon.

J. F.

16 juillet 1900.



UN PEINTRE DAUPHINOIS

Antoine-Christian ZACHARIE

1819-1899

L'ENFANCE

Antoine-Christian Zacharie naquit à Vienne, le 14 mai 1819. Dès sa plus tendre enfance, il se fit remarquer par un goût inné pour les arts graphiques.

Son père, homme d'un goût éclairé et d'une intelligence peu ordinaire, — de plus très enthousiaste pour tout ce qui touchait aux arts, — encouragea son fils de tous ses efforts et le poussa dans la carrière artistique à laquelle il paraissait naturellement destiné.

Dès l'âge de sept ans, le jeune Tony avait déjà la main sûre d'un dessinateur expérimenté. Des groupes de petits personnages accusent des dispositions peu ordinaires pour la correction du dessin et l'art de la mise en scène. Notre jeune dessinateur, du reste, raconte lui-même — et en vers — ces premières dispositions artistiques. Il commence par le récit de son enfance, de sa première communion, de ses premières impressions qui font prévoir déjà quel sera son genre.

Nouveau-né, je pleurais et criais dans mes langes ;
Je fus insupportable à mes premières dents !...
Passons vite !... Et d'abord, mettons que j'ai onze ans :
Mon œil aux saints vitraux voyait voler les anges.

Bientôt, je négligeais les mystiques phalanges.
Les amours de l'Olympe, en un jour de printemps,
Par la bouche d'Ovide éveillèrent mes sens ;
J'écoutais de la chair les murmures étranges...

. . . .

Cher Hubert (1), vois combattre en ma nature double
Le chrétien, le païen, l'un de l'autre jaloux...

. . . .

Que l'antique sirène à mon oreille chante !...
Non, non ! Car du Seigneur vient le jour solennel.
— Vois-tu l'amour divin, dans mon âme fervente,
Obligé de lutter avec l'amour charnel ?...

O douceur de la Croix ! O miel de la prière,
Suave pain du Ciel, Communion Première
Vous subjuguiez mon être... hélas ! et cependant !...

. . . .

Le jeune Zacharie est en ce moment au collège de Vienne. C'est là que tout en se préparant à sa Première Communion, il dévore les *Métamorphoses d'Ovide* que lui a achetées son père. Cette lecture, comme on le voit, jette le trouble dans cette âme naïve. Le poète s'en plaint, et fait ainsi le procès des ouvrages classiques non expurgés dont la lecture peut à tout jamais flétrir un cœur d'enfant :

Dans les fables d'Ovide, allant en découverte,
Notre enfance y ternit sa native candeur...

. . . .

Les vers qui suivent sont une peinture effrayante des ravages produits par de mauvaises lectures. La psychologie de ces âmes d'enfants frappées pour la première fois d'images étranges, poursuivies par des visions subjuguantes, qui bientôt les rendront esclaves malgré les cris de la conscience, est à méditer. Elle montre combien les parents et les maîtres doivent être circonspects vis-à-vis des lectures permises aux enfants. La qualité de livre classique n'est pas toujours une garantie pour la moralité d'un livre.

Cette lecture des *Métamorphoses d'Ovide* eut donc au point de vue artistique, une grande influence sur le jeune Zacharie.

Elle détermina définitivement son genre, car les sujets mythologiques occupent la majeure partie de son œuvre.

(1) Ces vers sont extraits d'un manuscrit du peintre, intitulé : *Mes Confessions*. La dédicace débute ainsi :

De ma jeunesse, Hubert, c'est la confession
Qu'en l'an cinquante-trois, la semaine de Pâques,
Je commence en sonnets, futile invention,
Qu'ignorait Augustin, que dédaignait Jean-Jacques.

Nous ne publierons évidemment ici que ce qui peut éclairer la vie et l'œuvre du peintre.

Nous tenons à remercier, dès le début de cette étude, Mme Zacharie qui a eu l'obligeance de nous communiquer le manuscrit qui nous a facilité singulièrement notre tâche.

Dès l'âge de douze ans, cette influence se fait sentir. Le jeune peintre, un jour, se trouble de trois crayons qu'il vient de faire :

J'avais fait trois crayons dont un jour se troubla
Ma jeune conscience... Or, je fus à confesse,
... Le confesseur me dit : il faut brûler cela,

. . . .

Les sujets de ces trois crayons sont : Les noces de Pélée et de Thétis, Hermaphrodite, Mars et Vénus. Trois pièces de vers, que nous ne pouvons reproduire ici, en font la description.

SES ÉTUDES, SES DÉBUTS, SES MAITRES

Au Collège de Vienne, les premiers débuts du jeune Zacharie le signalèrent à l'attention de MM. Lefèvre (1), Camille Sain et Pirouelle, successivement professeurs de dessin de la ville, qui dirigèrent avec beaucoup d'intérêt et de sollicitude d'aussi brillantes dispositions.

On était alors vers 1832. De grandes fouilles venaient d'être pratiquées à Vienne. Le temple d'Auguste et de Livie commençait à être dégagé ; la démolition du palais archiépiscopal avait mis au jour une quantité de remarquables fragments de sculpture et d'architecture, — et les études archéologiques commençant à être en honneur, — plusieurs artistes étaient venus à Vienne, étudier sur place les vestiges romains (2). Le jeune Zacharie ne perdit pas d'aussi belles occasions de recueillir, de bouches autorisées, des données précieuses concernant les beaux-arts.

C'est ainsi qu'il eut comme professeurs plusieurs peintres et deux graveurs qui lui inculquèrent un goût prononcé de la forme juste et vraie.

De plus, il prenait des leçons d'anatomie avec le docteur Boissac, — ce qui contribua pour une très large part à la maîtrise avec laquelle il traita toujours l'Académie. La beauté et la correction de la forme furent surtout une de ses préoccupations favorites. L'art grec l'avait séduit et devait inspirer la plupart de ses œuvres.

En 1835, lorsque M. J.-L. Jay, ancien professeur de dessin à Grenoble et fondateur du musée de cette ville, vint se fixer à Vienne, M. Zacharie père fut très heureux de confier son fils au vieux maître dauphinois. Celui-ci, émerveillé des dispositions étonnantes de son jeune élève, se plaisait à dire de lui : « Il y a quarante ans que je professe et je n'ai jamais rencontré d'élèves de la force de Zacharie. Je puis même dire avec assurance et sans aucune exagération, que Raphaël n'avait pas sa force à son âge... »

(1) Lefèvre est l'auteur du Christ en croix qui décore la chapelle mortuaire des archevêques de Vienne, dans la cathédrale Saint-Maurice.

(2) Voir à ce sujet : *Les Monuments historiques de Vienne*, par Rey et Vietty ; Schneider, *Les Antiquités de Vienne*.

C'est avec M. Jay que Tony Zacharie peignit, d'après une copie de Rubens, son premier tableau *Mucius Scœvola*, et qu'il commença à créer de charmantes compositions d'une poésie suave et d'une grande délicatesse de touche.

C'est aussi à cette époque qu'il produisit deux tableaux, plus grands que nature : une *Descente de Croix* et une *Adoration des Mages*.



ANTOINE-CHRISTIAN ZACHARIE

A 18 ans, il exécuta la magistrale composition que l'on peut voir dans la cathédrale Saint-Maurice de Vienne (1) sur le côté latéral de la chapelle des Reliques, et qui représente *Saint Mamert, évêque de Vienne, agenouillé au pied de l'autel, pour demander à Dieu d'arrêter l'incendie qui dévore le palais impérial et menace la ville tout entière* (2).

Ce tableau, de très grande allure, suppose déjà une science très développée du clair-obscur, du raccourci, et de la perspective.

Aussi, à partir de cette époque, le jeune peintre reçoit-il un grand nombre de commandes qu'il exécute sous la direction d'un vieil artiste

(1) Ce tableau, de très vastes dimensions, est mal éclairé. Il aurait beaucoup gagné à être placé ailleurs. Il cache, du reste, de très remarquables fresques du XVe siècle.

(2) C'est pendant cette nuit mémorable que le saint évêque institua les Rogations.

lyonnais, M. Rey (1) dont, fortuitement, il avait fait connaissance et dont il était devenu l'élève, l'ami et même le commensal.

Le *saint Jean-Baptiste* qui se trouve dans l'église Saint-Martin de Vienne, le portrait de *l'abbé de l'Epée*, fondateur de l'Ecole des Sourds-Muets (2), datent de cette époque.

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LYON

A partir de ce moment, la carrière de Zacharie est décidée. Sur les conseils de M. Rey, son père l'envoie à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.

Pilliard, le compatriote et le contemporain de Zacharie, venait d'en sortir.

Bonnefond, qui était directeur de cette Ecole, accueillit le nouvel élève avec une certaine hauteur qui bientôt se changea, comme par enchantement, en une véritable familiarité (3).

Placé dans la classe de M. Vibert, professeur de dessin pour les jeunes gens qui se destinaient à la gravure, Zacharie montra, dès son premier dessin, qu'il allait être bientôt, pour ses camarades, un rival redoutable. Aussi ces derniers le dissuadèrent-ils de participer au concours de fin d'année. Ce qui fut fait, car Zacharie montra toujours à l'égard de ses camarades une bonhomie, une abnégation qui alla souvent jusqu'à l'oubli de ce qu'il se devait à lui-même pour se faire un nom et se préparer ainsi une carrière fructueuse et honorée.

L'année suivante, Bonnefond l'accepta dans son atelier. C'est là surtout que Zacharie donna des preuves manifestes de sa supériorité. A la fin de l'année, tous ses collègues lui avaient décerné, — à l'unanimité, — les deux premiers prix de dessin et de peinture.

Mais Bonnefond, voulant ménager la susceptibilité de ses anciens élèves qui verraient évidemment avec peine un étranger remporter les deux premiers prix, trouva suffisant de donner au même élève un premier et un second prix.

Zacharie n'en resta pas moins un des meilleurs élèves de Bonnefond qui l'avait pris en amitié et ne cessait, à chaque instant, de le donner comme exemple.

(1) M. Roy a collaboré, avec M. Vietty, au remarquable ouvrage in-folio intitulé : *Les Monuments historiques de Vienne*. Il est, de plus, l'auteur *De Vienne à l'époque romaine*, tableau, aujourd'hui au Musée de Lyon, qui donne, d'après les fouilles et les monuments encore existants, une vue supposée de Vienne à l'époque romaine.

(2) Ce tableau lui fut commandé par M. l'abbé Plasson, et continuateur de l'œuvre de l'Abbé de l'Epée.

(3) Zacharie, dans sa vieillesse, aimait à raconter les détails de cette première entrevue : Bonnefond, après l'accueil dont nous venons de parler, avait pris connaissance de la lettre de recommandation que M. Rey avait donnée à son jeune élève. La lecture achevée, soudain Bonnefond offrit, comme préambule, un cigare au jeune artiste viennois. Puis il l'installa confortablement dans un fauteuil et commença l'interrogatoire.

Malgré les promesses de son talent et les applaudissements de la critique, Bonnefond, qui avait formé à son école toute une brillante génération d'artistes, ne devait jamais acquérir qu'une gloire éphémère et toute locale. Nommé directeur de l'Ecole de Lyon, en 1831, il avait oublié pour elle tous ses projets d'avenir et s'était consacré, sans réserve, à la réorganisation des études, ainsi qu'à la formation de ses élèves. Zacharie bénéficia de cette abnégation et de cette sollicitude. Il apprit de ce maître à affermir son orientation artistique et surtout à suivre cette voie spacieuse où doivent s'engager les artistes qui visent à une suffisante personnalité.

Bonnefond, déjà, s'était affranchi, par son propre effort, de la tradition lyonnaise, alors un peu froide et minutieuse, qu'il songea d'ailleurs toujours à renouveler. Bonnefond était donc un éclectique.

Après son voyage en Italie, quand il se mit à reproduire, il emprunta de divers côtés ce qui lui plut et fit des œuvres vraiment personnelles (1).

Ceci dit pour montrer quelle influence exerça Bonnefond sur le genre déjà primesautier de son jeune élève.

Orsel ne fournit-il pas également à Zacharie des éléments d'action ? En effet, quoique nous ne sachions rien des rapports de ce dernier avec le célèbre peintre lyonnais, n'est-on pas porté à croire, — en voyant les nombreux dessins religieux de Zacharie, — à l'influence d'Orsel ? Toutefois n'allons pas admettre que Zacharie ait été un fervent disciple de celui à qui on aurait bien pu prêter les paroles d'Overbeck : « *Plus de modeles nus, plus de romains, plus de paganisme* », et qui a résumé si bien certains côtés de son talent par cet expressif aphorisme d'art : « Il faut baptiser l'art grec » (2).

Car Zacharie fut un passionné de l'académie, du romantisme tempéré, de la poésie, des scènes antiques. On dirait, à voir certaines de ses compositions, qu'on est en présence de motifs pompéiens du musée de Naples.

La mise en scène, la couleur, le dessin, l'idée, tout respire ce parfum antique de la ville qui devait s'ensevelir sous les cendres après s'être endormie dans le plaisir.

Victor Orsel, dont le genre était une éloquente protestation, au nom de l'idéal religieux et des aspirations spiritualistes contre un art matériel et froid, n'avait retenu, de ce romantisme si cher à Zacharie, que les tendances religieuses et le goût délicat des primitifs.

Aussi remarquera-t-on, plus tard, dans les compositions religieuses du jeune peintre viennois quelque chose de ce genre du maître. Car, quoique nous ne sachions rien du séjour de Zacharie dans l'atelier d'Orsel, nous

(1) Le Musée de Lyon possède plusieurs tableaux de Bonnefond.

(2) Voir Ch. Blanc, dans son histoire des peintres.
Voir également la biographie de Pilliard, par MM. Jules et Claude Bouvier, page 20 et suiv.

sommes convaincus, toutefois, qu'il l'a fréquenté. C'était, du reste, alors une règle générale : tout bon élève de Bonnefond devait passer dans l'atelier d'Orsel; c'est Zacharie lui-même qui l'a déclaré au sujet de Pilliard (1).

A PARIS

Après d'aussi brillants débuts, avec de si heureuses dispositions et une formation artistique aussi complète, Zacharie devait, ce semble, affronter sans crainte les hasards de Paris, toutefois si souvent plein de déceptions pour les artistes. Tout d'abord, il affirma son indépendance en refusant d'entrer dans l'atelier de Henri Fesh, pour pouvoir étudier librement les grands maîtres dans les musées de la capitale.

Il étudia, il peignit en rêveur, en philosophe, en poète et surtout en désintéressé. Il se souciait déjà peu du placement de ses toiles. Dédaignant les applaudissements comme les critiques, il semblait peindre uniquement pour satisfaire une idée, pour un plaisir personnel. Aussi, n'ayant d'autres ressources que son talent, qui ne lui en fournissait guère, pour ne point tomber dans la misère, dut-il se consacrer à l'illustration. Il s'adonna à un genre de composition qui trancha du coup avec la banalité des compositions similaires, hélas! comme aujourd'hui, si en honneur dans un certain monde systématiquement rebelle aux plus élémentaires notions d'art.

La maison Bouasse-Lebel, qui commençait déjà à se faire une réputation avec ses images artistiques, répandues aujourd'hui dans le monde entier, s'attacha le jeune peintre.

Dès lors, Zacharie se mit à produire de ces ravissantes compositions religieuses dont quelques-unes, notamment, sont de véritables petits chefs-d'œuvre de grâce et de dessin.

Ces images se reconnaissent à l'une des trois signatures suivantes : Z; — T. Z; — ou Zac, et sont finement gravées sur acier.

En 1848, Zacharie, ainsi qu'il aimait à le raconter lui-même, assista en « curieux » aux journées mouvementées de la Révolution. Il suivit même la « canaille » et poussa la « gaminerie » jusqu'à s'asseoir sur le trône de Louis-Philippe.

Cette même année, il composa une lithographie très originale : *Le Sphinx*. Ce sujet allégorique est d'une puissance imaginative vraiment bizarre.

Il prit part, la même année, au concours de la *République*, et comme J.-F. Millet, il ne fut pas remarqué.

(A suivre.) Pierre BAFFERT.

(1) Le peintre Jacques Pilliard, par MM. Jules et Claude Bouvier, page 27.



Sonnets à la Vierge

LE SUPPLIANT

Je tiens éperdument ta statue embrassée!
C'est du fond de mon être, ô Reine, que ma voix
Monte pour t'exprimer mon âme, qu'ont froissée
Les laideurs de la vie et la lourdeur des croix.

O Mère, à ta pitié souffrir donne des droits.
Bercé par toi, l'oubli des angoisses passées
M'apaisera. Vois-tu la trace des effrois
Dans mes yeux encor pleins des ombres traversées ?

Je te dois, je le sais, de n'avoir pas péri ;
Ton nom, comme une étoile, a guidé mon voyage.
Je souffre : tes baisers m'auront bientôt guéri.

Je me sens mieux déjà rien qu'à voir ton image !
Reçois à ton foyer — pieux et cher abri —
Ton suppliant lassé d'un long pèlerinage !...

28 Mai 1899.

L'ANGE DE MARIE

Vierge, parfait miroir de la Beauté première,
Ton enfant voudrait être un ange harmonieux,
Un ange au cœur de flamme et vêtu de lumière,
Et, comme Gabriel, te servir dans les cieux.

Oh ! n'avoir nul désir que celui de te plaire ;
Etre ton ange ; ainsi qu'un luth mélodieux
Vibrer très purement sous tes doigs purs ; ne faire
Que chanter ta douceur ; vouloir ce que tu veux !

Quand tu visiterais le ciel, en Souveraine,
Je serais le hérault criant : « Place à la Reine ! »
Et joncherais de fleurs les sublimes chemins ;

Et, lorsque tu voudrais des splendeurs éternelles
Descendre sur la terre où pleurent les humains,
J'étendrais sous tes pieds la blancheur de mes ailes...

4 Juin 1900. Jacques Prabère.



LES

Fêtes publiques pendant la Révolution

A GRENOBLE



FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

Les archives municipales de Grenoble contiennent des documents fort curieux sur les différentes fêtes publiques célébrées à Grenoble, sous la Révolution. Les frais occasionnés par ces solennités, qui souvent duraient plusieurs jours, les programmes officiels, avec un luxe de détails qui en révèlent le côté pittoresque, les lettres d'invitation (1), la nomenclature des personnages qui y figuraient, la description des cortèges et de la décoration des temples où ces fêtes étaient données, tout y est consigné et soigneusement classé, ce qui facilite les recherches et permet de mener à bonne fin des études très complètes sur ce sujet (2).

Les fêtes publiques à Grenoble, dont les archives municipales contiennent le récit, sont au nombre de plus de trente : 1. La fête commémorative du 14 Juillet ; 2. La fête de la Juste Punition du roi des Français ; 3. De la fondation de la République; 4. De l'Agriculture; 5. De l'Etre Suprême ; 6. De la Fédération ; 7. De la Jeunesse ; 8. De la Liberté ; 9. De la Paix ; 10. De la Reconnaissance; 11. De la Souveraineté du peuple ; 12. Des Epoux ; 13. Des Victoires de la République; 14. Des Vieillards; 15. Du Genre humain , 16. Du Malheur ; 17. Les Sans-Culotides ; 18. Les fêtes décadaires; 19. Les fêtes particulières en l'honneur de la prise de Mantoue;

(1) Les lettres d'invitation sont souvent fort curieuses par leur teneur. Ainsi nous avons relevé la lettre suivante, adressée aux citoyennes de Grenoble, à l'occasion d'une fête décadaire : «Ton civisme, citoyenne, nous autorise à compter sur ta voix, pour les fêtes décadaires ; nous t'invitons à procurer à tes frères le plaisir de t'entendre décadi prochain, à la salle des fetes décadaires, à dix heures.

(2) Cf. Arch. munic. LL, 2197 ; 218-219.

20. En l'honneur de la prise de Toulon ; 21. En l'honneur du passage de Bonaparte ; 22. Les fêtes funéraires en l'honneur du 10 août ; 23. En l'honneur de Lepelletier de Saint-Farjeau ; 24. En mémoire des plénipotentiaires français assassinés à Rastadt ; 25. En mémoire du général Hoche ; 26. En mémoire du général Joubert ; 27. Les fêtes commémoratives des 31 mai, 4 août, 10 août, 10 thermidor, 18 fructidor ; 28. Les fêtes de l'Inauguration du buste de Marat, celles de l'inauguration du buste de J.-J. Rousseau, etc., etc.

On voit, par cette simple énumération, que les fêtes publiques occupaient une large part sous la Révolution. Nous donnons ci-après le programme d'une fête de l'Etre suprême, célébrée à Grenoble, le 20 prairial an II (1).

Dans la lettre d'invitation à assister à cette fête se trouve le passage suivant : « ... Cette fête vient porter le dernier coup au fanatisme et à la superstition, en rappelant l'homme à toute la dignité de son être... »

Police de la fête

Ordre des discours, chants et cérémonies dans l'enceinte de la salle :

Lorsque les groupes seront arrivés et placés dans la salle, chants « Allons, enfants de la Pâtrie ! »

« 1. Ouverture de Barbe-Bleue.

« 2. Discours du Président de l'Administration municipale.

« 3. Chanson : « Républicains, unissez-vous » chantée par le citoyen Dufausset (*sic*).

« 4. Discours du Vieillard et réponse du Président.

« 5. « La Souveraineté », chanson par le citoyen Buffard.

« 6. Lecture de la proclamation du Directoire.

« 7. Chanson : « Quels accents, quels transports ! »

« 8. Lecture de l'arrêt de l'Administration centrale.

« 9. Le citoyen Fontanelle fait brûler les rouleaux du despotisme.

« 10. Ouverture de...

« 11. Mariages...

« 12. « Amour sacré de la Patrie ».

(1) L'an I de la République correspond aux parties des années 1792 et 1793, allant du 22 septembre 1792 (1er vendémiaire) au 18 août 1793 (1er fructidor). Les mois républicains ne concordaient pas avec les mois grégoriens, ainsi qu'on va le voir : A 1er vendémiaire, 22 septembre ; 1er brumaire, 22 octobre ; 1er frimaire, 21 novembre ; 1er nivôse, 21 décembre ; 1er pluviôse, 20 janvier ; 1er ventôse, 19 février ; 1er germinal, 21 mars ; 1er floréal, 20 avril ; 1er prairial, 20 mai ; 1er messidor, 19 juin ; 1er thermidor, 19 juillet ; 1er fructidor, 18 août.

Le 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République, le soleil était arrivé à l'équinoxe vrai de l'automne. L'année républicaine commence à minuit. Adopté pendant treize ans, jusqu'au 1er janvier 1806, ce calendrier comprenait 12 mois de 30 jours et 5 ou 6 jours nommés *sans-culottides*. Chaque mois avait trois *décades* où les dix jours étaient nommés *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi* ; tous ces noms sont dus au poète Fabre d'Eglantine. Le *décadi* remplaçait, comme on le voit, le dimanche.

Ordre du cortège

A la suite de ce curieux document, vient le nouvel ordre du cortège de la fête de l'Etre suprême (1) contenant la liste des commissaires des groupes allégorique représentant le guidon de l'Etre Suprême, le Peuple français, les Martyrs de la Liberté, l'Amour de la Patrie, la Haine des Tyrans et des Traîtres, le Courage, l'Amour, la Tendresse maternelle, la Piété filiale, l'Enfance, la Jeunesse, la Vieillesse, le Malheur, l'Agriculture, l'Industrie, le Bonheur.

Vient ensuite l'énumération très pittoresque des accessoires de la fête et des frais qu'elle a occasionnés.

Achat de plumets et de rubans, pour le groupe de la Tendresse maternelle ; de masques pour les ennemis de la Tyrannie ; achat du tableau : « *La Charité romaine* » pour le groupe de la Piété filiale (6 liv.) achat d'une pomme (*sic*) pour le fils de Guillaume-Tell, qui figurait dans le groupe du Courage ; achat d'un « bayard » (brancard), destiné à figurer dans le groupe de l'Industrie ; aménagement du char de la Révolution sur une prolonge d'artillerie ; façon d'un habit pour Hercule, 5 liv., honoraires de l'Hercule, « pour la grand'peine qu'il eut ce jour-là » 10 liv. etc., etc.

Dans un autre carton LL, 217, contenant 63 pièces, on trouve également de très curieux détails concernant ces fêtes révolutionnaires ; frais pour l'habillement de trois mannequins représentant un évêque, un roi et un noble, exposés sur la place de la Liberté, le 14 juillet ; mémoire de frais, pour la fête organisée à l'occasion de l'anniversaire « de la juste punition du dernier roi des Français » (2 pluviôse an III): construction d'un bûcher et d'un mannequin représentant le roi (105 liv.) ; habillement de trois sans-culottes (2) avec leurs massues, payement des musiciens qui ont prêté

(1) Le 7 prairial de l'an II, Robespierre, après avoir foudroyé, dans un violent discours, la faction athée dont Hébert était le chef, demanda qu'on abjurât le sensualisme et le matérialisme pour en revenir à l'idée d'un Etre Suprême et de l'immortalité de l'âme. Le culte de la Raison était aboli et celui de l'Etre Suprême le remplaçait dans presque toutes les villes. Aussi trouvons-nous dans les archives municipales de Grenoble (LL, registre 19), à la date du 8 prairial, qu'un ordre officiel était donné au citoyen Boileau, peintre, d'inscrire au fronton de l'église Notre-Dame, à la place des mots : *Temple de la Raison*, ceux-ci : *Le peuple français reconnaît l'Etre Suprême et l'Immortalité de l'âme.*

Le 27 du même mois, le citoyen Boileau reçoit ordre de suspendre les travaux d'inscription au fronton de l'église Notre-Dame jusqu'à ce que le bureau de comptabilité ait examiné s'il ne serait pas plus convenable d'affecter à l'usage du culte de l'Etre Suprême, l'église Saint-Louis.

(2) Les trois sans-culottes étaient vêtus d'une carmagnole et d'un pantalon, et coiffés d'un bonnet phrygien avec cocarde. La carmagnole était une veste à courtes basques très répandue dans le midi et dont l'usage en avait été importé en France par des ouvriers piémontais, originaires de Carmagnola. Les fédérés marseillais l'importèrent à Paris, en 1792, et l'engouement dont ces opérateurs du 10 août étaient l'objet, la fit rapidement adopter. Ils y ajoutèrent un large pantalon de laine noire, un gilet écarlate ou tricolore et un bonnet rouge.

Le nom de « Carmagnole » s'étendit au vêtement ainsi complété, et dont la vogue ne cessa qu'après le 9 thermidor.

Le nom de « Carmagnole » fut également donné à un chant révolutionnaire fameux qui date de l'époque où Louis XVI fut enfermé au Temple (août 1792), et devint, sous la Terreur, l'accompagnement obligé

leur concours au bal, etc. On voit par ces quelques citations comment étaient organisées les fêtes ridicules de la Révolution à Grenoble.

Encore n'avons-nous cité que ce qui peut se citer, et les cérémonies du culte de l'Etre Suprême étant moins grossières que celles du culte de la Raison. Les archives municipales contiennent sur ce dernier sujet des détails fort curieux, des noms de personnes que, par discrétion, nous ne publierons pas (1). Nous reviendrons toutefois sur ce sujet fort intéressant de notre histoire locale et nous espérons pouvoir publier, à l'endroit de ces fêtes populaires dans les bourgs et villages du Dauphiné, des détails inédits.

P. Baffert.

des exécutions sanglantes. L'air était joué au pas redoublé, il était parfois dansé en une sorte de farandole, de là la locution : « Danser la Carmagnole ». Dans la chanson, le roi et la reine sont désignés sous le nom de M. et Mme Veto. En voici quelques couplets à la suite du refrain bien connu :

REFRAIN

Dansons la Carmagnole
Vive le son, vive le son
Dansons la Carmagnole,
Vive le son du canon.

Monsieur Véto avait promis
D'être fidèle à son pays,
Mais il y a manqué,
Ne faisons plus de quartier.
Dansons, dansons, etc.

Antoinette avait résolu
De nous fair' tomber sur le cu (*sic*)
Mais le coup a manqué,
Elle a le nez cassé.
Dansons, dansons, etc.

(1) Ainsi on trouve les noms des personnes qui ont figuré comme déesses de la Raison et dont les familles ne sont point inconnues.





ACTUALITÉS

CHRONIQUE ARTISTIQUE

ÉGLISE SAINT-JOSEPH

Cinquante projets ont été présentés au concours organisé en vue de la réédification de l'église Saint-Joseph. Le jury, dont faisaient partie MM. Pascal, de Paris, Sainte-Marie Perrin, architecte de Fourvière, et Riondel, de Grenoble, s'est réuni jeudi et vendredi, 28 et 29 juin, et a décerné cinq prix et quatre mentions *ex-æquo*.

Les lauréats de ces cinq prix sont : 1er prix, M. G. Vinay, de Paris ; — 2e prix, M. Eugène Calinaud, de Paris ; — 3e prix, MM. Wable et Zobel (associés), de Paris ; — 4e prix, M. Bentz, de Nancy ; — 5e prix, MM. Ch. Deville, de Paris, et Ch. Meysson, de Lyon (associés).

Une des quatre mentions a été décernée à M. Girard, architecte à Grenoble.

Les cinq projets primés ont été exposés dans le vestibule du Musée de Grenoble, du mercredi 4 juillet au mercredi 18 du même mois.

Ce concours ayant eu un grand retentissement, en raison de son importance ainsi que du nombre et de la valeur des architectes qui y ont pris part, nous donnerons prochainement, en photogravure, un ou deux des projets primés.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Gratier vient d'éditer, en une élégante plaquette de 100 pages in-8°, une histoire de *La Presse à Grenoble*, due à la plume de M. Henry Rousset. Parmi l'inextricable fouillis des archives locales, l'auteur, pour qui les questions dauphinoises n'ont plus de secrets et qui a à cœur de faire revivre et de vulgariser ce qu'a enfanté la merveilleuse fécondité du génie dauphinois, a trouvé pour son *Histoire de la Presse à Grenoble* de précieux et intéressants documents. Précisant le caractère de chaque publication, sa note caractéristique, son esprit, les modifications qu'elle a subies, silhouettant en traits hardis le portrait de ses rédacteurs, M. Henry Rousset fait l'historique consciencieux de la presse grenobloise depuis son modeste berceau jusqu'à nos jours.

Le journal, dans l'acception moderne du mot, est né, paraît-il, à Venise, vers 1600, et le mot *Gazette*, qui a orné si longtemps le frontispice de nos journaux, viendrait du mot italien *Gazetta*, petite monnaie de la valeur de notre sou actuel. Anvers aurait ensuite la gloire d'avoir donné le jour au premier journal *imprimé*, en 1605. Vient ensuite la *Gazette de France*, qui commence la série générale des publications similaires.

Grenoble publie, en 1697, son premier journal, la *Gazette de Grenoble*, qui est hebdomadaire et a huit pages de texte, et, chose étrange, n'a pas une nouvelle locale. En 1774, paraissent alors les *Affiches, Annonces et Avis divers du Dauphiné*, qui sont réellement une publication dauphinoise. Pendant la Révolution, les *Affiches* changent plusieurs fois et de titre et d'esprit. Ensuite viennent, tour à tour, le *Journal des Etats généraux*, le *Bulletin patriotique*, l'*Extrait du Patriote français*, le *Point du Jour*, la *Vedette des Alpes*, le *Courrier patriotique* des départements de l'Isère, des Alpes et du Mont-Blanc, ou l'Ami de la Constitution ; le *Journal Chrétien* ou l'Ami des Mœurs, le journal de l'Eglise constitutionnelle de France : le *Clairvoyant*.

Enfin, après la Révolution, apparaît le *Journal de Grenoble*, devenu plus tard le *Courrier de l'Isère* (1798 à 1837).

C'est alors que naissent simultanément un grand nombre de journaux et revues dauphinoises parmi lesquels il faut citer l'*Album du Dauphiné*, revue archéologique et historique.

Pour donner une idée du nombre de journaux publiés à Grenoble depuis la naissance de notre presse locale, et qu'étudie l'auteur : nous donnons ci-après la Table des matières.

JOURNAUX POLITIQUES AVANT LA RÉVOLUTION

ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE. —

APRÈS LA RÉVOLUTION. —

Courrier du Dauphiné. — 34, Le Républicain du Dauphiné. — 35, Le Petit Dauphinois. — 36, L'Echo des Montagnes. — 37, Le Savoyard Republicain. — 38, Les Alpes Dauphinoises — 39, Le Patriote Dauphinois. — 40. Le Républicain de l'Isère. — 41, L'Indépendant. — 42, Journal de l'Appel au Peuple. — 43, Les Alpes Françaises. — 44, L'Avenir de l'Isère. — 45, Le Nouvelliste de Grenoble. — 46, Le Dauphiné Catholique. — 47. Le Vrai Dauphiné. — 48, Le Petit Grenoblois. — 49, Le Grenoblois. — 50. Les Alpes Républicaines. — 51, L'Eclaireur des Alpes. — 52, La Lanterne Dauphinoise. — 53, L'Isère. — 54, La Croix de l'Isère. — 55, La Croix du Dauphiné. — 56, L'Eclair des Alpes. — 57, L'appel au Peuple. — 58, La Lanterne de l'Exposition municipale. — 59, La Sentinelle Dauphinoise. — 60, La Publicité. — 61, La Tribune de Grenoble. — 62, Le Patriote des Alpes. — 63, Le Tirailleur Dauphinois. - 64. Le Petit Alpin. — 65, Le Qui-Vive. — 66, Le Ralliement. — 67, Le Montagnard. — 68, Le Brûleur de Loups. — 69, Le Clairon des Alpes. — 70. Le Radical des Alpes. — 71, Le Droit du Peuple. — 72, L'Impartial de l'Isère. — 73, La Défense Sociale. — 74, La Semaine Religieuse.

REVUES LITTÉRAIRES ET JOURNAUX ILLUSTRÉS.

75, L'Album du Dauphiné. — 76, L'Allobroge Illustrée. — 77, Le Postillon de l'Isère. — 78, L'Isère Illustrée. — 79, L'Avenir de l'Isère Illustré. — 80, L'Illustration Dauphinoise. — 81, Le Dauphiné Illustré. — 82, L'Actualité Dauphinoise. — 83, Les Alpes Illustrées. — 84, Grenoble-Revue. — 85, Les Heures Libres. — 86, L'Œillet Vert. — 87, La Vie Grenobloise. — 88, La Revue des Alpes. — 89, La Revue Dauphinoise. — 90, Le Moniteur Dauphinois. — 91, Le Zig-Zag. — 92, Les Annales Dauphinoises. — 93, La Tribune Pédagogique. — 94, Mémoires de la Société Littéraire de Grenoble. — 95, Muses Sans-Culottides ou le Parnasse des Républicains. — 96, Les Accès de fièvres d'une Société Anacréontique. — 97, Les Amusements Lyriques. — 98, Le Tribut de mon Amitié. — 99, Le Renard Charlatan. — 100, L'Echo des Alpes. — 101, La Muse Française. — 102, Tribly, mosaïque littéraire. — 103, L'Echo du Dauphiné. — 104, La Revue des Alpes. — 105, Le Dauphiné. — 106, Nouvelles et Légendes Dauphinoises. — 107, Le Blagueur Grenoblois. — 108, Le Drac. — 109, Le Lampion de Cularo.

JOURNAUX DE THÉATRE. — 110, L'Entr'acte. — 111, Le Lorgnon. — 112, Les Coulisses. — 113, Barbe-Bleue. — 114, Le Sing. — 115, Le Sing Illustré. — 116, Le Casino-Programme. — 117, Le Grenoblois. — 118, Le Grenoblois Escholier. — 119, La Cravache Dauphinoise. — 120, Minuit Grenoble.

JOURNAUX DE LA RÉGION. — Le Lyon Républicain, le Nouvelliste, l'Express, le Progrès de Lyon,

RENÉ DE POMEYS. — RAFALES D'AUTOMNE. — *Librairie* A. COTE, *place Bellecour, 8, Lyon.* Prix : 2 fr. 75. — Vingt chapitres charmants, à peine plus longs que de longs versets. Un bon jeune cœur qui replie son rêve vers les émotions proches encore de son enfance et à sa jeunesse, qui les traduit d'une plume alerte et fine, qui les détache en figurines coquettes d'un dessin exact et sincère, et d'une nuance fuyante et douce.

Le jeune écrivain aurait peut-être augmenté le relief de ces fines remarques de psychologue en les fixant comme à une ossature plus ferme sur un fond d'historiettes à la Pierre l'Ermite. Mais nous reconnaissons que le procédé plus goûté de « l'ami lecteur » est moins subtil et moins artiste

Les choses qu'il décrit sont des choses de chaque jour, des paysages familiers. L'auteur rencontre, pour les traduire de vrais bonheurs d'expression, comme de dire que le rêve est la morphine du cœur, sur quoi pourtant nous le chicanerons, parce que il nous semble que c'est être trop méchant pour le rêve, qui joue dans la vie du cœur un rôle plus noble et plus loyal que la morphine dans l'ordre des sensations physiques.

L'ouvrage n'est ni si tourmenté, ni si sombre que son titre pourrait le faire croire. Il s'y trouve même des pages qui débordent de bonne humeur.

La préoccupation de « *l'éternel féminin* », que l'auteur avoue à la première page n'empêche pas le livre d'être absolument chaste et chrétien. Même, cette préoccupation semble se traduire bien moins par le texte que par les nombreux dessins qui ornent le livre. On ne sent la rafale d'automne qu'au dessin de la couverture, qui étale dans la manière de *Loïe Fuller* une frileuse sylphide. Les autres croquis sont dans une autre gamme et reproduisent de vivants et parfois touchants profils très modernes sur de longs bustes d'une harmonie plutôt antique. D'ici, de là, pour le plaisir du contraste, des compositions frustes, primitives, dans le goût uniforme et sans perspective des estampes du moyen âge.

REVUE DAUPHINOISE. — ALBERT DE ROCHAS. — *Bayard a-t-il été marié?* Non, répond nôtre érudit compatriote. Et il le prouve. Le chevalier Bayard eut une fille, Jeanne Terrail qui fut mariée plus tard à François de Bocsozel. On voudrait croire qu'elle était issue d'un mariage légitime du brave chevalier qu'on aimerait tant à croire *sans reproche*. Cela n'est guère possible après les arguments que donne ici M. de Rochas.

Jacques Prabère. — *Fenêtre ouverte* (Poésie).

Mary Paillon. — *Les étapes de MM. Microbe et Kieff de Lyon, à la Grande-Chartreuse.* Notes de voyage pleines d'humour, écrites par une plume fine et distinguée. Les préoccupations archéologiques ne viennent qu'en second lieu.

Tardif. — *Aurore*, poésie.

M. Perrossier continue son étude sur l'*Abbé Nadal*.

Une très intéressante étude de M. Maurice Champavier sur le Dauphiné et les Dauphinois à l'Exposition. G.

PHILIPPE DE CHANTEMILAN. — La maison Vitte, de Lyon, vient de publier en une très intéressante plaquette, la vie de la Bienheureuse Philippe de Chantemilan, due à la plume de M. l'abbé Reure, docteur ès lettres, professeur à l'Université catholique de Lyon.

On sait avec quelle patiente curiosité cet érudit aime à secouer la poussière des vieilles bibliothèques pour y découvrir du nouveau.

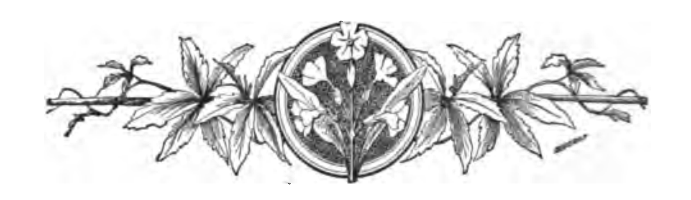
Il a pu reconstituer de la sorte la vie d'une vierge contemporaine de Jeanne d'Arc, puisqu'elle naquit en 1412 ou 13 dans le Roannais, y demeura vingt ans environ et passa le reste de sa vie à Vienne jusqu'en 1451, où elle mourut.

Rien de plus simple que cette vie d'une fille de petite noblesse, dont la mère était gouvernante du château de Changy, dans le Forez, et qui fut elle-même demoiselle de compagnie de la sœur de l'archevêque de Vienne, Jean de Norry.

« Elle a rendu à Dieu, dit un ancien chroniqueur, amour, honneur, hommage, obéissance; à ses maîtres, obéissance, honneur et révérence; à ses parents, piété ; à ses pareils et égaux, amitié ; aux moindres qu'elle, secours et compassion. Elle a eu vérité en sa bouche et loyauté en ses actions. Elle a eu pauvreté contre avarice, bénignité, douceur et amitié contre orgueil, pieuse et miséricordieuse aux maux qui surviennent tous les jours aux créatures, comme pauvreté, maladies, tribulations. »

Un tel modèle était bien digne d'être proposé « aux Foréziens, aux Lyonnais, aux Viennois », comme aussi aux jeunes filles, aux femmes chrétiennes, et même aux religieuses, à qui M. l'abbé Reure dédie sa petite brochure. Elle leur apprendra que les vertus les plus obscures plaisent par-dessus tout au ciel, qui a récompensé celles de Philippe de Chantemilan, en lui accordant le don des miracles, puisqu'elle « a ressuscité seize morts », dit la chronique.





LE MONDE DAUPHINOIS

NOS COMPATRIOTES

M. le Chanoine Devaux, doyen de la Faculté des lettres à l'Université catholique de Lyon, vient d'être nommé Chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon.

M. Paul Loubet, fils aîné du Président de la République, a présenté. devant la Faculté de droit de Paris, sa thèse de doctorat.

M. le commandant Chabaud, de Montélimar, a été attaché à la personne du roi de Suède, pendant l'Exposition.

M. Roger Vallentin, du Cheylard, archéologue et numismate distingué, a obtenu la rosette d'officier de l'Instruction publique.

M. Champollion, le célèbre graveur, maire de Lettret (Hautes-Alpes), vient d'obtenir une médaille d'or pour ses gravures à l'Exposition.

Dans la pièce *Toute la France*, jouée au palais de la Présidence de la Chambre, Mlle Marthe Rioton, de Beaumont-les-Valence, a représenté le Dauphiné.

M. Henri Gubian, fils de l'ancien médecin-inspecteur de La Motte-les-Bains, vient d'être nommé substitut du Procureur de la République près le tribunal de première instance de Grenoble.

M. Guichard, supérieur du Petit Séminaire de Valence, a été nommé vicaire général du diocèse. — M. Chasson, curé de La Roche-de-Glun, a été nommé archiprêtre de Die. — M. Prunier, curé de Die, a été nommé curé de Montélimar. — M. Piloz, curé de Livron, a été nommé curé de Notre-Dame de Valence. — M. Gerein, vicaire à Montélimar, a été nommé curé de Dieulefit. — Ont été nommés chanoines honoraires de Grenoble : MM. Royer, archiprêtre de Villeurbanne ; Fournet, archiprêtre de Pont-de-Beauvoisin ; Subit, curé de Dizimieu ; Rivoire, aumônier des Trinitaires à Grenoble ; Fournier, professeur au Grand Séminaire ; Thomas, de Toulouse, qui assista le R. P. Didon dans ses derniers moments : M. Magnin, aumônier des Petites-Sœurs de l'Ouvrier, à Voreppe.

MARIAGES

A Paris, M. Louis Bonnet-Eymard, docteur en droit, avec Mlle Madeleine Vincent, fille de M. Vincent, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, chevalier de la Légion d'honneur. — A Toulon, M. Albin Eymery, lieutenant de vaisseau, avec Mlle Astraud, fille d'un ancien commandant d'infanterie de marine. M. Eymery père est le beau-frère du général Février, notre compatriote. — A Orange, Mlle Germaine d'Adhémar, avec M. Edouard Noyer, fils du conseiller général de Dieulefit. — A Valence, Mlle Thomas, avec M. Turin, notaire à Aubenas. — A Verdun, M. Alex. Corbin, garde général des Eaux et Forêts à Senoues, avec Mlle Alice Reynaud, fille de M. Reynaud, ancien notaire. M. Alex. Corbin est le fils de M. le colonel Corbin, ancien commandant du génie à Grenoble et aujourd'hui chef de la Section technique du Génie au ministère. — Mlle de La Tour-du-Pin-Chambly, avec son cousin le comte de Bernis. — Le comte Pierre-Fortuné d'Andigné, lieutenant au 1er cuirassiers, et Mlle Marie-Yvonne-Charlotte Cousin.

NÉCROLOGIE

A Chanos-Curson (Drôme), le général en retraite, baron de Saint-Cyr-Nugues, commandeur de la Légion d'honneur. — A Paris, Mme la marquise de Causans, née Saint-Guilhem. — A Saint-Laurent-du-Pont, M. Hipp. Périnel, ancien conseiller d'arrondissement et frère de l'ancien directeur des usines de Fourvoirie. — A Rives, M. Paul Blanchet, l'un des chefs les plus estimés des célèbres papeteries Blanchet et Kléber; homme de bien, archéologue distingué; possédait une belle collection d'objets d'art du moyen âge; — auteur de plusieurs publications archéologiques, entre autres d'une étude sur le vitrail du Champ, classé aujourd'hui parmi les monuments historiques. — A Vénissieux, M. l'abbé Roy, curé. — A Sassenage, Mme Marie-Louise Frier, veuve Fayollat, mère de M. Fayollat, ancien maire, et de M. l'abbé Fayollat, curé de Luzinay. — A Lyon, Mme la comtesse de Loriol de Saint-Aupre. — A Beaurepaire, Mme Brellier, mère de MM. les Curés de Beaurepaire et de la Buissière, et sœur de M. le Curé de Saint-André de Grenoble. — Au château de la Touratte, à Bordeaux, M. Léon Roches, ancien ministre plénipotentiaire. Auteur de *Trente-deux ans à travers l'Islam*. Il fut le bras droit du général Bugeaud en Afrique. Le duc d'Aumale avait, en reconnaissance, fait placer son portrait au château de Chantilly, à côté de celui du célèbre maréchal. — M. Carle-Lefèvre-Portalis, lieutenant de cavalerie, professeur à l'école de Saint-Cyr et gendre de M. Emile Gaillard, banquier. — A Heyrieu, M. Couturier, ancien conseiller général et maire.

NOS SOCIÉTÉS SAVANTES

Université. — Nouvelles archéologiques

Société Dauphinoise d'Ethnologie. — Dans la séance du 11 juin, on a lu les rapports suivants : Règlement de la Confrérie du Saint-Rosaire d'Izeaux, en 1714 ; séances d'exorcisme à Izeaux, en 1717 et en 1718 ; l'âge du cuivre ; monuments mégalithiques en Algérie.

M. de Beylié, président de l'Académie delphinale, a donné, au Congrès des Sociétés Savantes à Paris, lecture d'un mémoire sur l'esprit d'association dans les Alpes Dauphinoises, et la statistique ainsi que la situation des corporations en Dauphiné pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

L'Université de Grenoble est autorisée, par le Ministère de l'Instruction publique, à délivrer des diplômes nouveaux de doctorat, indépendants des diplômes de l'Etat, qui conféreraient le titre de « Docteur de l'Université de Grenoble ».

La construction romaine récemment découverte dans le cimetière de Briançon est l'hypocauste d'une salle de bains.

A Solombe-lès-Vienne, on vient de découvrir une splendide mosaïque romaine.

C'est la quatrième en moins de dix ans, que les fouilles pratiquées à Sainte-Colombe mettent au jour.





LES

Annales Dauphinoises

L'Abbaye d'Aiguebelle

Nous avons eu occasion, dans le cours de nos diverses publications, de parler des établissements monastiques situés dans l'ancien diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Nous en avons trouvé à Aiguebelle, à Donzère, à Bollène, à Saint-Amant, à Bouchet, à La Garde, etc.

Les notions que nous avons données sur eux étaient loin d'être complètes. Aussi croyons-nous être agréables aux lecteurs des *Annales Dauphinoises* en leur offrant, dans cette chère Revue, un travail spécial sur chacun de ces établissements.

Voici d'abord une notice de quelque étendue sur l'abbaye d'Aiguebelle. Cette abbaye a été l'établissement monacal le plus important du diocèse par le nombre des religieux et par la durée de son existence. Elle existe même encore aujourd'hui, avec des religieux cisterciens réformés. Nous sommes convaincu qu'on aimera à trouver dans la présente étude un tableau contenant au moins sommairement l'indication des phases historiques principales de cet intéressant monastère. Le public n'est point indifférent, il s'en faut, au récit des faits et gestes des religieux du moyen âge; il ne l'est pas davantage à celui de l'histoire et de la vie des religieux de notre siècle. Le présent travail n'est guère qu'un résumé des *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, écrites, il y a plus de trente ans, par le Révérend

Père Marie-Hugues. Toutefois, il le corrigera quant à la date de la fondation de l'abbaye. Ce résumé, en tout cas, suffira pour donner une idée de celle-ci et des bons religieux d'autrefois et d'aujourd'hui.

L'abbaye d'Aiguebelle est située à trois lieues de Montélimar, entre cette ville, le Rhône, Grignan et Dieulefit. Elle occupe le fond d'une vallée solitaire, ouverte à chaque extrémité par une gorge et entourée de bois au milieu desquels apparaissent çà et là, comme d'immenses ruines, des rochers nus. L'air y est pur, mais vif; le vent du nord-est y souffle pendant la plus grande partie de l'année et quelquefois avec une extrême force. De là des hivers rigoureux et aussi des chaleurs accablantes en été, quand le vent ne se fait pas sentir. Le sol produit surtout le mûrier, la vigne, l'amandier, la plupart des légumes et diverses plantes médicinales. Un travail intelligent et soigneux y fait prospérer l'agriculture, et les prairies, grâce à l'arrosage, y sont fécondes.

Ce lieu était une vaste et profonde solitude, lorsqu'une colonie de religieux y fut établie par Othon de Frisingue, abbé de Morimond, de l'ordre de Cîteaux. Cet heureux événement, décidé et même en partie réalisé dès 1134, année assignée par divers annalistes à la fondation d'Aiguebelle, fut complété et couronné en 1137, par conséquent du temps de Ponce, évêque de Trois-Châteaux. Le donateur de l'emplacement et des terres voisines fut Gontard Loup, seigneur de Rochefort. La donation est attestée par une inscription lapidaire qu'on a conservée, du moins en grande partie (1).

On connaît le nom du premier abbé d'Aiguebelle. Il s'appelait Guillaume ; la tradition du monastère l'a toujours placé parmi les Saints, et c'est à ce titre que M. Nadal en a donné la vie dans l'*Histoire hagiologique du diocèse de Valence*.

Bientôt, sous l'administration de cet abbé, mort vers 1160, le vallon, jusque-là nommé Derzas, à cause des ronces et des épines qui en hérissaient le sol, fut transformé en une vallée fertile; et les eaux de la Vence, endiguées et utilisées, firent donner, par leur abondance relative, au monastère qu'elles desservaient, le beau nom d'Aiguebelle qu'il a porté depuis.

Cependant l'abbaye voyait chaque jour augmenter le nombre de ses religieux et sa prospérité. Les fils des seigneurs voisins lui apportaient, avec leurs personnes, des terres et des droits ; et les enfants du peuple, en grossissant leurs rangs, fécondaient les terres de leurs travaux. Aussi, après trente-cinq ans d'existence, Aiguebelle était capable de fonder à son tour un monastère sous le nom de *Notre-Dame-du-Frayssinet*, dans la plaine de Pierrelatte ; puis en 1173, une nouvelle troupe quittait encore

(1) Voici le texte de cette inscription :

VI KAL. JULII, ANNO AB INCARN. ÆTI M.C.XXXVIJ, DEDIT GONTARDUS LUPI, DOMINUS ROCHEFORTIS, LOCUM ISTUM ABBATIE MORIMUNDI, AB ABBATIAM IBIDEM CONSTRUENDAM IN HONOREM BEATE MARIE.

Aiguebelle pour commencer un autre établissement en un lieu nommé *Feniers*. dans le diocèse de Clermont.

Ainsi couronnée de son double diadème de sainteté et de maternité, Notre-Dame d'Aiguebelle exerçait autour d'elle la plus salutaire influence par ses exemples de prière, de travail et de vertu ; et elle se maintint pendant près d'un siècle et demi dans cet état de ferveur. D'autre part, la douceur paternelle avec laquelle ses abbés traitèrent les premiers tenanciers de l'abbaye, attirait dans les terres de sa dépendance d'autres colons, ennuyés de vivre sous d'autres seigneurs souvent fort rudes et plus qu'exigeants ; de sorte que le territoire formant le fief d'Aiguebelle, malgré son caractère aride et stérile, se trouvait, dès le XIII[e] siècle, muni de plusieurs villages ou hameaux.

L'agglomération principale était le village de Derzas, que la cession d'un pariage par l'abbé Ponce de Saint-Bonnet à Charles I[er], roi de Jérusalem et de Sicile et comte de Provence, fit dès 1280, appeler Réauville (*Regalis villa*). Puis venaient Montjoyer, Montlucet, La Fraysse, Citelles, etc.

Mais avec la prospérité matérielle arriva la dégénérescence spirituelle. L'acceptation des sépultures des étrangers et laïques dans l'église du monastère, les dîmes imposées aux vassaux, les procès de jour en jour plus fréquents, en furent à la fois des causes et des indices. Bien plus, la famine et la peste qui désolèrent le Dauphiné au XIV[e] siècle, amenèrent à leur suite, avec l'affaiblissement de la discipline, l'abandon de la plupart des observances régulières.

Toutefois, en ce fâcheux état de choses, on vit éclater la charité des religieux. Ceux-ci mirent toutes leurs ressources au service des pauvres et des affamés. Après avoir donné leur pain aux nécessiteux, ils transformèrent leurs maisons en hôpitaux et y prodiguèrent eux-mêmes aux pestiférés les soins corporels et spirituels.

Bientôt, c'est-à-dire sur la fin du même siècle, succédèrent à ces maux les pillages des *Grandes-Compagnies* ou *Routiers*, et plusieurs inondations qui firent les plus grands ravages sur les meilleures terres de l'abbaye ; si bien que celle-ci, ne trouvant plus, au milieu de ces désastres de toute sorte, à recruter son personnel, était, en 1441, réduite à cinq moines et quelques frères convers, insuffisants à travailler les terres qu'elle s'était réservées, et obligée d'aliéner presque toutes ses propriétés.

Après quelques années sans incidents retentissants, dom Antoine Laseyte, dernier abbé régulier, donnait sa démission en 1517. Le concordat passé deux ans auparavant entre Léon X et François I[er], et qui venait d'être publié, en fut la principale cause. Ce traité, qui mettait fin à la Pragmatique-Sanction, donnait en échange au roi, la libre nomination aux évêchés et aux abbayes ; et François I[er] nomma, pour Aiguebelle, Jean de Vesc, notaire de la Chambre apostolique. Dès lors, l'abbaye fut tenue par des abbés commendataires.

Les douze religieux qu'avait la communauté à la prise de possession de l'abbaye par Jean de Vesc, furent bientôt réduits à un chiffre encore plus modeste par les nombreuses épidémies qui survinrent, et peut-être aussi par la chute d'Aiguebelle dans le système de la commende. En 1549, le monastère n'avait plus que cinq ou six moines. Et cependant, les épreuves les plus terribles ne l'avaient pas encore atteint. Elles étaient, hélas! bien proches.

L'année 1562 venait de s'ouvrir; le baron des Adrets, à la tête des calvinistes du Dauphiné, semait l'épouvante sur son passage. Après les massacres de Pierrelatte et de Bollène, et le sac de Valréas, ses troupes se dirigent vers Aiguebelle, où rien n'est épargné. Entrant dans le vallon de ce monastère, les sectaires pillent la grange du Pré-Lacar et le hameau du Fraysse, puis tombent sur le monastère même, où tout fut saccagé. D'après l'annaliste de l'abbaye, « on profane les tombeaux, le cloître est « renversé, les colonnes mises en pièces. Des matières combustibles sont « entassées dans les salles inférieures; mais le feu ne suffisant pas à « détruire des bâtiments voûtés et solidement construits, on procède au « démolissage. Toutes les constructions destinées jadis aux ateliers sont « jetées à bas. Les toits sont enlevés, les dortoirs mis à découvert. L'église « surtout appelle leur fureur impie ; mais, grâce à sa solidité, elle reste « debout malgré leurs efforts, et les deux premières travées de la grande « nef s'écroulent seules après un long travail. L'empressement des chefs « à se rendre à Montélimar sauva les restes de l'édifice.

« Et nos religieux, continue l'annaliste, que faisaient-ils pendant que « leur monastère était ainsi saccagé? Avertis du sort qui les attendait « par celui qu'avaient éprouvé, en 1544, leurs frères les religieux de « Sénanque, dont la plupart, après le pillage de l'abbaye, avaient été « pendus, ils s'étaient retirés les uns dans leurs familles, les autres à « Montélimar, dans la maison qu'ils possédaient à St-Gaucher, s'effaçant « le plus qu'ils pouvaient et toujours en danger pour leur vie, vu le « déplorable état de la province.....

« ... En 1563, Françoise Chambon, sœur de Jean Chambon, religieux « d'Aiguebelle, renouvelait le testament qu'elle avait fait peu de temps « avant la destruction de l'abbaye, et instituait son frère héritier universel, « avec cette condition que, si l'abbaye revenait à son ancien état et que « Jean Chambon y rentrât, l'abbé d'Aiguebelle n'aurait aucun droit sur « ses biens. Dans ce cas, elle privait son frère de la succession et nommait « de nouveaux héritiers. C'était simplement une amorce qu'elle jetait à « son frère. Jean Chambon ne s'y laissa point prendre; fidèle à sa vocation, « il revint, aussitôt qu'il le put, au giron de sa mère, avec ses anciens « compagnons, Simon Reboul et Pierre Corbeau, laissant les moines « ensevelir leurs morts et son héritage entre les mains de sa nièce « Antonine du Puys » (1).

(1) *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, I, 329-31.

Ce ne fut qu'en 1588 que ces religieux purent rentrer à l'abbaye ; et dans quel affreux état ils la trouvèrent, hélas ! Les granges pillées ou brûlées, le monastère en ruines, les terres couvertes de ronces, tout était dans la plus lamentable situation. Heureusement, Adrien de Bazemont, l'abbé, était un homme aussi intelligent qu'actif. Grâce à sa sollicitude, les droits du monastère furent recouvrés pour la plupart, et l'on fit les réparations les plus urgentes pour rendre les cloîtres habitables. Comme la plupart des moines étaient morts durant l'émigration, l'abbé de Morimond envoya un de ses religieux, Jean Aubertin, pour remplir la charge de prieur conventuel.

Depuis cette époque jusqu'à la suppression des ordres monastiques en France, le principal éclat d'Aiguebelle lui vint des personnages généralement de famille illustre, notamment de plusieurs membres de la famille Adhémar de Grignan, auxquels fut donnée la commende de l'abbaye. Pauvre abbaye, en somme, puisqu'on n'y rencontre désormais au plus que quatre religieux, le plus souvent trois, quelquefois deux et même un seul.

Evidemment, dans cet état, une stricte régularité était impossible. Mais on est du moins heureux de constater, d'après tous les documents relatifs à ces derniers siècles, qu'au milieu de leur détresse, ces religieux ont toujours mené une vie honnête et conforme à leur caractère sacré ; que, malgré la modicité de leurs ressources, ils ont continué à faire les aumônes et à pratiquer l'hospitalité en usage dans l'ordre ; et qu'ils se livraient volontiers aux œuvres du saint ministère. Aussi jouissaient-ils, dans toute la contrée, de l'estime et de la considération générale.

Un instant même, Aiguebelle se crut de retour à un état régulier et prospère. Dom Jacques-Louis-Auguste Thomassin de Peynier, qui en avait la commende depuis 1763, y rétablit les exercices réguliers et voulut même y fixer sa propre demeure. Mais son bon vouloir échoua contre la suppression des ordres religieux et la dispersion des moines qui eut lieu en 1790.

Quand parut le décret de l'Assemblée nationale déclarant biens de l'Etat toutes les propriétés ecclésiastiques, et allouant une pension à tous les religieux profès, en les expulsant de leurs demeures, Aiguebelle comptait dans son sein trois religieux : dom Jérôme Guérain, prieur ; dom Benoît Séguin, économe, et dom Alphonse Dumont, tous les trois prêtres. Ce dernier se retira et accepta la pension du gouvernement ; dom Guérain, après quelques jours d'attente, finit par suivre son exemple. Il restait à l'abbaye dom Séguin, fidèle au poste jusqu'au dernier jour. Mais la municipalité de Réauville ayant reçu ordre de se transporter au monastère pour procéder à l'inventaire des biens meubles et immeubles, et apposer les scellés aux archives et à la bibliothèque, force fut à dom Séguin de livrer les clefs et d'abandonner Aiguebelle.

Après les commissaires, survinrent les pillards qui s'abattirent sur

l'abbaye comme sur une proie. S'étant rués sur le monastère, ils n'épargnèrent rien, enlevèrent jusqu'aux portes et aux gonds des fenêtres. Quelques braves habitants du voisinage essayèrent en vain de s'opposer au brigandage. Obligés de céder, ils sauvèrent tout au plus quelques objets de piété, notamment une statue de la Sainte Vierge qu'on voit encore dans l'église de Réauville.

De tout le domaine d'Aiguebelle, le gouvernement ne se réserva que la forêt. Le reste, avec le bâtiment, fut mis en vente. Mais, soit par délicatesse de conscience, soit par crainte d'éviction, les acheteurs ne se présentèrent pas. En 1810, cependant, eut lieu une seconde enchère; et, par adjudication du 10 mars de ladite année, Jean-Joseph Petit, d'Allan, acquérait, au prix de 22,900 francs, la maison conventuelle, l'église, les bâtiments d'exploitation, dix articles de fonds en terres labourables, vignes, prairies, bois et hermes, constituant le domaine dit de l'abbaye. Le gouvernement se fit cependant une réserve dans le monastère, en faveur de l'administration forestière. La partie orientale des bâtiments, occupée au premier étage par les cellules des religieux, et au-dessous par la salle du chapitre, alors divisée en trois compartiments, était destinée aux gardes de la forêt, ainsi que la partie du jardin qui s'étendait devant la même façade.

Mais Aiguebelle ne resta pas longtemps entre les mains de ce nouveau propriétaire. M. Petit la revendit par parcelles à plusieurs acquéreurs, dont le principal fut Fabre, de Réauville, et celui-ci avait à peine achevé de dégrader l'antique abbaye, quand Dieu voulut que de nouveaux cisterciens la relevassent de ses ruines.

Voici comment se fit cette résurrection :

De toutes les réformes entreprises dans le XVIe et le XVIIe siècles pour relever l'ordre de Cîteaux dégénéré de sa ferveur primitive, la plus célèbre et la plus durable fut la *réforme de la Trappe*.

En 1638, l'abbaye cistercienne de la Trappe près Mortagne, au diocèse de Séez, fut donnée en commende à Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé. Depuis longtemps ruinée pour le spirituel comme pour le temporel, elle devait trouver, dans son nouvel abbé, un solide et puissant régénérateur. Après une jeunesse dissipée, l'abbé de Rancé, touché de la grâce, s'arracha à son sommeil de mort et embrassa la vie de la pénitence. Ayant distribué aux pauvres le prix de son patrimoine, s'étant défait de tous ses bénéfices, il ne se réserva que la Trappe, où il résolut de vivre en règle. Dans ce but, il entra, le 13 juin 1663, au noviciat de Perseigne, qui suivait l'étroite observance. Le 26 juin 1664, il émit solennellement ses vœux ; le 13 juillet suivant, il reçut la bénédiction abbatiale, et le lendemain alla se renfermer dans son monastère de la Trappe.

Dès lors, la réforme qu'il y avait déjà introduite avant son arrivée, se compléta, le nombre des religieux y augmenta rapidement, et de sévères

Constitutions, publiées en 1671, y consacrèrent définitivement la rigoureuse observation des règles primitives de Cîteaux.

Les œuvres de Dieu sont souvent marquées au coin de la contradiction. Ce cachet ne manqua pas à la réforme de la Trappe, qui cependant se maintint au milieu des orages de toute sorte, par la protection divine qui l'avait relevée.

Mais la Révolution française éclate. La Trappe, obligée de céder à l'inexorable tempête, n'est cependant pas anéantie dans sa sainte réforme. Louis-Henri de Lestrange, né en 1754 au château de Colombier-le-Vieux, dans le Vivarais, d'abord vicaire de Saint-Sulpice à Paris, puis grand vicaire de Vienne, ayant été nommé coadjuteur de Mgr Le Franc de Pompignan, archevêque de cette ville, était entré à la Trappe en 1780, pour éviter le fardeau de l'épiscopat. Père-maître des novices de chœur quand sévit la persécution, il se sent appelé de Dieu à tirer ses frères du milieu de l'impiété triomphante et à sauver son ordre. Il reçoit du Sénat fribourgeois l'autorisation de s'établir sur les terres du canton, part à la tête de vingt-quatre religieux, presque sans argent, sans provisions, et prend, le 1er juin 1791, possession du monastère de la Val-Sainte, ancien couvent de Chartreux supprimé depuis 1776.

Tout y allait prospèrement, lorsque, au commencement de 1798, les Français ayant envahi la Suisse, les Trappistes furent obligés de chercher abri dans de lointains climats. Réfugiés en Russie, d'où on les expulsa dix-huit mois après, ils errèrent presque constamment jusqu'à ce que, en 1802, il leur fût permis de regagner la Val-Sainte, où toutefois Napoléon les supprima, en 1811, pour leur fidélité à Pie VII persécuté. Néanmoins les Trappistes subsistèrent à l'étranger; et, quand Napoléon fût tombé, le sol de la France leur étant de nouveau ouvert, ils s'établirent avec dom Augustin dans l'ancienne abbaye de la Trappe, qui redevint dès lors chef-lieu de l'ordre.

En même temps, le prieur de la Val-Sainte, Pierre-François de Paule Malmy, en religion Père Etienne, qui avait trouvé moyen, en 1811, de rester dans cette maison comme chapelain des pâtres du voisinage, avec deux de ses compagnons et en quittant son habit régulier, voit poindre pour la Val-Sainte le jour de la résurrection. La révocation du décret de suppression de l'ordre, faite par le canton de Fribourg le 31 août 1814, le confirme dans son espoir, et il voit rentrer la plupart de ses Frères dispersés par la Révolution.

Mais voici que l'administration tracassière de ce canton impose à son rétablissement des conditions inacceptables; et le Père Etienne, sans nouvelle de son Abbé, est réduit aux angoisses de la temporisation. Enfin, pressé par les agents du gouvernement et ne pouvant prolonger plus longtemps son séjour en Suisse, il se décide à chercher un refuge en France. Dans ce but, il envoie le P. Marie-Bernard à la recherche de quelque ancien monastère que l'on pût acheter à peu de frais. Le choix

tomba sur Aiguebelle, dont les bâtiments, quoique en mauvais état, pouvaient être réparés, et les terres, quoique restées longtemps en friche, pouvaient être remises en rapport. Sur ces entrefaites, dom Augustin était rentré en France, et, informé des démarches du P. Bernard, chargeait celui-ci de conclure l'achat d'Aiguebelle. Cette dernière abbaye et les terres qui l'avoisinent avaient été, on se le rappelle, divisées entre plusieurs propriétaires.

Le tout fut acquis par un même acte, le 16 novembre 1815, moyennant la somme de 12,000 francs. L'achat, fait au nom de dom Augustin et du P. Bernard, comprenait, outre les bâtiments de l'abbaye, toutes les terres qui bordent la Vence depuis le vallon de la Solitude jusqu'à l'extrémité du Lignol ; l'aire ancienne, l'hermitage, la vigne vieille y étaient également compris. Le comte de Broutet, d'Avignon, donnait la somme nécessaire pour l'acquisition, et sur l'ordre de dom Augustin, le P. Etienne quittait la Val-Sainte le 30 novembre 1815, accompagné d'un frère convers, pour se rendre à Aiguebelle, mais avec l'intention de faire une collecte sur sa route pour aider à l'établissement de ses frères et leur épargner quelques-unes des privations qu'ils auraient à subir.

Dix jours après le départ du P. Etienne, le 9 décembre, le P. Louis de Gonzague et cinq de ses frères, laissés au P. Etienne pour la fondation d'Aiguebelle, partaient à leur tour pour ce monastère, mais en ligne directe.

Le 19 décembre 1815, ces derniers pèlerins entraient à Valence. Là, le P. Louis de Gonzague, impatient d'arriver, laissait ses compagnons derrière lui et se dirigeait à marche forcée du côté d'Aiguebelle, où il arrivait le lendemain, et où il était rejoint, trois jours après, par ses compagnons, et, le 27 janvier suivant, par le P. Etienne et son Frère convers.

Une maison à restaurer et inhabitable en attendant, trente-cinq hectares de terre, dont une douzaine labourables, deux autres en prairies et le reste en bois ou taillis ; pas de provisions ; huit personnes, y compris un Supérieur de 72 ans, pour exécuter tous les travaux : tel était l'état d'Aiguebelle au moment de sa restauration. Une grande simplicité, la réduction des besoins à une incroyable modicité, ce courage que l'amour de Dieu donne pour le travail et les privations, hâtèrent le jour où les religieux devaient se suffire à eux-mêmes. Du reste, la Providence vint plus d'une fois au secours de leur détresse d'une manière remarquable, et le R. P. Marie-Hugues a pu écrire ce qui suit :

« Cependant la communauté ne tarda pas à augmenter ; à la fin de « 1816, on y comptait déjà vingt personnes. Dans la seconde année, il s'y « trouva huit novices de chœur et autant de convers. L'entretien de ces « nouveaux venus augmentait la dépense, mais, en retour, leur travail « apportait à la communauté un accroissement de ressources. Aussi la « réparation des bâtiments et le défrichement des terres avançaient

« également. L'église avait exigé de grands travaux : il avait fallu « reprendre deux fois la voûte; néanmoins, elle fut en état d'être réconciliée « à la fin du Carême de 1817. Dom Augustin en fit la cérémonie solennelle, « et il n'y eut personne de ceux qui en furent témoins qui ne pleurât de « joie en voyant enfin ce temple antique rendu à sa destination primitive « et occupé de nouveau par les fidèles enfants de ceux qui l'avaient érigé, « il y avait près de 700 ans. En même temps que s'achevait la réparation « de l'église, on construisait un pont et un aqueduc pour rendre les « communications plus faciles entre les diverses parties du domaine et « tirer parti des eaux de la vallée. En 1818, on éleva une forge et des « ateliers de charronnage et de menuiserie, où furent confectionnés les « instruments nécessaires à l'agriculture et les ferrements des portes et « fenêtres. Les travaux agricoles furent poussés avec une nouvelle ardeur « et un succès toujours croissant. Le plus grand obstacle à la culture était « les pierres qui couvraient partout le terrain et semblaient le condamner « à une stérilité perpétuelle. Les religieux travaillèrent courageusement à « les enlever et trouvèrent par-dessous un sol productif où ils plantèrent « un grand nombre d'arbres fruitiers, pommiers, figuiers, amandiers et « mûriers qui réussirent parfaitement. Ce fut le commencement de la « prospérité d'Aiguebelle et un encouragement pour les paysans, qui « apprirent, par cet exemple heureux, à tirer parti de leurs terres, jusque-« là stériles et réputées indomptables (1). »

Enfin, ce qu'on croirait à peine, vers cette même année 1818, Aiguebelle avait, par ses économies, trouvé l'argent nécessaire pour acheter la ferme de l'Aubagne, ancienne propriété des seigneurs d'Allan, alors possédée par le marquis de Luars, et devenue la *grange de Notre-Dame*. En même temps, elle était capable de fournir à dom Augustin des religieux pour la fondation de Saint-Maurice en Piémont, et pour celle de la Sainte-Baume, près de Saint-Maximin en Provence, deux fondations qui n'eurent qu'une existence éphémère, faute d'avoir été faites dans les conditions exigées par les statuts primitifs.

Il était désormais donné au restaurateur d'Aiguebelle de jouir du résultat de ses travaux. Une nombreuse communauté entourait le vénérable P. Etienne. Le monastère était redevenu florissant. Il ne manquait plus qu'une chose, au gré des religieux : c'était de voir leur bien-aimé père revêtu du titre abbatial. Le P. Etienne comprit leur désir; mais il avait 90 ans; il sentait ses forces s'affaiblir et repoussait la dignité qu'on lui offrait. Il voulait bien qu'on choisît un abbé, mais à condition que le choix tomberait sur un autre que lui.

(A suivre.)

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les
Travaux historiques et scientifiques.

(1) *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, t. II, pp. 184-5.



UN PEINTRE DAUPHINOIS

Antoine-Christian ZACHARIE

1819-1899

(Suite)

Du reste, ce concours d'une figure de République n'eut pas de lauréat ; Diaz n'y fut gratifié que d'une première mention. D'autres peintres n'obtinrent seulement que des secondes mentions.

En 1849, Zacharie exposait un tableau allégorique : *Tantale*. Au premier plan, un malheureux en guenilles, les pieds nus, le cœur brisé et plein de mélancolie, semble arrivé à l'automne de la vie. Regardant fuir à l'horizon les fantômes divins de sa jeunesse,

. . . . « Il s'exhale en regrets superflus,
Redemande au passé ses jours qui ne sont plus,
Pleure de son printemps l'aurore évanouie
Et consent à revivre une seconde vie (1). »

Cette composition originale, trop réaliste peut-être, valut à son auteur une médaille d'or.

Quoique ayant le même sujet que le célèbre tableau de Gleyre : les *Illusions perdues*, le *Tantale* (2) de Zacharie n'a pas la même poésie que ce dernier où se trouve exprimée, avec un accent d'une douceur si pénétrante et dans une allégorie de la grâce la plus poétique, de la composition la plus harmonieuse, la mélancolie de l'homme arrivé presque au terme de sa vie et qui rêve des illusions d'antan.

Dans le tableau de Zacharie, le malheureux en guenilles fait tache sur le fond. Le contraste est trop heurté et trop brutal. Gleyre, au contraire, en rapprochant les plans et en plaçant son vieillard assis a mis beaucoup plus d'harmonie et d'unité dans sa composition.

(1) Lamartine, *Medit.*, I, 18.
(2) Zacharie a reproduit ses traits sous la figure de *Tantale*.

En 1850, Zacharie semble arrivé à l'apogée de son talent. Un grand tableau dont le sujet est inspiré d'Horace (1), *Pallida mors* est la révélation éclatante d'une imagination créatrice. Rien en effet, dans cette magistrale composition, ne sent le pastiche. C'est l'expression vive, originale, mélancolique, d'une pensée. Cette ville romaine qui s'endort caressée par les derniers et chauds rayons du soleil; ce convoi funèbre dont la couleur locale est si bien gardée et qui suit la voie des tombeaux où déjà dorment tant de patriciens sous de riches cippes aux pompeuses épitaphes, — enfin, au premier plan, cette sombre image de la mort qui a déjà frappé le riche dont on aperçoit le somptueux convoi et qui vient heurter de son pied la chaumière du pauvre, où une mère inconsolable serre contre son sein l'enfant qui lui est ravi, en même temps qu'elle regarde passer le convoi du patricien!... Combien cette double scène est rendue avec un charme pénétrant de poésie antique, et une grande puissance d'idée.

Cette œuvre est vraiment magistrale, et l'impression qu'on éprouve à sa vue est indicible (2).

A VIENNE

A partir de cette époque, Zacharie fixa sa résidence dans sa ville natale, où le charme de tant de souvenirs le retinrent attaché — souvenirs qu'il faisait revivre dans ses loisirs en une poésie mélancolique et douce, fidèle évocatrice d'un passé plein de jouissances intellectuelles et artistiques. Là, dans son ombreuse villa de Coupe-Jarrets, d'où la vue embrasse tout ce que la nature a de plus riant et ce que la main de l'homme a produit de plus imposant et de plus suggestif sur l'antique sol allobrogique de Vienne : — le Rhône avec ses méandres au riche cadre de collines pampreuses, la ville s'étendant à ses pieds, dominée par la sombre et massive architecture de Saint-Maurice, les tours élégamment ajourées de Saint-André et de Saint-Pierre — tout un poème en même temps qu'une page sublime d'un glorieux passé, c'est là que s'est écoulée une large partie de sa vie.

Plusieurs générations d'élèves y vinrent rajeunir ses pinceaux et émailler sa palette des brillantes couleurs d'antan.

Zacharie aimait les lettres comme la peinture. A Paris, déjà, il avait consacré à des critiques d'art de belles pages dans les revues et les journaux les plus en vue et dont les appréciations artistiques étaient admises sans conteste. Toujours scrupuleusement caché sous le voile de

(1) Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres.......
La mort frappe d'un pied indifférent à la chaumière du pauvre et au palais des rois...
Horace (liv. I, ode iv, v. 13).

(2) Zacharie a exprimé, dans les vers suivants, la pensée d'Horace qui a inspiré son tableau :
La mort, la pâle mort... sinistre aventurière,
Goule que nul n'évite, heurte en passant le seuil
Du palais et de la chaumière,
Sous son maigre talon confondant la poussière
De ce qui fut vertu, beauté, misère, orgueil.
Tony Zac.

Ce tableau, le chef-d'œuvre du maître, est au Musée de Vienne.

l'anonyme, ou dissimulé sous un nom d'emprunt, parfois fort original, il avait, à l'égal des maîtres de la critique, finement ciselé des impressions personnelles greffées sur une science, une pénétration, je dirais intuitive de l'art. On aimait, dans la conversation, à lui faire replier sa pensée vers cette époque de sa vie partagée entre l'art et les lettres. On vivait ses impressions, tant elles étaient clairement exprimées et reflétaient une âme délicate et en constante familiarité avec les muses.

A Vienne comme à Paris, Zacharie savourait le bonheur de jouissances littéraires. Victor Hugo, Théophile Gauthier, Lamartine, Musset, étaient ses livres de chevet.

Les journaux et revues qui contenaient une partie littéraire ou artistique faisaient également ses délices. Il ne perdait aucune occasion d'augmenter ses connaissances déjà si complètes et si variées. Car il lisait avec fruit, et servi par une mémoire des plus heureuses, il retenait facilement, et cela jusqu'aux derniers jours de sa vie. Des tirades de vers, de longues citations n'étaient qu'un jeu pour lui. Ses réminiscences classiques avaient également gardé une fraîcheur toute juvénile.

Son âme mélancolique se plaisait aussi à des rêveries philosophiques qu'il traduisait souvent en des aphorismes d'une bizarrerie et d'une originalité particulières. Il aimait Pascal et en citait fréquemment les pensées qu'il affectionnait particulièrement. La veille de sa mort, il nous disait encore combien une de ces pensées relatives à l'éternité lui donnait d'inquiétants scrupules.

Philosophie, littérature, poésie, arts se partageaient donc à l'envi l'existence de Zacharie. Enfermé dans sa poétique solitude, il vivait de ces multiples jouissances de l'esprit et du cœur.

Cependant malgré ce dilettantisme dans l'exercice de son art, Zacharie a laissé une œuvre absolument personnelle, intéressante à tous les points de vue, et, chose peu banale, il a dans sa vieillesse, sur chacune de ses compositions, ciselé une charmante pièce de vers.

Peu soucieux du placement de ses toiles, dédaigneux des critiques comme des applaudissements, il semblait ne créer que pour sa jouissance personnelle, cachant son œuvre même aux personnes les plus directes de son entourage. Quelques amis intimes, des élèves préférés seuls pouvaient pénétrer dans ce sanctuaire qui recélait tant de chefs-d'œuvre. Alors là, dans l'intimité de l'atelier, le maître mettait sa toile sur le chevalet et en sifflotant la repassait des yeux, oubliant, pour un instant, qu'il était en face de son œuvre. Aussi tour à tour louait-il telle attitude, blâmait-il tel arrangement, grattant sans regrets, modifiant sans amour-propre tout ce qui lui paraissait douteux; abandonnant un sujet pour un autre, le reprenant avec amour, jusqu'à ce qu'il fût pleinement satisfait.

Ce dilettantisme qui, à première vue, semblerait avoir dû couper les ailes à tout essor vrai et paralyser son œuvre, ne lui a pas empêché de produire de temps en temps de charmantes compositions.

C'est ainsi qu'en 1868 il exposa au salon de Paris *Sapho et ses compagnes* et son tableau des *Egypans* (1), deux magistrales compositions, dont la mise en scène et la facture accusent une puissance extraordinaire dans la pensée qui les a créées, et dans les moyens d'action dont l'artiste a disposé.

Les sujets de ces deux tableaux sont décrits dans les vers suivants du peintre :

SAPHO (2)

Compagnes de Sapho, ni vos chants, ni la lyre
Ne peuvent la saûver de l'âpre obsession.
L'œil perdu dans l'espace, elle revoit Phaon,
Et la voix qui console, à son oreille expire.
Vénus l'a condamnée et le gouffre l'aspire.

Vous, ses sœurs, n'espérez rien du dernier effort
Que vous avez tenté pour fléchir l'infidèle,
Sapho sera pour vous ce que Phaon est pour elle.
Tous deux comme les dieux doivent céder au sort.
Phaon finit dans la vie, Elle finit dans la mort.

LES EGYPANS

Des joyeux Egypans, des mutins chèvre-pieds
La cruauté de l'homme a dispersé la race.
Dans ces monts, s'il en survit encore, oubliés,
La faim, l'exil, la mort en effacent la trace.

L'un, vieillard éclopé, que là-bas on peut voir
Regagne en trébuchant quelque sombre demeure,
Une rigide aïeule, en les brumes du soir,
Traîne un enfant rétif qui résiste et qui pleure.

Pauvre petit démon, la honte de ses pieds
A jamais lui fera ruminer sa disgrâce...
— Jadis, pour ses aïeux, fumait sur les trépieds
L'encens que leur offraient les nymphes du Parnasse.

Plus tard... sur les esprits il saura son pouvoir,
Les siècles ont passé, sa mémoire demeure,
Sous le nom de *maudit*, la nuit à la mal-heure,
Au pâtre blémissant il se fera revoir.

(1) Cf., Exposition des œuvres de Tony Zac, par Edouard Faure, élève de Zacharie.

(2) *Sapho et ses compagnes* furent remarquées. A. Pothey, dans sa revue des Salons de 1868, en publiant un dessin de T. Zac, écrivait : « Nous avons longuement admiré le bel agencement de ce tableau les lignes heureuses de la composition, les groupes variés, les détails ingénieux et le paysage simple et grand qui soutient parfaitement ces belles combinaisons.

« La toile est malheureusement de dimensions trop restreintes, un tel ouvrage mériterait certainement des proportions plus grandioses ».

« M. Tony Zac avait encore une famille d'Egypans, et nous regrettons bien vivement de ne pas en avoir de croquis ».

Vient ensuite son *Puits des Fées* (1), dont le sujet est emprunté à une légende viennoise, et qui est rendu avec une délicatesse de touche, une mignardise dans les détails, une poésie, et surtout une précision de dessin remarquables.

Le peintre a décrit ce sujet dans les vers suivants :

Le jeune menestrel, dormant au puits des fées,
De roses visions voit fleurir son sommeil.
Rêve enfant ! car tantôt de l'orient vermeil
Insensible aux soupirs, aux plaintes étouffées,
Jaillira le rayon qui disperse les Fées.

Voici encore les sujets des toiles et des dessins les plus remarqués à l'exposition des œuvres du peintre :

Moïse et la Princesse (Moïse sauvé des eaux).
Diogène et Laïs.
Les Grecs et les Captives (épisode de la guerre de Troie).
Idylle antique.
Funèbre gerbe.
La Fontaine Saint-Gervais, à Vienne (scène du moyen âge).
La République (esquisse pour le concours de 1848).
Sacrifices humains (druides aux puits des fées).
Thésée, vainqueur des Gorgones.
La cueillette de la tonnelle.
Et in arcadia ego.
Le Dernier druide.
L'Amour et le crâne (Inspiré de Beaudelaire).
Pétrarque et Laure.
Ensevelissement du Christ.
Noce assyrienne.
La Brûleuse de cœurs.
Le sphynx (1848).
François Villon au cabaret.
Apothéose de Ponsard.
Socrate et ses amis.
L'abbé Pessonneaux chantant la Marseillaise devant ses élèves.
L'abbé Pessonneaux devant le Tribunal révolutionnaire.
La Mort de Moïse.
Le Chant de Tyrtée.
Découverte de la Bobe, à Vienne.
Bohémiennes autour d'un feu.
Socrate et ses amis.
Portrait du peintre à 30 ans.
Le même, à 40 ans.
Le même, à 60 ans.
Le même, à 70 ans.

Parmi les nombreux dessins de Zacharie, il faut signaler :

L'Atelier hanté.
Une première Communiante.
Jésus remettant les clefs à saint Pierre.
Jésus et saint Pierre.
La Vénus reconstituée.
Le Christ et le Juste.
Divers dessins de sa jeunesse (1836-1840).
Velleda sur son dolmen.

(1) Le Puits des Fées, petite éminence située à Saint-Romain-en-Gal. De petits bassins naturels ménagés dans le roc, et qui ont de l'eau même pendant les grandes sécheresses, portent également le nom des *bains ou puits des Fees.*

Zacharie a également laissé de très intéressantes études de ses principaux tableaux, ainsi que des croquis d'après nature

Le catalogue de ses œuvres contient 274 numéros (1).

Nous voyons par ce simple exposé que l'œuvre de Zacharie est considérable, et véritablement unique par la variété et l'originalité des sujets. Malheureusement un très grand nombre de ces compositions sont inachevées. Zacharie, nous l'avons dit, était un rêveur. Que de fois ne l'avons-nous pas rencontré, le long des quais du Rhône, aux alentours des monuments antiques et de ceux du moyen âge, visiblement absorbé par quelque vision antique, constituant, dans sa féconde et poétique imagination, des sujets qui ne devaient jamais voir le jour. Quelquefois cependant ces poétiques ou philosophiques rêveries avaient le bonheur d'un dessin ou d'une esquisse rapide.

Comme professeur de dessin de la ville, Zacharie sut donner un essor aux dispositions naturelles qu'il rencontra dans plusieurs de ses élèves. Ces privilégiés avaient le droit d'entrer dans son sanctuaire impénétrable aux profanes, et de bénéficier de ses leçons.

La liste en serait longue des élèves de Zacharie occupant ou ayant occupé aux écoles des Beaux-Arts de Paris et de Lyon un rang d'honneur. Combien de ces derniers ont aujourd'hui, dans le monde des arts, un nom connu et une réputation méritée.

LE POÈTE

Zacharie n'était pas seulement peintre; son œuvre poétique, sans avoir une valeur littéraire de premier ordre, a toutefois le mérite d'une grande facilité d'expression et de l'exclusion de tout ce qui sent l'effort et le pastiche. Du reste, dans le genre lyrique, ses envois aux divers concours de poésie ont été fréquemment remarqués. Ainsi, nous avons trouvé dans, ses papiers, un rapport émanant du jury d'un concours de poésie organisé à Lyon en 1891, et dont certains passages sont tout à la louange de Zacharie.

« ... Nous aurions peut-être proposé pour la poésie, n° 105 « *à Léo* », y est-il dit, une note pouvant lui faire obtenir les honneurs du classement... Le vers en est ordinairement aisé et coulant et le sujet a un développement assez serré et assez bien réparti... »

Nous ne pouvons pas évidemment publier ici toutes les poésies de Zacharie, elles formeraient un gros volume, mais nous donnerons les fragments qui éclairent sa vie, et indiquent son état d'âme sous le rapport religieux, philosophique et politique. Zacharie se révélant tout entier dans ses poésies, on trouvera dans ces citations le plus intime de sa pensée.

(1) Cf., Exposition des œuvres de Tony Zac. — Vienne. Ogeret et Martin, imprimeurs-éditeurs.

Contre le matérialisme

. . . .

Autrefois le mourant de sa sombre ruine
Par l'âme s'échappait ; l'espérance divine
L'éclairait, le siècle a changé tout cela.

Ce prêtre du progrès, froid et cruel sectaire,
Aujourd'hui l'avertit que les F.·. F.·. sont là,
Venus pour l'enfouir... tout entier sous la terre.

* * *

Mars 1890.

PETITE MORALE

dédiée au Docteur Paul Bert
à l'usage des écoles laïques indépendantes

CHAPITRE I

Au bien-être arriver par le plus court chemin
Mon fils, en esquivant gendarme et commissaire,
N'ayant pas charge d'âme, en paix boire son vin,
S'accoupler à sa guise et faire bonne chère.

CHAPITRE II

Foin des grands sentiments dont le langage est plein
« Mourir pour la patrie » ô facétie amère,
Avec autant d'esprit les enfants d'Ugolin
Par leur père mangés, se conservaient un père.

CHAPITRE III

Morale, honneur, vertu ?... des mots, tout cela ment,
La sagesse du porc doit être ton modèle.
Matière, tu vivras matériellement.

Laïcisation

Les temps sont accomplis, au ciel et sur la terre,
Plus de Dieu ! comment, mais attendez un peu.
Jurant par Zoroastre on se fera sectaire
De deux divinités... la matière et le feu...

. . . .

Près d'un lit d'agonie
L'excellent infirmier onctueux consolant,
Dit à ce moribond que va quitter la vie !
Pauvre animal ! la mort va t'ouvrir... le néant.

Nos sages! oyez-les. — Très logiques en somme.
« Plus d'âme! Mais haussons, moralisons les cœurs,
« Par l'école, à la brute on égalera l'homme
« Le vrai, le beau, le bien ! » O chers législateurs !

Dites, ce lourd bagage est-il si nécessaire?
De beaucoup trop de soins vous vous embarrassez,
La science, l'art...! bath! Demain l'on vous enterre
Apôtres plus dévôts que vous ne pensez.

Nulle prospérité qui ne retourne en cendre
Heureux qui de vertus s'est fait un riche avoir,
Près des siens dans la mort, quand il lui faut descendre,
Il s'en va confiant dans l'immortel revoir.

J'ai vu des malheureux voués à la souffrance,
Femmes, enfants, vieillards, près d'un foyer sans feu,
Tristes mais résignés, mais riches d'espérance,
Et vivant dans la grâce ineffable de Dieu.

Hier, j'ai voulu revoir ces parias du monde,
Des trésors que leur foi pour le ciel amassa,
Hélas! dévalisés!... la misère profonde!
Plus rien. Les malfaiteurs avaient passé par là.

***

« O monde, mort couché sous les anatomistes! » (1)
Ils fouilleront ton être... ils diront le pourquoi
Le comment il se fait que quelque chose existe.
— Vous le savez, docteurs de la nouvelle loi.

Ah! de l'âme et de Dieu, s'il vous plaît que l'on rie,
Sachez-le tout se tient, quand dans votre jargon
Vous direz : « faisons des hommes pour la patrie. »
Une voix répondra : la patrie! allons donc!...

« Allons donc, la patrie? Et pourquoi pas la gloire,
« L'héroïsme, l'honneur, les civiques vertus...
« Chansons que tout cela. Toujours la même histoire
« Une religion un culte?... Il n'en faut plus. »

Alors, juste retour, quand de votre fenêtre
Aux brutaux appétits, sans Dieu, sans freins, sans lois,
Quand bourgeois trop malins, vous jetterez du prêtre
« Du prêtre... assez, assez, il nous faut du bourgeois!

Vienne 1883.

(1) Vers de Musset.

A un opportuniste

Bourgeois malin, comprendras-tu peut-être
Qu'à toi surtout l'on en veut cette fois,
Le peuple est là, hurlant sous la fenêtre!
Assez longtemps tu lui jettas du prêtre.
Du prêtre?... Assez! Il lui faut du bourgeois.

Avril 1892.

A la Chartreuse

O cœurs inassouvis, ô cœurs ambitieux!
Saints reclus, qui du monde avez brisé la chaîne.
Pour Dieu seul vous vivez... vous mourez en ces lieux.
Quand de ce monde vain que le torrent entraîne,
Sans désirs, sans regrets vous détournez les yeux;
Nous, qui nous donnera de comprendre sans peine
Cette abnégation de toute joie humaine,
Et l'indomptable espoir qui vous ouvre les cieux?

Septembre 1874.

Nous voyons par ces quelques citations que Zacharie se rapprochait peu à peu du Dieu de sa Première Communion, à mesure qu'il avançait vers la tombe. Aussi peu de temps avant sa mort, alors que déjà une cruelle maladie ne lui laissait plus d'espoir, profita-t-il d'une visite amicale de Mgr Pra pour lui ouvrir sa conscience. Et ce fut là, à l'ombre de sa charmille, sous laquelle il venait chercher, pour sa poitrine oppressée, un peu d'air et de fraîcheur, qu'il confia au prêtre les secrets éternels sur lesquels devait descendre le sacrement qui purifie, console et adoucit les affres du dernier moment.

C'est dans ces sentiments chrétiens que le vieux peintre viennois s'éteignit, le 10 mars 1899.

Ses funérailles eurent lieu à Saint-Maurice, le dimanche 12 mars. Sur sa tombe, M. Bizot, architecte de la ville et conservateur du Musée-Bibliothèque, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« La ville de Vienne est en ce jour frappée d'un grand deuil, elle vient de perdre un de ses enfants les plus dignes de regrets, M. Tony Zacharie. qui fut un peintre de grand talent et un professeur bien dévoué.

« Déjà, il y a moins d'un an, la mort nous enlevait Pilliard, après avoir, quelques années auparavant, emporté encore jeune le regretté Guétal, qui avait aussi vu le jour à Vienne.

« Aujourd'hui c'est M. Zacharie, auquel nous sommes venus dire nos derniers adieux, avant que le recouvre cette pierre funèbre, sous laquelle règneront à jamais la mort et le silence éternels.

« C'est par un des beaux jours de ce printemps naissant qu'il s'est éteint, lorsque la nature semblait répandre la vie partout et sourire à tous, lorsque se réveillant de leur long sommeil de tout l'hiver les branches flexibles des arbres venaient, comme à chaque renouveau, caresser ses fenêtres en montrant leurs bourgeons à demi épanouis.

« Mais déjà trop affaibli, il ne pouvait plus, comme aux jours précédents, aller sur sa terrasse ouverte au midi comme un large fauteuil, pour s'y réchauffer aux timides rayons du soleil ; il ne pouvait plus, du haut de son minaret, contempler sa ville aimée, qu'il s'était plus d'une fois plu à reproduire sur la toile, comme pour l'examiner de plus près ; il ne pouvait plus étendre ses regards sur les montagnes lointaines où sa pensée allait souvent s'égarer rêveuse, non plus que sur le Rhône, dont la nappe s'épandant au loin, semblable à un miroir réfléchissant tantôt le ciel aux teintes joyeuses, tantôt les nuées sombres échappées en grondant des antres de Pilat, images de la vie aux jours alternativement bleus et gris, qui devaient être souvent l'objet des méditations du peintre, profond observateur aussi.

« Tout cela n'existait plus pour lui, ou ne pouvait que traverser sa pensée, car la mort voilait déjà ses yeux de son sombre bandeau.

« Si le souvenir de ces trois artistes, Guétal, Pilliard et Zacharie, les rappelle à la fois à ma pensée, c'est qu'un certain lien me paraît les unir, malgré et peut-être à raison même du contraste qu'offrait leur talent, et aussi sous la pression de cette fatalité qui nous les enlève presque du même coup. Qu'il me soit permis d'en dire quelques mots et de les comprendre tous trois dans le même adieu.

« Guétal, le peintre des Alpes Dauphinoises, avait fait son éducation artistique sans maître, mais sur le grand livre de la nature, il avait demandé au soleil le secret de sa lumière et de sa chaleur, pour en éclairer et animer ses paysages ; s'il s'est plu à reproduire la pleine campagne, il paraît davantage avoir été fasciné par les cimes escarpées, par le ciel bleu, la neige blanche et les lointains vaporeux. Leur grandeur l'inspirait en lui dévoilant à chaque pas la beauté de l'œuvre du Créateur, à la puissance duquel il entendait rendre hommage avec son pinceau, comme d'autres le font par leurs paroles ou avec leur plume.

« Pilliard a procédé à son œuvre différemment. Après les succès qui couronnèrent ses premières études, se sentant assez fort pour comprendre les grands maîtres de l'art, il se dirigea vers l'Italie, visita les musées où abondent les chefs-d'œuvre, et bientôt s'entourant de cette grande famille des Raphaël, des Véronèse, des Titien et de tant d'autres vers lesquels il se sentait invinciblement attiré, il planta sa tente à Rome, et cinquante années s'écoulèrent, pendant lesquels il ne cessa de les admirer en les étudiant.

« C'est à leur école qu'il se forma, cherchant plus particulièrement ses inspirations auprès de ceux qui avaient traité des sujets religieux, car il

avait une foi profonde, aussi s'appliquait-il à refléter dans ses tableaux l'image de la divinité à la manière de ces maîtres.

« Bien que de son côté il se sentit épris de l'amour de la peinture, toute autre a été la voie suivie par Zacharie, tant l'art a de modes différents de traduire la pensée et les sentiments, d'après les tendances du cœur et de l'esprit et selon l'éducation artistique et le milieu dans lequel vit le peintre.

« D'une nature fine, doué d'un esprit délié, penseur délicat, il aimait moins à copier qu'à créer ; aussi les premières années qui suivirent ses études, dès qu'il eut un certain acquis, le vit-on s'adonner à des dessins d'illustration pour une importante librairie de Paris. C'était là déjà une manifestation de son ardeur pour la composition, c'étaient les premières lueurs de cette flamme sacrée qui anime les véritables artistes et préludait en lui à des œuvres plus sérieuses.

« Zacharie passa ainsi vingt années à Paris, alternant ses occupations avec l'exécution de tableaux, qui lui valurent à la fois une médaille au Salon et les éloges des critiques les plus autorisés, qui un jour aperçurent sur la cimaise une petite toile dénommée au livret « *une famille d'Egypans* », sujet plein d'originalité, bien dessiné et bien peint; mais abrité sous le pseudonyme de *Zac*, absolument inconnu jusque-là, et qui opposa une longue résistance à ces intrépides chercheurs, avant qu'ils aient pu découvrir le véritable nom de l'auteur, dont la modestie naissait avec le talent.

« Zacharie vivait alors dans la période romantique et à l'âge où les artistes insouciants du lendemain plaçaient l'art au-dessus de l'argent et rêvaient de la gloire plutôt que de la fortune ; aussi est-il permis de penser que de là datent les généreux sentiments de parfait désintéressement, qui furent dans la suite la règle de toute sa vie.

« Sur ces entrefaites, la place de professeur de dessin de la ville devint vacante, mais pour y parvenir il fallait affronter les chances d'un concours, Zacharie se rendant compte de sa force et aussi sans doute mû par le désir de revoir le pays natal, revint, se mit sur les rangs, et fut assez heureux pour l'emporter sur ses concurrents, quoi qu'il y en eût de sérieux parmi eux.

« C'était en 1862; depuis cette époque jusqu'au moment où s'accentua la maladie qui devait l'emmener, il ne cessa de donner les soins les plus assidus à de nombreuses générations d'élèves, parmi lesquels il s'est révélé des artistes de valeur, grâce au zèle de leur maître.

« Ayant fait à Paris d'heureux débuts, il venait donc parfaitement préparé à sa nouvelle existence, il se remit bientôt à ses chères compositions l'esprit plus ouvert encore à la conception de sujets de natures diverses, auxquels il allait s'essayer. En effet, bientôt, il passait aisément des scènes grecques aux romaines, il abordait de même les époques gauloises, ainsi que celles du moyen âge et des temps modernes, en leur donnant leur

caractère propre ; les personnages très souvent nombreux remplissaient chacun leur rôle parfaitement étudié, tous les sujets en un mot, quels qu'ils fussent, étaient traités avec un égal bonheur. La mort, l'amour figuraient aussi sur ses toiles ; la mort hideuse, armée de son inexorable faux, et l'amour, objet éternel des rêves des artistes, l'amour toujours beau, toujours malin et vainqueur, prenant toutes les formes de séduction, et se montrant toujours jeune à tous les âges de l'humanité.

« Quels que soient les sujets mis en scène, on en admire toujours la composition, le dessin et le coloris, qu'ils soient peints en camaïeu ou animés par le riche coloris de sa brillante palette, ses tableaux sont de petits chefs-d'œuvre.

« On connaît relativement peu d'œuvres de Zacharie et on en conclut qu'il a peu produit quoiqu'étant des mieux doués pour cela ; mais cette observation n'est pas entièrement vraie car, en réalité, ses créations ont été assez nombreuses ; toutefois ses toiles généralement très petites, et passant pour ainsi dire inaperçues, virent rarement le jour et restèrent presque seules les confidentes de ses pensées ; minuscules expressions de ses rêves dès que les sujets bien étudiés paraissaient en état d'être transportés sur de plus grandes toiles, le maître les abandonnait comme si elles n'étaient pas encore dignes d'affronter la critique, et alors ces petites compositions revêtues de formes si gracieuses et si heureusement inspirées étaient le plus souvent condamnées à l'oubli, dans l'ombre et la poussière ; rarement elles avaient l'honneur d'être fixées sur les parois de l'atelier.

« Ses contemporains, ses admirateurs le regrettaient tout bas, mais le moment est venu où ces mêmes amis, soucieux de sauvegarder la survivance de son nom, se croient autorisés à reprocher à sa mémoire d'avoir laissé son œuvre incomplète, mais il est trop tard.

« Le musée de Vienne heureusement possède deux de ses petites toiles : *Une famille d'Egypans* et les *Compagnes de Sapho*.

« Aux talents éminents du peintre, Zacharie joignait encore d'autres mérites : c'était un esprit cultivé que servait une mémoire étonnante, il disait les vers avec facilité et il en faisait également de charmants, aussi sa conversation était-elle des plus aimables et le devenait-elle encore davantage quand il lui plaisait parfois de l'émailler de fleurs poétiques recueillies dans ses auteurs favoris; alors ses citations empruntées à Virgile et à Horace venaient toujours à point achever et embellir sa phrase. Souvent aussi ces auteurs se faisaient les inspirateurs de ses élégantes compositions.

« Combien étaient pleines d'attrait les réunions auxquelles il assistait avec son ami Pilliard pour lequel il avait une sorte de culte, tantôt ils discouraient sur les hautes questions de leur art ; tantôt ils rappelaient quelques épisodes de jeunesse ; Zacharie parlait de Paris, tandis que Pilliard était heureux de revenir à ses jeunes gens de la rue Serpaize.

« Et les heures s'écoulaient rapidement dans ces soirées où se trouvaient encore d'autres amis d'enfance. Eh! pourquoi faut-il que le souffle de la mort ait si rapidement éteint, presque en un jour, ces charmantes intelligences, et ces talents si vrais, si consciencieux.

« Voilà pour Zacharie. En réunissant dans le même cadre ces trois artistes, j'ai eu l'intention d'abord d'honorer Vienne en ses enfants, puis de les unir dans la diversité de leur talent, comme trois frères qui se complètent dans un même objet, dans l'art, dans le beau par excellence; ainsi avons-nous la bonne fortune de réunir dans la même salle de notre musée les œuvres qui les caractérisent le mieux.

« Ici, dans un vaste et grandiose paysage, élevant sa pensée par degrés jusqu'aux cimes au delà desquelles il n'est plus rien que l'azur immense. Guétal a entrevu et voulu dire les louanges du créateur des mondes.

« Là, Pilliard avec un art infini a cherché le ciel dans les chemins de douleurs que sillonnent la terre et que parcourut le Christ en portant péniblement sa lourde croix.

« Pour avoir, le plus souvent, abordé des sujets moins abstraits. Zacharie s'est, à son tour, montré un maître. Dans l'antiquité, il eût sans doute célébré Anacréon et Horace ; de nos jours il en a corrigé leurs tendances trop libres en y associant les pensées du moraliste et du philosophe.

« En Grèce, il eût reproduit à fresque sinon les frises intérieures des temples, les fêtes des grands dieux, celles du Printemps, les grandes processions et les jeux de l'amphithéâtre. Il eût, dans le palais des empereurs, célébré le faste des triomphateurs rentrant à Rome dans la pompe de leur gloire, suivis des chefs enchaînés et des dépouilles enlevées aux nations vaincues : il se fût complu à y représenter cette multitude confuse dont cependant aucun détail n'eût été oublié et où chaque personnage eût eu sa physionomie distincte.

« Déjà tandis que Pilliard, dérogeant à l'étude de ses compositions religieuses s'essayait, non sans un grand succès, à peindre Socrate dans la fastueuse demeure d'Aspasie, Zacharie, de son côté, représentait Diogène assis sur son tonneau sommeillant, dédaigneux des grandeurs, à la porte d'un temple, au pied des murs de l'Acropole. Ce sujet était bien un de ceux pour lesquels il avait une prédilection, en même temps qu'un retour à ces temps anciens dont les artistes aiment tous à évoquer les souvenirs.

« Dans cet adieu suprême, je ne saurais manquer d'être l'interprète des regrets de la Commission de la Bibliothèque et du Musée dont il était un des membres les plus assidus ; c'était avec la plus entière confiance que l'on écoutait ses conseils dans les questions d'art, son avis faisait loi et son esprit conciliant aplanissait les difficultés qui pouvaient se présenter.

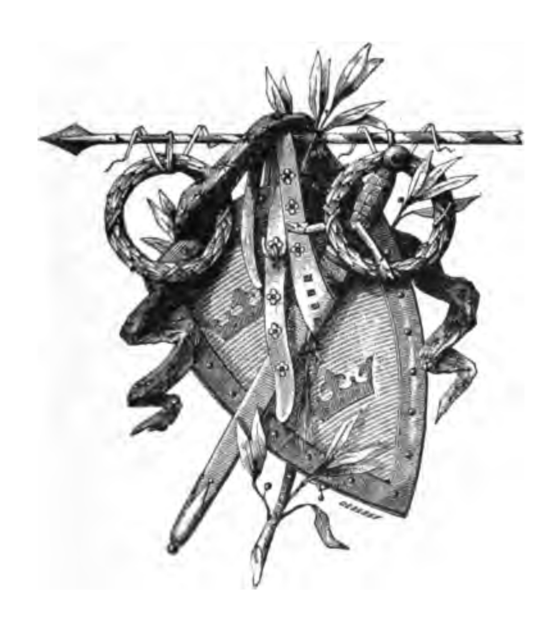
« Dans le long cours de sa maladie, il aimait encore à s'entretenir du musée, des acquisitions nouvelles et des dons faits par l'Etat, et tant que

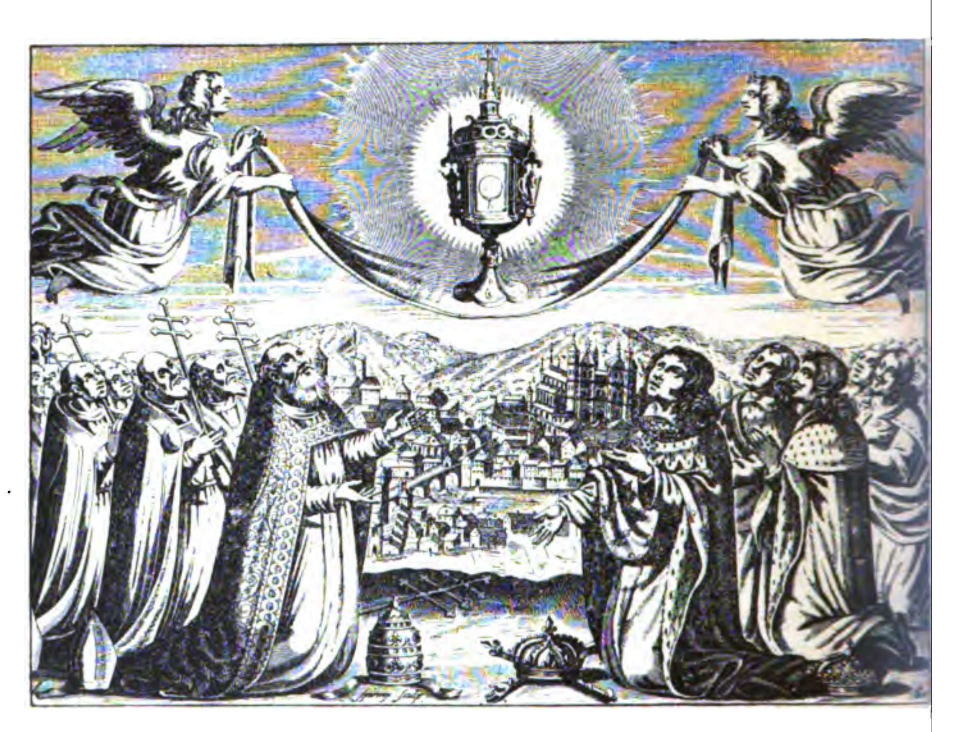
ses forces le lui permirent, il vint jouir de leur vue; mais pour ceux du dernier envoi que nous fit le Ministére, il dût y renoncer, il prit cependant un grand intérêt à la description et à l'appréciation des comptes rendus qui en furent faits, mais il lui était déjà impossible de se déplacer. Il put alors, avec un surcroît de douleur, comprendre par cette impuissance que c'en était fait de lui. En effet, son heure dernière était proche et elle a sonné.

« Adieu, cher Zacharie, dormez en paix du doux sommeil que vous avez bien mérité pendant votre longue et digne carrière, vous emportez avec vous l'estime et les regrets de tous ceux qui vous ont connu. »

Une exposition des œuvres de Zacharie eut lieu en décembre 1899. Elle fut suivie d'une vente dont les enchères atteignirent des prix élevés. La ville qui possédait déja : *Sapho et ses compagnes* et *Les Egypans*, acquit *Pallida mors*, l'œuvre la plus puissante du peintre viennois.

Pierre BAFFERT.





Gravure très ancienne et très rare, représentant la Procession du Saint-Sacrement qui termina le Concile de 1311.

Dans le fond, la perspective de Vienne ;
Au premier plan, le Pape Clément V, Philippe-le-Bel, les Evêques et les Princes qui ont pris part au Concile.



MONOGRAPHIE

Historique, Artistique et Archéologique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

ÉPITAPHE DE GUIGUES DE ROMESTAING

Au-dessous du bas-relief de droite, on voit la fin d'une inscription du XIVe siècle, relatant de nombreuses et splendides donations par Guigues de Romestaing, chanoine et chantre de l'église de Vienne.

P. D. C. S. D. N. S. GUIGO. DEDIT. I. ANNIVERSARIVM. QVOD. DEBENT. ANNIVERSARIA. DIE. OBITVS. SVI. ITEM. ALIVD. IN NATIVITATE. BEATE. MARIE. IN. MATVTINIS. PRO. G. DE. BALMA. CANONICO. ITEM. IN. FESTO. BEATI. MAVRICII. I. IN. MATVTINIS. ALIVD. AD. MISSANO. ALIVD. AD. VESPERAS. ITEM. ALIVD. IN. FESTO. BEATI. MICAELIS. IN. MATVTINIS. ITEM. IN. FESTO. OMNIVM. SANCTORVM. III. SICVD. IN. FESTO. BEATI. MAVRICII. ITEM. VNVM. IN. FESTO. BEATI. IOANNIS. ALIVD. IN. PROCESSIONE. PRO. ANIMA. PATRIS. SVI. ITEM. IN. RAMIPALMARUM ALIVD. ILLIS. QVI. PROCESSIONI. INTERERVNT. ITEM. IN. COMMEMORATIONE. SANCTI. PAVLI. ALIVD. PRO. MATRE. SVA. ITEM. IN. ASSVMPTIONE. BEATE. MARIE. DUO. I. IN. MATVTINIS. ALIVD. AD. MISSAM. RESIDVVM. DEBET. LIBRARI IN. PROCESSIONE. DIE. OBITVS. SVI. ITEM. VI. CEREOS. QVEM LIBET. XII. LIBRARVM. CERE. ITEM. III. ALTARIA. QVORVM. VNVM. VALET. XX. MEITERIAS. FRVMENTI. ET. III. GALINAS. QVILIBET. ALIORVM. VALET. SOLIDOS. ITEM. IIII. BREVIARIA. ET. II. GRADVARIA. ITEM. PRO. CAPSA. BEATI. IVLIANI. REPARANDA. VIIIXX. (C L X) LIBRAS. ITEM. PRO. SVPRADICTO. PRIMO. ALTARE. XVI. SOLIDOS. CENSVALES. APVD. ILLINVM. ITEM. PRO. CASTRO. PVPETI. REPARANDO. XXV. LIBRAS. ITEM. VI. FENESTRAS. VITREAS. ITEM. II. BORDONES. ARGENTEOS. ITEM. DEDIT SVPRADICTVS. DOMNVS. GVIGO. REDDITVS. SVOS. VNIVS. ANNI. QVOS. PERCIPIEBAT. RATIONE. DICTE. ECCLESIE. PRO. TESTITV DINIBVS. EMENDANDIS.

MVNERA. QVIQO. DIGNVS. FVIT. HIC. DONARE. BENIGNVS.
NOBILE. FERT. PIQNVS. NEQVEAT. TVRBARE. MALIGNVS.

Guigues de Romestaing appartenait à une famille considérable de Vienne, qui a donné un grand nombre de chanoines à l'église Saint-Maurice,

et, en 1307, un chanoine, comte de Lyon, en la personne de Mathieu de Romestaing, obeancier de Rive-de-Gier. Les seigneuries de Vaugris, d'Auberives, de vastes tènements dans l'ancien quartier de Fuissin, aujourd'hui traversé par le boulevard de la République et sur l'emplacement du cours Romestang (1) appartenaient à cette opulente famille.

Guigue promu à la dignité de chantre de l'église de Vienne, en 1286, en remplacement de Raymond François, concourut à toutes les entreprises importantes de son temps. Ses largesses envers Saint-Maurice n'épuisèrent toutefois pas son avoir, puisque par son testament de 1326, il institua son héritier universel, Hugues de Romestaing, seigneur de Vaugris.

Les nombreux anniversaires institués par la splendide fondation mentionnée plus haut, sont comme d'habitude fixés aux jours de certaines fêtes (S. Maurice, S. Michel, l'Assomption, la Toussaint, etc.), à certains offices déterminés tels que, messes, matines, vêpres, processions, etc. Quelques mots et dispositions sortant des formules ordinaires méritent d'être signalées pour l'intelligence de cette inscription :

Anniversarium quod debent anniversaria. — D'après le style de l'église Saint-Maurice, les anniversaires étaient des biens grevés de services et de prières qui formaient la mense commune, c'est-à-dire le revenu du clergé.

Deux chanoines nommés par le chapitre et ayant le titre de procureurs, et plus tard de syndic des anniversaires administraient ces biens et veillaient à l'acquittement des obligations sous lesquelles ils avaient été donnés par les fidèles. Un compte rendu détaillé des recettes et dépenses était remis au chapitre le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste (2).

G. de Balma canonicus, pour lequel Guigue institua un anniversaire, est probablement le chanoine Guillaume de la Balme dont le nom figure dans le traité passé à Vienne, l'an 1283, entre le Dauphin Humbert Ier, l'archevêque, et le chapitre de l'église Saint-Maurice (3).

Item tria altaria... Le mot *altaria* autels, signifie revenus, dimes, provenant d'un autel et servant à l'entretien du chapelain et de l'église. Ces revenus étaient payables en argent ou en nature.

Item quatuor breviaria et duo graduaria. Le don de deux bréviaires et de quatre graduels, était un acte de rare munificence. On sait, en effet, que la transcription des manuscrits se payait au prix de l'or. Aussi les livres liturgiques étaient-ils rares et conservés précieusement dans des cages de fer ou enchaînés sur des pupitres (4).

(1) Corruption de Romestaing. — L'étymologie que quelques auteurs donnent de ce mot qu'ils font dériver de *Rhodani stagnum* ne tient pas debout.

(2) Les registres capitulaires de l'église en font mention. On peut ainsi se rendre un compte assez exact des revenus du clergé de Saint-Maurice, avant la Révolution.

(3) Valbonnays, hist. du Dauph., t. II, p. 26.

(4) Cf. *Inscriptions de Vienne*, VI, p. 187 et suiv. — Charvet.

Item pro castro Pupeti reparando.

Burcard, archevêque de Vienne, avait acquis le château fort *Eumedium*, autrement dit Pupet (1), du roi Rodolphe qui lui en avait fait don en 1023. Ce château était en très mauvais état, comme en témoigne cette inscription.

Sur la tribune, on voyait autrefois une chapelle dédiée aux rois mages et à tous les saints.

Sur la porte à l'extérieur, la date de 1591, la *croix tréflée* de l'église et le *lion issant* du chapitre.

Cimetière des pauvres. — La porte, dite aujourd'hui des Cloîtres, conduisait au cimetière des pauvres et aux cloîtres du midi qui se terminaient à la porte de *Reminiscere* sur laquelle se trouvaient les prisons du chapitre et de l'officialité (2). Ces cloîtres étaient déjà en ruine du temps de Chorier.

Partie latérale extérieure du côté du midi. — La partie extérieure de l'église de ce côté, présente, vers l'abside, des restes très importants de la première basilique. On voit, en outre, près de la sacristie, une fenêtre et deux arcatures du XIIe siècle, contemporaines de celles de Saint-André-le-Bas.

Cette fenêtre et ces arcatures donnent une idée exacte de l'aspect du mur qui fermait les bas-côtés de l'église au XIIe siècle, avant l'établissement des chapelles. Cette partie de l'église n'a pas été remaniée. Les autres arcatures, qui couronnaient le mur dont nous venons de parler, ont été reportées, au XVe siècle, sur le mur septentrional pour faire suite à celles qui y avaient déjà été placées au XIVe siècle, et qui provenaient du mur du XIIe siècle qui fermait, également de ce côté, la nef latérale nord.

Allmer commet une grave erreur en prétendant que les arcatures du midi ont été démolies, il y a quelques années. Un examen sommaire de cette partie de l'édifice prouvera, jusqu'à l'évidence, qu'il n'a jamais existé d'arcatures sur le mur extérieur du XIVe siècle, du côté du midi. Du reste, l'église ayant été augmentée de quatre travées au XVe siècle, on comprendra aisément qu'il ait fallu les arcatures des deux murs latéraux pour décorer le seul mur du côté nord. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à mesurer les parties rapportées et les comparer aux deux murs existant au XIIe siècle et dont la soudure avec la partie du XVe siècle est très apparente ; on verra par cette expérience, que la dimension totale des arcatures, telles qu'elles

(1) Le nom de Pipet ne peut donc venir, comme le prétend Chorier de *Propicianus* ou *Pompejacus*, nom du château situé sur le mont Arnaud. Il ne peut pas mieux dériver du nom de Pompée, qui, d'après certains auteurs l'aurait fait réparer à son passage par Vienne, lorsqu'il allait combattre Sertorius en Espagne.

Le mot Pipet, Pupet serait plutôt un diminutif du mot *Poypia*, poype, poipe, qui signifie dans les anciens titres du Dauphiné, une colline, une éminence couronnée par un château fort.

(2) La porte de *Reminiscere* devait se trouver vraisemblablement à l'extrémité de la rue actuelle des Cloîtres, puisqu'elle faisait communiquer avec le faubourg de Fuissin.

existent, correspond parfaitement avec les dimensions additionnées des deux murs latéraux du XIIe siècle, défalcation faite du mur contigu à la sacristie et qui a conservé ses arcatures.

Dans le mur de clôture de la sacristie et dans celui qui est à l'angle de la rue des Cloîtres, on aperçoit des restes d'inscriptions, des blasons et des motifs de sculpture.

Vers le clocher se trouve la porte, aujourd'hui murée, de l'ancienne chapelle de Saint-Maurice, qui était à l'extérieur de l'église. On voit encore, dans le tympan, le blason mutilé de la famille de Corbeau.

SEPTIÈME TRAVÉE

CHAPELLE DES MORTS

Le caveau de cette chapelle contient les restes de Jérôme de Villars (1626), de Pierre VI de Villars (1662), d'Henri de Villars (1693), de Berthon de Crillon (1720) et de Jean d'Yse de Saléon, archevêques de Vienne.

Cette chapelle était autrefois sous le vocable de Saint Théobald ou Thibaut, archevêque de Vienne, mort en l'an 1000, et qui y était inhumé. La tête de ce prélat, disciple de saint Theudère, ayant été réclamée par les moines de son ordre, elle leur fut concédée, et leur abbaye prit pour ce motif le nom de Saint-Chef (1).

Ruinée par les protestants, cette chapelle fut restaurée par Jérôme de Villars, qui la dédia aux âmes du purgatoire en faveur desquelles il obtint de Paul V des indulgences perpétuelles pour l'octave de la fête de la Toussaint et tous les lundis de l'année. Ce même archevêque choisit ce lieu pour sa sépulture et y fit placer le beau mausolée qui contient son épitaphe. Le style néo-païen, si fort en vogue au XVIIe siècle, a été employé dans la rédaction de cette singulière épitaphe, comme on va en juger.

(A suivre.) Pierre BAFFERT.

(1) Aujourd'hui encore Saint-Chef près de Bourgoin, belle église romane (mon. hist.)





ACTUALITÉS

BIBLIOGRAPHIE

Figaro-Salon. — *Ernest Hébert*. Nous relevons dans le numéro du *Figaro-Salon* consacré spécialement à Ernest Hébert et à W. Bouguereau, une très remarquable étude sur le célèbre peintre dauphinois. Cette étude est accompagnée de cinq reproductions phototypiques : *La Vierge au chasseur*, *La Lavandara*, *Ernest Hébert peignant en plein air*, les trois portraits de *Mlle P...*, de *Mme G...* et de *Mlle de S.-A...*

Dans l'histoire de l'art français, il est peu de figures comparables à celle d'Hébert. Depuis soixante et un ans, le célèbre maître dauphinois est sur la brèche, et pas un jour ne s'est écoulé pour lui sans travail, pas un jour sa foi ardente n'a faibli et, telle qu'aux premiers temps, l'âme exquise et rare est servie par la justesse de la main.

Depuis 1839, où il obtint le Grand Prix, nul jour n'a passé pour lui sans labeur. Comblé d'honneurs, expressive consécration de son talent, M. Hébert a partagé son amour entre la France et Rome, sa patrie et la patrie des arts.

Dans la peinture de la femme et de l'enfant, nul n'y a apporté avec une telle compréhension des êtres, une poésie plus profonde. Seul de tous les artistes de ce siècle, il a donné l'impression et le sentiment religieux. Il a peint les vierges avec cette expression mélancolique qui caractérise la plupart de ses œuvres. C'est la Vierge qui, même en la joie de tenir l'Enfant Jésus, garde les yeux fixés sur la croix qui l'attend ; la Vierge très sainte, mais, dirai-je, aussi spiritualisée, émaciée et douloureuse. « Et c'est pour lui-même que M. Hébert a écrit le plus beau et le plus tendre de ces hymnes à la Vierge, pour lui seul, en ex-voto des desastres de la patrie, et là-haut, au-dessus de Grenoble, dans la pauvre église de son village, il a enchâssé un chef-d'œuvre.

« Si la *Vierge de la Délivrance* est la vierge par excellence de M. Hébert, combien d'autres, presque égales en sentiment et en beauté, lui font cortège et semblent ses sœurs! C'est qu'il porte à de telles œuvres, outre la foi du peintre, la foi du penseur, une tendresse infinie, une

conscience d'art qui va jusqu'au scrupule, une recherche de l'idéal qui. vingt fois, cent fois, le fait gratter son panneau entier pour recommencer à nouveau la poursuite de son rêve. Ainsi parvient-il à en fixer quelques traits, mais reste-t-il toujours au-dessous des images qu'il porte en son esprit. »

« M. Hébert est en nos temps le maître incontesté de l'Ecole spiritualiste; il l'est par le sentiment qu'il prête à ses figures et dont il les illumine: il l'est par le choix de ses sujets et le charme mélancolique et tendre de ses compositions, et, même au travers des modèles qui, pour d'autres, resteraient vulgaires, il jette une parcelle d'âme qui les transfigure. C'est là quelque chose du mythe de Prométhée qui, lui aussi, prêtait de son âme à ses statues. »





LE MONDE DAUPHINOIS

MARIAGES

A Paris, le capitaine Gabriel de Pina de Saint-Didier, avec Mlle Pauline-Marie de Raousset-Soumabre. — Le vicomte d'Arjazon avec Mlle Thérèse de Vilmorin. — A Vienne, M. Jules Koch avec Mlle Antoinette Jacquier.

Grenoble, Mlle Marthe Viallet, fille de M. Aug. Viallet, de la maison de ciments Delune et Cie, et de Mme née Dumolard, avec M. le docteur Rouyer, aide-major de 1re classe au 10e bataillon de chasseurs à Saint-Dié. — A Grenoble, M. Félix Faure avec Mlle Gabrielle Trappet.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Université

La première réunion amicale des Etudiants étrangers, venus à Grenoble pour assister aux cours de vacances organisés près de l'Université de Grenoble, a eu lieu le 13 juillet. Plus de 60 étudiants, Anglais, Américains, Allemands, Autrichiens, Hongrois, Russes, Italiens, etc., y assistaient. Aux paroles de bienvenue de M. le recteur Boirac, M. Fritsche, directeur de la Realschule (lycée d'enseignement moderne) de Borna, a répondu en français, en termes d'une correction parfaite.

L'Académie Delphinale a fait une excursion archéologique à Crémieu et à Saint-Chef, le dimanche 22 juillet.

A l'Amphithéâtre des lettres, conférences de M. Collet, doyen des Sciences, sur les monuments gallo-romains *de la vallée du Rhône*, de M. l'abbé Rousselot, professeur au Collège de France, sur la *phonation*, et de M. Chabert, sur *Napoléon à Grenoble*.

M. Nicolas, de La Saulce (Hautes-Alpes), élève à l'Ecole des mines de Sydney (Australie), a remporté, après un travail de quelques mois, et malgré la difficulté de la langue anglaise, les diplômes de métallurgiste, essayeur, chimiste, géologue, etc. — M. le général Voyron est nommé au commandement des troupes françaises envoyées en Chine.— Le P. Monnet,

supérieur de N.-D. de l'Osier, est nommé provincial des Oblats de Marie. — Les généraux Faure-Biguet (de la Drôme), et Castay sont nommés commandeurs de la Légion d'honneur. — Le commandant Michard, de Châtonnay, du 7e régiment d'inf. de mar., est désigné pour faire partie du corps expéditionnaire de Chine. — M. Maurice de Corbeau de Vaulserre est nommé lieutenant-colonel au 8e dragons.

NÉCROLOGIE

M. Georges Marye, qui avait épousé la célèbre tragédienne Agar, de Vienne, décédée en 1891. — En Chine, le Frère Louis-Michel, de Dolomieu ; le Frère Marie-Nizier, de Satolas ; le Frère Marie-Nestor, de Commelle ; le Frère Marie-Floribert, de la Flachère, massacrés par les Chinois. — A Vienne, M. Antoine Bonnier, ancien manufacturier. — M. Alphonse Kléber, l'un des chefs de la grande manufacture de papiers *Blanchet et Kléber*, à Rives. — M. Louis-Mathilde-Joseph comte de Vaulchier du Deschaux, enseigne de vaisseau, appartenant aux familles de Longueville et de Renéville.

Alpinisme

L'ascension de la Meije a été effectuée, le 17 juillet, par MM. Abden et Louis Borelli, avocat, qui ont gravi le Pic occidental, la brèche Zsigmondy, le Pic central, et sont descendus par le glacier de Tabuchet.





LES

Annales Dauphinoises

Le Canal de Jonage

ORIGINE ET BUT

Il vient de s'achever dans le département de l'Isère et aux portes de Lyon, un travail d'une haute importance, le canal de Jonage, œuvre qui a été suivie avec la plus vive attention par le monde scientifique, industriel, commercial et financier, non seulement de France et d'Europe, mais encore d'Amérique; comme à Suez, comme dans le canal de déversement du Michigan à Chicago, on y a mis en œuvre les appareils les plus formidables fournis par le génie moderne.

Cette entreprise a eu pour but de domestiquer en quelque sorte l'électricité, après avoir produit cet agent en quantité considérable. On a voulu, par une dérivation du Rhône, créer une chute d'eau pour la production de la force motrice.

Dès 1889, une Société composée d'ingénieurs, d'industriels et d'entrepreneurs, s'était constituée sous le nom de *Société lyonnaise des forces motrices du Rhône*. Elle avait pour président M. Henry, ancien président du Conseil des prud'hommes, pour administrateur délégué, M. Raclet, ingénieur, auteur du projet, et pour directeur des travaux, M. Gotteland, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, remplacé ensuite par M. Heurard.

Le projet soumis à l'approbation des Chambres a été autorisé le 9 juillet 1892.

Les trois grandes lignes de ce projet sont faciles à saisir : 1° dériver, à la hauteur de Jons, au moins 100 mètres cubes d'eau par seconde sur le Rhône; 2° conduire cette eau par un canal de 60 mètres de largeur et de 4 mètres de profondeur, avec une faible pente jusqu'à Cusset-Villeurbanne, où se produit une chute de 12 mètres; 3° enfin, recueillir l'immense puissance créée par cette chute, environ 20,000 chevaux, dans une série de turbines et transformer cette énergie en électricité, pour la transporter à Lyon et la distribuer à domicile.

Le canal de Jonage prend les eaux du Rhône sur le territoire de la commune de Jons, entre le hameau de Blanne et le village de l'Eglise.

Il les amène à Cusset et les rend au Rhône, après leur avoir fait traverser les communes de Jonage, de Meyzieu, de Décines, de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne.

Sa longueur totale est de 18 kilom. 845. Elle se décompose ainsi : Le canal d'amenée : 5 kilom. 575 ; le canal proprement dit, entre l'ouvrage de prise et l'usine de barrage, 10 kilom. 202; et le canal de fuite, de Cusset au Rhône, 3 kilom. 068.

La largeur du canal au plafond dans la section normale est de 60 mèt.

Le volume d'eau dérivé du Rhône est, à la seconde, en basses eaux : 100 mètres cubes ; en hautes eaux ; 150 mètres cubes.

La puissance moyenne disponible sur l'axe des turbines s'élève de 19 à 20,000 chevaux.

Quand on pense que toute la force utilisée actuellement par l'industrie lyonnaise en machines à vapeur n'est, d'après la statistique des Mines, que de 13,000 chevaux, on voit qu'il sera facile à la *Société des forces motrices du Rhône* de subvenir à toutes les exigences, non seulement des administrations publiques et des usines, mais aussi d'un nombre considérable de particuliers.

L'œuvre colossale dont M. Raclet a eu la première idée présage toute une révolution dans l'organisation de l'industrie et du travail. Grâce à elle, l'électricité est appelée à supplanter à Lyon, dans un avenir peu éloigné, le gaz pour l'éclairage et la vapeur pour le mouvement. Bientôt tout le monde pourra avoir, à domicile, l'électricité comme l'eau.

A toute heure du jour, particuliers et industriels pourront disposer de la force dont ils auront besoin par la simple manœuvre d'un commutateur qu'un enfant peut manœuvrer sans danger. « Alors, selon l'expression de M. d'Arban, dans la *Vie française*, plus de chaudières incommodes, plus de hautes cheminées avec leur hideux panache de fumée. L'armée des noirs moucherons qui voltige au-dessus des toits ne rendra plus inhabitables les derniers étages des maisons. »

Bien mieux, les détestables brouillards lyonnais perdront peut-être de

leur opacité; les savants n'ont-ils pas constaté que la fumée de charbon était un des facteurs de ces maudits brouillards lyonnais qui ont fait à la cité une si vilaine réputation? Or, plus de chaudière, partant plus de cette fumée qui empeste certains quartiers, même le centre de la ville.

Le moteur électrique, coquet, gracieux, vrai bijou, va s'installer partout, dans les grandes usines et dans les petits ateliers. Grâce à lui, le travail qui a déserté depuis trop longtemps la Croix-Rousse, sera sans doute ramené à Lyon, et c'est avec impatience que les braves canuts attendent l'heure où l'électricité viendra faire battre enfin le métier muet depuis des années. Les tisseurs pourront travailler chez eux, en famille, comme chefs d'ateliers, au lieu d'aller dans les usines, comme ouvriers. On nous



L'USINE ÉLECTRIQUE DE JONAGE ET LE CANAL

affirme, en effet, que des mesures sont prises pour que le métier et son moteur électrique soient fournis au tisseur moyennant un amortissement d'environ 50 centimes par jour et par métier, y compris la location de la force qui entre dans ce prix pour 25 centimes. Il y aura donc diminution de peine, accélération de travail, plus de propreté et, ce qui vaut mieux encore, conservation de la vie de famille. C'est surtout à ce dernier titre que le canal de Jonage intéressera tous ceux qui s'occupent d'œuvres sociales.

Et ce n'est pas seulement dans l'industrie du tissage de la soie que se feront sentir ces bienfaits. « Un grand nombre d'industriels et de négociants, dit encore M. d'Arban, qui ne peuvent avoir chez eux de machines à vapeur, pourront employer aussi le moteur électrique. Nous citerons entre autres: les boulangers, les pâtissiers pour leurs pétrins mécaniques, les charcutiers

pour hacher leur viande, les bouchers et marchands de comestibles pour abaisser la température dans les chambres destinées aux conserves alimentaires, les propriétaires pour actionner des pompes d'épuisement dans les caves, les menuisiers, les serruriers, les tourneurs, les imprimeurs, etc., pour actionner leurs machines et outils..... Qui sait? nous verrons peut-être un jour, au coin de nos rues, le cireur électrique de bottes, comme à Chicago. »

Après avoir indiqué l'origine et les avantages du canal de Jonage, nous devons en mentionner les travaux les plus remarquables.

TRACÉ DE LA DÉRIVATION. — DIGUES PRINCIPAUX TRAVAUX

Le canal a une longueur de totale de 18,600 mètres. La largeur, au plafond, est de 60 mètres ; à la surface, elle varie de 80 à 105 mètres.

La dérivation, d'abord parallèle au cours du Rhône, le laisse ensuite s'écarter à droite. Elle commence en face de Jons, sur la rive gauche du fleuve. Elle longe les coteaux de Jonage et se dirige de l'Est à l'Ouest jusqu'à Villeurbanne. Là, elle fait un angle droit pour se jeter dans le Rhône.

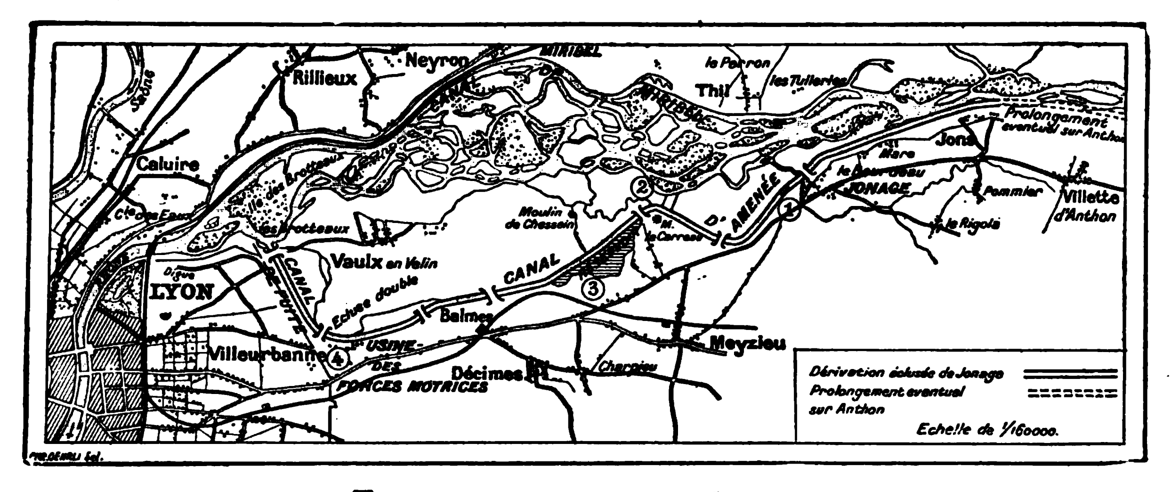
Sur une très grande partie du parcours, la digue à gauche est constituée par les Balmes viennoises, coteaux qui bordent la dérivation. A droite, il a fallu construire partout une digue artificielle. Celle-ci mesure 75 mètres à sa base et 9 mètres à sa hauteur, pendant les 5 premiers kilomètres, ensuite 50 mètres de base pour 7 de hauteur. Les talus sont en pente assez douce : 3 mètres de base pour 1 mètre de hauteur.

Les matériaux nécessaires ont été pris, à l'aide d'excavateurs et de dragues, au lit du canal, qu'il a fallu creuser dans certains endroits de 2 à 5 mètres.

Pour assurer l'étanchéité des digues, on a formé le talus en contact avec l'eau, au moyen de terres argilo-sableuses fortement corroyées et mêlées à la chaux en poudre. Comme on voulait un excellent corroyage, on a dû recourir à une machine dite *piétineuse*, construite spécialement à cet effet par la maison Pinguely, de Lyon.

Le principe de cette machine est de substituer un travail alternatif de soulèvement et d'abaissement au travail de roulement continu des cylindres compresseurs. La piétineuse est munie de deux patins sur lesquels elle porte successivement de tout son poids, en exécutant un mouvement de tangage très curieux ; pendant qu'elle s'appuie sur l'un de ses patins, l'autre se soulève et s'avance.....

L'œuvre, dans sa totalité, comprend, avons-nous dit, trois parties bien distinctes : le *canal d'amenée*, le *canal proprement dit* et le *canal de fuite*. Chacune de ces parties a nécessité des travaux d'un genre particulier, mais tous fort intéressants.



Tracé du canal de Jonage

CANAL D'AMENÉE

Dans le *canal d'amenée*, qui va depuis Jons jusqu'à l'extrémité du bourg de Jonage, on remarque deux ouvrages principaux : Le *musoir d'entrée* et l'*ouvrage* de garde et de prise d'eau.

Le *musoir*, solidement défendu par des enrochements, sert d'origine à la digue de la rive droite du canal.

Cette disposition, au dire des ingénieurs, a un inconvénient : celui de faciliter les dépôts à l'origine de la dérivation. On sera obligé d'avoir recours de temps à autre à une drague dans le canal d'amenée, afin d'enlever ces dépôts.

Les crues du Rhône n'ont pas permis d'achever d'exécuter ce déversoir. Il a été supprimé.

Au 5ᵉ kilomètre se trouve placée une construction de proportions colossales. C'est l'*ouvrage de garde* et de prise d'eau, qui a coûté près de trois millions. Il est, de beaucoup, le plus important travail de cette partie du canal. Il se compose d'un barrage muni de vannes et d'une écluse à un sas pour le passage des bateaux. Le barrage a pour but de régler la quantité d'eau à introduire dans le canal.

Il consiste essentiellement en un mur de garde de 138 m. 50 de longueur· de 10 m. 11 de hauteur ; le sommet dépasse de 1 m. 50 le niveau des plus hautes eaux ; à sa partie supérieure se trouvent les appareils des manœuvres des vannes réglant le débit

A côté du barrage se trouve l'*écluse*, qui doit, au moment des plus hautes eaux, racheter une différence de 4 mètres entre l'amont et l'aval de l'ouvrage de prise d'eau. Elle est établie sur le type de l'écluse de Sault-du-Rhône, c'est-à-dire a 105 mètres de longueur entre les portes et 16 mèt. de largeur. A l'étiage (179 m. 50), elle présentera encore un tirant d'eau de 3.mètres ; en hautes eaux (184 m. 50), elle présentera un mouillage de de 8 m. 05.

Cette première partie du canal qui est en communication directe avec le Rhône forme comme une sorte de réservoir de décantation à faible courant, dans lequel se déposeront, au moment des crues les sables en suspension.

CANAL PROPREMENT DIT

Second déversoir

A la suite de l'ouvrage de garde, commence le canal proprement dit. qui longe pendant quelque temps les Balmes viennoises. Au kilomètre 8,600, nous voyons se dresser a gauche le château de Mᵐᵉ Vachon. En face, se trouve un *déversoir*, d'un genre tout à fait curieux. Il est à deux

étages, et, dans sa partie supérieure, est constitué par 5 demi-cercles. Il est probable, nous a-t-on affirmé que ce *déversoir* ne servira guère ; il serait utile seulement dans le cas de rupture du mur de garde, pour éviter une catastrophe dans le genre de celle du Bouzey.

A partir de ce point, le tracé abandonne les Balmes viennoises pour se diriger en droite ligne dans la plaine de Décines. Entre le kilomètre 9 et le kilomètre 11, sur la gauche, se trouve un terrain marécageux, en contre-bas, de 150 hectares environ, formant un réservoir naturel imperméable.

La *Société* en a fait comme un régulateur, un réservoir compensateur de 1,500,000 mètres cubes, qui permettra d'augmenter le débit à certaines heures de la journée, de manière à porter la force de 12,000 chevaux à 20.000.

Entre ce réservoir et l'usine, du kilom. 11 au kilom. 15,600, le canal a une largeur supplémentaire en rapport avec l'augmentation du débit.

L'USINE-BARRAGE

Enfin, nous arrivons à la partie principale de cette grandiose entreprise à celle qui est comme le couronnement de tous ces travaux. Nous avons nommé l'*usine-barrage* et l'*écluse à 2 sas*, situées à Cusset.

L'*usine-barrage* consiste en un mur de retenue de 175 mètres de longueur qui écoule les eaux dans les chambres où sont établies les turbines et qui supporte les bâtiments abritant les dynamos. Il y a, dans cette construction, un sous-sol et deux étages. Le sous-sol constitue le canal de fuite et contient les turbines ; le premier étage est destiné à la visite et au graissage de ces moteurs ; le deuxième étage renferme les machines électriques et les pompes, s'il y a lieu, pour la distribution de la force motrice.

L'édifice est, dans sa partie supérieure, construit en moellons. L'aspect en est des plus imposants. Il rappelle, non par sa forme, mais par ses matériaux, le Colisée de Rome ou les Arènes de Nîmes. Cette masse énorme est bien, comme on l'a dit, le triomphe de la maçonnerie ; elle repose sur une fondation en béton de 20 mètres de largeur et de $2^m,60$ d'épaisseur. Ce béton a été coulé dans l'air comprimé à l'aide de deux caissons mobiles, manœuvrés au moyen d'une grue également mobile, et dont les dimensions étonnaient les visiteurs.

L'usine doit comporter en tout 16 turbines de 1,250 chevaux, actionnant les excitatrices. A côté de l'usine se trouve l'*écluse* à deux sas (bassins), ou écluse double. Pour que les bateaux pussent franchir la chute de l'usine-barrage, il a fallu établir une écluse qui rachetât une différence de niveau de 9 mètres en temps de hautes eaux et de $12^m,50$ en temps de basses eaux. L'écluse double adoptée comporte 2 sas échelonnés, le premier présentant une chute de $4^m,80$ et le second une chute de $6^m,20$. L'écluse intermédiaire est à la cote 172,50, à $2^m.50$ au-dessus du fond du radier de la première écluse. Les deux écluses réserveront toujours à la·

navigation un tirant d'eau minimum de $2^m,50$.

Les dimensions des sas sont les mêmes que celles de l'écluse de garde, c'est-à-dire 105 mètres de longueur entre les portes et 16 mètres de largeur.

Les bajoyers (murs) ont $11^m,50$ dans l'écluse d'amont et $9^m,30$ dans celle d'aval

Les sas ou bassins seront remplis et vidés au moyen de deux aqueducs circulaires de $2^m,25$ de diamètre. Ces aqueducs débouchent dans les sas par des ouvertures larges de 1 mètre, hautes de 2 mètres et distantes l'une de l'autre de 11 mètres. L'eau arrivera ainsi sur un grand nombre de points à la fois, et débouchant sous les bateaux, elle ne produira pas de mouvements nuisibles pour l'amarrage de ces derniers.

CANAL DE FUITE

Le *canal de fuite* n'offre rien de particulier. Il a 3 kilom. 68, longe le mur d'enceinte et atteint le Rhône près du Grand-Camp. C'est par là que les bateaux passeront désormais au lieu de remonter le Rhône. Il a été question d'organiser, au printemps et en été, un service de mouches entre Lyon et Jonage. Les écluses ont été construites de façon à permettre le passage même à de grands bateaux, pourvu qu'ils n'aient pas plus de 15 mètres de largeur.

Ouvrages accessoires

Pour rétablir les communications coupées par le canal de Jonage, il a été nécessaire de construire sept grands ponts à différents endroits. De plus, tout le long du canal court un chemin de halage, large de 6 mètres. C'est sur ce chemin qu'étaient placées la plupart des voies ferrées qui ont servi au transport des matériaux. Il y a également un chemin de contre-halage qui sera probablement abandonné par la *Société* aux communes riveraines, à charge pour elles de pourvoir à son entretien, comme chemin vicinal.

L'administration. — L'entreprise. — Les machines Les ouvriers. — Un coup d'œil sur les chantiers

Le projet primitif du canal de Jonage est dû à M. Raclet, ingénieur à Lyon, qui en a eu l'initiative. Mais les plans définitifs ont été dressés par M. Gotteland, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui dirige actuellement les travaux, et M. Chauvin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, aujourd'hui ingénieur de la construction, ayant sous leurs ordres M. Madier, ingénieur des Arts et Manufactures, et M. Félix, conducteur des Ponts et Chaussées.

A cause de leur importance, les travaux ont été répartis en deux lots pour la mise en adjudication. Le premier comprend les ouvrages depuis la

prise d'eau jusqu'au second déversoir, en face du château de Mme Vachon. L'autre part de ce point et va jusqu'à l'extrémité du canal.

L'entreprise du premier lot a été donnée à MM. Vigner et Roux, ayant pour ingénieurs MM. Silard et Drouhin; celle du second à MM. Audbert, Alméras et Jubin, ayant pour chef de service M. Verger.

Quoique très considérables et exigeant des soins minutieux, les travaux ont été menés fort rapidement. Pendant quatre ans, une fiévreuse activité n'a cessé de régner sur un chantier de 18 kilomètres, allant de Jons au mur d'enceinte de Lyon. On se serait cru transporté à Suez et assister au percement de l'isthme. On a employé à Jonage des machines semblables à celles qui ont servi en Egypte. Ici, c'étaient des excavateurs qui exécutaient des fouilles pour les fondations de l'usine-barrage; là, d'énormes grues roulantes qui supportaient des caissons mobiles; plus loin, des dragues qui creusaient de 3 à 5 mètres le lit du canal; ailleurs, un élévateur dont le bras gigantesque enlevait, comme un fétu, des wagons de 6.000 kilogrammes; sur les digues, la piétineuse qui servait au corroyage des remblais.

Des hauteurs des Balmes viennoises, d'où la vue s'étend au loin, jusqu'aux îles du Rhône, la plaine de Vaux-en-Velin apparaissait sillonnée de voies ferrées. On travaillait même la nuit, et c'était un spectacle étrange que la vue de ces immenses chantiers avec leurs centaines de lampes électriques, vers luisants disséminés dans l'obscurité de la plaine.

Le jour, le coup d'œil était grandiose : pendant que les *sapines* (longs bateaux) descendaient le long du canal, chargées de sables et de gravier, les locomotives allaient et venaient dans toutes les directions, remorquant d'interminables trains de pierre, de ciment et d'autres matériaux. — Quelques chiffres, donneront une idée du mouvement qui a régné pendant quatre ans sur les 60 kilomètres de voies ferrées de Jonage à Cusset. Souvent, on a compté plus de 20 locomotives et de 800 wagons circulant en même temps.

Pour un outillage aussi varié et pour des travaux aussi importants, il a fallu une véritable armée d'ouvriers, manœuvres, charpentiers, terrassiers, maçons, mécaniciens, etc. On a vu sur les chantiers de Jonage près de 3.000 hommes occupés simultanément.

L'œuvre aujourd'hui est terminée, malgré les pronostics fâcheux émis à son occasion, et les sociétaires s'apprêtent à recueillir les bénéfices d'une entreprise à laquelle n'auront manqué ni les risques ni les critiques.

L'énergique persévérance des administrateurs a su triompher des uns et des autres.

J. Bouillat,
curé de Jonage.





L'Abbaye d'Aiguebelle

Les religieux n'acceptèrent pas cette condition et finirent, grâce à l'intervention de l'abbé de Melleray, supérieur général provisoire de l'ordre, par obtenir la réalisation de leurs vœux impatients. Le P. Etienne fut élu abbé le 13 août 1834, confirmé à Rome le 26 septembre, et bénit le 13 novembre de la même année.

La joie des religieux fut au comble. Seul, le P. Etienne ne comprenait pas qu'une pareille dignité pût être abaissée jusqu'à sa faiblesse : « Un « pauvre petit enfant de chœur avec une crosse ! disait-il ; mon Dieu, que « voulez-vous donc faire de moi ? »

Mais, après avoir rempli trois ans les fonctions abbatiales, dom Etienne, âgé de 93 ans, s'étonnait de vivre encore. Il voulut donner sa démission. On élut à sa place le P. Orsise, sous lequel le saint restaurateur d'Aiguebelle vécut jusqu'en 1840, pratiquant, malgré son âge extrêmement avancé, presque toutes les austérités de la règle. Il mourut le dimanche des Rameaux, au soir, après avoir dit aux Frères réunis près de lui : « Laissez-« moi, pour suivre la communauté réunie au dortoir, soyez réguliers », et ajouté ces paroles de l'apôtre saint Jean : « Aimez-vous les uns les autres : « *Diligite alterutrum, carissimi ; diligite invicem* » (1).

Son successeur, dom Orsise, unit, comme lui, l'amour de la règle et de la pénitence à l'aménité et à la piété, et se rendit également agréable à Dieu, cher à ses Frères et à tous ceux qui l'approchaient. Sous son administration, le monastère continua à s'accroître, et des acquisitions importantes furent faites. Les novices abondèrent, et parmi eux on vit des hommes laissant dans le monde une position distinguée.

(1) *Vie du R. P. Dom Etienne...*, par M. Casimir Gaillardin, pp. 65 et 98.

C'est sous dom Orsise qu'eut lieu la fondation de Staouéli, près d'Alger, commencée en 1843, et dont le monastère, érigé en abbaye le 9 janvier 1846, compte aujourd'hui plus de 130 personnes ; c'est encore sous lui que, en 1850, s'échappait d'Aiguebelle la colonie qui allait fonder, dans les montagnes du Vivarais, le prieuré de *Notre-Dame des Neiges*.

En 1852, sur la démission de dom Orsise, était élu pour abbé le Père Bonaventure qui, après une administration aussi prudente que charitable et la fondation, au diocèse de Toulouse, d'un nouveau monastère, *Notre-Dame du Désert*, érigé en abbaye le 19 novembre 1860, mourait le 13 juillet 1854, à l'âge de 46 ans.

Il fut remplacé par le P. Gabriel, prieur de Notre-Dame des Neiges, élu le 22 août suivant, et bénit solennellement le 8 octobre, par Mgr Chatrousse, évêque de Valence.

Dom Gabriel inaugura son règne par l'acquisition de trois lots sur cinq de l'ancienne forêt d'Aiguebelle, mise en vente par le Gouvernement ; et par là, le monastère conserva sa solitude, qu'auraient troublée des étrangers établis sur un terrain si rapproché de lui. Puis il s'attacha à rendre aux bâtiments leur ancienne physionomie et à reprendre les anciens lieux réguliers. L'église, dont deux arceaux de la grande nef avaient été détruits par les protestants au XVIe siècle, est restaurée et consacrée solennellement le 24 septembre 1856 ; les Frères convers sont installés le 20 août 1859, dans une vaste et magnifique salle où ils se réuniront désormais pour les lectures, les conférences et les assemblées capitulaires ; le caveau où reposent, depuis la fondation de l'abbaye, tous les abbés réguliers, est réhabilité et reçoit la dépouille mortelle des deux derniers abbés décédés ; le vieux chapitre avec ses bancs de pierre en amphithéâtre est rétabli ; deux galeries du cloître se parent d'élégantes colonnades, et le toit qui les recouvrait fait place à une terrasse quadrangulaire, que les anciens Pères de Cîteaux nommaient *solarium ;* un nouveau monastère, *Notre-Dame des Dombes*, est établi en 1863 au diocèse de Belley ; enfin, pour nous borner aux améliorations récentes les plus importantes, sont construits le moulin grandiose et à système perfectionné qu'on admire au midi de l'abbaye et qui sert pour le monastère et pour le public (1), et la superbe hôtellerie accompagnée de sa chapelle et avoisinant, mais dominant le monastère au couchant. Grâce à ce dernier local, les bons religieux reçoivent et logent les visiteurs et les retraitants dans des conditions excessivement favorables, et sans nuire au recueillement nécessaire à l'intérieur du monastère.

De 1854 à 1882, les hautes qualités de l'abbé, le R. P. Dom Marie-Gabriel Monbet, son zèle aussi éclairé que prudent, sa bonté également digne et paternelle, avaient amené Aiguebelle à un degré de prospérité,

(1) Depuis quelques années, le splendide local du moulin a servi pour la fabrication du chocolat.

d'ordre et de perfection monastique qu'il était difficile de surpasser. A la mort de ce digne abbé, en 1882, la maison d'Aiguebelle comprenait 63 religieux de chœur, dont 45 profès, 16 novices et 2 oblats ; 100 convers. dont 99 profès, 4 novices et 7 oblats ; 47 pensionnaires et familiers : en tout 220 personnes.

Ce coup d'œil rapide sur Aiguebelle suffira pour montrer que les Trappistes sont de vrais amis et de sérieux propagateurs du progrès bien entendu, même au point de vue matériel.

Quant à leur genre de vie intérieure le cadre étroit de ce travail n'en permet guère l'étude. Mais nous ne voulons cependant pas terminer sans en dire quelques mots à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu le bonheur de voir de près les excellents religieux trappistes, de visiter leur monastère, de les apprécier par eux-mêmes et d'après la réalité.

Beaucoup de personnes ont entendu ces récits fantastiques : « Le silence « éternel de la Trappe n'est interrompu que par ce salut lugubre que les « religieux s'adressent en se rencontrant : *Frère, il faut mourir.* — Les « Trappistes enlèvent chaque jour une pelletée de terre de leurs fosses, « etc... » Et ces contes puérils, extraits d'un vieux drame, et que, sans s'en douter, M. de Châteaubriand a peut-être contribué à accréditer, ont souvent été admis sans examen. Inutile de protester contre des inventions si puériles, dont plusieurs publications assez répandues ont déjà fait justice. Mais n'est-ce pas l'occasion de condamner ces drames et autres romans où, sous prétexte d'amuser le public, on va jusqu'à inventer des actes ridicules pour les attribuer gratuitement aux personnes les plus saintes et les plus respectables ?

Et que dire d'un auteur bien connu dans la Drôme, qui, en parlant de la vie des religieux mêmes d'Aiguebelle, dit que « ce silence éternel, ces « insignifiantes et rigoureuses pratiques, cette austérité meurtrière que « s'impose le Trappiste, contristent l'âme, parce qu'elles n'appartiennent « qu'à une exaltation insensée » (1) ? Nous n'osons pas tout à fait lui appliquer cette parole de saint Jude : « Hi autem, quæcumque quidem « ignorant, blasphemant » (2) ; car il paraît avoir visité le monastère et rend même justice en certains points aux religieux, quand il en dit ceci : « La maison est propre et bien entretenue. Les cénobites chargés de « recevoir les étrangers s'en acquittent avec politesse ». Mais, pourrions-nous ne pas le plaindre vivement d'avoir ainsi méconnu l'esprit chrétien qui anime les Trappistes, la grandeur de leurs vertus, le prix qu'elles ont devant Dieu, l'avantage qu'en retire la société ?

Heureusement que ces religieux ont des appréciateurs mieux inspirés, non seulement dans l'Eglise, qui les encourage et s'en fait gloire comme d'un ornement, mais aussi dans le monde laïque, et surtout dans le monde

(1) *Statistique du département de la Drôme*, p. 592.

(2) *Epître de saint Jude*, v., 10.

militaire, qui aime en eux de hautes vertus et une vie de discipline qui a tant de ressemblance avec celle du soldat. Contentons-nous de citer ces quelques mots d'une lettre que le maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, écrivait le 27 août 1843, au R. P. Dom Joseph-Marie, abbé de la Trappe, à l'occasion de la fondation de Staouéli :

« M. l'abbé, vous avez raison de compter sur l'appui que je me fais « un vrai bonheur d'accorder à l'établissement de vos frères en Algérie. « Mon opinion est que la colonisation ne peut réussir que par des « populations organisées militairement. Or, rien ne se rapproche plus de « l'organisation militaire que l'organisation religieuse. Le moine et le « soldat ont de grands rapports l'un et l'autre, ils sont soumis à une « discipline sévère, accoutumés à supporter les privations et à obéir « passivement ; ils travaillent l'un et l'autre pour la communauté et ils sont « dirigés par une seule volonté.

« Aussi je suis persuadé que votre établissement prospèrera. L'exemple « de vos vertus, l'exercice de vos bonnes œuvres, et surtout votre charité « tolérante, s'étendant à tous, sans distinction de classe ni de religion, « servira, j'en suis certain, à vous gagner le cœur des Arabes que nous « avons soumis par la force de nos armes.

« J'ai donc donné des ordres pour que l'on mît à la disposition de vos « frères, cinquante condamnés militaires habitués au travail, et quelques « officiers du génie capables de diriger les travaux d'installation. Quoique « ce secours n'ait pas été stipulé dans les conditions (et il ne laisse pas « d'être égal au moins à la subvention de soixante-deux mille francs « demandée par vous et accordée par le Gouvernement), je l'ai cru « nécessaire pour aider à vaincre les premières difficultés et pour attendre « l'arrivée de vos frères en nombre suffisant pour trouver en eux-mêmes « les moyens de faire prospérer cet important établissement.

« Mon concours et ma protection ne lui manqueront jamais

« Recevez, etc.....,

« BUGEAUD (1). »

Du reste, la protection et le concours de Bugeaud et du gouvernement français ont été pleinement justifiés par les fruits civilisateurs qu'a produits en Algérie et ailleurs l'établissement des Trappistes. Chaque jour encore la précieuse influence de ceux-ci se fait sentir près et loin d'eux. Chaque jour les Trappistes de Staouéli affermissent de mieux en mieux l'autorité bienfaisante de la France sur notre grande et belle colonie africaine. Nul plus qu'eux n'a mérité la reconnaissance des colons et ceux de la mère-patrie.

Au surplus, la vie monastique et ses salutaires exemples profitent à tous et amènent des progrès d'un ordre plus élevé. Profitables pour les diverses tribus qui peuplent l'Algérie et voient les religieux de près et à

(1) *Annales de l'Abbaye d'Aiguebelle*, tome II, pp. 401-2.

l'œuvre, ils le sont encore pour l'univers entier, pour tous ceux qui les connaissent de renommée. Dans et par leur silence, ils prêchent aux payens et aux indifférents, ils réveillent de la torpeur une foule de chrétiens qui vivent dans le monde. Les bons religieux sont le *sel de la terre*. Ils protestent, par leur régularité, contre nos relâchements, par l'observation d'une loi rigoureuse, contre la mollesse de notre volonté. Leur vie est une exception sans doute, elle demande une extraordinaire vertu ; tous les hommes n'y sont pas appelés, et Dieu n'en a pas fait une condition indispensable du salut. Mais, ainsi que le sacrifice de la croix a été offert pour nous apprendre à supporter des souffrances moins sanglantes, de même la vie monastique nous encourage aux pratiques moins pénibles, aux vertus plus faciles d'une condition ordinaire. La solitude a les plus précieux enseignements pour la société, et celle-ci ne peut que gagner à les y aller chercher.

Nous faisons d'autant plus volontiers ces réflexions et nous les livrons avec d'autant plus de confiance à l'attention du lecteur, que les religieux actuels d'Aiguebelle ne le cèdent en rien à leurs devanciers pour la pratique des vertus monastiques. Depuis 1882, époque de l'avènement du T. R. P. Dom Marie, abbé actuel, Aiguebelle a continué à s'accroître et à prospérer. Ses aumônes abondantes et son industrie sont une ressource constante pour la vie temporelle des populations voisines ; les admirables vertus de ses religieux édifient les peuples et l'Eglise, et attirent sur eux les bénédictions du Ciel.

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan.
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques et scientifiques.





LE DAUPHINÉ

La Grande-Chartreuse, Chalais, les Alpes

IMPRESSIONS DE L'ABBÉ PERREYVE

« . . Hier nous étions au sommet d'une des montagnes les plus « élevées du Dauphiné. Nous apercevions la chaîne des Alpes avec ses « glaciers et ses neiges étincelant sous un ciel profondément bleu, et, « par-dessus toutes les cimes, le mont Blanc entouré de ses pics, comme « un monarque au milieu de ses gardes et présidant l'assemblée des « seigneurs. Entre nous et lui s'étendait le désert de la Grande-Chartreuse, « dont nous apercevions au-dessous de nous les bois, au pied du grand « Som. J'ai pensé à toi, qui à cette heure contemplais les bien-aimés « horizons de la mer, et je me demandais lequel de nous deux avait le « plus grand spectacle, Mais j'avais tort : la grandeur de Dieu est dans la « mer, et sa grandeur est encore dans les montagnes. Le bruit des fortes « houles ressemble au bruit du vent dans les vieux sapins ; les mouvements « même des montagnes avec leurs crêtes neigeuses rappellent le « mouvement des grandes lames couronnées d'écume. Tout cela redit le « même nom et invite à la même prière. Le même Dieu, qui est admirable « dans les soulèvements de la mer, est admirable encore dans les hauteurs. « *Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus.*

....

« Quand nous arrivâmes (à Châlais), le soleil se couchait dans ces « voiles d'or que nous avons souvent regardés ensemble en Auvergne ou « sur le rivage de l'Océan. Les profondes vallées de l'Isère étaient pleines « de cette amosphère lumineuse qui rend la terre semblable au ciel, et « seulement au loin quelques lignes bleues hardiment découpées sur le « ciel posaient une limite à l'éclat presque divin de toutes choses.

« Le profond azur du soir avait succédé aux teintes enflammées du « couchant, la cloche sonnait l'*Angelus* ; nos mules nous arrêtèrent à la « porte de la chapelle, parce que c'est l'usage que les arrivants saluent « d'abord le vrai maître de la maison. »

Châlais, du reste, avait séduit l'abbé Perreyve au-delà de toute expression. Il en a dit lui-même : « Je ne puis oublier Châlais. J'en ai été « blessé au cœur. Dieu veuille m'en conserver le souvenir, et raviver par « sa grâce les grandes choses que j'y ai entendues à travers le bruit de ses « torrents et les vapeurs profondes de ses horizons. »



MONOGRAPHIE

Historique, Artistique et Archéologique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

L'Epitaphe

VIÆ VITÆ
ET DEO VERITATIS AVTHORI SACRVM
VIATOR SPECTA ET EXPECTA IACET HIC HIERONIMVS DE VILLARS VILARTIŒ SORCVLVS FAMILIÆ VETOSTÆ HERCLE ET NOBILIS QVI CIVIS LVGDVNENSIS MOX SENATOR PARISIENSIS DEIN ARCHIEPVS ET COMES VIENNENSIS LVGDVNVM PARISIOS ET VIENNAM TRIA THEATRA ORBIS TRES VITÆ TESTES HABVIT SED LOCVPLETIOR HENRICVS IV QVI ARCANO CONSILIO MVNERI CETERI CIVEM ET SENATOREM LAVDANT VIENNA PASTOREM CVIVS ECCLESIAM BELLIS CIVILIBVS PROPHANAM EXPIAVIT INTENTE PROCVRAVIT INCVNCTANTES ORNAVIT NON INFOELICITER LOQVITVR ALTARE QVOD SVBRVCTVM RESTITVIT CRVCIS SIGNVM QVOD STATVIT NEC SILICES MVTI SILENT AT ILLE SVÆ MORTALITATIS MEMOR CERTVS RELINQVENDA QVE VIVENS MENTE NEGLEXIT FVTVRIS EXOVIIS HVNC LOCVM DIXIT ET FIXIT EO PLANE ANNO QVO TRIVM DELPHIN, ORDINVM SVFFRAGIIS AD REGEM FVIT DE EXORTV DELPHINI FÆLICISSIMI GALLIÆ SYDERIS GRATVLATVRVS SED QVID TE MOROR AMPLIVS ABI VIATOR DEVM COGITA MORTVOS ADIVTA BREVIQVE TE MORITVRVM PVTA VALE VIVE MORITVRVS MORERE IN ÆTERNVM VICTVRVS.
OBIIT XVIII. IANV. MDCXXVI

« Au chemin de la vie, à Dieu auteur de la Vérité ! Passant regarde et suspends tes pas. Ici repose Jérôme de Villars, illustre rejeton de la famille de Villars : ancienne et noble famille, par Hercule ! Citoyen de Lyon, de bonne heure conseiller au Parlement de Paris, ensuite archevêque de Vienne, il eut pour témoins de sa vie, trois théâtres grands dans le monde : Lyon, Paris, Vienne. Le plus avantageusement partagé fut Henri IV, qui l'admit à la haute et honorifique dignité d'assesseur à

son conseil privé. Que d'autres villes soient fières de l'avoir eu pour citoyen, Vienne s'enorgueillit de l'avoir pour pasteur. Par lui, cette église souillée des profanations de l'hérésie, fut énergiquement purifiée, promptement réparée et enrichie, heureusement gouvernée. Cet autel qu'il a relevé de ses ruines, cette croix qu'il a redressée, proclament sa louange; ces pierres elles-mêmes, ouvrages de sa munificence, glorifient son nom. Mais lui, se souvenant de sa condition mortelle et sachant qu'il lui faudra quitter tous ces biens et ces honneurs dédaignés de sa vie, il a désigné et fixé cette place pour le futur dépôt de ses restes, l'année même où, député des Etats du Dauphiné, il alla complimenter le roi au sujet de l'heureuse naissance du Dauphin, astre propice de la France. Mais pourquoi te retarder plus longtemps ? Passant, poursuis ton chemin. Songe à Dieu, donne aux trépassés une prière et pense à la mort prochaine. Adieu ! vis dans la pensée de la mort et meurs pour entrer dans la vie éternelle. »

Sur une banderole répétée sur le fronton du monument, cette devise en grec : « La charité forte comme la mort. » — En tête et au-dessus de l'épitaphe, le blason des Villars, qui était *d'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion passant léopardé de gueules.*

Tableau. — Le tableau qui est au-dessus de l'autel est de Lefèvre Chaloin, professeur au Collège de Vienne, et date de 1810.

HUITIÈME TRAVÉE

CHAPELLE DE SAINT-MAMERT ET DES RELIQUES

Cette chapelle était autrefois sous le vocable de sainte Christine et de saint Georges. Elle est dédiée aujourd'hui à saint Mamert.

Autel. — De l'époque romane, cet autel est un des plus anciens de l'église. Il est surmonté d'un rétable moderne et des statues de saint Mamert, saint Jude et saint Expédit.

Tableau. — A droite, tableau représentant l'incendie du palais impérial, et saint Mamert à genoux, conjurant le fléau par ses prières et instituant les Rogations. Ce tableau est l'œuvre de Zacharie, peintre viennois. (1)

Fresques anciennes. — Sur les murs, à droite et à gauche, apparaissent des restes de fresques remarquables du XVIe siècle. Elles représentent, à droite, le martyre de saint Etienne ; à gauche, une longue procession, peut-être celle qui aurait été faite à Vienne, à l'occasion de la tenue du Concile pour le jugement des Templiers, en 1311 ; — procession à laquelle auraient assisté plus de 300 évêques, les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, et enfin le roi Philippe le Bel, Jacques II, roi d'Aragon, et Edouard II d'Angleterre, qui, aidés des princes et seigneurs de leur suite, abritaient sous un dais magnifique, le pape Clément V portant le Saint Sacrement.

(1) Zacharie n'avait que dix-huit ans quand il exécuta cette vaste composition.

Une gravure, très rare aujourd'hui, et probablement contemporaine du Concile, représente cette procession mémorable. (1)

EXPTICATION DE LA GRAVURE en taille douce, faite en mémoire du Concile tenu en M CCC XI, dans l'Eglise de Vienne, par CLÉMENT V, S. P.

Ce fameux Concile, composé de deux Patriarches et de plus de trois cents Evêques, et auquel assistèrent plusieurs Rois et Princes, est celui qui a ordonné la fête solennelle de l'Eucharistie, le jeudi après le dimanche de la Trinité. La tradition raconte encore que la procession sortit de la chapelle de Saint-Sauveur adjacente à Saint-André-le-Bas, pour se terminer dans l'Eglise métropolitaine de Saint-Maurice. Les bâtimens occupés par le S. P. ont existé jusqu'à nos jours, sous le nom de CLÉMENTINES.

La gravure représente la divine Eucharistie dans une Gloire, soutenue par deux Chérubins ; à ses pieds sont prosternées et en adoration, les deux puissances ; d'un côté le S. P. CLÉMENT V, les deux Patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, des Evêques et Abbés composant le Concile ; de l'autre, le Roi de France, PHILIPPE-LE-BEL, et ses deux fils ; le roi d'Aragon, JACQUES II, et celui d'Angleterre, EDOUARD II, tous trois désignés par leurs couronnes à leurs pieds, et les princes et seigneurs de leur suite.

Dans la perspective, on voit la Ville de Vienne, dans laquelle domine le grand et superbe Monument de l'Eglise de Saint-Maurice, que les citoyens de Vienne ont le bonheur de voir rétabli aujourd'hui par le zèle et les soins de ses Autorités Constituées. On y aperçoit même l'ancien Pont qui existoit alors sur le Rhône, ainsi que la grande Tour qui le terminoit du côté de Sainte-Colombe. Tel est l'objet de cette gravure intéressante.

NOTA. *On a préféré donner séparément cette courte explication, plutôt que de faire ajouter une liste en cuivre à la Planche, pour en expliquer l'objet. Cette liste eût dénaturé l'antiquité de cette Planche, que l'on doit regarder comme aussi ancienne que le Concile, puisqu'elle est faite en mémoire d'un de ses plus célèbres décrets. Elle a été gravée au burin, longtemps avant la découverte de la gravure à l'eau-forte.*

Cette procession du Saint Sacrement est mentionnée pour la première fois dans un procès-verbal et ordonnance du 15 août 1690, où l'archevêque Henry de Villars, cinquième du nom, rappelle « la célèbre institution en l'église de Saint-André-le-Bas, de la Fête-Dieu, de son octave, et de la procession la plus considérable qui se soit jamais faite, qui a servi d'exemple à toute la chrétienté et qui luy a attiré de la part des hérétiques la désolation où elle se trouve ». — *Ext. d'un factum pour Messire Jean Villard, curé de la paroisse de Saint-André-le-Bas, contre les religieux du monastère de Saint-André ou leur syndic.* — Vienne, Antoine Mazinier, 1733, in-fol., p. 13.

Cf. Charvet : *Fastes de la ville de Vienne.* M. S., gr. in-8°, p. 112.

L'authenticité de cette procession n'est pas admise par tous les historiens. Seul Charvet en donne les détails, sans indiquer les sonrces où il les a puisés, « détails, dit M. de Terrebasse, qui font plus d'honneur à son imagination qu'à son érudition liturgique ». *Inscr. de Vienne*, VI, p. 429.

Ces fresques sont fort intéressantes. Quand elles sont en lumière, elles apparaissent encore avec tous leurs détails. Les sujets sont placés par bandeaux superposés, mesurant de quarante à cinquante centimètres de hauteur. L'influence italienne apparaît clairement dans ces compositions qui offrent dans les draperies, le groupement des personnages, la couleur, une grande analogie avec les peintures du xve siècle, qui recouvrent les murs des églises de Florence, en particulier, Santa Croce et l'Annunziata. On sait du reste que François Ier, ayant appelé à sa cour Léonard de Vinci

(1) Cette gravure, dont nous avons donné une reproduction, est accompagnée d'une légende explicative qui n'est point de la même époque. A titre de document, nous ne croyons pas inutile de la publier ici :

et André del Sarto, le goût de la décoration italienne se répandit en France. Les maîtres italiens, d'inventeurs qu'ils étaient, devinrent d'ingénieux copistes, qui mirent leur gloire à reproduire et à naturaliser pour ainsi dire en France, les chefs-d'œuvre admirés en Italie.

Au-dessus de l'autel, sous le rétable moderne, on voyait autrefois une fresque représentant Clovis, sainte Clotilde, saint Remy, de Reims et saint Avit, de Vienne. Une banderolle portait l'inscription suivante : *Origine du Christianisme en France par Clotilde, princesse Viennoise.* Cette fresque ayant malheureusement beaucoup souffert, avait été recouverte, il y a quelque trente ans, d'une peinture à la détrempe, représentant le même sujet et fort mal exécutée.

Lors de la réparation de la chapelle en 1898, il n'a pas été possible de remettre au jour l'ancienne fresque, malgré mille précautions prises pendant le lavage de la peinture moderne. Nous avons cependant pu saisir les grandes lignes des sujets, et, constater que cette fresque était de l'époque de celles qui recouvrent les murs latéraux et dont nous avons parlé.

Toutes les peintures dont nous venons de parler n'offrent pas évidemment des qualités de dessin, d'expression et de couleur, de tout premier ordre ; car les draperies sont plus lourdes, les personnages moins sveltes que dans les compositions des primitifs. On y remarque des hésitations entre l'art profondément chrétien du xv[e] siècle et le genre de la Renaissance.

Le tableau qui se trouve à droite, cache malheureusement les diverses scènes du martyre de saint Etienne.

Anges en bois. — Les deux anges qu'on aperçoit à droite et à gauche de l'autel, et qui malheureusement sont peints, appartiennent au style Louis XIV et ont une très grande valeur artistique.

La plaque en marbre blanc. — Sur la plaque en marbre blanc qui se trouve au-dessous du tableau de Zacharie, sont inscrits les noms des cinquante-deux évêques ou archevêques de Vienne canonisés.

LES SAINTES RELIQUES

Dans le mur oriental, on remarque une vaste niche ogivale où étaient autrefois les restes de Guillaume de Livron ou de Valence, archevêque de Vienne (1281-1305). Les guerres de religion ont profané et dispersé ses ossements. C'est là que se trouvent les reliques de l'église Saint-Maurice qui ont échappé aux guerres de religion et à la Révolution.

Avant les guerres de religion les sanctuaires de Vienne, ainsi que notre cathédrale, possédaient un très grand nombre de reliques. Ainsi, d'après les historiens de la Sainte Eglise de Vienne, nous avions des cheveux de saint Paul, une partie notable de la Sainte Eponge, un fragment du vêtement du Sauveur, un anneau de la chaîne des apôtres, un fragment de la

chaudière d'airain des Machabées, et de la colonne de la flagellation. Mais survinrent les guerres de religion qui dispersèrent ce trésor et ne laissèrent que ce que nous vénérons aujourd'hui.

A la Révolution, tous les reliquaires furent portés à la monnaie, mais des mains pieuses purent recueillir les reliques et affirmer, après la tourmente révolutionnaire, devant l'autorité compétente, leur parfaite authenticité. Les archives de Vienne contiennent l'inventaire de ce précieux trésor et perpétuent les noms et le souvenir de ceux qui ont soustrait les reliques à une destruction certaine. Ce sont : MM. A. Benatru, secrétaire de la mairie : A.-J. Pioct, Soubeyrand-Reynaud ; d'Arces, chanoine ; Marc Denantes, chanoine ; A Leymin ; Labbe, chanoine ; Ronin, prêtre, et après la Révolution : curé de Saint-Maurice ; dame Morel ; dame Rondet ; Berlioz, capucin.

Après la Révolution, ce trésor s'accrut encore de nouvelles Reliques. Leur authenticité furent soigneusement vérifiée, ainsi que celles antérieures à la Révolution. Puis, pour venger solennellement ces ossements sacrés d'un trop long oubli, ainsi que de l'outrage dont ils avaient été l'objet de la part des protestants et de la Révolution, le 2 octobre 1877, il y eut à Vienne des fêtes splendides qui comptent désormais parmi les fastes glorieux de Saint-Maurice. Des reliquaires avaient été préalablement restaurés, d'autres avaient été faits sur le modèle des anciens. Enfin tout ce trésor amassé par tant de siècles, et qui avait échappé à tant de cataclysmes, fut porté triomphalement à travers les rues de Vienne dans une procession présidée par Son Eminence le cardinal Caverot, et à laquelle prirent part six évêques, l'armée, le barreau, la magistrature et une foule immense venue de tous les points de la région.

Mgr Mermillod prononça à la messe un remarquable discours qui rappelait le souvenir de Massillon, qui, il y a deux siècles, faisait retentir la même chaire, des accents de sa brillante éloquence. Le soir, Mgr Besson, dans un langage merveilleux, chanta les gloires de Vienne, en célébrant les Reliques.

PRINCIPALES RELIQUES

I. La sainte Nappe ou le saint Mantil

Cette sainte relique, d'après Lelièvre, un des plus anciens historiens de Vienne, aurait été apportée par saint Zacharie, second évêque de Vienne, qui l'aurait tenue lui-même de saint Pierre, dont il était le disciple. Elle se compose d'un carré d'étoffe grossière de 20 centimètres de côté, renfermée dans un reliquaire argenté, portant en estampage sur le cadre les douze apôtres, avec cette particularité, que Judas est représenté la tête en bas. Le musée de Vienne, en Autriche, possède un fragment à peu près semblable, ce qui ferait supposer qu'ils pourraient bien avoir appartenu l'un et l'autre à la même nappe ayant servi à la Cène.

Jusqu'à la Révolution, la sainte Nappe resta la propriété de l'abbaye de Saint-Pierre qui l'offrait à la vénération des fidèles aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte. L'affluence des pèlerins était alors si grande, que les hôtelleries ne pouvaient les contenir, et qu'une partie de ces derniers étaient



obligés de passer la nuit dans les églises ou sur les places publiques. Le pape Innocent IV avait, du reste, enrichi de nombreuses indulgences la vénération de cette précieuse relique.

Le 18 juin 1739, à la clôture de la mission prêchée par le célèbre père Brydaine, le clergé de Saint-Pierre portait la sainte Nappe.

Le Martyrologe gallican (1) et les Bollandistes (2) attestent l'authenticité de cette relique : « la *cité viennoise*, dit le martyrologe, *possède la sainte Nappe, sur laquelle N.-S. J.-C., à la dernière cène avec ses apôtres, célébra les saints mystères.* »

II. La sainte Epine

Le reliquaire qui renferme la sainte Epine représente saint Maurice en costume de légionnaire romain. Il tient à la main un bouclier qui repose à terre et au centre duquel est enchassée une petite croix en cristal, ornée de quatre saphirs, et renfermant la sainte Epine. Cette précieuse relique fut donnée à Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, par le Souverain Pontife, au commencement du XVII[e] siècle. A la procession de 1739, le clergé de Saint-Maurice portait la sainte Epine (1).

III. Le chef de saint Maurice

Vienne possédait autrefois tout le corps de saint Maurice, ainsi que le casque, le bouclier et la lance du héros chrétien dont se servit Charles Martel. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un fragment du corps de saint Maurice déposé dans le maître autel et une partie considérable de son chef. Cette précieuse relique avait été enrichie de pierres précieuses par Boson, roi de Bourgogne (2), dont le corps et l'épitaphe se trouvent dans la chapelle des fonts baptismaux.

On sait que le martyre de saint Maurice et de sa légion eut lieu, selon les uns en 297, selon d'autres en 302, à Vérolieu ou Véroliez, près de Saint-Maurice-en-Valais. Les reliques de saint Maurice sont parvenues à Vienne par l'entremise des relations nombreuses que l'Eglise de Vienne entretint avec les moines d'Agaune. Ainsi, en 515, Sigismond, roi de Bourgogne, bâtit à Agaune un monastère pour 500 religieux, et c'est saint Avit qui en consacra l'Eglise. Saint Villicaire, également évêque de Vienne, alla finir ses jours dans cette même abbaye.

Nous ignorons aussi à quelle époque le corps de saint Maurice, moins la tête, revint à Agaune. En tous cas, un inventaire de cette abbaye, datant de 1550, l'énumère parmi les reliques en sa possession. En 1591, la moitié du corps et l'épée du martyr furent cédées à Turin. Au commencement du XVII[e] siècle, d'autres reliques du saint furent envoyées à des abbayes et à des églises de France.

(A suivre). P. BAFFERT.

1. Martyrologe, édition 1637.
2. Boll, 27 Mai, édition 1867, Palmé.

1. Voir Mermet, Charvet, Lelièvre, archives municipales.
2. Voir Allmer et Terrr. *Insc. de Vienne.*



Monuments Historiques du Dauphiné

LE MENHIR DE DÉCINES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU DAUPHINÉ

On sait que la France possède un grand nombre de monuments mégalithiques. Malheureusement ils disparaissent rapidement. Henri Martin, désolé de la destruction de ces précieux documents de notre histoire primitive, chercha a arrêter le mal; en 1879, il provoqua la création d'une commission de monuments mégalithiques, chargé de faire le relevé de ces monuments et d'en assurer autant que possible la conservation. D'excellents résultats ont déjà été obtenus.

Malheureusement le Dauphiné n'a pas fourni à ces recherches de bien précises indications.

En 1893, M. de Mortillet a visité les Hautes-Alpes, pour relever les dolmens qui y ont été découverts. Des six ou sept qui avaient été signalés, le savant archéologue ne put en constater que les débris.

Voici quels sont les localités des Hautes-Alpes où se trouvaient ces monuments : Gap. — La Fare. Dans cette dernière localité on voyait deux dolmens qui ont servi de carrière vers 1848 et dont il ne reste plus rien, — Tallard qui possède encore une dalle en marbre rouge de 2 mètres de long sur $1^{m},10$ de large et $0^{m},20$ à $0^{m},50$ d'épaisseur, le reste du monument a été détruit vers 1863. — Saint-Nicolas, canton de Saint-Jean-d'Orcières, qui possédait également un très beau dolmen qui a disparu vers 1848. — A Châteauroux, arrondissement d'Embrun, où l'on voit encore une grande dalle calcaire de $2^{m},04$ de hauteur, sur une largeur de $1^{m},36$ à $1^{m},47$, c'est tout ce qui reste d'un très considérable dolmen qui se dressait autrefois à

300 mètres environ de l'emplacement occupé aujourd'hui par la gare de Châteauroux.

Le département de l'Isère est encore plus pauvre en monuments mégalithiques que les Hautes-Alpes. En fait de dolmens, l'*Inventaire des monuments mégalithiques de France* en signale un à Meyrieu et un à La Balme, deux communes du canton de Crémieu. Pilot a considéré comme dolmen la *Pierre à Matta* située entre Miribel-les-Echelles et de Merlas. Falsan et Chantre prétendent au contraire que c'est tout bonnement un bloc erratique de plus de 40 mètres cubes.

En 1805, Héricart de Thury, sous le nom de tombeau du Prince Ladre, avait signalé un dolmen dans les Grandes-Rousses, près du lac Blanc. Il se composait de deux blocs de granit dressés supportant un troisième bloc horizontal. A Livet-et-Gavet, le même auteur a également signalé un groupe de menhirs, ainsi qu'un alignement près du lac de Domène. Mais M. Eugène Chaper a victorieusement démontré qu'on était plutôt en présence de simples produits et accidents d'éboulements.

La confusion, du reste, est facile entre les monuments mégalithiques et les blocs descendus de nos montagnes. Aussi, tout récemment encore, nous étions frappés par la forme particulière affectée par des éboulis qu'on rencontre le long de la vallée de la Romanche. On y remarque des sortes de dolmens, des menhirs gigantesques, etc. Près de la mer de glace, à Chamonix, en descendant par le pittoresque sentier qui y conduit du Montanvers, nous avons été frappé également par une longue dalle de pierre posée sur un pied droit. On eut dit un dolmen très bien caractérisé.

Le Menhir de Décines

Le seul mégalithe authentique, — du reste classé par les *monuments historiques*, — existant dans le département de l'Isère, est le menhir de Décines, canton de Meyzieux. Il est situé entre le canal de Jonage et la route de Lyon à Crémieu, tout près d'une ancienne sucrerie. Le mas où se trouve ce curieux monument porte le nom du monument lui-même: il se nomme Pierra-Frita, Pierra-Freta, Pierre-Fritte. Sur la carte de l'Etat-Major, il est indiqué sous le nom de Pierrefite. C'est un bloc erratique en roche granitoïde mesurant exactement 3 m. 90 de long, — 7 m. 80 de tour, — 1 m. 25 de hauteur au-dessus du sol, — 0 m. 90 de largeur moyenne. (1)

Sur la partie supérieure, on remarque cinq entailles, faites à environ 40 centimètres les unes des autres. On ne trouve sur ses différentes faces aucune autre trace de sculpture. Vue de la route, cette pierre ressemble quelque peu à un phoque.

(1) Ces indications précises nous ont été fournies par M. l'abbé Bouillat, curé de Jonage, qui a bien voulu lui-même mesurer le monument et nous en communiquer la physionomie propre, ainsi que ses appréciations personnelles. Nous nous faisons un devoir de lui en adresser ici tous nos remerciements

Ce menhir, aujourd'hui presque couché, ainsi que je viens de le décrire, était encore debout au sommet des Balmes Viennoises en 1840. M. de Mortillet l'a vu à cette époque, en ce dernier état. Le propriétaire voulait le détruire, mais le service de la carte de l'Etat-Major s'y est opposé, parce qu'il avait pris ce monument pour un point de repère.

Le menhir de Décines est le seul mégalithe qui figure sur la liste des monuments historiques pour les trois départements du Dauphiné (1). Aussi avons-nous cru devoir lui consacrer cette étude.

Destination des monuments mégalithiques

Comme appendice à cette étude sur le menhir de Décines, nous ne croyons pas sortir de notre sujet en donnant quelques aperçus sur la destination de ces monuments primitifs.

Les menyrs ou men-hirs (pierres droites appelées également Pierres-Fittes ou Pierres-Frittes, les cromlechs (groupes de menhirs en cercle); les dolmens (tables supportées par un ou plusieurs menhirs); les alignements (allées parallèles de menyrs (2), se rattachaient à un culte antique auquel on a donné le nom de druidique, culte qui célébrait les forces de la nature sauvage, au milieu des forêts, des eaux, des rochers, et s'associait à des pratiques bizarres, cruelles, telles que les sacrifices humains.

L'introduction des dieux latins dans les Gaules produisit un chaos dans la religion des Celtes. Toutefois les druides tinrent bon et bravèrent même le christianisme, dans le principe. Plusieurs conciles durent condamner ceux qui honoraient les arbres (3), les fontaines, les pierres, et ordonner la destruction de ces objets d'un culte traditionnel. Le roi Chilpéric porta les peines les plus graves contre quiconque ne détruirait pas les pierres sacrées qui couvraient nos campagnes.

Plus tard, on tourna la difficulté, en consacrant au culte chrétien les monuments auxquels le peuple restait attaché, et des menhirs furent surmontés de croix ou ornés de symboles pieux. Les dévotions aux sources de la Peur, de la Fièvre, les ex-voto suspendus aux branches de certains arbres, les croyances aux fées, aux follets, encore si répandus dans le centre et l'ouest de la France, sont un legs de nos ancêtres. Essayons de nous en défaire sans détruire ce qu'ils aimaient. Faut-il abattre les grottes où demeuraient les fées, pour ne plus trembler devant elles?

Pierre BAFFERT.

(1) Cf. Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie. Tome Ier, p. 69 et suiv.

(2) Les alignements de Carnac, dans le Morbihan, comptent encore plus de 12.000 menhirs.

(3) Au temps où Saint-Sévère vint évangéliser Vienne, on vénérait encore un arbre superstitieux, près de Vaugris, ce qui explique combien étaient encore enracinées dans la masse, même après les premières prédications des disciples des apôtres, les superstitions druidiques, qui déjà avaient survécu à l'introduction dans la Gaule du culte des dieux latins.



ACTUALITÉS

LES MEMBRES DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PRESSE en Dauphiné et en Savoie

M. Marcel Reymond, vice-président du Syndicat d'Initiative, ayant invité les membres du Congrès international de la Presse, tenu à Paris, à venir dans le Dauphiné, quatre-vingt de ces derniers ont répondu à cette invitation et sont venus visiter, Grenoble, le Vercors, la Grande-Chartreuse, Uriage, le Bourg-d'Oisans, le Lautaret. Le Syndicat d'Initiative de la Savoie les a ensuite conduits à Saint-Michel-de-Maurienne, Aix-les-Bains, aux Gorges du Fier, à Annecy, Saint-Gervais, Chamonix.

Voici les noms de nos confrères qui ont séjourné parmi nous :

MM. Victor Taunay, rédacteur à *La Vérité*, *Paris*.
J. Janzon, rédacteur au *Stockholm's Dagblad*, *Paris*.
Dr Albert Osterrieth, *Berlin*.
Dr Adolf Neumann Hofer, *Berlin*.
Dr Alfred Friedmann, *Berlin*.
Mlle Edwig Erlin Sehmeckebier, *Berlin*.
M. Wilhelm Brandt, *Londres*.
Mme Anna Sussmann Ludwig, *Hambourg*.
MM. Carl Mossner, *Berlin*.
Dr Ludwig Karell, *Vienne*.
Sigmund Friedl, *Vienne*.
Liberat Zajaczkowski, *Lemberg*.
Gustave Lemaire, *Bruxelles*.
Octave Leduc, rédacteur en chef du *Courrier de l'Escaut*, *Tournai*.
Louis Delsaux-Praile, rédacteur au *Journal de Liège*, correspondant du *Figaro* et de l'*Etoile Belge*.
Neut, directeur de la *Patrie*, Bruges.
Paul Ocker, (*Etats-Unis*), *Paris*.

Alphonse Humbert, député, *Paris*.
G. Rouy, *Paris*.
Baron A. de Claye, directeur du *Moniteur Universel*, *Paris*.
Adrien Duvand, *Paris*.
Paul Ginisty, *Paris*.
Louis Ariste, *Toulouse*.
Dr Larrieu, *Montfort-L'Amaury*.
Amédée Blondeau, rédacteur au *Radical* et au *Rappel*, *Paris*.
André de Batz, *Paris*.
Henri Coutant, *Paris*.
Paul Vivien, *Paris*.
Charles Halais, *Paris*.
F. Dubois, *Marseille*.
Jean Bernard, rédacteur au *Gil-Blas*, au *Matin* et au *Réveil du Dauphiné*.
E. Dollin du Fresnel, rédacteur à la *Dépêche Tunisienne*.
Dr Alexandre Bartha, *Budapest*.
Dr Adam Doboszywski, *Cracovie*.
Dr Izor Beldi, *Budapest*.
Carlo Alberto Cortina, *Rome*.
Prof. Alfréedo Frassati, *Turin*.
Vito Luciani, *Rome*.
Arturo Maganini, *Rome*.
Arnaldo Mengarini, *Rome*.
Ernesto-Teodoro Moneta, *Milan*.
S. Jizuka, *Tokio*.
Hajimé Hoshi, *Tokio*, rédacteur du *The Chuvo Schimbun*.
Arthur Tavares de Mello, *Lisbonne*.
Joao Mattosa da Fonseca, *Lisbonne*.
Gualdino de Campos, *Porto*.
Hippolyte Wassilewski, *Saint-Pétersbourg*.
Pawlowski, syndic de la presse étrangère, *Paris*.
Ch. Magmoumy, *Turquie*.
Emin Arslan, *Bruxelles*.

Mmes Neumann, Hofer, Lemaire, Leduc, Delsaux-Praile, Frassati, Giolen, Cortina, Humbert, Jean-Bernard, Sussmann, Alais Swarts, Gualdino di Campos, Lindblom, Karell, Hallais, Vivien, Blondeau. etc.

MM. Du Bois de la Rûe, *Paris*.
De Roberty de la Cerda, *Russie*.
Le sergent de Monnecove, ancien député du Pas-de-Calais, rédacteur à la *Cocarde*, *Paris*.
Espérance Tournier, rédacteur à la *Croix*, *Paris*.
Tastevin de Nouvel, *Paris*.

Feuillet, rédacteur et dessinateur à l'*Illustration*, le *Mois*, etc., *Paris*.

De Loverdo, rédacteur à la *Nature*, *Paris*, etc.

La Presse Grenobloise était représentée par M. de Lamorte-Félines, directeur du *Réveil du Dauphiné*, MM. Besson, Dumas, Second du *Petit Dauphinois*, Ravat du *Petit Alpin*, Gauthier et Rousset du *Moniteur Dauphinois*, Drevet du *Dauphiné*, l'abbé Baffert de la *Croix* et des *Annales Dauphinoises*.

Tous les membres de la Presse ont été unanimes à féliciter les Syndicats d'initiative du Dauphiné et de la Savoie et les différentes compagnies de chemins de fer et de tramways, de la parfaite organisation et de l'intelligence des services, et surtout à leur exprimer leur reconnaissance pour l'hospitalité grandiose et distinguée qu'elle leur a offerte. Aussi tous les membres de la presse ont-ils emporté de leur excursion en Dauphiné et en Savoie, le meilleur souvenir. Ils traduisent, du reste, leur admiration pour ces deux belles provinces-sœurs, en des impressions de voyages, conçues en des termes les plus élogieux et les plus flatteurs. Témoins les articles parus dans le *Moniteur Universel*, la *Vérité Française*, le *Gil Blas*, etc., etc.

Les membres du Congrès international de Géologie dans le Dauphiné

Les excursions géologiques organisées, à Grenoble, à l'instigation de M. W. Kilian, professeur à la Faculté des sciences, ont commencé cette semaine ; une première caravane des membres du Congrés international qui vient de se tenir à Paris est arrivée, composée de plus de 60 professeurs et ingénieurs, venus de toutes les parties du monde. Jeudi, on leur a fait visiter la ville, les belles collections de la Faculté des sciences et de M. le conseiller Gevrey : M. Primat, l'ingénieur des mines bien connu et si apprécié de Grenoble, a fait une conférence sur l'industrie des ciments en Dauphiné et, le soir, la Ville, qui décidément tient à faire honneur aux hôtes de marque de passage, a reçu tous les savants et une assistance choisie dans les salons de la mairie. Des discours, tout de circonstance et bien sentis, ont été prononcés par MM. l'adjoint Ch. Rivail, W. Kilian et Termier, et on a bu à l'union des savants de tous les pays.

Il n'est pas sans intérêt de consigner ici, à titre documentaire, les noms des savants qui ont accepté l'invitation de Grenoble et assisté aux excursions :

France.— M. Albert Gaudry, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, membre de l'Institut, et Mme A. Gaudry. M. Termier, professeur à l'Ecole des mines de Paris. MM. Kilian, Lory et Paquier, de l'Université de Grenoble. M. le conseiller Gevrey, de la Cour de Grenoble. M. Blayac, préparateur à la Sorbonne. M. Raymond, etc.

Grande-Bretagne. — M. Pentecost, professeur à Clifton. MM. Palmer et Reynolds, de l'Université de Clifton.

Etats-Unis d'Amérique. — M. Todd, professeur de géologie à Vermillien (Soult-Dakota).

Canada. — M. Coleman, professeur à l'Université de Toronto.

Russie. — Mme Tzwetaev, professeur à Moscou. MM. Fiatnitzky, Hackman, d'Helsingsfors; Soustchinsky, conservateur du Musée impérial de Saint-Pétersbourg.

Mexique. — A. Aguilera, directeur de l'Institut géologique à Mexico. M. Bosc, docteur ès-sciences.

Suisse. — MM. Baltzer et Hugi, de l'Université de Berne. M. Schmidt, professeur à l'Université de Bâle. M. Bonard.

Italie. — M. Baldacci, ingénieur en chef des mines, à Rome. M. Franchi, ingénieur des mines, à Rome. M. Mattirollo, ingénieur des mines, à Rome. M. Novarese, ingénieur des mines, à Rome, M. Stella, ingénieur des mines, à Rome. M. Zaccagna, ingénieur des mines, à Rome.

Autriche-Hongrie. — M. Von Arthober, privat-docent de paléontologie, à Vienne. M. Kittl, conservateur du Musée impérial de Vienne. M. Szadeckzy, professeur à l'Université de Kolozsvar.

Belgique. — M. Simoens, du Service géologique de Bruxelles. M. le chanoine de Dorlodot, professeur à l'Université de Louvain.

Allemagne. — M Lepsius, professeur à l'Université de Darmstadt. M. Von Kœnen, professeur à l'Université de Goettingen. M. Decke, professeur à l'Université de Greifswald. M. Frech, professeur à l'Université de Breslau, et Mme Frech. M. Kosmann, professeur à l'Université de Berlin. M. Schülter, secrétaire de la Société de géographie de Berlin. M. Tornquist, professeur à Strasbourg. M. Wetgand, professeur à Strasbourg. M. Steinmann, professeur à l'Université de Fribourg. M. Lorenz, de Hambourg.

BIBLIOGRAPHIE

Etude critique sur l'origine du Saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin *par le chanoine* ULYSSE CHEVALIER, *correspondant de l'Institut.* Paris, Picard, 1900, in-8° de 59-LX pp.

L'étude de M. le chanoine Ulysse Chevalier offre « un exemple sans lacunes de ce qu'on appelle la vie d'une légende. Nous assistons à la fondation de la Collégiale de Lirey (Aube), en 1353, et à celle de Chambéry, sans qu'il soit question du Suaire. A Lirey, il est officiellement tenu pour une reproduction par la peinture, mais par l'éclat dont ils entourent son ostension, les chanoines laissent développer dans le vulgaire la créance à

son originalité. Les évêques et le pape réagissent contre cette légende : aucune opposition n'est faite contre la décision du Saint-Siège ».

M. Chevalier suit pas à pas les pérégrinations de la célèbre relique, et établit par une chaîne non interrompue de documents, que les annales du Suaire sont une longue violation des deux vertus si fréquemment recommandées dans nos saints Livres, la justice et la vérité.

A l'appui de sa thèse, M. Chevalier publie une série de plus de 30 documents authentiques (pp. I-LX).

Dans une précédente publication, M. Chevalier avait déjà traité cette question : *Le Saint Suaire de Turin est-il l'original ou une copie*. Deux réponses lui avaient été faites.

Mgr Colomiatti, pro-vicaire général de Turin, récuse le témoignage de Clément VII, qui est en faveur de la non-authenticité du Suaire, parce que, dit-il, Clément VII est un antipape. Mais, répond victorieusement M. Chevalier, alors que l'Europe chrétienne était divisée en deux obédiences, peut-on dire quel était le pape et quel était l'antipape ? Du reste, Martin V ne sanctionna-t-il pas les décisions ayant émané des deux obédiences ? Cet argument de Mgr Colomiatti n'est donc d'aucune valeur scientifique.

M. Arthur Loth, de son côté, a essayé de combattre la thèse de M. Chevalier, en produisant un argument tiré de la photographie qu'on avait faite de cette relique en 1898, et dont on a tant parlé. Mais M. Chevalier, s'appuyant sur une étude absolument scientifique due à M. Chopin, un spécialiste, dont les conclusions, du reste, ont reçu l'approbation de M. Lippmann, de l'Académie des sciences, que M. Loth avait indiqué comme arbitre, a détruit complètement cet argument qui semblait appuyé par un prodige miraculeux.

De tous les documents produits par M. Chevalier, il ressort cette conclusion désormais acquise et inébranlable ; ce Suaire est une peinture du XIVe siècle, rappelant le type du *Beau Dieu*, du trumeau de la cathédrale d'Amiens, reproduit par Viollet le Duc, à Notre-Dame de Paris. Les chanoines de Lirey, s'ils laissaient dire le contraire, n'osaient pas l'affirmer dans leurs écrits publics où constamment ils en parlent comme d'une représentation par la peinture. Plus tard, au commencement du XVIe siècle, lorsque peu à peu s'était établie la croyance de l'originalité de la relique. les papes qui en approuvent le culte, ne se prononcent pas sur la question de l'authenticité. *Ut pie creditus*, telle est la formule qu'on lit dans les bulles qui approuvent les prières et le culte envers la célèbre relique.

La piété, comme quelques-uns ont pu le prétendre, n'est pas ici en cause : Dieu a souvent glorifié par des miracles de simples images, pour récompenser la foi des fidèles. Du reste, théologiquement parlant, un Suaire de N.-S. *vrai ou peint* ne peut pas être l'objet d'un autre culte que d'un culte réservé à la personne de N.-S. Pour l'un comme pour l'autre.

Dieu qui *regarde le cœur* fera des prodiges, si la foi de l'adorateur les mérite. *Omnia possibilia sunt credenti.*

En résumé donc, il faut savoir gré à M. Ulysse Chevalier de cette bonne action scientifique, toute à l'honneur de la vérité et de la justice.

REVUE DAUPHINOISE. — Sommaire du numéro d'août ;

Lacroix : L'Arrondissement de Valence. — **Tardif** : Sur la montagne (poésie). — **Léty** : Petits grands hommes de la Drôme : Barthélemy Izier. — **Grégoire** : Sensations de Dauphiné : La Viale de Crupies. — **Champavier** : Le Dauphiné et les Dauphinois à l'Exposition universelle : art appliqué.

MONITEUR DAUPHINOIS. — Le Congrès de la presse internationale. Visite au Dauphiné, compte rendu des différentes excursions des membres du Congrès, avec photographies.

ANNALES DES ALPES. — Sommaire du dernier numéro. Conservation des minutes notariales dans les Hautes-Alpes. P. Guillaume. Les Evénements de 1814 dans les Hautes-Alpes, d'après les mémoires inédits du général Jouan, gouverneur militaire de Briançon (communication de M. Paul Vollaire).

REVUE DES ALPES DAUPHINOISES. — Le dernier numéro contient le récit émouvant du terrible accident des Ecrins. Cette intéressante revue, on le sait, est l'organe officiel de la Société des Alpinistes français. Toutes les principales ascensions dauphinoises y sont mentionnées, ainsi que les renseignements pratiques concernant les Alpinistes, la création où l'aménagement des refuges et des châlets, l'établissement des poteaux indicateurs du Club Alpin, etc , etc. Cette revue fait partager au loin cet amour ardent que nous avons pour nos Alpes, elle tache de traîner sur notre Dauphiné, la masse toujours grandissante des touristes.



LE MONDE DAUPHINOIS

[illegible]

[illegible] — Le capitaine [illegible] expédi[illegible] chef [illegible] — Le [illegible] de France a disparu [illegible] — M. Aristide [illegible] M. [illegible] à Bourg-de-Péage [illegible] Hautes-Alpes, viennent [illegible] de la Légion d'honneur. — M. [illegible] chef de [illegible] de la Légion d'honneur. — Offi[illegible] M. de B[illegible] hors-cadre, [illegible] au corps expéditionnaire de Chine. — M. [illegible] Jougiard, de Gap, est nommé président du Tribunal de Paix.

MARIAGES

A Gap, Mlle Marie-Anne Pierrot, avec M. L.-C.-A. Berthet, député de la Haute-Savoie. — A Grenoble, M. Pierre Perroy, avocat, fils de M. Théodore Perroy, directeur du génie maritime, commandeur de la Légion d'honneur, et de Mme M.-A.-J. de la Croix d'Azolette, avec Mlle Marie-Anne Descollins, fille de M. V. Descollins, contrôleur de la manufacture des Tabacs et petite-fille de M. Thieret de Luyton. — A Paris, Mlle Henriette de la Jaille, fille du vice-amiral et de la comtesse, née La Tour-du-Pin Chambly de la Charce, avec le lieutenant-colonel du Pré de Saint-Maur, du 1er dragons. — A Reventin, M. Mathian, notaire à Chonas, avec Mlle Chulliat.

NÉCROLOGIE

A Grenoble, Mme Paul Ollion, fille de M. Scipion Gras, ingénieur des mines, qui, l'un des premiers de 1830 à 1870, fit de nombreuses recherches géologiques dans les Alpes; ses travaux font autorité en la matière. — A Paris, Mme la comtesse de Peloux, fille de M. Schwich, qui fut receveur des Hospices de Vienne. — A Sisteron, Mlle Augusta-Adèle de Laplante, tante de M. Vallentin, président de la Société d'archéologie de la Drôme. — A Castelnau-d'Auzan, M. Prudence Dubuc, ancien procureur général à Grenoble. — A Bourg-Saint-Maurice, M. Pierre-Dominique Gros-Coissy, originaire de Merlas, officier d'administration du génie, publiciste alpiniste ; publia : *Excursions et ascensions d'hiver dans la montagne* ; — *Ascension du Pelvoux* ; — *Alpinistes par devoir*.

A Vienne : M. Marc Moraud. — A Grenoble : M. le chanoine Rey, ancien curé de la Cathédrale.



LES

Annales Dauphinoises

IMPORTANTE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

INSCRIPTION LATINE en l'honneur de la DÉESSE VIENNA, découverte à Rome

Au mois de novembre 1894, d'importantes fouilles ont été faites par MM. Jacquemet, de Boissieu et Michoud, près du mur d'un appartement de l'ancien palais des gouverneurs romains, bien connu sous le nom de « Palais du Miroir », à Sainte-Colombe-lès-Vienne. Ces fouilles ont mis à découvert trois belles statues en marbre blanc, de la belle époque romaine (1).

(1) Nous sommes heureux de donner ici une reproduction absolument inédite des trois statues. M. Jacquemet, ayant bien voulu, à cette époque, nous inviter à visiter l'emplacement des fouilles et à étudier à loisir, — et à plusieurs reprises, — le précieux trésor archéologique qu'il venait de découvrir, nous avait en même temps communiqué les photographies que nous reproduisons aujourd'hui.

Nous profitons de l'occasion que nous fournit la publication de ces notes archéologiques, pour exprimer ici toute notre gratitude à la mémoire de M. Jacquemet, qui nous avait toujours témoigné le plus vif intérêt, et facilité nos recherches sur l'emplacement du Palais du Miroir, si riche en documents archéologiques. Nous lui devons d'avoir pu donner à des journaux de la localité et de la région un certain nombre d'articles très documentés, sur les fouilles pratiquées à Sainte-Colombe, depuis une quinzaine d'années, — articles souvent reproduits par les journaux et les revues de Paris.

Nous nous garderions également d'oublier M. Chaumartin, l'artiste bien connu, qui nous a fourni si souvent de précieuses indications, et dont la complaisance à notre égard a toujours été à la mesure de son savoir et de sa modestie.

N. DE L'AUTEUR.

L'une qui ne mesurait pas moins de deux mètres, était en parfait état de conservation. La tête était tourelée, ce qui indiquait, avec le casque



DEA VIENNA

qui était à ses pieds, qu'on était en présence de la déesse qui personnifiait Vienne.

Une autre statue représentait une jeune fille, merveilleusement drapée dans un ample peplum aux plis finement ciselés. Malheureusement, la tête manquait.



STATUE DE JEUNE FILLE

Enfin une troisième statue, au galbe harmonieux et d'une beauté toute grecque, représentait le torse nu d'un adolescent. Cette dernière statue, en juger par la reproduction que nous en donnons ici, et par le souvenir qui nous en est resté, n'est-elle pas une imitation du fameux torse du Vatican, dont Michel Ange, devenu aveugle, venait des heures entières palper les formes suaves et cadencées.

Le mouvement est le même dans les deux statues, ainsi que la pureté t le classicisme des lignes, — avec cette différence toutefois, que dans l'une, n remarque les formes vigoureuses d'un athlète, tandis que dans l'autre, 'est le modelé gracieux et délicat d'un bel adolescent. Nous insistons à essein sur la description de cette dernière statue, car elle est un pur hef d'œuvre, qui révèle la main d'un artiste grec.

Le torse du Vatican représente *Hercule au repos ;* ne pourrait-on pas également voir, dans celui de Vienne, un *Hercule jeune* ? Notre hypothèse est au moins vraisemblable, sinon inattaquable. Du reste, les répétitions des mêmes statues, avec ou sans variantes, sont assez nombreuses pour que nous puissions, sans témérité, émettre notre hypothèse. Le Vatican, le Capitole et le Louvre en fournissent d'assez nombreux exemples.

Depuis 1894, les trois statues en question étaient restées presque dans l'oubli. Les fouilles n'ayant pas été reprises, c'est à peine si quelques



TORSE DE JEUNE HOMME

rares privilégiés avaient pu contempler ces précieux débris, sur l'attribution desquels, du reste, plusieurs archéologues dissertaient encore.

Or, voici qu'une découverte récente, faite à Rome, vient de donner un regain d'actualité à celle de 1894, et préciser d'une manière irréfutable le sujet de l'une des trois statues.

M. Héron de Villefosse, conservateur au Musée du Louvre, qui s'est toujours intéressé d'une manière toute spéciale aux fouilles de Vienne,

vient précisément de communiquer au *Journal de Vienne* une notice sur cette importante découverte. La haute compétence de l'érudit épigraphiste faisant de cette notice un document de la plus haute valeur, nous la publions in-extenso :

Au mois de novembre 1894, mon savant confrère Babelon annonçait à la Société des Antiquaires une importante découverte faite à Sainte-Colombe-lès-Vienne, dans la propriété Michoud. Il s'agissait de trois statues en marbre blanc, dont l'une représentait une femme debout, la tête surmontée d'un diadème et d'une tour carrée ornée de créneaux ; à ses pieds était un casque ; il devait y avoir aussi un bouclier ; les mains avaient disparu.

J'émis l'opinion que cette intéressante statue était une image officielle de la déesse VIENNA. A cette occasion, je rappelai les deux piédestaux trouvés à Vienne en 1882, portant tous deux une inscription qui fait mention d'une figure en argent représentant l'image officielle de la ville de Vienne.

POSITO.SIMVLACRO.VIENNAE.ARGENTEO

Un nouveau document épigraphique, relatif à cette déesse, vient d'être exhumé à Rome dans les fouilles qui se poursuivent actuellement au forum romain pour reconnaître l'emplacement de la basilique Emilia. Une base rectangulaire en marbre blanc, avec socle et corniche, a été extraite du mur de fondation d'une maison appartenant à la famille Fiori, près du temple d'Antonin et de Faustine. On y lit :

NVMINI.DEAE
VIENNAE
EX.D.D
M.NIGIDIVS.PATERNVS
II.VIRAL.PON.CVR

A n'en pas douter, cette base supportait une représentation de la divinité tutélaire de la colonie romaine de Vienne en Narbonnaise. Les termes du texte prouvent que la statue avait été placée en exécution d'un décret des décurions, EX D(*ecreto*) D(*ecurionum*). D'un autre côté, *M. Nigidius Paternus*, chargé d'exécuter la décision des décurions, porte la qualification de *duumviral(is)*, ce qui indique qu'il a exercé la plus haute magistrature municipale dans la ville même à laquelle appartenaient les décurions mentionnés. Cette ville ne peut être que Vienne, car s'il s'était agi d'une autre localité, elle aurait été, sans aucun doute, nommée dans le texte.

On relève dans les inscriptions de la colonie de Vienne plusieurs mentions de la famille Nigidia, *Nigidia Aureliana*, *Nigidia Juliana*, *Nigidius Aelianus*. Ces mentions, rapprochées de la dédicace trouvée à Rome, permettent de penser que M. Nigidus Paternus était Viennois.

Par contre, dans les inscriptions sépulcrales de Rome, on ne remarque aucun texte se rapportant à la famille Nigidia, tandis qu'en Gaule, dans la province même à laquelle appartenait la colonie de Vienne, on peut signaler facilement plusieurs autres monuments épigraphiques où apparaissent des membres de cette famille.

A Saint-Jean-de-Garguier a été révélée l'épitaphe d'un *L. Nigidius Optatus*, à Narbonne celle de *C. Nigidius Primus*, et enfin au village de Congéniès, près de Nîmes, on a trouvé la tombe d'une *Nigidia Servanda*, dont le fils s'appelait précisément *Nigidius Paternus*, comme le personnage mentionné dans la nouvelle inscription découverte à Rome. Ce sont là des preuves évidentes de la présence et de l'établissement de la famille Nigidia dans la Gaule Narbonnaise.

A propos d'une tablette de bronze trouvée à Rome et portant une inscription votive au dieu *Arausio*, génie protecteur de la ville d'Orange, j'ai fait remarquer autrefois que le personnage, auteur de la dédicace, *L. Kareius Vitalis*, était originaire d'Orange, le gentilice *Kareius* se retrouvant dans toute la région voisine de cette ville. J'en ai conclu que le texte appartenait à la Gaule, que la tablette en question avait dû être découverte à Orange, puis transportée à Rome à une époque impossible à préciser. Les petites dimensions du monument contribuent à rendre cette supposition très vraisemblable.

Pour ces mêmes motifs, je suis d'avis que l'inscription mentionnant la déesse Vienna doit appartenir aussi à la Gaule et provenir de Vienne ou des environs. La chose paraîtra plus difficile à admettre à cause des dimensions du monument. Comment et à quelle époque a-t-elle été transportée à Rome? Je ne me charge pas de l'expliquer.

A ceux qui pourraient s'étonner de ma supposition, je rappellerai simplement, en me bornant à des faits précis concernant nos textes de la Gaule, que, parmi les inscriptions de Nîmes, trois des plus importantes passent pour avoir été apportées d'Italie en France du temps de Séguier, que le Musée de Brunswick, depuis le XVIII[e] siècle, possède onze inscriptions de Nîmes; que, depuis plus de deux siècles, une inscription de Marseille est conservée à Stuttgard, qu'une inscription des environs de Chambéry fut envoyée à Londres au siècle dernier; que l'unique inscription de Gordien d'Afrique, trouvée à Bordeaux en 1828, dans une construction où elle avait été employée, est généralement considérée comme ayant été apportée de Carthage à une époque inconnue. Au XVI[e] siècle, les déplacements de monuments antiques étaient très fréquents, j'ai noté aussi, mais sans pouvoir retrouver ma référence, qu'une inscription de Nîmes avait été portée à Fossombrone. Il serait facile de multiplier les citations à propos d'inscriptions ou de statues transportées d'un pays dans un autre par la volonté d'un roi, d'un grand seigneur, d'un prélat, ou par le caprice d'un amateur.

Héron de Villefosse.

Paris, le 15 septembre 1900.

Voilà donc deux points parfaitement élucidés. La grande statue couronnée est bien réellement la statue officielle de la *Dea Vienna*, et la famille Nigidia est bien également une famille Viennoise.

P. Baffert.





Le Culte et les Sanctuaires de Marie

DANS LE DIOCÈSE DE GRENOBLE

Rapport lu au Congrès Marial de Lyon, par M. E. Varnoux.

Le Dauphiné, a dit Huysmans, est le fief de la Mère du Sauveur, l'un des plus beaux douaires de la Vierge. »

Et certes, cette ancienne province est celle où s'élèvent le plus de sanctuaires voués à Marie. Depuis les plaines aux champs dorés des Balmes Viennoises, sur lesquelles N.-D. de Fourvière étend son ombre et sa protection, jusqu'aux Alpes bleues défendues par la Vierge de la Salette, que d'oratoires, que d'églises !

Le seul diocèse de Grenoble avait autrefois quarante paroisses dédiées à Marie; l'archevêché de Vienne en avait cinquante-deux; actuellement, quatre-vingt-quinze existent sous les divers titres de l'Assomption, de la Compassion, de la Conception Immaculée et de la Nativité de Notre-Dame.

Descendez le Rhône, ce fleuve sur les flots duquel planent les souvenirs des premiers martyrs de Lyon et de Vienne, l'antique cité dauphinoise, *Vienna Civitas Sancta*, se présente enveloppée de nuages de fumée qui lui donnent l'aspect d'une matrone en deuil. Mais, au-dessus de ce noir paysage, vous voyez se dresser une tour avec l'image de Marie, et à côté, un gracieux sanctuaire qui domine la ville.

Illustre fille de la cité impériale, Vienne, comme Rome, était assise au pied de sept collines. L'une d'elles portait le nom de Pompée; du haut de ce monticule, les trompettes romaines donnaient le signal des combats et des fêtes de l'amphithéâtre; aujourd'hui, les cloches chrétiennes appellent au même endroit les fidèles de Marie.

Engagez-vous dans les rues de la ville, vous trouverez le vieux temple d'Auguste. Pendant des siècles, il a été consacré à la Mère de Dieu: c'était l'église de N.-D. de la Vie, du Vieux Chemin, *Beata Maria Viæ Veteris*. De nombreuses corporations avaient là leurs bannières, y célébraient leurs fêtes et procédaient à l'élection de leurs recteurs.

Passez maintenant la rivière où le paladin Roland fit tremper, dit-on, sa vaillante Durandal, le port des Jacobins vous fera souvenir de Notre-Dame d'Outre-Gère, desservie autrefois par les Frères-Prêcheurs, une des églises stationnales où l'on allait autrefois célébrer les fêtes de Marie. En face, était la collégiale Saint-Sévère avec son autel de N.-D. de Bon Confort ; puis, l'abbaye bénédictine de N.-D. des Colonnes, et Saint-Martin, avec sa confrérie de N.-D. du Bon Remède.

Dans l'église Saint-Louis des Jésuites, aujourd'hui paroissiale, la statue de la Vierge fut cachée pendant les mauvais jours et transportée de maison en maison, enfin rendue à l'autel de Marie, lors de la restauration du culte.

Près de là, les Pénitents de N.-D. du Gonfalon avaient leur chapelle, ainsi que les religieuses de N.-D. de Miséricorde et les Annonciades ou Célestes. La place des Carmes nous montre les restes de leur église connue sous le nom de N.-D. de la Pierre; dans un mur était enchassé un caillou teint de sang qui avait servi au martyre de saint Zacharie, évêque de Vienne.

A la porte de l'hôpital Saint-Paul, dont la restauration est attribuée à Saint Thomas de Cantorbéry, honoré sur votre colline de Fourvière, on voyait l'image de Marie avec cette légende : *Mater Misericordiæ*.

Dans la basilique Saint-Pierre-hors-les-Murs de Vienne, aujourd'hui Musée Lapidaire, vous admirerez la gracieuse chapelle de N.-D., enrichie jadis par l'archevêque Antoine de Poisieu, qui vint mourir et chercher une sépulture dans cette abbaye.

Saluez au passage N.-D. du Carmel, et bientôt le sanctuaire de N.-D. de l'Isle vous apparaîtra debout encore, malgré les flots du Rhône qui battent ses murs.

Au xv[e] siècle, quand sévissait la peste ou fièvre noire, c'était à N.-D. de l'Isle qu'on allait demander la fin de l'épidémie. En 1524, on s'y rendit processionnellement; les jeunes garçons ouvraient la marche en criant : Sire Dieu, miséricorde! Puis venaient les jennes filles, répétant : Sainte Marie, priez pour nous! Le clergé marchait après, portant le Saint Sacrement que suivaient les consuls, tête nue, un cierge de cire blanche à la main.

Vienne avait souvent recours à Marie; en 1629, les trois ordres de la ville font vœu de chômer la fête de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple. En 1640, retour de l'épidémie; les paroisses de Saint-Pierre-entre-Juifs, de Saint-Ferréol et de Saint-Georges font vœu d'aller en pèlerinage à N.-D. de Valfleury en Forez, pour obtenir la cessation de la peste.

Gravissons les degrés qui conduisent à la primatiale Saint-Maurice; le culte du chef de la légion thébéenne n'a pas fait oublier celui de la Reine des martyrs. Le portail de gauche est consacré à l'Assomption de Marie.

comme le portail de droite à l'Ascension du Sauveur. Admirez ces anges si finement taillés dans la pierre: les uns jouent de la harpe et de la viole, les autres soufflent dans des trompettes, portent des cierges, des fleurs; et ces séraphins en forme de colombes à têtes humaines, et ces archanges qui apportent du ciel une couronne à Marie.

Entrez maintenant dans la Basilique : sur le pavé, lisez l'inscription : *A Virgineo Partu*. Voyez le zodiaque où le signe de la Vierge n'a été oublié que parce que les constellations célestes servaient de support à l'image de Marie. Sur l'autel, cette statue de la Vierge Mère est un don du Célestin Bonnot de Mably, parent des célèbres abbés de Mably et de Condillac.

Aux anciens cloîtres, on vénérait N.-D. des Chapelles; dans cet oratoire se trouvaient l'épitaphe d'une reine, Mathilde, femme de Conrad de Bourgogne, et la tombe, odieusement violée par les huguenots, d'une vierge forésienne, Philippe de Chantemilan.

Aux fêtes principales de Marie, le clergé mauricien, dont le doyen était abbé de N.-D. de Caras au-delà du Rhône, venait chanter dans cette chapelle l'*Ave Maris Stella*.

L'antique liturgie viennoise avait des proses pour toutes les fêtes de N.-D. A la messe de l'Aurore, la Mère du Sauveur était saluée par ce chant:

SALVE MATER SALVATORIS, MATER SALUTIFERA,
SPES MARIA PECCATORIS, VIRGO ET PUERPERA...
VIRGA, RUBUS APPELLARIS, FLOS, FENESTRA, JANUA, ETC..

Au jour de la Purification, elle est appelée :

MONS, CASTELLUM, AULA, TEMPLUM, THALAMUS ET CIVITAS.

Le Dauphinois n'oublie point que son pays est terre de l'Empire, tout en étant l'apanage des fils de France; aussi Marie est-elle pour lui non pas Reine mais Impératrice :

IMPÉRATRIX SUPERNORUM...

A sa Conception et à sa Nativité, la Vierge était honorée par une prose calquée sur celle de la Pentecôte :

VENI, VIRGO VIRGINUM...
CONSOLATRIX INCLYTA,
VENI, VIDE, VISITA,
CERTANTES IN ACIE.
NOS REGE, NOS EXCITA,
NOS FAVE, NOS SUSCITA
DE LACU MISERIÆ.

Au Temps Pascal, on empruntait le rhythme de VICTIMÆ PASCHALI LAUDES :

VIRGINIS MARIÆ, LAUDES
INTONENT CHRISTIANI!
EVA VITAM ABSTULIT,
SED MARIA PROTULIT
NATUM QUI REDEMIT
PECCATORES.

Quittons la ville et remontons le cours du Rhône, nous rencontrons N.-D. de Bon-Accueil et les Filles de la Bienheureuse Lestonnac, puis N.-D. de Cuet ou de Seyssuel, qui nous rappelle le souvenir des reclus du moyen âge. En face de Grigny, qui conserve le nom des anciens monastères Griniaciens, si célèbres autrefois, vous apercevez l'église prieurale de Ternay, dont la Vierge a une légende. Un jeune sculpteur avait sa fiancée malade, il fit vœu de tailler dans le marbre une statue de Marie, si celle qui lui était chère revenait à la santé.

Nous voilà presque en terre lyonnaise ; à Saint-Symphorien, c'est N.-D. de Marinier où le Vénérable La Colombière est venu prier pendant son enfance ; puis, N.-D. de Limon, ancien prieuré de l'Ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs, oratoire encore visité de nos jours.

Le bourg de Brignais (Rhône) avait, en 1640, demandé, par l'intercession de N.-D. de Limon, la fin de la peste; par acte public, les habitants de cette petite ville avaient promis de se rendre en pèlerinage à la sainte chapelle de Limon en Dauphiné, chaque année, au jour de la fête de la Visitation de Marie.

Sous les murs de Lyon, dans son enceinte fortifiée, Villeurbanne a son église de la Nativité; Saint-Fons est sous le vocable de N.-D.; Moulin-à-Vent, sous celui de l'Immaculée; Les Charpennes montrent les communautés de Sainte-Marie des Anges et de N.-D. des Victoires.

Vous connaissez la grotte de la Balme, une des merveilles du Dauphiné. Sa chapelle de N.-D. des Consolations a reçu la visite de François Ier quand il allait, vêtu de blanc, en pèlerinage au Saint-Suaire. Là, des moines étaient venus se dérober à la persécution. Sous les voûtes gigantesques de ce temple magnifique, à l'endroit peut-être où les druides offraient leurs sanglants sacrifices, ils élevèrent un oratoire à Marie. Cette chapelle fut confirmée, au XIIe siècle, à l'Ile-Barbe, par le pape Lucius III ; les religieux de cette abbaye la donnèrent à leur prieuré de N.-D. de Chavanoz qui, plus tard, passa aux Carmes-Déchaussés de Lyon.

La statue vénérée dans la grotte de la Balme a son histoire. Pendant la Terreur, à l'approche d'une bande de brigands, l'agent national vint prendre la statue de Marie et la porta au milieu des précipices et des rochers; elle y serait à l'abri des profanations. Mais, le 15 août 1794, des mains pieuses la transportent sur son autel. Grand émoi au district! Une longue et vive discussion s'ouvre, à la suite de laquelle il est enjoint à la municipalité de La Balme de mettre en pièces et de brûler la statue de la Vierge.

Cet ordre impie resta lettre morte. Bientôt, avant même la fin de la Révolution, Marie avait repris sa place sur son autel souterrain; elle y reçoit encore les vœux et les prières des pèlerins, qui, dans leur foi naïve, l'appellent la cousine, la sœur de N.-D. de Fourvière.

Chaque année, les paroisses voisines viennent, à des jours fixés par des vœux traditionnels, accomplir leur pèlerinage à N.-D. des Consolations. Leurs bannières sont déposées près de l'autel de Marie, dans la chapelle supérieure de la grotte. On est venu à pied, mais le retour a lieu en bateau sur le Rhône; la croix et l'étendard de la Vierge sont arborés sur une barque et l'on se laisse entraîner doucement par le cours des eaux aux chants des vêpres, des litanies et des cantiques.

Sur les bords du fleuve, près la Balme, on trouve les ruines de la Cour Sainte-Marie de Salettes, *ou la Beatæ Mariæ*, chartreuse fondée pour des Moniales par les Dauphins de Viennois. Sur le Dozier ou Dent d'Hières, vous voyez apparaître l'image de Marie; vers Quirieu, c'est N.-D. de Pitié; près de Crémieu, l'ancienne église de Ste-Marie de Tortas. Dans cette petite ville, N.-D. du Gonfalon avait autrefois sa chapelle et la Visitation-Sainte-Marie devait sa fondation à Sainte Jeanne de Chantal. Dans les environs, à Montlouviers, c'est, au bas, l'oratoire de N.-D. du Reclus; en haut, celui de N.-D. de Tortu, sur une roche aride, véritable ermiture. Plus loin, dans les plaines, c'est l'élégant clocheton de Miange qui avait sa Vierge Noire; c'est l'oratoire champêtre de N.-D. de Poulleu, seul reste d'un ancien prieuré de l'abbaye d'Ainay; à Chaponnay, c'est N.-D. sous Vignes, et sur un tumulus, la statue de N.-D. de Mions. A Vercieu, c'est N.-D. des Gorges; à Diémoz, N.-D. de Lestra; à Montceau, N.-D. de Bonne-Conduite; à Cessieu, N.-D. de la Salette; Bourgoin, près du vieux château, avait sa chapelle de N.-D.

L'antique abbatiale de Saint-Chef nous rappelle que cette maison religieuse fut placée à l'origine par son fondateur, saint Theudère, sous le patronage de Marie.

Jetez les yeux sur la belle église de La Tour-du-Pin, dédiée à N.-D., sous le titre de l'Assomption, et dominée par la statue de N.-D. du Calvaire. Autrefois, dans une crypte, sous le maître-autel, on honorait N.-D. de Pitié; c'était N.-D. de Dessous-Terre: *sub umbrâ illius quem desideraveram sedi*. (Cant. II, 3.)

A La Balme, Marie, comme la colombe, nous est apparue dans les trous de la pierre, dans les excavations du rocher, *in foraminibus petræ, in caverna maceriæ*, nous la trouvons maintenant dans les champs, sous les ombrages, *in campis silvæ*. (Cant. II, 14, Psal. 131.)

L'antique chapelle de N.-D. de Milin, depuis dix siècles est devenu le filial rendez-vous des enfants de Marie; à Montrevel, nous trouvons N.-D d'Artézieu; à Corbelin, N.-D de Compassion; à Morestel, une table de marbre, mutilée par les protestants, représente la Mère de Dieu, le cœur percé de sept glaives; à Curtin, on célèbre au 8 septembre le Noël de Marie. Au Pont-de-Beauvoisin, ce sont d'antiques Confréries, et la Maison-Mère des Sœurs du Rosaire, à qui incombent tant d'œuvres diverses, garde des malades, écoles, usines, hôpitaux, ouvroirs. A Saint-

Geoire, on honorait N.-D. de Pitié; sur les bords du lac de Paladru, on trouve encore les ruines de la Chartreuse de N.-D. de la Silve-Bénite. fondée par un fils de Frédéric Barberousse. A Gillonnay, N.-D. du Mont a été bâtie par des chevaliers au retour de la Croisade. A La Côte-Saint-André, dans l'ancienne église des Récollets, Petit Séminaire, N.-D. de Grâce a, pendant tout ce siècle, reçu les pieux désirs de plusieurs générations de lévites. Sur une hauteur voisine de cette cité, voyez l'image de la Madone; à Saint-Jean-de-Bournay, elle vous apparaît au sommet d'une tour; à Anthon, sur les murs d'un vieux castel; à Beauvoir-de-Marc, sur une colonne; à Saint-Quentin et à Saint-Pierre-de-Chandieu, au détour d'un chemin; ailleurs, au fronton d'une église, à l'angle ou à la porte d'une maison. *Posuerunt me custodem*, ils m'ont choisie pour gardienne. (Cant. I, 5.)

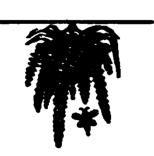
La Valloire féconde, *Vallis aurea*, est à l'ombre de la Vierge de Moras et rend ses vœux à N.-D. de Châtenay. A Pommier, c'est N.-D. de Tournin; Tourdan montre son vieux prieuré de N.-D.; à Roussillon, N.-D. des Allauches avait autrefois abrité les fils de Saint François de Paule; à Thodure, c'est N.-D. de Bellefond et les orphelins que protège Marie Immaculée; à Viriville, N.-D. du Rosaire, et cette autre église de Châtenay, élevée en l'honneur de Marie par un de ses plus dévoués serviteurs, M. l'abbé Combalot. Plus loin, sur les ruines du château de Chevrières, c'est N.-D. du Golard; à Saint-Gervais, N.-D. d'Armieux; de Murinais, la Maison-Mère des Sœurs de N.-D. de la Croix envoie de nombreux essaims d'abeilles diligentes. A Saint-Marcellin, la Visitation-Sainte-Marie garde avec un soin précieux les souvenirs de Pie VI, prisonnier du Directoire.

Nous sommes arrivés devant l'église abbatiale, où repose le corps de saint Antoine, chef d'Ordre des Antonins de Viennois.

On le sait, la plupart des portes, pratiquées sur le flanc méridional des églises gothiques, étaient consacrées à la T. S. Vierge.

La piété des Antonins alla plus loin encore. Ils donnèrent Marie pour céleste garde, non seulement à la porte du Midi, mais aussi à la porte du Nord : à l'une, le titre de N.-D. des Consolations; à l'autre, le nom d'Inviolata ou N.-D. la Blanche.

(A suivre.) Emile VARNOUX





UN PROBLÈME D'AGIOGRAPHIE

LE BIENHEUREUX AYRALD

ÉVÊQUE DE MAURIENNE

(Première moitié du XIIe Siècle)

PAR

Charles-Félix BELLET

Archiviste et Bibliothécaire de l'Évêché de Grenoble

AVANT-PROPOS

Le 8 janvier 1863, un décret du Saint-Siège reconnaissait et approuvait le culte public rendu de temps immémorial à un évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, dont le nom latin se présente sous diverses formes, toutes équivalentes : *Eirardus*, *Airardus*, *Aicaldus*, *Arialdus*, *Airaldus* et même *Tairoldus*. La forme *Airaldus* est la plus usitée, et on l'a traduite en français par : Ayrald.

Que ce B. Ayrald, qui vivait dans la première moitié du XIIe siècle, ait été évêque de Maurienne, tout le monde est d'accord sur ce point. Mais cet accord cesse dès qu'il s'agit de savoir quel était son état de vie *antérieur* à son épiscopat.

Selon les traditions des Chartreux et du diocèse de Maurienne, Ayrald était chartreux à Portes (1), et c'est de là qu'il fut tiré pour devenir évêque.

Selon d'autres auteurs, au contraire, le B. Ayrald, avant son épiscopat, n'était pas chartreux, mais chanoine régulier et archiprêtre de saint Hugues évêque de Grenoble (1080-1132), ce qui équivaut à grand vicaire forain. Toutefois, comme des documents anciens le qualifient de moine à Portes, ces auteurs disent alors qu'à un moment donné, il a dû démissionner et quitter son siège épiscopal, pour embrasser la vie cartusienne dans ce monastère.

Au premier abord, cette question peut sembler presque insignifiante ; car enfin, qu'importe que le B. Ayrald ait été Chartreux ou *avant*, ou *pendant*, ou même *après* son épiscopat? Et comment toute une polémique a-t-elle pu s'engager sur un sujet aux proportions vraiment microscopiques? A ne juger les choses que sur les simples apparences, elles semblent telles, en effet; toutefois, à un autre point de vue, celui de la liturgie, elles ont des conséquences plus grandes qu'on ne pense. L'Ordre des Chartreux et le diocèse de Maurienne font justement l'office de ce Bienheureux qui leur appartient légitimement ; mais, si ce Bienheureux avant d'être évêque et chartreux, a été véritablement l'ancien grand vicaire de Saint Hugues pour le Décanat de Savoie, les diocèses de Chambéry et de Grenoble ont alors également droit à insérer son office dans leurs Propres du Bréviaire et du Missel ; tandis que dans le cas contraire, ce droit n'existe pas, ou du moins aucun lien d'attache n'expliquerait cette insertion. Voilà pourquoi les deux sentiments ont été exposés et défendus par d'honorables contradicteurs, partisans convaincus et dévoués de leurs causes réspectives.

Le premier sentiment se trouve exprimé dans les Leçons propres approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites. Sans manquer au profond respect que nous devons aux Décrets de la Sacrée Congrégation, il est cependant permis, en des questions de pure érudition, de chercher à rectifier, s'il y a lieu, les inexactitudes historiques qui pourraient s'être glissées dans les légendes des Saints. Cette réflexion est ici nécessaire, car elle nous aide à comprendre comment une polémique a pu surgir, même après le décret portant approbation des Leçons consacrées au B. Ayrald.

Cette polémique a été soutenue par M. le chanoine Trépier, à Chambéry (2), contre M. le chanoine Truchet, chancelier de l'Evêché de

(1) Chartreuse fondée vers 1115, près de Saint-Rambert en Bugey; alors du diocèse de Lyon, aujourd'hui restaurée, et du diocèse de Belley et du département de l'Ain. Cf. Lefebvre, *Saint Bruno et l'Ordre des Chartreux*, I, 176. — Dom Charles Le Couteulx, *Annales Ordinis Cartusiensis*, I, 198-203. — Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain*, 303-305, art. *Portes*.

(2) Décédé en 1892.

Saint-Jean-de-Maurienne, et le R. P. Dom Cyprien-Marie Boutrais (1), religieux à la Grande-Chartreuse.

M. Trépier, qui a publié des *Recherches historiques* fort intéressantes sur le Décanat de Savoie, donnant la biographie des principaux doyens qui administraient cette partie du diocèse de Grenoble, consacra plusieurs pages au plus illustre d'entre eux, Ayrald, le pieux et sage archiprêtre de saint Hugues, en qui il crut voir le B. lui-même (2).

M. Truchet, ancien secrétaire de la Commission formée par Mgr Vibert, évêque de Maurienne, en vue de recueillir les documents nécessaires à la cause de béatification, répondit à M. Trépier en soutenant que le doyen Ayrald était absolument distinct du B. Ayrald (1879) (3).

L'année suivante (1880), le R. P. D. Boutrais publia également une réponse, dans le même sens que M. Truchet, mais avec cette différence que, de 1132 à 1146, il plaçait, à Maurienne, deux évêques du nom d'Ayrald : l'un, l'ancien archiprêtre, qui aurait vécu de 1132 à 1137 ou 1138 environ ; l'autre, le B., qui aurait siégé de 1138 à 1146 (4) ; tandis que M. Truchet estimait que, dans cette période, il n'y avait eu qu'un seul évêque Ayrald.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1886, M. Trépier répliqua à ses deux honorables contradicteurs, critiquant les documents par eux mis en œuvre, et maintenant plus que jamais sa manière de voir (5).

M. Truchet fit une *Réponse* à cette *Réplique*, où, sans vouloir rien céder, il exposait que les critiques de M. Trépier n'étaient pas fondées et que, dès lors, les arguments, vainement attaqués et contestés, restaient avec toute leur force et toute leur autorité (6).

(1) Dom Cyprien-Marie Boutrais, né à Paris le 30 juin 1837 et décédé le 18 avril 1900, fut d'abord rédemptoriste et prêcha avec succès. Entré dans l'Ordre des Chartreux, il fut plusieurs fois prieur de diverses maisons, telles que la Valsainte, le Glandier, et celle de Védana au diocèse de Belluno en Italie, où il mourut saintement. Ses aptitudes très marquées pour la critique historique et sa grande connaissance de l'histoire cartusienne lui permirent de donner l'édition des *Annales Ordinis Cartusiensis* de D. Le Couteulx, dont nous parlerons bientôt. Ajoutons que D. Boutrais a composé l'histoire de la Chartreuse du Glandier, au diocèse de Tulle, et enfin un livre qui est tout simplement un vrai chef-d'œuvre : *La Grande-Chartreuse, par un Chartreux*. Ce n'est pas sans émotion que nous écrivons ces choses, car Dom Cyprien-Marie Boutrais fut pour nous un excellent ami, et nous gardons fidèlement son cher souvenir devant Dieu.

(2) *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 3e série. VI, 322-363 (1878).

(3) *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne*, 4e volume, 343-376. — *Le B. Ayrald d'abord Chartreux, ensuite évêque de Maurienne.*

(4) *Le Bienheureux Ayrald, Chartreux et Evêque de Maurienne*, broch. in-8e de III-50 pp. — La thèse du R. P. D. Boutrais est formée des deux propositions suivantes : I. *Le Bienheureux Ayrald a été Chartreux et évêque de Maurienne, Chartreux avant d'être évêque.*

II. *Le Bienheureux Ayrald n'a jamais été doyen de Saint-André.*

(5) *Le B. Ayrald, Chanoine régulier et non Chartreux avant son épiscopat. Réplique à M. le chanoine Truchet et au Reverend Pere Boutrais*. In-8e de 160 pp.

(6) *Un dernier mot sur le B. Ayrald, Chartreux, évêque de Maurienne. Réponse à la réplique de M. le chanoine Trepier*. In-8e de 70 pp.

Nous avons lu et relu avec soin toutes ces publications; nous avons étudié et contrôlé tous les arguments produits de part et d'autre, et. volontiers, nous nous comparons à un juge qui écoute attentivement, impartialement, sans le moindre parti pris, le pour et le contre, cherchant avant tout à éclairer sa conscience. Un savant de quelque valeur a dit justement : « Chaque fait historique à éclaircir est un procès à juger. L'appel des témoins ne fait que marquer l'ouverture des débats. Après ce premier acte, commence le travail principal du critique, qui consiste dans l'examen de la valeur des dépositions et de leur confrontation. » (1)

Des sentiments de profonde équité nous ont constamment guidé, et nous n'avons eu qu'un seul but : dégager la vérité historique, et cela, sans nous laisser influencer par aucune préoccupation, de quelque nature qu'elle pût être.

Mais, afin de mettre un peu d'ordre et de clarté dans une matière si délicate et assez obscure, il est nécessaire d'adopter un plan, qui servira de guide et permettra de bien se rendre compte du débat. A cet effet, nous procéderons de la manière suivante :

1° Nous exposerons d'abord les deux opinions en présence, avec les preuves alléguées en faveur de chacune d'elles.

2° Nous discuterons ces preuves selon les règles de la critique historique, ce qui nous amènera à juger lequel des deux sentiments est le plus fondé et doit être préféré à l'autre.

3° Comme corollaire indispensable, nous examinerons quelle date et quelle place il faut assigner au B. Ayrald dans la liste épiscopale de Maurienne.

L'étude approfondie et impartiale de ces trois questions aboutira, nous l'espérons, sinon à une certitude mathématique et absolue, du moins à une probabilité très suffisante pour éclairer et fixer tout esprit sincère et désintéressé.

Le plan que nous avons tracé a l'avantage d'embrasser la question sous toutes ses faces; cependant, il a l'inconvénient d'amener certaines répétitions : c'est ainsi, par exemple, que les mêmes textes reviennent plusieurs fois sous les yeux du lecteur. Sans doute, si nous faisions ici une œuvre purement littéraire, de tels défauts auraient dû être écartés : mais, comme il s'agit d'une controverse historique, ce qui importe, avant tout, c'est d'être clair, complet et exact, au risque même de se répéter : ce défaut est tout à la fois inévitable et nécessaire

(1) R. P. Charles de Smedt, *Principes de la critique historique*, 83.

I

EXPOSÉ DES DEUX SENTIMENTS AVEC LEURS PRINCIPALES PREUVES

Il nous semble plus rationnel de commencer par le sentiment des Chartreux et de l'Evêché de Maurienne, puisqu'il est en possession de Leçons approuvées, et qu'il est, historiquement, contesté.

D'après ce sentiment, on le sait, le B. Ayrald était d'abord chartreux, et c'est de la Chartreuse de Portes qu'il fut tiré pour devenir évêque de Maurienne. On cite à l'appui plusieurs documents, les uns anciens, les autres relativement modernes. Faisons connaître ces documents, nous réservant le soin d'examiner, dans la deuxième question, soit leur valeur historique, puisqu'on les utilise, soit leur non-valeur, puisqu'on les conteste. Nous verrons alors si on est fondé soit à les retenir en preuves, à les rejeter comme dénués d'autorité.

Nous rencontrons, en premier lieu, deux Obituaires ou Nécrologes cartusiens, cités par Le Couteulx (1), et ayant appartenu aux Chartreuses d'Arvières (2) et de Meyriat (3).

I. Dans celui d'Arvières on lit, an IV des nones de janvier :

« *Airaldus*, *Monachus*, *Episcopus*. » (4) « Airald, moine, évêque. »

(1) Dom Charles Le Couteulx, célèbre annaliste cartusien, profès de la Chartreuse de Bourbon en 1660, puis vicaire d'une nouvelle maison fondée à Rouen, où il eut pour prieur un homme d'étude, Dom Léon Le Vasseur, *de quo dictum est quod semper, legeret aut scriberet*. Tous les deux furent appelés à la Grande-Chartreuse, en 1686, par Dom Innocent Le Masson afin d'y travailler à l'histoire de l'Ordre. Il y resta huit ans ; puis, en 1694, Le Masson le nomma prieur de la maison de Rouen ; il mourut à la Chartreuse de Bourbon le 15 septembre 1709. Charles Le Couteulx avait fait d'immenses recherches pour rédiger ses Annales, dans lesquelles il montre autant d'érudition que de saine critique. Son ouvrage, était resté manuscrit, mais les RR. PP. Chartreux en ont entrepris la publication, qu'ils ont heureusement menée à bon terme. On ne peut que les féliciter et les remercier de ce nouveau et précieux service rendu à l'histoire de l'Eglise au moyen âge. Cette magnifique édition comprend sept volumes qui vont de 1084 à 1429. Les éditeurs ont suivi un manuscrit très autorisé, celui-là même que Dom Le Couteulx avait en dernier lieu sous la main, et qui porte de nombreuses additions et rectifications. Evidemment, ce manuscrit est, par cela seul, de beaucoup préférable à celui de la Bibliothèque de Grenoble, qui, du reste, ne va que jusqu'en 1283.

(2) Arvières, commune de Lochieu (Ain), Chartreuse fondée vers 1135, par Amédée III, comte de Savoie. Saint Artaud en fut le premier prieur. Cf. Guigues. *Topographie histor. du dép. de l'Ain*, pp. 14-15.

(3) Meyriat, commune de Vieu-d'Izenave (Ain). Chartreuse fondée en 1116, par Ponce de Balmey, chanoine de Lyon. Cf. Guigues, *ibid.*, pp. 231-232.

(4) D. Charles Le Couteulx, *Annales*, II, 43.

II. Celui de Meyriat ajoute quelque chose de plus : « *Obiit Airaldus. Monachus, Episcopus Maurianensis.* » (1)

« Décès (ou anniversaire) d'Airald, moine, évêque de Maurienne. »

III. Un autre Obituaire, plus explicite que les deux précédents, est l'Obituaire même de l'Eglise de Lyon. C'est encore Le Couteulx qui le cite, d'après un manuscrit antérieur à l'année 1275 :

« *Obiit Airaldus monachus quondam Portarum, episcopus Maurianensis.* » (2)

« Décès d'Ayrald, autrefois moine de Portes, évêque de Maurienne. »

IV. Un Martyrologe manuscrit de la Grande-Chartreuse contient la mention suivante :

« *Maurianis in Sabaudia, B. Ayraldus ex priore Cartusiae Portarum ejusdem civitatis Episcopus, qui anachoreticos mores, in ipsa pastorali cura, mirandum in modum custodiens, in utrisque gloriosus, aeterna præmia de manu Domini accepit anno 1146, miraculis vivens et in tumulo thaumaturgus.* » (3)

« A Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie, le B. Ayrald qui, de prieur de Portes devint évêque de cette ville et garda merveilleusement les mœurs d'un anachorète dans sa charge pastorale ; glorieux dans ces deux états de vie, il reçut les récompenses éternelles de la main du Seigneur, l'an 1146, et fut, par ses miracles, thaumaturge pendant sa vie et après sa mort. »

V Un manuscrit de la Grande-Chartreuse, qui est de la fin du xv[e] siècle ou commencement du xvi[e], a pour titre : *Brevis Index quorumdam Beatorum et Illustrium virorum Sacri Ordinis Cartusiensis* (4). Le nom du B. Ayrald n'y est pas oublié : *Beatus Ayraldus, ex Cartusiano Maurianensis Episcopus, miraculis et sanctitate praeclarus.* » (5) « Le Bienheureux Ayrald, de Chartreux devenu évêque de Maurienne, célèbre par ses miracles et sa sainteté. »

(1) D. Charles Le Couteulx, *Annales*, II, 43.
(5) *Ibid.*
(2) R. P. Dom Boutrais, *Le Bienheureux Ayrald*, 9.
(1) *Ibid.*, p. 9.
(2) *Ibid.*, p. 9.

(A suivre).





MONOGRAPHIE
Historique, Artistique et Archéologique
DE
L'EGLISE SAINT-MAURICE
ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

IV. Saint Mamert

Saint-Maurice possède une partie du corps de saint Mamert. Ce sont, du reste, presque les seules reliques appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre, qui échappèrent à la rage des protestants. Cinq reliquaires en bois doré et plusieurs autres petits en cuivre, contiennent les ossements du saint Evêque.

En 1860, des fouilles ayant été pratiquées dans le mur méridional de l'abside de Saint-Pierre, mirent à découvrir l'épitaphe de saint Mamert (du x[e] siècle) ; puis, au-dessous, un sarcophage qui, d'après les archéologues les plus compétents, a tous les caractères de l'époque où mourut saint Mamert (1). Une ouverture pratiquée dans la partie antérieure de l'auge, ne laisse aucun doute sur la violation de ce tombeau. C'est ce qui explique comment Orléans, jusqu'à la Révolution, se flatta de posséder le corps du saint Evêque. Quoi qu'il en soit, les seuls ossements à la portée de la main, et qui purent passer par l'ouverture pratiquée dans l'auge, furent ravis ; aussi en 1860, lorsqu'on eut soulevé le couvercle, on trouva la majeure partie du corps très bien conservée. Tous les caractères d'authenticité ont été soigneusement contrôlés par une commission composée d'ecclé-

(1). Voir Allmer et Terr. *Inscriptions.*

ERRATA. — Dans notre dernier numéro, une erreur de mise en page nous fait attribuer une note reproduisant la légende de la gravure de Spirinx, et que nous donnions à titre de document. L'ordre de la page 242 doit-être, en conséquence, modifié de la manière suivante : d'abord, remplacer les mots *contemporaine du concile* par ceux-ci : *du dix-septieme siecle*. Ensuite, placer le document commençant par ces mots de la troisième ligne : *Explication de la gravure, etc.*, et se terminant par les suivants : *Inscr. de Vienne, VI. p. 429*, après les derniers mots de la page : *publier ici*.

Nos lecteurs ont dû constater, du reste, à la différence des caractères, l'erreur que nous signalons et rétablir d'eux-mêmes l'ordre du texte.

siastiques, d'archéologues et de médecins. L'épitaphe étant du xe siècle et bien postérieure à l'auge, fait supposer qu'à cette époque Vienne possédait tout le corps de saint Mamert. La violation de son tombeau a donc dû avoir lieu entre le xe et le xiie siècle; car, à cette dernière date, il n'en est plus question dans l'inventaire des reliques de Saint-Pierre, et d'autre part, un inventaire de l'église d'Orléans en fait mention au xvie siècle.

Saint Mamert, évêque de Vienne de 440 à 475, est l'auteur des Rogations, c'est-à-dire des processions avec chant des litanies des saints, qui ont lieu les trois jours qui précèdent l'Ascension. En 469 et la veille de Pâques, un incendie ayant éclaté au palais impérial, menaçait d'embraser la ville tout entière; saint Mamert, par ses prières, conjura le fléau et conçut, dans cette nuit mémorable, le plan des prières et processions connues depuis sous le nom de Rogations.

Ce fut sous le pontificat de saint Mamert qu'on chanta, dit-on, pour la première fois, le *gloria patri*, que les uns attribuent à saint Mamert lui-même, d'autres à son frère, Claudien Mamert, un des auteurs présumés du *Pange lingua* lauream...

NOMENCLATURE COMPLÈTE DES RELIQUES

que possède l'Eglise Saint-Maurice

St Abondance.
St Alban.
St Albin.
St Alph. de Lig.
St André.
St Angélis.
Ste Anne.
St Antoine de Padoue.
St Ant. du désert.
St Augustin.
St Arthémius.
Ste Aurélie.
Ste Balbine.
St Blaise.
Ste Catherine.
Ste Célérine.
Ste Célestine.
St Chrétien.
St Clair
Ste Claire.
St Clément.
St Constantin
St Cyriaque.
St Cyrille.
St Didier.
St Diodore.
Ste Dorothée.
La Ste Epine.
La Ste Eponge,
St Exupère.
St Etienne.
St Fauste.
St Fortunat.
St Fr. d'Assise.
St Fr. Régis.
St Franç. Xav.
St Gervais.
St Herculan.
St Honorat.
St Hyacinthe.
St Innocent.
St Janvier.
St Jean Berkm.
St Jean-Bapt.
St Jules.
St Julien p.
St Julien sold.
St Just.
Ste Justine.
St Léon.
St Léonien.
St Louis, roi.
St Louis de G.
St Mamert.
Ste Marie-Madeleine.
Ste Marthe.

B. Marg. Marie.
Ste Marg.
St Maurice.
La Ste Nappe.
St Néophyte,
St Patient.
St Persée.
Ste Philomène.
St Pie.
Si Pierre,
St Placide.
Ste Praxède.
St Remy.
St Sébastien.
St Sévère.
St Séverin.
Ste Suzanne.
St Sylvain.
St Théodore.
Ste Théodora.
St Thibaud.
St Ubald.
Ste Ursule.
St Valentin.
St Victor.
Ste Vierge.
— Grotte au lait.
— Frag. du lit.
— Frag. du voile.
— Frag. de la maison.
St Vincent.
St Vital.
St Vite.
La Vraie Croix.

NEUVIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Masque grimaçant.
Au pilier. — Chapiteau à feuillages.

Chapelle de Saint-Joseph

La chapelle actuellement dédiée à saint Joseph était primitivement sous le vocable de saint Alban, et eut pour bienfaiteurs Gonet Briginet et Jean Givors. Le vitrail est moderne et sans valeur artistique. Toutefois nous sommes heureux d'y voir représenté l'ancien patron de la chapelle.

DIXIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Blason aux armes des Naillac : d'azur aux deux lions passants d'argent, un filet d'or brochant en bande sur le tout,

Chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul

Cette chapelle est sous le vocable des saints apôtres Pierre et Paul, depuis l'année 1499, époque à laquelle elle fut fondée par Pierre et Antoine de Naillac. Ses protecteurs laïques furent les De Corbeau.

Les deux niches accouplées à arcatures flamboyantes qui contiennent les statues *modernes* de saint Pierre et de saint Paul, sont remarquables par le fini des sculptures et surtout l'originalité des torsades qui supportent les ogives (1). Cet intéressant motif de sculpture faisait partie, autrefois, du tombeau de Pierre de Naillac, chanoine de Saint-Maurice et d'Antoine de Naillac, son frère.

(1) La vue de ce curieux petit monument, se trouve dans la photographie générale, que nous avons donnée, en tête de cette étude sur Saint-Maurice.

Les amateurs de marbres, apprécient beaucoup deux panneaux en marbre antique qui font partie de l'autel.

ONZIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Archange terrassant le démon. Il le tient renversé et enchaîné sous ses pieds, en même temps qu'il brandit un glaive dont il s'apprête à le pourfendre.

Chapelle de Saint-François-Régis

La chapelle qui porte aujourd'hui le nom du saint apôtre du Vivarais, mort à La Louvesc, qui faisait autrefois partie de l'archidiocèse de Vienne, était autrefois dédiée à saint Blaise de Sébaste (1).

C'est dans cette même chapelle que se trouvait le portrait prétendu ineffaçable de Pierre de Saint-Marc, gouverneur de Vienne sous Henri III. « Celui-ci, dit Chorier, l'ayant réparée, s'y fit peindre en la muraille. Il y estoit représenté à genoux, et dessous cette image on lisait son éloge dans une inscription qui est maintenant tout effacée. On dit que son bienfaiteur estant devenu son ennemy, ne se contenta pas de l'avoir chassé de cette ville, il en voulut oster jusques à ses portraits de devant les yeux de ses habitants. Il donna ordre que l'on effaçat cette peinture, mais il fut impossible d'y réussir comme il le voulait. La tête ne peût souffrir ce que souffrit le reste du corps, et quelque soin que l'on employât pour la cacher sous la chaux, elle parut toujours opiniastrément découverte, comme elle est encore présentement. Le vulgaire ignorant attribue cela à un miracle, quoyque de Saint-Marc n'ayt pas esté assez homme de bien pour mettre Dieu si avant dans ses intérêts. » (2)

« C'était un soldat de fortune, ajoute Chorier; fils de l'hôte du logis de Saint-Marc en Avignon, il s'était approprié le nom du Saint dont l'image servait d'enseigne à l'auberge paternelle. Sa valeur fit le reste et lui tint lieu d'une naissance plus relevée. »

A Vienne, il se fit remarquer par sa cruauté et son insolence, contre lesquelles s'étaient déclarés impuissants Bertrand de Gordes, successeur de Maugiron et Saint-Germain de Meyrieu, envoyé pour mettre fin à ses brutalités (3) et à ses crimes.

Au plus fort de la Ligue, St Marc conservait encore son commandement; mais, à la fin, il trahit la cause de son bienfaiteur, Timoléon de Maugiron.

(1) Saint Blaise est encore aujourd'hui le patron des *Cardeurs*. Dans plusieurs paroisses de Vienne on célèbre chaque année la fête du Saint avec solennité. Le pain bénit traditionnel est surmonté de sa statue.

Avant la suppression des processions, les patrons et leurs ouvriers se rendaient à l'église paroissiale, précédés par la statue de saint Blaise portée sur un char de triomphe.

(2) Recherches sur les Antiquités de Vienne, in-12, p. 190. Edition Cachard, p. 204.

(3) D'un coup de javeline il avait percé, à Saint-Romain-en-Gal, un commandant de troupe qu'il soupçonnait de félonie.

successeur de son père, en livrant la ville de Vienne aux ligueurs, le 15 octobre 1589. La ville fut prise en partie, sauf la forteresse de Pipet, que vinrent défendre et ravitailler Lesdiguières et le colonel d'Ornano Après plusieurs combats sanglants, les deux partis traitèrent. Maugiron, qui avait été emprisonné à Lyon, fut rendu à la liberté et revint à Vienne. Saint-Marc se réfugia à Rouen, où il commandait un fort pour la Ligue, en 1591.

Ce résumé des faits et gestes de Pierre de Saint-Marc explique plus clairement que la citation de Chorier, les causes de la mutilation du monument que ce gouverneur de Vienne s'était fait prématurément ériger dans la chapelle de Saint-Blaise.

L'épitaphe, que nous donnons plus bas, a été publiée grâce à la restitution de l'inscription due à l'habileté de M. Victor Teste, architecte à Vienne, que n'a point découragé l'état de mutilation dans lequel se trouvait le texte, sillonné de coups de marteau

L'effigie de Saint-Marc, à genoux, revêtu du costume de l'époque, a été reproduite par M. Pilliard, alors que, jeune encore, il donnait déjà les espérances qu'il a réalisées depuis. On en voit le dessin au trait dans l'atlas des *Inscriptions de Vienne*, sous le numéro 556.

Il est bien regrettable qu'un badigeon, hélas! plus efficace que celui du XVIe siècle, ait fait disparaître à tout jamais, il y a quelque trente ans, ce qui restait de l'effigie *ineffaçable* de Saint-Marc.

ÉPITAPHE DE PIERRE DE SAINT-MARC

CY. GIST. NOBLE. PIERRE. DE. SAINCT. MARC. CHEVALLIER. DE. L'ORDRE. DE. ROY. LEQVEL.SA.PREMIÈRE.CHARGE.FVST LIEVTENANT. DV. CAPITENE. BERTEVILLE. DVNE. COMPAIGNIE. DE. GENS. DE. PIED. EN. PIEDMONT. SOVBZ. MONSIEVR. LE. MARESCHAL. DE. BRISSAT. ET. APPRES. FVST. CAPITENE. DE. CINQVANTE. HARQVEBVSIERS. A. CHEVAL. DE. LA. GARDE. DE. MONSIEVR DE. MAVGIRON. APPRES. A. ESTE. SERGENT. DE. BATAILLE. DE. CINQVANTE. ENSEIGNE. DE. GENS. DE. PIED. EN. DAVLPHINE. SOVBZ. MONSIEVR. DE. MAVGIRON. EN. LYONNOIS. SOVBZ. MONSIEVR. LE. PRINCE. DE. NEMOVRS. EN. BOVRGOGNE. SOVBZ. MONSIEVR. LE. MARESCHAL. DE. TAVANNES. ET. CAPITENE. D'VNE. COMPAIGNIE. DE. DEVX CENTS. HOMMES. DE. PIED. ET. APPRES. A. ETE. SERGENT. MAIOVR. DANS. LA. VILLE. DE. LYON. LESPACE. DE. SIX. ANS. SOVBZ. MONSIEVR. DE. BIRAGVE. ET. MONSIEVR. DE. MANDELOT. ET. AV PARTIR. DE. LA. GOVVERNEVR. DE. LA. VILLE. DE. CHASTEAVX. DE. VIENNE. SOVBZ. LE. COMMANDEMENT. DE. MONSIEVR. LE. PRINCE. DAULPHIN. ET. DE. MONSIEVR. DE. MAVGIRON. ET. MONSIEVR. DE. GORDES. ET. LE TOVT. POVR. LE. SERVICE. DV. ROY. LEQVEL. EST. DESEDE. AV. MOYS...................... EN. LEN. 15.........

(*A suivre.*)

Pierre BAFFERT.





BIBLIOGRAPHIE

Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de Religion et de la Ligue, 1562-1597 : Dom Dijon. — Grenoble, Librairie Dauphinoise, H. Falque et Félix Perrin, 1900. — In-8° de 206 pp., un plan et deux photogravures.

L'illustre abbaye de Saint-Antoine, comme tous les établissements religieux de quelque importance, fut, pendant les guerres de Religion, le point de mire des protestants, qu'y attirait non seulement l'appât d'un butin considérable, mais plus encore le besoin d'assouvir leur rage destructive et leur satanique impiété. Le bourg, qui est assis au pied de l'abbaye, ne pouvait moins faire que de ressentir les contre-coups de cette invasion de vandales et de pillards, dont il subissait le premier les atteintes et auxquels sa population elle-même fournit un contingent. Pendant plus d'un quart de siècle, le tumulte des guerres civiles et religieuses mit ce pays sens dessus dessous et l'entretint dans une agitation perpétuelle.

Ce sont ces dramatiques événements que nous raconte, en un livre des plus intéressants, Dom Hippolyte Dijon, chanoine régulier de l'Immaculée-Conception, qui, pendant les quelques années de son séjour dans la communauté de Saint-Antoine, s'attacha à rechercher les vieux souvenirs de l'antique abbaye et à les étudier dans leurs sources. Son ouvrage peut être considéré comme un modèle achevé de monographie provinciale. L'enchaînement des faits, la limpidité du récit, les charmes du style captivent le lecteur et lui permettent de suivre la marche des événements comme s'il y assistait. Les personnages sont présentés de telle sorte qu'on ne les perd pas de vue pendant tout le cours du récit; les lieux sont déterminés et les dates établies avec la plus exacte précision. Rien n'est laissé au vague et à l'indécision ; partout l'auteur a mis, pour nous servir d'une expression vulgaire, les points sur les *i*, et l'on ne peut qu'admirer la sûreté et l'étendue de son érudition.

Il avait, il est vrai, pour diriger sa marche, un guide sûr dans Eustache Piémont, témoin oculaire et fidèle narrateur de tous ces bouleversements, dont les Mémoires, si instructifs, projettent sur cette époque agitée et sur les lieux où il vécut un jour abondant. Mais, outre que ce guide précieux

au Père Dijon dans ses premiers chapitres, dont il a fallu trouver les éléments ailleurs, le témoignage du notaire de Saint-Antoine est corroboré et complété par d'autres documents originaux, compulsés par lui à Grenoble, à Lyon et ailleurs, et il n'est aucune source de renseignements, de celles du moins qui sont aujourd'hui connues, qu'il n'ait consultée et où il n'ait abondamment puisé. Cette abondance de matériaux de première main lui a permis d'ériger un édifice de belles proportions, dont l'ordonnance ne laisse rien à désirer et dont la solidité défie les attaques de la critique.

Chemin faisant, il relève quantité de bourdes échappées au moderne historien de l'abbaye de Saint-Antoine, le P. Dassy, qui n'avait pas même su trouver les Mémoires d'Eustache Piémont, et qui, même au milieu des documents qu'il avait recueillis, tâtonnait encore, ne les ayant ni bien lus, ni bien compris.

Dans un premier chapitre, l'auteur décrit les lieux qui furent le théâtre des événements qu'il va nous raconter. Il a su reconstituer les constructions de l'abbaye telles qu'elles étaient autrefois. Ces beaux et vastes monuments, avec le bourg qui leur sert de piédestal, apparaissent au lecteur comme dans une puissante projection, et celui-ci peut se rendre compte de leur ensemble et de leurs principaux détails aux différentes époques de l'histoire, et principalement à celle qui va faire l'objet de ce livre. Les noms qui s'y rencontrent et les lieux qui y sont mentionnés y sont tous identifiés avec la plus exacte précision. Un plan ancien du bourg et de l'abbaye permet de suivre cette description et aide encore à en reconnaître tous les points.

C'est en 1562 que la guerre commence, sous l'impulsion du fameux des Adrets. Le terrible baron envoie à Saint-Antoine une troupe de ses séides, qui pillent et saccagent l'abbaye, détruisent la précieuse châsse du saint Patron, et tentent de renverser l'église. N'ayant pu y réussir, ils en massacrent du moins tant qu'ils peuvent l'admirable façade, abattant ou mutilant les statues des Saints qui en décoraient les portails. Ils avaient des intelligences dans la place, que leur avait largement ouverte un traître, enfant du pays, du nom de Pierre de Frize. Ils reviennent encore l'année suivante et brûlent les archives. De Gordes, qui assiégeait St-Marcellin, occupé par les protestants, vient enfin les débusquer de Saint-Antoine et délivrer le bourg, dont il fait démolir les remparts.

Pendant près de neuf ans, le pays put jouir d'une paix relative, les huguenots ayant porté dans une autre direction leur humeur batailleuse et leur soif de révolte. Mais la Saint-Barthélemy devient le signal d'un soulèvement général des religionnaires, qui s'agitent fort aux environs de Saint-Marcellin et dans le Royans. Des milices communales sont formées dans les principaux bourgs, dans le but de leur résister ; l'armée royale, qui leur faisait la chasse sur les bords de la Bourne et de l'Isère, fit appel à leur concours. La milice de Saint-Antoine vint combattre sous les ordres

du prince Dauphin, qui la commandait. Le Pont-en-Royans fut d'abord enlevé aux protestants; mais Montbrun vient fondre sur cette place à l'improviste et s'en empare de nouveau. L'armée catholique y subit des pertes considérables, et parmi les morts, se trouvèrent douze des miliciens de Saint-Antoine. Les huguenots fortifient toutes leurs positions dans la région, notamment les châteaux d'Iseron et de Beauvoir, où ils se maintiennent malgré les efforts dirigés contre eux.

La paix de Chastenay. signée le 6 mai 1576, ne fut pas sérieuse. Quoique, par l'un de ses articles, il fut interdit aux huguenots d'exercer leur culte dans les villes et bourgs sans l'autorisation du seigneur du lieu, nos nouveaux apôtres ne craignirent pas de venir faire le prêche à Saint-Antoine; mais cela ne prit pas. Du reste. l'abbé Louis de Langeac intima ordre à prédicants d'avoir à déguerpir : ce qu'ils firent sans trop de résistance. Maugiron, nommé gouverneur du Dauphiné, est complimenté par les habitants de Saint-Antoine, qui lui envoient, à cet effet, une députation solennelle. Peu après, ils sollicitent sa protection dans une affaire fort épineuse, où ils s'étaient engagés par un malentendu, à propos de la ligue des Vilains. Le gouverneur usa de clémence et fit cesser les poursuites dont ils étaient l'objet de la part du Parlement.

L'année 1580 fut marquée par de nouveaux malheurs. Huguenots et ligueurs, retranchés dans le château de Beauvoir, bravaient les efforts de Maugiron, qui était venu en personne les assiéger. L'insuccès du gouverneur augmenta leur audace, et ils se mirent à ravager la campagne aux environs de Saint-Marcellin. Saint-Antoine, qui était tout ouvert par suite de la démolition de ses remparts, ordonnée par de Gordes, leur présentait une proie facile. Malgré la vigilance de la milice bourgeoise. une troupe d'environ 150 hommes armés entra à l'improviste dans le bourg, et se dirigea droit vers l'église abbatiale, où les religieux chantaient l'office. L'un d'eux, le P. Charles d'Arzag de la Cardonnière, nonagénaire. était à l'autel. Ils lui laissèrent finir la messe, puis l'emmenèrent avec les autres religieux; mais. comme il ne pouvait les suivre, à cause de son grand âge, ils le tuèrent d'un coup d'arquebuse, au sortir du bourg. Cela se passait le 4 juillet 1580. Hâtons-nous de dire que le gouverneur de Saint-Marcellin, M. de Beaucroissant, arrêta cette troupe au quartier de la Châtaignère, mit à mort son chef et délivra les religieux.

Délivrée de ce côté, la population de Saint-Antoine eut à gémir sous des contributions d'un autre genre, celles du logement des gens de guerre : ce qui constituait une lourde charge pour les habitants; car, outre l'entretien qu'ils avaient à leur fournir, ces militaires se livraient à des exactions et à des violences que leurs chefs ne cherchaient pas même à réprimer; et les passages de troupes étaient fréquents. La Communauté dut s'imposer pour faire face à de pareilles dépenses. Pour comble de malheur, la peste éclata dans le bourg, et elle fit 140 victimes dans l'intervalle de neuf mois (de septembre 1582 à juillet 1583). Le fléau réveilla

les sentiments religieux dans la population, qui se porta en masse aux lieux de dévotion avoisinants, pendant que, des villages voisins, frappés aussi par la contagion, des foules nombreuses venaient en pèlerinage à Saint-Antoine. Le fléau reparut trois ans après et emporta, en quatorze mois, 551 personnes.

La famine ne tarda pas à se déclarer, et comme si ces deux fléaux réunis ne suffisaient pas, des troupes de passage, amies ou ennemies, achevaient de désoler les malheureux habitants et de les réduire à la misère noire.

François de Frize, frère de Pierre, l'un des chefs de la garnison huguenote de Pont-en-Royans, profitant du désarroi dans lequel tant de calamités avaient jeté ses compatriotes, sortit sans bruit de sa retraite, et à la tête d'une troupe de ses séides, il s'introduisit dans le bourg la veille de Noël 1586. Au moment où les fidèles assistaient à la messe, ils envahissent l'église en poussant des cris de mort. Ils arrêtèrent plusieurs religieux et un certain nombre de notables, qu'ils emmenèrent comme otages dans leur repaire, espérant d'en tirer une forte rançon. Il fallut, en effet, payer 580 écus pour la rançon de six captifs.

Encouragé par ce succès, de Frize revint escarmoucher autour de Saint-Antoine ; mais les habitants, avertis de sa présence, lui firent la chasse, et il fut obligé de se retirer sans résultat.

Cependant, un troisième parti, celui de la Ligue, qui venait de se former, vint encore compliquer les affaires et aggraver la situation. Mayenne, qui en était le chef dans nos contrées, envoya à Saint-Antoine un régiment d'arquebusiers composé de 1,200 hommes, pour y tenir garnison ; et pendant trente-neuf jours qu'ils y restèrent, ils mirent le pays à sac, se comportant en vrais brigands, jusqu'à mettre le feu aux maisons abandonnées.

Cette troupe était à peine partie, qu'une autre, envoyée par Maugiron, venait la remplacer. C'était pour prévenir une attaque de Cugie, lieutenant de Lesdiguières, qui assiégeait Saint-Marcellin. Maugiron étant mort (5 février 1589), il fut remplacé dans le gouvernement du Dauphiné par Alphonse d'Ornano, qui se montra de connivence avec les huguenots. Cette attitude déplorable révolta les catholiques, qui se déclarèrent pour le fils de l'ancien gouverneur, Timoléon de Maugiron. Celui-ci comptait sur les sympathies des habitants de Saint-Antoine, qui était alors occupé par la compagnie d'un de ses plus zélés partisans. Craignant de s'attirer des représailles de la part de l'autorité officiellement constituée, les consuls voulurent renvoyer cette troupe ; mais ce ne fut pas petite affaire, et il fallut la faire déloger de force, après d'inutiles négociations.

Les malheureux habitants de Saint-Antoine eurent encore à se débattre pendant huit ans au milieu de ces alternatives, qui dans un sens ou dans l'autre, n'apportaient guère de soulagement à leur misère. De leur côté,

les religieux n'avaient guère à se louer du nouveau gouverneur, qui ne répondit pas aux hommages que les principaux de l'Ordre étaient allés lui rendre à Saint-Marcellin.

Car d'Ornano tenta de mettre la main sur le temporel de l'Abbaye : mais la ferme attitude des religieux devant ses émissaires lui fit comprendre qu'il devait renoncer à cette sacrilège prétention. Plus tard, ses Corses voulurent occuper le bourg, peut-être par représailles ; mais ils faillirent être écharpés par la population.

Pendant toute la durée des événements qui font l'objet de cet ouvrage. l'abbaye de Saint-Antoine n'eut qu'un seul titulaire, messire Louis de Langeac, dont le règne ne dura pas moins de quarante-deux ans. Prélat de cour, il ne parut que très rarement dans son abbaye, peu soucieux de partager ses dangers et peu sensible à ses malheurs. Ce pasteur mercenaire étant mort, le 24 septembre 1597, les religieux élurent à sa place Antoine Tolosain, dont la sainte vie devait consoler son Ordre de tous ses malheurs et édifier toute l'Eglise. Il était suscité par la Providence pour relever les ruines morales et matérielles accumulées par tant d'années de désordres de tout genre, tant dans le sanctuaire que parmi le troupeau confié à sa sollicitude. Sa douce main essuya bien des larmes et ses saints exemples touchèrent bien des cœurs et ramenèrent au bercail bien des dévoyés.

C'est sur ce gouvernement réparateur que s'arrête notre érudit historien. Quand donc prendra-t-il la suite d'un si beau travail, et nous donnera-t-il du moins la vie du saint Abbé, qu'il n'a pu que saluer en déposant sa plume ? Si toutes les parties des *Annales Antoniennes* étaient traitées avec autant d'ampleur et de soin que l'ont été les 35 ans que le P. Dijon vient de mettre sous nos yeux, nous aurions une histoire très complète et infiniment intéressante de l'illustre Abbaye. Le jeune religieux s'est révélé, dans ces pages, un historien de race. Mais pourquoi a-t-il si prématurément quitté cette église, à laquelle il s'était attaché de cœur, et qu'il était en train d'illustrer avec autant de zèle que de talent ?

C. P.



L'ABBÉ NADAL, Chanoine de Valence. — Cyprien PERROSSIER, *chanoine honoraire de Valence, archiviste paléographe.* — Grenoble, Librairie Dauphinoise, 1900. Pl. in-4° de 45 pp.

Nous avons déjà eu l'occasion, plusieurs fois, d'apprécier l'étude consciencieuse et documentée que M. le chanoine Perrossier a consacrée à l'abbé Nadal,— étude qu'a publiée la *Revue Dauphinoise*, dont la plaquette en question a été extraite. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit ; toutefois, nous conseillons vivement à tous les auteurs biographes de

prendre connaissance de la manière dont M. le chanoine Perrossier traite une étude biographique Nous ne croyons pas trop nous risquer en disant que nous y trouvons un modèle du genre.

L'abondance et l'étude consciencieuse de la bibliographie donnent notamment à cette publication un cachet particulier d'érudition, et constituent une mine féconde de références sérieuses.

Société Florimontane d'Annecy. — *Revue Savoisienne.* — Dans le fascicule du premier trimestre, nous avons lu avec un vif intérêt les notes archéologiques et historiques qu'a publiées M. le comte Henri de la Forest-Divonne, sur le château et le mandement de Rumilly-sous-Cornillon. Cette étude, qui est plutôt l'historique de la famille de La Forest-Divonne, nous initie à des faits d'armes dont plusieurs localités du Dauphiné ont été le théâtre, notamment pendant les guerres de Religion. Nous voyons également, dans ces notes, des aperçus généalogiques sur la famille de La Forest.

Etude historique et généalogique sur la famille des Beauvoir-de-Marc du Viennois en Dauphiné, *par* F. Gaspard *et* A. Piollat, *à Saint-Jean-de-Bournay*. Lyon, J. Saillard, rue Saint-Côme, 9, 1900.

La famille du nom de Beauvoir a joué un rôle important sous la féodalité, parmi la noblesse dauphinoise. Cette famille commence à paraître, vers le milieu du XIe siècle, elle descendait de l'une des deux races qui ont régné sur le dernier royaume de Bourgogne, dont Vienne était la capitale. Ella a donné un abbé à Saint-André-le Bas de Vienne, un archevêque à Lyon, des chanoines à l'église de Saint-Maurice de Vienne, et de nombreux chevaliers dont quelques-uns se sont alliés aux familles princières de l'ancien Viennois.

La famille de Beauvoir qui fait l'objet de cette étude, apparaît pour la première fois dans l'histoire vers 1642, dans un acte de donation des Echelles (aujourd'hui chef-lieu de canton de la Savoie) à l'église de Saint-Laurent de Grenoble. Les auteurs de cette consciencieuse étude poursuivent ensuite à travers les siècles l'historique de cette puissante famille, établissant les généalogies, classant les faits principaux, et donnant avec l'appui d'une riche documentation, des aperçus très intéressants et très précis sur la plupart des familles dauphinoises, alliées ou apparentées des Beauvoir : les seigneurs de Pinet, les Maugiron, les La Rivière, les Baume de Suze, les de La Tour du Pin, les seigneurs d'Entremont, de Revel, de Septême, etc., etc.

L'historique du château de Beauvoir n'est pas moins intéressant. De même la fondation de la célèbre abbaye de Bonnevaux à laquelle les Beauvoir ne furent pas étrangers.

De nombreuses pièces justificatives publiées à la fin de ce volume, constituent de précieuses indications. Nous y trouvons notamment un

traité entre Drodon de Beauvoir et Rollet d'Entremont, l'acte de fondation du couvent des Carmes de Pinet, la généalogie des Dauphins, celles des barons de La Tour du Pin, des comtes de Savoie.

En résumé, cette étude historique et généalogique sur la famille de Beauvoir de Marc, est un travail consciencieux, intéressant à tous égards. Il éclaire d'une vive lumière un coin presque inexploré jusque-là de l'histoire du Dauphiné.

Histoire Contemporaine de Grenoble et de la Région dauphinoise *par* MM. Albertin père et fils. Tome second, *1855-1862*, Grenoble, Alexandre Gratier, et Cie, éditeurs, 1900.

Ce second volume de l'Histoire contemporaine de Grenoble est comme le premier, une riche et féconde mine de documents tirés de nos archives municipales.

Cette période du second empire, qui va de 1855 à 1862 a été remplie de faits très mouvementés et d'événements mémorables se rapportant à Grenoble et à la région dauphinoise. Ainsi nous voyons successivement, la part du Dauphiné à Sébastopol, le passage de Victor-Emmanuel dans l'Isère en 1855, sa réception à Pont-de-Beauvoisin, l'action des sociétés secrètes à cette époque ; — la naissance du prince impérial en 1856 (59 enfants nés le même jour, 16 mars, dans le département de l'Isère, eurent pour parrain et marraine, l'empereur et l'impératrice) ; — adresses de la municipalité, poètes locaux à Napoléon IV ; — inondations dans le Dauphiné, visite et secours de Napoléon ; — le maréchal Randon et la Kabylie ; — l'attentat d'Orsini, les conséquences en province ; — guerre d'Italie, généraux Février, de Miribel, Robert, Vincendon, l'aumônier Robert ; — nouvelles inondations de Grenoble, *nomenclature des diverses inondations depuis les temps les plus reculés* ; — passage de Napoléon III à Grenoble, fêtes à cette occasion, la curieuse histoire des draps de lit de l'impératrice ; — le général Yermoloff, fondateur de l'asile des Petites Sœurs des Pauvres à La Tronche ; — la Société des gantiers, la Sainte-Anne ; — les biographies suivantes ; Taulier, historien, Planelli de la Valette, Joseph Rey, Delorme, Olivier de Gerente, l'abbé Jouve, Charles Sappey, Mgr Chatrousse, l'abbé Prompsault, d'Argoult, Crozet, Tesseire, Berriat, Saint-Prix, Macé, Malus, le général Rambaud, le général Gelly de Montcla, C.-A. Pellat, Du Boys, Mgr de Bruillard, Vicat, Saint-Romme, Léon Roches, Chatin, Jouvin, Chaper, Gariel, De Mortillet, Geymard, le général de Bovet, Auguste Ravier, etc.





LE MONDE DAUPHINOIS

M. Vosgien, principal à Longvy, a été nommé principal du collège de Valence.— Juge au Tribunal de Montélimar, M. Faure, maire de Tournon. — Attaché au cabinet du Garde des sceaux, M. A. Ollagnier, avocat, ancien adjoint au maire de Valence.

Clergé. — Ont été nommés chanoines honoraires de la cathédrale de Valence : MM. François, supérieur du Petit Séminaire; Morel, curé-archiprêtre de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et le R. P. Viérin, ancien supérieur du Grand Séminaire.

Mgr Henry est nommé chanoine d'honneur de la cathédrale de Montauban. — Mgr Bellet a été nommé chanoine d'honneur de la cathédrale de Grenoble et bibliothécaire du diocèse. — M. le chanoine Devaux, doyen des Lettres à la Faculté catholique de Lyon, a été nommé inspecteur des études dans les établissements diocésains.— M. le chanoine Ulysse Chevalier a été nommé membre de la Commission du Propre du Diocèse. — M. Chabert, curé de Livet, est nommé chanoine honoraire. — M. l'abbé Roissard est nommé directeur de l'externat Saint-Maurice de Romans. — M. Berthoin, supérieur du Grand Séminaire de Grenoble, est nommé vicaire général honoraire.

M. de Galbert, au Congrès international d'*agriculture et de pêche*, a présenté un rapport sur l'*époque à laquelle il convient de jeter les alevins dans les cours d'eaux et les conditions qui doivent présider à ces lancements.* M. Léon Perrier, préparateur à l'Université de Grenoble, a traité, au même Congrès, de l'*empoisonnement des eaux par l'industrie.* — M. Bordy, adjoint de 1re classe du génie, récemment encore attaché à ce même service à Grenoble et à Briançon, vient d'être gratifié de la médaille d'honneur décernée par la Société de topographie de France. — M. Charaux, professeur honoraire de philosophie à l'Université de Grenoble, collaborateur aux *Annales Dauphinoises*, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. — M. Jossier, secrétaire général de la préfecture de l'Isère, depuis 1894, est nommé secrétaire général des Bouches-du-Rhône — M. Dutrait, d'Allevard, consul de 2e classe à Bâle, est nommé consul de 1re classe. — M. le lieutenant-colonel Buis, de Luc-en-Diois, officier de la Légion d'honneur, est nommé colonel du 96e de ligne. — M. Leroy de

Leuchères, directeur du *Tramway de Vienne à Charavines et à Voiròn*, est nommé au même titre au *Métropolitain* de Paris; — il est remplacé par M. Duval. — M. Tardif, sous-préfet de La Tour-du-Pin, est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Isère. — M. Droz, chef de cabinet du préfet de Vaucluse, est nommé sous-préfet de La Tour-du-Pin. — M. le Ministre de l'Intérieur vient d'accorder les récompenses suivantes au personnel des hospices : 1° Médailles d'argent : Mmes Marie Berlioux, en religion Sœur Sainte-Léonie; Julie Marcou, en religion Sœur Saint-Firmin; Célestine Casset, en religion Sœur Saint-Bernardin, infirmières; Marie Vincent, en religion Sœur Sainte-Marguerite, directrice de la Crèche. — M. Thibon est nommé sous-préfet de Montélimar. — M. Poulain est nommé secrétaire général de la Drôme. — M. Boussac est nommé conseiller de préfecture de la Drôme. — 200 maires de l'Isère, sur 503, ont assisté au banquet des maires, à Paris, le 22 septembre.

MARIAGES

A Saint-Marcellin, Mlle Mathilde-Amenaïlde-Emma Dutrait et M. Paul-Casimir-Maurice Trouiller, substitut du procureur de la République, à Bourgoin. — A La Terrasse, Mlle A. Gayet, fille de M. Gayet, ancien magistrat, et M. Henri Toscan du Plantier, l'un des derniers représentants d'une vieille famille dauphinoise. — A Gap, Mlle Joséphine Coronat, fille et sœur des docteurs Coronat, et M Roger Dubreuil, pharmacien, à La Mure. — A Valence, M. A. Perret, professeur à l'Ecole Khédiviale dé Droit du Caire, et Mlle Marie Leib. — A Brignoud, Mlle Marguerite Fredet et M. Morin, lieutenant aux batteries alpines, officier d'instruction à Fontainebleau. — A Paris, le comte de Beaufranchet et Mlle Henriette de Fraysser-Bonnin. — A Grenoble, M. le docteur Louis Guillermin et Mlle Marie-Adeline Pelerin.

NÉCROLOGIE

A Grenoble, M. le chanoine Rey, vicaire général honoraire, ancien curé de la Cathédrale. — A Romans, Mme Jouet, en religion Sœur Sainte-Céline, supérieure des Religieuses de l'hôpital. — A Die, Mme Chevandier de Valdrôme. — A Lyon, M. Mirabel-Chambaud, président de la Chambre de Commerce de Valence. — A Valence, M. A. Morel, directeur des Postes et Télégraphes de la Drôme. — A Grenoble, Mme Marthe Rouyer, née Viallet; M. Gaspard Git, père du directeur de l'agence télégraphique du *Nouvelliste*, ancien chef de train principal du P.-L.-M. — A La Tronche, M. Ernest Aubenas, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite. — Mme Claire Cotton, épouse du général Cotton, frère de Mgr l'Evêque de Valence. — A Ouesso (Congo français), le vicomte Jacques de Passage, explorateur. — A Septème, M. A. Pauche, ancien notaire à Vienne. — A Ruy, château de Salière, Mlle Joséphine Faulcon. — A Clelles, M. Freychet, maire.



LES

Annales Dauphinoises

NOTICE CHRONOLOGICO-HISTORIQUE

SUR

LES EVÊQUES D'EMBRUN

Que n'avons-nous des listes complètes et exactes des évêques de tous nos anciens diocèses de France! Pareilles listes, surtout si le nom de chaque prélat y était accompagné de notes chronologiques et du récit sommaire des œuvres épiscopales, seraient bien précieuses. La science historique, la Religion elle-même y trouveraient un vrai profit.

Hélas! Il s'en faut de beaucoup que nous ayons ces listes dans l'état désiré. Bien des Eglises de France, il est vrai, avaient conservé d'anciens catalogues de leurs évêques, et ces documents étaient relativement sûrs et fondés en tradition; mais le plus souvent, on n'y trouve autre chose que les noms et la suite des évêques. Ils sont généralement dans l'ordre de succession, mais sans notes chronologiques : c'est donc peu de chose.

Cependant, c'est quelque chose, et, d'autres documents aidant, on peut y introduire, dans une large mesure, l'élément chronologique et même le récit des faits historiques.

Des travaux de ce genre ont été faits, dans les trois derniers siècles surtout. C'est là l'objet de nos diverses *Gallia* ou *Frances chrétiennes*, publiées sans ou avec les documents à l'appui. C'est là notamment l'objet de l'*Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France*, si magistralement faite pour nos diocèses du Midi, par le docte chanoine Albanès. On sait que l'œuvre de celui-ci, à sa mort, a été assumée par son ami, M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, qui, l'ayant complétée et annotée, la publie en ce moment dans les plus heureuses conditions scientifiques.

Nous avons nous-même profité des quelques loisirs que nous ont laissé nos devoirs de curé, pour rédiger, sur quelques diocèses dauphinois, des notices ou catalogues épiscopaux. Nous ne pouvons nous flatter d'avoir fait œuvre parfaite. Nous sommes, d'ailleurs, convaincu qu'œuvre pareille laissera toujours à désirer. Mais les imperfections, la crainte même des erreurs qui ont pu nous échapper, ne sauraient empêcher la publication de notre modeste œuvre historique. Aussi, nous profiterons de l'aimable hospitalité des *Annales Dauphinoises* pour offrir au public ces notices, dont le principal mérite est le sincère amour de la vérité qui a présidé à leur rédaction. Nous commencerons par celle qui est consacrée à l'archevêché d'Embrun, et pour laquelle nous avons puisé à une foule de sources générales et particulières. Nous n'indiquons ces sources que très rarement, pour ne pas prendre trop de place dans la Revue.

Embrun existait à l'époque gauloise ; c'était alors une des villes principales de la confédération des Caturiges. Son nom est emprunté aux radicaux celtiques *avr*, *ebr* (eau) et *dun* (hauteur). On a trouvé, à Embrun, des deniers d'argent fabriqués pendant la durée de la ligue contre Arioviste, et portant la légende AMBILO EBVRO. Sauf cela, cette ville ne nous a conservé aucun monument de la civilisation celtique ; mais ses environs ont fourni abondamment des sépultures de l'époque préhistorique ; on a mis au jour un assez grand nombre de celles-ci aux Orres, aux Crottes, à Châteauroux et ailleurs. On n'y a retrouvé aucun instrument de pierre, ce qui est l'indice d'une colonisation relativement récente de la contrée ; mais des anneaux, des fibules, des bracelets en bronze y représentent un âge bien antérieur à celui de l'occupation romaine.

Quand la cité des Embrunais (CIVITAS EBREDVNIENSIVM), dont nous parle une inscription, eut été soumise par César, notre ville devint une étape importante de la voie d'Italie en Gaule, par le mont Genèvre. Dès lors, elle fut connue des géographes. L'Itinéraire des Vases Apollinaires la nomme *Eburodunum*, comme feront plus tard l'Itinéraire d'Antonin et la Table du Peutinger ; de leur côté, Strabon et Ptolémée l'appellent, celui-là, Επεϐρόδουνον, celui-ci, ΕϐορόδουνονΚατύριγῶν.

Embrun reçut, en 63 de J.-C., le droit de latinité, et en 68, le titre de ville alliée; puis il devint, en 324, la métropole des Alpes-Maritimes et Cottiennes, et, en 395, la capitale de la Viennoise quatrième. Malgré cette situation politique avantageuse, Embrun ne nous a conservé d'autres témoignages de son occupation par les Romains, que quatre ou cinq inscriptions et quelques statuettes en bronze d'un travail remarquable, et indiquant le culte d'une divinité obscène. Toutefois, nous savons que cette ville florissait sous la protection romaine. Du reste, l'originalité de son site, la douceur relative de son climat, la fertilité de sa campagne, surtout la nécessité de son passage pour se rendre d'Italie en Gaule et en Espagne, nous expliquent aisément cette prospérité.

Hélas! à cette ère de bonheur et de progrès, devait bientôt succéder une ère de revers et de désolation. En 433, les Vandales, accourus des bords de la Baltique pour envahir les Gaules, font le siége d'Embrun et ne s'en éloignent qu'après l'avoir jeté dans la plus profonde consternation. Après la domination romaine, éteinte en 476, vient celle des Bourguignons, troublée, vers 575, par l'invasion des Lombards, qui ravagent le Dauphiné et la Provence. Après les Lombards, ce sont les Saxons, leurs compagnons, qui apportent, en 577, la désolation dans nos contrées. Embrun, qu'ils traversent plusieurs fois, a beaucoup à souffrir de leurs déprédations, et, quelques mois après, une nouvelle invasion des Lombards, plus redoutable que la première, le jette de nouveau dans les plus terribles alarmes.

Cependant, à la destruction du royaume de Bourgogne en 534, Embrun avait passé sous la main des descendants de Clovis. Après ceux-ci, il échut à Charlemagne et à ses successeurs, et en 843, le traité de Verdun l'adjugea à Lothaire. En 879, il fit partie du nouveau royaume de Bourgogne créé pour Boson. En 1032, il devint le partage de l'empereur Conrad et fut, sous la suzeraineté à peu près nominale des empereurs, possédé en fief par des comtes. En 1202, le mariage de la fille d'un de ceux-ci apportait Embrun en dot aux dauphins de Viennois, et, en 1232, cette ville était définitivement annexée au Dauphiné, dont elle allait désormais suivre les destinées.

Au point de vue religieux et ecclésiastique. Embrun avait été évangélisé d'abord par saint Nazaire et saint Celse, martyrisés à Milan vers l'an 56 de l'ère chrétienne, par conséquent sous l'empire de Néron. C'est du moins ce qu'affirment divers auteurs et ce que rapporte la tradition de l'Eglise d'Embrun, qui avait des reliques de nos saints martyrs ; tandis que d'autres auteurs attribuent cette évangélisation à d'autres saints du même nom et d'époque différente, et que d'autres révoquent en doute l'existence d'apôtres de ce nom à Embrun. Quoi qu'il en soit, la fête de saint Nazaire et de saint Celse est célébrée dans le diocèse actuel de Gap le 28 juillet, et tous les historiens s'accordent à dire qu'Embrun, redevenu païen aux II[e] et III[e] siècles, reçut de nouveau le bienfait de la foi par la prédication et les miracles de saint Marcellin, sacré évêque de cette ville vers 353.

On sait aussi qu'Embrun fut métropole ecclésiastique aussi bien que civile, et que son siège, depuis saint Marcellin, n'a jamais été subordonné à aucun autre qu'à celui de Rome. Ses évêques ont eu, avec le titre archiépiscopal, toutes les prérogatives et la juridiction qui en dépendaient. Plus tard, sa province ecclésiastique comprit les diocèses d'Embrun, de Digne, de Grasse, de Vence, de Glandève, de Senez et de Nice. Son diocèse ne comprenait, aux siècles derniers, que 98 paroisses. La Révolution française se réservait d'anéantir à la fois la province d'Embrun et son siège épiscopal lui-même. Nous indiquons plus loin la date précise et les principales circonstances de cet événement.

SAINT MARCELLIN. — Saint Marcellin naquit en Afrique, vers la fin du IIIe siècle. Etant venu évangéliser les peuples des Alpes, il trouva Embrun entièrement païen et s'attacha à le rendre chrétien. Ses travaux furent bénis de Dieu, et il fut sacré évêque de cette ville vers 353, dans Embrun même, par saint Eusèbe, évêque de Verceil, assisté par saint Emilien, évêque de Valence. Il opéra des miracles pendant sa vie et après sa mort. Celle-ci arriva le 13 avril; mais le corps du Saint ne fut enseveli que le 20 du même mois et vers l'année 370. Sa fête fut célébrée à Embrun et dans divers diocèses, le jour de sa sépulture.

MARIEN. — Marien est donné (1), sans fondement bien sérieux, comme successeur de saint Marcellin à Embrun avant le suivant.

ARTÈME (*Artemius*). — Artème, élu évêque d'Embrun peu de temps après la mort de saint Marcellin, eut à y lutter contre l'arianisme. Il assista au concile de Valence en 374. On le donne comme ayant siégé jusqu'à l'an 400.

SAINT JACQUES Ier. — Saint Jacques Ier succéda à Artème. Tel est du moins l'avis des auteurs de la *Gallia Christiana* (2). Mais Mgr Depéry, qui relate tout ce qu'on a pu en savoir, et, après lui, M. Sauzet, placent son épiscopat au commencement du VIIIe siècle, entre Ethère II et Valchin; tandis que Fornier et d'autres historiens le reportent au milieu du IXe siècle.

SAINT ALBIN. — Saint Albin siégeait en 400, selon Fornier; vers 410 selon M. Guillaume, en 433 selon Mgr Depéry et M. Sauzet, et même au VIIIe siècle selon d'autres. Quoi qu'il en soit de la date, proclamé saint par son peuple bientôt après sa mort, il fut honoré d'un culte public. Au XIe siècle, son chef fut cédé aux Bénédictins de Notre-Dame de Crasse, près de Carcassonne; mais jusqu'aux pillages des huguenots, Embrun a possédé un bras du saint évêque. Son office se trouve sous le rit double, au 1er mars, dans le missel d'Embrun imprimé en 1512, et dans le bréviaire de cette église imprimé en 1520.

(1) Par Chaix, *Préoccupations du département des Hautes-Alpes*, p. 379.

(2) Tome III, 1055, D.

REMI *(Remigius)*. — Remi, à qui les auteurs de la *Gallia Christiana* donnent place ici, siégeait en 419, selon M. Guillaume. L'existence de ce prélat comme ayant siégé à Embrun en 419, était inconnue des historiens de cette ville, quand dom Piolin l'a signalée dans la dernière édition de la *Gallia* (3).

ARMENTAIRE. — Armentaire siégeait vers l'an 437. Mais, élu contrairement aux canons par une faction et dans un âge où l'on n'est pas encore mûr pour l'épiscopat, il fut déféré au concile de Riez, tenu le 29 novembre 439. Ce concile décida qu'Armentaire ne pouvait être évêque d'Embrun, et le prélat déposé garda simplement le titre de chorévêque.

INGÉNU *(Ingenuus)*.— Ingénu siégea certainement depuis 441 jusqu'à 467, année où il assista à un concile tenu à Rome. Après 467, il disparaît des documents certains. Toutefois, quelques auteurs disent qu'il siégea jusqu'à sa mort, arrivée selon les uns vers 475, selon d'autres en 487.

CATULIN. — Catulin, élu en 507, fut contraint, par les trames des ariens de sa ville épiscopale, de sortir de celle-ci et de prendre le chemin de l'exil ; il assista au concile d'Epaone en 517, et mourut à Vienne trois ou quatre ans après.

SAINT GALLICAN Ier. — Saint Gallican Ier fut élu à sa place et siégeait en 522. Il fut représenté, le 6 juin 524, au quatrième concile d'Arles, et assista lui-même, le 6 novembre 529, au deuxième de Vaison.

SAINT PÉLADE *(Peladius)*. — Saint Pélade, disciple de l'évêque Catulin et son compagnon d'exil, rentra à Embrun, sa ville natale, quelque temps après l'élection de Gallican Ier, et fut élu lui-même pour remplacer ce dernier vers l'an 530. Il brilla par sa sainteté et par les miracles opérés tant avant qu'après sa mort, arrivée vers 539 et le 6 janvier. Aujourd'hui, on célèbre sa fête le 28 du même mois.

SAINT GALLICAN II. — Saint Gallican II avait succédé à saint Pélade avant le 21 juin de l'an 541, date du quatrième concile d'Orléans, auquel il assista. Il députa Probus, son archidiacre, au cinquième concile de la même ville, ouvert le 21 octobre 549. Enfin, il assembla lui-même, peu après, dans sa métropole, un concile de tous les évêques de sa province, assure M. Depéry, dans la vie qu'il a donnée de notre Saint.

SALONIUS. — Salonius, monté en 554 sur le siége d'Embrun, par la protection du roi Gontran, a laissé, avec son frère Sagittaire, évêque de Gap, un triste et scandaleux souvenir. Doués d'un caractère par trop bouillant et guerrier, non seulement ces deux prélats prirent une part active à la défaite des Lombards qui, en 572, avaient franchi le mont

(1) Edition de 1876, t. III, col. 1107, à la fin; t. XIII, col. 775.

Genèvre et ravagé leurs diocèses, mais ils firent parfois de leurs armes un usage encore moins légitime. Déposés de l'épiscopat dans un concile tenu à Lyon en 567. à cause de leurs violences, ils recoururent au pape Jean III, qui, trompé sans doute, les rétablit sur leurs sièges. Après cela, on les voit assister, en 573, au quatrième concile de Paris, assemblé par le roi Gontran. Déposés de nouveau dans un synode tenu à Chalon-sur-Saône, en 579, à cause de leurs mauvaises mœurs, ils furent condamnés à être renfermés dans l'abbaye de Saint-Marcel ; mais ils s'évadèrent et terminèrent misérablement leur vie.

EMERIT. — Emerit fut élu en 583, quatre ans après le synode de Chalon, et siégea jusque vers 600. Il assista, le 23 octobre 585, au deuxième concile de Mâcon. Il en réunit, en 588, dans sa ville métropolitaine, un qui est « compté pour le premier d'Embrun », écrit M. Sauret, quoique Mgr Depéry ait dit que saint Gallican II y en avait assemblé un vers 550, comme nous l'avons remarqué plus haut.

SAINT PIERRE Ier. — Saint Pierre Ier, sur lequel Mgr Depéry, dansles pages où il nous en parle, avoue n'avoir trouvé aucuns détails, succéda à Emerit. Il aurait siégé depuis environ 600 jusque vers 610.

LOPACHAIRE *(Lopacharus).* - Lopachaire tenait le siège d'Embru en 614. Le 18 octobre de cette année, il assista au sixième concile de Paris, en compagnie de Volatoine, évêque de Gap, et il en souscrivit les actes.

SAINT ÆTHÈRE. — Saint Æthère, précédemment évêque d'*Antincia* ou Tarentaise, était devenu archevêque d'Embrun avant le 29 juillet 631 ou 632, jour où il souscrivit un diplôme daté de Paris. Il assista, le 25 octobre 644, au concile réuni à Chalon par l'ordre de Clovis II. Son nom se trouve au bas d'un diplôme du 1er juillet 652 qu'il eut à souscrire. Enfin, le 22 juin 653. le saint archevêque figure dans une réunion très imposante, qui eut lieu à Clichy, près de Paris, sur l'invitation du roi Clovis II. Dans le diplôme de confirmation des biens et privilèges de l'abbaye de Saint-Denis qui y fut donné par ce roi et souscrit par Beroalde, son référendaire, et par 22 évêques, la signature de notre prélat Embrunais est la seconde après celle du roi. Mgr Depéry a donné la vie du saint archevêque (1).

(1) Après le nom de saint Æthère, nous supprimons celui d'un Æthère II qui a figuré jusqu'ici dans plusieurs listes. Nous croyons, avec M. Guillaume, qu'il n'a pas été évêque d'Embrun.

(A suivre).

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, pour les Travaux historiques et scientifiques.



UN PROBLÈME D'HAGIOGRAPHIE

LE

BIENHEUREUX AYRALD

ÉVÊQUE DE MAURIENNE

(Première moitié du XII[e] Siècle)

VI. — Un autre manuscrit cartusien est spécialement consacré à rappeler le souvenir des hommes remarquables, sortis de la Chartreuse de Portes, comme le prouve son titre : *Elenchus illustrium qui ex eremo Portarum prodiere* (1). Voici ce qu'il dit d'Ayrald : « *Ayraldus, monachus hujus domus, qui, ob vitae totius sanctitatem, postea in episcopum Maurianensem assumptus fuit, ut liquet ex vetusto Portarum Cartulario, laudabilem finem sancto fine conclusit.* » (2)

« Ayrald, moine de cette maison (Portes), qui, à cause de la sainteté de sa vie entière. fut ensuite promu évêque de Maurienne, comme il conste de l'ancien Cartulaire de Portes, termina son admirable vie par une sainte mort. »

VII. La vie du B. Ayrald a été écrite, d'après le R. P. D. Boutrais, « par un auteur presque contemporain ». Elle affirme qu'il fut religieux à Portes, et ensuite évêque de Maurienne. « *Ad Montem Portarum velut*

(1) *Ibid.*, p. 10.

(2) *Ibid.*

Moyses in eremo... ascendit... Amabilis adeo et benignus ut, aliquot post professionem annis elapsis, ad Pontificales Maurianensis Ecclesiae infulas divino nutu evocaretur. » (1)

« Comme un autre Moyse, il se rendit à la montagne de Portes, pour y vivre dans la solitude... il s'y montra d'une bonté et d'une douceur telle, que, peu d'années après sa profession, il fut, par la volonté divine, élevé au gouvernement de l'Eglise de Maurienne. »

VIII. Le B. Ayrald fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne ; on lui éleva un tombeau qui existe encore, et où sont conservés précieusement les principaux ossements de son corps. On y lisait l'inscription suivante, reproduite par Le Couteulx :

Hic jacet Ayraldus claro de Sanguine natus,
Portarum Monachus Pontificumque decus,
Ecclesiae lumen, miserorum atque Columen
Virtute et signis splendidus innumeris (2).

« Ici repose Ayrald, issu d'un sang illustre, moine de Portes et honneur des pontifes, lumière de l'Eglise et soutien des malheureux, remarquable par sa vertu et ses nombreux miracles. »

A ces huit documents, le R. P. D. Boutrais et M. Truchet ajoutent encore le témoignage de nombreux auteurs modernes, de la fin du XVI[e] siècle jusqu'au XVIII[e] inclusivement, tels sont Dom Molin (3), Dom Le Vasseur, Chifflet, Guichenon, Morozzo, etc. Sans doute, il peut être intéressant de connaître l'opinion de ces écrivains ; mais, comme nous voulons procéder rigoureusement d'après la méthode scientifique, en

(1) Truchet, *Un dernier mot sur le B. Ayrald*, etc., pp. 35-38. Le texte de cette vie a été reproduit par D. Léon Le Vasseur dans ses *Ephemerides Cartusianae*, éditées à la Chartreuse de Montreuil, en 5 vol. in-4° (1890-93), tome I, pp. 3-5.

(2) Le Couteulx, *Annales*, II, 43. — Le R. P. D. Boutrais, M. Trépier et M. Truchet mettent *Columna* au lieu de *Columen* ; nous suivons le texte de Le Couteulx, qui est la bonne leçon.

En effet, on a là des vers *léonins*, c'est-à-dire où la fin rime avec la césure :

Hic jacet Ayral*dus*, claro de sanguine na*tus*,
Portarum mona*chus*, pontificumque de*cus*,
Ecclesiæ *lumen*, miserorum atque co*lumen*,
Virtute et sig*nis* splendidus innume*ris*.

Le membre *miserorum atque*, où l'élision supprime un demi-pied, est-il bien authentique sous cette forme ?

(3) A propos de Dom Molin, nous ferons une observation. Dom Nicolas Molin est auteur d'une *Historia Cartusiana*, aujourd'hui conservée encore à la Grande-Chartreuse. M. Trépier croit qu'elle a été composée entre 1601 et 1638 ; le R.P.D. Boutrais la croit plus ancienne, soit de 1590 à 1595. M. Trépier pense que c'est là un procédé du P. Dom Boutrais, « toujours tenté de vieillir ses autorités ». C'est simplement la vérité. De 1590 à 1595, Dom Molin était à la Grande-Chartreuse, travaillant à son ouvrage, composé presque uniquement de documents anciens, reliés par un court récit. Or, en 1595, un terrible incendie détruisit les archives du monastère ; par conséquent, il importe beaucoup de savoir que cet ouvrage a été rédigé avant l'incendie. — Autre chose, M. Trépier n'ajoute aucune confiance en Dom Molin ; il trouve sa compilation remplie d'erreurs, et il estime que Le Couteulx en faisait le même cas que lui, lorsqu'il qualifiait un énorme volume manuscrit, traitant de l'histoire cartusienne, de *ubique scatens erroribus*. C'est là une pure supposition de M. Trépier, qui met en note : « Si, par hasard, nous étions dans l'erreur à ce sujet, le P. Boutrais voudrait bien nous éclairer, et nous dire quel pourrait être alors cet autre

faisant, avant tout, un travail composé sur les sources, c'est aux sources seules que nous nous en tiendrons.

Ceux qui soutiennent que le B. Ayrald a été chartreux *avant* son épiscopat, s'appuient d'abord sur les trois Obituaires. Ils font remarquer que la disposition invariable des mots n'est pas arbitraire, et qu'elle résume la vie du défunt en marquant exactement et par ordre les divers états de son existence : *Monachus*, puis *episcopus* signifient moine et évêque ; moine *avant*, évêque *après*. L'Obituaire de Lyon, disent-ils, est suffisamment explicite : *Ayraldus, monachus quondam Portarum, Maurianensis. Episcopus*, est l'équivalent de : Ayrald, *précédemment* moine de Portes, *ensuite* évêque de Maurienne. Donc, concluent-ils, Ayrald était chartreux à Portes, *avant* de devenir évêque de Maurienne.

Pour corroborer leur interprétation, ces mêmes auteurs allèguent en outre les divers autres documents cités plus haut : Le Martyrologe Cartusien, le *Brevis Index*, *l'Elenchus*, la Vie du B. et son Epitaphe, qui, tous, disent la même chose : De chartreux, de moine à Portes, Ayrald est devenu *ensuite* évêque de Maurienne Par conséquent, — toujours selon ces auteurs, — il est pleinement avéré que le B. Ayrald, *avant* son épiscopat, était chartreux, et chartreux à Portes.

Ce fait, ajoutent-ils, est très important, car il sert à distinguer le B. d'un autre Ayrald, son homonyme. également évêque de Maurienne, et dont parle avec éloge Guigues le Chartreux, dans sa Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble.

M. Trépier affirme que celui-là est véritablement le B., ce qui est inadmissible, puisque, d'après Guigues, cet Ayrald, *avant* d'être évêque, n'avait pas été chartreux, mais chanoine régulier, et archiprêtre ou grand vicaire de saint Hugues. Nous sommes donc en présence de deux évêques de Maurienne, de même nom, mais tout à fait distincts : l'un le B., chartreux avant d'être évêque ; l'autre, l'ancien archiprêtre, n'ayant pas été chartreux avant d'être évêque. Comme les contradicteurs s'accordent à placer la mort du B. en 1146, et comme l'Ayrald dont parle Guigues siégeait en 1132 et 1135, le R. P. D. Boutrais conclut alors que de 1132

énorme volume d'histoire cartusienne, fourmillant partout d'erreurs, visé ici par le P. Le Couteulx. » — Nous craignons que M. Trépier ne se soit fourvoyé, car, si nous ne savons pas quel est l'ouvrage visé par Le Couteulx, nous sommes du moins en mesure de lui dire que ce n'est pas l'ouvrage de Dom Molin. On possède à la Grande-Chartreuse une partie de la correspondance de Le Couteulx. Eh bien ! nous y voyons que Le Couteulx faisait grand cas de Nicolas Molin ; plus que cela, il a transcrit tout son volume de sa propre main ; enfin, dans ses *Annales*, il en a reproduit de nombreux fragments, qu'il s'est appropriés et qu'il a fait entrer dans sa rédaction. — Il est, je pense, inutile d'ajouter que Dom Molin, qui a travaillé sur des sources en partie disparues, affirme que le B. Ayrald, était chartreux avant d'être évêque, car il le range parmi les Chartreux *devenus* évêques : *Cartusiani facti episcopi*. Il est vrai que M. Trépier traduit ainsi : Chartreux qui *ont été* évêques ! La seule traduction exacte est : Chartreux *devenus* évêques ; ajoutons que le paragraphe précédent est intitulé : *Episcopi facti Cartusiani*, soit : Evêques *devenus* chartreux. Nous croyons savoir que la publication de l'*Historia Castusiana* est actuellement (1900) eu cours d'exécution à l'imprimerie de la Chartreuse de Montreuil.

à 1146, les deux Ayrald se sont succédé sur le siège de Maurienne : l'ancien archiprêtre aurait siégé de 1132 a 1137 ou 1138 environ, et le B.. de cette dernière date à 1146.

M. Truchet distingue également deux Ayrald, mais il n'admet pas, avec le R. P. D. Boutrait, deux évêques de Maurienne, dans l'intervalle écoulé entre 1132-1146. Cependant, dans sa dernière publication, il semble abandonner son premier sentiment, car il est beaucoup moins affirmatif sur la chronologie du B. Ayrald; ou plutôt, il ne se prononce pas du tout sur ce point.

Après avoir mis sous les yeux du lecteur les documents invoqués en faveur du premier sentiment et le parti qu'on en a tiré, il est juste d'en faire autant à l'égard du sentiment contraire.

D'après M. l'abbé Trépier, on le sait, le B. Ayrald, avant son épiscopat, n'était pas chartreux, mais chanoine régulier de Saint-Augustin et archiprêtre de Saint-Hugues. Cependant, comme des textes anciens le qualifient de moine de Portes, il reconnaît qu'Ayrald, à un moment donné, a été chartreux, et qu'alors il a dû démissionner pour entrer à la Chartreuse de Portes.

M. Trépier cite, à l'appui de son opinion, deux passages de la vie de saint Hugues évêque de Grenoble. Saint Hugues mourut le 1[er] avril 1132, et, environ trois ans après, le pape Innocent II le canonisa. Voulant que le souvenir de ce grand évêque fût fidèlement transmis à la postérité, Innocent pria un de ceux qui l'avaient particulièrement connu, d'écrire sa belle vie.

Hugues avait eu pour ami intime Guigues, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse. Ce fut donc à lui que le pontife s'adressa, dans une lettre spéciale, datée de Pise, le 10 des Calendes de mai, soit le 22 avril. L'année n'est pas indiquée, mais ce doit être 1135, ou peut-être même 1136. La nouvelle édition des *Regesta Pontificum Romanorum* de Jaffé (nº 7742) la place entre 1134-1136 (1).

(1) D'après la nouvelle édition de Jaffé, il n'y aurait plus à hésiter entre 1135 ou 1136, et même ce serait cette dernière année, si, par ces expressions de la lettre : *archiepiscoporum, episcoporum et cardinalium atque aliorum qui nobiscum aderant communicato concilio*, on entend — ce qui est probable — le Concile de Pise (30 mai-6 juin), car cette réunion est fixée à l'année 1135 (p. 865-66), avec cette note : *Concilium hoc solet ad a. 1134 perperam revocari.* Suit un renvoi à l'*Histoire* (en allemand) *de l'Empire allemand sous Lothaire*, par Jaffé lui-même. Nous en concluons que la lettre n'est pas de 1134, comme on l'a dit souvent, mais de 1135, et peut-être même de 1136. Cependant, cette dernière date nous laisse perplexe, et nous inclinons pour 1135. Nous renvoyons le lecteur à notre édition critique de la *Vita Sancti Hugonis Gratianopolitani episcopi*, pp. xv-xvi, où la question est suffisamment traitée.

(1) Rogaverant quidem, jampridem idipsum quam plures alii, sed maxime non spernende auctoritatis, Airaldus et Hugo, Mauriennensis et Gratianopolitanus Episcopi ; e quibus, prior habitu et vita regularis beati viri in tractandis ecclesiasticis rebus per triginta ferme comes exstitit annos ; posterior vero, ex nobis monachus, ita ei in ecclesiastico regimine successit, ut propter diuturnam et vehementem infirmitatem ipso petente vestraque pietate jubente, priusquam obiret, ipse consecraretur.

(*Vita sancti Hugonis Gratianopolitani episcopi auctore Guigone Cartusiensi priore. Hanc editionem novam juxta nonnullos probatissimos codices manuscriptos recensuit, disposuit ac emendavit Carolus Bellet*, Monstrolii, Typis Cartusiæ Sanctæ Mariæ de Pratis, 1889, p. 4-5.)

Guigues s'empressa d'acquiescer à une demande qui était pour lui un ordre; il se mit à l'œuvre aussitôt. Malheureusement, le temps dut lui manquer pour achever définitivement la vie de son saint ami, car il mourut lui-même le 27 juillet 1137.

Ce fut dans ce court intervalle, soit de 1135 à 1137, au milieu des infirmités et des préoccupations de sa charge, qu'il rédigea la *Vita Beati Hugonis Gratianopolitani Episcopi*.

Il la fit précéder de la lettre d'Innocent II, et de sa réponse à cette lettre. Or, dans cette réponse, nous lisons ce qui suit : « Vous nous avez ordonné, par l'autorité du B. Pierre et la Vôtre, d'écrire pour transmettre à la postérité, la vie du B. Hugues, évêque de Grenoble D'autres déjà nous avaient adressé la même demande et, parmi eux, deux hommes de grande autorité, Ayrald, évêque de Maurienne, et Hugues (Hugues II), évêque de Grenoble. Le premier (Ayrald), régulier dans sa vie et ses vêtements, a été pendant près de trente ans le collaborateur du B., dans la gestion des affaires ecclésiastiques ; le second (Hugues II), au contraire, moine sorti d'entre nous, lui a succédé de si près dans l'administration de son diocèse que. à cause de ses longues et violentes souffrances, il fut, à sa prière et par vos ordres, sacré évêque en sa place, avant sa mort (1).

Dans un autre endroit, Guigues mentionne encore cet Ayrald, évêque de Maurienne :

« Un jour que le B. Hugues s'entretenait de la nécessité de la garde des sens, avec plusieurs religieux, parmi lesquels se trouvait un homme remarquable par sa science et sa pureté, à savoir le seigneur Ayrald, alors son archiprêtre, et maintenant évêque de Maurienne, cet homme de Dieu, Ayrald, répondit (2) ».

Il résulte de ces deux textes qu'au moment ou Guigues le Chartreux écrivait la vie de saint Hugues, soit de 1135 à 1137 au plus tard, l'évêque de Maurienne s'appelait Ayrald. Avant d'être évêque, cet Ayrald n'avait pas été chartreux, puisque Guigues dit de lui qu'il avait été régulier dans sa vie et ses vêtements et pendant près de trente ans collaborateur de saint Hugues ; tandis qu'au contraire, en parlant de Hugues II, successeur de saint Hugues, il le qualifie de « *moine sorti d'entre nous* » : « *E quibus prior* (Ayrald), *habitu et vita regularis beati viri in tractandis rebus per triginta ferme comes exstitit annos ; posterior vero* (Hugues II) *ex nobis monachus, ita ei in ecclesiastico regimine successit* » (etc.)

(1) ibid *p. 19.* De qua etiam cohibentia sensuum, cum vice quadam cum religiosis quibusdam colloqueretur, inter quos erat vir litteris et puritate conspicuus domnus scilicet Airaldus, archipresbyter tunc ipsius, nunc autem Mauriennensis Episcopus, respondit idem vir Domini Airaldus passim se mulieres adspicere, nec rarum sibi nocere contuitum ; est enim castissimus.

(2) *Annales*, I, 382.—« Quis non videat his verbis Regularem distingui a Monacho? Ac proinde Airaldum fuisse ordinis Canonicorum Regularium, Hugonem vero nostri Instituti Monachum. Certe si uterque fuisset Cartusiensis professionis, cur Guigo « priorem (videlicet Airaldum) dixisset habitu et vita Regularem posteriorem (nempe Hugonem) ex nobis Monachum ? »

Le second texte confirme le premier, puisque Guigues dit encore de ce même Ayrald: « Autrefois archiprêtre de Saint-Hugues, mais maintenant évêque de Maurienne ». *Ayraldus, archipresbyter tunc ipsius, nunc autem Mauriennensis episcopus* ».

Evidemment, l'évêque Ayrald, dont il est ici question, n'avait pas été chartreux avant son épiscopat. C'est ce qu'a très exactement reconnu l'Annaliste cartusien, D. Charles le Couteulx : « qui ne voit que par ces paroles le régulier est distingué du moine, et qu'Ayrald a été de l'ordre des chanoines réguliers, tandis que Hugues a été moine de notre Institut? Certes, si tous les deux eussent été chartreux, pourquoi Guigues dit-il du premier Ayrald, qu'il a été régulier par la vie et les vêtements, et du second, Hugues, qu'il a été moine sorti d'entre nous (1) ? »

Les Cartulaires de l'Eglise Cathédrale de Grenoble mentionnent plusieurs fois cet Ayrald, et il y figure comme chanoine régulier de Saint-Augustin, et comme exerçant les fonctions de doyen ou grand vicaire forain. Pour bien s'en rendre compte, il faut dire que le diocèse de Grenoble était alors divisé en 4 archiprêtrés, appelés archiprêtrés de Grenoble, de Viennois, du Drac et de Savoie (2). Chacun était administré par un dignitaire ecclésiastique qui portait le titre d'archiprêtre. Toutefois, celui de Grenoble avait habituellement pour archiprêtre le doyen même du chapitre cathédral; celui de Savoie avait à sa tête, comme représentant direct de l'évêque, le doyen d'un Chapitre de Chanoines réguliers de Saint-Augustin, situé à Saint-André près des Marches. De là le nom de Décanat donné au territoire de Savoie qui, avec Chambéry, faisait partie du diocèse de Grenoble. Or, les Cartulaires de cette Eglise nous montrent précisément, dans les premières années du XII[e] siècle, un doyen de ce chapitre, ou archiprêtre, appelé Ayrald, lequel administrait le Décanat au lieu et place de saint Hugues. Son prédécesseur, Bernard, paraît en 1100 et 1102, mais pas qui en deçà de cette date.

Ayrald vient ensuite et on le voit en fonctions jusque vers 1132, époque de sa promotion à l'évêché de Maurienne. Tout cela, on le voit, est en parfait accord avec ce que nous a dit de lui Guigues le Chartreux, et cet exposé des faits, dû à M. Trépier, est absolument juste et exact.

(1) Cf. Trépier, *Recherches historiques sur le Décanat de Saint-André* (etc). 1[er] vol. (1879) 2[e] vol. (1885), ce dernier avec carte; le tout dans : *Bulletin de l'Académie de Savoie*, 3[e] série, VI et VII. — Ch Bellet, *Notes pour servir à la Géographie et à l'Histoire de l'ancien Diocèse de Grenoble*, in-8, avec carte. Lyon Auguste Brun, 1881.

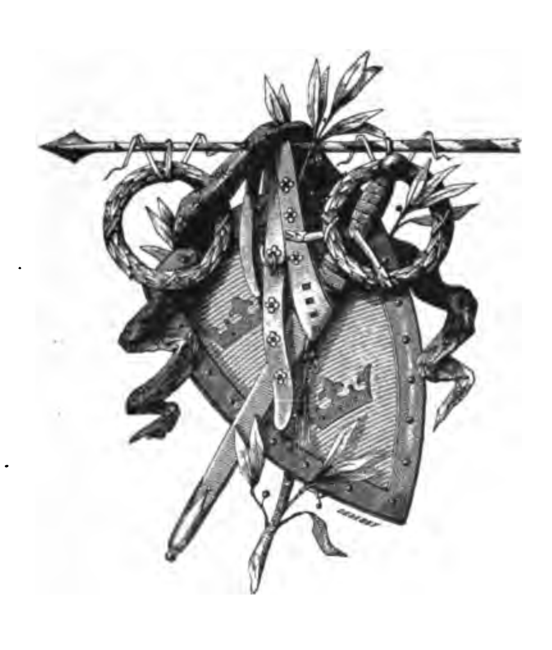
(2) M. Trépier ajoute un autre argument qui ne nous paraît pas fort probant : L'auteur de la *Vie de Saint Pierre de Tarentaise*, dit-il, écrite au XII[e] siècle, énumère les plus grands évêques de la région; nomme : Hugues, de Grenoble ; Jean, de Valence ; Ismidon, de Die ; Ayrald et Bernard, de Maurienne ; Pierre, de Tarentaise ; Anthelme, de Belley. Or, il ne fait mention que d'un seul Ayrald évêque de Maurienne. On peut répondre que l'auteur n'a pas voulu donner une liste complète, car il en a omis et qui sont honorés comme Saints, par exemple Saint Arthaud, évêque de Belley, et le B. Oldric, de Die. Ensuite, comme il y a eu alors trois Aiyrald évêques de Maurienne, il a désigné celui des trois qui est le B., sans marquer la date de son épiscopat.

Une fois cette explication donnée, M. Trépier se sert alors des deux textes de Guigues pour appuyer son sentiment, c'est-à-dire, pour montrer que le B. Ayrald est identiquement le même que l'Ayrald mentionné par Guigues. Voici son raisonnement :

Guigues nous apprend qu'au moment (*nunc*) où il écrivait la vie de saint Hugues, l'évêque de Maurienne s'appelait Ayrald, et que cet Ayrald n'avait pas été chartreux avant son épiscopat, mais chanoine régulier et archiprêtre de saint Hugues. Il avait été sacré évêque en 1132, il siégeait encore en 1137, date de la mort de Guigues, qui en fait un bel éloge : *Vir litteris et puritate conspicuus ; vir Domini ; vir non spernendae auctoritatis*. Au reste, le fait seul d'avoir été pendant trente ans le collaborateur du évêque comme saint Hugues, parle éloquemment en sa faveur, et vaut tous les éloges.

Mgr Charles-Félix BELLET
Archiviste et Bibliothécaire de l'Evêché de Grenoble

(*A suivre*)





ALEXANDRE MILON

Evêque de Valence

d'après une gravure de DREVET. — Cliché de M. SÉNEQUIER-CROZET



ALEXANDRE MILON

Évêque de Valence

AVANT-PROPOS

Récemment, la Municipalité de Valence érigeait un nouvel Hôtel de Ville. Avec son campanile, ses hautes croisées, le monument rappelle assez bien certains palais des cités italiennes. A l'intérieur, deux splendides salles : l'une est réservée aux délibérations du Conseil, l'autre a été décorée avec luxe pour servir, suivant des idées que l'on voudrait imposer, de sanctuaire laïque pour la célébration du mariage civil.

Au plafond, on peut lire, dans des caissons richement encadrés, les noms des célébrités valentinoises.

A ce propos, on raconte qu'un moment nos magistrats municipaux furent embarrassés pour trouver un nombre suffisant d'illustrations. Une case était restée vide.

Un jeune avocat, que la faveur populaire avait, pour lors, décoré de l'écharpe tricolore, dont les adjoints partagent le privilège avec les maires, interrogeait ses amis, cherchant un nom digne d'être placé à côté des Championnet et des Cujas.

L'un d'eux, aimable érudit, collectionneur émérite de tous les souvenirs valentinois, lui dit : « Monsieur l'Adjoint, vous oubliez un nom qui, cependant, est le premier sur le tableau des bienfaiteurs de notre hôpital. Celui qui porta ce nom peut être même considéré comme le fondateur de cet établissement, tant furent considérables ses largesses. Bien plus, c'est lui qui le premier établit l'enseignement gratuit à Valence, en fondant la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes de notre ville. Il orna notre

Cathédrale, la dota de belles orgues, protégea les lettres, les arts et enrichit notre cité ».

— Quel est le nom de ce personnage ? Nous voulons le glorifier.

— C'est le nom d'un évêque ! répartit, avec un fin sourire, notre érudit.

— Eh bien, nous l'honorerons comme bienfaiteur de la ville, répond le magistrat. »

Et voilà comment, au firmament du palais municipal valentinois, nous pouvons voir briller le nom de **Alexandre MILON**.

* * *

Mgr Alexandre Milon, né à Paris en 1688, fut évêque de Valence pendant quarante-cinq ans, de 1726 à 1771 ; il mourut à la fin de cette dernière année, à l'âge de 83 ans.

Son nom aujourd'hui oublié, fut cher à nos pères. Citons deux témoignages.

Valence possède, dans les *Annales de Michel Forest*, simple bourgeois relatant les événements de sa ville natale, un journal intime qui reflète admirablement bien les impressions populaires de cette époque. Les largesses de Mgr Milon y sont mentionnées en détail. Le récit de ses funérailles est suivi de ces paroles : *Ainsi finirent les tristes funérailles du plus généreux, du plus charitable, du plus désintéressé des évêques.*

Nous demanderons le second témoignage à un corps savant. Valence était le siège d'une Université qui eut ses gloires. Se sentant revivre sous Mgr Milon, elle commanda, au peintre Treillard, le portrait de cet évêque. pour être placé dans la salle dite *Royale*, avec ce vers emprunté à Horace :

Hic amat dici Pater atque Princeps

Nous verrons, dans la suite de nos récits, que les doctes recteurs et professeurs de l'Université de Valence ne furent pas seuls à considérer Mgr Milon comme le Père de la cité et son protecteur.

Il est juste de tirer ce nom de l'oubli.

Valentinois et prêtre, membre du Chapitre de la cathédrale de Saint-Apollinaire, nous serions heureux si ce modeste travail pouvait rappeler le souvenir d'un épiscopat qui fut fécond en bienfaits pour notre ville et sous lequel notre belle Basilique acheva de se relever de ses ruines, pour retrouver un peu de son ancienne splendeur.

Nous croyons même que cette étude locale, quoique restreinte sur un seul prélat, peut être utile à la grande cause de la vérité

De nos jours, la critique a soulevé de graves accusations contre les évêques du XVIIIe siècle. On a fait étalage de leurs richesses, on n'a pas

assez dit l'emploi généreux qu'ils en faisaient. On les a montrés courtisans empressés auprès du roi ; mais on a caché la sollicitude qui les portait à se faire les avocats de leurs cités et de tous les intérêts de leur peuple. On a oublié que l'opinion publique elle-même les réclamait comme intermédiaires entre le trône et le peuple. Les humbles et les faibles n'avaient d'espoir qu'en leur protection respectée de tous.

Nous ne prétendons pas les disculper entièrement.

Dominés par des préjugés d'éducation, trompés par la vieille phraséologie gallicane, enlacés dans les liens d'une politique trop exclusivement centralitrice, cherchant à absorber au profit de la Majesté du trône, même l'éclat des dignités ecclésiastiques, plusieurs de ces prélats vécurent trop près de Versailles et trop loin de leur cathédrale et de Rome. Ils furent grands seigneurs pas toujours suffisamment apôtres des peuples qui leur étaient confiés.

Hélas ! bientôt une révolution épouvantable entraînait dans une même ruine et le trône et l'autel. Déshabitués de regarder du côté du Ciel, des égarés poursuivirent d'une même haine et le prêtre et le roi.

A nous de profiter des enseignements du passé.

Mais, si nous devons être fidèles à la vérité historique, il est de notre devoir de rendre hommage aux hommes qui accomplirent des œuvres utiles à la religion et au pays.

Mgr Alexandre Milon fut de ces hommes.

Sa piété, son dévouement à la patrie et à son diocèse, ses généreuses intentions, nous apparaîtront dans ses œuvres.

Avant de mourir, il résuma lui-même en une inscription toute sa vie : *Domine dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ.* Ps. XXV. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre demeure et le lieu où réside votre gloire.

Cette inscription est restée appendue à une colonne du chœur de la cathédrale de Valence, seul souvenir des œuvres accomplies par Mgr Milon.

Nous reconnaîtrons dans cette étude que cet évêque a réellement aimé « la gloire de la maison de Dieu ».

I. L'ABBÉ ALEXANDRE MILON

Situation à la Cour. — Famille. — Titres théologiques

Le 25 octobre 1722, la ville de Reims présentait le spectacle le plus grandiose : le jeune Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, était sacré roi de France. Il y avait presque un siècle que pareille solennité n'avait pas eu lieu. Ce qui ajoutait encore à l'intérêt que toute la nation portait à cette fête, c'était l'amour du peuple pour le jeune prince. L'année précé-

dente, une grave maladie avait mis ses jours en danger, et sa guérison avait été accueillie par des transports de la joie la plus universelle.

Pour ce sacre, la vaste et magnifique Basilique avait déployé toutes ses splendeurs. Toute la noblesse de France était accourue pour acclamer son prince, tous les ambassadeurs étaient là, présentant les hommages de leurs maîtres; les membres de la famille de Bourbon, alors la plus puissante de l'Europe, entouraient un chef auquel tout annonçait le règne le plus prospère.

Debout, placé immédiatement derrière le trône, le mieux à même de contempler cette brillante assemblée, se trouvait un prêtre à peine âgé de 35 ans.

Plus tard, lorsque devenu vieillard octogénaire, Mgr Alexandre Milon rédigera son testament, il placera en tête, après l'invocation à la Sainte-Trinité, l'énumération de ses titres : évêque-comte de Valence..., puis il ajoutera : « ci-devant aumônier de Sa Majesté, ayant assisté en cette qualité à son sacre, Mgr de Coralins, évêque de Metz, ne s'y étant pas trouvé et Mgr Legrand y occupant sa place de cardinal. »

Alexandre Milon n'oublia jamais cette grande journée. Il aima son roi.

Notre siècle ne connaît plus les fastes de l'ancienne monarchie. Nous ignorons la majesté du Pouvoir Souverain; mais pour nos pères, le Roi était la personnification de la France. Au jour de son sacre, il apparaissait comme l'oint du Seigneur, l'Eglise l'avait marqué au front d'un caractère sacré, son autorité et sa personne étaient entourées d'une sorte de culte.

L'histoire a le droit d'adresser à Louis XV de graves reproches ; toutefois, ses sujets le saluèrent spontanément du titre de *Louis dit le bien-aimé.* Il est vrai que, sous son règne, la situation de la classe moyenne s'améliora. Malgré le cadre étroit de cette étude, nous pourrons le remarquer.

Mgr Milon appartenait-il à la noblesse ?

Les mandements de notre ancien évêque de Valence sont toujours signés, sans la particule nobiliaire : « Alexandre Milon. » Cependant, il appartenait à une illustre famille, dont les membres se transmettant le simple titre de *chevalier*, avaient rempli les charges les plus importantes.

(A suivre).

L'Abbé Mazet,
Chanoine,





Le Culte et les Sanctuaires de Marie

DANS LE DIOCÈSE DE GRENOBLE

Rapport lu au Congrès Marial de Lyon, par M. E. Varnoux.

(Suite)

Aux jours solennels, quand l'Abbé officiait, les Antonins allaient le chercher sur le seuil de cette porte et chantaient la prose *Inviolata*.

Un souvenir pieux ajoute un nouvel intérêt à la porte de N.-D. la Blanche; au fort des querelles de Montmajour avec l'abbaye antonienne sur l'authenticité des reliques du saint patriarche du désert, l'abbé de Roquemaure fit vœu, pour lui et pour ses frères, de chanter tous les jours l'*Inviolata*, devant la statue de la Vierge sans tache, exposée sur le balustre du jubé, jusqu'à ce que le bon droit de l'abbaye eût été publiquement reconnu. La paix scellée entre ces deux monastères, les Antonins, dévoués au culte de Marie Immaculée, ne cessèrent point de chanter leur prose favorite qui retentissait encore sous les voûtes de la vieille église à l'époque de la suppression de l'Ordre.

Mais le phénix renaît de ses cendres; l'antique abbaye s'est repeuplée; blancs comme des lis, les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception du Révérendissime abbé Dom Gréa y glorifient leur Mère par les plus ravissantes mélodies du chant grégorien.

De Saint-Antoine, nous voilà proche de N.-D. de l'Osier, sanctuaire que gardent les Pères Oblats de Marie.

C'était le 25 mars 1649, fête de l'Annonciation, fériée à cette époque: un protestant, Pierre Port-Combet, se livrait au travail malgré les pieuses réclamations de sa femme, catholique fervente. Sous les coups de sa serpe, un osier se mit à répandre du sang. Effrayé, il revient avec d'autres

personnes, l'osier ne laisse échapper sous leurs coups que la sève ordinaire, mais sous les siens, le sang jaillit chaque fois.

Sept ans, Port-Combet résista à la grâce; en 1656, il fallut une apparition de la Vierge pour vaincre cet obstiné hérétique; un jour, Marie arrête son attelage, lui rappelle la profanation de sa fête, le prodige de l'osier sanglant, lui reproche son opiniâtreté et lui annonce sa mort prochaine. Vaincu, le laboureur se convertit, et bientôt peut mourir en paix et recevoir la sépulture au pied de l'osier miraculeux, premier instrument pour lui des miséricordes divines.

L'historique de ce sanctuaire serait trop long; disons toutefois que la statue de Marie a été solennellement couronnée, en 1873, au nom de Pie IX, par Mgr Paulinier, évêque de Grenoble.

Ce n'est pas une seule église que vous trouverez sur ce sol béni, mais encore les oratoires de N.-D. de l'Epinouse et N.-D. de Bon-Rencontre. Près de l'autel, voyez ce vieil étendard : Claude de Moreton-Chabrillan, grand-croix de l'Ordre de Malte, vint, en 1702, suivi d'une brillante escorte, l'offrir à N.-D. de l'Osier, en reconnaissance de ce que, sous ce drapeau, il avait toujours été vainqueur.

N.-D. de Chambarand se présente maintenant à vous avec ses légions de moines agriculteurs, les RR. PP. Trappistes. *Le champ* qui n'était *bon à rien* a été défriché, le désert a fleuri. De cette abbaye cistercienne en pleine prospérité, passons à celles que le temps et les révolutions ont fait disparaître : N.-D de Bonnevaux, fondée par un pape, Calixte II, maison religieuse qui a donné à l'Eglise 14 saints, et dont il ne reste pas pierre sur pierre ; puis N.-D. de Laval-Bressieu et N.-D. de Bonnecombe où s'étaient retirées les épouses des chevaliers qui furent les premiers religieux de Bonnevaux et de Saint-Antoine, enfin le prieuré des Bernardines de Tullins, sous le vocable de N.-D. des Grâces.

A Parménie, le pélerinage de N.-D. des Croix attire les populations voisines. Saint Hugues y chercha un refuge contre ses ennemis ; on y voit la tombe de Béatrix d'Ornacieu, une des amantes du Cœur de Jésus : saint Jean de la Salle est venu y prier : les Pères Olivetains accueillent tous ceux que la piété amène à ce santuaire.

Voiron nous apparaît assis au pied de N.-D. de Vouise ; dans la ville, la chapelle de N.-D. de Grâce ne cesse d'avoir des visiteurs. En face, c'est N.-D.-des Victoires ; plus loin, Sainte-Marie du May. N.-D. de Pitié y avait aussi autrefois sa chapelle ; on y apportait l'enfant mort sans baptême afin que la Vierge, Porte du Ciel, lui rendît quelques instants de vie, qu'il fit signe, comme on disait alors, et ne fut point privé du sacrement de la régénération.

Cette cité avait naguère son vœu de ville, abstinence et procession un jour du mois consacré à Marie.

A Miribel, vous saluerez N.-D. de l'Assomption et les jeunes alumnistes

qu'elle protège, ainsi que N.-D. du Château; à Saint-Christophe-entre-deux-Guiers, N.-D. des Sept-douleurs; à Saint-Laurent-du-Pont, N.-D. du Château; nous voilà à l'entrée du désert de Chartreuse.

A la porte de la Correrie, ancienne maison basse, aujourd'hui hôpital, sous le vocable de N.-D. des Sept-Douleurs, lisez, sous la statue de Marie, ce beau distique :

DA, PRECOR, INFANTEM ; NAM DULCE EST HOC MIHI PONDUS,
SI TAMEN EST PONDUS QUOD MALA NOSTRA LEVAT.

Puis, c'est N.-D. de Casalibus, bâtie à l'endroit où se trouvaient les cellules des premiers Chartreux.

N.-D. de la Salette a sa chapelle à l'entrée du monastère; à l'intérieur dans l'église sur l'autel, vous voyez Marie bénissant ses fils; l'oratoire des Morts lui est dédié. Chaque jour, le Chartreux, outre les heures monacales récite l'office de la Vierge : on peut dire de lui ce qu'un contemporain a dit de leur saint Patriarche : « Bruno, digne fils de Marie, s'exile volontairement du lieu de sa naissance, heureux exilé que Notre-Dame accueille avec amour! »

Arrachons-nous à cette solitude chérie ; à Saint-Joseph-de-Rivière, nous prierons N.-D. de Lourdes dans un oratoire qui déjà attire les pèlerins ; à N.-D. de Chalais, ancienne abbaye chef d'ordre qui passa tour à tour aux Bénédictins, aux Chartreux, aux Dominicains, on garde encore la mémoire vénérée du Père Lacordaire.

Voici, sur une tour élevée, Sainte-Marie-d'En-Haut qui protège la ville de Grenoble; c'est N.-D. des Frontières, comme l'appelait un de nos compatriotes, le P. Didon. Un couvent est au pied; là, on conserve le souvenir de Saint François de Sales qui en bénit la première pierre, de Sainte Jeanne de Chantal qui l'habita, des victimes de la Terreur qui y furent emprisonnées, des religieuses du Sacré-Cœur, les vénérées Mères Sophie Barat et Duchesne.

A la Cathédrale, N.-D. est reine et maîtresse. Dans la chapelle de la Vierge, saint Hugues aurait donné l'habit monastique à saint Bruno et à ses premiers compagnons. L'autel de N.-D. de la Salette est le siège de l'archiconfrérie du Crucifix. Il y a encore la chapelle du Saint-Cœur de Marie et celle de N.-D. de Pitié.

N.-D. de Pitié! Voilà une dévotion vraiment dauphinoise, présageant le culte de la Vierge qui pleure, non plus son Fils, mais les péchés des hommes.

La fête de N.-D. de Pitié ou des Sept-Douleurs venait d'être établie, et déjà en 1496, il y avait, dans le diocèse de Grenoble, dix-neuf chapelles sous ce vocable.

La sinueuse Isère et le Drac tumultueux ont souvent essayé de réaliser le vieux dicton prophétique : *Serpens et Draco devorabunt urbem.* Souvent

aussi, Marie a servi de digue à leurs flots débordés. Le 8 août 1469. l'Isère, gonflée par des pluies abondantes, inondait les campagnes voisines et menaçait de submerger la ville, lorsque, à l'heure du Sing, 10 heures du soir, les chanoines de N.-D. firent une procession et immédiatement l'eau cessa de croître.

A Grenoble, on a toujours beaucoup aimé Marie. Autrefois, les consuls avaient fondé une messe quotidienne sur l'autel majeur de la Cathédrale pour la remercier de sa protection maternelle. N.-D. du Gonfalon avait sa chapelle et sa confrérie de Pénitents. A Saint-Louis, la confraternité pour le soulagement des âmes du Purgatoire était sous le vocable de l'Annonciation. Les Jésuites avaient pour les gentilshommes leur congrégation de la Purification, et pour les bourgeois, celle de l'Assomption de Notre-Dame. Les Recollets, fondés par Henri IV, avaient leur église de l'Immaculée Conception ; les Carmes-Déchaussés, établis par Mme de Ventadour, leur confrérie de N.-D. du Carmel ; le chapitre de la Cathédrale, sa chapelle de dévotion près la Porte-de-France. Les filles de sainte Jeanne de Chantal, outre leur premier monastère à la montée de Chalemont, en avaient un autre dans l'intérieur de la ville ; c'était Sainte-Marie-d'En-Bas. Les Annonciades ou Célestes qui dirigeaient les Repenties, les Sœurs Sainte-Marie qui servaient de mères aux Orphelines, et les filles de la Présentation, avaient aussi leurs maisons et leurs chapelles sous le patronage de la Vierge.

Aujourd'hui, il est impossible de nombrer les œuvres, les confréries, les dévotions abritées par les chapelles de la Mère de Dieu.

C'est dans l'église delphinale de Saint-André, N -D. du Suffrage ; au Grand Séminaire, N.-D. Auxiliatrice. A Saint-Louis, on vénère une statue de Marie échappée aux outrages de la Révolution. N.-D. de la Salette a deux sanctuaires dans la ville. Les maisons religieuses s'y multiplient sous les auspices de la Vierge des vierges ; l'abbaye de Sainte-Claire de l'*Ave Maria*, les Sœurs de N.-D. Sainte-Marie, de Notre-Dame de la Délivrande, les Hospitalières de N.-D. de Grâce, etc.

Partout dans la cité, vous trouvez Marie, elle est chez elle, elle est dans son domaine.

Aux alentours, à Sassenage, c'est N.-D. des Vignes ; à Fontaine, c'est N.-D. de Santé. A Saint-Ismier, l'oratoire de N.-D. de la Vallée, édifié par le Maréchal Randon, va devenir, grâce à la généreuse entreprise de Mgr l'Evêque de Grenoble, le berceau d'un nouveau Grand Séminaire. A La Tronche, c'est la Vierge Noire dans sa chapelle rustique, et dans l'église paroissiale, le chef-d'œuvre d'Hébert, la Vierge de la Délivrance. Plus loin, c'est à la Flachère, N.-D. de Pitié, et près Crolles, les ruines de l'abbaye de N.-D. des Ayes, qu'avait fondée la Dauphine Marguerite de Bourgogne.

Mais il en est temps, *venite, ascendamus ad montem.*

Le chemin de la Salette est semé d'oratoires et de chapelles en l'honneur de Marie. C'est N.-D. des Autels, de Mésage, de Commiers ; à Saint-Barthélemy de Séchilienne, N.-D. des Sept-Douleurs avec le souvenir du passage de Saint François-Régis; à La Motte, N.-D. de la Délivrance avec la légende d'un chevalier captif; à Château-Bernard, N.-D. du Désert; à La Mure, la chapelle de Beaumont, et autrefois dans l'église paroissiale, l'autel de N.-D. du Cierge; à Esparon, l'ermitage de N.-D. des Neiges, où vint prier Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche; dans le canton de Corps, c'est N.-D. de Gournier et l'élégante chapelle de Charlaix.

Maintenant, levez les yeux vers la montagne, allez prier aux lieux bénis où s'arrêtèrent ses pas.

Vous êtes devant la Vierge qui pleure et la fontaine jaillissante. Entrez dans la Basilique; la statue de Marie porte la croix sur la poitrine et étincelle d'un brillant diadème déposé sur son front par ordre de Léon XIII. Parmi ces ex-voto, pieux trésors amassés par la reconnaissance, chefs-d'œuvre sans nombre où la Vierge des douleurs est remerciée et glorifiée, voyez le don d'un royal exilé, que désignent assez les lys gravés sur le marbre de l'autel : *Henricus et Maria Theresia conjuges, grati posuerunt, anno* M. D. CCC. LVI.

A côté de l'offrande du prince, se trouve le présent du pauvre exaucé, du malade guéri, du pécheur réconcilié avec Dieu. *Lapides clamant*, ici les pierres parlent et prient, tout rappelle le miséricordieux amour d'une Mère affligée qui ne peut plus retenir le bras irrité de son Fils.

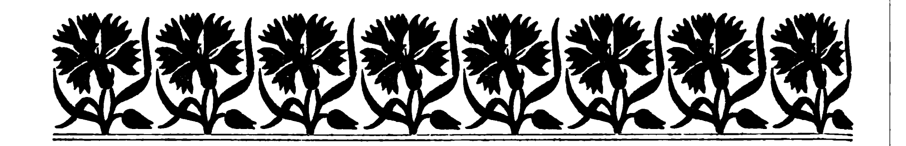
C'est que la voix plaintive de la Tourterelle a été entendue sur notre terre. Et voilà qu'à la fin des temps, une montagne a été consacrée à la Vierge Marie, et une foule de peuple viendra, et tous ceux qui ont soif iront à cette fontaine et y puiseront le salut.

VOX TURTURIS AUDITA EST IN TERRA NOSTRA. (Cant. II, 1). — ET ERIT IN NOVISSIMIS DIEBUS PRÆPARATUS MONS DOMUS DOMINI IN VERTICE MONTIUM. (Isaias, II, 2.) IBUNT POPULI MULTI ET DICENT : VENITE ET ASCENDAMUS AD MONTEM. (Id. II, 3). — OMNES SITIENTES VENITE AD AQUAS, ET HAURIETIS SALUTEM A DOMINO. Is. 55, I., Prov. 8. 35. (Adaptation liturgique.)

Adieu, Montagne chérie, Sinaï et Thabor de la Vierge ! Et vous, ô Mère, gardez toujours votre province aimée, votre douaire inaliénable, votre Dauphiné filial !

Emile VARNOUX





Dans un Cloître Dauphinois

Vingt ans : elle a vingt ans ! L'âge où le sein palpite
De désirs inconnus et de vagues émois ;
L'âge où dans le ciel bleu l'œil plonge sans limite,
Où le cœur chante ainsi que les nids, dans les bois ;

Vingt ans ! L'âge béni des naïves tendresses,
Où l'anxieux espoir des horizons nouveaux
Fait se lever, parmi les premières caresses,
Un vol rose et léger de fabuleux oiseaux ;

Vingt ans !... Et je la sais souriante et tranquille,
Loin de tous les regards abritant sa beauté,
Recluse au fond du cloître, ainsi que dans une île
De douceur, de silence et de sénérité !

Brises, qui descendez des plaines éternelles,
Qui semblez un écho venu du firmament,
Qui portez des parfums suaves sur vos ailes,
Seules, près de ces bords, passez pieusement :

Vous ne troublerez pas sa ferveur coutumière,
Ni vous n'arrêterez le rosaire en ses doigts ;
Votre murmure peut se joindre à sa prière,
Car votre pure voix s'accorde avec sa voix,

Mais vous, souffles maudits, qui des cités lointaines
Accourez mugissants et chargés de poison,
Paix et respect ! Fuyez ! Pas de rumeurs humaines !

C'est ici, du Seigneur, la céleste maison,
Et celle qui l'habite, innocente et voilée,
Avec tous les élans de son cœur virginal
Garde à l'Epoux divin sa chair inviolée,
Ayant choisi la Croix pour son lit nuptial.

11 août 1900. Jacques PRABÈRE.



MONOGRAPHIE

Historique, Artistique et Archéologique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

DOUZIÈME TRAVÉE

CHAPELLE DE SAINT-MAURICE

Les apôtres Saint Pierre et Saint Paul étaient encore honorés dans cette chapelle conjointement avec Saint Nicolas. Ses bienfaiteurs étaient André Blein, Béatrix de Saint-Gervais et Jean du Bourg.

Jusqu'en 1889, cette chapelle est restée dans un état de délabrement complet. Elle servait de lieu de débarras et on y entreposait notamment l'énorme charpente gothique du reposoir qu'on élevait sur une des places de la ville, pour les processions de la Fête-Dieu.

On y voyait également un autel gothique en pierre de Cruas qui avait été destiné à remplacer l'autel Louis XV actuel du chœur.

La Commission des monuments historiques, tout en regrettant que l'autel du cardinal de la Tour d'Auvergne ne fût pas en rapport avec le style de l'église, s'opposa néanmoins, en raison de la richesse des marbres, à ce qu'il fût remplacé par l'autel gothique dont il s'agit. De ce dernier autel on fit plus tard les fonts baptismaux, l'autel actuel de la chapelle de Saint-Maurice et les supports à colonnettes géminées des anges porte-flambeaux du chœur. On voit encore au fond de l'église les parties non employées de ce gigantesque autel.

TREIZIÈME ET DERNIÈRE TRAVÉE

ANCIENNE CHAPELLE DE SAINT-MAURICE SAINT-LAURENT ET SAINT-CHRISTOPHE

Cette dernière chapelle qui sert aujourd'hui de débarras, était autrefois sous le vocable de Saint Laurent, Saint Maurice et Saint Christophe. Elle avait été dotée, en 1473, par Lancelot Liotard, vicaire général de Guy de Poisieu, archevêque de Vienne. Après la destruction par les protestants de l'ancienne chapelle de Saint-Maurice, située dans les cloîtres, et dont on voit encore extérieurement la porte aujourd'hui murée, par laquelle on avait accès dans l'église, la chapelle intérieure avait hérité de la riche dotation que lui avait faite Geoffroy de Clermont. Le jour de Pâques de l'année 1610, Jérôme de Villars y plaça une statue de Saint Maurice en vermeil, tenant à la main un reliquaire renfermant une épine de la Couronne de Notre-Seigneur, entourée de saphirs (1).

Dans cette même chapelle, on vénérait également Saint-Christophe.

Aux portes de la plupart des cathédrales, on plaçait autrefois la statue de Saint Christophe représenté d'une hauteur colossale, afin que chacun l'aperçût en entrant, parce qu'au moyen-âge, on s'imaginait naïvement ne pouvoir mourir ni subitement ni par accident, quand on avait vu l'image de ce saint, suivant l'adage : « Voyez d'abord Saint Christophe et marchez ensuite en assurance ».

C'est dans cette chapelle que, depuis 1567, le jour de la fête de Saint Maurice, un délégué du prince français, Dauphin du Viennois, offrait, au nom de son maître, un cierge de 12 livres, cérémonie qui rappelait l'époque où les Dauphins reconnurent pour suzerains les puissants archevêques de Vienne, et comme feudataires leur devaient hommage.

Cette chapelle, après la Révolution, passa sous le seul vocable de Saint Maurice jusqu'en 1899, eut pour protecteur M. le marquis de Corbeau de Vaulserre, membre de la famille de son fondateur.

On remarque à la voûte en regard de cette chapelle, les armoiries suivantes : *d'azur à l'aigle éployée d'or.*

A la voûte de la chapelle, on voit également le blason suivant: *D'or à l'aigle éployée de sable*, à la bande *composée de sable et d'azur,* trois de *chaque, brochant sur le tout.*

(1) Le reliquaire actuel en cuivre doré de la Ste-Epine est une copie de celui de Jérôme de Villars.



LA NEF DU NORD

PREMIÈRE TRAVÉE

(*en commençant par le revers de la façade*)

Dans la chapelle. — Restes d'anciens vitraux du XVI[e] siècle dans les trèfles de la fenêtre. Cette chapelle sert de débarras. Dans le mur de droite, on voit l'auge d'un très ancien tombeau.

Cette chapelle était sous le patronage de la famille de Grolée, et était dédiée à sainte Marie-Madeleine.

DEUXIÈME TRAVÉE

CHAPELLE DE LA SAINTE-FACE

Cette chapelle était autrefois dédiée à Saint Jean-Baptiste : on la désignait vulgairement sous le nom de Saint-Jean-du-Clocher, qui servait à la distinguer de la chapelle de Saint-Jean, située dans les Petits-Cloîtres.

Pierre Garnier, prêtre collégié de Saint-Maurice, mort en 1523, fut le fondateur de cette chapelle, ainsi qu'en témoigne son épitaphe (1). En qualité de fondateur, Pierre Garnier s'était réservé la collation de la nouvelle chapelle, dont il avait immédiatement pourvu son parent Gabriel Garnier, « premier recteur ».

A l'acquittement de ses diverses fondations, Pierre Garnier affecte les rentes qui lui étaient dues à Faverges, près de La Tour-du-Pin, et le revenu des maisons qu'il possédait à Vienne, notamment celle qui était en regard de la place actuelle de Saint-Ferréol.

L'épitaphe de Pierre Garnier se voyait autrefois dans le cloître Notre-Dame, à droite de la porte d'entrée de la chapelle de Maguelonne.

(1) C. f. Inscr. de Vienne, VI, p. 315.

Cochard, dans une note de la page 213 de son édition de Chorier, mentionne comme premier fondateur de cette chapelle, André de l'Œuvre, chanoine et chevalier de l'église Saint-Maurice. Cette fondation aurait été faite en 1367. Or, à cette époque, toute cette partie de l'église n'existait pas. Les chapelles construites au XIV[e] siècle, ainsi que nous l'avons dit plus haut, accompagnent la partie de l'église datant du XII[e] siècle et qui, au XIV[e] siècle, a été agrandie en largeur, par l'englobement des contreforts et le percement des murs latéraux qui ont formé les chapelles. La partie construite au XV[e] siècle comporte et la nef et les chapelles des quatre premières travées de l'église, vers la façade. Par conséquent, il est impossible qu'une des chapelles de ces quatre premières travées ait été fondée en 1367.

D'après le même auteur, Laurent de Maugiron aurait échangé le patronage de cette chapelle avec les quaterniers, contre celle de Notre-Dame-des-Chapelles, par acte du 8 août 1583.

Mermet, Chorier et Cochard, dans la description de ces premières chapelles de la nef du nord commettent des erreurs résultant de confusions ou de similitudes de noms.

La fondation de Pierre Garnier existait encore en 1728. Les rentes constituées sur des maisons, s'élevaient à la somme de cent livres, sous la charge d'une messe par semaine, d'une distribution de six livres. le 18 mai, jour anniversaire de sa mort, pour la remembrance du fondateur. et d'un sou à tous ceux qui célébreraient la messe ledit jour et le suivant (1).

Martin de Mahum, archiprêtre-chanoine de Saint-Maurice, et Etienne Gros furent également des bienfaiteurs de cette chapelle.

On voyait encore naguère, à la voûte de cette chapelle, un blason colorié : *d'azur à l'aigle éployée d'or*. Les restes bien mutilés aujourd'hui des vitraux qu'on aperçoit dans les trêfles et les flammes qui divisent la grande ogive de la fenêtre sont du XVIe siècle. Au centre se trouvait un écu de forme ovale : *d'argent à la fasce d'azur*.

TROISIÈME TRAVÉE

CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE

La chapelle actuelle de Saint-Antoine de Padoue était autrefois dédiée à saint Jean l'Evangéliste et à saint Blaise. Un de ses fondateurs fut Etienne d'Operiis, mort en 1320. Il était chanoine de Saint-Paul de Lyon et chevalier de Saint-Maurice. Ses titres et qualités se lisent sur une inscription de marbre qui conserve sa mémoire. Les autres bienfaiteurs de cette chapelle furent André de l'Œuvre, Jean Chatard et Pierre Gilbert.

A la fenêtre. — Très beau vitrail moderne représentant un miracle de saint Antoine de Padoue, œuvre de M. Bégule de Lyon.

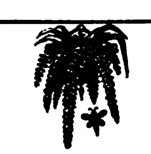
QUATRIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — On voyait, à la clef de voûte, le blason suivant : *d'or à l'aigle éployée de sable, à la bande composée de sable et d'azur trois de chaque, brochant sur le tout*. Le même blason ornait la clef de voûte de la première chapelle de la nef du midi.

Au pilier. — Chapiteau historié : une femme assise entre deux personnages agenouillés.

(1) Dans la note, au bas de la page 213 de son édition de Chorier, Cochard, confond la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste avec celle de Saint-Jean-Baptiste.

(*A suivre*.) Pierre BAFFERT.





BIBLIOGRAPHIE

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. In-4° (128•) livraison octobre-novembre-décembre 1900.

Mélanges d'hagiographie dauphinoise, *par Dom Alexandre Grospellier.*

Ce qu'on appelle les *faux privilèges de Vienne* consiste en une trentaine de *fausses* lettres pontificales adressées, pour l'ensemble, à divers évêques de cette ville, en *faveur de leur église*, depuis le second siècle jusqu'au commencement du XIIe siècle. Elles ont été publiées en totalité, pour la première fois, par Jean du. Bois, en 1605, et en dernier lieu dans les *Monumenta germaniæ*, par M. Gundlach. On comprend l'importance de la découverte de ces faux documents pour l'étude critique des chroniques et listes épiscopales de Vienne.

Le R. P. Dom Grospellier résume ainsi les conclusions qui se dégagent sur la chronologie *épiscopale* et sur les faux privilèges de Vienne :

1° La chronologie épiscopale de Vienne jusqu'à saint Avit, telle qu'on la lit actuellement dans la chronique d'Adon, n'est pas conforme à l'histoire réelle.

2° Elle n'a pas pour auteur saint Adon, car elle diffère des textes qui sont réellement de lui et des sources qu'il a certainement utilisées. D'ailleurs, elle suit la seconde liste épiscopale, qui est postérieure au saint archevêque. Elle a donc été ajoutée après lui à sa chronique. Il en est de même très probablement pour la plupart des mentions viennoises qu'on y lit; il est vraisemblable qu'on ne doit au saint que les quelques indications exactes qui se trouvent mêlées aux autres.

3° Toute la chronologie épiscopale de Vienne jusqu'à saint Avit avait subi, sous le régime de la première liste épiscopale, mais après Adon, une anticipation systématique, comme on la retrouve encore dans l'Hagiologie. Peut-être la fausse intelligence du titre de *disciple des apôtres*,

appliqué par l'antiquité dans un sens doctrinal au Verus du concile de 314, a-t-elle été le point de départ de ce remaniement chronologique.

4° Cette chronologie factice reçut ensuite des retouches partielles, surtout afin de s'accommoder à la seconde liste épiscopale.

5° Le double remaniement de la chronologie paraît avoir été opéré entre 875 et 907.

6° Les premiers faux privilèges semblent avoir été fabriqués à la même époque, plus particulièrement entre 878 et 885, sous l'épiscopat d'Ottramne, surtout dans le but d'échapper au vicariat pontifical qui venait d'être rétabli en faveur d'Arles et de donner plus de relief à Vienne, capitale du nouveau royaume de Boson, peut-être aussi en vue d'obtenir du souverain, pour l'église de cette dernière ville, une situation matérielle plus avantageuse.

7° Un autre groupe de faux, ainsi que la seconde rédaction de la chronique épiscopale, auraient vu le jour vers 912, probablement pour favoriser les visées primatiales de Vienne et ses vues particulières sur la Maurienne et sur Suse.

8° Les six derniers faux privilèges, certainement antérieurs à 1119, peuvent très bien avoir été composés sous l'épiscopat de Guy de Bourgogne (1088-1119).

Revue Dauphinoise. — Sommaire du numéro 11. — *Vaschalde* : La Comtesse de Die et Rambaud d'Orange. — *Tardif :* Evocation. — *Brun-Durand :* Dauphinois du XVII° siècle : M. de Chandebonne, le meilleur des amis de madame de Rambouillet ; — pages d'un carnet dauphinois. — *Fl**** (*Jeanne de*). — Les graveurs dauphinois. — Trouvailles et curiosités.





LE MONDE DAUPHINOIS

A Lyon, inauguration du monument Carnot par M. E. Loubet. — M. Maurice Faure, vice-président de la Chambre, a accompagné M. Paul Deschanel dans ses excursions en Dauphiné. — Le vice-amiral de la Jaille, qui vient d'être grand-croix de la Légion d'honneur, va passer au cadre de réserve. On sait que par son mariage avec Mlle de la Tour-du-Pin, il est l'un des derniers représentants de la famille dauphinoise de la célèbre Philis de la Charce. A Staouéli, le R P. Dom Louis de Gonzague, abbé de la Trappe, un Dauphinois, a été nommé chanoine d'honneur de la cathédrale d'Alger. — M. Léon Poncet, directeur du *Reveil des Alpes*, à Gap, vient de prendre la direction du *Messager de Valence*. — M. Gaucherand, publiciste, vient de faire un nouveau Journal antisémite et antimaçonnique: *Le Courrier de l'Isère*. — M. Joseph Bouvard, directeur de l'architecture et des jardins de l'Exposition, est nommé commandeur du Mérite agricole. — M. le colonel Joly, du 75e de ligne, à Romans, est nommé général de brigade.

MARIAGES

A Paris, le comte Louis de Bernis-Calvière, avec Mlle Jeanne de la Tour-du-Pin de la Charce. — Au château de la Grange, près Perpignan, le comte Guillaume d'Adhémar, lieutenant de vaisseau, avec Mlle Azémar. — A Alixan, Mlle Blanche de Chaptal La Mure, avec M. Albert Dugas, beau-frère de M. le baron Emilien de Franclieu.

NÉCROLOGIE

A Saint-Egrève, M. Louis Giroud, ancien receveur des hospices, administrateur de la Caisse d'épargne de Grenoble. — A Saint-Martin-le-Vinoux, M. Paulin de Boissieu, bibliophile, critique d'art, philosophe. Ancien avocat. Alpiniste, il gravit le fameux Mont-Aiguille et le mont

Etna en Sicile. Ami des deux peintres grenoblois, Rahoult et Blanc-Fontaine. Il publia, sous le pseudonyme de Iconophile, plusieurs articles critiques dans le *Dauphiné*. *Alpinus* lui a consacré un article nécrologique dont la *Croix* a eu la primeur et qui contient ce très spirituel début : « *Quelqu'un* est mort en Dauphiné, la chose est devenue *rare* aujourd'hui !... » — A Moirans, M. Gonnon, notaire honoraire. — A Bourgoin, M. le chanoine Petit, archiprêtre. — A Vif, M. Nugues-Bourchat, archiprêtre. — A Saint-Jean-de-Bournay, M. Pichat, maire. — A Lyon et inhumé à Grenoble, M. Laurent-Marie-Gabriel Silvy, greffier en chef du Tribunal de Commerce de Grenoble et secrétaire-trésorier des Tribunaux de Commerce de France. — A Montélimar, Mme de Gailhard, fille de M. Blanc, notaire de Montélimar au commencement du siècle ; — mère de Mme Berryer, belle-fille du célèbre avocat et orateur politique ; — de M. Charles de Gailhard ; — de M. Albert de Gailhard, capitaine de frégate en retraite, qui, pour de brillants faits d'armes, fut décoré, à dix-huit ans, de la Légion d'honneur, en Crimée. — M. de Gailhard-Bancel, député de Tournon, est le neveu de Mme de Gailhard. — A Cette et inhumé à Montélimar, M. Auguste Nadal. — A Paris, M. Marius Brunache, directeur de la banque Gondet et Chabrand, de Gap. — A Lamballe, la baronne Surcouf, belle-fille de l'illustre corsaire malouin, qui introduisit le culte de Notre-Dame de la Salette dans le département d'Ille-et-Vilaine.





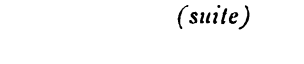
LES

Annales Dauphinoises

ALEXANDRE MILON

Evêque de Valence

(suite)



Mais le peuple reçoit avec bonheur son nouvel évêque. Ce prélat est d'une grande prestance. On sait qu'il a beaucoup de crédit à la Cour, que les requêtes présentées par lui seront bien accueillies. Il appartient à une famille riche, et, déjà, en outre de son évêché, il est pourvu de plusieurs bénéfices. Il y aura grand feu de joie, le soir de son arrivée sur la place des Clercs, c'était l'illumination de ce temps-là.

Valence avait alors bien besoin de cette fortune de son premier pasteur. Les guerres soulevées par les protestants lui avaient été très funestes. Le terrible baron des Adrets avait ruiné tous les édifices religieux, livré aux flammes des quartiers importants. La cathédrale elle-même était restée quarante années sans voûte. La population valentinoise était descendue à six ou sept mille âmes.

Sans doute, en 1726, on avait relevé bien des ruines; mais ni la ville, ni les bénéfices ecclésiastiques, longtemps livrés au pillage en nos contrées, ne pouvaient suffire à tant de restaurations.

LE VRAY PORTRAICT DE LA VILLE ET CITE DE VALENCE

SEPTENTRION



P. S. Felix ruiné
Q. La Magdaleine ruinée
R. S. Vincent ruiné
S. Le Palais du roi
T. L'Evesche
V. La Maison de Ville
X. Le Collège royal
Y. L'Estude de l'Université
Z. La Tour de l'Horloge
6. Place aux Clercs
7. Place de la pierre
8. Place du roolle
9. Place S. Jean
10. Le Rhosne





MIDI

Plan extrait de la Cosmographie de Belleforest, imprimée en 1575 et conservée aux archives municipales de Valence.

On voit par la légende de ce plan, les ruines accumulées par les protestants : S. Apollinard ruinéz, S. Jean ruiné, les Cordeliers ruinéz, les Jacobins ruinéz, S. Jacques ruiné, Notre-Dame de la ronde ruinée, S. Pierre du bourg ruiné, etc. Valence qui était une ville où les études et les arts étaient en honneur comme on peut en juger par le Pendentif, la maison des Têtes, l'escalier Dupré, la Tour et autres, a mis deux siècles à se relever de ses ruines et la gloire de Mgr Milon est d'avoir achevé cette restauration.



On était donc reconnaissant au prélat d'apporter dans une ville sans ressource, dans un diocèse très pauvre, le prestige de sa haute situation à Versailles et de sa fortune.

Sans doute, en nous plaçant au point de vue général, nous avons le droit de blâmer les abus qui souillèrent trop souvent, sous l'ancien régime, la distribution des bénéfices ecclésiastiques.

Dès les temps barbares, les monastères avaient été obligés, pour se protéger contre la rapacité des puissants, de se placer sous la garde de seigneurs capables de les défendre. De là, certains revenus attribués à ces protecteurs. Puis, par suite des malheurs des temps, il était arrivé que le nombre des religieux avait diminué.

En pareil cas, le Souverain Pontife avait accordé l'excédent de leurs revenus à la création d'hôpitaux, au service des universités, écoles, séminaires. Les rois avaient obtenu, par divers concordats, de présider eux-mêmes à la distribution de ces bénéfices, promettant de les employer au plus grand bien religieux de leurs sujets.

Hélas! au dix-huitième siècle, ces promesses étaient trop souvent oubliées. Pendant que d'une part on s'efforçait de restreindre les vocations religieuses en sécularisant les institutions monastiques, d'autre part les revenus créés par les sueurs et les privations des moines, étaient distribués à des *abbés* dits *commendataires*, même à des seigneurs laïcs.

Toutefois, ce scandale n'était pas aussi fâcheux que prétendent certains écrivains. Beaucoup d'ecclésiastiques comprenaient que le bien de l'Eglise ne devait servir qu'à l'Eglise et au soulagement des malheureux.

Si Mgr Alexandre Milon, entraîné par les exemples au milieu desquels il avait grandi à Versailles, brigua pour lui-même l'obtention de ces bénéfices, il le fit avec l'intention d'en consacrer les revenus au service de son église et des pauvres. Nous en avons la preuve dans les œuvres de son épiscopat et dans les sentiments si édifiants du testament par lequel il lègue toute sa fortune à l'hôpital de Valence.

Tout jeune clerc, sa parenté lui avait fait obtenir divers bénéfices. Devenu évêque, il fut encore pourvu des abbayes commendataires de *Léoncel*, en 1729; de *Val-Secret*, en 1735, et de *Saint-Benoît-sur-Loire*, en 1742. (1)

C'était alors le cardinal de Fleury, ancien précepteur du jeune roi, qui avait, dès 1723, ce qu'on appelait la *feuille des bénéfices*. Devenu premier Ministre, après le duc de Bourbon, en 1726, on l'accuse de s'être montré trop économe pour les dépenses militaires; mais il diminua les impôts, favorisa les lettres et les sciences, et au lieu d'envoyer dans les montagnes

(1) Par les débats du procès que les héritiers naturels intentèrent à l'Hôpital de Valence, après la mort de Mgr Milon, nous apprenons que le revenu de son évêché était estimé 16,000 livres; Léoncel, 5,000; Val-Secret, 6,000 (il le remet en 1739); Grâce de Dieu, 2,000; St-Benoît-sur-Loire, 10,000. Au total, Mgr Milon aurait joui, pendant tout son épiscopat, de 48,000 livres de revenus annuels provenant de ses bénéfices ecclésiastiques.

du Vivarais et du Dauphiné, pour convertir les protestants, des escouades demeurées célèbres sous le nom de *dragonnades*, *missions bottées*, il préférait nommer aux sièges des diocèses de ces pays, des évêques instruits, pieux et pouvant, par leurs ressources personnelles, faire beaucoup de bien.

Le diocèse de Valence comprenait alors, en Dauphiné, tout le Valentinois proprement dit, limité au nord par l'Isère, au levant par la crête des montagnes qui vont du Royans jusqu'à Crest, ligne encore désignée, dans le parler local, sous la dénomination de *Rayes*. Au midi, Crest et Montélimar étaient les points extrêmes du diocèse de Valence ; au-delà étaient ceux de Die et de St-Paul-Trois-Châteaux. En Vivarais, la contrée comprise entre les rivières du Doux, au nord, et de l'Eyrieu, au midi et au couchant, enfermant même Saint-Agrève et Rochepaule, faisait également partie du diocèse de Valence.

En entrant dans son diocèse, le cœur du jeune prélat dut se serrer. Lui, habitué aux splendeurs de la Capitale, aux routes si faciles du Nord, aux riches campagnes de la Touraine, de l'Anjou, on l'envoyait en un pays pauvre, sans commerce, au milieu de gens habitués à des idiomes, en patois, presque incompréhensibles. Au jour de sa réception en sa ville épiscopale, son carosse pouvait à peine circuler en des rues tortueuses et trop étroites. Son évêché, très bien situé, n'était qu'une ruine d'un vieux manoir ayant subi bien des sièges, la restauration de sa cathédrale était inachevée.... Pour compléter ce triste tableau, nous voyons, en cherchant quelques détails dans les archives municipales sur la réception de notre évêque, que cette année 1726 avait été marquée par un phénomène qui se présente de loin en loin : les nombreuses sources du Charran, de Faventines, des Contents, avaient couvert les prairies et jardins qui environnent Valence d'une inondation qui faisait craindre pour la salubrité de la ville. A l'opposé, dans la basse-ville, les vieilles digues contenant les eaux du Rhône, entraînées par une inondation, ouvraient de pauvres quartiers aux redoutables crues du fleuve.

Mais les calamités n'étaient pas les seules causes qui pouvaient jeter sur le diocèse de Valence un voile de tristesse : les luttes religieuses n'étaient pas terminées. Ni les Cévennes, ni les montagnes du Diois n'étaient pacifiées.

On le sait, pendant tout le règne de Louis XV, l'Angleterre et la Prusse furent presque continuellement en guerre avec la France, surtout pendant les deux guerres de Sept-ans : l'une au sujet de la succession de l'Autriche, l'autre dans laquelle l'Angleterre nous enleva presque toutes nos colonies dans les Indes et dans l'Amérique du Nord.

En France, l'opinion publique accusait les protestants d'être de connivence avec l'ennemi. Partout la lutte était religieuse. On apprenait, un jour, que les vaisseaux anglais avaient saisi douze mille Acadiens, colons fran-

çais, pour les transporter dans les terres presque inconnues du Labrador, privés de secours religieux et matériels.

Une flotte anglaise vint tenter un débarquement sur les côtes de la Provence. Aussitôt retentit dans beaucoup de montagnes, habitées par les protestants, ce cantique dont nous citons la première et dernière strophe :

O Dieu ! le fort ! arbitre de la guerre !
Fais triompher les armes d'Angleterre,
Donne puissance et victoire à son roi,
Le défenseur de ta divine loi.
....
Si tu lui fais remporter la victoire,
Nous bâtirons des temples à ta gloire,
Pour célébrer ton nom, ô Saint des Saints !
Sur les débris des temples des romains. (1)

C'est par suite de cette hostilité des esprits que le pasteur Ranc devait être arrêté à Livron, le 16 février 1745, condamné à mort par le Parlement de Grenoble. Sa tête fut exposée sur un poteau, à la porte du cabaret de Livron où il avait été arrêté. D'autres furent également saisis, des femmes furent enfermées dans des couvents, des enfants placés, pour être élevés dans la religion catholique, en des orphelinats ou maisons hospitalières, par ordre des Intendants et Gens du roi.

On continuait ainsi un système « de conversions à milliers dont aucune n'était sincère », avait dit, en les blâmant, le pape Innocent XI. Le sage Cardinal Fleury voulait donner, à ces peuples divisés, des évêques capables de ramener les égarés par des moyens plus conformes à l'esprit de l'Evangile et à la charité chétienne. C'est dans cette intention qu'il avait proposé Mgr Alexandre Milon pour l'évêché de Valence.

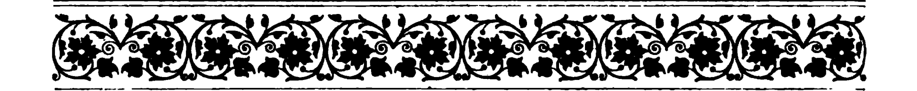
Les instructions pastorales, adressées à ceux de ses diocésains séparées de l'unité catholique, par le nouvel évêque, eurent un véritable retentissement. On en admira et la doctrine et l'onction.

(1) Statistique de la Drôme par Delacroix, p. 157.

(*A suivre.*)

L'Abbé MAZET,
Chanoine.





A la Chartreuse

Quand j'ai scellé mon cœur comme on scelle un tombeau,
J'étais à l'âge où tous l'entrouvrent à la vie;
Plusieurs m'ont, par pitié, dit que c'était folie,
Et qu'un jour je serais broyé sous mon fardeau.

Je sentais dans mon être aussi le feu des fièvres.
O Dieu c'est bien vivant que je me suis donné;
C'est mon cœur palpitant que le monde étonné
M'a vu tuer d'un mot prononcé par mes lèvres !

Oh ! ce mot qui fixa mes jours près de l'autel,
Pareil au coutelas des sanglants sacrifices,
Vraiment de tout mon moi t'a voué les prémices,
Quand j'ai cédé, Seigneur, à ton pressant appel.

Et de ce jour, tremblant, car je sais ma faiblesse,
Pour garder mon courage et soutenir mes pas,
J'ai fixé mon regard sur la croix où ses bras
Sont ouverts dans un geste immense de tendresse.

J'ai cru les mots divins — échos vivants du ciel —
Que j'ai lus dans le Livre, et j'ai cru ton symbole;
Dans le cloître, j'ai clos mes jours sur ta parole,
Et j'ai voulu mourir afin d'être immortel !

Le Mas, 18 août 1900. Jacques PRABÈRE.

En souvenir d'une visite à la Grande-Chartreuse.





UN PROBLÈME D'HAGIOGRAPHIE

LE

BIENHEUREUX AYRALD

ÉVÊQUE DE MAURIENNE

(Première moitié du XII[e] Siècle)

(Suite)

II

CRITIQUE DES OBITUAIRES

Les Chartreux et l'Evêché de Maurienne ont produit, en définitive, huit documents principaux à l'appui de leur sentiment; nous laissons de côté, avons-nous dit, les témoignages des auteurs modernes, pour ne nous en tenir qu'aux sources. La partie adverse récuse certains de ces documents, et estime que les autres n'ont ni le sens ni la portée qu'on leur attribue. Voyons ce qu'il en est.

Nous distinguons avant tout les trois Obituaires, dont deux cartusiens, car, parmi les sources historiques qui présentent le plus de garantie d'exactitude, l'Obituaire est au premier rang, parce qu'il est soumis à un contrôle quotidien, en vue d'éviter deux injustices: ne pas frustrer les morts, ne pas surcharger les vivants. A cet égard, la critique des sources ne s'oppose pas, bien au contraire, à cette appréciation du R. P. D. Boutrais ;

« L'Obituaire, dit-il, est un registre sur lequel on inscrit le nom de ceux

qui ont droit, après leur mort, à des prières spéciales de la part d'un monastère ou d'un chapitre, soit comme membres ou bienfaiteurs de la communauté, soit par suite d'une concession purement gratuite. L'Obituaire est un livre... rédigé avec une attention scrupuleuse, parce que c'est un livre de comptes dans lequel sont relatées des dettes sacrées, des dettes de conscience et il y aurait faute, il y aurait injustice, non seulement à omettre un nom, mais encore, souvent, à mentionner un titre à faux, puisque les bénéfices varient suivant la qualité des personnes ; l'obituaire, de plus, est un guide liturgique : la messe de fondation n'est plus la même que celle des anniversaires, les oraisons pour un laïque sont différentes de celles qu'on dit pour un prêtre ou pour un évêque ; les indications des Nécrologes serviront de règle dans tous les cas qui peuvent se présenter; rien, conséquemment, dans une telle rédaction, ne peut être mis au hasard, pas un seul mot. L'Obituaire n'est pas un ouvrage relégué au fond d'une bibliothèque et consulté de temps à autre, par quelque savant, c'est un livre d'un usage fréquent, venant régler chaque semaine et presque chaque jour les suffrages à acquitter pour les défunts ; livre consulté souvent, et contrôlé avec d'autant plus de soin que ses indications, si elles établissent les droits des défunts, établissent aussi les charges, parfois bien lourdes, des chapitres et des monastères, livre dans lequel une erreur n'est pas possible, puisqu'elle serait, à l'instant même, vue, signalée et corrigée ; bref, l'Obituaire se recommande, avant tout, par sa parfaite exactitude, même dans les plus petits détails, ce qui en fait un monument historique de la plus grande valeur (1). »

Toutes ces réflexions sont justes, car elles sont fondées sur la nature et l'usage fréquent de l'Obituaire. Aussi, par le fait même qu'on nous produit trois Obituaires, nous nous trouvons en présence de documents d'une autorité incontestable.

Les deux Obituaires cartusiens sont très brefs et se bornent à des renseignements pour nous peut-être peu explicites, mais qui étaient suffisants pour ceux qu'ils intéressaient. Ils « entrent, dit D. Boutrais, dans moins de détails que celui de Lyon et je n'en suis pas surpris : c'est un Chartreux qui écrit pour des Chartreux en parlant d'un confrère; d'ailleurs, si le texte est moins détaillé, il n'en est pas moins clair pour cela : « *Monachus, Episcopus* » et : « *Episcopus, Monachus* », ne sont certes pas la même chose ; on ne pourrait prendre au hasard l'une ou l'autre formule et mettre l'une pour l'autre, c'est incontestable. Puis donc que nous lisons « *Monachus, Episcopus* », c'est qu'Ayrald avait été moine d'abord, évêque ensuite. D'ailleurs, y eût-il quelque difficulté sur ce point, le texte si clair et si formel de l'Obituaire de Lyon nous servirait de guide, car il s'agit bien ici du même personnage, d' « Ayrald, mort le 4 des nones de janvier », disent les trois Obituaires de Lyon, d'Arvières et de Meyriat. » (2)

(1) *Le Bienheureux Ayrald*, p. 2-3.
(2) *ibid*, p. 5.

Pour tout lecteur impartial et désintéressé dans le débat, ce commentaire, il faut le reconnaître, est aussi juste que rationnel.

Cependant, M. Trépier n'est pas de cet avis et voici comment il répond : « Les deux premiers (Obituaires) ne nous apprennent absolument rien sur la question en litige..... Le premier texte nous apprend qu'Ayrald a été moine et évêque; le deuxième, qu'il a été moine et évêque de Maurienne. Mais aucun d'eux ne nous dit qu'Ayrald a été moine avant, pendant ou après son épiscopat; moine de l'ordre des chartreux ou de tout autre ordre ; moine de Portes ou d'ailleurs (1). »

Ce commentaire ne nous paraît pas du tout admissible, car les deux Obituaires sont, au contraire, fort importants pour « la question en litige ». L'un d'eux dit qu'Ayrald était évêque de Maurienne ; nous savons donc, par là, qu'il s'agit de ce personnage et non d'un autre, son homonyme. En outre, le fait seul de le voir inséré dans des Obituaires cartusiens avec le titre de *Monachus*, sans autre explication, marque que ce *Monachus* était un chartreux (2). Cette simple indication était suffisante aux yeux du rédacteur de l'Obituaire, qui était, comme on le dit très bien, un chartreux écrivant pour des chartreux, lesquels savaient à quoi s'en tenir. Et cela est si vrai, que l'Obituaire de l'Eglise de Lyon, qui n'était plus dans le même cas, était tenu à préciser davantage ; aussi y lisons-nous qu'Ayrald était *Monachus quondam Portarum*, c'est-à-dire chartreux. Ce détail, qu'il était inutile d'exprimer pour un monastère cartusien, devait, au contraire, être spécifié pour une église étrangère.

M. Trépier continue : « Tout ce que l'on pourrait raisonnablement induire de ces deux textes, c'est qu'Ayrald a été moine d'Arvières et de Meyria, dont les Nécrologes inscrivent son anniversaire, et non moine de Portes, dont le Nécrologe reste absolument muet à son égard, puisqu'aucun auteur, même parmi les chartreux, n'en a jamais rien cité à ce sujet (3). »

Sans doute, ces deux Obituaires pris isolément ne disent pas qu'Ayrald a été moine de Portes ; mais s'ils ne le disent pas, — et nous avons vu pourquoi, — celui de Lyon nous l'apprend.

Quant au Nécrologe de Portes, qui « reste absolument muet à son égard », par la raison, nous dit-on, qu' « aucun auteur, même parmi les chartreux, n'en a jamais rien cité à ce sujet », nous ferons remarquer que ce Nécrologe a disparu depuis longtemps, et qu'il n'existait même plus au XVIIe siècle. A cette époque, en effet, après un désastreux incendie arrivé en 1676, le général de l'Ordre, D. Innocent Le Masson, fit venir à la Grande-Chartreuse de nombreux manuscrits tirés des archives de la chartreuse de Portes. C'est ce que nous apprennent D. Martène et D.

(1) *Réplique*, p. 102.

(2) Le mot *monachus* serait même une preuve, croyons-nous, que cet Ayrald n'a pas été *chanoine regulier*, car cette appellation ne s'appliquait pas proprement aux chanoines réguliers, mais seulement aux membres des ordres vraiment monastiques, tels que bénédictins, cisterciens, chartreux.

(3) *Ibid.*

Durand, dans leur *Voyage littéraire* (1). Le Nécrologe de cette chartreuse ne devait pas s'y trouver, car il aurait été certainement mis à contribution par les auteurs subséquents, notamment par D. Le Couteulx, qui ne le mentionne pas une seule fois. M. Trépier n'est donc pas admis à prétendre que ce Nécrologe est muet sur le compte d'Ayrald ; et il est beaucoup plus rationnel de croire le contraire. Nous avouons volontiers que ce Nécrologe aurait été un document capital en la matière ; malheureusement, il y a tout lieu de croire qu'il est détruit. Nous avons fait les recherches les plus actives, soit en France, soit à l'étranger, pour arriver à le découvrir dans un dépôt public de bibliothèques et d'archives, mais tous nos efforts ont été infructueux.

M. Trépier conclue ainsi :

« Ces deux premiers textes, on le voit, sont donc tout à fait étrangers à la question ; ils n'apportent pas la moindre lumière dans le débat. Cela est si vrai que, s'ils étaient seuls, on ne saurait ni à quelle époque de sa vie, ni de quel ordre, ni dans quelle maison Ayrald a été moine (2). »

Avec ce qui vient d'être dit, il ne sera pas difficile de constater ce qu'il y a d'exagéré et d'inexact dans ce jugement très peu fondé. En outre, comme ces Obituaires ne sont pas « seuls », avec celui de Lyon, qui les complète en les confirmant, nous savons, sinon la date, du moins l'ordre et la maison de cet ordre où Ayrald a été moine. Enfin, nous répèterons encore que ces deux premiers Obituaires sont très importants dans le débat, à la condition toutefois de ne pas les isoler du troisième, ce qui est de toute justice. Examinons, un instant, ce troisième.

Comme on l'a vu, l'Obituaire de Lyon porte : « *Obiit Ayraldus, Monachus quondam Portarum, Mauriensis, Episcopus* », ce que nous avons traduit par : *Décès d'Ayrald, autrefois moine de Portes, évêque de Maurienne.* Le R. P. D. Boutrais a interprété ce texte de la manière suivante : « Ayrald, *précédemment* moine de Portes, *en dernier lieu* évêque de Maurienne ». Il ajoute : « Que tel soit le sens de cette phrase, il suffit d'être familiarisé avec le style des Obituaires pour s'en convaincre ; ces mots : *quondam*, *olim*, *alias* et autres semblables, se rapportent toujours à un état de vie qui n'était plus celui du défunt au moment de sa mort, à une charge qu'il avait autrefois remplie, mais qu'il ne remplissait plus lorsqu'il mourut ; tandis que, au contraire, l'état, la charge dans lesquels il est mort, sont exprimés sans aucun modificatif (3) ».

Cette théorie du R. P. D. Boutrais a le tort d'être absolue, tandis qu'il est avéré que, dans certains cas, ces mots : « *quondam olim*, *alias*, loin de marquer « un état qui n'était plus celui du défunt au moment de sa mort », signifient seulement : *feu*, *défunt*, *décédé*. C'est ce que M. Trépier a justement objecté par plusieurs exemples, où le sens indique évidemment qu'on ne

(1) Tome I, première partie, p. 522.
(2) *Réplique*, p. 103.
(3) *Ut supra*, p. 3-4.

peut pas traduire par *précédemment*, mais par *feu, défunt, décédé*. Par conséquent, toute la question est de savoir si, dans le cas présent, il faut traduire par *précédemment* ou par *feu*, *défunt*, *décédé*.

M. Truchet cite à l'appui de l'interprétation de D. Boutrais, un passage *similaire du même Obituaire : Frater Hugo*, *Monachus Portarum*, *olim archiepiscopus Viennensis*. « Or, Hugues, archevêque de Vienne, s'était fait moine à Portes. Donc, la qualification à laquelle est joint le mot *olim* ou *quondam* marque un état de vie antérieur à l'autre. »

Cette interprétation nous paraît préférable à celle de M. Trépier qui, pour arriver à la sienne, est obligé de donner une traduction inexacte. En effet, tout en avouant qu'on peut admettre l'interprétation de D. Boutrais, il soutient qu'on peut tout aussi bien présenter la suivante : « *Obit d'Ayrald*, *évêque de Maurienne*, *décédé moine de Portes* (1). » Pour tout critique exercé et sans parti pris, cette traduction est inacceptable, parce que M. Trépier intervertit arbitrairement l'ordre des mots. Bon gré, mal gré, *monachus* est placé avant *episcopus ;* de plus, le mot *quondam* affecte *monachus* et non *episcopus ;* une traduction fidèle doit donc maintenir cet ordre et ne pas le modifier. De plus, M. Truchet a eu raison d'ajouter : « Peu importent la signification précise du mot *quondam* et ce mot lui-même. La disposition des mots *monachus* et *episcopus*, la même dans les trois Obituaires, indique toute seule que les deux états de vie qu'ils expriment se sont succédé dans l'ordre où ils sont placés, l'état religieux d'abord, l'épiscopat ensuite. C'est une question de bon sens (2). »

Mais, objecte M. Trépier, supposons, un instant, que le secrétaire chargé de tenir l'Obituaire de sa maison, de la maison d'Arvières, par exemple, et d'y inscrire le décès des personnages marquants, ou même des simples bienfaiteurs de sa maison ou de son ordre, ait à noter le décès d'Ayrald, qu'il sait avoir été d'abord évêque de Maurienne, puis démissionnaire et simple chartreux de Portes, croit-on qu'il l'insérera sous cette forme : *Obiit Ayraldus episcopus et monachus* ? Certainement non ; car ici, pour le rédacteur et son ordre, la qualité qui prime l'autre, au point de vue de l'insertion, est celle de moine et non celle d'évêque (3). »

M. Trépier nous permettra de lui dire qu'il apporte là un argument sans valeur, fondé sur une supposition gratuite dont le moindre défaut est d'être en contradiction ouverte avec la nature même de ce grave document qu'on appelle un Obituaire. Au reste, les faits démentent absolument cette théorie que nous oserons qualifier d'arbitraire. Prenons un exemple dans

(1) *Réplique*, p. 111.

(2) **Réponse**, p. 28-29. — Nous ferons ici une observation. La Bibliothèque de Grenoble possède un **Nécrologe de la** Grande-Chartreuse, rédigé dans les premières années du XVIe siècle, mais contenant de **nombreux** fragments extraits de Nécrologes antérieurs. Or, le nom d'Ayrald ne s'y trouve pas. C'est tout naturel, puisqu'Ayrald n'était pas religieux profès de cette maison. Mais alors, dira-t-on, pourquoi figure-t-il dans celui d'Arvières ? A cela, il y a une excellente raison, c'est que la chartreuse d'Arvières était « *domuo associata domsi Portarum* ».

(3) *Recherches historiques sur le Décanat de Saint-André*, I, p. 335-336.

le Nécrologe des moines bénédictins de Saint-Robert-de-Cornillon, au diocèse de Grenoble. Nous y voyons figurer, le IV des nones de février, Pierre de Flazac qui d'abord avait été bénédictin, puis s'était fait chartreux et était mort prieur de la chartreuse de Valon, au diocèse de Genève. D'après l'opinion de M. Trépier, la qualité qui prime l'autre, au point de vue de l'inscription au Nécrologe, est évidemment, ici, la qualité de bénédictin et non celle de chartreux. Et cependant, le rédacteur du Nécrologe a fait tout le contraire, et il a mis, selon la vérité : « *Petrus de Flazac, prior Vallonis ordinis Cartusiensis, condam monachus noster* (1).

Dans le même Nécrologe, nous lisons : *Domnus Guilhelmus de Rota, episcopus Anniciensis et monachus Case Dei* (2). Ici *monachus* est placé après *episcopus*. Pourquoi ? Parce que cet évêque du Puy s'était fait moine à la Chaise-Dieu ; et cependant, d'après la théorie de M. Trépier, *monachus* devrait précéder *episcopus*. On pourrait facilement multiplier ces exemples, on en trouve dans tous les Nécrologes. Les rédacteurs n'obéissaient donc pas aux mobiles qu'on leur prête si arbitrairement : ils mentionnaient simplement ce qui était, c'est-à-dire la vérité.

Mais, pour nous en tenir aux documents mêmes qui nous occupent, l'Obituaire de l'Eglise de Lyon contredit non moins formellement cette assertion. Celui qui l'a rédigé n'était pas un moine et cet Obituaire n'appartenait pas à un monastère ; dès lors, au point de vue de l'insertion, la qualité de moine ne primait pas sur celle d'évêque. Cependant le Nécrologe de Lyon fait comme les Nécrologes cartusiens, il place *monachus* avant *episcopus*. Pourquoi ? Parce que c'était la vérité. Cette disposition, comme on l'a justement remarqué, invariable dans les trois Obituaires, n'est pas arbitraire, elle a sa raison d'être, qui est d'indiquer l'état de vie monacale précédant l'état de vie épiscopale. Cette interprétation ressort des textes, et tous les critiques exercés, auxquels nous l'avons soumise, l'ont reconnue vraie et fondée. Nous ajouterons qu'on ne l'aurait jamais contestée, si, au lieu de soutenir une controverse, il s'était simplement agi de retracer la vie du B. Ayrald.

M. Trépier a soulevé encore une autre difficulté qui lui a été suggérée par plusieurs de ses correspondants, dont il a jugé à propos de taire les noms (3).

Voici en résumé, résumé donné par M. Trépier lui-même dans la *Table des Matières* (4), l'opinion des correspondants :

(1) V. Chevalier, Nécrologe de Saint Robert, p. 7.

(2) Ibid, p. 37.

(3) L'un de ces correspondants, et non le moins ardent ni le moins fécond, était M. le chanoine Vial, ancien professeur au Grand Séminaire, puis aumônier de la maison-mère de la Providence, à Corenc près Grenoble, où il mourut en 1899. Chez M. Vial, le critique laissait passablement à désirer. Car, comme tant d'autres, il manquait de formation scientifique. Cette grave lacune apparaît visiblement dans la question ici débattue, plusieurs de ses papiers que nous avons eus entre les mains, sont suffisamment explicites à cet égard, sans compter que, parfois, la violence du langage, certaines personnalités déplacées, nuisent singulièrement à une cause qu'il défendit avec plus de zèle que de science.

(4) *Réplique*, p. 4-19 et p. 153.

Ayrald n'aurait jamais été chartreux *profès*, mais seulement chartreux *affilié ou assimilé*, comme admis au monachat, *ad monachatum receptus*, ou à la participation de prières. Diverses raisons militent en faveur de cette explication :

I. — Les admissions de ce genre étaient assez fréquentes.

II. — Elles s'accordaient aux amis ou bienfaiteurs de l'ordre.

III. — Le titre de bienfaiteur d'un ordre ne se donne pas aux membres de cet ordre.

IV. — Ayrald ne figure comme chartreux de Portes dans aucun *ancien* document de cette maison.

V. — Il ne figure pas surtout, comme tel, dans l'Obituaire de Portes.

VI. — Il ne figure comme tel dans aucun *ancien* document cartusien. Pour tous ces motifs, les correspondants pensent que si Ayrald a été une fois ou une autre, chartreux assimilé ou affilié, il n'a jamais été chartreux de Portes. M. Trépier ajoute que cette opinion n'est pas dénuée de vraisemblance. Nous avons le regret de lui dire qu'elle est arbitraire et fausse, et que l'argumentation de ses correspondants n'a aucune force probante, parce qu'elle n'a aucune valeur.

Eliminons d'abord les trois premiers motifs qui ne sont pas contestables, mais qui ne prouvent rien, et arrivons aux trois derniers qui nous intéressent tout particulièrement.

Les correspondants affirment que le nom d'Ayrald « ne figure comme chartreux dans aucun ancien document de cette maison, pas même dans son Obituaire ou Calendrier conventuel ». Fort bien, mais nous demanderons au moins une preuve, et la preuve n'est pas facile à fournir, car tous les *anciens* manuscrits de Portes, nous l'avons dit, ont disparu et n'existent probablement plus ; en tout cas, on ne sait pas où les retrouver.

Cette lacune regrettable est ancienne, et elle existait déjà vers la fin du XVII[e] siècle ; la rédaction seule des Annales de Le Couteulx suffit à le prouver. En effet, de tous les *anciens* manuscrits de Portes, il n'a connu ni l'Obituaire, ni le Calendrier conventuel, mais uniquement le Cartulaire, dont il publie quelques chartes (1).

Or, le croirait-on? C'est précisément dans ce fait de la perte des documents, que les correspondants de M. Trépier trouvent la preuve de leur affirmation. Ils font le raisonnement suivant (pp. 13-16) : Ayrald n'est mentionné sous le titre de moine dans aucun des actes et documents de Portes, pas plus dans son Obituaire ou Calendrier que dans ses Cartu-

(1) D. Charles Le Couteulx, *Annales ordinis cartusiensis*, t. 1, p. 199-203. En partant de la fondation et de commencements de Portes, Le Couteulx cite trois fois le cartulaire de cette maison, en mettant en marge : *Ex Cartul. ejusd. domus.*

laires (1). Cependant, chaque maison était tenue à avoir son Obituaire, et si Ayrald a été réellement moine à Portes, il a dû être inséré dans l'Obituaire. Il n'est pas admissible que la chartreuse de Portes n'eût plus son Obituaire, qui existait certainement, et qui aurait fourni à Le Couteulx les renseignements décisifs. Or, Le Couteulx, qui a visité les archives des chartreuses, qui réunissait avec soin tous les éléments de ses Annales, Le Couteulx « n'a jamais pu avoir sous les yeux l'Obituaire, ou tout au moins le feuillet de l'Obituaire de Portes qui renferme l'article nécrologique d'Ayrald ». « Comment et pourquoi? Nous n'en savons rien. » Là-dessus, on suppose que cette disparition était calculée et intéressée, car l'Obituaire, muet sur Ayrald, aurait servi d'argument à Le Couteulx, peu favorable à certains auteurs cartusiens dénués de critique. Ecoutons les correspondants de M. Trépier : « Il est d'autant plus regrettable que la notice nécrologique sur Ayrald, insérée au Calendrier ou Obituaire de Portes, ait échappé aux investigations du grand annaliste cartusien, qu'il y aurait certainement trouvé de quoi trancher la question en litige, et fermer à tout jamais la bouche à ses contradicteurs. Et, si vous voulez que nous vous disions toute notre pensée, ce doit être là le motif pour lequel elle a toujours si constamment échappé à ses recherches et à sa connaissance (2) ». Il est fâcheux que les correspondants de M. Trépier en arrivent à se servir d'arguments si peu recevables de toute façon.

Heureusement que de telles insinuations échappent à la science de l'histoire ; nous n'avons donc pas à nous en occuper.

La seule assertion que nous ayons à retenir, c'est celle qui consiste à prétendre qu'Ayrald n'a pas été chartreux *profès*, mais chartreux *assimilé*, *affilié*. Cette interprétation du mot *monachus*, avons-nous dit, est ici arbitraire et fausse. Ceux qui la soutiennent oublient une chose capitale, c'est que si, dans une chronique, dans une charte, et même dans un martyrologe, le contexte nous sert à préciser le sens de *monachus* et nous montre s'il s'agit d'un *profès* ou d'un *assimilé*, il n'en est pas de même pour un Obituaire, car là *il n'y a point de contexte*. Tous les diplomatistes un peu exercés n'ignorent pas que, dans un Obituaire, le mot *monachus*, *sans autre qualificatif*, signifie toujours moine *profès* ; moine profès chartreux, quand on le rencontre dans un Obituaire cartusien ; moine profès bénédictin, quand on le lit dans un obituaire bénédictin (etc.). Voilà le sens général de *monachus* ; quant à son sens restreint et exceptionnel d'*assimilé*, il est indiqué par une expression *ad hoc*. Prenons, en exemple, le Nécrologe de Saint-Robert. Là, *monachus* tout court signifie un moine *profès* ; *monachus* avec l'indication de l'ordre, marque un moine profès de

(1) Cette affirmation des correspondants ne tient pas en présence du fait suivant : nous verrons plus loin un document rédigé au XVII siècle, et dont l'auteur cite précisément ce même cartulaire de Portes pour montrer que le B. Ayrald, de chartreux, était devenu évêque, *ut liquet*, dit-il, *ex vetusto Portarum Cartulario*.

(2) *Réplique*, p. 16.

l'ordre indiqué ; tandis que le moine simplement assimilé est appelé *monachus ad succurrendum*. Et, s'il n'en était pas ainsi, si le mot *monachus* ne signifiait pas un vrai moine, comment donc les Obituaires devraient-ils s'exprimer? Et quels termes faudrait-il donc employer pour rendre cette pensée ?

Par conséquent, lorsque trois Obituaires nous disent qu'Ayrald a été *monachus*, sans autre explication, cela veut dire qu'Ayrald a été moine *profès* et non *assimilé*.

A propos de ces Obituaires, une dernière question se pose encore : quel est leur âge? A quelle époque remontent-ils? Sont-ils anciens, presque contemporains, ou sont-ils modernes ? M. Trépier nous dit : « Ces textes, quoique anciens, sont loin d'être contemporains des faits, puisque celui de l'Obituaire de Lyon, le plus ancien d'entre eux, comme l'indique assez l'observation chronologique dont il est accompagné, est cependant postérieur de plus d'un siècle à la mort d'Ayrald (1) ». Ailleurs, M. Trépier estime qu'il « n'a été écrit que vers ou peu avant 1275, c'est-à-dire au moins cent vingt ans après le décès d'Ayrald, en 1146 (2).

De son côté, le R. P. Dom Boutrais a soutenu l'opinion suivante : « L'âge d'un Obituaire ne se calcule pas sur l'année de sa rédaction, mais par la plus ancienne date certaine qu'il mentionne ; tel Obituaire, rédigé pour la première fois en 1880, — sur des pièces authentiques, — s'il remonte jusqu'à 1220, sera plus ancien que tel nécrologe composé au XIVe siècle, mais ne commençant ses indications qu'en 1260. Pourquoi alors l'auteur des *Recherches* nous dit-il que l'Obituaire de Lyon est plus ancien que ceux d'Arvières et de Meyriat? Qu'est-ce qui le prouve? Tous trois mentionnent le décès du bienheureux Ayrald ; ils sont donc tous trois en réalité de la même époque, relativement à ce fait. *Un obituaire est contemporain du fait qu'il mentionne* (3) ».

M. Trépier rejette cette théorie, et il a raison, en partie du moins ; mais la sienne ne vaut guère mieux. Il nous semble que les deux honorables contradicteurs ne sont ni l'un ni l'autre dans le vrai. Les Obituaires ou Nécrologes n'étaient pas écrits tout d'une pièce, sauf ceux relativement récents et dont on a pris des copies, dues au même scribe.

L'Obituaire, étant un livre extrêmement important pour une maison religieuse, était tenu à jour avec un soin particulier. Le religieux qui en était chargé, à partir du moment où il le commençait, inscrivait, au fur et à mesure, les insertions devenues nécessaires. Comme les familles monastiques ne défaillaient jamais, à ce premier rédacteur en succédaient d'autres, et cela pendant des siècles. De telle sorte qu'un Obituaire commencé au XIIe siècle se continuait par la suite et pouvait être encore en

(1) *Recherches historiques,* (etc), p. 333.

(2) *Réplique*, p. 118.

(3) *Le Bienheureux Ayrald*, p. 7-8.

usage au XVIe et au XVIIe siècles, le tout avec des écritures bien différentes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner rapidement quelques anciens Obituaires manuscrits conservés aujourd'hui dans les dépôts publics d'archives ou de bibliothèques.

Ceci posé, nous trouvons celui de Lyon, cité par Le Couteulx, avec cette observation : Nécrologe écrit avant l'année 1275. *In Necrologio Lugdunensis Ecclesiæ ante annum 1275 exarato* (1). Cela signifie que, dans ce manuscrit, les insertions étaient, les unes antérieures à cette année 1275, les autres contemporaines; bref, les insertions relatives à des personnages plus anciens étaient elles-mêmes également plus anciennes. Celle concernant Ayrald se trouvait évidemment dans ce cas, et sans qu'il soit possible d'assigner aucune date précise, on peut bien dire qu'elle était, sinon contemporaine, du moins fort rapprochée de son décès.

Qu'on nous permette d'ajouter une réflexion : si les auteurs qui pensent que le B. Ayrald a été chanoine régulier, avant de devenir évêque de Maurienne, avaient à leur service un seul texte d'Obituaire portant cette simple mention : *Airaldus canonicus, episcopus Maurianensis*, n'accepteraient-ils pas ce témoignage comme considérable? Ne l'opposeraient-ils pas — et avec raison — à leurs contradicteurs? Et diraient-ils qu'on ne sait ni de quelle règle, ni de quel chapitre était ce chanoine? Soutiendraient-ils qu'on ne sait pas non plus si la disposition des mots : *Canonicus*, *episcopus*, suffit à marquer les deux états de vie dans l'ordre où ils se sont succédé? Et, si au lieu d'un seul texte, ils en avaient trois, n'auraient-ils pas alors un immense avantage, qu'ils n'auraient garde de négliger? C'est bien évident, et en ce ils feraient œuvre de bonne critique et de sérieuse érudition.

Or, ils n'ont pas un seul texte de ce genre, car pas un seul Obituaire ne qualifie le B. Ayrald de *Canonicus ;* en revanche, leurs contradicteurs en possèdent précisément trois qui, réunis, autorisent singulièrement leur sentiment.

(1) *Annales*, II, p. 43. — Nous ferons remarquer que le Nécrologe de l'Eglise de Lyon a été publié en 1809, par M. Guigues. Le passage cité par D. Le Couteulx ne s'y trouve pas. Mais cette lacune ne doit pas surprendre, car M. Guigues déclare lui-même, dans son introduction, qu'il s'est servi de trois manuscrits, dont un seul ancien, les deux autres n'étant que des copies modernes, et que les premiers mois de l'année sont très incomplets et présentent de nombreuses lacunes. Il suit de là que D. Le Couteulx s'est servi d'un autre et meilleur manuscrit. L'information scientifique de M. Guigues aurait pu être plus complète.

(*A suivre*)

Charles-Félix BELLET
Archiviste et bibliothécaire de l'Evêché de Grenoble





MONOGRAPHIE

Historique, Artistique et Archéologique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

CHAPELLE DE SAINTE-PHILOMÈNE

La chapelle de Sainte-Philomène était autrefois sous le vocable de Saint Etienne. Elle eut pour bienfaiteurs la famille Garnier-Hodie-Charlieu, André de l'Œuvre, Jean Chatard et Pierre Gilbert, qui étaient également les bienfaiteurs de la chapelle précédente.

Le vitrail actuel, la statue, l'autel sont, par leur médiocrité, vraiment indignes de la cathédrale Saint-Maurice.

CINQUIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte.— On voyait à la clef de voûte, avant les réparations, un masque grimaçant.

Au pilier. — Chapiteau historié : huit personnages assis à une table ; quatre sur le même rang dans le sens de la longueur, deux à chaque bout.

A la clef de Voûte. — Masque grimaçant.

Au pilier. — Chapiteau historié : huit personnages assis à une table, quatre sur le même rang dans le sens de la longueur, deux à chaque bout.

CHAPELLE DES SAINTS-ANGES

Cette chapelle, aujourd'hui dédiée aux Saints Anges, était autrefois sous le vocable de saint Martin et avait pour bienfaiteurs les seigneurs de

Châteauneuf, Humbert de Jessan, François Colombier et Pierre Bollardi. Elle avait été fondée par Jean de Baugis ; l'Abbé d'Artigny en était recteur (1).

La rétable gothique est moderne, ainsi que les statues de saint Michel, saint Louis de Gonzague et saint François-Xavier.

Superbe vitrail du style de la Renaissance, œuvre de M. Bégule.

Deux tableaux, l'un représentant une Nativité, l'autre saint Louis, roi de France, décorent les murs latéraux. Le premier est un don de l'Etat.

SIXIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Masque grimaçant.

Au pilier. — Chapiteau historié : deux lions aux prises ; derrière, un personnage debout, vraisemblablement Daniel.

CHAPELLE DE LA CROIX

Autrefois cette chapelle, dédiée à sainte Catherine, portait le nom de chapelle des Costaing, puissante famille dont nous avons publié plus haut l'épitaphe d'un de ses membres. Cette épitaphe est précisément sur un des piliers de la nef en regard de cette chapelle.

L'immense croix en fer, supportée par un dé monolithe et qui est le seul ornement de cette modeste chapelle, était autrefois sur la place Saint-Maurice. Elle rappelle le souvenir de la Mission de 1825.

En dehors des Costaing, les seigneurs d'Uzès, et Pierre et Jean de Biol, dotèrent richement cette chapelle.

PORTE ET SCULPTURE DU XII[e] SIÈCLE

Entre la chapelle de la Croix et celle des fonts baptismaux se trouve une très curieuse porte romane du XII[e] siècle, percée dans le pilier même qui supporte l'arc doubleau. Cette porte conduisait autrefois aux grands cloîtres qui occupaient l'emplacement actuel de la place Saint-Paul. Au temps de Chorier (2), on admirait déjà la hardiesse avec laquelle cette ouverture avait été pratiquée dans un pilier, sans en compromettre la solidité, qui a résisté même à l'écartement des murs, lors de la démolition des Cloîtres.

Au-dessus de la porte, on voit une très intéressante sculpture en demi-relief, autrefois peinte et ensuite badigeonnée, représentant l'entrevue d'Hérode avec les Mages.

A droite, le roi sous un arc est assis sur un trône formé de deux lions, ses pieds reposant sur deux basilics ; devant lui, les trois Mages à la suite

(1) Antoine Gachet d'Artigny, littérateur distingué, naquit à Vienne le 29 mars 1704. Placé fort jeune dans l'église Saint-Maurice, il y devint maître de chœur, puis chanoine. Il publia les *Nouveaux mémoires d'Histoire, de critique et de littérature*. Paris, Debure, 1749-1756, 7 vol. in-12. Sur la fin de sa vie, il était devenu un numismate passionné. V. Rochas, Biogr. Dauph.

(2) Antiquité de Vienne, p. 212, édition Cochard.

l'un de l'autre, en costume de voyageurs, apportent leurs présents. Deux sont sans tête et deux sans bras. A Hérode manquent aussi la tête et le bras droit. Ces mutilations proviennent du sac de l'église par le baron des Adrets (1).

SEPTIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Masque grimaçant.

Au pilier. — Chapiteau historié : combat de guerriers à cheval; au milieu, un héraut d'armes entre deux chevaliers vainqueurs d'un côté et deux chevaliers vaincus de l'autre.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX

Cette chapelle, autrefois consacrée au culte de sainte Apollonie, eut pour fondateurs Jacques de la Tour et Morodie.

Par une coïncidence frappante, cette chapelle, qui contient les fonts baptismaux, est justement placée vis-à-vis de celle des morts, et offre à l'esprit un rapprochement naturel entre le berceau et la tombe.

Les fonts baptismaux, en pierre de Cruas, proviennent, ainsi que nous l'avons dit plus haut, d'une partie de l'autel gothique qui était destiné à remplacer l'autel Louis XV actuel du chœur. Les statues de la Religion, de saint Jean-Baptiste et des deux anges porte-écussons, sont de Fabisch, de Lyon.

Sépulture et Epitaphe de Boson

Contre le mur, à gauche des fonts baptismaux, et gravée sur une table de marbre, évidée et encadrée d'une moulure, se trouve l'épitaphe de Boson, roi de Bourgogne, mort à Vienne le 8 janvier 887.

Boson, fils de Bwin, comte en Ardenne, et neveu de la reine Theutberge, femme de Lothaire, roi de Lorraine, devint le favori de Charles-le-Chauve, et s'éleva rapidement aux plus hautes dignités par le crédit de sa sœur Richilde, qui avait épousé ce monarque. Créé successivement comte de Bourgogne et de Provence, duc de Pavie, archiministre du sacré palais, il semblait avoir mis le comble à sa fortune en épousant la princesse Hermengarde, fille de Louis II, dernier empereur d'Italie. Celle-ci très ambitieuse, considérait le royaume d'Italie comme un héritage, mais les efforts qu'elle fit, ainsi que Boson, pour monter sur ce trône, échouèrent.

A la mort de Louis-le-Bègue, comme on agitait la question de la légitimité de Louis et Karloman, Boson en profita pour s'assurer le concours des grands seigneurs de la Bourgogne et de la Provence, ainsi que du pape Jean VIII, et il décida vingt-trois archevêques et évêques à se réunir en concile pour l'élire et le couronner roi.

Mais le nouveau monarque ne jouit pas paisiblement de la couronne de

(1) On a une vue de cette porte et de la sculpture dont elle est surmontée, dans la simili-gravure collective qui est en tête de cette étude.

Bourgogne. Attaqué par trois rois conjurés à sa perte et réduit à fuir loin de sa capitale, il finit toutefois par dompter la fortune. Il rentra à Vienne où il mourut paisiblement entre les bras de sa femme Hermengarde et de son fils Louis, et fut inhumé dans les Petits-Cloîtres de Notre-Dame, à Saint-Maurice.

L'épitaphe qui se trouve actuellement dans la chapelle des fonts baptismaux n'est pas celle qui fut primitivement placée sur son tombeau, elle n'est que la copie de cette dernière, dont un fragment a été retrouvé il y a une quarantaine d'années, à Estrablin, dans une maison du hameau de La Salignat, qui avait appartenu au dernier marquis Rigaud de Sérézin. Le marbre qui portait cette inscription servait de seuil à une porte, ce qui explique son état fruste. La forme des lettres, l'appauvrissement et les irrégularités de la forme, caractérisent particulièrement l'épigraphie du IX[e] siècle; c'est donc bien l'épitaphe du roi Boson dans son état primitif, celle qui fut inscrite, le lendemain de sa mort, sur la tombe dépositaire de ses nobles restes.

En 1216, cette plaque de marbre fut arrachée, mise au rebut et livrée pour recevoir l'inscription obituraire avec cette dernière date, qui se lit sur la face opposée.

On songea ensuite à faire une copie de l'épitaphe primitive, et, quoi qu'en aient dit Charvet et Chorier, une inscription nouvelle, ou, du moins une nouvelle pierre remplaça l'ancienne. Malgré l'état fruste du fragment qui nous a été conservé de celle-ci, on y trouve trop de mots de l'épitaphe restituée pour qu'il soit possible de contester l'identité des deux compositions.

Le mausolée de Boson était primitivement dans les Cloîtres. « Il fut destruit, dit Chorier, lorsque l'archevesque Jean fit rebastir entièrement l'église de Saint-Maurice... on n'en conserva que la pierre où son épitaphe estait gravée. Elle fut attachée à la muraille d'une chapelle, et sans doute au lieu mesme où avait été ce tombeau (1). Les os qui en furent tirez ayants esté lavez d'une liqueur odorante, furent enfermez dans une niche, pratiquée auprès dans la même muraille. Ils y ont été descouverts depuis peu avec quelques lambeaux d'une estoffe de soye dans laquelle ils avaient été enveloppez.

S'il faut juger de sa taille par eux, et il le faut asseurément, il passait la

(1) Les chapelles ont été établies au XIV[e] siècle, par le percement des murs extérieurs et l'englobement des contreforts; par conséquent, la chapelle des fonts baptismaux, avec le tombeau de Boson, pouvait parfaitement, avant cette époque, être dans le Cloître, étant donné que le mur extérieur actuel n'existait pas, et qu'un mur semblable à celui que l'on voit de la sacristie à la chapelle de Sainte Catherine, la séparait de l'Eglise. De même, les épitaphes antérieures du XIV[e] siècle qu'on voit dans les chapelles, et qui sont mentionnées comme ayant été dans les Cloîtres, n'ont pas changé de place, ce sont les chapelles qui, après s'être ouvertes sur le cloître, se sont ouvertes ensuite au XIV[e] siècle dans l'église. On pouvait communiquer d'une chapelle à l'autre par d'étroits passages pratiqués dans les contreforts. On voit encore plusieurs de ces passages, aujourd'hui murés, dans les murs latéraux de quelques-unes des chapelles.

médiocre et, quoique c'en soit, le peuple accouru de tous costés pour les voir, a eu sujet d'admirer la vanité des choses humaines, etc. (1) ».

EPITAPHE RESTITUÉE DU ROI BOSON
telle qu'on la lit dans la chapelle des fonts baptismaux.

REGIS. IN. HOC. VMVLO. REQVIESCVNT. MEMBRA. BOSONIS. HIC. PIVS. ET. LARGVS.
FVIT. AVDAX. ORE. FACVNDVS. SANCTI. MAVRICII. CAPVDAST. CIRCVMDEDIT. AVRO.
ORNAVIT. GEMMIS. CLARIS. SVPER ATQVE CORONAM.
INPOSVIT. TOTAM GEMMIS. AVROQUE. NITENTEM.
HIS. DVM VITA. FVIT. BONA DVM VALITVDO MANERET.
MVNERA. MVLTA. DEDIT. PATRONO. CARMINE. DICTO.
VRBIBVS. IN. MVLTIS : DEVOTO. PECTORE. MAGNA.
CONTVLIT. ET. SANCTIS. PRO. CHRISTI. NOMINE. DONA.
STEPHANE. PRIME. TIBI. CEPTRVM. DIADEMA. PARAVIT.
LVGDVNI PROPRIVM. RVTILAT. VELVT. HIG. NICOMINVS. SOL.
QVAMVIS. HVNC. PLVRES. VOLVISSENT. PERDERE. REGES.
OCCIDIT. NVLLVS SED VIVO PANE REFECTVS.
HOC. LINQ VENS. OBIIT. CHRISTI. CVM. SANGVINE. REGNVM.
QVEM. DEVS. IPSE POTENS. CELI. QVI. CLIMATA. PINGIT.
CETIBUS. ANGELICIS. IVNGAT PER. SECVLA. CVNCTA.
OBIIT. TERTIO. IDVS. I ANVARII. OCTAVO. ANNO. REGNI. SVI.

(1) Charvet ne parle pas de la découverte des ossements de Boson, il dit seulement que son épitaphe fut transportée dans la chapelle de Sainte-Apollonie. MM. Allmer et de Terrebasse semblent être de cet avis, et trouvent téméraires les derniers détails donnés par Chorier.

Or, une découverte récente vient toutefois de jeter un jour nouveau sur cette question.

Au mois d'octobre 1891, les ouvriers qui démolissaient l'ancien autel de Sainte-Apollonie sur lequel reposait une sorte de tabernacle destiné à l'eau baptismale, mirent à découvert une ouverture rectangulaire, assez semblable aux *loculi* des Catacombes, et dans laquelle se trouvaient des ossements et des débris d'étoffe de soie dont il n'a pas été possible de déterminer la couleur. Témoin de la découverte, j'en fis part à M. Pra, curé de Saint-Maurice. Les ossements furent mesurés exactement. Les tibias et les fémurs étaient de très grandes dimensions, le crâne, en état parfait de conservation, avait encore la plupart de ses dents.

Aucune autre sépulture que celle de Boson n'a été mentionnée dans cette chapelle. D'autre part, les dimensions du squelette, les débris de soie n'indiquent-ils pas un certain rapport entre la découverte des ossements de Boson, dont parle Chorier, et celle dont nous avons été témoin, et n'était-on pas réellement en présence de la dépouille mortelle du fameux roi de Bourgogne? Tout porte à le croire. MM. Allmer et de Terrebasse ne demandaient du reste que cette preuve pour croire à la véracité du témoignage de Chorier. (V. *Inscrip. de V.*, v, p. 145).

Quand les fouilles furent achevées, les ossements découverts furent remis à la place qu'ils occupaient, en ma présence. M. Biasca, marbrier, auteur des nouveaux fonts baptismaux, M. Terry, entrepreneur, et ses ouvriers étaient également présents et peuvent en témoigner.

N. de l'Auteur.

(A suivre).

Pierre BAFFERT.



NOTICE CHRONOLOGICO-HISTORIQUE

SUR

LES ÉVÊQUES D'EMBRUN

CHRAMLIN. — Chramlin, fils de feu Miécio, fut évêque intrus d'Embrun en 677-8, comme nous l'apprend un diplôme daté de septembre. cinquième année de Thierry III (673-691). Ce personnage, ayant osé monter sur le siège épiscopal d'Embrun contre le gré du roi et sans avoir reçu la bénédiction solennelle d'aucun évêque, fut déposé et condamné à l'exil, avec faculté pourtant de se retirer en l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris.

WALCHIN. — Walchin, fondateur de l'abbaye de la Novalaise en 726. était alors, ainsi qu'en 739 et probablement plus tard, archevêque d'Embrun, comme le montre victorieusement M. Paul Guillaume. contrairement à d'autres historiens.

GERLOVÈSE. — Gerlovèse siégeait vers 760, selon Fisquet.

SAINT ALPHONSE. — Saint Alphonse siégea vraisemblablement entre 760 et 771. Mgr Depéry lui a consacré une notice de six pages.

POSSESSEUR *(Possessor).* — Possesseur avait le siège d'Embrun en 775 (ou mieux en février 776), à ce que croit Mabillon. Parlant de la seconde expédition de Charlemagne contre les Saxons, ce savant dit que. excité par Adrien Ier à réprimer cette peuplade, Charles envoya à ce pape des délégués pour l'informer qu'il porterait le secours demandé. Or, Mabillon ajoute : « Les délégués furent *Possesseur*, *évêque, comme je pense, d'Embrun*, et Rabigaud, religieux abbé. »

SAINT MARCEL. — Saint Marcel succéda à Possesseur vers l'an 791. Il assista, en 804, à la consécration de l'autel de Saint-Sauveur du monastère d'Aniane, de l'ordre de Saint-Benoît, présidée par le pape Léon III. Il en souscrivit l'acte en ces termes : *Marcellus Ebrodunensis.* Prélat cher à Charlemagne, il fut député par cet empereur à Nicéphore Ier, empereur d'Orient (802 à 811), et il réussit à le réconcilier avec Charlemagne. Il aurait siégé jusqu'à 810.

SAINT BERNARD Ier. — Saint Bernard Ier siégea de 811 à 826. En 811, Charlemagne, dans son testament, met Embrun parmi les métropoles qui auront part à ses générosités. Mgr Depéry, après avoir consacré quinze pages de son *Histoire hagiologique du diocèse de Gap* à saint Marcel, en consacre treize à saint Bernard, ou plutôt à ce qu'on sait du diocèse d'Embrun pour l'époque correspondante.

AGÉRIC. — Agéric fut, dit la *Gallia Christiana*, un des métropolitains qui assistèrent au concile de Lyon tenu par l'ordre de l'empereur Louis-le-Pieux, en 829, et Le Cointe veut qu'on le compte parmi les archevêques d'Embrun.

GERTUMAC. — Gertumac est indiqué sur quelques listes comme ayant siégé en 850 ; son existence n'est pas bien certaine.

ARBERT ou **ALBERT.** — Arbert ou Albert, en 853 et 859, signe des actes publics avec Agilmar, archevêque de Vienne.

BERMOND. — Bermond assista au grand concile national de Ponthyon convoqué par Charles-le-Chauve, en 876. Il y souscrivit en ces termes : *Bertmundus Ecclesiæ Ebredunensis archiepiscopus ;* ce qui est le premier exemple connu des prélats d'Embrun prenant la qualification d'archevêque, quoique depuis des siècles tous en eussent eu les droits et attributions.

ARIPERT ou ARIBERT. — Aripert ou Aribert était archevêque dès 877. On a une lettre par laquelle le pape Jean VIII (872-882) reprend Aripert d'avoir, en qualité de métropolitain, consacré pour évêque de Vence, non le diacre Walden, élu pour ce siège par le clergé et le peuple, et confirmé par l'empereur Charles-le-Chauve, mais un autre, créé contre les canons. Il lui est prescrit de se rendre à Rome avec les deux contendants. Comme la lettre papale porte que cet empereur était mort depuis la confirmation, elle n'a pu être écrite qu'après le 6 octobre 877. On sait, d'autre part, que Vence avait pour évêques : en 877, Walden ; en mai 878, Wilfrid, auquel Jean VIII ordonna de se rendre à Rome, pour se purger de ce qu'on l'accusait d'avoir communiqué avec les excommuniés ; et, en 879, Elie. En 878, le 2 juin, Jean VIII convoqua, de Langres, un concile à Troyes, et il écrivit pour cela une lettre circulaire aux évêques de France, notamment aux *suffragants d'Aribert, archevêque d'Embrun.* Le concile s'ouvrit, sous la présidence du pape, le 8 août 878, et dura

jusqu'en septembre; mais notre Aribert n'y parut pas, comme le prouve l'absence de son nom parmi les souscriptions, et il n'allait pas paraître davantage au concile de Mantaille, tenu le 15 octobre 879.

GEROLD (*Geroldus*).— Gerold, inconnu jusqu'ici, est donné comme présent à Pavie, le 22 avril 883, à la confirmation faite, par Charles-le-Gros, à l'abbé du monastère de *Bobbio* de la juridiction comtale. Mais il faut remarquer que le document de 883 n'est pas admis comme authentique par quelques critiques modernes. D'autre part, on pourrait peut-être soutenir encore que *Geroldus* et *Ermoldus* (*Arnoldus* ou *Arnaldus*, qui suit) ne sont qu'un seul et même personnage, et que les différences de nom proviennent seulement d'une différence de prononciation ou d'une erreur de lecture. Quoi qu'il en soit, on peut établir ce qui suit.

ERMOLD ou ERMALD. — Ermold ou Ermald nous est connu par le concile de Nîmes, ou plutôt de Notre-Dame du Port, sur les confins des diocèses de Nîmes et de Maguelonne, lequel s'ouvrit le 17 novembre 887, et auquel assista cet archevêque d'Embrun. La *Gallia Christiana* et M. Paul Guillaume font de lui un seul et même personnage avec Arnaud (*Arnaldus*), archevêque d'Embrun, qui assista au concile tenu à Valence, en août 890, pour élire roi Louis, fils de Boson. Quant à cet Arnaud, il est certainement l'Arnold (*Arnoldus*), archevêque d'Embrun, qui assista, le 28 janvier 899, à la consécration de Rainfroy, élu archevêque de Vienne.

THÉODULPHE. — Théodulphe qui, dit Sauret, « aurait occupé le siège archiépiscopal de 900 à 912 », est connu pour avoir souscrit un acte de restitution à l'église de Valence, acte fait à Vienne en 912. Sa souscription est ainsi : *Theodulfus, sanctæ Ebredunensis ecclesiæ consecratus episcopus, firmavit.*

SAINT BENOIT. — Saint Benoît accueillit, en 916, l'évêque de Maurienne qui cherchait, à Embrun, un asile contre la fureur des Maures; mais Embrun fut pris par ces barbares et les deux prélats égorgés. Mgr Depéry a consacré plusieurs pages à une notice sur saint Benoît, après lequel Embrun resta quelque temps sans évêque.

SAINT LIBÉRAL. — Saint Libéral, né à Brives, sur les bords de la Corrèze, fut enfin élu vers 927. Mais, obligé de fuir devant les barbares, il reprit le chemin de sa patrie, emportant avec lui, pour le dérober à la profanation, le corps de saint Marcellin, premier évêque d'Embrun. Cunebert, prêtre de Brives, le cédait ensuite à un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé par lui à Chanteuge, diocèse du Puy, en 936. Saint Libéral mourut, cette année même, dans sa patrie, et son corps fut déposé dans l'église de Brives, où sa fête fut célébrée le 21 novembre.

BOSON. — Boson assista, en 943, à la consécration de l'abbaye de

Saint-Maurice-d'Agaune, et, en 945, à une donation du comte Hugues à l'archevêque de Vienne (1).

PONCE *(Pontius)*. — Ponce, dont « on met l'épiscopat de 960 à 993 », dit M. Sauret, souscrivit, en 992, le testament de Guillaume Ier, comtes d'Arles.

AMÉDÉE *(Amedens)*. — Amédée, dont Chorier et le docteur Albert ne mentionnent pas l'épiscopat, paraît bien cependant avoir été réellement archevêque d'Embrun. Fornier assure qu'il « a esté l'un de nos arche- « vesques »; mais pourquoi faut-il que, après l'avoir fait siéger en 970, il nous dise n'avoir fait ainsi qu'à cause de la place libre qu'il trouvait à cette époque? M. Guillaume place, au contraire, l'épiscopat vers 980. Mgr Depéry et M. Sauret affirment qu'Amédée fut fait archevêque d'Embrun en reconnaissance des services rendus au pays par son père, Bérald ou Bertold de Saxe, dans l'expulsion des Maures. Cette expulsion aurait suivi la captivité infligée par ces barbares à saint Maïeul et à ses compagnons, à Pont-d'Orcières, dans les Alpes, du 15 juillet environ au 10 août 972. L'élévation d'Amédée sur le siège d'Embrun aurait donc suivi elle-même d'un certain temps, non seulement le mois d'août 972, mais l'expulsion des Maures. Mais le respect de la vérité nous oblige à faire observer, à la suite de M. Guillaume, que le récit sur « Bérald de Saxe tient beaucoup plus du roman que de l'histoire ». D'autre part, Fournier dit à propos, non d'Amédée, mais de saint Ismide Ier, qui va suivre immédiatement, que Bérald de Saxe donna « occasion au clergé et au peuple Ambrunois de se procurer, par une deue élection, un prélat qui chasse les vices des Sarrasins, comme il avoit, luy, banni la nation Sarrasine. »

SAINT ISMIDE *(Ismideas, Ismidias, Isimandus* et *Isimundus)* **Ier**. — Saint Ismide Ier, que plusieurs donnent pour successeur à Amédée, est peut-être le même personnage que celui-ci. C'est là l'opinion de Fisquet et de Gams, et M. Paul Guillaume, si bien placé pour apprécier la chose, n'est pas loin de partager cette opinion. En attendant qu'un document nouveau vienne résoudre péremptoirement la question, constatons qu'un « vieil catalogue de nos archevesques », dit Fornier, fait siéger saint Ismide dès l'an 1000. Il avait probablement encore le siège quand, en 1005, Rainaud II, évêque d'Angers (973-1005), déjà très vieux, voulut accompagner au voyage de Jérusalem, Foulques, comte d'Anjou, mais arrivé à Embrun, y tomba malade, dut s'y arrêter, y mourut le 11 juin, et y fut inhumé dans l'église de Saint-Marcellin. Vers le même temps, Ismide faisait restaurer et réconciliait les églises, dans et hors la ville et

(1) La ville de *Coctia*, dont l'évêque Arpert fut guéri de la peste par saint Maïeul, quand ce saint abbé la traversa en passant par les *Alpes Pennines* pour se rendre à Rome, n'est ni Embrun, ni Suze, ni Corri, comme le soupçonne Fournier, mais Coire, en latin *Curia* (probablement mal lu et transformé en *Coctia*). Or, Coire est une ville de Suisse, chef-lieu du canton des Grisons. Donc, Arpert ne peut pas figurer dans la liste des archevêques d'Embrun.

par tout son diocèse. C'est vers 1010, assure-t-on, que décéda le saint prélat.

RADON (*Rado*). — Radon succéda à Ismide I[er]. Mais ce successeur est-il le prélat de ce nom qui souscrivit, comme évêque, un acte de 1105 ? Nous n'osons l'affirmer. Toujours est-il que Radon était archevêque d'Embrun en 1016, au mois d'août, comme il conste par un article relatif à Montmajour près d'Arles. Vers 1020, le 4 février, cet archevêque fit don à l'église de Notre-Dame de Chorges de la moitié d'un domaine. Il fit encore, en 1025, une donation à l'église de Notre-Dame d'Ilion, en présence d'Eminus, évêque de Digne, et de quatre chanoines de l'église de Saint-Marcellin d'Embrun. Les actes de 1027 et de 1028, où on le fait intervenir, sont fort suspects, mais nous admettons volontiers qu'il siégeait encore à ces deux dernières dates.

ISMIDE (*Hismido, Hismodo, Ismido* et *Isimandus*) **II.** — Ismide II, que Mgr Depéry confond, à tort, avec saint Ismide I[er], est sans doute l'archevêque d'Embrun du nom d'*Isimandus* dont il est parlé dans une lettre du pape Jean XIX, lequel a régné de 1024 à janvier 1033. Le 15 octobre 1040, Ismide assista à la consécration de l'église abbatiale de Saint-Victor de Marseille, et souscrivit, après l'archevêque d'Aix, la bulle donnée à cette occasion par le pape Benoît IX, comme titre authentique d'un privilège qu'il avait accordé à cette abbaye. En 1043, il se signa, avec le titre d'archevêque d'Embrun et parmi d'autres prélats, dans une assemblée tenue pour la vérification ou confirmation des privilèges de la même abbaye. Le 7 avril 1044, Ismide servait de médiateur entre le même Guillaume Bertrand et Rodolphe, évêque de Gap, au sujet des difficultés qui s'étaient élevées entre eux touchant la propriété de la ville de Gap et de son territoire. Il fut présent, la même année 1044, à la donation faite par Guillaume Bertrand, comte de Provence, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, afin de restaurer l'église de Saint-Promase, au territoire de Forcalquier. Enfin, vers le même temps, Ismide assista avec Raimbaud, archevêque d'Arles (1031-1065), Pierre, archevêque d'Aix (1032-1048), et les suffragants, à un concile tenu à Arles contre les simoniaques et les prêtres mariés (1).

(2) Après Ismide II, plusieurs listes donnent place à un archevêque du nom de Vivière (*Vivienus*). Elles s'appuient en cela sur des notes tirées, par François-Roger de Gaignières († 1715), du *Cartulaire de Domène*, et d'après lesquelles Vivière aurait assisté, avec Léger, archevêque de Vienne, Ebbon, archevêque de Tarentaise, et Artaud, évêque de Grenoble, à la dédicace de l'église du prieuré de Domène, *au temps d'Odilon, abbé de Cluny*. Comme cet abbé est mort le 1[er] janvier 1049, on a conclu que notre archevêque vivait avant 1049. Mais, vérification faite dans le *Cartulaire* même *de Domène*, nous constatons que cette dédicace n'a pas été faite du temps d'Odilon, mais plus tard, du temps des évêques susdits, en leur présence, et accompagnée d'une *confirmation*, à Cluny, de biens qui lui avaient été *donnés* antérieurement, *au temps où Odilon était abbé de Cluny*. Quant au prétendu Vivière, le *Cartulaire* l'appelle *Winimannus*, ce qui répond au nom de l'archevêque Winiman ou Guiniman, dont nous allons parler au texte.

GUINIMAN Ier. — Guiniman Ier (*Guinemannus*, comme porte la *Gallia* de Louis et Scévole de Saint-Marthe, d'après Verdale), et non Guinervinaire (*Guinervinarius*, comme portent l'*Histoire des Alpes-Maritimes* du Père Fornier, et diverses listes, d'après Catel), siégeait en 1050 d'après Fornier, en 1050 et en 1054 d'après M. Guillaume. Il est connu comme ayant assisté, avec Guiffrey, archevêque de Narbonne, Léger, archevêque de Vienne, Raimbaud, archevêque d'Arles, et d'autres prélats, à la consécration de l'église Saint-Pierre de Maguelonne. Cette cérémonie eut lieu en 1050 selon la *Gallia* ancienne, en janvier 1054 selon une note récente de l'éditeur de l'*Histoire des Alpes-Maritimes*. C'est tout ce que nous savons de cet archevêque, à moins d'en faire une seule et même personne avec le Guiniman dont nous allons parler bientôt.

HUGUES. — Hugues déshonora le siège d'Embrun par sa simonie. Arrivé à ce siège en 1054, il fut déposé en 1055.

GUINIMAN II (*Guinimanus*, *Guinimannus*, *Vinnimanus*, *Winimannus*). — Guiniman II est probablement la même personne que le prélat de même nom qui précède Hugues le simoniaque, et les caractères d'intrusion de ce dernier sont peut-être tels qu'il eût été juste de l'exclure des listes où il a figuré jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit de ce point, qui reste à vérifier, Guiniman II était élève et chanoine de l'église Saint-Barnard de Romans, quand il fut élu archevêque d'Embrun. Déjà revêtu de la dignité archiépiscopale avant le 11 juin 1056, jour où il fit à la prévôté d'Oulx une donation considérable, il fit de plus, vers le même temps et à la même prévôté, d'autres concessions qui furent confirmées par le comte Guigues, Guigues son fils et d'autres personnes. Ayant reçu l'onction épiscopale des mains du pape Victor II, il aimait à rappeler cette faveur. Dans une bulle du 7 juillet 1057, très élogieuse pour Guiniman, ce pape rappelle lui-même qu'il l'avait *ordonné et consacré pour être archevêque*, il confirme son élection, lui accorde l'usage du pallium et lui ordonne de rétablir dans sa splendeur d'autrefois l'église de Notre-Dame d'Embrun, ruinée par les Sarrasins et les hérétiques. En 1060, Guiniman assiste à un concile tenu à Avignon et y prend part à l'élection de Gérard Chevrier pour évêque de Sisteron. Le 16 août de la même année, il cède à la communauté des chanoines de Romans certains biens de la prébende qu'il possédait en ce lieu. Le 27 août 1064, il cède la survivance de son canonicat à son neveu de même nom, et certains biens à la mense commune du chapitre. En 1066, il donne à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille les églises de Saint-Victor et de Saint-Christophe de Chorges. En 1068, il assiste à un traité fait entre Léger, archevêque de Vienne, et Adhémar de Bressieu. Le 8 novembre de la même année, il assiste au synode tenu à Vienne et présidé par le cardinal Hugues. Le 6 octobre 1069, il souscrit, à Romans, l'acte d'élection d'Arman pour abbé de Saint-Barnard. Des autres actes où figure Guiniman, nous citerons seulement celui où est relatée la consécration de l'église des moines de Saint-Robert de Cornillon.

Ce furent notre archevêque et Hugues, évêque de Die, venus chez le comte Guigues, lequel était alors à Cornillon, qui firent cette consécration. Celle-ci eut très probablement lieu en 1074 : puisque Hugues ne figure qu'au second rang et avec la simple qualité d'évêque, il n'était pas encore légat de Grégoire VII. En tout cas, la date ne peut être antérieure à 1074, année où Hugues fut sacré, ni postérieure à 1076, année de l'élection du suivant.

BERNARD II. — Bernard II, au dire de dom Piolin, le nouvel éditeur de la *Gallia*, fut élu archevêque d'Embrun en 1076 ; mais c'est tout ce que nous savons sur ce prélat.

GUILLAUME Ier. — Guillaume Ier, que Fornier met après Guiniman et fait siéger en 1066, n'était pas autrement connu de cet historien que pour l'avoir « veu dans une liste indigeste de certain nombre d'archevesques d'Ambrun ». M. Guillaume a trouvé avec raison que la date était absolument fautive, et l'a changée en celle de 1077, mais en doutant de le'xistence de ce prélat.

PIERRE II. — Pierre II, que Fornier met après Guillaume Ier et fait siéger en 1077, n'était pas autrement connu de lui que le précédent. M. Guillaume ne l'a pas admis dans sa liste.

LANTELME. — Lantelme fut élu en 1080 (avant le mois d'avril), au concile d'Avignon, présidé par Hugues de Die, légat de Grégoire VII, qui, peu après, l'emmena, ainsi que d'autres prélats, à Rome, où ils furent tous sacrés par le pape lui-même. Le 22 janvier 1084, il confirma au prévôt d'Oulx la donation de Notre-Dame de Briançon. Vers la même époque (1080-1095), il confirma à Saint-Victor de Marseille les nombreuses dépendances que cette abbaye possédait dans le diocèse d'Embrun, et assista à un débat célèbre qui s'était élevé entre les religieux de Saint-Victor et les chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem, à propos du lieu de Chorges.

BENOIT II. — Benoît II est connu par un acte du 25 juin 1105, où il confirme à la prévôté d'Oulx l'église et les dîmes de Briançon; par un autre, de mai 1118, où il confirme à la même prévôté les églises de Briançon, de Saint-Chaffrey, de La Salle, de Névache, de Queyrières et de Vallouise; par un autre, du 7 juin 1118, en faveur de la même prévôté; et par une lettre de 1115-8, où il recommande aux religieux de l'abbaye de Saint-Pons de Cimiès d'obéir à Pierre, évêque de Nice (1115-49), qui était venu à Embrun se plaindre de leur désobéissance.

(*A suivre*).

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques et scientifiques.



BIBLIOGRAPHIE

Les châteaux et maisons-fortes du Viennois et de la terre de La Tour pendant la Féodalité.—*Bizonnes, par F. Gauduel.*— Bourgoin, Imprimerie Rabilloud. In-8° de 279 pp.

Déjà en ruines au XVIIe siècle, la maison-forte ou château de Bizonnes ne présente plus, depuis quelques années, ni vestiges ni traces de son existence. Pendant longtemps, il a servi de carrière aux habitants du pays.

Il est bien évident que le château qui porte aujourd'hui le nom de château de Bizonnes, et qui appartient à M. Biessy, n'a absolument rien de commun avec celui qui fait l'objet de l'étude de M. E. Gauduel.

Après quelques notes historiques sur l'ancienneté de Bizonnes et la zone connue sous le nom de Terres-Froides, l'auteur fait l'historique des seigneurs de Bizonnes.

En 1100, un membre de l'importante famille de Bocsozel, fixée à Eydoche, vint s'établir à Gières. Or, Bizonnes et Belmont formaient le patrimoine de Bocsozel de Gières. La branche de Bocsozel étant tombée en quenouille, la maison-forte de Bizonnes passa aux mains des de Virieu. Les armes des Virieu-Bizonnes étaient : *de gueules à trois vires ou cercles d'argent, les uns dans les autres.*

Jean Ier et Jean II de Virieu se signalent par de brillants faits d'armes. Antoine de Virieu, dit le Moine, assiste, comme membre de la noblesse, à l'assemblée des Trois-Ordres du Dauphiné à Bourgoin, en 1449.

En Philippe de Virieu s'éteint la branche des Virieu de Bizonnes qui reparaîtra plus tard avec Gaspard de Virieu, issu d'une branche colatérale.

Aux Virieu-Bizonnes, succèdent les de Tardes, par le mariage de Pierre de Tardes avec Louise-Antoinette Virieu-Bizonnes, veuve de Guerrier et de Martel, seigneur de Saint-Laurent-du-Pont et de Meyzieu.

En 1544, le fief de Bizonnes est vendu à Messire Jean d'Ancezune, abbé de Saint-Ruf, qui le légua à sa mère, Germaine de Sassenage de la Tour-Vinay, veuve de Charles d'Ancezune. Aymar d'Ancezune, qui vient ensuite, fait passer aux mains de Marguerite de la Baume-de-Suze, sa femme, la terre de Bizonnes. On sait que celle-ci épousa Annet de Maugiron, ce qui explique la présence des armes des Baume-de-Suze à un bénitier qui se trouve près du monument des Maugiron, à Saint-Maurice de Vienne. Annet de Maugiron et Marguerite de la Baume-de-Suze moururent sans postérité, et le fief de Bizonnes passa entre les mains de Claude de Montagny de la Tour-Vinay.

En 1596, le fief de Bizonnes fut vendu à Arthaud de Virieu-Pupetières. Revendu au seigneur Blanc de la Côte-Saint-André, il passa ensuite aux seigneurs de Vachon de Belmont, qui portaient *de sable à la vache passante d'or*, vers la fin du XVIIe siècle. Le nom seigneurial de Bizonnes s'éteignit en cette famille de Vaucluse en 1795.

A la suite de cet historique très complet, très détaillé, avec les chronologies et les généalogies de toutes les familles seigneuriales de la région des Terres-Froides, on trouve le récit d'une émeute à Bizonnes, en 1772, — les troubles survenus dans cette localité pendant la Révolution, — une aventure du marquis de Belmont, dernier seigneur de Bizonnes, — enfin la liste très complète des seigneurs, curés et notaires de Bizonnes.

Cette étude historique initie à une foule de faits intéressant la région du Viennois et des Terres-Froides et précise les alliances des familles seigneuriales. L'appendice concernant l'époque révolutionnaire à Bizonnes est également riche en indications précieuses. Il va sans dire que la documentation est abondante et que l'auteur a su remonter, pour appuyer ses données, à des sources certaines et probantes.

Grenoble-Ville-d'Eaux, *par l'adduction des Eaux thermales de La Motte-les-Bains*. Plaquette in-4° de 20 pp. IMPRIMERIE GÉNÉRALE, Grenoble, 1900.

Le Comité d'Etudes de Grenoble-Ville-d'Eaux vient d'éditer en une élégante plaquette in-4°, à l'adresse du Conseil municipal, un éloquent plaidoyer en faveur de la transformation de notre ville en station balnéaire, grâce à l'adduction projetée des Eaux thermales de La Motte-les-Bains.

Il s'agit de retenir par des attractions variées les 200.000 touristes qui visitent chaque année Grenoble. Il faut s'ingénier à trouver assez de distractions, concerts, spectacles, etc., pour qu'ils soient obligés de séjourner quinze jours au moins dans notre ville sans s'ennuyer.

Le commerce serait prospère, les nombreux appartements à louer seraient habités et l'on verrait peut-être finir la crise immobilière dont nous souffrons.

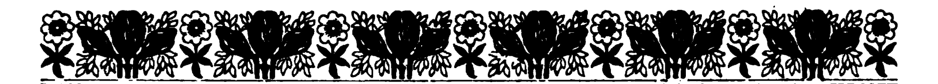
Enfin, grâce à ses nombreuses lignes de tramways, Grenoble serait

un centre où les touristes pourraient, après leurs excursions quotidiennes, revenir le soir, attirés par les spectacles et concerts où l'on applaudirait les artistes les plus en renom.

Les terrains de l'arsenal, ceux laissés vides par l'Hôpital, dont le déplacement s'impose, seraient suffisants pour la construction de l'établissement thermal et des hôtels.

Entre la rue Montorge et la rue de France s'élèveraient la Salle des Fêtes, le Théâtre, le Casino, etc.

Tout cela pour les touristes ; quant aux malades, ils auraient à Grenoble l'eau de La Motte dans des conditions aussi bonnes qu'à la source : l'eau aurait encore à Grenoble 45°, alors qu'elle n'est employée qu'à la température de 35° à 40°.



LE MONDE DAUPHINOIS

M. J. Charvet, avocat, rédacteur à *la Croix de l'Isère*, a été nommé chevalier de Saint-Grégoire le Grand. — A été nommé juge au Tribunal de Lyon, M. Ferlin, président à Saint-Marcellin. — Mgr Rozier, à l'occasion du Triduum célébré à la cathédrale, en l'honneur de François-Régis Clet, martyrisé en Chine, et né à Grenoble, a prononcé un remarquable discours qui a été publié. — M. Tardif, le nouveau secrétaire de la Préfecture, antérieurement sous-préfet à la Tour-du-Pin, vient de prendre possession de son poste. — M. Charles Dupont, de Grenoble, vient d'obtenir un second prix de gravure en taille-douce. — Ont été nommés, chanoine d'honneur de la cathédrale de Grenoble, le R. P. Dom Grea, abbé de Saint-Antoine ; —chanoines honoraires, M. Vaujany, ancien curé de Saint-Etienne-de-Crossey, M. Baile, aumônier du Sacré-Cœur à Montfleury, MM. Freton et Dyon, aumôniers à la Ferrandière, M. Bouché, archiprêtre de Vizille ; — chanoines honoraires de Valence, M. Beroulle, ancien curé d'Allan, et M. Mathieu, supérieur de l'œuvre du Diois. — M. Marcel Porte, docteur en droit, est nommé maître de conférences à la Faculté de Droit de Paris. — A été nommé curé de Livron, M. Louis-Auguste André, curé de Tulette. — Le R. P. Pichon a été nommé supérieur des Oblats de Marie de N.-D. de l'Osier.

MARIAGES

A Valence. Mlle Alice Combier, avec M. Coursange, capitaine au 52e de ligne, à Montélimar. — A la Tronche, Mlle Germaine Papet, avec M. Alfred Rome. architecte diplômé.— A Montélimar, le marquis de Nadaillac avec Mlle Doyon, belle-fille et fille de M. et Mme Albert de Gailhard.— A Cannes, M. Georges Poignant, avec Mlle Marie-Thérèse de Leusse, fille de M. le Comte de Leusse, ancienne famille dauphinoise.

NÉCROLOGIE

A Marsanne, Mme la générale comtesse de Montluisant. — A Paris, la Comtesse du Parc, belle-sœur du Comte de Rambuteau. — A Aix, M. Bonin, procureur général, ancien substitut à Gap. — A Valence, le R. P. Albert Quignard, supérieur des Rédemptoristes. — A Lyon, Mme la baronne de Coston, veuve du savant écrivain Dauphinois, auteur de l'*Histoire de Montélimar*. — A La Tronche, M. Jules Corcelet, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'Honneur. — A Paris, M. A. Perrin, de Pont-en-Royans, professeur au Lycée Carnot, beau-frère de M. Collet, professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble.—A Salaise, M. Mourette, maire. — A Mont-Dauphin, M. Lucotte, ancien maire. — Au château de Coligny (Ain), M. Léopold Gamet de St-Germain, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, père de Mme la baronne de Long, M. le baron de Long est capitaine au 6e d'artillerie à Valence. — A Grenoble, M Monin, ancien avocat et maire de Saint-Marcellin.— A Grenoble, M. Anatole Pinat, ancien ingénieur des forges d'Allevard, homme de science et d'étude, mécanicien inventif, architecte de talent. — Allevard lui doit son église. — homme d'esprit par excellence, écrivain humoristique et fantaisiste. — A Saint-Sorlin (Drôme), M. de Berlhe. — A Brécy (Cher), la vicomtesse de Villiers, née de Barral. Son père, qui était propriétaire du château de Villette, près de Saint-Laurent-du-Pont, était un ancien page de Napoléon Ier. Il fut successivement officier de cavalerie, préfet du Cher, président du Conseil Général de l'Isère. Sa mère, Anne-Amédée de Beauharnais, descendait en ligne droite de Claude de Beauharnais. Le vicomte de Barral a laissé quatre enfants : la défunte, la comtesse de Beaufranchet. la comtesse d'Autemarre d'Ervillé et le comte Edgar de Barral. — A Vienne, au château de Gemens, M. Louis Tremeau, de la grande maison de bougies : *La Viennoise*, Tremeau et Cie.





LES

Annales Dauphinoises

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES *Annales dauphinoises.*

Vienne, jeudi 6 décembre 1900.

MON CHER DIRECTEUR,

Quand vous m'avez communiqué naguère votre projet d'insérer de temps en temps dans les *Annales* le fac-simile de quelques-unes des curiosités d'art conservées dans les collections dauphinoises, vous savez que j'ai accueilli cette pensée avec enthousiasme.

Aussi serais-je mal venu à vous faire attendre maintenant l'autorisation que vous sollicitez avec une si amicale insistance.

J'extrais donc, non pas de la *collection* — le mot est trop ambitieux — mais des modestes cartons où mon père gardait les « reliques » de ses amitiés de jeunesse, une pièce que je crois intéressante et dont l'authenticité est d'ailleurs certaine : c'est l'esquisse à la plume de l'*Ugolin* du grand sculpteur Carpeaux.

Ainsi, dès que vous le jugerez opportun, vous en pourrez faire exécuter la reproduction et la présenter aux lecteurs des *Annales*, avec les notes explicatives dont vous estimez que je dois l'accompagner.

Recevez, etc....

CL. BOUVIER.



Dessin inédit d'*Ugolin*, de Carpeaux

NOTES
SUR UN CROQUIS A LA PLUME
d'Ugolin et ses Enfants
de Carpeaux

I

Origine et transmission du croquis

C'EST à Rome que le sculpteur Carpeaux improvisa ce croquis d'*Ugolin et ses enfants*. Ce groupe fameux figura, comme on le sait, à l'Ecole des Beaux-Arts en 1862 (plâtre), au Salon de 1863 (bronze), à l'Exposition universelle de 1867 (marbre de Saint-Béat), et alla ensuite orner le jardin des Tuileries.

Carpeaux en avait rêvé longtemps l'exécution (1858-1861), et ce fut, à vrai dire, sa principale préoccupation pendant les dernières années qu'il passa à l'Académie de France. Il venait de se lier d'une intime amitié avec un jeune artiste (grand prix de gravure) du nom de Joseph SOUMY, pensionnaire, comme lui, à la villa Médicis, et destiné, assurait-on, au plus brillant avenir. Carpeaux voulut remettre l'esquisse à son ami; il fit plus, il la lui dédia (1). Soumy, à qui elle rappelait plusieurs années de vie commune, d'efforts, d'études et de méditations, la conserva toujours près de lui, dans les divers ateliers qu'il occupa durant les années qui lui restèrent à vivre.

Est-ce lui qui, près de mourir, le transmit directement à l'un des compagnons de sa jeunesse, M. Benoît Bouvier? Voici là-dessus ce qu'il est possible de savoir. Quelques mois avant la crise qui l'emporta, Soumy fit un assez long séjour sur les bords du Rhône, à Vienne, où il espérait retrouver la joie et la santé qui commençaient de lui échapper (2). La chaude affection dont il était entouré chez son ami ne put le préserver du mal terrible qui le guettait, mais qui n'atteignit jamais chez lui le cœur, source vivante d'inspiration et de bonté. Il est vraisemblable qu'au moment de la

(1) La dédicace, de la main de Carpeaux, porte : *Carpeaux à son ami Soumy, 1860.*

(2) *Gazette des Beaux-Arts*, 1er avril 1865, art. de Ph. BURTY sur J.-P.-M. SOUMY, p. 381. Cet article donne sur la courte carrière et l'œuvre du peintre-graveur des renseignements assez complets. — Les matériaux d'une notice plus étendue ont été réunis, nous le savons, par M. Henry Monier, directeur de l'Imprimerie nationale; mais le biographe est mort, il y a quelques années, avant d'avoir pu les utiliser.

séparation, en souvenir de la dernière hospitalité reçue, le pauvre artiste voulut laisser à l'amitié ce qui venait de l'amitié.

Ainsi peut s'expliquer la transmission du croquis de Carpeaux.

Toujours est-il qu'il put aussi échoir à M. Bouvier, quelque temps après la mort de Soumy (1863), lorsque, de concert avec M. le Dr Viennois et quelques autres admirateurs de l'artiste, il se rendit acquéreur des études, dessins et papiers lui ayant appartenu.

Quant à Carpeaux, il ne manqua pas d'être prévenu par M. Bouvier que son travail avait changé de propriétaire, et il approuva qu'il eût élu domicile chez un ami commun. Chaque fois qu'on se retrouva ensuite à Paris, chaque fois qu'on s'écrivit (1), ce fut pour évoquer la mémoire de l'artiste disparu dans le plein épanouissement de son magnifique talent.

Il en fut ainsi jusqu'à la conversion (2) et à la mort de Carpeaux (1875). Le statuaire demeura jusqu'au bout fidèle aux sentiments qui lui avaient inspiré, en 1860, le don et la dédicace de l'esquisse de sa première œuvre de génie, à son compagnon préféré, au peintre et au graveur J. Soumy.

II

Est-ce la première pensée d'« Ugolin » ?

Une tradition de famille voulait, du vivant même de M. Benoît Bouvier, que ce croquis fût la première vue d'ensemble, la « première pensée » d'*Ugolin*. Il ne nous a jamais été dit que cette tradition, qui fut probablement connue de Carpeaux, ait été rejetée par lui. Comme, d'autre part, elle n'a pu être discutée et qu'il n'existe, pour l'établir d'une manière positive, aucun document écrit, il ne sera pas superflu d'apporter ici quelques-unes des raisons qui permettent encore aujourd'hui de la considérer et de l'accueillir comme une hypothèse sérieuse.



1. — Il est certain qu'avant de fixer les grandes lignes d'un groupe aussi hardi pour l'époque et dont le directeur même de l'Académie de

(1) A ces réunions et dans ces lettres, il était souvent question du peintre de nature morte Vollon, mort naguère membre de l'Institut. C'est chez lui que Carpeaux se propose d'aller « admirer les beautés » d'un dessin de Soumy, envoyé par M. Bouvier (lettre de 1867). Cette année même, qui est celle de l'Exposition, et où le sculpteur récolte de si beaux triomphes, sa pensée se reporte plus fortement vers Soumy (lettre inédite du 7 juin 1867). — Une autre fois, Carpeaux se rend comme à un pieux pèlerinage, dans l'atelier de l'artiste défunt, cite Fénelon : « C'a été pour moi, écrit-il, un sujet de regrets et d'amitié (lettre inédite à M. Bouvier, du 24 septembre 1867). »

(2) Qu'on nous permette de rapporter, en passant, un touchant détail qui n'a pas été relaté jusqu'ici dans l'histoire du retour à Dieu du grand artiste (voir le *Monde*, année 1875, art. de M. Maignien). — Quelques mois avant la mort de Carpeaux, M. Bouvier, se trouvant à Paris, n'avait pas encore pu lui faire sa visite accoutumée, quand il le rencontra inopinément à la messe de minuit, à Saint-Sulpice. « Vous ici, Carpeaux ? » fit-il, un peu étonné. — « Oui, moi ici ! répondit Carpeaux d'un ton grave. Je cherche d'autres émotions. » Et il avait des larmes dans les yeux.

France, M. Schnetz, ne devait accepter le projet que beaucoup plus tard, et avec une répugnance marquée, Carpeaux fit un grand nombre d'essais de détail (1), soit pour le personnage d'Ugolin, soit surtout pour ses quatre fils ou petits-fils, Anselmuccio, Gaddo, Uguccione et Brigata.

De ces essais, dont plusieurs sont reproduits dans le livre de M. Chesneau (2), il résulte qu'il y a eu, entre le groupe imaginé d'abord et le groupe exécuté en 1861, d'assez notables différences.

C'est le personnage de Gaddo qui semble avoir le plus longtemps embarrassé le statuaire.

Posciachè fummo al quarto dì venuti,
Gaddo mi *si gittò disteso a' piedi*,
Dicendo : « Padre mio, chè non m'aiuti ? »
Quivi morì ; e, come tu mi vedi,
Vid'io cascar li tre ad uno ad uno
Tra'l quinto dì e'l sesto...

« Quand nous fûmes arrivés au quatrième jour, Gaddo *se jeta étendu à mes pieds*, en disant ? — Mon père, pourquoi ne me secours-tu ? » Là il mourut ; et, comme tu me vois, je vis les autres tomber un à un entre le cinquième et le sixième jour. »

Voilà le texte de Dante (3).

Or, dans le groupe définitif, le *haut du buste de l'enfant apparaît presque appuyé sur les jambes d'Ugolin*, tandis que sa tête retombe légèrement sur sa poitrine : le texte de Dante est donc plutôt interprété que traduit.

Au contraire, dans le croquis dédié à Soumy (4), la pensée du poète a été plus scrupuleusement respectée : Gaddo est véritablement étendu de son long *(disteso)*, couché aux pieds d'Ugolin où il est tombé après avoir jeté son dernier appel (5).

Ainsi ce croquis répond mieux au premier moment de l'invention artistique, pour lequel sans doute Carpeaux dessina aussi la gracieuse étude de détail que M. Chesneau donne p. 71, et qui n'a pas été non plus utilisée dans l'*Ugolin* exécuté plus tard.

C'est probablement une raison de composition, d'harmonie générale, qui obligea le sculpteur d'abandonner son projet du début. Il était, on l'a vu, beaucoup plus conforme à ses premières méditations sur le texte de la *Divine Comédie*. Il se peut aussi que l'artiste ait dû compter avec la difficulté de l'exécution ; mais je signale ce point de vue, sans y insister outre mesure. A aucune période de sa vie d'artiste, Carpeaux ne recula, en effet, devant les hardiesses ou les difficultés d'exécution.

(1) Cf., A. Karr, *Guêpes*, 15 avril 1875.

(2) *Le statuaire* J.-B. Carpeaux, *sa vie et son œuvre*, Paris. 1880.

(3) Dante, *Enfer*, ch. xxxiii, v. 67 et sqq.

(4) « Dante surtout et sa mystique trilogie *qu'il avait méditée avec Soumy*, fixèrent cette imagination éprise de merveilleux comme celle d'un enfant. » Chesneau, p. 67.

(5) Dans la nouvelle salle VIII du Louvre, cour de l'Horloge, une petite maquette en terre cuite, donnée par Carpeaux à son ami Emile Lévy, représente Gaddo couché dans une position semblable. Une différence à noter, c'est que, dans la maquette, le buste et la tête d'Ugolin paraissent beaucoup plus penchés en avant que dans notre croquis, — indice nouveau des hésitations et des recherches de l'artiste avant d'arrêter sa pensée.

Au surplus, la preuve que l'artiste tâtonna longtemps avant de découvrir la nouvelle attitude de Gaddo, c'est que, dans une autre esquisse d'ensemble reproduite aussi par M. Chesneau, p. 77, cette partie du groupe est la seule qui fasse entièrement défaut : tout le reste est très avancé, très fixé, beaucoup plus fixé du moins que dans le croquis offert à Soumy et où l'on ne distingue pas assez nettement l'expression du père. — Visiblement Carpeaux a voulu communiquer à son ami la première idée d'ensemble de son *Ugolin*, dès qu'il en a eu arrêté dans son esprit les données essentielles : c'est comme une confidence hâtive et sommaire qu'il faudra forcément répéter et préciser.

*
* *

2. — Je dis : une *confidence*. — Car ces considérations techniques trouvent un appui très solide dans ce qu'on sait de la nature des relations qui unirent Carpeaux et Soumy. Nous avons rappelé plus haut leur amitié. Il faut ajouter maintenant que cette amitié eut pour origine des goûts, des enthousiasmes communs, le culte de certains maîtres et de certaines œuvres (par ex. Michel-Ange). C'est qu'ils avaient construit à leur guise une théorie de l'art, de ses procédés, du but qui lui est assigné. Et, jaloux de se conformer à l'idéal sur lequel ils étaient tombés d'accord, ils exerçaient l'un sur l'autre une sorte de surveillance qui fut très profitable au développement de leurs aptitudes personnelles, mais qui faillit les isoler fâcheusement (1).

Dans cette communauté de vie intellectuelle, il semble que la direction ait appartenu à Soumy (2). C'est lui qui fut désormais à Rome, et souvent depuis lors, le guide, le conseiller le plus écouté de Carpeaux. Le statuaire, qui n'était guère disposé cependant à une exemplaire soumission, ne craignit même pas de l'appeler à l'occasion « son *maître* ». Il le fit notamment dans une circonstance des plus importantes, le jour où, disposé à entreprendre le buste de son ami mort depuis quatre ans, il écrivait à M. Benoît Bouvier ces lignes émues : « Je [le] dis : mon *maître*, parce que si, un jour, j'ai le bonheur de me livrer à la peinture et que j'obtienne dans

(1) M. Chesneau les représente comme se mettant volontiers *à l'écart* des autres pensionnaires. « Ils ne se permettent jamais un sourire, marchent graves, le sourcil froncé, affectant naïvement des allures dantesques. » (*op. cit.*, p. 50). — Les lignes du biographe de Carpeaux sont peut-être confirmées par ce passage d'une lettre inédite de Soumy à M. Bouvier : «... Aujourd'hui, dimanche, je vais aller avec des artistes français, *mais non de l'Académie*, visiter de nouveau l'antique Rome. Que n'êtes-vous avec nous, mon ami ! Combien tous ces beaux débris auraient plus de charmes pour moi. Je caresse l'idée de venir un jour — rien que nous deux — nous promener silencieusement, par un beau clair de lune, sous les vieux portiques du Colysée... » (lettre inédite du 20 août 1855).

(2) Soumy, déclare encore M. Chesneau, exerça « une action manifeste sur la direction que prit le talent de Carpeaux. » Le sculpteur « montrant un dessin de Soumy d'après Michel-Ange, dessin qui ne quitta jamais le mur de son atelier, déclarait qu'on y retrouvait le génie du maître plus clairement que dans l'œuvre originale altérée par le temps. » P. 50.

cet art sublime un mérite réel, je me dirai à juste titre : *élève de Soumy*. Car c'est lui qui m'a mis la palette à la main ; et, *s'il avait vécu, il y a longtemps que j'aurais fait de grandes choses dans cet art*... (1) »

Qui ne sentirait maintenant combien il est difficile de supposer que Carpeaux oublia d'avertir, de consulter Soumy, à un moment capital de sa carrière artistique, le jour où il entreprit, malgré diverses oppositions, l'œuvre qu'il annonçait lui-même. avec l'emphase de la jeunesse et du génie, comme devant être « l'une des plus émouvantes du siècle (2) », et qui allait faire de lui, à jamais, suivant le mot du comte de Nieuwerkerke, « l'*homme d'Ugolin* ».

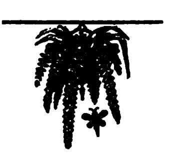
Non, une hypothèse différente serait moins facile à justifier. Et nous avons ici, dans ce modeste croquis à la plume, le résultat certain des premières conférences des deux artistes (3), peut-être même la première indication d'ensemble, le premier projet improvisé du groupe d'*Ugolin et ses enfants*.

Abbé Claude Bouvier.

(1) Lettre inédite de Carpeaux à M. B. Bouvier, du 4 juin 1867. Inutile de faire observer quelle révélation curieuse cette courte citation contient sur les projets de Carpeaux. Il eut toujours le désir d'*autre chose*, même à l'heure où la fortune lui souriait davantage. C'est ainsi qu'il rêva parfois de se livrer à la peinture : c'en est ici, croyons-nous, le premier indice. Et il est intéressant de noter la date où il apparaît.

(2) Chesneau, p. 71.

(3) Rappelons que la date du croquis est *1860*.





ALEXANDRE MILON

Evêque de Valence

(Suite)

NOTA. — *Une erreur de mise en pages nous a fait omettre ce qui suit et qui doit être placé en tête de la partie parue dans le numéro de décembre.*

D'après le dictionnaire généalogique, héraldique de La Chesnaye des Bois, les puînés de cette famille, originaire de l'Anjou, servaient dans la magistrature. Un François Milon, fait conseiller d'Etat, prêta serment le 20 avril 1657. Louis XIII avait dit de lui « que c'était une des plus belles plantes du jardin de la France ». Un Alexandre Milon, président des Trésoriers de France dans la généralité de Bourges, épousa, en 1648, Françoise Pallu, dont le frère fut évêque d'Héliopolis, vicaire général du Saint-Siège. Le célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, prononça son oraison funèbre, le jour de l'Epiphanie, en 1702, dans la chapelle des Missions Etrangères, à Paris. Un second Alexandre Milon fut chef du Conseil du prince de Conti, dans le temps de son élection au trône de Pologne. Son frère, Louis Milon, fut aumônier du roi Louis XIV, puis évêque de Condom. Son troisième frère, Henri Milon, chevalier, seigneur de Mesne, Varenne, de Lernay, conseiller du roi, intendant général des Ponts et Chaussées, grand-maître des Eaux et Forêts en Poitou, Aunis, Limousin, La Marche et Nivernais, épousa, à Tours, le 29 décembre 1685, Jeanne-Françoise-Angélique Colin, fille de Michel Colin, écuyer, conseiller, secrétaire du roi. De ce mariage naquirent deux garçons, dont l'un, né en l'hôtel de Conti, à Paris, en 1688, fut le futur évêque de Valence dont nous rappelons le souvenir.

Voici l'énumération des titres que lui donne La Chesnaye des Bois : « Alexandre Milon de Mesne, docteur de Sorbonne, seigneur de Varenne.

de Lernay, de Boisbonard et autres lieux, prieur de Villers-Saint-Sépulcre, prévôt d'Oé dans l'église Saint-Martin de Tours, aumônier ordinaire, en 1716, de Sa Majesté (1). Il baptisa le comte de Clermont, prince du sang, le 2 décembre 1717. Nommé évêque et comte de Valence, le 4 mai 1725. Il fut député de la province à l'Assemblée du clergé de France, le 4 mai 1735, et fit la harangue de clôture, à Versailles, le 14 septembre de la même année. Ce prélat est très connu dans l'Eglise et dans la république des lettres par les instructions pastorales qu'il a données dans son diocèse. »

Terminons ces quelques lignes sur l'importance de la famille Milon, par la description de ses armes :

« De gueules à la fasce d'or, chargée d'une merlette de sable, accompagnée de trois croissants d'or, au-dessus et au-dessous la couronne surmontée d'une merlette, avec ces paroles pour devise : *Non est quo noceat* (2). »

On le voit, Mgr Milon appartenait à la noblesse. Sa famille avait donné à l'Etat des administrateurs intelligents et dévoués.

Mais ce prélat était-il digne de l'épiscopat ?

Ses œuvres répondront à cette demande.

Présentement, observons que le titre de docteur en Sorbonne était alors très apprécié et difficile à conquérir. Mme de Sévigné écrivant à sa fille, lui annonce qu'un abbé de leur famille, Louis-Joseph de Grignan, doit se présenter, le 30 mars 1672, en Sorbonne, pour subir ce qu'on appelait alors la *tentative* (baccalauréat en théologie). « C'est aujourd'hui l'acte du pauvre abbé. Quelle folie ! On s'en va disputer contre lui, le tourmenter, le pointiller : il faut qu'il réponde à tout... » Pour obtenir le grade de licence, il fallait encore soutenir, pendant douze heures, trois thèses successives : la *Majeure*, la *Mineure* et la *Sorbonique*. La *Vespérie* et l'*Aulique* étaient encore indispensables pour conquérir le grade de docteur.

Ces assauts d'armes scientifiques avaient lieu en présence d'une brillante assistance : des prélats, des cardinaux, des princes se faisaient uu honneur de suivre ces luttes. Le grand Condé lui-même n'avait pas caché son admiration au sujet de la *soutenance* de Bossuet.

Nous ne savons pas si le jeune Alexandre Milon triompha avec autant de gloire; mais son titre de docteur en Sorbonne avait attiré l'attention sur son mérite. Il fut élu un des députés du second ordre à l'Assemblée du clergé de France qui se tint en 1715, où il donna des preuves de sa capacité. L'année suivante il était appelé à la Cour avec le titre d'aumônier ordinaire du Roi.

(1) A cette époque, le jeune Louis XV avait pour confesseur l'abbé Fleury, l'auteur de l'Histoire Ecclésiastique, Mœurs des Israélites, Mœurs des chrétiens et autres ouvrages.

(2) On sait que la merlette, dessin de blason, représente un oiseau sans bec et sans pieds ; d'où sans doute la devise : qu'il ne peut nuire par aucun moyen.

Du reste, à cette époque, le haut clergé surtout brillait par son savoir. Les mandements de nos anciens évêques ont une ampleur de style, une dignité, que notre siècle enfiévré ne connaît presque plus. En parcourant les procès-verbaux des Assemblées du Clergé de France, qui se réunissaient tous les quatre ans à Paris, on voit que ces prélats avaient des connaissances très étendues, même sur des questions d'ordre social, économique. Leurs séances, leurs discours toujours très corrects, offraient un intérêt varié et témoignaient d'un grand amour pour la religion, d'un grand dévouement pour la Patrie.

II. — Mgr MILON EN DAUPHINÉ

L'Evêque et Comte de Valence

Le 13 avril 1726, Philippe de Badouleau, doyen du Chapitre de la Cathédrale, fondé de pouvoirs d'Alexandre Milon, prenait possession du siège épiscopal de Valence. Les bulles du nouvel élu étaient datées du 20 février de la même année. Elles le signalaient comme « né à Paris, d'une famille noble et catholique ».

Mgr Alexandre Milon fut sacré à Paris, le 31 mars 1726. Le 15 juillet suivant, « les Consuls de Valence écrivent à l'abbé de Milon, nommé évêque, pour lui adresser leurs félicitations ; le prélat a répondu, lisons-nous dans les archives de la Mairie, avec les termes les plus obligeants pour tous les citoyens. »

Bientôt après a lieu l'entrée solennelle de l'évêque. La cérémonie est presque autant civile que religieuse. Depuis des siècles, l'évêque est, selon la formule, *Comte de Valence*, *seul seigneur de la ville*, *sans partage*... Aussi, Messieurs du Conseil de ville viennent à la vieille porte Saint-Félix lui offrir leurs hommages. Toutefois, signe du temps, ce ne sont plus les clefs que l'on présente à ce souverain ; on apporte, à titre de tribut, une corbeille garnie avec les meilleurs crus de Saint-Péray, Cornas, Hermitage, auxquels on joint des paquets de bougies, cadeau luxueux à cette époque.

Dans ce cortège, toutes les corporations gardent avec un soin jaloux leur rang ; tous veulent recevoir et complimenter l'évêque : l'Université, les Corps d'Etat avec leurs bannières, les Confréries, le Clergé, séculier et régulier, enfin le Chapitre, gardien de la Cathédrale.

Au milieu de l'empressement universel, on remarque les félicitations des représentants du Pouvoir royal. Elles sont assurément respectueuses : toutefois, le Sénéchal, les membres du Présidial, Sous-Intendant et autres *Gens du Roi*, rappellent par leur maintien et leur seule présence que toute autorité féodale est désormais absorbée par le Gouvernement royal, et que l'évêque n'a du comte que le titre (1).

(1) Voir la suite de ce chapitre dans le numéro de décembre.

III. — LES ÉCOLES

Dès le seuil de nos études sur l'épiscopat de Mgr Milon, nous rencontrons la question, toujours actuelle, des écoles.

Durant son séjour à Paris, Mgr Milon avait vu à l'œuvre les disciples de ce Jean-Baptiste de la Salle, inscrit récemment par Léon XIII au catalogue des saints. Nommé évêque de Valence, il résolut d'appeler ces humbles Frères des Ecoles chrétiennes et de doter sa ville épiscopale d'une institution dont il avait déjà admiré ailleurs les fruits.

De nos jours, tout en rendant hommage à la méthode introduite dans l'enseignement populaire par Jean-Baptiste de la Salle, les Buisson, les Compayré ont dit que son œuvre avait été « le premier effort de l'Eglise en faveur de l'instruction du peuple ».

Sans sortir des chroniques de notre pays, nous pouvons montrer que le Clergé a toujours déployé beaucoup de zèle pour répandre l'enseignement à tous les degrés.

Voici ce que nous lisons dans les actes d'un concile, tenu à Valence en l'année 855, auquel prenaient part douze évêques : « On nous demande « que, selon l'exemple de nos prédécesseurs, nous traitions des écoles, et « que nous rendions à leur égard des statuts et des ordonnances, car « l'interruption des études a laissé l'ignorance de la foi et l'absence de « toute science envahir la plupart des églises. Cela est juste... » Et le concile ordonne à tous les Chapitres et à tous les monastères d'avoir des maîtres chargés d'enseigner libéralement.

Ces prescriptions des conciles furent observées à Valence. Au Moyen Age, chaque église avait auprès d'elle une école. Il n'y a pas longtemps encore, surtout dans le midi de notre diocèse, le titre de capiscol, en langue provençale *capoulier* (chef de l'école), était synonyme du titre de curé.

A Valence, avant le seizième siècle, un étranger qui aurait parcouru les divers quartiers de notre ville aurait pu entendre partout le vif gazouillement des écoliers répétant les leçons de la grammaire de Priscien, les vers d'Ovide et de Virgile, les poésies chrétiennes d'Arator, de Sedulius et de Théopiste. Ces écoliers étaient réunis sous les cloîtres de Saint-Pierre-du-Bourg, de Saint-Jean, église dominant la cité, ou de la cathédrale Saint-Apollinaire. Il y en avait dans le cloître de Saint-Ruf, et, plus anciennement, dans les monastères de Saint-Félix et de Saint-Victor. N'oublions pas, au quartier *des grandes boutiques*, « en la 66e ysle « de la Communaulté et République de Valence, la mayson de l'escole de « grammeyre », ainsi indiquée dans les vieux plans du cadastre.

Veut-on savoir quels pouvaient être, à ces époques reculées, les résultats de l'éducation monacale?

En 1154, nous voyons monter sur le trône pontifical un Anglais qui prit le nom d'Adrien IV. Jeune, il avait dû quitter son pays. Etudiant, Nicolas Breakspear avait connu toutes les angoisses de la pauvreté. Or, trois ans après son élection, il écrivait aux religieux de Saint-Ruf, établis à Valence (1) : « Votre maison, comme une bonne mère, m'a ouvert la « voie de l'honneur, en me formant avec tant de zèle à la religion ; je veux « qu'elle éprouve aujourd'hui les bienfaits du Pontife qui, autrefois, était « heureux d'être appelé son fils. » *Et quæ nobis mater extitit honestatis et in religione studuit attentim informare, patris beneficium sentiat illius qui olim filius vocabatur.* Nombreux furent ceux à qui l'éducation gratuite reçue chez les moines ouvrit la voie de l'honneur.

Mais, au seizième siècle, l'invasion des bandes protestantes, commandées par le sauvage baron des Adrets, détruisit tous les foyers d'instruction, chassa même les maîtres laïcs qui enseignaient dans la maison de grammaire.

Le premier flot de barbares écoulé, le chanoine Joubert, docteur en théologie, se présente, le 8 septembre 1573, devant le Conseil de la Commune. « Il remontra, dit le procès-verbal des délibérations, qu'il « était déplaisant que la jeunesse de Valence perdît le temps sans être « enseignée aux lettres et aux bonnes mœurs, à faute de redresser le « collège de grammaire et y avoir des régents, et que, comme citoyen « de la ville et patriote, jusqu'à ce qu'on eût moyen de trouver maître « suffisant, il offrait prendre ledit collège, et y tenir un régent pour les « grammairiens, voire même un bachelier, pour apprendre à lire aux « petits enfants. »

A la même époque, nous rencontrons un autre chanoine de Saint-Apollinaire, non moins zélé pour procurer, même aux étudiants dénués de ressources, les bienfaits de l'enseignement supérieur. Il se nommait Pierre Morel, docteur en droit civil et canonique. Ce prêtre généreux affecte sa maison, sa bibliothèque, ses meubles, ses propriétés, pour le logement et l'entretien de treize jeunes gens pauvres, nés en la province du Dauphiné et suivant les cours de l'Université de Valence.

Il faut l'avouer, ce que nous appelons l'instruction primaire, comportait autrefois moins de programmes, moins de palais scolaires et surtout moins d'inspecteurs que de nos jours. Vers 1726, époque de l'arrivée de Mgr Milon, à Valence, la première instruction était généralement donnée au foyer de la famille. Les aînés montraient les lettres aux plus jeunes. Dans notre vieille France, chaque maison comptait de nombreux enfants. Presque toujours, il y avait là quelques tantes, non mariées, qui veillaient

(1) L'abbaye de Saint-Ruf, fondée à Avignon, en 1032, posséda d'abord, à Valence, un prieuré connu sous le nom de Saint-James, nom conservé par une de nos rues. Chassés d'Avignon par les Albigeois, les religieux de Saint-Ruf transférèrent leur abbaye à l'île de l'Eparvière, près Valence, en 1150.

à l'instruction des neveux et nièces, d'où le nom de *tantes* donné généralement par les enfants, soit dans les couvents, soit dans les familles, à toutes les maîtresses. Puis, de bonne heure, le père tâchait de former son aîné à son négoce ou à son métier; les autres étaient placés, suivant leurs facultés et situation, soit comme apprentis, étudiants, ou même dès l'âge de quinze ou seize ans, se faisaient enrôler en un régiment. La nécessité imposée par le grand nombre d'enfants faisait rechercher l'éducation pratique.

N'oublions pas de mentionner, dans cet aperçu sur l'état de l'instruction à Valence, au dix-huitième siècle, le rôle du *magister*, descendant, au commencement de chaque hiver, des montagnes des Alpes, pour donner des leçons. Une grande chambre, dans une maison particulière, lui servait de classe. L'un était maître-écrivain et formait ces nombreux *clercs* qui ont copié les innombrables actes entassés dans les archives publiques. L'autre était le maître de grammaire, ou mieux de langue latine, car, encore au dix-huitième siècle, en nos pays, le latin était la langue des écoles. Dans les relations ordinaires, même dans les salons, entre gens de la contrée, le langage habituel était l'idiome local, le patois (1). Le latin était l'instrument indispensable pour acquérir le savoir. Tous les cours universitaires étaient enseignés en langue latine : théologie, droit ou médecine. Chez les notaires, tous les actes anciens étaient rédigés en la même langue. Aussi Valence, possédant une université et divers tribunaux, était remplie de latinistes. Certains avaient suivi les classes du collège, commençant en cinquième et ne consacrant que trois années à l'étude de la grammaire; mais beaucoup de ces latinistes avaient été formés en bien moins de temps par des maîtres, enseignant le latin comme une langue vivante, et ne parlant eux-mêmes à leurs élèves qu'en latin (2).

Toutefois, les grands écrivains du dix-septième siècle avaient assuré à notre langue française sa forme définitive et classique. En même temps, Louis XIV avait donné à la France son unité, et cette unité nationale devait être exprimée et complétée par l'unité du langage.

Mais, pour propager partout cette unité de la langue, il ne suffisait pas d'une belle littérature, douce jouissance pour la classe privilégiée : il fallait le Frère des Ecoles chrétiennes, n'appartenant à aucune province, répandant partout, avec la même méthode, le même enseignement populaire.

(1) « Nous fûmes deux jours sur le Rhône, écrivait Racine à Lafontaine, en 1661, et nous couchâmes à « Vienne et à Valence. J'avais commencé, dès Lyon, à ne plus comprendre le langage du pays, et à ne « plus être intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et ayant demandé à une servante un « pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit..... J'avais autant besoin d'un interprète qu'un « Moscovite à Paris. » Lettre VIIe de Racine.

(2) Nous avons connu, étant jeune, deux prêtres qui avaient, sous la direction d'un vieux magister Valentinois, fait, en un an, toute leur étude de latin. C'était vers 1810. A cette époque, M. Devie, plus tard promu à l'évêché de Belley, les jugea capables d'enseigner, et, prévoyant la pénurie de vocations ecclésiastiques, leur demanda d'aller former quelques élèves à Châtillon et à Luc-en-Diois.

C'est à l'école des Chers Frères que nous devons le triomphe de notre belle langue sur les nombreux idiomes qui faisaient, de chaque province, un pays séparé des contrées voisines.

Sans doute, c'est un motif de charité chrétienne qui a inspiré à saint Jean-Baptiste de la Salle la création de cet Institut, voué uniquement à l'instruction des enfants du peuple, cela sans leur demander aucune rétribution, et « même jusqu'au sacrifice de la vie ». Mais il arrive souvent que les œuvres entreprises pour la gloire de Dieu contribuent au bonheur des nations. En voulant, par l'école, gagner des enfants à Jésus-Christ, l'humble chanoine de Reims a mis le sceau à l'unité nationale.

A l'époque de sa mort, en 1719, déjà, dans toutes les régions de la France, nombreux étaient les petits écoliers apprenant à lire dans *Les devoirs du chrétien*, de J.-B. de la Salle.

Dès son arrivée à Valence, en 1726, Mgr Alexandre Milon s'occupa de procurer les bienfaits de cette même instruction aux enfants de sa ville épiscopale. Il ne pouvait s'empêcher de remarquer que les privilégiés de la fortune et de l'intelligence avaient, dans notre ville, de nombreux moyens d'instruction : maîtres divers, collège, et même une Université avec ses cours d'enseignement supérieur; mais l'enfant du peuple avait peine à apprendre la langue de sa grande patrie, la France.

Malheureusement, l'Institut des Frères ne pouvait déjà plus suffire à toutes les demandes. Enfin, nous lisons dans une délibération du Conseil de ville, à la date du 29 mars 1731, les lignes suivantes :

« M. le premier consul a proposé : que la protection et le zèle que « Mgr l'évêque de Valence a pour le bien, l'avancement et l'utilité des « intérêts particuliers et généraux de cette ville, se manifestent chaque « jour; que Sa Grandeur vient de procurer à la ville l'établissement des « petites écoles pour deux Frères de la Doctrine chrétienne, auxquels elle « veut bien fournir un logement et les meubles convenables pour l'exercice « desdites écoles, qui seront d'un bien infini pour l'instruction et éducation « de la jeunesse; en sorte que la ville n'a plus qu'à recueillir les démons- « trations de sa bonté et pourvoir aux gages de ces deux personnes, qui « seront de trois cents livres chaque année..... Conclud, à cet effet, que « la ville, « par le ministère de ses officiers, se procurera lesdits fonds, et « que MM. les consuls seront priés d'adresser des remerciements à « Mgr l'évêque, pour l'établissement avantageux des petites écoles. »

Comme indication des préoccupations populaires en ce temps-là, faisons remarquer que les trois cents livres pour l'entretien des nouveaux instituteurs devront être prélevées sur le revenu de l'octroi, impôt de consommation dont aucun habitant n'était exempt. On sait qu'il n'en était pas de même des autres impôts.

Mgr Milon avait trouvé, au-dessous du beau clocher de sa cathédrale, une *Maison du bon Pasteur*, abandonnée depuis plus de cent ans. L'évêque la fit réparer et aménager pour la nouvelle école. Ce bâtiment a servi de

logement aux Frères jusqu'en ces derniers temps. On voyait autrefois, au fronteau de la porte principale, les armes de l'évêque Milon accolées à celles de la ville de Valence.

Dès l'année suivante, il fallait ajouter un troisième Frère. Puis un notable, M. de Saint-Marcel, ayant offert à Mgr Milon une somme de quatre mille six cents livres, le prélat en affecte le revenu à l'entretien d'un quatrième Frère.

En 1788, trois cent quarante enfants recevaient, dans cet asile, le bienfait de l'instruction primaire, généreusement donné par le dévoûment de cinq Frères. La population de la ville ne dépassait pas alors sept mille âmes.

On ne saurait dire avec quel enthousiasme fut accueilli le nouvel établissement à Valence (1). De même qu'autour de l'Université Valentinoise, il y avait des maisons de famille pour les grands étudiants, de même on s'empressa d'ouvrir des maisons semblables en faveur des enfants venus de loin pour fréquenter l'école des Frères.

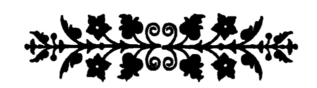
Dans la vieille méthode, le latin était mêlé à tout. On sait combien Molière s'est moqué des médecins qui ne pouvaient guérir leurs malades qu'avec des formules latines; le magister, parfois, gardait ce pédantisme, même dans l'enseignement le plus élémentaire. Saint Jean-Baptiste de la Salle interdit à ses Frères l'étude et l'usage du latin. On admirait surtout la simplicité de sa méthode, communiquant à tous les notions indispensables pour former le bon chrétien et l'homme utile à sa famille et au pays

Aussi, dans son testament, rappelant les principales œuvres accomplies sous son épiscopat, Mgr Alexandre Milon se réjouit « d'avoir établi et « fondé une école générale et gratuite, pour y rassembler un peuple de « pauvres enfants sous l'étendard de la Religion et de la Patrie. »

(*A suivre.*)

L'Abbé MAZET,
Chanoine.

(1) Nous avons sous les yeux un *livre de raison* (comptabilité de famille), rédigé par André Tisson, de 1738 à 1780. Celui-ci avait envoyé son second fils, toujours désigné sous le titre de *Cadet*, en pension à Romans, à 15 livres par mois. Apprenant qu'un nouveau Frère permettrait d'ouvrir une nouvelle classe, à Valence, il s'empresse de rappeler ce fils, et le confie, pour le même prix, à une pension annexée à l'école des Chers Frères.





UN PROBLÈME D'HAGIOGRAPHIE

LE

BIENHEUREUX AYRALD

ÉVÊQUE DE MAURIENNE

(Première moitié du XIIe Siècle)

(*Suite*)

Nous venons d'examiner avec soin l'importance et l'interprétation des trois Obituaires, et, de cet examen impartial, il ressort pour nous qu'ils constituent un témoignage considérable, et que leur sens rationnel et le plus exact marque qu'Ayrald a été moine profès à la chartreuse de Portes avant de devenir évêque de Maurienne.

Nous croyons cette interprétation préférable à celle de M. Trépier, sans cependant prétendre ici à une certitude absolue.

N'oublions pas que, sur cette question si obscure, D. Le Couteulx lui-même a hésité et n'a su, en définitive, à quelle conclusion s'arrêter (1).

(1) Le R. P. Dom Boutrais a très justement montré ce que Dom Le Couteulx avait pensé de cette question si obscure du B. Ayrald (cf. sa brochure, pp. 28-40); au fond, Le Couteulx est plutôt favorable que contraire au sentiment exprimé dans les Leçons propres de l'Office approuvé pour le diocèse de Maurienne. On sait que la liturgie cartusienne ne contient pas de *légendes* au II Nocturne. Nous avons dit qu'on conservait à la Grande-Chartreuse un manuscrit de ses Annales, avec de nombreuses corrections et additions, qui représentent la dernière pensée de l'auteur. Or, sur la question du B. Ayrald, Le Couteulx a émis successivement trois opinions; rien ne prouve mieux le soin scrupuleux qu'il a apporté à son œuvre historique. Nous empruntons cet intéressant détail au R. P. D. Boutrais (p. 34) :

Première rédaction. — *Constanter asseveramus hunc : vel alium esse*, QVOD VIX CREDIMVS, *ab Ayraldo, cujus Guigo noster in vita S. Hugonis honorifice meminit ; vel, certe, si idem est*, QVOD VERISIMILIVS VIDETVR, *Cartusiensem vestem tantum induisse post adeptum sive etiam post abdicatum Episcopatum, non vero antea.*

Mais Le Couteulx n'a pas connu, ou du moins n'a pas cité les autres documents cartusiens qui nous restent à étudier. Si ceux-ci ont quelque valeur et s'ils sont plus explicites encore que les obituaires, nous serons amené à regarder notre interprétation comme arrivant à un degré de probabilité très suffisant et dont il faut savoir se contenter en histoire.

III

CRITIQUE DES AUTRES DOCUMENTS CARTUSIENS

Après les textes des trois Obituaires, nous rencontrons d'autres textes empruntés à divers documents manuscrits, et qui demandent à être examinés de près.

Voici d'abord un martyrologe cartusien, cité par MM. Dépéry (1), Angley (2), Truchet (3), Trépier (4) et le R. P. D. Boutrais (5). A notre connaissance, M. Dépéry est le premier qui l'ait cité, et, malgré les plus actives recherches, nous n'avons pu le retrouver. Quoi qu'il en soit, on n'en conteste pas l'authenticité; sur ce point, tout le monde est d'accord.

Il en est autrement quant à sa valeur historique, qui est rejetée par M. Trépier. Donnons d'abord le passage qui nous intéresse ; on y lit au IV des nones de janvier :

« *Maurianis in Sabaudia B. Ayraldus ex priorè Cartusiæ Portarum*

Seconde rédaction. -- Dom Le Couteulx change complètement d'avis et dit précisément l'inverse : *Vel alium esse*, QVOD VERISIMILIVS EST, *ab Ayraldo cujus Guigo meminit...; vel, certe, si idem est*, QVOD VIX CREDIMVS, *Cartusiensem vestem tantum induisse post...* (etc.)

Troisième et dernière rédaction. -- Le Couteulx ne veut pas donner son opinion, il laisse libre et se contente d'écrire : *Vel alium esse ab Airaldo cujus Guigo... in vita S. Hugonis... menimit ; vel, certe, si idem est, Cartusiensem vestem tantum induisse post adeptum... episcopatum, non vero antea.*

On le voit, Le Couteulx ne s'est pas prononcé ; ce qui ne nous empêche pas de le faire, parce que, aux documents qu'il a eus à sa disposition et dont il s'est servi, nous en avons joint d'autres qu'il n'a pas mentionnés, ce qui prouve qu'il ne les a pas connus. Il a cité les trois obituaires, l'épitaphe et la vie ; cette dernière, il la rejette et avec raison. Mais il y a, en plus, le martyrologe cartusien, l'*Index Brevis* et l'*Elenchus*, dont il ne dit pas un seul mot et dont nous allons parler. On remarquera plus loin que l'auteur de l'*Elenchus* cite précisément l'ancien cartulaire de Portes, aujourd'hui disparu, pour prouver que le B. Ayrald a été d'abord chartreux à Portes.

Or, Le Couteulx a eu à sa disposition le même cartulaire, car il le cite plusieurs fois au sujet de la fondation de Portes et, néanmoins, il ne le mentionne pas au sujet d'Ayrald.

Il y a donc tout lieu de craindre que, du temps de Le Couteulx, le cartulaire de Portes n'était plus complet.

(1) *Hist. hagiol. de Belley*, II, p. 25.

(2) *Hist. du Diocèse de Maurienne*, p. 85.

(3) *Hist. hagiol. du Diocèse de Maurienne*, p. 235.

(4) *Recherches histor. sur le Décanat* (etc.), p. 336.

(5) *Le B. Ayrald*, p. 9. Le R. P. D. Boutrais l'emprunte à M. Trépier, M. Trépier et M. Truchet l'empruntent à M. Angley, M. Angley ne dit pas où il l'a pris, mais ce doit être dans l'ouvrage de M. Dépéry, dont il copie textuellement la notice sur le B. Ayrald.

ejusdem civitatis episcopus, qui anachoreticos mores, in ipsa pastorali cura, mirandum in modum custodiens, in utrisque gloriosus, æterna præmia de manu Domini accepit, anno 1146, miraculis vivens et in tumulo thaumaturgus. »

« A Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie, le B. Ayrald qui, de prieur de Portes, devint évêque de cette ville et garda merveilleusement les mœurs d'un anachorète dans sa charge pastorale; glorieux dans ces deux états de vie, il reçut les récompenses éternelles de la main du Seigneur, l'an 1146, et fut, par ses miracles, thaumaturge pendant sa vie et après sa mort. »

Ce texte est assurément très clair, et s'il a quelque valeur, il suffit à trancher la question débattue. M. Trépier le reconnaît lui-même : « Cette fois, dit-il, nous voilà formellement condamné. Le texte est catégorique :

Ayrald, avant de monter sur le siège épiscopal de Maurienne, avait bien été chartreux, et non seulement simple chartreux, mais prieur de la maison de Portes : *Ex priore Cartusiæ Portarum ejusdem civitatis episcopus ;* c'est le martyrologe des chartreux qui l'affirme, c'est-à-dire un document de la plus haute importance, et dont chaque expression a dû être pesée avec le plus grand soin avant d'y prendre place. De tous les actes que peuvent invoquer nos adversaires à l'appui de leur thèse, s'il en est un qui semble devoir peser dans la balance, c'est bien celui-là (1). »

Mettons de côté *ce qui semble,* car si un pareil document est réellement « de la plus haute importance », si « chaque expression a dû être pesée avec le plus grand soin »; si, enfin, il est exact dans ce qu'il rapporte du B. Ayrald, évidemment il tranchera la question. Qu'en est-il?

M. Trépier soutient que ce qui y est dit d'Ayrald est faux, sur un point spécial : *de prieur de Portes, devenu évêque.* Ecoutons-le : « Veut-on savoir l'estime qu'en faisait le chartreux Dom Le Couteulx, le célèbre annaliste de son ordre au XVII[e] siècle? La voici : « Je ne perdrai pas mon temps, dit-il, à réfuter l'opinion de ceux qui pensent qu'Ayrald, de prieur de la maison de Portes est devenu évêque; car il conste, par le catalogue très exact des prieurs de cette chartreuse, qu'elle n'a jamais eu à sa tête un prieur du nom d'Ayrald » (2). *Nec etiam tempus censemus terendum in opinione eorum refutanda qui putant eum ex Portarum domus priore episcopum electum fuisse... Constat enim, ex accurato præfatæ priorum Cartusiæ catalogo nullum hujus nominis ipsam unquam rexisse.*

Quoi qu'en pense M. Trépier, cette citation de Le Couteulx n'a pas la portée qu'il lui suppose. Nous remarquons d'abord qu'il n'a pas reproduit le passage intégralement et que les omissions ne sont pas indifférentes à notre sujet. Voici le texte en entier :

(1) *Recherches histor.*, p. 337.
(2) *Annales*, II, 44.

« Nous ne pensons pas qu'il faille perdre son temps à réfuter l'opinion de ceux qui pensent qu'Ayrald, de prieur de la maison de Portes, est devenu évêque, et qu'il gouverna son Eglise de l'année 1145 à l'année 1167. Il conste, en effet, d'un catalogue soigné des prieurs de cette chartreuse, qu'elle n'a jamais eu à sa tête un seul prieur de ce nom; en outre, Ayrald était déjà évêque en l'année 1143, comme on peut le voir dans Guichenon. »

Nec etiam tempus censemus terendum in opinione eorum refutanda, qui putant eum ex Domus Portarum priore episcopum electum fuisse et suæ Ecclesiæ ab anno 1145 ad annum 1167 præfuisse. Constat enim ex accurato præfatæ priorum Cartusiæ catalogo nullum hujus nominis ipsam unquam rexisse; præterea Airaldus jam erat episcopus anno 1143, ut videre est apud Guichenonem (1).

Ainsi, Le Couteulx signale deux erreurs : l'une portant sur la qualité de prieur de Portes, attribuée à Ayrald; l'autre, sur ce qu'on a placé son épiscopat de 1145 à 1167.

La première ressort du catalogue même des prieurs de Portes, catalogue rédigé avec soin (*accurato*), et où ne figure aucun prieur du nom d'Ayrald.

Quant à la seconde, elle se constate à l'aide d'un document publié par par Guichenon, et dans lequel on voit mentionné, en 1143, l'évêque de Maurienne Ayrald.

Cette dernière erreur ne se trouve pas dans le martyrologe, tout au contraire, puisqu'il place la mort d'Ayrald en l'année 1146, date qui est acceptée par les honorables contradicteurs. Mais, voici qui est un peu plus important : lorsque Le Couteulx cite, approuve ou critique un auteur, il indique à la marge le nom de cet auteur et le titre au moins abrégé de son ouvrage. Or, ici, il met en marge, non pas le martyrologe, comme le croit M. Trépier, mais le jésuite Théophile Raynaud, avec son livre *Le Stylite mystique*. Sans doute, Le Couteulx ne mentionne que cet auteur, et il a cependant employé une tournure qui en suppose plusieurs autres : *in opinione eorum refutanda*.

Cette expression doit-elle comprendre le martyrologe? La chose est au moins douteuse, parce que le martyrologe n'est pas un document ordinaire, M. Trépier le reconnaît, et il méritait d'être mentionné par Le Couteulx, ne fût-ce que pour relever son erreur. Ce silence prouve donc que l'annaliste ne l'a pas connu, et que ce document lui a échappé, comme tant d'autres!

Allons encore plus loin, et demandons-nous si, réellement, il y a une erreur historique à faire du Bienheureux un ancien prieur de Portes.

Malgré l'autorité considérable de Le Couteulx, nous nous permettrons

(1) *Annales*, II, 44.

de ne pas être de son avis. Il est vrai qu'il le motive sur ce fait que le catalogue très soigné des prieurs ne contient pas le nom d'Ayrald, et c'est vrai. Mais qui nous prouve que cette liste soit tout à fait complète, malgré tout le soin qu'on a mis à la rédiger? Qui peut nous garantir qu'elle soit absolument sans lacune, surtout pour le XII[e] siècle? Ceux qui ont étudié les sources historiques du Moyen Age savent que des catalogues de ce genre ne sont presque jamais irréprochables, que, même avec les plus grands soins, on n'est jamais sûr de n'avoir rien omis, et qu'enfin, de temps à autre, il faut ajouter des noms nouvellement découverts.

Or, un simple coup d'œil jeté sur la liste des prieurs de Portes, publiée par M. Guigues (1), suffit à montrer qu'elle n'est certainement pas complète pour le XII[e] siècle. Nous y trouvons : Bernard I[er] (1116-1146?), Bernard II (1147), saint Anthelme (1153), Etienne I[er] (1171), etc.

Entre saint Anthelme et Etienne I[er], il y a évidemment une lacune, sinon même plusieurs, puisque saint Anthelme fut sacré évêque de Belley en 1163. La date de Bernard I[er] est incertaine, et M. Guigues met avec raison un point d'interrogation après 1146.

En outre, comme nous le montrerons, la chronologie du B. Ayrald, en tant qu'évêque, n'est pas du tout connue. Dans de telles conditions, nous ne voyons pas que le martyrologe commette une erreur évidente en qualifiant Ayrald de prieur de Portes, et, à ce sujet, nous ferons une simple remarque : si aucune controverse ne s'était élevée, que dirait et que ferait l'érudit qui voudrait écrire la monographie de la chartreuse de Portes? Il dirait ceci : la liste des prieurs de Portes est incomplète, puisque le martyrologe cartusien mentionne un Ayrald qui n'y figure pas; il faut donc l'y ajouter.

Enfin, à supposer — ce qui n'est pas prouvé — que le martyrologe ait commis, sur ce point particulier, une inexactitude, est-ce une raison suffisante pour rejeter tout son témoignage? Evidemment non. Car le fait d'avoir été prieur de Portes n'est qu'un détail, qui laisse subsister le fait principal : Ayrald a été tiré de la chartreuse de Portes, sinon comme y étant prieur, du moins comme y étant moine profès.

S'il fallait rejeter tous les auteurs qui se sont trompés dans les détails, on risquerait fort de ne plus avoir d'histoire. Une juste critique exige donc qu'on fasse ici la part des choses, et que, tout en laissant de côté les détails invraisemblables ou inexacts, on retienne les faits principaux, à l'endroit desquels on possède un témoignage sérieux et autorisé. Que le martyrologe cartusien soit dans ce cas, il n'est pas permis d'en douter.

Cependant, nous soulèverons, à son endroit, une autre question, dont M. Trépier n'a rien dit; il espérait, sans doute, que la citation de Le Couteulx suffirait à le délivrer de ce gênant contradicteur. A quelle époque

(1) Guigues, *Topographie histor. du dép. de l'Ain*, p. 304.

remonte le martyrologe manuscrit? Nous ne l'avons pas vu, nous ne pouvons donc pas paléographiquement déterminer son âge. Mais nous avons, de par ailleurs, des éléments de critique qui rempliront le même but : l'examen seul du passage relatif au B. Ayrald accuse une époque relativement récente.

Il est postérieur à la rédaction du martyrologe romain, dont il rappelle exactement les tournures, dans un latin tout moderne qui ne ressemble pas au latin du Moyen Age, et nous croyons ne pas trop nous écarter en plaçant sa confection vers le milieu du XVIIe siècle. Mais il faut ajouter que celui qui l'a rédigé n'a rien inventé quant au fonds, car un semblable ouvrage ne peut être composé qu'en ayant sous les yeux des documents anciens, tels que nécrologes, calendriers, rouleaux des morts, cartulaires et chroniques; il ne saurait en être autrement.

Evidemment, l'auteur, malgré tant de précautions, n'a pu éviter toute erreur, surtout dans les détails; mais, encore une fois, quant au fonds, son témoignage a de la valeur et présente des garanties très acceptables.

Ces réflexions, jointes à celles qui précèdent, nous autorisent à croire que, dans la question débattue, le martyrologe cartusien constitue un document, sinon de premier ordre, du moins assez important pour ne pas être dédaigné. Il vient singulièrement à l'appui des Obituaires, dont il fixe le sens.

Le R. P. D. Boutrais et M. Truchet citent ensuite un manuscrit cartusien intitulé : *Brevis Index quorumdam Beatorum et Illustrium Virorum sacri Ordinis Cartusiensis.*

On y lit la mention suivante : *Beatus Ayraldus ex Cartusiano Maurianensis episcopus, miraculis et sanctitate præclarus.* « Le Bienheureux Ayrald, de chartreux devenu évêque de Maurienne, illustre par ses miracles et sa sainteté. »

Le R. P. D. Boutrais nous apprend que c'est « à un manuscrit du XVIe ou même du XVe siècle, comme l'ont attesté, sous la foi du serment, les experts paléographes appelés lors du procès pour la cause de saint Artaud, évêque de Belley (1). »

(*A suivre*)

Charles-Félix BELLET
Archiviste et bibliothécaire de l'Evêché de Grenoble

(1) *Le Bienheureux Ayrald*, p. 9. — La chartreuse de Saint-Hugues, en Angleterre, possède une copie de cet *Indiculus* rédigée, au XVIIe siècle, par Dom Le Vasseur, qui a mis, à la fin, la précieuse note suivante : *Hic Indiculus asservatur in Cartusia Majorævi* (Meyriat, Ain), *nobis emlsibitus a V. P. D. Buat.*

Dom Buat était un savant en correspondance avec Guichenon.

Ajoutons que l'*Indiculus*, qui est complet et qui suit l'ordre chronologique, s'arrête à l'année 1447. Il y a donc tout lieu de croire qu'il appartient au milieu du XVe siècle.



MONOGRAPHIE

Historique, Artistique et Archéologique

DE

L'EGLISE SAINT-MAURICE

ANCIENNE CATHÉDRALE DE VIENNE ET SIÈGE DU PRIMAT DES PRIMATS

(Suite)

ÉPITAPHE DE BOSON

(TRADUCTION)

« En ce tombeau repose le corps du roi Boson, prince pieux et magnifique, plein de vaillance et de faconde. Il enferma le chef de saint Maurice dans un reliquaire d'or, enrichi de pierres précieuses et surmonté d'une couronne toute resplendissantee d'or et de pierreries. Il n'avait point attendu l'affaiblissement de ses forces et de sa santé pour combler de ses dons le saint patron nommé dans ces vers. Sa piété ne se montra pas moins généreuse, pour l'amour du Christ, envers les saints de plusieurs autres villes. A toi Etienne, premier martyr, sa royale munificence offrit un diadème, qui brille, à Lyon, comme un soleil aux rayons enflammés. Quoique beaucoup de rois eussent juré sa perte, aucun ne parvint à le tuer; mais il était muni du pain vivant et du sang du Christ lorsqu'il abandonna le trône avec la vie. Que le Dieu tout puissant qui émailla les régions célestes, le réunisse à tout jamais aux chœurs de ses anges. »

« Il mourut le onze janvier, la huitième année de son règne. »

Dans la transcription de l'épitaphe, l'ouvrier, ainsi que cela arrivait fréquemment, a commis plusieurs inexactitudes. Ainsi *capudast* est mis pour *caput ast; his* pour *is; ceptrum* pour *sceptrum; hig nicominus* pour *ignicomus*.

Cet épitaphe nous apprend que l'église Saint-Maurice possédait déjà, au IXe siècle, le chef de son saint patron; que Boson l'enferma dans un reliquaire d'or, surmonté d'une couronne du même métal; que ce roi donna également un diadème, puis une relique de saint Etienne à Lyon (1).

HUITIÈME TRAVÉE

VESTIBULE

A la clef de voûte. — L'agneau portant un drapel, en sculpture peinte du XVIe siècle, récemment badigeonnée.

Arcatures du XIVe *siècle et statues byzantines.* — Les murs à droite et à gauche sont décorés d'arcatures du XIVe siècle. Trois de ces arcatures contiennent des statues byzantines provenant sans doute de la cathédrale primitive (2). Ces statues sont en haut relief et représentent, à droite, saint Jean l'Evangéliste et saint Pierre, tous les deux privés de leurs têtes; à gauche, probablement saint Paul, tenant de la main droite un rouleau, et exprimant de la gauche levée l'action de discourir.

Colonnes torses antiques et chapiteaux du XIVe *siècle.* — Les deux colonnes torses qui supportent l'ogive de la tribune sont de l'époque romaine et proviennent sans doute de quelque temple païen. Leurs chapiteaux, formés de deux corbeilles superposées de feuillages découpés à jour, ne sont que du XIVe siècle, et sont fort remarquables par la légèreté et la délicatesse du travail. Ces deux colonnes et leurs chapiteaux sont en marbre de Paros, mais malheureusement des lavages successifs n'ont pu encore enlever les multiples couches de badigeon qui les recouvrent.

Zodiaque du XIIe *ou du* XIIIe *siècle.* — Au-dessus de l'arc du vestibule est un zodiaque du XIIe ou du XIIIe siècle en marbre blanc, présentant plusieurs particularités qu'il est bon de noter. Ainsi, il va de droite à gauche, et commence, non par le signe du mois de mars, mais, conformément à l'année solaire, par celui du mois de janvier; il n'a que onze signes, tous indiqués par leurs noms gravés au-dessus. La Vierge ne s'y

(1) Cf. Inscriptions antiques et du moyen âge, par A. Allmer et de Terrebasse. V. 129 à 147; — Aymar du Rivail; — Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon, par le P. Claude-François Menestrier.

(2) On trouve également de nombreux motifs de sculpture provenant de l'église primitive, dans le mur extérieur des arcades du triforium, du côté du midi, sous le toit. Quand l'église a été agrandie et la voûte élevée à la hauteur de celle de l'abside, au XVe siècle, les matériaux provenant de la démolition de l'ancienne église ont été employés dans les murs nouveaux. C'est ce qui explique la présence de sculptures romanes un peu partout, dans la partie élevée à cette dernière époque.

Des bases de colonnes, des chapiteaux, des bas-reliefs, également de l'époque romane, se voient aussi au chœur et dans les nefs latérales, dans des murs du XIIIe et du XIVe siècle.

trouve pas. Après le Lion, signe du mois de juillet, vient immédiatement la Balance, signe du mois de septembre, et ce dernier est séparé du Scorpion, signe du mois d'octobre, par le monogramme du Christ en forme de croix et accompagné de l'alpha et de l'oméga (1).

Bénitier. — A gauche, sous l'arcade, se trouve un petit bénitier en marbre, aux armes des Villars : d'azur à trois mollettes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion passant léopardé de gueules.

Inscription du XIIIe *siècle.* — A droite du bénitier se trouve une inscription sur marbre en lettres autrefois enluminées bleu et or. Elle rappelle des anniversaires fondés par le chanoine Berlion Coindos, mort en 1274.

EPITAPHE DE BERLION COINDOS

ANNO. DOMINI. M. CC. LXX. IIII. TERCIO. IDVS. AVGVSTI. OBIIT. BERLIO. COIDOS (2). CANONICVS. ET. SVBDIACONVS. ECCLESIE BEATI. MAVRICII. Ve. ANNIVERSARIA. VNVM. VIDELICET. PRO. ANIMA. MATRIS. SVE. FACIENDVM. DIE. VENERIS. IVor. TEMPORIS. IN. SEPTEMBRE. ITEM. SECVNDVM. DIE. VENERIS. IVor. TEMPORVM. IN. QUADRAGESIMA. FACIENDVM. PRO. ANIMA. PATRIS. SVI. ITEM. TERCIVM. PRO. ANIMA. GVILLELMI. FRATRIS. SVI. FACIENDVM. IN. VIGILIA. BEATE. MARIE. MAGDALENE. ET. QVARTVM. ET. QVINTVM. PRO. ANIMA. SVA. FACIENDA. DIE. OBITVS SVI. ET. ASSIGNAVIT. DICTA. QVINQUE. ANNIVERSARIA. SVPER. MOLENDINVM. DE. CHARANTONAY. ET. OBEDIENCIARII. TENENTVR.

« L'an du Seigneur 1274, le onze août, mourut Berlion Coindos, chanoine et sous-diacre, qui donna à l'église Saint-Maurice cinq anniversaires; à savoir : le premier, pour l'âme de sa mère, à célébrer le vendredi des Quatre-Temps de septembre; le second à célébrer le vendredi des Quatre-Temps de la première semaine de Carême, pour l'âme de son père; le troisième pour l'âme de Guillaume, son frère, à célébrer la veille de la fête de sainte Marie-Magdeleine, et le quatrième et le cinquième, à célébrer le jour de son décès; et il a imposé les susdits cinq anniversaires sur le moulin de Charantonay (3); à la charge par les tenanciers (4) d'y satisfaire ».

Tribune. — Autrefois, sur cette tribune, était un petit oratoire consacré à saint Antoine. Pierre Grillet, Pierre de Pinet, Girin Blein et surtout Berlion Coindos, dont l'épitaphe est au-dessous, décorèrent et enrichirent cette chapelle.

La balustrade est du style Louis XIV (5). Une porte très curieuse, dont un pied droit et le linteau sont du XIIe siècle, s'ouvre entre la colonne de droite et le demi-pilier qui sépare le vestibule de la chapelle suivante. Cette porte donne accès à un escalier à vis qui conduit à la tribune et jusqu'au grand toit de l'église.

(1) Voir la photogravure que nous donnons de cette sculpture à la page 83 de la Revue. Les colonnes orses avec leurs chapiteaux, ainsi que les statues byzantines, se voient dans la photographie collective qui se trouve en tête de cette étude.

(2) Coidos qui se lit sur le marbre, est mis pour Coindos.

(3) Avant la Révolution. La cure de Charantonay était à la nomination du chapitre de Saint-Maurice.

(4) L'obédiencier était le desservant amovible d'un bénéfice ecclésiastique. Ici, cette expression n'est prise que dans le sens d'usufruitier ou de propriétaire d'un bien grevé de cens et de rentes.

(5) Ces balustres Louis XIV ont été malheureusement très employés dans les églises gothiques qu'ils déparent. Dans la Cathédrale de Grenoble on en voit le long de toutes les tribunes latérales.

La porte Saint-Paul s'ouvrait sur les Petits-Cloîtres qui communiquaient avec le palais archiépiscopal.

NEUVIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Masque grimaçant.
Au pilier. — Lutte entre deux chevaliers montés sur des chevaux richement enharnachés.

CHAPELLE DE LA SAINTE VIERGE

Les barrières en marbre de cette chapelle et de la suivante proviennent de l'église Saint-Pierre. Du reste, *les clefs posées en sautoir*, qu'on y voit, ne laissent aucun doute à cet égard.

La statue en marbre blanc de Notre-Dame de Pitié qui est au-dessus de l'autel, est une œuvre du XVIII[e] siècle et un don de l'abbé de Mably (1).

Cette chapelle était anciennement dédiée à saint Etienne, et avait pour protecteur laïque le marquis de Vallin.

Tombeau de Rotbert de La Tour-du-Pin, archevêque de Vienne

Dans le parement de la muraille de cette chapelle, à gauche, est encastré le tombeau de Rotbert de La Tour-du-Pin, archevêque de Vienne. Il est en marbre blanc, décoré à chaque extrémité d'une colonnette octogone et au milieu d'une colonnette ronde, surmontées toutes les trois de chapiteaux à feuilles d'eau.

Au-dessus du tombeau se trouve l'épitaphe de cet archevêque. La rime en embarrasse tellement le sens qu'il n'est guère possible de la traduire littéralement.

L'ÉPITAPHE

SI QVIA IVRIS ERAS GLADII DEFENSOR VTROQVE
GRATIA SI LINGVE SI LITTERA RELIGIOQVE
SI GENVS AVT MORES POSSVNT AVERTERE FATA
TE PASTORE FVIT ROTBERTE VIENNA BEATA
FELIX QVOD FRVITVR SALTEM DOMVS ISTA SEPVLTO
QVO VIVENTE FRVI GAVDERET TEMPORE MVLTO
SED QVIA TE DIGNVS VIR NON FVIT INCLITE MVNDVS
DESERIS HVNC IN QVO REMANERET TIBI NEMO SECVNDVS
ET IAM DECVRSI DIGNVM MERCEDE LABORIS
IVNIVS ETHEREIS MENSIS TE REDDIDIT HORIS
QVEM TIBI SOLA DEDIT SVCCEDERE GRATIA CHRISTI
TE TVVS AYNARDVS GEMIT HOC EPIGRAMATE TRISTI
ANNO DOMINI M ⋮ C ⋮ XCV ⋮ XV ⋮ KL ⋮ IVLII ⋮ OBIIT
DOMNVS ROTBERTVS ARCHIÉPISCOPVS

(1) Il ne faut pas confondre cet abbé de Mably avec son illustre homonyme, frère de Condillac.

« Si la défense du droit par le double glaive; si le talent de la parole, le savoir, la piété, l'éclat de la naissance et des vertus pouvaient détourner l'arrêt du destin, Rotbert! Vienne heureuse de l'avoir eu pour pasteur, heureuse encore de posséder au moins ta sépulture dans cette église, aurait eu la satisfaction de te conserver vivant pendant une longue suite d'années. Mais parce que ce monde n'était pas digne de toi, illustre prélat, tu l'as quitté, n'y laissant personne qui te soit comparable. Juin, en t'apportant la récompense d'une carrière glorieusement remplie, t'a ouvert l'éternité du ciel. Ton Aynard que la grâce du Christ a appelé à te succéder, te consacre cette épitaphe, triste expression de ses regrets. L'an du Seigneur 1195, le 18 juin, est mort le seigneur Rotbert, archevêque. »

***

Rotbert fut un des prélats les plus illustres de l'église de Vienne. D'après Charvet, il appartenait à la maison de la Tour-du-Pin. Toutefois il n'est pas mentionné dans la généalogie de cette famille princière que donna Valbonnays.

En 1179, il assista, à la tête des évêques de la province de Vienne, au XI[e] concile œcuménique de Latran; et l'empereur Frédéric Barberousse voulut être couronné de sa main, dans la basilique de Saint-Ambroise de Milan, le 27 janvier 1186. De son vivant, il désigna pour lui succéder Aynard de Moirenc, qui figure avec le titre d'archevêque dans une charte de 1194. Rotbert mourut l'année suivante, le 18 juin 1195 (1) et fut déposé dans le tombeau dont nous venons de parler.

Rotbert est le premier archevêque de Vienne qui ait été inhumé dans son église cathédrale. Ses prédécesseurs avaient tous été ensevelis à Saint-Pierre, hors des portes de la ville (2). C'est également à peu près à la même date que les évêques de Lyon et d'Arles commencèrent à être inhumés dans leurs églises cathédrales (3).

DIXIÈME TRAVÉE

A la clef de voûte. — Masque grimaçant.
Au pilier. — Chapiteau à feuillage.

CHAPELLE DE SAINT-CLAIR

La chapelle, aujourd'hui dédiée à saint Clair, abbé de Saint-Marcel de Vienne, était autrefois sous le vocable de la Trinité. Guillaume Morviller et Etienne Contamine en furent les bienfaiteurs. Dans le mur à gauche, on

(1) Et non le 18 mai, comme Charvet l'écrit, sans doute par inadvertance.
(2) Un souterrain faisait communiquer l'église Saint-Pierre avec l'intérieur de la ville.
(3) Cf., Inscr. de Vienne, V p. 260.

aperçoit l'épitaphe d'Humbert II, archevêque de Vienne, que Chorier et Charvet placent dans la chapelle suivante, ce qui ferait supposer que cette inscription aurait été déplacée vers la fin du XVIIIe siècle et transportée de la place qu'elle occupait encore au temps de Charvet à celle où elle se trouve aujourd'hui.

ÉPITAPHE D'HUMBERT II ARCHEVÊQUE DE VIENNE

HIC CORPVS PETRA LEGITVR SED SPIRITVS ETHRA
PRESVLIS VMBERTI PECIIT DE MVNERE CERTI
PRO QVO CERTAVIT VIVENS DVM SE MACERAVIT
CARTVSIE MOREM SECTANS CELLE QVE RIGOREM
AD NOS TRANSLATVS SIC CVRAM PONTIFICATVS
GESSIT PASTORIS SIMVL VT VOTIQVE PRIORIS
FORMAM SERVARET NEC IN ALTERVTRO TITVBARET
MVMDVM SVBPEDITANS MVNDI CONTAGIA VITANS
ECCLESIAM REBVS DITANS OPIBVSQVE DIEBVS
PER QVOS HIC DEGIT PATRIAM SVB PACE REDEGIT
MILLENO BIS CENTENO QVINTOQVE TER ANNO
LVCE DVODENA NOS DESERIT ANTE DECEMBREM

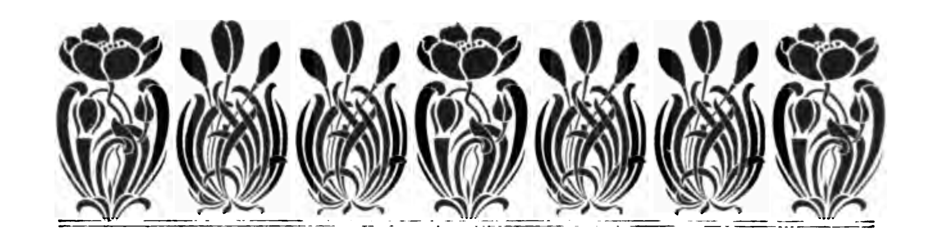
« Cette pierre couvre le corps de l'évêque Humbert, mais son âme est montée au ciel, récompense certaine des austérités qu'il a pratiquées de son vivant en suivant les rigoureuses observances de la Chartreuse. Transféré de sa cellule parmi nous, il a rempli les devoirs du pontificat sans que la qualité de pasteur lui fît oublier le caractère de prieur et sans qu'il manquât aux obligations de cette double tâche. Foulant aux pieds le monde, évitant sa contagion, tout ce qu'il avait appartenait à son église ! Les jours qu'il passa parmi nous furent, grâce à lui, des jours de paix pour le pays. Il nous a abandonnés l'an 1215, le douzième jour avant décembre (19 novembre). »

Cette épitaphe, comme on peut le voir, est en vers léonins. Il y est dit que Humbert, successeur d'Aynard de Moirenc, mort vers l'an 1208, avait été prieur d'une chartreuse, problablement de celle de Seillon, près de Bourg, où il avait fait profession. Devenu archevêque de Vienne, il n'abandonna pas les austérités du cénobite.

En 1214, il obtint de Frédéric II, roi des Romains, la confirmation des privilèges accordés à ses prédécesseurs et l'établissement d'un péage dans la ville de Vienne. Il réconcilia le Dauphin Guigues André avec sa femme Béatrix de Claustral et couronna ses derniers jours en rétablissant la concorde entre l'archevêque de Lyon et son Chapitre.

(*A suivre.*) Pierre BAFFERT.

(1 Cf., Inscr. de Vienne, p. 289.



NOTICE CHRONOLOGICO-HISTORIQUE

SUR

LES ÉVÊQUES D'EMBRUN

(Suite)

SAINT GUILLAUME II. — Saint Guillaume fut l'ami de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, du 22 août 1122 au 25 décembre 1156, date de sa mort. Il est inscrit avec le titre de saint dans les diptyques de l'église d'Embrun, et a, pour ce motif, sa vie écrite dans l'*Histoire hagiologique du diocèse de Gap*, par Mgr Depéry. Elu archevêque vers 1120, il travailla à l'extinction de l'hérésie de Pierre de Bruis, précurseur de Luther. Il approuva, en 1124, un don fait par Guy Berton au monastère de Sainte-Croix de Châteauroux. Il fonda et eut le bonheur de voir déjà bien prospère l'abbaye de Boscodon. Il assista, en 1134, au concile de Pise, où l'antipape Anaclet fut excommunié. Il fut si gravement blessé, en en revenant, par les partisans de Conrad III, qu'il succomba peu de jours après.

B..., d'après le *Tableau historique des Hautes-Alpes*, fut archevêque en 1136.

GUILLAUME III. — Guillaume III, de Champsaur, siégeait en 1136. Il était d'un haut mérite et d'une rare vertu. Le pape, l'empereur, le comte de Provence et d'autres seigneurs lui formèrent un véritable Etat, dont il fut comme souverain. D'après un diplôme suspect de l'an 1147, l'empereur Conrad III lui accorda les régales, toute justice, le droit de battre monnaie, les peages sur terre et sur la Durance. Vers 1152, le pape Eugène III lui confirma toutes les possessions de son évêché, notamment Vars, Risoul, Gramison et tout le fief que tenaient Allaud de Barben et ses consorts, et le village de Saint-Clément, Châteauroux, Crévoux et tout ce que l'archevêque d'Embrun avait à Chorges. Il déclare que les

diocèses de Digne, de Senez, de Vence, d'Antibes, de Glandèves et de Nice sont suffragants d'Embrun. Il confirme au prélat les églises de Saint-Marcellin et de Saint-Symphorien dans *Valle Vinaria*. En même temps, Raymond Bérenger III, comte de Provence, céda à Guillaume III toutes les prérogatives seigneuriales qu'il avait à Bréziers, à Beaufort et à Salcette. Puis, en 1158, notre évêque cède *Villam Vinariam* à Raymond d'Uzès, évêque de Viviers. Des actes faits vers 1152, en 1158 et en 1159, le disent légat du siège apostolique. Au surplus, il tint à Embrun un concile dont le but était de régler un partage de biens entre l'évêque de Nice et son chapitre, et il eut lui-même avec le Chapitre de sa métropole, au sujet des mines de l'Argentière et de Fressinières, des démêlés qui devaient durer cinquante ans et que la mort l'empêcha de voir finir. Il mourut en 1168.

RAYMOND I. — Raymond I, précédemment évêque de Carpentras de 1142 à 1168), archevêque d'Embrun dès l'an 1168, continua la lutte de son prédécesseur contre le Chapitre. Il eut, le 19 mars 1169, la confirmation de ses droits sur ces mines, par le pape Alexandre III. Après de longues discussions, l'affaire se termina à l'amiable. Prélat plein de savoir et de talents, il eut le titre de *légat du Saint-Siège*. Il tint le siège d'Embrun de 1168 à 1176 ou 1177.

PIERRE III, Romain. — Pierre III, Romain, reconnut, en 1177, que « tous les Ambrunois » devaient l'hommage au comte de Forcalquier. Il siégeait depuis deux ans, quand, en mars 1179, il assista au troisième concile œcuménique de Latran et en souscrivit les actes. En 1183, il approuva la sentence arbitrale relative à Gigors (Basses-Alpes), rendue par Guillaume, son prédécesseur. En octobre 1189, par son entremise et celle de l'évêque de Senez, Boniface de Castellane se décida à rendre hommage au roi Alphonse, comte de Provence. Il fonda des anniversaires.

GUILLAUME IV. — Guillaume IV, de Bénévent, fut un prélat d'une grande vertu. Le pape Innocent III le chargea, en juin 1198, d'agir efficacement, avec les archevêques d'Aix et d'Arles, « contre ceux qui molestoient le monastère de Saint-Victor de Marseille. Guillaume siégea depuis l'an 1189 jusqu'à sa mort, arrivée vers 1202.

RAYMOND II. — Raymond II avait l'archevêché en l'an 1203. En 1204, il fit, avec le prévôt d'Oulx, une transaction importante au sujet des dîmes du Briançonnais et de la *Val-Pute* ou Vallouise. Le 8 juin 1208, une sentence arbitrale fut rendue sur les différends régnant entre lui et son chapitre. Il assista au Concile d'Avignon de 1209. Il fit, en 1210, avec le dauphin André, une transaction par laquelle ce dernier cédait, à l'archevêque, le haut domaine de tout ce qui avait jadis appartenu aux seigneurs de Forcalquier dans l'Embrunais, et était advenu au dauphin par son mariage avec Béatrix de Claustral. Les dauphins devaient en rendre

hommage aux archevêques comme à leurs suzerains. On a des lettres du 4 août et du 5 octobre 1211, qui lui furent adressées par Innocent III. Raymond mourut en 1212.

SAINT BERNARD II, Chabert. — Saint Bernard II, Chabert, né à La Salle-en-Briançonnais, fut d'abord attaché à l'église de Paris, en qualité de chancelier. Devenu évêque de Genève en 1206, il se montra bienfaisant envers les prêtres de son église; en 1208, il fut appelé par les vœux du clergé et du peuple d'Embrun, et par les exhortations pressantes du pape Innocent III, à quitter Genève pour occuper le siège archiépiscopal d'Embrun. On connaît la lettre d'octobre 1212, adressée par ce pape *à l'évêque de Genève, élu pour archevêque d'Embrun.* Bernard succéda donc à Raymond II, en octobre 1212, et reçut bientôt après, à ce titre, l'hommage du dauphin André. Il fut appelé, vers Noël 1215, au Concile de Montpellier, présidé par le légat du pape. Comme on y avait déclaré Simon de Montfort, prince et maître du pays qu'il avait conquis sur Raymond de Toulouse, Bernard Chabert fut chargé d'aller à Rome pour faire ratifier par le pape cette décision, et obtint une bulle de confirmation de l'an 16me du pontificat d'Innocent III. En avril 1216, il déclara participants aux bonnes œuvres de son diocèse tous ceux qui feraient du bien aux religieuses de Saint-Antoine de Paris. En décembre 1222, il reçut l'hommage d'Amaury de Montfort pour les biens que ce dernier possédait à Embrun, à Chorges, à Montgardin, et en autres lieux du diocèse : Il appela, dès 1223, les religieux de Saint-François d'Assise dans son diocèse, et ceux-ci s'établirent dans une pauvre maison construite à la hâte hors de la ville et au nord d'Embrun. En 1233, il fut chargé, avec l'évêque de Gap et l'abbé de Valcroissant, de faire une nouvelle enquête sur la vie et les miracles de Saint Etienne, évêque de Die. Il mourut le 1er décembre 1235.

(A suivre.)

Le Chanoine L. FILLET,
Curé-Archiprêtre de Grignan,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les
Travaux historiques et scientifiques.





LE MONDE DAUPHINOIS

M. Morillot, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, a été nommé président de l'Académie delphinale; — vice-président, M. Victor Nicolet. — M. Chandore, ingénieur-draineur, vient d'entreprendre l'assainissement du lac de Luc-en-Diois. — M. Boyer de Bouillanne a fait, à Evreux, une conférence sur la Liberté d'enseignement. — M. Stéphane Jay, maire de Grenoble, a été nommé officier de la Légion d'honneur. — M. l'abbé Grosset, curé d'Izeaux, a été nommé archiprêtre de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. — MM. Charles Pinat, Casimir Brenier, Auguste Borel, Emile Kléber, ont été élus membres de la Chambre de commerce de Grenoble. — M. Raoult, doyen de la Faculté des sciences, le créateur de la Cryoscopie et de la Tonométrie, a été nommé commandeur de la Légion d'honneur. — Mgr Henry a été nommé chanoine d'honneur de la Cathédrale de Montpellier, et Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a été nommé chanoine d'honneur de la Cathédrale de Grenoble. — Ont été nommés chanoines honoraires de Grenoble : MM. Bect, ancien curé, et Ripert, ancien aumônier de la prison de Grenoble. — Ont été nommés, Grand-Officier de la Légion d'honneur, M. le général de division Tartrat (ancien major au 4e rég. du génie, à Grenoble); Commandeur, M. le général Guérin, ancien gouverneur de Grenoble.

MARIAGES

M. Léonce Blanchet, de la maison Blanchet frères et Kléber, de Rives, épouse Mlle Alice Permezel, fille de M. Léon Permezel, fabricant de soieries, à Voiron, membre de la Chambre de commerce de Lyon. La bénédiction nuptiale a été donnée, le mardi 18 décembre, par Mgr Henry, évêque de Grenoble, en l'église de Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon. — A Saint-Laurent-du-Pont, Mlle Joséphine Jammes, fille de M. le docteur Jammes, médecin de la Grande-Chartreuse, avec M. Louis Paulin, ingénieur électricien. — A Paris, le baron de Torcy, avec Mlle Yvonne de Blaugy, fille du marquis de Blaugy et de la marquise, née de Bérulle.

NÉCROLOGIE

A Grenoble, Mme Alice Collin-Dufresne, veuve de l'ancien conseiller à la Cour. — A Nyons (Drôme), Mme Paul Aubert, née Thérèse Rochier. — A Valence, M. Pradier, notaire. — A Vinay, M. E. Piaton, notaire. — A Montélimar, Mme la marquise Marguerite du Pac, épouse de M. le comte du Pac, capitaine au 22e de ligne. Sa mère était la fille de Mme la vicomtesse du Bouchage, du château de Cornage, à Vizille, et avait épousé M. Revilliod, fils du grand industriel dont l'imprimerie sur étoffes, installée au château de Vizille, disparut dans l'incendie du célèbre monument en 1865. — A Voiron, M. Victor Denantes. — A La Forestière, près Lyon, et inhumé à Lieudieu (Isère), M. le Dr Berne, ✱, ex-chirurgien en chef de la Charité, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, de la Société de médecine, de la Société des sciences médicales, de l'Académie de Toulouse. — A Paris, le marquis de Virieu, père de la comtesse Gaston de Gontaut-Biron. — A Lyon, M. J.-B. Poncet, peintre-graveur, né à Saint-Laurent-de-Mure, élève et ami de *Flandrin* dont il ferma les yeux.















